















MÉMOIRES DE GUERRE

l'appel

1940
1942

GÉNÉRAL DE GAULLE

PLON



CHARLES DE GAULLE

MÉMOIRES DE GUERRE

*

L'APPEL

1940-1942





PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e







CHARLES DE GAULLE

MÉMOIRES DE GUERRE

L'APPEL (1940-1942)

Dans son chapitre liminaire : *La Pente*, Charles de Gaulle retrace les efforts entrepris par lui, depuis 1933, pour obtenir la création d'une armée cuirassée et changer, par là, les données de notre défense et de notre politique. Son livre prophétique : *Vers l'armée de métier*, ne parvient pas à convaincre les pouvoirs publics et le commandement. Mais, en Allemagne, Hitler crée les premières Panzerdivisions sur le modèle proposé par de Gaulle. Paul Reynaud, qui s'est fait à la Chambre le champion de l'armée blindée se heurte au conformisme officiel. Le régime politique, les chefs militaires, notamment le maréchal Pétain, soutiennent que « l'élément principal de la sécurité française est le front continu ». Le projet de Gaulle-Reynaud est rejeté. Quelques mois plus tard, l'Allemagne occupe la Rhénanie. Les crédits votés pour la Défense nationale, en 1936, ne sont pas employés à réaliser la réforme, malgré l'intervention du colonel de Gaulle auprès de Léon Blum, président du Conseil. Après l'Anschluss, viennent Munich et l'occupation de la Tchécoslovaquie. Éloigné des zones d'influence, Charles de Gaulle publie en 1938 : *La France et son Armée*.

Puis c'est la chute. La France en guerre continue à dormir à l'ombre de la ligne Maginot. Les avertissements du colonel de Gaulle ne sont pas entendus. Vient la bataille de France où s'accomplissent point par point, mais au profit de l'ennemi, ses prévisions. A la tête d'une division cuirassée, il mène, à Montcornet et à Abbeville, des contre-attaques qui sont des succès au milieu d'une bataille désastreuse. Mais, dans la métropole, la partie est maintenant perdue. Le général Weygand a admis la défaite et paraît d'ores et déjà acquis à l'idée d'un armistice. Nommé général sur le champ de bataille, Charles de Gaulle est appelé comme sous-secrétaire d'État à la Défense Nationale dans le gouvernement Reynaud. Il assiste aux derniers jours de la IIIe République et à la désorganisation de ses pouvoirs dans la défaite. Après d'ultimes efforts pour maintenir la France dans la guerre aux côtés de l'Angleterre, en décidant le gouvernement à passer en Afrique du Nord, il refuse d'accepter l'armistice et s'envole pour Londres d'où il lance l'appel historique du 18 Juin et où il trouve l'appui clairvoyant de Churchill.

Commence alors l'extraordinaire épopée de la France Libre dont on peut suivre pas à pas les difficiles et glorieuses étapes : ralliement du Tchad, du Cameroun et de l'A. E. F., manifeste de Brazzaville, premiers succès en Érythrée, en Libye, au Fezzan. A cette série victorieuse, se mêlent des incidents douloureux : échec de l'opération de Dakar, lutte cruelle en Syrie. Ayant assumé la responsabilité de la continuité française, le général de Gaulle recrée une force militaire, navale et aérienne, regroupe les territoires, suscite et organise la résistance intérieure, défend pied à pied l'intégrité de notre empire, conquiert une audience internationale, au milieu d'innombrables difficultés dont celles créées par les alliés, Américains ou Anglais, ne sont pas toujours les moindres. Pourtant, la France Combattante est devenue une réalité comme en témoigne Bir-Hakeim. Son chef, dressant le 18 Juin 1942 le bilan de ces deux années où fut tentée une entreprise sans précédent dans notre Histoire, peut annoncer au monde libre sa détermination et sa certitude de « rassembler le peuple français dans la guerre ».

Il a été tiré de cet ouvrage :

69 exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder, dont 55 exemplaires numérotés de H. 1. à H. 55, et 14 hors commerce, marqués H.C.H. 1 à H.C.H. 14;

Ces exemplaires comprennent la reproduction de trois documents inédits.

425 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, dont 400 exemplaires numérotés de L. 1. à L. 400, et 25 hors commerce, marqués H. C. L. 1 à H. C. L. 25;

1550 exemplaires sur roto blanc Aussédat, dont 1500 exemplaires numérotés de A. 1. à A. 1500, et 50 hors commerce, marqués H. C. A. 1. à H. C. A. 50;

Il a été tiré en outre des exemplaires numérotés sur alfa Cellunaf, réservés aux anciens de la France Libre et aux membres des associations combattantes et résistantes de la guerre 1939-1945.

MÉMOIRES DE GUERRE

★

L'APPEL

1940-1942



OUVRAGES ANTÉRIEURS

DU GÉNÉRAL DE GAULLE :

La Discorde chez l'ennemi. (Librairie BERGER-LEVRAULT, 1924).

Le Fil de l'épée. (Librairie BERGER-LEVRAULT, 1932)

Vers l'armée de métier. (Librairie BERGER-LEVRAULT, 1934).

La France et son armée. Collection *Présences* (Librairie PLON, 1938)

La France et son armée. In-8° (21 × 16) avec 113 héliogravures hors texte. (Librairie PLON, 1945),

Discours et messages. 1940-1946. (Librairie BERGER-LEVRAULT, 1946).

CHARLES DE GAULLE

MÉMOIRES DE GUERRE

*

L'APPEL

1940-1942



PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6e

MÉMOIRES DE GUERRE

L'APPEL

(1940-1942)

LA PENTE

Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a, en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai, d'instinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie. Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang ; que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même ; que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser tout haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur.

Cette foi a grandi en même temps que moi dans le milieu où je suis né. Mon père, homme de pensée, de culture, de tradition, était imprégné du sentiment de la dignité de la France. Il m'en a découvert l'Histoire. Ma mère portait à la patrie une passion intransigeante à l'égal de sa piété religieuse. Mes trois frères, ma sœur, moi-même, avions pour seconde nature une certaine fierté anxieuse au sujet de notre pays. Petit Lillois de Paris, rien ne me frappait davantage que les

symboles de nos gloires : nuit descendant sur Notre-Dame, majesté du soir à Versailles, Arc de Triomphe dans le soleil, drapeaux conquis frissonnant à la voûte des Invalides. Rien ne me faisait plus d'effet que la manifestation de nos réussites nationales : enthousiasme du peuple au passage du Tsar de Russie, revue de Longchamp, merveilles de l'Exposition, premiers vols de nos aviateurs. Rien ne m'attristait plus profondément que nos faiblesses et nos erreurs révélées à mon enfance par les visages et les propos : abandon de Fachoda, affaire Dreyfus, conflits sociaux, discordes religieuses. Rien ne m'émouvait autant que le récit de nos malheurs passés : rappel par mon père de la vaine sortie du Bourget et de Stains, où il avait été blessé ; évocation par ma mère de son désespoir de petite fille à la vue de ses parents en larmes : « Bazaine a capitulé ! »

Adolescent, ce qu'il advenait de la France, que ce fût le sujet de l'Histoire ou l'enjeu de la vie publique, m'intéressait par-dessus tout. J'éprouvais donc de l'attrait, mais aussi de la sévérité, à l'égard de la pièce qui se jouait, sans relâche, sur le forum ; entraîné que j'étais par l'intelligence, l'ardeur, l'éloquence qu'y prodiguaient maints acteurs et navré de voir tant de dons gaspillés dans la confusion politique et les divisions nationales. D'autant plus qu'au début du siècle apparaissaient les prodromes de la guerre. Je dois dire que ma prime jeunesse imaginait sans horreur et magnifiait à l'avance cette aventure inconnue. En somme, je ne doutais pas que la France dût traverser des épreuves gigantesques, que l'intérêt de la vie consistait à lui rendre, un jour, quelque service signalé et que j'en aurais l'occasion.

Quand j'entrai dans l'armée, elle était une des plus grandes choses du monde. Sous les critiques et les outrages qui lui étaient prodigués, elle sentait venir avec sérénité et, même, une sourde espérance, les jours où tout dépendrait d'elle. Après Saint-Cyr, je fis, au 33e Régiment d'Infanterie, à Arras, mon apprentissage d'officier. Mon premier colonel : Pétain, me démontra ce que valent le don et l'art de commander. Puis, tandis que l'ouragan m'emportait comme un fétu à travers les drames de la guerre : baptême du feu, calvaire des tranchées, assauts, bombardements, blessures, captivité, je pouvais voir la France, qu'une natalité déficiente, de creuses idéologies et la négligence des pouvoirs avaient privée d'une partie des moyens nécessaires à sa défense, tirer d'elle-même un incroyable effort, suppléer par des sacri-

fices sans mesure à tout ce qui lui manquait et terminer l'épreuve dans la victoire. Je pouvais la voir, aux jours les plus critiques, se rassembler moralement, au début sous l'égide de Joffre, à la fin sous l'impulsion du « Tigre ». Je pouvais la voir, ensuite, épuisée de pertes et de ruines, bouleversée dans sa structure sociale et son équilibre moral, reprendre d'un pas vacillant sa marche vers son destin, alors que le régime, reparaissant tel qu'il était naguère et reniant Clemenceau, rejetait la grandeur et retournait à la confusion.

Pendant les années suivantes, ma carrière parcourut des étapes variées : mission et campagne en Pologne, professorat d'histoire à Saint-Cyr, École de guerre, cabinet du Maréchal, commandement du 19e Bataillon de Chasseurs à Trèves, service d'état-major sur le Rhin et au Levant. Partout, je constatais le renouveau de prestige que ses succès récents valaient à la France et, en même temps, les doutes qu'éveillaient, quant à l'avenir, les inconséquences de ses dirigeants. Au demeurant, je trouvais, dans le métier militaire, l'intérêt puissant qu'il comporte pour l'esprit et pour le cœur. Dans l'armée, tournant à vide, je voyais l'instrument des grandes actions prochaines.

Il était clair, en effet, que le dénouement de la guerre n'avait pas assuré la paix. L'Allemagne revenait à ses ambitions, à mesure qu'elle recouvrait ses forces. Tandis que la Russie s'isolait dans sa révolution ; que l'Amérique se tenait éloignée de l'Europe ; que l'Angleterre ménageait Berlin pour que Paris eût besoin d'elle ; que les États nouveaux restaient faibles et désaccordés, c'est à la France seule qu'il incombait de contenir le Reich. Elle s'y efforçait, en effet, mais d'une manière discontinue. C'est ainsi que notre politique avait, d'abord, usé de la contrainte sous la conduite de Poincaré, puis tenté la réconciliation à l'instigation de Briand, cherché, enfin, un refuge dans la Société des Nations. Mais l'Allemagne se gonflait de menaces. Hitler approchait du pouvoir.

A cette époque, je fus affecté au Secrétariat général de la défense nationale, organisme permanent dont le Président du Conseil disposait pour la préparation à la guerre de l'État et de la nation. De 1932 à 1937, sous quatorze ministères, je me trouvai mêlé, sur le plan des études, à toute l'activité politique, technique et administrative, pour ce qui concernait la défense du pays. J'eus, notamment, à connaître des plans de sécurité et de limitation des armements qu'André Tardieu et Paul-Boncour présentèrent respectivement à Genève ; à

fournir au cabinet Doumergue des éléments pour ses décisions, quand il choisit de prendre une autre voie après l'avènement du Führer ; à tisser la toile de Pénélope du projet de loi d'organisation de la nation pour le temps de guerre ; à m'occuper des mesures que comportait la mobilisation des administrations civiles, des industries, des services publics. Les travaux que j'avais à faire, les délibérations auxquelles j'assistais, les contacts que je devais prendre, me montraient l'étendue de nos ressources, mais aussi l'infirmité de l'État.

Car c'est l'inconsistance du pouvoir qui s'étalait en ce domaine. Non, certes, que les hommes qui y figuraient manquassent d'intelligence ou de patriotisme. Au contraire, je voyais passer à la tête des ministères d'indiscutables valeurs et, parfois, de grands talents. Mais le jeu du régime les consumait et les paralysait. Témoin réservé, mais passionné, des affaires publiques, j'assistais à la répétition continuelle du même scénario. A peine en fonction, le Président du Conseil était aux prises avec d'innombrables exigences, critiques et surenchères, que toute son activité s'employait à dérouter sans pouvoir les maîtriser. Le Parlement, loin de le soutenir, ne lui offrait qu'embûches et défections. Ses ministres étaient ses rivaux. L'opinion, la presse, les intérêts, le tenaient pour une cible désignée à tous les griefs. Chacun, d'ailleurs, — lui-même tout le premier, — savait qu'il n'était là que pour une courte durée. De fait, après quelques mois, il lui fallait céder la place. En matière de défense nationale, de telles conditions interdisaient aux responsables cet ensemble de desseins continus, de décisions mûries, de mesures menées à leur terme, qu'on appelle une politique.

C'est pourquoi, le corps militaire, auquel l'État ne donnait d'impulsions que saccadées et contradictoires, s'enfermait dans son conformisme. L'armée se figeait dans les conceptions qui avaient été en vigueur avant la fin de la dernière guerre. Elle y était d'autant plus portée que ses chefs vieillissaient à leur poste, attachés à des errements qui avaient, jadis, fait leur gloire.

Aussi, l'idée du front fixe et continu dominait-elle la stratégie prévue pour une action future. L'organisation, la doctrine, l'instruction, l'armement, en procédaient directement. Il était entendu qu'en cas de guerre la France mobiliserait la masse de ses réserves et constituerait un nombre aussi grand que possible de divisions, faites, non pas pour manœuvrer, attaquer, exploiter, mais pour tenir des secteurs. Elles seraient

mises en position le long de la frontière française et de la frontière belge, — la Belgique nous étant, alors, explicitement alliée, — et y attendraient l'offensive de l'ennemi.

Quant aux moyens : tanks, avions, canons mobiles et pivotants, dont les dernières batailles de la grande guerre avaient montré qu'ils permettaient, déjà, la surprise et la rupture et dont la puissance n'avait cessé de grandir depuis lors, on n'entendait s'en servir que pour renforcer la ligne et, au besoin, la rétablir par des contre-attaques locales. Les types d'engins étaient fixés en conséquence : chars lents, armés de pièces légères et courtes, destinés à l'accompagnement de l'infanterie et non point aux actions rapides et autonomes ; avions de chasse conçus pour la défense du ciel, auprès desquels l'armée de l'air comptait peu de bombardiers et aucun appareil d'assaut ; pièces d'artillerie faites pour tirer à partir d'une position fixe avec un étroit champ d'action horizontal, mais non pas pour pousser à travers tous les terrains et faire feu dans tous les azimuts. Au surplus, le front était, à l'avance, tracé par les ouvrages de la ligne Maginot que prolongeaient les fortifications belges. Ainsi, serait tenue par la nation en armes une barrière à l'abri de laquelle elle attendrait, pensait-on, que le blocus eût usé l'ennemi et que la pression du monde libre l'acculât à l'effondrement.

Une telle conception de la guerre convenait à l'esprit du régime. Celui-ci, que la faiblesse du pouvoir et les discordes politiques condamnaient à la stagnation, ne pouvait manquer d'épouser un système à ce point statique. Mais aussi, cette rassurante panacée répondait trop bien à l'état d'esprit du pays pour que tout ce qui voulait être élu, applaudi ou publié n'inclinât pas à la déclarer bonne. L'opinion, cédant à l'illusion qu'en faisant la guerre à la guerre on empêcherait les belliqueux de la faire, conservant le souvenir de beaucoup de ruineuses attaques, discernant mal la révolution apportée, depuis, à la force par le moteur, ne se souciait pas d'offensive. En somme, tout concourait à faire de la passivité le principe même de notre défense nationale.

Pour moi, une telle orientation était aussi dangereuse que possible. J'estimais qu'au point de vue stratégique elle remettait à l'ennemi l'initiative en toute propriété. Au point de vue politique, je croyais qu'en affichant l'intention de maintenir nos armées à la frontière, on poussait l'Allemagne à agir contre les faibles, dès lors isolés : Sarre, pays rhénans, Autriche, Tchécoslovaquie, États baltes, Pologne, etc. ; qu'on détour-

nait la Russie de se lier à nous ; qu'on assurait à l'Italie que, quoi qu'elle fît, nous n'imposerions pas un terme à sa malveillance. Au point de vue moral, enfin, il me paraissait déplorable de donner à croire au pays qu'éventuellement la guerre devait consister, pour lui, à se battre le moins possible.

A vrai dire, la philosophie de l'action, l'inspiration et l'emploi des armées par l'État, les rapports du gouvernement et du commandement, m'occupaient depuis longtemps. A cet égard, j'avais déjà manifesté ma pensée par quelques publications : *la Discorde chez l'ennemi*, *le Fil de l'épée*, un certain nombre d'articles de revue. J'avais fait en public, par exemple à la Sorbonne, des conférences sur la conduite de la guerre. Mais, en janvier 1933, Hitler devenait le maître du Reich. Dès lors, les choses ne pouvaient que se précipiter. Faute que personne proposât rien qui répondît à la situation, je me sentis tenu d'en appeler à l'opinion et d'apporter mon propre projet. Mais, comme l'affaire risquait d'avoir des conséquences, il me fallait m'attendre à ce qu'un jour se posent sur moi les projecteurs de la vie publique. C'est avec peine que j'en pris mon parti après vingt-cinq ans passés sous les normes militaires.

Sous le titre : *Vers l'armée de métier*, je lançai mon plan et mes idées. Je proposais de créer d'urgence une armée de manœuvre et de choc, mécanique, cuirassée, formée d'un personnel d'élite, qui s'ajouterait aux grandes unités fournies par la mobilisation. En 1933, un article de la *Revue politique et parlementaire* me servit d'entrée en matière. Au printemps de 1934, je fis paraître le livre qui exposait les raisons et la conception de l'instrument qu'il s'agissait de construire.

Pourquoi? Traitant, d'abord, de la couverture de la France, je montrais que la géographie qui organise l'invasion de notre territoire par le nord et le nord-est, la nature du peuple allemand qui le porte aux grandes ambitions, le sollicite vers l'ouest et lui trace comme direction : Paris, à travers la Belgique, le caractère du peuple français qui l'expose à être surpris au début de chaque conflit, nous commandaient de tenir une fraction de nos forces toujours en éveil, prête à se déployer tout entière, à tout instant. « Nous ne pouvons, écrivais-je, nous en remettre, pour supporter le premier choc, à la défensive hâtive de formations mal assurées. Le moment est venu d'ajouter à la masse de nos réserves et de nos recrues, élément principal de la résistance nationale, mais lente à réunir et lourde à mettre en œuvre, un instrument

de manœuvre capable d'agir sans délai, c'est-à-dire permanent, cohérent, rompu aux armes. »

Ensuite, j'invoquais la technique. Depuis que la machine dominait l'ordre guerrier, comme le reste, la qualité de ceux qui avaient à mettre en œuvre les machines de guerre devenait un élément essentiel du rendement de l'outillage. Combien était-ce vrai, surtout pour les engins nouveaux : chars, avions, navires, que le moteur avait engendrés, qui allaient se perfectionnant à un rythme très rapide et qui ressuscitaient la manœuvre ! Je notais : « Il est de fait, dorénavant, que sur terre, sur mer et dans les airs, un personnel de choix, tirant le maximum d'un matériel extrêmement puissant et varié, possède sur des masses plus ou moins confuses une supériorité terrible. » Je citais Paul Valéry : « On verra se développer les entreprises d'hommes choisis, agissant par équipes, produisant en quelques instants, à une heure, dans un lieu imprévus, des événements écrasants. »

Abordant les conditions que la politique, à son tour, imposait à la stratégie, je constatais que celle-ci ne saurait se borner à la stricte défense du territoire puisque celle-là devait étendre son champ d'action au-delà des frontières. « Bon gré, mal gré, nous faisons partie d'un certain ordre établi dont tous les éléments se trouvent solidaires... Ce qu'il advient, par exemple, de l'Europe centrale et orientale, de la Belgique, de la Sarre, nous touche essentiellement... De combien de sang et de larmes payâmes-nous l'erreur du Second Empire qui laissa faire Sadowa sans porter l'armée sur le Rhin?... Nous devons donc être prêts à agir au dehors, à toute heure, en toute occasion. Comment, pratiquement, le faire, s'il faut, pour entreprendre quoi que ce soit, mobiliser nos réserves?... » Au surplus, dans la concurrence qui renaissait entre l'Allemagne et nous au point de vue de la puissance guerrière, nous ne pouvions manquer d'être distancés sur le terrain de la masse. Par contre, « étant donné nos dons d'initiative, d'adaptation, d'amour-propre, il ne tenait qu'à nous de l'emporter quant à la qualité. » Je concluais ce Pourquoi? comme suit : « Un instrument de manœuvre préventif et répressif, voilà de quoi nous devons nous pourvoir. »

Comment? Le moteur fournissait les éléments de la réponse ; « le moteur qui s'offre à porter ce que l'on veut, où il le faut, à toutes les vitesses et distances ;... le moteur qui, s'il est cuirassé, possède une telle puissance de feu et de choc que le rythme du combat s'accorde avec celui des évolutions. »

Partant de là, je fixais le but à atteindre : « Six divisions de ligne et une division légère, motorisées tout entières, blindées en partie, constitueront l'armée propre à créer l'événement.

La composition qu'il convenait de donner à cette armée était nettement précisée. Chacune des divisions de ligne devait comporter : une brigade blindée à deux régiments, l'un de chars lourds, l'autre de chars moyens, et un bataillon de chars légers ; une brigade d'infanterie, comprenant deux régiments et un bataillon de chasseurs et portée en véhicules tous terrains ; une brigade d'artillerie, pourvue de pièces tous-azimuts, formée de deux régiments servant respectivement des canons courts et des canons longs et complétée par un groupe de défense contre avions. Pour seconder ces trois brigades, la division aurait encore : un régiment de reconnaissance ; un bataillon du génie ; un bataillon de transmissions ; un bataillon de camouflage ; des services. La division légère, destinée à l'exploration et à la sûreté éloignée, serait dotée d'engins plus rapides. En outre, l'armée elle-même disposerait de réserves générales : chars et canons très lourds, génie, transmissions, camouflage. Enfin, une forte aviation d'observation, de chasse et d'assaut serait organiquement attachée à ce grand corps : un groupe pour chaque division, un régiment pour le tout, sans préjudice des actions d'ensemble que mènerait l'armée mécanique de l'air en conjugaison avec celles de l'armée mécanique au sol.

Mais, pour que l'armée de choc fût à même de tirer le meilleur rendement possible du matériel complexe et coûteux dont elle serait équipée, pour qu'elle puisse agir soudain, sur n'importe quel théâtre, sans attendre des compléments, ni procéder à des apprentissages, il faudrait la composer d'un personnel professionnel. Effectif total : 100 000 hommes. La troupe serait donc formée d'engagés. Servant six ans dans le corps d'élite, ils se trouveraient, pendant ce temps, façonnés par la technique, l'émulation, l'esprit de corps. Ils fourniraient, ensuite, des cadres aux contingents et aux réserves.

Alors, était décrit l'emploi de ce bélier stratégique pour la rupture d'une résistance bien établie. Mise en place effectuée à l'improviste, en une seule nuit, ce que rendraient possible la motorisation de tous les éléments, leur capacité d'évoluer dans tous les terrains, l'utilisation du camouflage actif et passif. Attaque déclenchant 3 000 chars, disposés en plusieurs échelons sur un front moyen de 50 kilomètres, suivis et appuyés de près par l'artillerie décentralisée, rejoints sur les

objectifs successifs par les fantassins portés avec leurs moyens de feu et d'organisation du sol, le tout étant articulé en deux ou trois corps d'armée, éclairé et soutenu par l'aviation propre aux divisions et à l'armée. Progression de tout le système atteignant normalement une cinquantaine de kilomètres au cours d'une journée de bataille. Après quoi et si l'adversaire persistait à opposer une résistance continue, regroupement général, soit pour élargir latéralement la brèche, soit pour reprendre l'effort vers l'avant, soit pour tenir le terrain conquis.

Mais, une fois la muraille percée, de plus vastes perspectives pourraient, soudain, se découvrir. L'armée mécanique déploierait, alors, l'éventail de l'exploitation. J'écrivais, à ce sujet : « Souvent, le succès remporté, on se hâtera d'en cueillir les fruits et de pousser dans la zone des trophées. On verra l'exploitation devenir une réalité, quand elle n'était plus qu'un rêve... Alors, s'ouvrira le chemin des grandes victoires, de celles qui, par leurs effets profonds et rapidement étendus, provoquent chez l'ennemi un ébranlement général, comme la rupture d'un pilier fait, quelquefois, crouler la cathédrale... On verra des troupes rapides courir au loin derrière l'ennemi, frapper ses points sensibles, bouleverser son dispositif... Ainsi, sera restaurée cette extension stratégique des résultats d'ordre tactique qui constituait, jadis, la fin suprême et comme la noblesse de l'art... » Mais le peuple et l'État adverses, à un certain point de détresse et dans l'anéantissement de l'appareil de leur défense, pourraient, eux-mêmes, s'effondrer.

D'autant plus et d'autant plus vite que « cette aptitude à la surprise et à la rupture se conjuguait parfaitement bien avec les propriétés, désormais essentielles, des aviations de combat ». J'évoquais l'armée de l'air préparant et prolongeant par ses bombardements les opérations menées au sol par l'armée mécanique et, réciproquement, celle-ci conférant, par l'irruption dans les zones ravagées, une utilité stratégique immédiate aux actions destructrices des escadres aériennes.

Une si profonde évolution de l'art exigeait celle du commandement. Ayant mis en relief le fait que, désormais, la radiophonie donnait le moyen de relier entre eux les éléments de l'armée future, je terminais l'ouvrage en montrant quels procédés le commandement devait employer pour mener l'instrument nouveau. Pour les chefs, il ne s'agirait plus de

diriger, par ordres anonymes, à partir de postes enterrés, une lointaine matière humaine. Au contraire, la présence, le coup d'œil, l'exemple, redeviendraient essentiels au milieu du drame mouvant, rempli d'aléas imprévus et d'occasions instantanées, que serait le combat des forces mécaniques. La personnalité du chef importerait beaucoup plus que les recettes codifiées. « Serait-ce pas tant mieux, demandais-je, si l'évolution devait ainsi favoriser l'élévation de ceux qui, dans les heures tragiques, où la rafale balaie les conventions et les habitudes, se trouvent seuls debout et, par là, nécessaires? »

Pour finir, j'en appelais à l'État. Pas plus qu'aucun autre corps, l'armée, en effet, ne se transformerait d'elle-même. Or, le corps spécialisé devant amener de profonds changements dans l'institution militaire, en même temps que dans la technique et la politique de la guerre, c'était aux pouvoirs publics qu'il incombait de le créer. Certes, il y faudrait, cette fois encore, un Louvois ou un Carnot. D'autre part, une pareille réforme ne pouvait être qu'une partie d'un tout, un élément dans l'effort de rénovation du pays. « Mais, si cette refonte nationale devait commencer par l'armée, il n'y aurait là rien que de conforme à l'ordre naturel des choses. Alors, dans le dur travail qui doit rajeunir la France, son armée lui servira de recours et de ferment. Car l'épée est l'axe du monde et la grandeur ne se divise pas. »

Pour dresser ce projet d'ensemble, j'avais, naturellement, mis à profit les courants d'idées déclenchés à travers le monde par l'apparition du moteur combattant. Le général Estienne, apôtre et premier Inspecteur des chars, imaginait, dès 1917, d'en faire agir un bon nombre à grande distance en avant de ceux qui accompagnaient l'infanterie. C'est pour cela qu'à la fin de 1918, d'énormes engins de 60 tonnes commençaient à sortir des usines. Mais l'armistice avait arrêté la fabrication et confiné la théorie dans la formule de l' « action d'ensemble » complétant celle de l' « accompagnement ». Les Anglais, qui s'étaient montrés des précurseurs en engageant le Royal Tank Corps, à Cambrai en 1917, dans une action massive et profonde, continuaient à nourrir la conception du combat autonome de détachements cuirassés, conception dont le général Fuller et M. Liddell Hart étaient les protagonistes. En France, en 1933, le commandement, réunissant au camp de Suippes des éléments épars, mettait à l'essai un embryon de division légère pour la sûreté et la découverte.

D'autres voyaient plus large encore. Le général von Seeckt, dans son ouvrage : *Pensées d'un soldat*, paru en 1929, évoquait les possibilités qu'une armée de qualité, — sous-entendu la Reichswehr de 100 000 hommes servant à long terme, — possédait par rapport à des masses sans cohésion, — dans son esprit, celles des Français. Le général italien Douhet, calculant les effets que les bombardements aériens pourraient produire sur les centres de l'industrie et de la vie, jugeait l'armée de l'air capable d'emporter, à elle seule, la décision. Enfin, le « Plan maximum », soutenu à Genève par M. Paul-Boncour en 1932, proposait d'attribuer à la Société des Nations une force professionnelle, disposant de tous les chars et de tous les avions d'Europe et qui serait chargée de la sécurité collective. Mon plan visait à bâtir en un tout et pour le compte de la France ces vues fragmentaires mais convergentes.

L'ouvrage souleva, d'abord, de l'intérêt mais point d'émotion. Tant que *Vers l'armée de métier* parut n'être qu'un livre remuant des idées dont la hiérarchie userait à son gré, on voulut bien y voir une originale théorie. Il ne venait à l'esprit de personne que notre organisation militaire pût en être modifiée. Si j'avais eu l'impression que rien ne pressait, en effet, j'aurais pu m'en tenir à faire valoir ma thèse dans les milieux spécialisés, comptant que, l'évolution aidant, mes arguments feraient leur chemin. Mais Hitler, lui, n'attendait pas.

Dès octobre 1933, il rompait avec la Société des Nations et prenait, d'office, sa liberté d'action en matière d'armements. Les années 1934 et 1935 voyaient le Reich déployer un immense effort de fabrication et de recrutement. Le régime national-socialiste affichait sa volonté de briser le traité de Versailles en conquérant le « Lebensraum ». Il fallait à cette politique un appareil militaire offensif. Certes, Hitler préparait la levée en masse. Peu après son avènement, il instaurait le service du travail et, ensuite, la conscription. Mais, en outre, il avait besoin d'un instrument d'intervention pour trancher les nœuds gordiens, à Mayence, à Vienne, à Prague, à Varsovie, et pour que la lance germanique, pourvue d'une pointe aiguisée, fût en mesure de pénétrer d'un seul coup au cœur de la France.

Les renseignés, d'ailleurs, n'ignoraient pas que le Führer entendait imprimer sa marque à la nouvelle armée allemande ; qu'il écoutait volontiers les officiers naguère groupés autour du général von Seeckt, tels Keitel, Rundstedt, Guderian,

partisans de la manœuvre, de la vitesse, de la qualité et, de ce fait, orientés vers les forces mécaniques ; qu'enfin, adoptant les théories de Gœring, il voulait une aviation dont l'action pût être directement liée à la bataille terrestre. Je fus, bientôt, avisé que lui-même s'était fait lire mon livre, dont ses conseillers faisaient cas. En novembre 1934, on apprit que le Reich créait les trois premières Panzerdivisions. Un ouvrage, publié à cette époque par le colonel Nehring, de l'état-major de la Wehrmacht, spécifiait qu'elles auraient une composition pour ainsi dire identique à celle que je proposais pour nos futures divisions cuirassées. En mars 1935, Gœring annonçait que le Reich était en train de se donner une puissante armée de l'air et que celle-ci comprendrait, outre beaucoup de chasseurs, de nombreux bombardiers et une forte aviation d'assaut. D'ailleurs, bien que ces mesures fussent autant de violations flagrantes des traités, le monde libre se bornait à y opposer la protestation platonique de la Société des Nations.

Il m'était insupportable de voir l'ennemi du lendemain se doter des moyens de vaincre, tandis que la France en restait privée. Pourtant, dans l'incroyable apathie où était plongée la nation, aucune voix autorisée ne s'élevait pour réclamer qu'on fît le nécessaire. L'enjeu était tel qu'il ne me parut pas permis de me réserver, si minces que fussent mon importance et ma notoriété. La responsabilité de la défense nationale incombait aux pouvoirs publics. Je décidai de porter le débat devant eux.

Je fis, d'abord, alliance avec André Pironneau, rédacteur en chef de *l'Écho de Paris*, puis directeur de *l'Époque*. Il prit à tâche de faire connaître le projet d'armée mécanique et de tenir le pouvoir en haleine par l'aiguillon d'un grand organe de presse. Liant sa campagne à l'actualité, André Pironneau publia quarante articles de fond qui rendirent le sujet familier. Chaque fois que les événements tournaient l'attention du public vers la défense nationale, mon amical collaborateur démontrait dans son journal la nécessité de créer le corps spécialisé. Comme on savait que l'Allemagne portait l'essentiel de son effort d'armement sur les engins d'attaque et d'exploitation, Pironneau poussait les cris d'alarme qu'ailleurs l'indifférence étouffait obstinément. Il prouva, à vingt reprises, que la masse cuirassée allemande, appuyée par l'aviation, pourrait faire crouler soudain notre défense et jeter dans notre peuple une panique qu'il ne surmonterait pas.

Tandis qu'André Pironneau faisait sa bonne besogne, d'autres journalistes et critiques posaient, tout au moins, la question. Tels : Rémy Roure et le général Baratier, dans *le Temps*, Pierre Bourget, les généraux de Cugnac et Duval dans *le Journal des Débats*, Émile Buré et Charles Giron dans *l'Ordre*, André Lecomte dans *l'Aube*, le colonel Émile Mayer, Lucien Nachin, Jean Auburtin, dans diverses revues, etc. Cependant, le bloc des faits acquis était trop compact pour qu'on pût l'entamer à coups d'articles de presse. Il fallait faire saisir du problème les instances politiques du pays.

M. Paul Reynaud me parut, par excellence, qualifié pour cette entreprise. Son intelligence était de taille à en embrasser les raisons ; son talent, à les faire valoir ; son courage, à les soutenir. En outre, tout notoire qu'il fût, M. Paul Reynaud donnait l'impression d'être un homme qui avait son avenir devant soi. Je le vis, le convainquis et, désormais, travaillai avec lui.

A la tribune de la Chambre des députés, il fit, le 15 mars 1935, une intervention saisissante, montrant pourquoi et comment notre organisation militaire devait être complétée par une armée mécanique de qualité. Peu après, comme le gouvernement demandait le vote des deux ans, M. Paul Reynaud, tout en donnant son accord, déposa une proposition de loi tendant à « la création immédiate d'un corps spécialisé de six divisions de ligne, une division légère, des réserves générales et des services, formé de militaires servant par contrat et qui devrait être complètement mis sur pied au plus tard le 15 avril 1940 ». Pendant trois ans, M. Paul Reynaud affirma sa position par plusieurs discours qui remuèrent profondément la pâte parlementaire, par un ouvrage intitulé : *le Problème militaire français*, par de vigoureux articles et interviews, enfin par des entretiens sur le sujet avec des politiques et des militaires importants. Ainsi prenait-il la figure d'un homme d'État novateur et résolu, naturellement désigné pour exercer le pouvoir en cas de difficultés graves.

Comme je croyais bon que la mélodie fût jouée sur des instruments divers, je m'appliquai à mettre d'autres hommes publics dans le jeu. M. Le Cour Grandmaison, séduit par ce qui, dans l'armée de métier, répondait à nos traditions, s'en fit noblement l'apôtre. Trois députés de gauche : Philippe Serre, Marcel Déat, Léo Lagrange, dont le talent convenait pour mettre en relief le côté révolutionnaire de l'inno-

vation, acceptèrent d'entrer en ligne. Le premier le fit, en effet, et d'une manière si brillante qu'il prit rang de grand orateur et, peu après, entra au gouvernement. Le second, sur les dons de qui je comptais particulièrement, fut, après son échec aux élections de 1936, attiré dans une voie opposée. Le troisième se trouva empêché, par le parti dont il était membre, d'affirmer ses convictions. Mais, bientôt, des hommes aussi considérables que M. Paul-Boncour à la Chambre et le Président Millerand au Sénat me firent entendre qu'ils étaient, à leur tour, favorables à la réforme.

Cependant, les organismes officiels et leurs soutiens officieux, plutôt que de reconnaître d'évidentes nécessités et d'accepter le changement, quitte à en aménager la formule et les modalités, s'accrochèrent au système en vigueur. Malheureusement, ils le firent d'une manière si catégorique qu'ils se fermèrent à eux-mêmes la voie de la résipiscence. Pour combattre la conception de l'armée mécanique, ils s'appliquèrent à la défigurer. Pour contredire l'évolution technique, ils s'employèrent à la contester. Pour résister aux événements, ils affectèrent de les ignorer. Je vérifiai, à cette occasion, que la confrontation des idées, dès lors qu'elle met en cause les errements accoutumés et les hommes en place, revêt le tour intransigeant des querelles théologiques.

Le général Debeney, glorieux commandant d'armée de la grande guerre, qui, en 1927, en sa qualité de Chef d'état-major général, avait élaboré les lois d'organisation militaire, condamnait formellement le projet. Dans *la Revue des Deux Mondes*, il exposait avec autorité que tout conflit européen serait tranché, en définitive, sur notre frontière du nord-est et que le problème consistait à tenir solidement celle-ci. Il ne voyait donc rien à changer aux lois, ni à la pratique, insistant seulement pour que l'on renforçât le système qui en était issu. Le général Weygand intervenait à son tour dans la même *Revue des Deux Mondes*. Admettant, a priori, que ma conception séparerait l'armée en deux tronçons : « A aucun prix, deux armées ! » protestait-il. Quant au rôle que j'assignais au corps spécialisé, il n'en niait pas l'intérêt, mais affirmait qu'il pouvait être rempli par des éléments déjà constitués : « Nous avons, expliquait-il, une réserve mécanisée, motorisée et montée. Rien n'est à créer, tout existe. » Le 4 juillet 1939, parlant en public à Lille, le général Weygand devait proclamer encore qu'à son avis il ne nous manquait rien.

Le maréchal Pétain crut devoir entrer en ligne. Il le fit dans une préface au livre du général Chauvineau : *Une invasion est-elle encore possible?* Le Maréchal y professait que les chars et les avions ne modifiaient pas les données de la guerre et que l'élément principal de la sécurité française était le front continu étayé par la fortification. *Le Figaro* publiait, sous la signature de Jean Rivière, une série d'articles inspirés et rassurants : *Les chars ne sont pas invincibles*, *La faiblesse des chars*, *Quand les hommes politiques s'égarent*, etc. Dans *le Mercure de France*, un général « Trois étoiles » rejetait le principe même de la motorisation : « Les Allemands, déclarait-il, étant naturellement offensifs, doivent naturellement avoir des Panzerdivisions. Mais la France, pacifique et défensive, ne peut être que contre-motorisatrice. »

D'autres critiques usaient de la raillerie. Celui d'une grande revue littéraire écrivait : « On est gêné pour apprécier, avec la courtoisie qu'on voudrait, des idées qui avoisinent l'état de délire. Disons simplement que M. de Gaulle a été devancé, il y a nombre d'années, par le père Ubu, qui était grand tacticien, lui aussi, avec des idées modernes. « Comme nous serons de retour de Pologne, disait-il, nous imaginerons, au moyen de notre science en physique, une machine à vent pour transporter toute l'armée. »

Si le conformisme du parti de la conservation se montrait foncièrement hostile, celui du parti du mouvement n'était pas mieux disposé. Léon Blum, dans *le Populaire* de novembre-décembre 1934, exprimait sans ménagements l'aversion et l'inquiétude que lui inspirait mon plan. En plusieurs articles : *Soldats de métier et armée de métier*, *Vers l'armée de métier?*, *A bas l'armée de métier!*, il se dressait, lui aussi, contre le corps spécialisé. Il le faisait, non point en invoquant l'intérêt de la défense nationale, mais au nom d'une idéologie qu'il intitulait démocratique et républicaine, et qui, dans ce qui était militaire, voulait traditionnellement voir une menace pour le régime. Léon Blum jetait donc l'anathème contre un corps de professionnels, dont, à l'en croire, la composition, l'esprit, les armes, mettraient automatiquement la République en danger.

Ainsi étayées à droite et à gauche, les instances officielles se refusèrent à tout changement. Le projet de M. Paul Reynaud fut rejeté par la commission de l'armée de la Chambre. Le rapport, présenté à ce sujet par M. Senac et rédigé avec la collaboration directe de l'état-major de l'armée, concluait

que la réforme proposée « était inutile, non souhaitable, et qu'elle avait contre elle la logique et l'Histoire. » A la tribune de l'assemblée, le général Maurin, ministre de la Guerre, répondait aux orateurs favorables au corps de manœuvre : « Quand nous avons consacré tant d'efforts à construire une barrière fortifiée, croit-on que nous serions assez fous pour aller, en avant de cette barrière, à je ne sais quelle aventure? » Il ajoutait : « Ce que je vous dis là, c'est la pensée du gouvernement qui, tout au moins en ma personne, connaît parfaitement le plan de guerre. » Ces paroles, qui réglaient le sort du corps spécialisé, prévenaient, en même temps, les bons entendeurs d'Europe que, quoi qu'il advînt, la France n'entreprendrait rien d'autre que de garnir la ligne Maginot.

Comme il était à prévoir, la réprobation ministérielle s'étendait à ma personne. Toutefois, ce fut par éclats épisodiques, non par formelle condamnation. C'est ainsi qu'à l'Élysée, à la fin d'une séance du Conseil supérieur de la défense nationale dont j'assurais le secrétariat, le général Maurin m'interpella vivement : « Adieu, de Gaulle! Là où je suis, vous n'avez plus votre place! » Dans son cabinet, il criait à des visiteurs qui lui parlaient de moi : « Il a pris un porte-plume : Pironneau, et un phonographe : Paul Reynaud. Je l'enverrai en Corse! » Cependant, tout en faisant gronder le tonnerre, le général Maurin eut la hauteur d'âme de ne pas le lancer. Peu après, M. Fabry, qui le remplaçait rue Saint-Dominique, et le général Gamelin, qui succédait au général Weygand comme Chef d'état-major général tout en restant à la tête de l'état-major de l'armée, adoptèrent à l'égard du projet la politique négative de leurs prédécesseurs et, vis-à-vis de moi, la même attitude gênée et irritée.

Au fond, les hommes responsables, tout en maintenant le *statu quo*, ne laissaient pas d'être secrètement sensibles à mes raisons. Ils étaient, d'ailleurs, trop avertis pour ajouter entièrement foi à leurs propres objections. Quand ils déclaraient excessives les idées que je répandais au sujet des possibilités de la force mécanique, ils n'en étaient pas moins inquiets devant celle que se forgeait le Reich. Quand ils prétendaient suppléer aux sept divisions de choc par autant de grandes unités ordinaires de type défensif et quand ils appelaient celles-ci : motorisées, parce qu'elles seraient transportées en camions, ils savaient, mieux que personne, qu'il y avait là, simplement, un jeu de mots. Quand ils alléguaient qu'en adoptant le corps spécialisé on couperait notre armée en

deux, ils affectaient de méconnaître que le service de deux ans, voté depuis qu'avait paru mon livre, permettait, au besoin, d'introduire dans le corps d'élite une certaine proportion de soldats du contingent ; qu'il existait une marine, une aviation, une armée coloniale, une armée d'Afrique, une gendarmerie, une garde mobile, qui étaient spécialisées, sans dommage pour la cohésion de l'ensemble ; enfin, que ce qui fait l'unité des diverses forces nationales, c'est non pas l'identité de leur matériel et de leur personnel mais le fait de servir la même patrie, sous les mêmes lois, autour du même drapeau.

C'était donc avec chagrin que je voyais ces hommes éminents se faire, en vertu d'une sorte de loyalisme à l'envers, non point des guides exigeants, mais des porte-parole rassurants. Pourtant, sous leur apparente conviction, je sentais leur nostalgie des horizons qui leur étaient ouverts. Premier épisode d'une longue série d'événements, où une part de l'élite française, condamnant chacun des buts que je serais amené à poursuivre, mais, au fond d'elle-même, désolée de s'en tenir à l'impuissance, m'accorderait, à travers ses blâmes, le triste hommage de ses remords.

Le destin suivait son cours. Hitler, sachant maintenant à quoi s'en tenir sur notre compte, ouvrait la série des coups de force. Déjà, en 1935, à l'occasion du plébiscite de la Sarre, il avait créé une atmosphère si menaçante que le gouvernement français abandonnait la partie avant qu'elle ne fût jouée et qu'ensuite les Sarrois, attirés et intimidés par le déchaînement germanique, votaient en masse pour le III[e] Reich. Mussolini, de son côté, bravant les sanctions de Genève grâce à l'appui du ministère Laval et à la tolérance du cabinet Baldwin, passait à la conquête de l'Éthiopie. Soudain, le 7 mars 1936, l'armée allemande franchit le Rhin.

Le traité de Versailles interdisait aux troupes du Reich l'accès des territoires de la rive gauche, que l'accord de Locarno avait, en outre, neutralisés. En droit strict, nous pouvions les réoccuper, dès lors que l'Allemagne reniait sa signature. Si le corps spécialisé avait existé, ne fût-ce qu'en partie, avec ses engins rapides et son personnel prêt à marcher sur l'heure, la force naturelle des choses l'aurait, du coup, porté sur le Rhin. Comme nos alliés, Polonais, Tchèques, Belges, étaient prêts à nous soutenir et les Anglais engagés d'avance, Hitler eût certainement reculé. Il était, en effet, au début de son effort d'armement et encore hors d'état d'affronter un conflit généralisé. Mais, pour lui, un tel échec, infligé par la France,

à cette époque, sur ce terrain, risquait d'avoir, dans son propre pays, des conséquences désastreuses. En jouant un pareil jeu, il pouvait, d'un seul coup, tout perdre.

Il gagna tout. Notre organisation, la nature de nos moyens, l'esprit même de notre défense nationale, sollicitèrent vers l'inaction un pouvoir qui n'y était que trop porté et nous empêchèrent de marcher. Puisque nous n'étions prêts qu'à tenir notre frontière en nous interdisant à nous-mêmes de la franchir en aucun cas, il n'y avait pas à attendre une riposte de la France. Le Führer en était sûr. Le monde entier le constata. Le Reich, au lieu de se voir contraint de retirer ses troupes aventurées, les établit, sans coup férir, dans tout le territoire rhénan, au contact immédiat de la France et de la Belgique. Dès lors, M. Flandin, ministre des Affaires étrangères, pouvait bien, l'âme ulcérée, se rendre à Londres pour s'informer des intentions de l'Angleterre ; M. Sarraut, Président du Conseil, pouvait bien déclarer que le gouvernement de Paris « n'admettrait pas que Strasbourg fût à portée de canon allemand » ; la diplomatie française pouvait bien obtenir de la Société des Nations un blâme de principe pour Hitler, ce n'étaient là que gestes et mots en face du fait accompli.

A mon sens, l'émotion que l'événement provoqua dans l'opinion pouvait être salutaire. Les pouvoirs publics étaient en mesure d'en profiter pour combler de mortelles lacunes. Bien qu'on fût absorbé, en France, par les élections et par la crise sociale qui les suivit, tout le monde se trouvait d'accord pour renforcer la défense du pays. Si l'effort était porté sur la création de l'instrument qui nous manquait, l'essentiel pouvait être sauvé. Il n'en fut rien. Les crédits militaires considérables, ouverts en 1936, furent employés à compléter le système existant, mais non à le modifier.

J'avais eu, pourtant, quelque espoir. Dans le grand trouble qui agitait, alors, la nation et que la politique encadrait dans une combinaison électorale et parlementaire intitulée : front populaire, il y avait, me semblait-il, l'élément psychologique qui permettait de rompre avec la passivité. Il n'était pas inconcevable qu'en présence du national-socialisme triomphant à Berlin, du fascisme régnant à Rome, du phalangisme approchant de Madrid, la République française voulût, tout à la fois, transformer sa structure sociale et réformer sa force militaire. Au mois d'octobre, Léon Blum, Président du Conseil, m'invita à venir le voir. Il se trouva que notre entretien eut lieu l'après-midi même du jour où le roi des Belges avait

déclaré mettre fin à l'alliance avec la France et avec l'Angleterre. Le roi alléguait que, si son pays était attaqué par l'Allemagne, cette alliance ne le protégerait pas. « En effet, proclamait-il, étant donné les possibilités des forces mécaniques modernes, nous serions seuls, en tout état de cause. »

Avec chaleur, Léon Blum m'assura de l'intérêt qu'il portait à mes idées. « Pourtant, lui dis-je, vous les avez combattues. » — « On change d'optique, répondit-il, quand on devient chef du gouvernement. » Nous parlâmes, d'abord, de ce qui se passerait si, comme il fallait le prévoir, Hitler marchait sur Vienne, sur Prague ou sur Varsovie. « C'est très simple, fis-je observer. Suivant l'ambiance, nous rappellerons nos disponibles ou nous mobiliserons nos réserves. Alors, regardant par les créneaux de nos ouvrages, nous assisterons passivement à l'asservissement de l'Europe. » — « Eh ! quoi? s'écria Léon Blum, voudriez-vous que nous portions un corps expéditionnaire en Autriche, en Bohême, en Pologne? » — « Non ! dis-je. Mais, si la Wehrmacht s'avance le long du Danube ou de l'Elbe, que n'irions-nous au Rhin? Tandis qu'elle déboucherait sur la Vistule, pourquoi n'entrerions-nous pas dans la Ruhr? Au reste, le fait seul que nous serions capables de ces ripostes empêcherait, sans doute, les agressions. Mais notre actuel système nous interdit de bouger. Au contraire, le corps cuirassé nous y déterminerait. N'est-il pas vrai qu'un gouvernement peut trouver quelque soulagement à se sentir orienté d'avance? » Le Président du Conseil en convint de bonne grâce, mais déclara : « Il serait, certes, déplorable que nos amis d'Europe centrale et orientale soient, momentanément, submergés. Toutefois, en dernier ressort, rien ne serait fait, pour Hitler, tant qu'il ne nous aurait pas abattus. Comment y parviendrait-il? Vous conviendrez que notre système, mal conforme pour l'attaque, est excellent pour la défense. »

Je démontrai qu'il n'en était rien. Rappelant la déclaration publiée le matin par Léopold III, je fis remarquer que c'était l'infériorité où nous plaçait, par rapport aux Allemands, l'absence d'un corps d'élite mécanique qui nous coûtait l'alliance belge. Le chef du gouvernement ne le contesta pas, bien qu'il pensât que l'attitude de Bruxelles n'eût pas seulement des motifs stratégiques. « En tout cas, dit-il, notre front défensif et nos ouvrages fortifiés protégeraient notre territoire. » — « Rien n'est moins sûr, lui répondis-je. Déjà, en 1918, il n'y avait plus de front inviolable. Or, quels progrès

ont fait, depuis, les chars et les avions! Demain, l'action concentrée d'un nombre suffisant d'engins sera susceptible de rompre, dans un secteur choisi, n'importe quelle barrière défensive. Une fois la brèche ouverte, les Allemands seront en mesure de pousser, loin derrière nos lignes, une masse rapide et cuirassée appuyée par leur armée de l'air. Si nous en avons autant, tout pourra être réparé. Sinon, tout sera perdu. »

Le Président du Conseil me déclara que le gouvernement, approuvé par le Parlement, avait décidé d'engager, en dehors du budget ordinaire, de grandes dépenses pour la défense nationale et qu'une part importante des crédits devait être consacrée aux chars et à l'aviation. J'appelai son attention sur le fait que, parmi les avions dont la construction était prévue, presque tous seraient destinés à l'interception et non à l'attaque. Quant aux chars, il s'agissait, pour les neuf dixièmes, de « Renault » et de « Hotchkiss » du type 1935, modernes dans leur genre, mais lents, lourds, armés de petits canons courts, faits pour accompagner le combat de l'infanterie, mais pas du tout pour constituer un ensemble autonome de grandes unités. Au reste, on n'y songeait pas. Notre organisation resterait donc ce qu'elle était. « Nous allons, remarquai-je, construire autant d'engins et dépenser autant d'argent qu'il en faudrait pour l'armée mécanique et nous n'aurons pas cette armée. » — « L'emploi des crédits affectés au département de la Guerre, observa le Président, est l'affaire de M. Daladier et du général Gamelin. » — « Sans doute, répondis-je. Permettez-moi, cependant, de penser que la défense nationale incombe au gouvernement. »

Pendant notre conversation, le téléphone avait sonné dix fois, détournant l'attention de Léon Blum sur de menues questions parlementaires ou administratives. Comme je prenais congé et qu'on l'appelait encore, il fit un grand geste las. « Voyez, dit-il, s'il est facile au chef du gouvernement de se tenir au plan que vous tracez quand il ne peut rester cinq minutes avec la même idée! »

J'appris bientôt que le Président du Conseil, quoique frappé par notre entretien, n'ébranlerait pas les colonnes du temple et que l'on appliquerait, tel quel, le plan prévu antérieurement. Désormais, notre chance d'équilibrer, en temps voulu, la force nouvelle du Reich me semblait fort compromise. J'étais convaincu, en effet, que le caractère d'Hitler, sa doctrine, son âge, l'impulsion même qu'il avait donnée au peuple allemand, ne lui permettaient pas d'attendre. Les choses

iraient, maintenant, trop vite pour que la France rattrapât son retard, ses dirigeants l'eussent-ils voulu.

Le 1er mai 1937, défilait, à travers Berlin, une Panzerdivision complète, survolée par des centaines d'avions. L'impression produite sur les spectateurs et, d'abord, sur M. François-Poncet, ambassadeur de France, et sur nos attachés militaires fut celle d'une force que rien, sauf une force semblable, ne pourrait arrêter. Mais leurs rapports ne firent pas modifier les dispositions prises par le gouvernement de Paris. Le 11 mars 1938, Hitler réalisait l'Anschluss. Il lançait sur Vienne une division mécanique, dont le seul aspect ralliait le consentement général et avec laquelle, le soir même, il entrait triomphalement dans la capitale autrichienne. En France, loin de tenir compte de cette rude démonstration, on s'appliqua à rassurer le public par la description ironique des pannes subies par quelques chars allemands au cours de cette marche forcée. On ne se laissait pas davantage éclairer par les leçons de la guerre civile espagnole, où les tanks italiens et les avions d'assaut allemands, si réduit que fût leur nombre, jouaient le rôle principal dans tout combat où ils paraissaient.

En septembre, le Führer, avec la complicité de Londres, puis de Paris, exécutait la Tchécoslovaquie. Trois jours avant Munich, le chancelier du Reich, parlant au Palais des Sports de Berlin, avait mis les points sur les i, au milieu des rires de joie et des hourras d'enthousiasme. « Maintenant, criait-il, je puis avouer publiquement ce que, déjà, vous savez tous. Nous avons réalisé un armement tel que le monde n'en a jamais vu ! » Le 15 mars 1939, il arrachait au Président Hacha l'abdication définitive et entrait à Prague le même jour. Après quoi, dès le 1er septembre, il se lançait sur la Pologne. Dans ces actes successifs d'une seule et même tragédie, la France jouait le rôle de la victime qui attend son tour.

Pour moi, j'assistais à ces événements sans surprise, mais non sans douleur. Après avoir, en 1937, participé aux travaux du Centre des Hautes Études Militaires, j'avais reçu le commandement du 507e Régiment de chars, à Metz. Mes obligations de colonel et mon éloignement de Paris me privaient des facilités et des contacts nécessaires pour soutenir ma grande querelle. D'autre part, M. Paul Reynaud était entré au printemps de 1938, dans le cabinet Daladier, avec la charge de la Justice, puis celle des Finances. Outre que la solidarité ministérielle le liait, dorénavant, le rétablissement de notre équilibre économique et monétaire constituait une tâche

si pressante qu'elle absorbait le ministre. Surtout, l'obstination montrée par le pouvoir à cultiver un système militaire statique pendant que le dynamisme allemand se déployait sur l'Europe, l'aveuglement d'un régime qui poursuivait ses jeux absurdes en face d'un Reich prêt à bondir sur nous, la stupidité des badauds qui acclamaient l'abandon de Munich, n'étaient, en vérité, que les effets d'un profond renoncement national. A cela, je ne pouvais rien. Toutefois, en 1938, sentant se lever la tempête, je publiai *la France et son armée*. J'y montrais comment, de siècle en siècle, l'âme et le sort du pays se reflètent constamment au miroir de son armée ; ultime avertissement que, de ma modeste place, j'adressais à la patrie à la veille du cataclysme.

Quand, en septembre 1939, le gouvernement français, à l'exemple du cabinet anglais, accepta d'entrer dans le conflit déjà commencé en Pologne, je n'eus pas le moindre doute qu'il le faisait avec l'illusion qu'en dépit de l'état de guerre on ne se battrait pas à fond. Comme commandant des chars de la 5e Armée, en Alsace, c'est sans aucun étonnement que je vis nos forces mobilisées s'établir dans la stagnation, tandis que la Pologne était foudroyée en deux semaines par les Panzerdivisions et les escadres aériennes. Il est vrai que l'intervention soviétique hâtait l'écrasement des Polonais. Mais, dans l'attitude de Staline, faisant, tout à coup, cause commune avec Hitler, on discernait sa conviction que les Français resteraient immobiles, qu'ainsi le Reich avait les mains libres et qu'il était préférable de partager avec lui la proie, plutôt que d'être la sienne. Tandis que les forces ennemies se trouvaient, presque en totalité, employées sur la Vistule, nous ne faisions rien, en effet, à part quelques démonstrations, pour nous porter sur le Rhin. Nous ne faisions rien, non plus, pour mettre l'Italie hors de cause en lui donnant le choix entre l'invasion française et la cession de gages de sa neutralité. Nous ne faisions rien, enfin, pour réaliser tout de suite la jonction avec la Belgique en gagnant Liège et le canal Albert.

Encore, l'école dirigeante voulait-elle voir dans cet attentisme une fructueuse stratégie. A la radio, les gouvernants, en premier lieu le Président du Conseil, et, dans la presse, maints notables, s'appliquaient à faire valoir les avantages de l'immobilité, grâce à laquelle, disaient-ils, nous maintenions sans pertes l'intégrité du territoire. M. Brisson, directeur du *Figaro*, s'informant de mon opinion au cours d'une visite qu'il me faisait à Wangenbourg et m'entendant regretter

la passivité de nos forces, s'exclamait : « Ne voyez-vous pas que nous avons, d'ores et déjà, gagné la Marne blanche? » Passant à Paris, en janvier, et dînant rue de Rivoli chez M. Paul Reynaud, j'y rencontrai Léon Blum. « Quels sont vos pronostics? » me dit celui-ci. — « Le problème, répondis-je, est de savoir si, au printemps, les Allemands attaqueront vers l'Ouest pour prendre Paris ou vers l'Est pour atteindre Moscou. » — « Y pensez-vous? s'étonna Léon Blum. Les Allemands attaquer à l'Est? Mais pourquoi iraient-ils se perdre dans les profondeurs des terres russes? Attaquer à l'Ouest? Mais que pourraient-ils faire contre la ligne Maginot? » Le Président Lebrun visitant la 5e Armée, je lui présentai mes chars. « Vos idées me sont connues, me dit-il aimablement. Mais, pour que l'ennemi les applique, il semble bien qu'il soit trop tard. »

C'est pour nous qu'il était trop tard. Le 26 janvier, toutefois, je tentai un dernier effort. Aux 80 principales personnalités du gouvernement, du commandement, de la politique, j'adressai un mémorandum destiné à les convaincre que l'ennemi prendrait l'offensive avec une force mécanique, terrestre et aérienne, très puissante ; que, de ce fait, notre front pouvait être, à tout moment, franchi ; que, faute de disposer nous-mêmes d'éléments de riposte équivalents, nous risquions fort d'être anéantis ; qu'il fallait décider, tout de suite, la création de l'instrument voulu ; que, tout en poussant les fabrications nécessaires, il était urgent de réunir, en un corps de réserve mécanique, celles des unités existantes ou en cours de formation qui, à la rigueur, pouvaient y figurer.

Je concluais : « A aucun prix, le peuple français ne doit tomber dans l'illusion que l'immobilité militaire actuelle serait conforme au caractère de la guerre en cours. C'est le contraire qui est vrai. Le moteur confère aux moyens de destruction modernes une puissance, une vitesse, un rayon d'action, tels que le conflit présent sera, tôt ou tard, marqué par des mouvements, des surprises, des irruptions, des poursuites, dont l'ampleur et la rapidité dépasseront infiniment celles des plus fulgurants événements du passé... Ne nous y trompons pas ! Le conflit qui est commencé pourrait bien être le plus étendu, le plus complexe, le plus violent de tous ceux qui ravagèrent la terre. La crise, politique, économique, sociale, morale, dont il est issu, revêt une telle profondeur et présente un tel caractère d'ubiquité qu'elle aboutira fatalement à un bouleversement complet de la situation des

peuples et de la structure des États. Or, l'obscure harmonie des choses procure à cette révolution un instrument militaire, — l'armée des machines, — exactement proportionné à ses colossales dimensions. Il est grand temps que la France en tire la conclusion. »

Mon mémorandum ne provoqua pas de secousse. Pourtant, les idées lancées et les preuves étalées finissaient par faire quelque effet. A la fin de 1939, il existait deux divisions légères mécaniques et on en formait une troisième. Toutefois, il ne s'agissait que d'unités de découverte, qui eussent été très utiles pour éclairer les manœuvres d'une masse cuirassée, mais dont le rendement serait faible dès lors que cette masse n'existait pas. Le 2 décembre 1938, le Conseil supérieur de la guerre, sur l'insistance du général Billotte, avait décidé la création de deux divisions cuirassées. L'une était formée au début de 1940. L'autre devait l'être au mois de mars. Des chars de 30 tonnes du type B, dont les premiers exemplaires existaient depuis quinze ans et dont on fabriquait, enfin ! trois centaines, armeraient ces divisions. Mais chacune, quelle que fût la qualité des engins, serait très loin d'avoir la puissance que j'avais proposée. Elle comprendrait 120 chars ; j'en aurais voulu 500. Elle disposerait d'un seul bataillon d'infanterie se déplaçant en camions ; suivant moi, il en fallait 7 en véhicules tous-terrains. Elle posséderait 2 groupes d'artillerie ; c'étaient 7 groupes, dotés de pièces tous-azimuts, que je jugeais nécessaires. Elle n'aurait pas de groupe de reconnaissance ; à mon sens, elle en avait besoin. Enfin, je ne concevais l'emploi des unités mécaniques que sous la forme d'une masse autonome, organisée et commandée en conséquence. Au contraire, il n'était question que d'affecter les divisions cuirassées à divers corps d'armée d'ancien type, autrement dit de les fondre dans le dispositif général.

Les mêmes velléités de changement, qui, à défaut de volonté, apparaissaient sur le plan militaire, se faisaient jour dans le domaine politique. L'espèce d'euphorie que la drôle de guerre avait, d'abord, entretenue dans le personnel dirigeant, commençait à s'effacer. En mobilisant des millions d'hommes, en consacrant l'industrie à la fabrication des armes, en engageant d'énormes dépenses, on amorçait dans la nation des bouleversements dont les effets apparaissaient, déjà, aux politiques alarmés. Rien, d'ailleurs, n'annonçait chez l'ennemi l'affaiblissement progressif que l'on attendait du blocus. Sans qu'on préconisât tout haut une autre poli-

tique de guerre, dont on n'avait pas les moyens, chacun tournait, cependant, son malaise et ses aigreurs contre celle qui était pratiquée. Conformément aux habitudes, le régime, incapable d'adopter les mesures qui eussent assuré le salut, mais cherchant à donner le change à lui-même et à l'opinion, ouvrit une crise ministérielle. Le 21 mars, la Chambre renversait le cabinet Daladier. Le 23, M. Paul Reynaud formait le gouvernement.

Appelé à Paris par le nouveau Président du Conseil, je rédigeai, à sa demande, une déclaration nette et brève, qu'il adopta telle quelle pour la lire au Parlement. Puis, tandis que, déjà, les intrigues bruissaient dans les coulisses, je fus au Palais-Bourbon assister d'une tribune à la séance de présentation.

Celle-ci fut affreuse. Après la déclaration du gouvernement, lue par son chef devant une Chambre sceptique et morne, on n'entendit guère, dans le débat, que les porte-parole des groupes ou des hommes qui s'estimaient lésés dans la combinaison. Le danger couru par la patrie, la nécessité de l'effort national, le concours du monde libre, n'étaient évoqués que pour décorer les prétentions et les rancœurs. Seul, Léon Blum, à qui, pourtant, nulle place n'avait été offerte, parla avec élévation. Grâce à lui, M. Paul Reynaud l'emporta, quoique d'extrême justesse. Le ministère obtint la confiance à une voix de majorité. « Encore, devait me dire plus tard M. Herriot, Président de la Chambre, je ne suis pas très sûr qu'il l'ait eue. »

Avant de regagner mon poste, à Wangenbourg, je demeurai quelques jours auprès du Président du Conseil installé au Quai d'Orsay. C'était assez pour apercevoir à quel point de démoralisation le régime était arrivé. Dans tous les partis, dans la presse, dans l'administration, dans les affaires, dans les syndicats, des noyaux très influents étaient ouvertement acquis à l'idée de cesser la guerre. Les renseignés affirmaient que tel était l'avis du maréchal Pétain, ambassadeur à Madrid, et qui était censé savoir, par les Espagnols, que les Allemands se prêteraient volontiers à un arrangement. « Si Reynaud tombe, disait-on partout, Laval prendra le pouvoir avec Pétain à ses côtés. Le Maréchal, en effet, est en mesure de faire accepter l'armistice par le Commandement. » Par milliers d'exemplaires, circulait un dépliant, portant sur ses trois pages l'image du Maréchal, d'abord en chef vainqueur de la grande guerre avec la légende : « Hier, grand soldat !... »

ensuite en ambassadeur : « Aujourd'hui, grand diplomate !... » enfin en personnage immense et indistinct : « Demain?... »

Il faut dire que certains milieux voulaient voir l'ennemi bien plutôt dans Staline que dans Hitler. Ils se souciaient des moyens de frapper la Russie, soit en aidant la Finlande, soit en bombardant Bakou, soit en débarquant à Stamboul, beaucoup plus que de la façon de venir à bout du Reich. Beaucoup professaient tout haut l'admiration qu'ils éprouvaient à l'égard de Mussolini. Quelques-uns, au sein même du gouvernement, travaillaient à obtenir que la France achetât les bonnes grâces du Duce en lui cédant Djibouti, le Tchad, une part d'un condominium sur la Régence tunisienne. De leur côté, les communistes, qui s'étaient bruyamment ralliés à la cause nationale tant que Berlin s'opposait à Moscou, maudissaient la guerre « capitaliste » dès l'instant où s'étaient accordés Molotov et Ribbentrop. Quant à la masse, désorientée, sentant qu'à la tête de l'État rien ni personne n'était en mesure de dominer les événements, elle flottait dans le doute et l'incertitude. Il était clair qu'un revers grave susciterait dans le pays une vague de stupeur et d'effroi qui risquerait de tout emporter.

Dans cette atmosphère délétère, M. Paul Reynaud s'efforçait d'établir son autorité. C'était d'autant plus difficile qu'il se trouvait en conflit permanent avec M. Daladier, auquel il succédait à la présidence du Conseil, mais qui restait au gouvernement comme ministre de la Défense nationale et de la Guerre. Cette situation étrange ne pouvait être modifiée, car le parti radical, sans la tolérance duquel le ministère serait tombé, exigeait que son chef y demeurât en attendant d'en reprendre la tête à la première occasion. D'autre part, M. Paul Reynaud, dans son désir d'élargir son infime majorité, tâchait de dissoudre les préventions des modérés à son égard. Opération délicate, car une large fraction de la droite souhaitait la paix avec Hitler et l'entente avec Mussolini. Le Président du Conseil se trouva ainsi conduit à appeler auprès de lui, comme sous-secrétaire d'État, M. Paul Baudouin, très actif dans ces milieux, et à le nommer secrétaire du Comité de guerre qu'il venait d'instituer.

A la vérité, M. Paul Reynaud avait pensé me confier cette fonction. Le Comité de guerre, qui assurait la conduite du conflit, et réunissait, à cette fin, les principaux ministres ainsi que les commandants en chef de l'armée, de la marine et de l'air, pouvait jouer un rôle capital. Préparer ses déli-

bérations, assister à ses séances, notifier ses décisions et en suivre l'exécution, c'était la charge de son secrétaire. Beaucoup de choses pourraient dépendre de la manière dont elle serait exercée. Mais, si M. Paul Reynaud paraissait souhaiter qu'elle le fût par moi, M. Daladier, lui, ne voulait pas y consentir. Au messager du Président du Conseil, qui venait, rue Saint-Dominique, lui parler de ce désir, il répondait, tout de go : « Si de Gaulle vient ici, je quitterai ce bureau, je descendrai l'escalier et je téléphonerai à Paul Reynaud qu'il le mette à ma place. »

M. Daladier n'était nullement hostile à ma personne. Il l'avait prouvé, naguère, en prenant lui-même, comme ministre, la décision de m'inscrire au tableau d'avancement, dont la cabale des bureaux essayait de m'écarter. Mais M. Daladier, qui, depuis plusieurs années, portait la responsabilité de la défense nationale, avait épousé le système en vigueur. Sentant que les événements allaient trancher, d'un jour à l'autre, assumant à l'avance les conséquences de leur arbitrage, estimant que, de toute façon, il était trop tard pour changer l'organisation, il tenait, plus que jamais, aux positions qu'il avait prises. Mais, pour moi, assurer le secrétariat du Comité de guerre malgré l'opposition du ministre de la Défense nationale était, évidemment, impossible. Je repartis pour le front.

Auparavant, j'avais été voir le général Gamelin qui me convoquait à son quartier du château de Vincennes. Il s'y trouvait dans un cadre semblable à celui d'un couvent, entouré de peu d'officiers, travaillant et méditant sans se mêler au service courant. Il laissait le général Georges commander le front Nord-Est, ce qui pouvait aller tant qu'il ne s'y passait rien, mais deviendrait, sans doute, insoutenable si la bataille s'engageait. Le général Georges était, quant à lui, installé à La Ferté-sous-Jouarre avec une partie de l'état-major, tandis que d'autres bureaux fonctionnaient à Montry sous la direction du général Doumenc, major-général. En fait, l'organe du commandement suprême était coupé en trois tronçons. Dans sa thébaïde de Vincennes, le général Gamelin me fit l'effet d'un savant, combinant en laboratoire les réactions de sa stratégie.

Il m'annonça, tout d'abord, qu'il voulait porter de deux à quatre le nombre des divisions cuirassées et me fit connaître sa décision de me donner le commandement de la 4e, laquelle serait formée à partir du 15 mai. Quels que fussent les sentiments que m'inspirait, du point de vue général, notre retard,

peut-être irrémédiable, quant aux forces mécaniques, j'éprouvai une grande fierté à me voir appelé comme colonel au commandement d'une division. Je le dis au général Gamelin. Il me répondit simplement : « Je comprends votre satisfaction. Quant à votre inquiétude je ne la crois pas justifiée. »

Le Généralissime me parla, alors, de la situation, telle qu'il la voyait. Dévoilant une carte où étaient portés le dispositif de l'ennemi et le nôtre, il me dit qu'il s'attendait à l'attaque prochaine des Allemands. Celle-ci, d'après ses prévisions, serait dirigée principalement sur la Hollande et la Belgique et viserait le Pas-de-Calais pour nous couper des Anglais. Divers indices lui donnaient à penser que l'ennemi exécuterait, au préalable, une opération de couverture ou de diversion vers les pays scandinaves. Lui-même se montrait, non seulement confiant dans ses propres dispositions et dans la valeur de ses forces, mais satisfait et impatient même, de les voir mettre à l'épreuve. A l'entendre, je me convainquis qu'à force de porter en lui-même un certain système militaire et d'y appliquer son labeur, il s'en était fait une foi. Je crus sentir aussi que, se reportant à l'exemple de Joffre, dont il avait été, dans les débuts de la grande guerre, le collaborateur immédiat et, quelque peu, l'inspirateur, il s'était convaincu qu'à son échelon l'essentiel était d'arrêter, une fois pour toutes, sa volonté sur un plan défini et de ne s'en laisser ensuite détourner par aucun avatar. Lui, dont l'intelligence, l'esprit de finesse, l'empire sur soi, atteignaient un très haut degré, ne doutait certainement pas que, dans la bataille prochaine, il dût finalement l'emporter.

C'est avec respect, mais aussi quelque malaise, que je quittai ce grand chef, s'apprêtant, dans son cloître, à assumer tout à coup une responsabilité immense, en jouant le tout pour le tout sur un tableau que j'estimais mauvais.

Cinq semaines après, éclatait la foudre. Le 10 mai, l'ennemi, ayant auparavant mis la main sur le Danemark et presque toute la Norvège, entamait sa grande offensive. Celle-ci serait, de bout en bout, menée par les forces mécaniques et par l'aviation, la masse suivant le mouvement sans qu'il fût jamais besoin de l'engager à fond. En deux groupements : Hoth et Kleist, dix divisions cuirassées et six motorisées se ruaient vers l'ouest. Sept de ces dix Panzers, traversant l'Ardenne, atteignaient la Meuse en trois jours. Le 14 mai, elles l'avaient franchie, à Dinant, Givet, Monthermé, Sedan, tandis que quatre grandes unités motorisées

les appuyaient et les couvraient, que l'aviation d'assaut les accompagnait sans relâche et que les bombardiers allemands, frappant derrière notre front les voies ferrées et les carrefours, paralysaient nos transports. Le 18 mai, ces sept Panzers étaient réunies autour de Saint-Quentin, prêtes à foncer, soit sur Paris, soit sur Dunkerque, ayant franchi la ligne Maginot, rompu notre dispositif,-anéanti l'une de nos armées. Pendant ce temps, les trois autres, accompagnées de deux motorisées et opérant dans les Pays-Bas et le Brabant, où les Alliés disposaient de l'armée hollandaise, de l'armée belge, de l'armée britannique et de deux armées françaises, jetaient dans cet ensemble de 800 000 combattants un trouble qui ne serait pas réparé. On peut dire qu'en une semaine le destin était scellé. Sur la pente fatale où une erreur démesurée nous avait, de longtemps, engagés, l'armée, l'État, la France, roulaient, maintenant, à un rythme vertigineux.

Il existait, pourtant, 3 000 chars français modernes et 800 automitrailleuses. Les Allemands n'en avaient pas plus. Mais les nôtres étaient, comme prévu, répartis dans les secteurs du front. Ils n'étaient, d'ailleurs, pour la plupart, nullement construits, ni armés, pour faire partie d'une masse de manœuvre. Même, les quelques grandes unités mécaniques portées à l'ordre de bataille furent engagées séparément. Les trois divisions légères, jetées vers Liège et vers Breda à la découverte, durent refluer rapidement et furent, alors, étalées pour tenir un front. La 1re Division cuirassée, remise à un corps d'armée et lancée seule à la contre-attaque, le 16 mai, à l'ouest de Namur, fut enveloppée et détruite. Le même jour, la 2e, transportée en chemin de fer vers Hirson, voyait ses éléments, à mesure de leur débarquement, successivement engloutis dans la confusion générale. La veille, au sud de Sedan, la 3e Division, qui venait d'être constituée, disloquée tout aussitôt entre les bataillons d'une division d'infanterie, s'enlisait par fragments dans une contre-attaque avortée. Eussent-elles été, d'avance, réunies, ces unités mécaniques, en dépit de leurs déficiences, auraient pu porter à l'envahisseur des coups redoutables. Mais, isolées les unes des autres, elles n'étaient plus que lambeaux six jours après la mise en marche des groupements cuirassés allemands. Quant à moi, discernant la vérité à travers des bribes de nouvelles, il n'était rien que je n'eusse donné pour avoir eu tort.

Mais la bataille, fût-elle désastreuse, arrache le soldat à lui-même. Celle-ci me saisit à mon tour. Le 11 mai, je reçois

l'ordre de prendre le commandement de la 4e Division cuirassée, qui, d'ailleurs, n'existe pas, mais dont les éléments, venus de points très éloignés, seront mis, peu à peu, à ma disposition. Du Vésinet, où est d'abord fixé mon poste, je suis appelé, le 15 mai, au Grand Quartier Général pour y recevoir ma mission.

Celle-ci m'est notifiée par le Major-général. Elle est large. « Le commandement, me dit le général Doumenc, veut établir un front défensif sur l'Aisne et sur l'Ailette pour barrer la route de Paris. La VIe Armée, commandée par le général Touchon et formée d'unités prélevées dans l'Est, va s'y déployer. Avec votre division, opérant seule en avant dans la région de Laon, vous avez à gagner le temps nécessaire à cette mise en place. Le général Georges, Commandant en chef sur le front Nord-Est, s'en remet à vous des moyens à employer. D'ailleurs, vous dépendrez de lui seul et directement ; le commandant Chomel assurera la liaison. »

Le général Georges me reçoit, calme, cordial, mais visiblement accablé. Il me confirme ce qu'il attend de moi et ajoute : « Allez, de Gaulle ! Pour vous, qui avez, depuis longtemps, les conceptions que l'ennemi applique, voilà l'occasion d'agir. » Les bureaux font, ensuite, diligence pour diriger vers Laon, à mesure que ce sera possible, les éléments qui me sont destinés. Je constate que l'état-major, submergé par les innombrables problèmes de mouvements et de transports que posent, partout, la surprise et le bouleversement subis dans ces terribles jours, s'acquitte au mieux de sa tâche. Mais on sent que l'espoir s'en va et que le ressort est cassé.

Je file jusqu'à Laon, établis mon poste à Bruyères, au sud-est de la ville, et parcours les environs. En fait de troupes françaises, il n'y a, dans la région, que quelques éléments épars appartenant à la 3e Division de Cavalerie, une poignée d'hommes qui tient la citadelle de Laon et le 4e Groupe autonome d'Artillerie, chargé d'un éventuel emploi d'engins chimiques, oublié là par hasard. Je m'annexe ce groupe, formé de braves gens qui n'ont d'armes que des mousquetons, et les dispose, pour la sûreté, le long du canal de Sissonne. Le soir même, les patrouilles ennemies prennent, déjà, leur contact.

Le 16, rejoint par un embryon de mon état-major, je fais des reconnaissances et recueille des informations. L'impression que j'en retire est que de grosses forces allemandes, qui ont débouché des Ardennes par Rocroi et par Mézières, marchent, non pas vers le sud, mais vers l'ouest pour gagner Saint-

Quentin, en se couvrant à gauche par des flancs-gardes portés au sud de la Serre. Sur toutes les routes venant du nord, affluent de lamentables convois de réfugiés. J'y vois, aussi, nombre de militaires désarmés. Ils appartiennent aux troupes que l'offensive des Panzers a mises en débandade au cours des jours précédents. Rattrapés dans leur fuite par les détachements mécaniques de l'ennemi, ils en ont reçu l'ordre de jeter leurs fusils et de filer vers le sud pour ne pas encombrer les routes. « Nous n'avons pas, leur a-t-on crié, le temps de vous faire prisonniers ! »

Alors, au spectacle de ce peuple éperdu et de cette déroute militaire, au récit de cette insolence méprisante de l'adversaire, je me sens soulevé d'une fureur sans bornes. Ah ! c'est trop bête ! La guerre commence infiniment mal. Il faut donc qu'elle continue. Il y a, pour cela, de l'espace dans le monde. Si je vis, je me battrai, où il faudra, tant qu'il faudra, jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale. Ce que j'ai pu faire, par la suite, c'est ce jour-là que je l'ai résolu.

Pour commencer, j'attaquerai demain matin avec les forces, quelles qu'elles soient, qui me seront parvenues. Avançant vers le nord-est d'une vingtaine de kilomètres, je tâcherai d'atteindre, sur la Serre, Moncornet, nœud des routes vers Saint-Quentin, Laon et Reims. Ainsi, je couperai la première, que l'ennemi ne pourra plus utiliser dans sa marche à l'ouest, et je barrerai les deux autres qui, autrement, le mèneraient tout droit au front tenu de la VI^{e} Armée. A l'aube du 17 mai, j'ai reçu 3 bataillons de chars : un du type B, (46^{e} Bataillon), renforcé d'une compagnie de type D2 et appartenant à la 6^{e} Demi-brigade ; les 2 autres du type Renault 35, (2^{e} et 24^{e} Bataillons) formant la 8^{e} Demi-brigade. Je les lance en avant sitôt que paraît le jour. Culbutant sur leur route les éléments ennemis qui, déjà, envahissent le terrain, ils atteignent Montcornet. Jusqu'au soir, ils combattent aux abords et à l'intérieur de la localité, réduisant maints nids de résistance et attaquant au canon les convois allemands qui tâchent de passer. Mais, sur la Serre, l'ennemi est en force. Nos chars que rien ne soutient, ne peuvent, évidemment, la franchir.

Dans la journée, arrive le 4^{e} Bataillon de Chasseurs. A peine débarqué, je l'emploie à réduire, près de Chivres, une avant-garde adverse qui a laissé passer nos chars et s'est, ensuite, révélée. C'est bientôt fait. Mais, depuis le nord de la Serre, l'artillerie allemande tire sur nous. La nôtre est loin d'être en place. Tout l'après-midi, les Stukas, fondant du ciel et

revenant sans cesse, bombardent en piqué nos chars et nos camions. Nous n'avons rien pour leur répondre. Enfin, des détachements mécaniques allemands, de plus en plus nombreux et actifs, escarmouchent sur nos arrières. Enfants perdus à 30 kilomètres en avant de l'Aisne, il nous faut mettre un terme à une situation pour le moins aventurée.

La nuit venue, je place au contact de l'ennemi le régiment de reconnaissance, 10e Cuirassiers, qui vient de me rejoindre et je ramène vers Chivres les chars et les chasseurs. Il y a, sur le terrain, plusieurs centaines de morts allemands et nombre de camions ennemis brûlés. Nous avons fait 130 prisonniers. Nous n'avons pas perdu 200 hommes. A l'arrière, sur les routes, des réfugiés ont cessé de fuir. Certains, même, rebroussent chemin. Car le bruit court dans leurs tristes colonnes que les troupes françaises ont avancé.

Maintenant, c'est, non plus au nord-est, mais au nord de Laon, qu'il faut agir, car d'importantes forces ennemies, venant de Marle et allant vers l'ouest, se dirigent sur La Fère en longeant le cours de la Serre. En même temps, les flancs-gardes allemandes commencent à se répandre au sud et menacent d'atteindre l'Ailette. La 4e Division cuirassée emploie la nuit du 18 au 19 mai à se mettre en place aux débouchés nord de Laon. Entre-temps, j'ai reçu des renforts : le 3e Cuirassiers, soit 2 escadrons de chars Somua, et le 322e Régiment d'Artillerie à 2 groupes de 75. En outre, le général Petiet, commandant la 3e Division légère de Cavalerie, m'a promis l'appui de ses canons mis en batterie à hauteur de Laon.

Il est vrai que, sur quelque 150 chars dont je dispose, à présent, 30 seulement sont du type B et armés de 75, une quarantaine du type D2 ou de marque Somua avec de petits canons de 47, et que le reste : Renault 35 n'a que des pièces courtes de 37, efficaces tout au plus jusqu'à 600 mètres. Il est vrai que, pour les Somua, chaque équipage est formé d'un chef de char qui n'a jamais tiré le canon et d'un conducteur qui n'a pas fait quatre heures de conduite. Il est vrai que la division comporte un seul bataillon d'infanterie, transporté, d'ailleurs, en autobus et, de ce fait, vulnérable à l'extrême au cours de ses déplacements. Il est vrai que l'artillerie vient d'être constituée au moyen de détachements fournis par de multiples dépôts et que beaucoup d'officiers font la connaissance de leurs hommes littéralement sur le champ de bataille. Il est vrai qu'il n'y a pas, pour nous, de réseau-radio et que

je ne puis commander qu'en dépêchant des motocyclistes aux échelons subordonnés et, surtout, en allant les voir. Il est vrai qu'il manque à toutes les unités beaucoup des moyens de transport, d'entretien, de ravitaillement qu'elles devraient, normalement, comporter. Cependant, il se dégage, déjà, de cet ensemble improvisé, une impression d'ardeur générale. Allons! les sources ne sont pas taries.

Le 19, à l'aube, en avant! Les chars de la division, par objectifs successifs, sont dirigés sur Crécy, Mortiers et Pouilly. Ils doivent y atteindre les ponts et couper à l'ennemi la route de La Fère. L'artillerie les accompagne. A droite, le régiment de reconnaissance et le bataillon de chasseurs assurent la couverture sur la rivière du Baranton et une découverte est portée vers Marle. La matinée se passe bien. Nous arrivons sur la Serre, après avoir mis en fuite divers éléments adverses qui s'infiltraient dans la région. Mais, au nord de la rivière, l'ennemi est en position. Il tient en force les passages et détruit ceux de nos chars qui tentent de les aborder. Son artillerie lourde entre en ligne. En fait, nous sommes au contact des grandes unités allemandes qui affluent vers Saint-Quentin. Pour pouvoir franchir le cours d'eau et pousser nos chars plus avant, il nous faudrait de l'infanterie, que nous n'avons pas, et une artillerie plus puissante. Au cours de ces heures difficiles, je ne puis m'empêcher d'imaginer ce qu'eût pu faire l'armée mécanique dont j'avais si longtemps rêvé. Qu'elle eût été là, ce jour-là, pour déboucher soudain vers Guise, l'avance des Panzerdivisions était arrêtée du coup, un trouble grave jeté dans leurs arrières, le groupe d'armées du Nord en mesure de se ressouder à ceux du Centre et de l'Est.

Mais, il n'y a, au nord de Laon, que de bien pauvres moyens. Ce sont donc les Allemands qui passent la Serre. Ils le font, depuis la veille, à Montcornet où nous ne sommes plus. A partir de midi, ils le font également à Marle. Avec nombre de blindés, de canons automoteurs, de mortiers portés en auto, de fantassins motorisés, ils attaquent notre droite sur la rivière du Baranton et nos arrières à Chambry. Voici, maintenant, les Stukas! Jusqu'à la nuit ils vont nous bombarder, redoutables aux véhicules qui ne peuvent sortir des routes et aux pièces d'artillerie à découvert. Au début de l'après-midi, le général Georges m'envoie l'ordre de ne pas poursuivre. Le déploiement de la VI^e Armée est accompli et ma division doit être, incessamment, employée à d'autres tâches. Je décide de retarder l'ennemi d'un jour encore, en regroupant la division,

pour la nuit, autour de Vorges, prête à l'attaquer dans son flanc s'il veut pousser de Laon sur Reims ou sur Soissons, et en repassant l'Aisne seulement le lendemain.

Le mouvement s'exécute en ordre, bien que, partout, l'adversaire tente de nous accrocher. Pendant la nuit, la guérilla ne cesse pas aux issues des cantonnements. Le 20 mai, la 4e Division cuirassée se dirige vers Fismes et vers Braine, littéralement au milieu des Allemands qui foisonnent sur le parcours, tiennent de multiples points d'appui et attaquent nos colonnes avec de nombreux blindés. Grâce aux chars, qui, à mesure, nettoient chemins et abords, nous atteignons l'Aisne sans accident grave. Cependant, à Festieux, le 10e Cuirassiers, régiment de reconnaissance, qui forme l'arrière-garde avec un bataillon de chars, ne se dégage qu'avec peine et, sur le plateau de Craonne, les trains de la division, violemment pris à partie, doivent laisser sur place des camions incendiés.

Tandis que la 4e Division cuirassée opérait dans le Laonnais, plus au nord les événements suivaient leur cours au rythme rapide de la marche des Panzerdivisions. Le commandement allemand, ayant décidé de liquider les armées alliées du Nord avant d'en finir avec celles du Centre et de l'Est, poussait vers Dunkerque ses forces mécaniques. Celles-ci reprennent l'offensive, à partir de Saint-Quentin, en deux colonnes : l'une allant droit à l'objectif par Cambrai et Douai, l'autre filant le long de la côte par Étaples et Boulogne. Entre temps, deux Panzerdivisions s'emparent d'Amiens et d'Abbeville et y installent, au sud de la Somme, des têtes de pont qui serviront plus tard. Du côté des Alliés, le 20 mai au soir, l'armée hollandaise a disparu, l'armée belge recule vers l'ouest, l'armée britannique et la 1re Armée française se voient coupées de la France.

Sans doute, le commandement français manifeste-t-il l'intention de rétablir le contact entre les deux tronçons de ses forces, en portant à l'attaque le groupe d'armées du Nord à partir d'Arras vers Amiens et la gauche du groupe d'armées du Centre à partir d'Amiens vers Arras. Le 19, c'est cela qu'a prescrit le général Gamelin. Le général Weygand, qui le remplace, le 20 mai, et qui, le lendemain, se rendra en Belgique, reprend l'idée à son compte. Théoriquement, ce plan est logique. Mais, pour qu'il soit exécuté, il faudrait que le commandement lui-même ait encore l'espérance et la volonté de vaincre. Or, l'écroulement de tout le système de doctrines

et d'organisation, auquel nos chefs se sont attachés, les prive de leur ressort. Une sorte d'inhibition morale les fait, soudain, douter de tout et, en particulier, d'eux-mêmes. Dès lors, les forces centrifuges vont, bientôt, se révéler. Le roi des Belges ne tardera pas à envisager la reddition ; Lord Gort, le rembarquement ; le général Weygand, l'armistice.

Pendant que, dans le désastre, se dissout le commandement, la 4e Division cuirassée marche vers l'ouest. D'abord, il a été question de lui faire franchir la Somme pour prendre la tête de l'attaque que l'on projette vers le nord. Mais l'idée est abandonnée. On a ensuite, envisagé de l'employer, avec d'autres forces, à refouler les Allemands qui ont passé la Somme à Amiens. Mais on renonce à la faire concourir à cette tentative, pour laquelle on lui prend, cependant, un de ses bataillons de chars. Finalement, au cours de la nuit du 26 au 27 mai, le commandant de la division, — nommé général l'avant-veille, — reçoit du général Robert Altmayer, commandant la Xe Armée qui groupe les forces portées hâtivement sur la basse Somme, l'ordre de prendre, sans délai, la direction d'Abbeville et d'attaquer l'adversaire qui a installé, au sud de la cité, une tête de pont solidement tenue.

A ce moment, la division stationne autour de Grandvilliers. Mise en route le 22 mai, par Fismes, Soissons, Villers-Cotterets, Compiègne, Montdidier, Beauvais, elle a, en cinq jours, parcouru 180 kilomètres. On peut dire que, depuis sa naissance dans les champs de Montcornet, elle n'a pas cessé de combattre ou de marcher. L'état des chars s'en ressent. Il en est resté une trentaine sur l'itinéraire. Par contre, de précieux compléments nous ont rejoints en chemin : un bataillon de chars B (47e Bataillon) ; un bataillon du type D2, (19e Bataillon), doté d'engins de 20 tonnes, qu'il m'a fallu, malheureusement, détacher devant Amiens ; le 7e Régiment de dragons portés ; un groupe d'artillerie de 105 ; une batterie de défense contre avions ; cinq batteries de 47 antichars. Sauf le bataillon D2, toutes ces unités ont été improvisées. Mais elles sont, dès leur arrivée, saisies par l'ambiance d'ardeur qui flotte sur la division. Enfin, pour l'opération qui vient de m'être prescrite, le 22e Régiment d'Infanterie coloniale et l'artillerie de la 2e Division de Cavalerie sont mis à ma disposition. Au total 140 chars en état de marche et six bataillons d'infanterie, appuyés sur six groupes d'artillerie, vont donner l'assaut au front Sud de la tête de pont.

Je décide d'attaquer le soir même. Car les avions allemands

ne cessent d'épier la division et il n'y a de chance d'obtenir quelque effet de surprise qu'en hâtant le déclenchement. Les Allemands, en fait, nous attendent de pied ferme. Depuis une semaine, ils tiennent, face au sud, Huppy à l'ouest, Bray-les-Mareuil, sur la Somme, à l'est, et, entre ces deux villages, les bois de Limeux et de Bailleul. En arrière, ils ont organisé : Bienfay, Villers, Huchenneville, Mareuil. Enfin, le Mont Caubert, qui, de la même rive de la Somme, commande Abbeville et ses ponts, sert de réduit à leur défense. Ces trois lignes successives sont les trois objectifs que je fixe à la division.

Celle-ci s'engage à 18 heures : la 6e Demi-brigade, chars lourds, avec le 4e Bataillon de Chasseurs, sur Huppy ; la 8e Demi-brigade, chars légers, avec le 22e Colonial, sur les bois de Limeux et de Bailleul ; le 3e Cuirassiers, chars moyens, avec le 7e Dragons, sur Bray. C'est le centre qu'appuie principalement l'artillerie. A la nuit tombée, le premier objectif est pris. Dans Huppy, s'est rendu ce qui reste du bataillon allemand qui l'occupait. Près de Limeux, nous avons capturé, entre autres, plusieurs batteries antichars et retrouvé les carcasses des engins de la brigade mécanique anglaise qu'elles avaient détruits quelques jours plus tôt.

Avant l'aurore, nous repartons. La gauche doit prendre : Moyenneville et Bienfay ; le centre : Huchenneville et Villers ; la droite : Mareuil ; le « clou » de l'attaque étant l'action des Chars B, qui, obliquant de l'ouest vers l'est, ont mission de cisailler l'arrière de la ligne allemande. Pour tout le monde, le but final est le Mont Caubert. La journée est très dure. L'ennemi, renforcé, s'acharne. Son artillerie lourde, installée sur la rive droite de la Somme, nous bombarde violemment. D'autres batteries, tirant du Mont Caubert, nous font également souffrir. Le soir, l'objectif est atteint. Seul, le Mont Caubert tient toujours. Il y a, sur le terrain, un grand nombre de morts des deux camps. Nos chars sont très éprouvés. Une centaine, à peine, est encore en état de marche. Mais, pourtant, un air de victoire plane sur le champ des combats. Chacun tient la tête haute. Les blessés ont le sourire. Les canons tirent allégrement. Devant nous, dans une bataille rangée, les Allemands ont reculé.

Dans son ouvrage *Abbeville*, historique de la division allemande Blümm qui tenait la tête de pont, le major Gehring devait écrire quelques semaines plus tard :

« Que s'était-il passé, dans l'ensemble, le 28 mai?

« L'ennemi nous avait attaqués avec de puissantes forces

blindées. Nos unités antichars s'étaient battues héroïquement. Mais les effets de leurs coups avaient été considérablement réduits par la valeur des cuirasses. L'ennemi était donc parvenu à percer avec ses chars entre Huppy et Caumont. Notre défense antichars étant écrasée, l'infanterie avait cédé le terrain...

« Tandis que les nouvelles alarmantes affluent à l'état-major de la division et que, sous le feu incessant de l'artillerie française, il n'y a plus moyen de communiquer avec aucun des bataillons en ligne, le général commandant la division se porte lui-même vers l'avant... Il rencontre la troupe en déroute, la regroupe, la remet en ordre et la conduit sur les positions de défense préparées à quelques kilomètres en arrière des premières lignes...

« Mais une profonde terreur des chars a pénétré les membres des soldats... Les pertes sont lourdes... Il n'est pour ainsi dire personne qui n'ait perdu des camarades bien chers... »

Cependant, des renforts arrivent aux Allemands. Au cours de la nuit du 27 au 28, ils ont pu relever toutes leurs unités en ligne. Cadavres et prisonniers nous en fournissent les preuves. Dans la nuit du 28 au 29, nouvelle relève. Ce sont donc des troupes intactes que nous allons rencontrer, le troisième jour comme le deuxième. A nous, il ne parvient rien. Il faudrait, pourtant, peu de chose pour achever le succès. Tant pis ! le 29 mai, tels que nous sommes, nous attaquerons encore une fois.

Ce jour-là, assaut du Caubert ; notre principal effort étant porté par ses glacis ouest. De Moyenneville et de Bienfay doivent partir nos derniers chars B, ainsi que les Somuas passés de la droite à la gauche. Le bataillon de chasseurs réduit de plus de moitié, le régiment de reconnaissance diminué des deux tiers, un bataillon de dragons, ont à les suivre. De Villers, seront lancés les Renault qui nous restent avec le 22e Colonial. Pour nous aider, le général Altmayer a prescrit à la 5e Division légère de Cavalerie, étirée le long de la Somme en aval de la tête de pont, de pousser sa droite sur Cambron. Mais elle ne pourra progresser. Il a demandé le concours de l'aviation de bombardement pour agir sur les issues d'Abbeville, mais les avions sont ailleurs. A 17 heures, notre action se déclenche. Les pentes du Mont sont atteintes, mais la crête reste à l'ennemi. Quand la nuit tombe, les Allemands, appuyés par une artillerie puissante, contre-attaquent sur les villages de Moyenneville et de Bienfay sans réussir à les reprendre.

*

Le 30 mai, la 51e Division écossaise, commandée par le général Fortune et récemment arrivée en France, vient, toute gaillarde et pimpante, relever la 4e Division cuirassée. Celle-ci se regroupe près de Beauvais. Avec moi, les colonels : Sudre, Simonin, François, pour les chars ; de Ham, pour le régiment de reconnaissance ; Bertrand, pour les chasseurs ; Le Tacon, pour les coloniaux ; de Longuemare, pour les dragons ; Chaudesolle et Ancelme, pour l'artillerie ; Chomel, pour l'état-major, font le bilan de l'opération. Nous n'avons pu liquider entièrement la tête de pont d'Abbeville, réduite, pourtant, des trois quarts. Telle qu'elle est, à présent, l'ennemi ne peut en déboucher en force, à moins, d'abord, de la reconquérir. Nos pertes sont lourdes ; moindres, toutefois, que celles de l'adversaire. Nous ramenons 500 prisonniers, qui s'ajoutent à ceux de Montcornet, et une grande quantité d'armes et de matériel tombés entre nos mains.

Hélas ! au cours de la bataille de France, quel autre terrain fut ou sera conquis que cette bande profonde de 14 kilomètres ? Mis à part les équipages d'avions abattus dans nos lignes, combien d'autres Allemands auront été faits prisonniers ? Aux lieu et place d'une pauvre division, faible, incomplète, improvisée, isolée, quels résultats n'eût pas obtenus, pendant ces derniers jours de mai, un corps d'élite cuirassé dont nombre d'éléments existaient, d'ailleurs, bel et bien, quoique contrefaits et dispersés ? Que l'État eût joué son rôle ; qu'il eût, lorsqu'il en était temps, orienté son système militaire vers l'entreprise, non la passivité ; que nos chefs eussent, en conséquence, disposé de l'instrument de choc et de manœuvre qui fut souvent proposé au pouvoir et au commandement ; alors nos armes avaient leur chance et la France retrouvait son âme.

Mais, le 30 mai, la bataille est virtuellement perdue. L'avant-veille, le roi et l'armée belges ont capitulé. A Dunkerque, l'armée britannique commence son rembarquement. Ce qu'il reste des troupes françaises dans le Nord essaie d'en faire autant ; retraite forcément désastreuse. Avant peu, l'ennemi entamera vers le sud la deuxième phase de son offensive contre un adversaire réduit d'un tiers et dépourvu, plus que jamais, des moyens de riposter aux forces mécaniques allemandes.

Dans mon cantonnement de Picardie, je ne me fais pas d'illusions. Mais j'entends garder l'espérance. Si la situation ne peut être, en fin de compte, redressée dans la métropole, il faudra la rétablir ailleurs. L'Empire est là, qui offre son recours. La

flotte est là, qui peut le couvrir. Le peuple est là qui, de toute manière, va subir l'invasion, mais dont la République peut susciter la résistance, terrible occasion d'unité. Le monde est là, qui est susceptible de nous fournir de nouvelles armes et, plus tard, un puissant concours. Une question domine tout : les pouvoirs publics sauront-ils, quoi qu'il arrive, mettre l'État hors d'atteinte, conserver l'indépendance et sauvegarder l'avenir? Ou bien vont-ils tout livrer dans la panique de l'effondrement?

A cet égard, — je le prévois sans peine, — beaucoup de choses dépendront de l'attitude du Commandement. Que celui-ci se refuse à abaisser le drapeau tant que, suivant les termes du règlement militaire, « n'auront pas été épuisés tous les moyens que commandent le devoir et l'honneur », bref, qu'il adopte, en dernier ressort, la solution africaine, il peut devenir, dans le naufrage, la bouée de sauvetage de l'État. Qu'au contraire, s'abandonnant lui-même, il pousse à la reddition un pouvoir sans consistance, quel argument va-t-il fournir à l'abaissement de la France!

Ces réflexions hantent mon esprit, tandis que, le 1er juin, je me rends à la convocation que m'adresse le général Weygand. Le Commandant en chef me reçoit au château de Montry. Il montre, comme d'habitude, ce don de clarté et ce ton de simplicité qui lui sont caractéristiques. Il me fait, d'abord, son compliment au sujet de l'opération d'Abbeville, pour laquelle il vient de m'attribuer une très élogieuse citation. Puis, il me demande mon avis sur ce qu'il conviendrait de faire des quelque 1 200 chars modernes dont nous disposons encore.

J'indique au Généralissime que, suivant moi, ces chars devraient, sans délai, être réunis en deux groupements : le principal, au nord de Paris; l'autre, au sud de Reims; ce qui subsiste des divisions cuirassées en fournirait les noyaux. Pour le commandement du premier, j'avance le nom du général Delestraint, Inspecteur des chars. A ces groupements seraient accolées respectivement trois et deux divisions d'infanterie, dotées de moyens de transport, avec une artillerie doublée. On aurait ainsi un moyen d'infortune pour agir dans le flanc de tel ou tel des corps mécaniques allemands, quand, poussant dans leur direction de marche, après rupture de notre front, ils se trouveraient, plus ou moins, disloqués en largeur et étirés en profondeur. Le général Weygand prend acte de mes propositions. Après quoi, il me parle de la bataille.

« Je serai, dit-il, attaqué, le 6 juin, sur la Somme et sur l'Aisne. J'aurai sur les bras deux fois plus de divisions allemandes que nous n'en avons nous-mêmes. C'est dire que les perspectives sont bouchées. Si les choses ne vont pas trop vite ; si je puis récupérer, à temps, les troupes françaises échappées de Dunkerque ; si j'ai des armes à leur donner ; si l'armée britannique revient prendre part à la lutte, après s'être rééquipée ; si la Royal Air Force consent à s'engager à fond dans les combats du continent ; alors, il nous reste une chance. » Et le Commandant en chef ajoute en hochant la tête : « Sinon !... »

Je suis fixé. L'âme lourde, je quitte le général Weygand.

D'un seul coup, était tombée sur ses épaules une charge écrasante qu'au surplus il n'était pas fait pour porter. Quand il avait, le 20 mai, pris le commandement suprême, c'était trop tard, sans nul doute, pour gagner la bataille de France. On peut penser que le général Weygand s'en aperçut avec surprise. Comme il n'avait jamais envisagé les possibilités réelles de la force mécanique, les effets immenses et subits des moyens de l'adversaire l'avaient frappé de stupeur. Pour faire tête au malheur, il eût fallu qu'il se renouvelât ; qu'il rompît, du jour au lendemain, avec des conceptions, un rythme des procédés, qui ne s'appliquaient plus ; qu'il arrachât sa stratégie au cadre étroit de la métropole ; qu'il retournât l'arme de la mort contre l'ennemi qui l'avait lancée et mît dans son propre jeu l'atout des grands espaces, des grandes ressources et des grandes vitesses, en y englobant les territoires lointains, les alliances et les mers. Il n'était pas homme à le faire. Son âge, sans doute, s'y opposait ainsi que sa tournure d'esprit, mais, surtout, son tempérament.

Weygand était, en effet, par nature, un brillant second. Il avait, à ce titre, admirablement servi Foch. Il avait, en 1920, fait adopter par Pilsudski un plan qui sauva la Pologne. Il avait, comme Chef d'état-major général, fait valoir avec intelligence et courage, auprès de plusieurs ministres et sous leur autorité, les intérêts vitaux de l'armée. Mais, si les aptitudes requises pour le service d'état-major et celles qu'exige le commandement ne sont nullement contradictoires, elles ne sauraient être confondues. Prendre l'action à son compte, n'y vouloir de marque que la sienne, affronter seul le destin, passion âpre et exclusive qui caractérise le chef, Weygand n'y était, ni porté, ni préparé. D'ailleurs, qu'il y eût en cela l'effet de ses propres tendances ou d'un concours de

circonstances, il n'avait, au cours de sa carrière, exercé aucun commandement. Nul régiment, nulle brigade, nulle division, nul corps d'armée, nulle armée ne l'avaient vu à leur tête. Le choisir pour prendre le plus grand risque qu'ait connu notre histoire militaire, non parce qu'on l'en savait capable, mais sous prétexte « qu'il était un drapeau », ce fut le fait de l'erreur, — habituelle à notre politique, — qui s'appelle : la facilité.

Du moins, dès qu'il fut reconnu que le général Weygand n'était pas l'homme pour la place, il eût fallu qu'il la quittât, soit qu'il demandât sa relève, soit que le gouvernement en prît, d'office, la décision. Il n'en fut rien. Dès lors, le Généralissime, emporté par un courant qu'il renonçait à maîtriser, allait chercher l'issue à sa portée, savoir : la capitulation. Mais, comme il n'entendait pas en assumer la responsabilité, son action consisterait à y entraîner le pouvoir. Il y trouva le concours du Maréchal qui, pour des raisons différentes, exigeait la même solution. Le régime, sans foi ni vigueur, opta pour le pire abandon. La France aurait donc à payer, non seulement un désastreux armistice militaire, mais aussi l'asservissement de l'État. Tant il est vrai que, face aux grands périls, le salut n'est que dans la grandeur.

Le 5 juin, j'apprends que l'ennemi reprend l'offensive. Dans la journée, je vais demander ses ordres au général Frère, commandant la VII[e] Armée, dans la zone de qui se trouve ma division. Tandis qu'autour de lui on dépouille des rapports alarmants et que, sous les dehors du sang-froid professionnel, percent les doutes et les réticences, ce bon soldat me dit : « Nous sommes malades. Le bruit court que vous allez être ministre. C'est bien tard pour la guérison. Ah ! du moins, que l'honneur soit sauvé ! »



LA CHUTE

C'est dans la nuit du 5 au 6 juin que M. Paul Reynaud, en remaniant son gouvernement, m'y fit entrer comme sous-secrétaire d'État à la Défense nationale. La nouvelle me fut annoncée le matin par le général Delestraint, Inspecteur des chars, qui l'avait entendue à la radio. Quelques instants après, un télégramme officiel m'en donnait confirmation. Ayant fait mes adieux à ma division, je pris la route de Paris.

En arrivant rue Saint-Dominique, je vis le Président du Conseil. Il était, comme à son ordinaire, assuré, vif, incisif, prêt à écouter, prompt à juger. Il m'expliqua pourquoi il avait cru devoir, quelques jours plus tôt, embarquer dans son cabinet le maréchal Pétain, dont nous ne doutions, ni l'un ni l'autre, qu'il fût le paravent de ceux qui voulaient l'armistice. « Mieux vaut, dit M. Paul Reynaud employant la formule d'usage, l'avoir dedans que dehors. »

« Je crains, lui répondis-je, que vous n'ayez à changer d'avis. D'autant plus que les événements vont aller, maintenant, très vite et que le défaitisme risque de tout submerger. Entre nos forces et celles des Allemands le déséquilibre est tel, qu'à moins d'un miracle, nous n'avons plus aucune chance de vaincre dans la Métropole, ni même de nous y rétablir. D'ailleurs le Commandement, foudroyé par la surprise, ne se ressaisira plus. Enfin, vous connaissez mieux que personne de quelle atmosphère d'abandon est enveloppé le gouvernement. Le Maréchal et ceux qui le poussent vont avoir, désormais, beau jeu. Cependant, si la guerre de 40 est perdue, nous pouvons en gagner une autre. Sans renoncer à combattre sur le sol de l'Europe aussi longtemps que possible, il faut décider et préparer la continuation de la lutte dans l'Empire. Cela implique une politique adéquate : transport des moyens vers l'Afrique du Nord, choix de chefs qualifiés pour diriger les

opérations, maintien de rapports étroits avec les Anglais, quelques griefs que nous puissions avoir à leur égard. Je vous propose de m'occuper des mesures à prendre en conséquence. »

M. Paul Reynaud me donna son accord. « Je vous demande, ajouta-t-il, d'aller à Londres au plus tôt. Au cours des entretiens que j'ai eus, les 26 et 31 mai, avec le gouvernement britannique, j'ai pu lui donner l'impression que nous n'excluions pas la perspective d'un armistice. Mais, à présent, il s'agit, au contraire, de convaincre les Anglais que nous tiendrons, quoi qu'il arrive, même outre-mer s'il le faut. Vous verrez M. Churchill et vous lui direz que le remaniement de mon cabinet et votre présence auprès de moi sont les marques de notre résolution. »

Outre cette démarche d'ordre général, je devais agir à Londres pour tâcher d'obtenir, à mon tour, que la Royal Air Force, — spécialement l'aviation de chasse, — continuât de participer aux opérations de France. Enfin, j'avais à réclamer, comme l'avait précédemment fait le Président du Conseil, des précisions quant aux délais dans lesquels les unités britanniques échappées au désastre de Dunkerque pouvaient être réarmées et renvoyées sur le continent. La réponse à ces deux questions comportait des éléments techniques, que les états-majors étaient en mesure de fournir, mais aussi des décisions qui revenaient à M. Winston Churchill en sa qualité de ministre de la Défense.

Tandis que les organismes de liaison arrangeaient les entretiens que je devais avoir dans la capitale britannique, je fus, le 8 juin, prendre contact avec le général Weygand au château de Montry. Je trouvai le Commandant en chef calme et maître de lui. Mais quelques instants de conversation suffirent à me faire comprendre qu'il était résigné à la défaite et décidé à l'armistice. Voici, presque textuellement, ce que fut notre dialogue, dont les termes sont — et pour cause ! — restés gravés dans mon esprit.

« Vous le voyez, me dit le Commandant en chef, je ne m'étais pas trompé quand je vous ai, il y a quelques jours, annoncé que les Allemands attaqueraient sur la Somme le 6 juin. Ils attaquent en effet. En ce moment, ils passent la rivière. Je ne puis les en empêcher.

— Soit ! ils passent la Somme. Et après?

— Après? C'est la Seine et la Marne.

— Oui. Et après?

— Après? Mais c'est fini !

— Comment? Fini? Et le monde? Et l'Empire? » Le général Weygand éclata d'un rire désespéré.

» — L'Empire? Mais c'est de l'enfantillage! Quant au monde, lorsque j'aurai été battu ici, l'Angleterre n'attendra pas huit jours pour négocier avec le Reich. » Et le Commandant en chef ajouta en me regardant dans les yeux : « Ah ! si j'étais sûr que les Allemands me laisseraient les forces nécessaires pour maintenir l'ordre... ! »

La discussion eût été vaine. Je partis, après avoir dit au général Weygand que sa manière de voir était à l'opposé des intentions du gouvernement. Celui-ci n'abandonnerait pas la lutte, même si les combats devaient être malheureux. Il ne fit aucune observation nouvelle et se montra fort courtois quand je pris congé de lui.

Avant de reprendre la route de Paris, je causai quelque temps avec des officiers de divers états-majors venus, ce matin-là, au rapport du général Weygand et que je connaissais. Ils me confirmèrent dans l'impression qu'aux échelons élevés du Commandement on tenait la partie pour perdue et que, tout en s'acquittant mécaniquement de ses attributions, chacun envisageait tout bas et, bientôt, souhaiterait tout haut qu'il fût mis fin, n'importe comment, à la bataille de France. Pour orienter les esprits et les courages vers la continuation de la guerre dans l'Empire, l'intervention catégorique du gouvernement était immédiatement nécessaire.

Je le déclarai, dès mon retour, à M. Paul Reynaud et l'adjurai de retirer le commandement au général Weygand qui avait renoncé à vaincre. « C'est impossible pour le moment, me répondit le Président du Conseil. Mais nous devons songer à la suite. Qu'en pensez-vous?

— En fait de suite, lui dis-je, je ne vois maintenant qu'Huntziger. Bien qu'il n'ait pas tout pour lui, il est capable à mon avis, de s'élever jusqu'au plan d'une stratégie mondiale. »

M. Paul Reynaud agréa, en principe, ma suggestion sans vouloir, toutefois, la mettre aussitôt en pratique.

Pourtant, résolu à poser la question de nouveau et à bref délai, je m'attelai à l'élaboration du plan du transport en Afrique du Nord de tous les éléments possibles. Déjà, l'état-major de l'Armée, en liaison avec la Marine et l'Air, avait commencé de préparer l'évacuation au-delà de la Méditerranée de tout ce qui n'était pas engagé dans la bataille. Il s'agissait, en particulier, des deux classes de recrues qui

s'instruisaient dans les dépôts de l'Ouest et du Midi et des fractions du personnel des unités mécaniques qui avaient pu échapper au désastre du Nord ; en tout, 500 000 hommes de qualité. Par la suite, les débris de nos armées refluant vers les côtes, beaucoup d'éléments combattants pourraient sans doute être embarqués. En tout cas, ce qui resterait de l'aviation de bombardement, à laquelle le rayon d'action de ses appareils permettait de franchir la mer, les survivants des groupes de chasse, le personnel des bases aériennes, les dépôts des équipages de la flotte, enfin et surtout notre flotte elle-même, auraient à rallier l'Afrique. La Marine, à qui revenait la mission d'exécuter ces transports, évaluait à 500 000 tonnes le renfort de navires de charge qui lui était nécessaire et qui devrait s'ajouter aux bateaux français dont elle disposait déjà. C'est à l'Angleterre qu'il faudrait demander ce concours.

Le 9 juin, de bonne heure, un avion m'amena à Londres. J'avais avec moi mon aide de camp Geoffroy de Courcel et M. Roland de Margerie, Chef du cabinet diplomatique du Président du Conseil. C'était dimanche. La capitale anglaise offrait l'aspect de la tranquillité, presque de l'indifférence. Les rues et les parcs remplis de promeneurs paisibles, les longues files à l'entrée des cinémas, les autos nombreuses, les dignes portiers au seuil des clubs et des hôtels, appartenaient à un autre monde que celui-ci qui était en guerre. Sans doute, les journaux laissaient-ils transparaître la situation réelle, malgré les nouvelles édulcorées et les puériles anecdotes dont les remplissait, comme à Paris, l'optimisme officieux. Sans doute, les affiches qu'on lisait, les abris qu'on creusait, les masques qu'on portait, évoquaient-ils les grands périls possibles. Cependant, il sautait aux yeux que la masse de la population ne mesurait pas la gravité des événements de France, tant leur rythme était rapide. On pouvait voir, en tous cas, qu'au sentiment des Anglais, la Manche était encore large.

M. Churchill me reçut à Downing Street. C'était la première fois que je prenais contact avec lui: L'impression que j'en ressentis m'affermit dans ma conviction que la Grande-Bretagne, conduite par un pareil lutteur, ne fléchirait certainement pas. M. Churchill me parut être de plain-pied avec la tâche la plus rude, pourvu qu'elle fût aussi grandiose. L'assurance de son jugement, sa grande culture, la connaissance qu'il avait de la plupart des sujets, des pays, des hommes, qui se trouvaient en cause, enfin sa passion pour les problèmes

propres à la guerre, s'y déployaient à leur aise. Par-dessus tout, il était, de par son caractère, fait pour agir, risquer, jouer le rôle, très carrément et sans scrupule. Bref, je le trouvai bien assis à sa place de guide et de chef. Telles furent mes premières impressions.

La suite ne fit que les confirmer en me révélant, en outre, l'éloquence propre à M. Churchill et l'usage qu'il savait en faire. Quel que fût son auditoire : foule, assemblée, conseil, voire interlocuteur unique, qu'il se trouvât devant un micro, à la tribune, à table, ou derrière un bureau, le flot original, poétique, émouvant, de ses idées, arguments, sentiments lui procurait un ascendant presque infaillible dans l'ambiance dramatique où haletait le pauvre monde. En politique éprouvé, il jouait de ce don angélique et diabolique pour remuer la lourde pâte anglaise aussi bien que pour frapper l'esprit des étrangers. Il n'était pas jusqu'à l'humour dont il assaisonnait ses gestes et ses propos et à la manière dont il utilisait tantôt la bonne grâce et tantôt la colère qui ne fissent sentir à quel point il maîtrisait le jeu terrible où il était engagé.

Les incidents rudes et pénibles qui se produisirent à maintes reprises entre nous, en raison des frictions de nos deux caractères, de l'opposition de certains intérêts de nos pays respectifs, des abus que l'Angleterre commit au détriment de la France blessée, ont influé sur mon attitude à l'égard du Premier Ministre, mais non point sur mon jugement. Winston Churchill m'apparut, d'un bout à l'autre du drame, comme le grand champion d'une grande entreprise et le grand artiste d'une grande Histoire.

Ce jour-là, j'exposai au Premier britannique ce que le Président du Conseil français m'avait chargé de lui dire quant à la volonté de notre gouvernement de continuer la lutte, même s'il le fallait dans l'Empire. M. Churchill manifesta la vive satisfaction que lui causait cette résolution. Mais serait-elle suivie d'effet? Il me laissa penser qu'il n'en était pas convaincu. En tout cas, il ne croyait plus à la possibilité d'un rétablissement militaire en France métropolitaine et me le fit voir en refusant catégoriquement le concours du gros de son aviation.

Depuis le rembarquement de l'armée anglaise à Dunkerque, la Royal Air Force ne coopérait plus à la bataille que d'une manière épisodique. D'ailleurs, à l'exception d'un groupe de chasse qui suivait encore le destin de notre aviation, les escadrilles britanniques, ayant leurs bases en Grande-Bretagne,

se trouvaient trop éloignées pour agir au profit d'un front qui reculait sans cesse vers le sud. A ma demande pressante de transférer sur les terrains au sud de la Loire tout au moins une partie de l'aviation anglaise de coopération, M. Churchill fit une réponse formellement négative. Quant aux forces de terre, il promit l'envoi en Normandie d'une division canadienne, qui arrivait de son pays, et le maintien de la 51e Division écossaise ainsi que des débris de la brigade mécanique qui combattaient encore avec nous. Mais il déclara ne pouvoir indiquer, même approximativement, vers quelle date le corps expéditionnaire, qui venait d'échapper à la destruction en Belgique, — non sans y laisser son matériel, — serait susceptible de retourner à la bataille.

Ainsi donc, l'union stratégique se trouvait pratiquement rompue entre Londres et Paris. Il avait suffi d'un revers sur le continent pour que la Grande-Bretagne voulût s'absorber dans sa propre défense. C'était la réussite du plan germanique, dont Schlieffen, par-delà la mort, demeurait l'inspirateur et qui, après les échecs allemands de 1914 et de 1918, aboutissait enfin à séparer les forces françaises et les forces anglaises et, du même coup, à diviser la France et l'Angleterre. Il n'était que trop aisé d'imaginer quelles conclusions le défaitisme allait en tirer chez nous.

En dehors de cet entretien avec M. Churchill, j'avais dans la même journée pris contact avec M. Eden ministre de la Guerre, M. Alexander Premier lord de l'Amirauté, Sir Archibald Sinclair ministre de l'Air, le général Sir John Dill Chef d'état-major impérial. J'avais, d'autre part, conféré avec M. Corbin, notre ambassadeur, M. Monnet, « chairman » du Comité franco-britannique de coordination pour les achats de matériel, et les chefs de nos missions : militaire, navale, aérienne. Il était clair que si, à Londres, le calme régnait sur la foule, au contraire l'angoisse du désastre et le doute quant à la fermeté des pouvoirs publics français remplissaient les esprits avertis. Dans la soirée, l'avion me ramena malaisément au Bourget dont le terrain venait d'être bombardé.

Au cours de la nuit du 9 au 10 juin, M. Paul Reynaud me fit appeler à son domicile. Des renseignements graves venaient de lui parvenir. L'ennemi avait atteint la Seine en aval de Paris. D'autre part, tout donnait à penser que, d'une heure à l'autre, les forces blindées allemandes allaient passer à l'attaque décisive en Champagne. La capitale était donc immédiatement menacée par l'ouest, l'est et le nord. Enfin,

M. François-Poncet annonçait de Rome qu'il s'attendait à tout instant à recevoir du gouvernement italien la déclaration de guerre. Devant ces mauvaises nouvelles, je n'avais qu'une suggestion à faire : adopter le parti du plus grand effort et aller au plus tôt en Afrique en épousant, dans toutes ses conséquences, la guerre de coalition.

Pendant les quelques fractions de jour et de nuit que je passai rue Saint-Dominique, je n'eus que trop de raisons de renforcer ma conviction qu'il n'y avait rien d'autre à faire. Les choses allaient trop vite pour qu'on pût les ressaisir sur place. Tout ce qu'on envisageait prenait aussitôt le caractère de l'irréalité. On se reportait aux précédents de la guerre 14-18 qui ne s'appliquaient plus du tout. On affectait de penser qu'il y avait encore un front, un commandement actif, un peuple prêt aux sacrifices ; ce n'étaient là que rêves et souvenirs. En fait, au milieu d'une nation prostrée et stupéfaite, derrière une armée sans foi et sans espoir, la machine du pouvoir tournait dans une irrémédiable confusion.

Rien ne me le fit mieux sentir que les rapides visites protocolaires que je rendis aux principaux personnages de la République : d'abord le Président Lebrun, à qui je fus présenté en même temps que les nouveaux ministres, ensuite les présidents des Assemblées, enfin les membres du gouvernement. Tous montraient du calme et de la dignité. Mais il était clair que, dans le décor où les installait l'usage, ils n'étaient plus que des figurants. Au milieu du cyclone, les conseils des ministres, les instructions lancées vers le bas, les comptes rendus reçus en haut, les déclarations publiques, le défilé des officiers, fonctionnaires, diplomates, parlementaires, journalistes, qui avaient à rapporter ou à demander quelque chose, donnaient l'impression d'une sorte de fantasmagorie sans objet et sans portée. Sur les bases et dans le cadre où l'on se trouvait engagé, il n'y avait aucune issue, excepté la capitulation. A moins de s'y résigner, — ce que faisaient déjà certains, et non des moindres, — il fallait à tout prix changer de cadre et de bases. Le redressement dit « de la Marne » était possible, mais sur la Méditerranée.

Le 10 juin fut une journée d'agonie. Le gouvernement devait quitter Paris le soir. Le recul du front s'accélérait. L'Italie déclarait la guerre. Désormais, l'évidence de l'effondrement s'imposait à tous les esprits. Mais, au sommet de l'État, la tragédie se jouait comme dans un rêve. Même, à de certains moments, on eût pu croire qu'une sorte d'humour terrible

pimentait la chute de la France roulant du haut de l'Histoire jusqu'au plus profond de l'abîme.

C'est ainsi que, dans la matinée, l'ambassadeur d'Italie, M. Guariglia, vint faire, rue Saint-Dominique, une visite assez étrange. Il fut reçu par Baudouin qui rapportait comme suit les propos du diplomate : « Vous verrez que la déclaration de guerre va finalement éclaircir les relations entre nos deux pays ! Elle crée une situation dont, au bout du compte, il sortira un grand bien... »

Peu après, entrant moi-même chez M. Paul Reynaud, j'y trouvai M. W. Bullitt. Je pensais que l'ambassadeur des États-Unis apportait au Président du Conseil, de la part de Washington, quelque encouragement pour l'avenir. Mais non ! Il était venu faire ses adieux. L'ambassadeur demeurait à Paris dans l'intention d'intervenir, à l'occasion, en faveur de la capitale. Mais, si louable que fût le motif qui inspirait M. Bullitt, il n'en restait pas moins qu'au cours des journées suprêmes il n'y aurait pas d'ambassadeur d'Amérique auprès du Gouvernement français. La présence de M. D. Biddle, chargé des relations avec les gouvernements réfugiés, quelles que fussent les qualités de cet excellent diplomate, n'ôterait pas à nos officiels l'impression que les États-Unis ne donnaient plus cher de la France.

Cependant, tandis que M. Paul Reynaud préparait hâtivement une déclaration qu'il allait faire à la radio et au sujet de laquelle il était en train de me consulter, le général Weygand arriva rue Saint-Dominique. A peine annoncé, il entra, tout de go, dans le bureau du Président du Conseil. Comme celui-ci marquait quelque étonnement, le Commandant en chef répondit qu'il avait été convoqué. « Pas par moi ! » dit M. Paul Reynaud. — « Ni par moi ! » ajoutai-je. — « Alors, c'est un malentendu ! poursuivit le général Weygand. Mais l'erreur est utile car j'ai à faire une importante communication. » Il s'assit et se mit à exposer la situation telle qu'il la voyait. Sa conclusion était transparente. Nous devions, sans délai, demander l'armistice. « Les choses en sont au point, déclara-t-il en déposant un papier sur la table, que les responsabilités de chacun doivent être nettement établies. C'est pourquoi j'ai rédigé mon avis et je remets cette note entre vos mains. »

Le Président du Conseil, bien qu'il fût talonné par l'obligation de prononcer dans un très bref délai l'allocution qui était annoncée, entreprit de discuter l'opinion du Généralis-

sime. Celui-ci n'en démordait pas. La bataille dans la Métropole était perdue. Il fallait capituler. « Mais il y a d'autres perspectives », dis-je à un certain moment. Alors, Weygand, d'un ton railleur :

« Avez-vous quelque chose à proposer?

— Le gouvernement, répondis-je, n'a pas de propositions à faire, mais des ordres à donner. Je compte qu'il les donnera. »

M. Paul Reynaud finit par congédier le Commandant en chef et l'on se sépara dans une atmosphère très lourde.

Les dernières heures de présence du gouvernement dans la capitale furent remplies par les dispositions qu'impliquait un pareil exode. A vrai dire, beaucoup de choses avaient été préparées en vertu d'un plan de repli établi par le Secrétariat général de la Défense nationale. Mais il restait tout l'imprévu. D'autre part, l'arrivée imminente des Allemands sous les murs de Paris posait de cruels problèmes. J'avais moi-même, dès mon entrée en fonction, préconisé que la capitale fût défendue et demandé au Président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, qu'il nommât gouverneur, dans cette intention, un chef résolu. Je proposai le général de Lattre, qui venait de se distinguer à la tête d'une division dans les combats autour de Rethel. Mais, bientôt, le Commandant en chef déclarait Paris « ville ouverte » et le Conseil des ministres l'approuvait. Cependant, il fallait, à l'improviste, organiser l'évacuation d'une masse de choses et d'une foule de gens. Je m'en occupai jusqu'au soir, tandis que partout on emballait des caisses, que bruissaient du haut en bas de l'immeuble les visiteurs du dernier moment et que sonnaient sans arrêt des téléphones désespérés.

Vers minuit, M. Paul Reynaud et moi montâmes dans la même voiture. Le voyage fut lent, sur une route encombrée. A l'aurore, nous étions à Orléans et entrions à la Préfecture où le contact fut pris par fil avec le Grand Quartier qui s'installait à Briare. Peu après, le général Weygand téléphonait, demandant à parler au Président du Conseil. Celui-ci prit l'appareil et, à sa vive surprise, s'entendit annoncer que M. W. Churchill arriverait dans l'après-midi. Le Commandant en chef, par la liaison militaire, l'avait prié de venir d'urgence à Briare.

« Il faut, en effet, ajoutait le général Weygand, que M. Churchill soit directement informé de la situation réelle sur le front.

— Eh quoi? dis-je au chef du gouvernement, admettez-

vous que le Généralissime convoque ainsi de son propre mouvement le Premier Ministre britannique? Ne voyez-vous pas que le général Weygand poursuit, non point un plan d'opérations, mais une politique, et que celle-ci n'est pas la vôtre? Le gouvernement va-t-il le laisser plus longtemps en fonction?

— Vous avez raison ! répondit M. Paul Reynaud. Cette situation doit cesser. Nous avons parlé du général Huntziger comme successeur possible de Weygand. Allons tout de suite voir Huntziger ! »

Mais, les voitures étant avancées, le Président du Conseil me dit : « A la réflexion, il vaut mieux que vous alliez seul chez Huntziger. Pour moi, je vais préparer les entretiens de tout à l'heure avec Churchill et les Anglais. Vous me retrouverez à Briare. »

Je trouvai à Arcis-sur-Aube, son poste de commandement, le général Huntziger, commandant le groupe d'armées du Centre. Au même moment, ce groupe d'armées était attaqué et percé sur le front de Champagne par le corps blindé de Guderian. Cependant, je fus frappé par le sang-froid d'Huntziger. Il m'informa de sa mauvaise situation. Je le mis au courant de l'ensemble des affaires. En conclusion, je lui dis : « Le gouvernement voit bien que la bataille de France est virtuellement perdue, mais il veut continuer la guerre en se transportant en Afrique avec tous les moyens qu'il est possible d'y faire passer. Cela implique un changement complet dans la stratégie et dans l'organisation. L'actuel généralissime n'est plus l'homme qui puisse le faire. Vous, seriez-vous cet homme-là?

— Oui ! répondit simplement Huntziger.

— Eh bien ! vous allez recevoir les instructions du gouvernement. »

Pour gagner Briare, je pris par Romilly et Sens, afin de prendre contact avec divers commandants de grandes unités. Partout, s'étalaient des signes de désordre et de panique. Partout, refluaient vers le sud des éléments de troupes, pêle-mêle avec des réfugiés. Mon modeste équipage fut arrêté une heure près de Méry, tant la route était encombrée. Un étrange brouillard, — que beaucoup confondaient avec une nappe de gaz, — augmentait l'angoisse de la foule militaire, telle un troupeau sans berger.

Au Grand Quartier de Briare, j'allai à M. Paul Reynaud et le mis au courant de la réponse d'Huntziger. Mais je vis bien

que, pour le Président du Conseil, le remplacement immédiat de Weygand n'était plus dans sa perspective et qu'il avait épousé, de nouveau, l'idée de poursuivre la route de la guerre avec un généralissime qui voulait prendre celle de la paix. En passant dans la galerie, je saluai le maréchal Pétain, que je n'avais pas vu depuis 1938. « Vous êtes général ! me dit-il. Je ne vous en félicite pas. A quoi bon les grades dans la défaite? » — « Mais, vous-même, monsieur le maréchal, c'est pendant la retraite de 1914 que vous avez reçu vos premières étoiles. Quelques jours après, c'était la Marne. » Pétain grogna : « Aucun rapport ! » Sur ce point, il avait raison. Le Premier Ministre britannique arrivait. On entra en conférence.

Au cours de cette séance se confrontèrent ouvertement les conceptions et les passions qui allaient dominer la nouvelle phase de la guerre. Tout ce qui avait, jusqu'alors, servi de base à l'action et aux attitudes n'appartenait plus qu'au passé. La solidarité de l'Angleterre et de la France, la puissance de l'armée française, l'autorité du Gouvernement, le loyalisme du Commandement, cessaient d'être des données acquises. Chacun des participants se comportait déjà, non plus en tant que partenaire dans un jeu mené en commun, mais comme un homme qui, désormais, s'oriente et joue pour son compte.

Le général Weygand fit voir que son souci, à lui, était de liquider au plus vite la bataille et la guerre. S'aidant des témoignages des généraux Georges et Besson, il déroula devant la conférence le tableau d'une situation militaire sans espoir. Le Commandant en chef, qui, au surplus avait été Chef d'état-major général de 1930 à 1935, exposait les raisons de la défaite des armées sous ses ordres du ton posé, quoique agressif, de quelqu'un qui en tire des griefs sans en porter la responsabilité. Sa conclusion fut qu'il fallait terminer l'épreuve, car le dispositif militaire pourrait s'effondrer tout à coup, ouvrant carrière à l'anarchie et à la révolution.

Le Maréchal intervint en renfort du pessimisme. M. Churchill, voulant détendre l'atmosphère, lui dit d'un ton enjoué :

« Voyons ! Monsieur le maréchal, rappelez-vous la bataille d'Amiens, en mars 1918, quand les affaires allaient si mal. Je vous ai fait visite, alors, à votre Quartier Général. Vous m'indiquiez votre plan. Quelques jours après, le front était rétabli. »

Alors le Maréchal, durement :

« — Oui, le front fut rétabli. Vous, les Anglais, étiez en-

foncés. Mais, moi, j'ai envoyé 40 divisions pour vous tirer d'affaire. Aujourd'hui, c'est nous qui sommes mis en pièces. Où sont vos 40 divisions? »

Le Président du Conseil français, tout en répétant que la France ne se retirerait pas de la lutte et tout en pressant les Anglais d'envoyer à notre aide le gros de leur aviation, montra qu'en dépit de tout il ne se séparait pas de Pétain et de Weygand, comme s'il espérait les voir un jour se rallier à sa politique. M. Churchill parut imperturbable, plein de ressort, mais se tenant vis-à-vis des Français aux abois sur une cordiale réserve, saisi déjà, et non peut-être sans une obscure satisfaction, par la perspective terrible et magnifique d'une Angleterre laissée seule dans son île et que lui-même aurait à conduire dans l'effort vers le salut. Quant à moi, pensant à la suite, je mesurais ce que ces palabres avaient de vain et de conventionnel, puisqu'elles n'avaient pas pour objet la seule solution valable : se rétablir outre-mer.

Après trois heures de discussions, qui n'aboutirent à rien, on se mit à dîner autour de la même table. J'étais à côté de Churchill. Notre conversation fortifia la confiance que j'avais dans sa volonté. Lui-même en retint, sans doute, que de Gaulle, bien que démuni, n'était pas moins résolu.

L'amiral Darlan, qui ne s'était pas manifesté pendant la conférence, parut après le repas. Poussant devant lui le général Vuillemin, Chef d'état-major général de l'Air, il vint à M. Paul Reynaud. L'objet de sa démarche donnait fort à penser. Une opération combinée de la flotte et de l'aviation de bombardement avait été préparée contre Gênes. D'après le plan, l'exécution devait se déclencher au cours de la nuit. Mais Darlan, s'étant ravisé, voulait donner le contre-ordre en se couvrant des perplexités du général Vuillemin qui redoutait les réactions italiennes contre les dépôts d'essence de Berre. Toutefois, l'amiral demandait l'accord du gouvernement. « Qu'en pensez-vous? » me dit M. Paul Reynaud. — « Au point où nous en sommes, répondis-je, le plus raisonnable est, au contraire, de ne rien ménager. Il faut exécuter l'opération prévue. »

Darlan l'emporta, cependant, et le contre-ordre fut donné. Par la suite, Gênes fut, tout de même, bombardé par une faible fraction navale avec trois jours de retard sur les prévisions. Cet incident me fit comprendre que Darlan, lui aussi, jouait maintenant son propre jeu.

Au cours de la journée du 12, logé au château de Beauvais, propriété de M. Le Provost de Launay, je travaillai avec le

général Colson au plan de transport en Afrique du Nord. A vrai dire, les événements auxquels j'avais assisté la veille et l'isolement où j'étais à présent laissé me donnaient à craindre que l'esprit d'abandon n'eût gagné trop de terrain et que le plan ne s'appliquât jamais. Cependant, j'étais résolu à faire tout ce qui était en mon pouvoir pour que le gouvernement le prît à son compte et l'imposât au commandement.

Ayant achevé l'essentiel, je me rendis à Chissay, où résidait M. Paul Reynaud. Il était tard. Le Président du Conseil, sortant du Conseil des ministres qui s'était tenu à Cangey et auquel je n'étais pas convié, arriva vers 11 heures du soir, accompagné de Baudouin. Tandis qu'ils dînaient avec leur entourage, je m'assis près de la table et posai nettement la question de l'Afrique du Nord. Mais mes interlocuteurs ne voulaient parler que d'un problème, connexe d'ailleurs et très urgent, que le Conseil des ministres venait d'évoquer. Quelle devait être la prochaine destination du gouvernement? En effet, les Allemands, ayant franchi la Seine, atteindraient bientôt la Loire. Deux solutions étaient envisagées : Bordeaux ou Quimper? Il s'ensuivit, autour des assiettes, une discussion que la fatigue et l'énervement rendirent confuse et mouvementée. Aucune décision formelle ne fut prise et M. Paul Reynaud se retira en me donnant rendez-vous pour le matin.

J'étais, naturellement, pour Quimper. Non pas que j'eusse d'illusions quant à la possibilité de tenir en Bretagne, mais, si le gouvernement s'y repliait, il n'aurait pas, tôt ou tard, d'autre issue que de prendre la mer. Car, les Allemands devant nécessairement occuper la péninsule pour agir contre les Anglais, il ne pourrait y avoir de « zone libre » en Bretagne. Une fois embarqués, les ministres prendraient, selon toute vraisemblance, la direction de l'Afrique, soit directement, soit après avoir fait halte en Angleterre. De toute façon, Quimper était l'étape vers les décisions énergiques. Aussi, quand M. Paul Reynaud, dès mon entrée au gouvernement, m'avait parlé du projet de « réduit breton », je m'y étais rallié. Inversement, c'est pour des motifs inspirés par leur politique et non, — quoi qu'ils pussent prétendre, — par l'art militaire, que s'y opposaient ceux qui, tels Pétain, Weygand, Baudouin, poussaient à la capitulation.

Le 13, de bonne heure, je retournai à Chissay. Après un long débat et malgré mes arguments, le Président du Conseil prit la décision de transférer les pouvoirs publics à Bordeaux, alléguant que tel était l'avis émis la veille par les ministres.

Je n'en fus que plus acharné à réclamer, tout au moins, la signature d'un ordre prescrivant au Commandant en chef de prévoir et de préparer les transports en Afrique. C'était bien là, je le savais, l'intention ultime de M. Paul Reynaud. Mais, si pressantes et lassantes étaient les intrigues et influences contraires qui accédaient constamment à lui, que je voyais, heure par heure disparaître ce suprême espoir.

Cependant, le Président du Conseil signa, ce jour-là, vers midi, une lettre adressée au général Weygand et dans laquelle il lui précisait ce que le gouvernement attendait désormais de lui. D'abord : « Tenir aussi longtemps que possible dans le Massif Central et en Bretagne. » Ensuite : « Si nous échouions, ...nous installer et organiser la lutte dans l'Empire en utilisant la liberté des mers. » Cette lettre marquait, assurément, une intention salutaire. Mais elle n'était pas, suivant moi, l'ordre catégorique qu'imposaient les circonstances. D'ailleurs, une fois signée, elle se trouvait remise en cause dans les coulisses et ne fut, en définitive, expédiée que le lendemain.

Au cours de la même matinée du 13, M. Jeanneney, Président du Sénat, et M. Herriot, Président de la Chambre, étaient venus à Chissay. Le premier, promenant un maintien résolu au milieu de l'agitation, invoquait l'exemple de Clemenceau, dont il avait été, dans les grands moments de 1917 et 1918, le collaborateur direct et intime au gouvernement. Le second, affable et disert, exprimait avec éloquence les émotions multiples dont il était traversé. L'un et l'autre se montraient favorables au Président du Conseil, opposés à la capitulation, tout prêts à se transporter à Alger avec les pouvoirs publics. Il m'apparut, une fois de plus, que M. Paul Reynaud, quelles que fussent autour de lui les cabales de l'abandon, pouvait rester maître du jeu pourvu qu'il ne concédât rien.

J'étais à Beauvais au début de l'après-midi, quand M. de Margerie, Chef du cabinet diplomatique de M. Paul Reynaud, m'appela au téléphone. « Une conférence va s'ouvrir dans un instant, à la Préfecture de Tours, entre le Président du Conseil et M. W. Churchill qui vient d'arriver avec plusieurs de ses ministres. Je vous en préviens en hâte comme j'en suis moi-même prévenu. Bien que vous ne soyez pas convoqué, je suggère que vous y veniez. Baudouin est à l'œuvre et mon impression n'est pas bonne. » Telle fut la communication de M. de Margerie.

Je roulai vers Tours, sentant bien tout ce qu'il y avait

d'inquiétant dans cette réunion inopinée, dont le Président du Conseil, auprès de qui je venais de passer plusieurs heures, n'avait pas cru devoir me parler. La cour et les couloirs de la Préfecture étaient remplis d'une foule de parlementaires, fonctionnaires, journalistes, accourus aux nouvelles et qui formaient comme le chœur tumultueux d'une tragédie près de son terme. J'entrai dans le bureau où se trouvait M. Paul Reynaud encadré par Baudouin et Margerie. La conférence était suspendue. Mais M. Churchill et ses collègues revenaient tout justement. Margerie m'indiqua rapidement que les ministres britanniques, s'étant concertés dans le parc, allaient donner leur réponse à cette question posée par les Français : « Malgré l'accord du 28 mars 1940, qui exclut toute suspension d'armes séparée, l'Angleterre accepterait-elle que la France demandât à l'ennemi quelles seraient, pour elle-même, les conditions d'un armistice? »

M. Churchill s'assit. Lord Halifax, lord Beaverbrook, Sir Alexander Cadogan, prirent place, ainsi que le général Spears qui les accompagnait. Il y eut un moment de silence écrasant. Le Premier Ministre prit la parole en français. D'un ton égal et triste, dodelinant de la tête, cigare à la bouche, il commença par exprimer sa commisération, celle de son gouvernement, celle de son peuple, quant au sort de la nation française. « Nous voyons bien, dit-il, où en est la France. Nous comprenons que vous vous sentiez acculés. Notre amitié pour vous reste intacte. Dans tous les cas, soyez sûrs que l'Angleterre ne se retirera pas de la lutte. Nous nous battrons jusqu'au bout, n'importe comment, n'importe où, même si vous nous laissez seuls. »

Abordant la perspective d'un armistice entre Français et Allemands, dont je pensais qu'elle le ferait bondir, il exprima, au contraire, une compréhension apitoyée. Mais soudain, passant au sujet de la flotte, il se montra très précis et très rigoureux. De toute évidence, le gouvernement anglais redoutait à tel point de voir livrer aux Allemands la flotte française qu'il inclinait, tandis qu'il en était temps encore, à marchander son renoncement à l'accord du 28 mars contre des garanties quant au sort de nos navires. Telle fut, en fait, la conclusion qui se dégagea de cette affreuse conférence. M. Churchill, avant de quitter la salle, demanda en outre, avec insistance, que si la France cessait le combat elle remît auparavant à l'Angleterre les 400 aviateurs allemands qui étaient prisonniers. Cela lui fut aussitôt promis.

Conduits par M. Paul Reynaud, les Britanniques passèrent alors dans la pièce voisine, où se trouvaient les présidents des assemblées, ainsi que plusieurs ministres. Là, le ton fut très différent. MM. Jeanneney, Herriot, Louis Marin, notamment, ne parlèrent que de continuer la guerre. J'allai à M. Paul Reynaud et lui demandai, non sans vivacité : « Est-il possible que vous conceviez que la France demande l'armistice? » — « Certes, non ! me dit-il. Mais il faut impressionner les Anglais pour obtenir d'eux un concours plus étendu. » Je ne pouvais, évidemment, tenir cette réponse pour valable. Après qu'on se fut séparé, au milieu du brouhaha, dans la cour de la Préfecture, je rentrai atterré à Beauvais, tandis que le Président du Conseil télégraphiait au Président Roosevelt pour l'adjurer d'intervenir, faisant comprendre que, sans cela, tout était pour nous bien perdu. Dans la soirée, M. Paul Reynaud déclarait à la radio : « S'il faut un miracle pour sauver la France, je crois au miracle. »

Il me paraissait acquis que tout serait bientôt consommé. De même qu'une place assiégée est bien près de la reddition dès lors que le gouverneur en parle, ainsi la France courait à l'armistice, puisque le chef de son gouvernement l'envisageait officiellement. Ma présence dans le Cabinet, si secondaire qu'y fût ma place, allait devenir une impossibilité. Cependant, au moment même où, au cours de la nuit, j'allais envoyer ma lettre de démission, Georges Mandel, averti par mon chef de cabinet, Jean Laurent, me fit demander d'aller le voir.

André Diethelm m'introduisit auprès du ministre de l'Intérieur. Mandel me parla sur un ton de gravité et de résolution dont je fus impressionné. Il était, tout autant que moi, convaincu que l'indépendance et l'honneur de la France ne pouvaient être sauvegardés qu'en continuant la guerre. Mais c'est à cause de cette nécessité nationale qu'il me recommanda de rester encore au poste où je me trouvais. « Qui sait, dit-il, si finalement nous n'obtiendrons pas que le gouvernement aille, tout de même, à Alger? » Il me raconta ce qui, après le départ des Anglais, s'était passé au Conseil des ministres où, disait-il, la fermeté avait prévalu en dépit de la scène que Weygand était venu y faire. Il m'annonça que, dans l'instant, les premiers éléments allemands entraient à Paris. Puis, évoquant l'avenir, il ajouta : « De toute façon, nous ne sommes qu'au début de la guerre mondiale. Vous aurez de grands devoirs à remplir, Général ! Mais avec l'avantage d'être, au

milieu de nous tous, un homme intact. Ne pensez qu'à ce qui doit être fait pour la France et songez que, le cas échéant, votre fonction actuelle pourra vous faciliter les choses. » Je dois dire que cet argument me convainquit d'attendre avant de me démettre. C'est à cela qu'a peut-être tenu, physiquement parlant, ce que j'ai pu faire par la suite.

Le 14 juin : repli du gouvernement ! Je fis mes adieux à mes hôtes Le Provost de Launay. Ils ne partiraient pas, eux, et entourés de tout ce qui n'était, parmi les leurs, ni mobilisé, ni mobilisable, attendraient dans leur maison les combats de la retraite, puis l'arrivée de l'envahisseur. Vers la fin de l'après-midi, après un sombre voyage sur la route encombrée par des convois de réfugiés, j'atteignis Bordeaux et me fis conduire au siège de la région militaire où était prévue la résidence de M. Paul Reynaud. Le député-maire de la ville, M. Marquet, était là et me donna la primeur des propos décourageants qu'il s'apprêtait à tenir au Président du Conseil.

Celui-ci étant arrivé, je lui dis : « Depuis trois jours, je mesure avec quelle vitesse nous roulons vers la capitulation. Je vous ai donné mon modeste concours, mais c'était pour faire la guerre. Je me refuse à me soumettre à un armistice. Si vous restez ici, vous allez être submergé par la défaite. Il faut gagner Alger au plus vite. Y êtes-vous, oui ou non, décidé? » — « Oui ! » répondit M. Paul Reynaud. — « Dans ce cas, repris-je, je dois aller moi-même tout de suite à Londres pour arranger le concours des Anglais à nos transports. J'irai demain. Où vous retrouverai-je? » — Et le Président du Conseil : « Vous me retrouverez à Alger. »

Il fut convenu que je partirais dans la nuit et passerais, d'abord, en Bretagne pour voir ce qu'on pouvait y faire embarquer. M. Paul Reynaud me demanda, enfin, de convoquer Darlan auprès de lui pour le lendemain matin. Il voulait, me dit-il, lui parler de la flotte.

Darlan était en route pour gagner La Guéritoulde. Dans la soirée, je l'eus au bout du fil et lui fixai le rendez-vous. Une voix mauvaise me répondit : « Aller à Bordeaux, demain? Je ne sais ce que peut bien y faire le Président du Conseil. Mais je commande, moi, et n'ai pas de temps à perdre. » Finalement, il obtempéra. Cependant, le ton pris par Darlan découvrait de tristes perspectives. Quelques minutes après, je mesurais l'évolution de certains esprits au cours d'une brève conversation avec Jean Ybarnegaray, ministre d'État, qui s'était montré, jusque-là, partisan de la lutte à outrance.

Il vint à moi à l'hôtel « Splendide » où je dînais à la hâte en compagnie de Geoffroy de Courcel. — « Pour moi, dit-il, ancien combattant, rien ne compte que d'obéir à mes chefs : Pétain et Weygand ! » — « Peut-être verrez-vous un jour, répondis-je, que, pour un ministre, le salut de l'État doit l'emporter sur tous les sentiments. » Au maréchal Pétain, qui dînait dans la même salle, j'allai en silence adresser mon salut. Il me serra la main, sans un mot. Je ne devais plus le revoir, jamais.

Quel courant l'entraînait et vers quelle fatale destinée ! Toute la carrière de cet homme d'exception avait été un long effort de refoulement. Trop fier pour l'intrigue, trop fort pour la médiocrité, trop ambitieux pour être arriviste, il nourrissait en sa solitude une passion de dominer, longuement durcie par la conscience de sa propre valeur, les traverses rencontrées, le mépris qu'il avait des autres. La gloire militaire lui avait, jadis, prodigué ses caresses amères. Mais elle ne l'avait pas comblé, faute de l'avoir aimé seul. Et voici que, tout à coup, dans l'extrême hiver de sa vie, les événements offraient à ses dons et à son orgueil l'occasion, tant attendue ! de s'épanouir sans limites ; à une condition, toutefois, c'est qu'il acceptât le désastre comme pavois de son élévation et le décorât de sa gloire.

Il faut dire que, de toute manière, le Maréchal tenait la partie pour perdue. Ce vieux soldat, qui avait revêtu le harnois au lendemain de 1870, était porté à ne considérer la lutte que comme une nouvelle guerre franco-allemande. Vaincus dans la première, nous avions gagné la deuxième, celle de 1914-1918, avec des alliés sans doute, mais qui jouaient un rôle secondaire. Nous perdions maintenant la troisième. C'était cruel, mais régulier. Après Sedan et la chute de Paris, il n'était que d'en finir, traiter et, le cas échéant, écraser la Commune, comme, dans les mêmes circonstances, Thiers l'avait fait jadis. Au jugement du vieux maréchal, le caractère mondial du conflit, les possibilités des territoires d'outre-mer, les conséquences idéologiques de la victoire d'Hitler, n'entraient guère en ligne de compte. Ce n'étaient point là des choses qu'il eût l'habitude de considérer.

Malgré tout, je suis convaincu qu'en d'autres temps, le maréchal Pétain n'aurait pas consenti à revêtir la pourpre dans l'abandon national. Je suis sûr, en tout cas, qu'aussi longtemps qu'il fut lui-même, il eût repris la route de la guerre dès qu'il put voir qu'il s'était trompé, que la victoire demeurait pos-

sible, que la France y aurait sa part. Mais, hélas ! les années, par-dessous l'enveloppe, avaient rongé son caractère. L'âge le livrait aux manœuvres de gens habiles à se couvrir de sa majestueuse lassitude. La vieillesse est un naufrage. Pour que rien ne nous fût épargné, la vieillesse du maréchal Pétain allait s'identifier avec le naufrage de la France.

C'est à cela que je pensais en roulant dans la nuit vers la Bretagne. En même temps, je fortifiais ma résolution de continuer la guerre, où que cela pût me conduire. Arrivé à Rennes le matin du 15 juin, j'y vis le général René Altmayer, qui commandait les éléments divers engagés à l'est de la Mayenne, le général Guitry, commandant la Région militaire, et le préfet d'Ile-et-Vilaine. Tous trois faisaient de leur mieux dans leurs domaines respectifs. Je m'efforçai d'organiser la coordination de leurs efforts et de leurs moyens pour la défense du terrain. Puis, je gagnai Brest, en doublant des convois anglais qui allaient s'y réembarquer. A la Préfecture maritime, j'étudiai avec l'amiral Traub et « l'Amiral-Ouest » de Laborde les possibilités et les besoins de la marine quant à l'embarquement des troupes dans les ports de Bretagne. L'après-midi, je montai à bord du contre-torpilleur *Milan* qui devait m'amener à Plymouth, en compagnie d'une mission de chimistes conduite par le général Lemoine et que M. Raoul Dautry, ministre de l'Armement, envoyait mettre « l'eau lourde » à l'abri en Angleterre. En quittant la rade de Brest, le *Richelieu* me rendit les honneurs, paré à gagner Dakar. De Plymouth, je me rendis à Londres, où j'arrivai le 16 au lever du jour.

Quelques minutes après, dans la chambre de l'Hôtel « Hyde Park », où je faisais ma toilette, entrèrent MM. Corbin et Monnet. L'ambassadeur m'annonça, d'abord, que les divers rendez-vous que je devais avoir avec les Anglais pour traiter l'affaire des transports étaient arrangés pour la matinée. Il était, en outre, entendu, qu'à moins d'une demande d'armistice de la France à l'Allemagne, M. Churchill rencontrerait M. Paul Reynaud, à Concarneau, le lendemain matin, pour prescrire en commun l'exécution des embarquements. Puis, mes interlocuteurs passèrent à un autre sujet.

« Nous savons, dirent-ils, qu'à Bordeaux, l'esprit d'abandon progresse rapidement. D'ailleurs, pendant que vous étiez en route pour venir ici, le gouvernement français a confirmé par télégramme la demande faite oralement, le 13, à M. W. Churchill par M. Paul Reynaud et tendant à obtenir

que la France fût dégagée de l'accord du 28 mars. Nous n'avons pas encore connaissance de la réponse que feront les Anglais et qu'ils doivent adresser ce matin. Mais nous pensons qu'ils vont accepter, moyennant des garanties concernant la flotte. On approche donc des derniers moments. D'autant que le Conseil des ministres doit se réunir à Bordeaux dans la journée et que, suivant toute vraisemblance, ce Conseil sera décisif. »

« Il nous a semblé, ajoutaient MM. Corbin et Monnet, qu'une sorte de coup de théâtre, jetant dans la situation un élément tout nouveau, serait de nature à changer l'état des esprits et, en tout cas, à renforcer M. Paul Reynaud dans son intention de prendre le chemin d'Alger. Nous avons donc préparé avec Sir Robert Vansittart, Secrétaire permanent du Foreign Office, un projet qui semble saisissant. Il s'agirait d'une proposition d'union de la France et de l'Angleterre qui serait solennellement adressée par le gouvernement de Londres à celui de Bordeaux. Les deux pays décideraient la fusion de leurs pouvoirs publics, la mise en commun de leurs ressources et de leurs pertes, bref la liaison complète entre leurs destins respectifs. Devant une pareille démarche, faite dans de pareilles circonstances, il est possible que nos ministres veuillent prendre du champ et, tout au moins, différer l'abandon. Mais encore faudrait-il que notre projet fût adopté par le gouvernement britannique. Vous seul pouvez obtenir cela de M. Churchill. Il est prévu que vous déjeunerez tout à l'heure avec lui. Ce sera l'occasion suprême, si toutefois, vous approuvez l'idée. »

J'examinai le texte qui m'était apporté. Il m'apparut aussitôt que ce qu'il avait de grandiose excluait, de toute manière, une réalisation rapide. Il sautait aux yeux qu'on ne pouvait, en vertu d'un échange de notes, fondre ensemble, même en principe, l'Angleterre et la France, avec leurs institutions, leurs intérêts, leurs Empires, à supposer que ce fût souhaitable. Les points mêmes qui, dans le projet, seraient susceptibles d'être réglés d'une manière pratique, — comme, par exemple, la mise en commun des dommages, — exigeraient des négociations complexes. Mais, dans l'offre que le gouvernement britannique adressait au nôtre, il y aurait une manifestation de solidarité qui pourrait revêtir une réelle signification. Surtout, je pensai, comme MM. Corbin et Monnet, que le projet était de nature à apporter à M. Paul Reynaud, dans la crise ultime où il était plongé, un élément

de réconfort et, vis-à-vis de ses ministres, un argument de ténacité. J'accepterai donc de m'employer auprès de M. Churchill pour le lui faire prendre à son compte.

La matinée fut chargée. Je commençai par régler la destination du *Pasteur*, qui transportait un millier de canons de 75, des milliers de mitrailleuses et des lots de munitions venant des États-Unis. Sur le rapport de notre mission militaire, le navire, qui était en mer, fut dérouté par mon ordre de Bordeaux, où il allait, vers un port de Grande-Bretagne. Étant donné la tournure des événements, il fallait empêcher que ce chargement, alors inestimable, tombât aux mains de l'ennemi. En fait, les canons et les mitrailleuses apportés par le *Pasteur* contribuèrent à réarmer les Britanniques qui avaient perdu, à Dunkerque, presque tout leur matériel.

Quant à l'affaire des transports, je trouvai chez les Anglais un sincère empressement à renforcer nos moyens pour l'embarquement de nos éléments et la protection des convois ; la machinerie de l'exécution étant montée par l'Amirauté en liaison avec notre mission navale que commandait l'amiral Odend'hal. Mais il était évident qu'à Londres on ne croyait guère à un sursaut de la France officielle. Les contacts que je pris me laissèrent voir que les mesures prévues par nos alliés, dans les divers domaines, l'étaient en fonction de notre renonciation imminente à la lutte. Par-dessus tout, le sort de notre marine hantait, littéralement, les esprits. Pendant ces heures dramatiques, chaque Français sentait peser sur lui l'interrogation muette ou exprimée de tous les Anglais rencontrés : « Que va-t-il advenir de votre flotte? »

Le Premier Ministre britannique avait, lui aussi, cela en tête quand je vins, avec MM. Corbin et Monnet, déjeuner au « Carlton Club » en sa compagnie. « Quoi qu'il arrive, lui dis-je, la flotte française ne sera pas volontairement livrée. Pétain lui-même n'y consentirait pas. D'ailleurs, la flotte, c'est le fief de Darlan. Un féodal ne livre pas son fief. Mais pour qu'on puisse être sûr que l'ennemi ne mettra jamais la main sur nos navires, il faudrait que nous restions en guerre. Or, je dois vous déclarer que votre attitude à Tours m'a fâcheusement surpris. Vous y avez paru faire bon marché de notre alliance. Votre résignation sert les gens qui, chez nous, inclinent à la capitulation. « Vous voyez bien que nous y sommes forcés, disent-ils. Les Anglais eux-mêmes nous donnent leur consentement. » Non ! C'est tout autre chose que vous avez

à faire pour nous encourager dans la crise effroyable où nous sommes. »

M. Churchill parut ébranlé. Il conféra un moment avec le major Morton son chef de cabinet. Je supposai qu'il prenait, *in extremis*, les dispositions nécessaires pour faire modifier une décision déjà arrêtée. Peut-être fut-ce là la cause du fait qu'une demi-heure plus tard, à Bordeaux, l'ambassadeur d'Angleterre venait retirer des mains de M. Paul Reynaud la note qu'il lui avait d'abord apportée et par laquelle le gouvernement britannique consentait, en principe, à ce que la France demandât à l'Allemagne les conditions d'un éventuel armistice.

J'entretins alors M. Churchill du projet d'union des deux peuples. « Lord Halifax m'en a parlé, me dit-il. Mais c'est un énorme morceau. » — « Oui ! répondis-je. Aussi la réalisation impliquerait-elle beaucoup de temps. Mais la manifestation peut être immédiate. Au point où en sont les choses, rien ne doit être négligé par vous de ce qui peut soutenir la France et maintenir notre alliance. » Après quelque discussion, le Premier Ministre se rangea à mon avis. Il convoqua, sur-le-champ, le Cabinet britannique et se rendit à Downing Street pour en présider la réunion. Je l'y accompagnai et, tandis que les ministres délibéraient, me tins, avec l'ambassadeur de France, dans un bureau attenant à la salle du Conseil. Entre temps, j'avais téléphoné à M. Paul Reynaud pour l'avertir que j'espérais lui adresser, avant la fin de l'après-midi et d'accord avec le gouvernement anglais, une très importante communication. Il me répondit qu'en conséquence il remettait à 17 heures la réunion du Conseil des ministres. « Mais, ajouta-t-il, je ne pourrai différer davantage. »

La séance du Cabinet britannique dura deux heures, pendant lesquelles sortaient, de temps en temps, l'un ou l'autre des ministres pour préciser quelque point avec nous, Français. Soudain, tous entrèrent, M. Churchill à leur tête. « Nous sommes d'accord ! » s'exclamaient-ils. En effet, sauf détails, le texte qu'ils apportaient était celui-là même que nous leur avions proposé. J'appelai aussitôt par téléphone M. Paul Reynaud et lui dictai le document. « C'est très important ! dit le Président du Conseil. Je vais utiliser cela à la séance de tout à l'heure. » En quelques mots, je lui adressai tout ce que je pus d'encouragement. M. Churchill prit l'appareil : « Allô ! Reynaud ! de Gaulle a raison ! Notre proposition peut avoir de grandes conséquences. Il faut tenir ! » Puis, après avoir

écouté la réponse qui lui était faite : « Alors, à demain ! à Concarneau. »

Je pris congé du Premier Ministre. Il me prêtait un avion pour rentrer tout de suite à Bordeaux. Nous convînmes que l'appareil resterait à ma disposition en prévision d'événements qui m'amèneraient à revenir. M. Churchill lui-même devait aller prendre le train pour embarquer sur un destroyer afin de gagner Concarneau. A 21 h. 30, j'atterrissais à Bordeaux. Le colonel Humbert et Auburtin, de mon cabinet, m'attendaient à l'aérodrome. Ils m'apprenaient que le Président du Conseil avait donné sa démission et que le Président Lebrun avait chargé le maréchal Pétain de former le gouvernement. C'était la capitulation certaine. Ma décision fut prise aussitôt. Je partirais dès le matin.

J'allai voir M. Paul Reynaud. Je le trouvai sans illusion sur ce que devait entraîner l'avènement du Maréchal et, d'autre part, comme soulagé d'un fardeau insupportable. Il me donna l'impression d'un homme arrivé à la limite de l'espérance. Ceux-là seuls qui en furent témoins peuvent mesurer ce qu'a représenté l'épreuve du pouvoir pendant cette période terrible. A longueur des jours sans répit et des nuits sans sommeil, le Président du Conseil sentait peser sur sa personne la responsabilité entière du sort de la France. Car, toujours, le Chef est seul en face du mauvais destin. C'est lui qu'atteignaient tout droit les péripéties qui marquèrent les étapes de notre chute : percée allemande à Sedan, désastre de Dunkerque, abandon de Paris, effondrement à Bordeaux. Pourtant, il n'avait pris la tête du gouvernement qu'à la veille même de nos malheurs, sans nul délai pour y faire face et après avoir, depuis longtemps, proposé la politique militaire qui aurait pu les éviter. La tourmente, il l'affronta avec une solidité d'âme qui ne se démentit pas. Jamais, pendant ces journées dramatiques, M. Paul Reynaud n'a cessé d'être maître de lui. Jamais on ne le vit s'emporter, s'indigner, se plaindre. C'était un spectacle tragique qu'offrait cette grande valeur, injustement broyée par des événements excessifs.

Au fond, la personnalité de M. Paul Reynaud répondait à des conditions où il eût été possible de conduire la guerre dans un certain ordre de l'État et sur la base de données traditionnellement acquises. Mais tout était balayé ! Le chef du gouvernement voyait autour de lui s'effondrer le régime, s'enfuir le peuple, se retirer les alliés, défaillir les chefs les

plus illustres. A partir du jour où le gouvernement avait quitté la capitale, l'exercice même du pouvoir n'était plus qu'une sorte d'agonie, déroulée le long des routes, dans la dislocation des services, des disciplines et des consciences. Dans de telles conditions, l'intelligence de M. Paul Reynaud, son courage, l'autorité de sa fonction, se déployaient pour ainsi dire à vide. Il n'avait plus de prise sur les événements déchaînés.

Pour ressaisir les rênes, il eût fallu s'arracher au tourbillon, passer en Afrique, tout reprendre à partir de là. M. Paul Reynaud le voyait. Mais cela impliquait des mesures extrêmes : changer le Haut-commandement, renvoyer le Maréchal et la moitié des ministres, briser avec certaines influences, se résigner à l'occupation totale de la Métropole, bref, dans une situation sans précédent, sortir à tous risques du cadre et du processus ordinaires.

M. Paul Reynaud ne crut pas devoir prendre sur lui des décisions aussi exorbitantes de la normale et du calcul. Il essaya d'atteindre le but en manœuvrant. De là, en particulier, le fait qu'il envisagea un examen éventuel des conditions de l'ennemi, pourvu que l'Angleterre donnât son consentement. Sans doute, jugeait-il que ceux-là mêmes qui poussaient à l'armistice reculeraient quand ils en connaîtraient les conditions et qu'alors s'opérerait le regroupement de toutes les valeurs pour la guerre et le salut. Mais le drame était trop rude pour que l'on pût composer. Faire la guerre sans ménager rien ou se rendre tout de suite, il n'y avait d'alternative qu'entre ces deux extrémités. Faute, pour M. Paul Reynaud, de s'être tout à fait identifié à la première, il cédait la place à Pétain qui adoptait complètement la seconde.

Il faut dire qu'au moment suprême le régime n'offrait aucun recours au chef du dernier gouvernement de la IIIe République. Assurément, beaucoup des hommes en place répugnaient à la capitulation. Mais les pouvoirs publics, foudroyés par le désastre dont ils se sentaient responsables, ne réagissaient aucunement. Tandis qu'était posé le problème, dont dépendaient pour la France tout le présent et tout l'avenir, le Parlement ne siégeait pas, le gouvernement se montrait hors d'état de prendre en corps une solution tranchée, le Président de la République s'abstenait d'élever la voix, même au sein du Conseil des ministres, pour exprimer l'intérêt supérieur du pays. En définitive, cet anéantissement de l'État était au fond du drame national. A la lueur de la foudre, le régime paraissait, dans son affreuse infirmité, sans nulle mesure

et sans nul rapport avec la défense, l'honneur, l'indépendance de la France.

Tard dans la soirée, je me rendis à l'hôtel où résidait Sir Ronald Campbell, Ambassadeur d'Angleterre, et lui fis part de mon intention de partir pour Londres. Le général Spears, qui vint se mêler à la conversation, déclara qu'il m'accompagnerait. J'envoyai prévenir M. Paul Reynaud. Celui-ci me fit remettre, sur les fonds secrets, une somme de 100 000 francs. Je priai M. de Margerie d'envoyer sans délai à ma femme et à mes enfants, qui se trouvaient à Carantec, les passeports nécessaires pour gagner l'Angleterre, ce qu'ils purent tout juste faire par le dernier bateau quittant Brest. Le 17 juin à 9 heures du matin, je m'envolai, avec le général Spears et le lieutenant de Courcel sur l'avion britannique qui m'avait transporté la veille. Le départ eut lieu sans romantisme et sans difficulté.

Nous survolâmes La Rochelle et Rochefort. Dans ces ports brûlaient des navires incendiés par les avions allemands. Nous passâmes au-dessus de Paimpont, où se trouvait ma mère, très malade. La forêt était toute fumante des dépôts de munitions qui s'y consumaient. Après un arrêt à Jersey, nous arrivâmes à Londres au début de l'après-midi. Tandis que je prenais logis et que Courcel, téléphonant à l'Ambassade et aux missions, les trouvait déjà réticentes, je m'apparaissais à moi-même, seul et démuni de tout, comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendrait franchir à la nage.



LA FRANCE LIBRE

Poursuivre la guerre? Oui, certes! Mais pour quel but et dans quelles limites? Beaucoup, lors même qu'ils approuvaient l'entreprise, ne voulaient pas qu'elle fût autre chose qu'un concours donné, par une poignée de Français, à l'Empire britannique demeuré debout et en ligne. Pas un instant, je n'envisageai la tentative sur ce plan-là. Pour moi, ce qu'il s'agissait de servir et de sauver, c'était la nation et l'État.

Je pensais, en effet, que c'en serait fini de l'honneur, de l'unité, de l'indépendance, s'il devait être entendu que, dans cette guerre mondiale, seule la France aurait capitulé et qu'elle en serait restée là. Car, dans ce cas, quelle que dût être l'issue du conflit, que le pays, décidément vaincu, fût un jour débarrassé de l'envahisseur par les armes étrangères ou qu'il demeurât asservi, le dégoût qu'il aurait de lui-même et celui qu'il inspirerait aux autres empoisonneraient son âme et sa vie pour de longues générations. Quant à l'immédiat, au nom de quoi mener quelques-uns de ses fils à un combat qui ne serait plus le sien? A quoi bon fournir d'auxiliaires les forces d'une autre puissance? Non! Pour que l'effort en valût la peine, il fallait aboutir à remettre dans la guerre, non point seulement des Français, mais la France.

Cela devait comporter : la réapparition de nos armées sur les champs de bataille, le retour de nos territoires à la belligérance, la participation du pays lui-même à l'effort de ses combattants, la reconnaissance par les puissances étrangères du fait que la France, comme telle, aurait continué la lutte, bref, le transfert de la souveraineté, hors du désastre et de l'attentisme, du côté de la guerre et, un jour, de la victoire.

Ce que je savais des hommes et des choses ne me laissait pas d'illusions sur les obstacles à surmonter. Il y aurait la puissance de l'ennemi, que seule pourrait briser une longue

usure et qui trouverait le concours de l'appareil officiel français pour s'opposer au redressement guerrier de la France. Il y aurait les difficultés morales et matérielles qu'une lutte longue et acharnée comporterait forcément pour ceux qui auraient à la faire comme parias et sans moyens. Il y aurait la montagne des objections, imputations, calomnies, opposées aux combattants par les sceptiques et les peureux pour couvrir leur passivité. Il y aurait les entreprises dites « parallèles », mais en fait rivales et opposées, que ne manquerait pas de susciter, parmi les Français, leur passion de la dispute et que la politique et les services alliés utiliseraient, suivant la coutume, afin de disposer d'eux. Il y aurait, de la part de ceux qui visaient à la subversion, la volonté de dévoyer la résistance nationale vers le chaos révolutionnaire d'où leur dictature sortirait. Il y aurait, enfin, la tendance des grands États à profiter de notre affaiblissement pour pousser leurs intérêts au détriment de la France.

Quant à moi, qui prétendais gravir une pareille pente, je n'étais rien, au départ. A mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. A l'étranger, ni crédit, ni justification. Mais ce dénuement même me traçait ma ligne de conduite. C'est en épousant, sans ménager rien, la cause du salut national que je pourrais trouver l'autorité. C'est en agissant comme champion inflexible de la nation et de l'État qu'il me serait possible de grouper, parmi les Français, les consentements, voire les enthousiasmes, et d'obtenir des étrangers respect et considération. Les gens qui, tout au long du drame, s'offusquèrent de cette intransigeance ne voulurent pas voir que, pour moi, tendu à refouler d'innombrables pressions contraires, le moindre fléchissement eût entraîné l'effondrement. Bref, tout limité et solitaire que je fusse, et justement parce que je l'étais, il me fallait gagner les sommets et n'en descendre jamais plus.

La première chose à faire était de hisser les couleurs. La radio s'offrait pour cela. Dès l'après-midi du 17 juin, j'exposai mes intentions à M. Winston Churchill. Naufragé de la désolation sur les rivages de l'Angleterre, qu'aurais-je pu faire sans son concours? Il me le donna tout de suite et mit, pour commencer, la B. B. C. à ma disposition. Nous convînmes que je l'utiliserais lorsque le gouvernement Pétain aurait demandé l'armistice. Or, dans la soirée même, on apprit qu'il l'avait fait. Le lendemain, à 18 heures, je lus au micro le texte

que l'on connaît. A mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. A quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries.

Pourtant, tout en faisant mes premiers pas dans cette carrière sans précédent, j'avais le devoir de vérifier qu'aucune autorité plus qualifiée que la mienne ne voudrait s'offrir à remettre la France et l'Empire dans la lutte. Tant que l'armistice ne serait pas en vigueur, on pouvait imaginer, quoique contre toute vraisemblance, que le gouvernement de Bordeaux choisirait finalement la guerre. N'y eût-il que la plus faible chance, il fallait la ménager. C'est pour cela que, dès mon arrivée à Londres, le 17 après-midi, je télégraphiai à Bordeaux pour m'offrir à poursuivre dans la capitale anglaise, les négociations que j'avais commencées la veille au sujet du matériel en provenance des États-Unis, des prisonniers allemands et des transports vers l'Afrique.

La réponse fut une dépêche me sommant de rentrer sans délai. Le 20 juin, j'écrivis à Weygand, qui avait pris dans la capitulation le titre étonnant de « Ministre de la Défense nationale », pour l'adjurer de se mettre à la tête de la résistance et l'assurer, s'il le faisait, de mon obéissance entière. Mais cette lettre devait m'être, quelques semaines plus tard, retournée par son destinataire avec une mention dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle marquait sa malveillance. Le 30 juin, « l'Ambassade de France » me notifiait l'ordre de me constituer prisonnier à la prison Saint-Michel à Toulouse pour y être jugé par le Conseil de guerre. Celui-ci m'infligeait, d'abord, un mois de prison. Puis, sur appel *a minima* exigé par le « ministre » Weygand, me condamnait à la peine de mort.

Escomptant, d'ailleurs, — et pour cause ! — cette attitude de Bordeaux, je m'étais déjà tourné vers les autorités d'outre-mer. Dès le 19 juin, j'avais télégraphié au général Noguès, Commandant en chef en Afrique du Nord et Résident général au Maroc, pour me mettre à ses ordres au cas où il rejetterait l'armistice. Le soir même, parlant à la radio, j'adjurais : « l'Afrique de Clauzel, de Bugeaud, de Lyautey, de Noguès, de refuser les conditions ennemies. » Le 24 juin, par télégramme, je renouvelai mon appel à Noguès et m'adressai également au général Mittelhauser et à M. Puaux, respec-

tivement Commandant en chef et Haut-Commissaire au Levant, ainsi qu'au général Catroux, Gouverneur-général de l'Indochine. Je suggérais à ces hautes autorités de former un organisme de défense de l'Empire, dont je pouvais assurer tout de suite les liaisons avec Londres. Le 27 juin, ayant eu connaissance d'un discours quelque peu belliqueux de M. Peyrouton, Résident-général en Tunisie, je l'adjurai à son tour de faire partie du « Comité de défense », tout en renouvelant mes offres au général Mittelhauser et à M. Puaux. Le même jour, à tout hasard, je faisais retenir ma place et celle de mes officiers à bord d'un cargo français qui s'apprêtait à gagner le Maroc.

En fait de réponse, j'eus seulement un message de l'amiral de Carpentier, commandant la marine au Levant, qui m'annonçait que M. Puaux et le général Mittelhauser avaient télégraphié au général Noguès dans le même sens que moi. En outre, un des fils du général Catroux, qui se trouvait alors à Londres, m'apporta un télégramme que son père lui adressait, l'encourageant à combattre et le chargeant de m'exprimer sa sympathique approbation. Mais, en même temps, les Anglais qui avaient envoyé en Afrique du Nord M. Duff Cooper, membre du Cabinet, avec le général Gort, pour proposer à Noguès le concours de leurs forces, voyaient leur délégation rentrer à Londres sans même avoir été reçue. Enfin, le général Dillon, chef de la liaison militaire britannique en Afrique du Nord, était renvoyé d'Alger.

Pourtant, le premier mouvement de Noguès avait été de relever le drapeau. On sait qu'au vu des conditions allemandes, il avait, le 25 juin, télégraphié à Bordeaux, pour faire entendre qu'il était prêt à poursuivre la guerre. Employant une expression dont je m'étais moi-même servi à la radio six jours auparavant, il évoquait « la panique de Bordeaux », qui ne permettait pas au gouvernement « d'apprécier objectivement les possibilités de résistance de l'Afrique du Nord ». Il invitait Weygand « à reconsidérer ses ordres concernant l'exécution de l'armistice » et protestait que, si ces ordres étaient maintenus, « il ne pourrait les exécuter que la rougeur au front ». Il est clair que si Noguès avait choisi la voie de la résistance, tout l'Empire l'y aurait suivi. Mais on apprit bientôt que lui-même, ainsi que les autres résidents, gouverneurs, commandants supérieurs, obtempéraient aux sommations de Pétain et de Weygand et acceptaient l'armistice. Seuls, le général Catroux, Gouverneur-général de l'Indo-

chine, et le général Legentilhomme, commandant les troupes de la côte des Somalis, maintinrent leur réprobation. L'un et l'autre furent remplacés sans que leurs subordonnés fissent grand-chose pour les soutenir.

D'ailleurs, cette sorte d'affaissement de la plupart des « proconsuls » coïncidait, dans la Métropole, avec un effondrement politique total. Les journaux qui nous parvenaient de Bordeaux, puis de Vichy, étalaient leur acceptation, ainsi que celle de tous les partis, groupements, autorités, institutions. L'Assemblée nationale, réunie les 9 et 10 juillet, remettait à Pétain tous les pouvoirs, presque sans en avoir débattu. A la vérité, 80 membres présents votaient courageusement contre cette abdication. D'autre part, ceux des parlementaires qui s'étaient embarqués sur le *Massilia* pour gagner l'Afrique du Nord avaient, par là, témoigné que pour eux l'Empire ne devait pas cesser la lutte. Cependant, c'est un fait qu'aucun homme public n'éleva la voix pour condamner l'armistice.

Au reste, si l'écroulement de la France avait plongé le monde dans la stupeur, si les foules, par toute la terre, voyaient avec angoisse s'abîmer cette grande lumière, si tel poème de Charles Morgan ou tel article de François Mauriac tiraient des larmes de bien des yeux, les États, eux, ne tardaient pas à accepter les faits accomplis. Sans doute, les gouvernements des pays en guerre contre l'Axe rappelaient-ils de France leurs représentants, soit qu'ils le fissent spontanément, comme pour Sir Ronald Campbell ou le général Vanier, soit que les Allemands exigeassent ces départs. Mais, à Londres, restait, tout de même, installé dans l'immeuble de l'Ambassade de France, un consul qui communiquait avec la Métropole, tandis que M. Dupuis, Consul-général du Canada, demeurait auprès du Maréchal et que l'Union sud-africaine y laissait son représentant. Surtout, on pouvait voir s'assembler à Vichy, autour de Mgr Valerio Valeri Nonce du Pape, de M. Bogomolov Ambassadeur de l'Union soviétique, bientôt de l'amiral Leahy Ambassadeur des États-Unis, un corps diplomatique imposant. Il y avait là de quoi refroidir l'ardeur des personnalités que leur premier mouvement eût portées vers la Croix de Lorraine.

Ainsi, parmi les Français comme dans les autres nations, l'immense concours de la peur, de l'intérêt, du désespoir, provoquait autour de la France un universel abandon. Si nombre de sentiments restaient fidèles à son passé, si maints calculs s'attachaient à tirer parti des lambeaux que lui laissait

le présent, nul homme au monde, qui fût qualifié, n'agissait comme s'il croyait encore à son indépendance, à sa fierté, à sa grandeur. Qu'elle dût être, désormais, serve, honteuse, bafouée, tout ce qui comptait sur la terre tenait le fait pour acquis. Devant le vide effrayant du renoncement général, ma mission m'apparut, d'un seul coup, claire et terrible. En ce moment, le pire de son histoire, c'était à moi d'assumer la France.

Mais il n'y a pas de France sans épée. Constituer une force de combat, cela importait avant tout. Je m'y employai aussitôt. Certains éléments militaires se trouvaient en Angleterre. C'étaient, d'abord, les unités de la Division légère alpine qui, après avoir fait brillamment campagne en Norvège sous les ordres du général Béthouart, avaient été ramenées en Bretagne au milieu de juin et s'y étaient rembarquées en même temps que les dernières troupes anglaises. C'étaient, d'autre part, des navires de la marine de guerre, — au total près de 100 000 tonnes, — réfugiés de Cherbourg, de Brest, de Lorient, avec, à bord, outre leurs équipages, maints isolés et auxiliaires, le tout formant un effectif d'au moins 10 000 marins. C'étaient, encore, plusieurs milliers de soldats blessés naguère en Belgique et hospitalisés en Grande-Bretagne. Les missions militaires françaises avaient organisé le commandement et l'administration de tous ces éléments, de manière à les maintenir sous l'obédience de Vichy et à préparer le rapatriement général.

Le seul fait de prendre contact avec ces fractions multiples et dispersées comportait, pour moi, de grandes difficultés. Je ne disposais, tout d'abord, que d'un nombre infime d'officiers, presque tous subalternes, remplis d'une immense bonne volonté, mais impuissants à forcer l'appareil de la hiérarchie. Ce qu'ils pouvaient faire, et qu'ils firent, c'était de la propagande auprès des gradés et hommes qu'ils parvenaient à rencontrer. Le rendement devait être faible. Huit jours après mon appel du 18 juin, le nombre des volontaires campés dans la salle de l'Olympia, que les Anglais nous avaient prêtée, ne montait qu'à quelques centaines.

Il faut dire que les autorités britanniques ne favorisaient guère nos efforts. Sans doute, avait été distribué par leurs soins un tract prévenant les militaires français qu'ils pouvaient choisir entre le rapatriement, le ralliement au général de Gaulle et le service dans les forces de Sa Majesté. Sans doute les instructions données par Churchill, les interventions de

Spears, chargé par le Premier Ministre des liaisons entre la France Libre et les services anglais, parvenaient-elles quelquefois à vaincre l'inertie ou l'opposition. Sans doute, la presse, la radio, beaucoup d'associations, d'innombrables particuliers, faisaient-ils à notre entreprise une chaleureuse réclame. Mais le Commandement britannique, qui attendait d'un jour à l'autre l'offensive allemande et, peut-être, l'invasion, se trouvait trop absorbé par ses propres préparatifs pour s'occuper d'une tâche à ses yeux très secondaire. D'ailleurs, par commodité et habitude professionnelles, il inclinait à respecter l'ordre normal, c'est-à-dire Vichy et ses missions. Enfin, ce n'est pas sans méfiance qu'il considérait ces alliés d'hier, humiliés par le malheur, mécontents d'eux-mêmes et des autres et tout chargés de griefs. Que feraient-ils, si l'ennemi déferlait? Le plus sage n'était-il pas de les rembarquer au plus vite? Et qu'importaient, en définitive, les quelques bataillons sans cadres et équipages sans états-majors que le général de Gaulle prétendait pouvoir rallier?

Le 29 juin, je me rendis à Trentham-Park, où se trouvait campée la Division légère de montagne. Le général commandant la Division voulait lui-même regagner la France, quoique avec la ferme intention de rentrer quelque jour en ligne, ce qu'il devait, d'ailleurs, faire effectivement et glorieusement plus tard. Mais il avait pris ses dispositions pour que je puisse voir chaque corps de troupe rassemblé. Ainsi me fut-il possible de rallier une grande partie des deux bataillons de la 13e Demi-brigade de Légion Étrangère, avec leur chef le lieutenant-colonel Magrin-Verneret, dit Monclar, et son adjoint le capitaine Kœnig, deux centaines de chasseurs alpins, les deux tiers d'une compagnie de chars, quelques éléments d'artillerie, du génie, des transmissions, plusieurs officiers de l'état-major et des services, parmi lesquels le commandant de Conchard, les capitaines Dewavrin et Tissier. Cela, bien qu'après mon départ du camp, les colonels britanniques de Chair et Williams, envoyés par le War Office, eussent à leur tour réuni les troupes pour leur dire littéralement ceci : « Vous avez toute latitude pour servir sous les ordres du général de Gaulle. Mais nous devons vous faire observer, en tant qu'hommes parlant à des hommes, que si vous vous y décidez, vous serez des rebelles à votre Gouvernement... »

Le lendemain, je voulus visiter les camps d'Aintree et de Haydock où se trouvaient rassemblés plusieurs milliers

de marins français. Dès mon arrivée, l'amiral anglais commandant à Liverpool me déclara qu'il s'opposait à ce que je voie les hommes parce que cela pourrait nuire au bon ordre. Il me fallut partir bredouille. Je fus plus heureux à Harrow-Park quelques jours après. Malgré tout, un courant d'engagements s'organisait parmi nos marins. Quelques officiers résolus, qui m'avaient aussitôt rejoint, tels les capitaines de corvette d'Argenlieu, Wietzel, Moulec, Jourden, s'y employaient de tout leur cœur. Les officiers et équipages de trois petits navires de guerre s'étaient tout de suite déclarés : sous-marin *Rubis* (commandant Cabanier) qui croisait sur les côtes de Norvège ; sous-marin *Narval* (commandant Drogou) qui, dès mon appel, quitta Sfax et rallia Malte, pour être, plus tard coulé en action dans la Méditerranée ; chalutier-patrouilleur *Président-Houduce* (commandant Deschatres). L'arrivée du vice-amiral Muselier, contre lequel les incidents de sa carrière et les traits de sa personnalité dressaient dans la Marine de nombreux éléments, mais dont l'intelligence et le savoir-faire présentaient des avantages dans cette période aventureuse, me permit de donner un centre et un répondant technique à l'embryon de nos forces navales. Pendant ce temps, quelques douzaines d'aviateurs, que j'allai voir au camp de Saint-Atham, se groupaient autour des capitaines de Rancourt, Astier de Villatte, Bécourt-Foch, en attendant que le commandant Pijeaud en reçût le commandement.

Cependant, des volontaires isolés atteignaient chaque jour l'Angleterre. Ils venaient généralement de France, amenés par les derniers navires qui en étaient régulièrement partis, ou évadés sur de petits bateaux dont ils avaient pu se saisir, ou encore parvenus à grand-peine à travers l'Espagne en échappant à la police de ce pays, qui enfermait ceux qu'elle prenait dans le camp de Miranda. Des aviateurs, dérobant des appareils aux consignes de Vichy, réussissaient à quitter l'Afrique du Nord pour atterrir à Gibraltar. Des marins de commerce, que les hasards de la navigation et, parfois, l'évasion d'un navire, — comme par exemple le *Capo Olmo*, commandant Vuillemin, — avaient conduits hors des ports français, réclamaient un poste de combat. Des Français vivant à l'étranger venaient demander du service. Ayant réuni à White City 2 000 blessés de Dunkerque, convalescents dans les hôpitaux anglais, j'obtins 200 engagements. Un bataillon colonial, qui se trouvait à Chypre, détaché de l'Armée du Levant, se rallia spontanément avec son chef, le comman-

dant Lorotte. Dans les derniers jours de juin, abordait en Cornouailles une flottille de bateaux de pêche amenant au général de Gaulle tous les hommes valides de l'Ile de Sein. Jour après jour, le ralliement de ces garçons resplendissants d'ardeur et dont beaucoup, pour nous rejoindre, avaient accompli des exploits, affermissait notre résolution. Sur ma table s'entassaient des messages venus de tous les points du monde et m'apportant, de la part d'individus ou de petits groupes, d'émouvantes demandes d'engagement. Mes officiers et ceux de la mission Spears déployaient des prodiges d'insistance et d'ingéniosité pour arranger leur transport.

Tout à coup, un événement lamentable vint suspendre le courant. Le 4 juillet, la radio et les journaux annonçaient que la flotte britannique de la Méditerranée avait, la veille, attaqué l'escadre française au mouillage à Mers-el-Kébir. En même temps, nous étions informés que les Anglais avaient occupé par surprise les navires de guerre français réfugiés dans les ports de Grande-Bretagne, débarqué de force et interné, — non sans incidents sanglants, — les états-majors et les équipages. Enfin, le 10, était publiée la nouvelle du torpillage, par des avions anglais, du cuirassé *Richelieu* ancré en rade de Dakar. Les communiqué officiels et les feuilles publiques de Londres tendaient à présenter cette série d'agressions comme une sorte de victoire navale. Il était clair que, pour le gouvernement et l'Amirauté britanniques, l'angoisse du péril, les relents d'une vieille rivalité maritime, les griefs accumulés depuis le début de la bataille de France et venus au paroxysme avec l'armistice conclu par Vichy, avaient éclaté en une de ces sombres impulsions par quoi l'instinct refoulé de ce peuple brise quelquefois toutes les barrières.

Il n'avait jamais été, cependant, vraisemblable que la flotte française entamât d'elle-même des hostilités contre les Britanniques. Depuis mon arrivée à Londres, je l'avais constamment affirmé au gouvernement anglais ainsi qu'à l'Amirauté. D'ailleurs, il était certain que Darlan, indépendamment de tous motifs évidents d'intérêt national, n'irait pas de lui-même céder aux Allemands son propre bien : la Marine, aussi longtemps qu'il en disposerait. Au fond, si Darlan et ses seconds renonçaient à jouer le rôle magnifique que leur offraient les événements et à devenir le recours ultime de la France, alors que, par contraste avec l'armée, la flotte se trouvait intacte, c'est parce qu'ils se croyaient certains de conserver leurs bateaux. Lord Lloyd, ministre

anglais des Colonies, et l'amiral Sir Dudley Pound, Premier lord de la mer, venus à Bordeaux le 18 juin, avaient obtenu de Darlan sa parole d'honneur que nos navires ne seraient pas livrés. Pétain et Baudouin, de leur côté, s'y étaient formellement engagés. Enfin, contrairement à ce que les agences anglaises et américaines avaient, d'abord, donné à croire, les termes de l'armistice ne comportaient aucune mainmise directe des Allemands sur la flotte française.

Par contre, il faut reconnaître que, devant la capitulation des gouvernants de Bordeaux et les perspectives de leurs défaillances futures, l'Angleterre pouvait redouter que l'ennemi parvînt, un jour, à disposer de notre flotte. Dans cette éventualité, la Grande-Bretagne eût été mortellement menacée. En dépit de la douleur et de la colère où nous étions plongés, moi-même et mes compagnons, par le drame de Mers-el-Kébir, par les procédés des Anglais, par la façon dont ils s'en glorifiaient, je jugeai que le salut de la France était au-dessus de tout, même du sort de ses navires, et que le devoir consistait toujours à poursuivre le combat.

Je m'en expliquai ouvertement, le 8 juillet, à la radio. Le gouvernement britannique, sur le rapport de son ministre de l'Information, M. Duff Cooper, eut l'habileté élégante de me laisser disposer, pour le faire, du micro de la B. B. C., quelques désagréables que fussent, pour les Anglais, les termes de ma déclaration.

Mais c'était, dans nos espoirs, un terrible coup de hache. Le recrutement des volontaires s'en ressentit immédiatement. Beaucoup de ceux, militaires ou civils, qui s'apprêtaient à nous rejoindre, tournèrent alors les talons. En outre, l'attitude adoptée à notre égard par les autorités dans l'Empire français, ainsi que par les éléments navals et militaires qui le gardaient, passa, la plupart du temps, de l'hésitation à la réprobation. Vichy, bien entendu, ne se fit pas faute d'exploiter à outrance l'événement. Les conséquences allaient en êtres graves quant au ralliement des territoires africains.

Pourtant, nous reprîmes notre tâche. Le 13 juillet, je me risquai à annoncer : « Français ! Sachez-le ! Vous avez encore une armée de combat. » Le 14 juillet, je passai à Whitehall, au milieu d'une foule saisie par l'émotion, la revue de nos premiers détachements, pour aller ensuite à leur tête déposer une gerbe tricolore à la statue du maréchal Foch. Le 21 juillet, j'obtins que plusieurs de nos aviateurs prissent part à un bombardement de la Ruhr et fis publier que les

Français Libres avaient repris le combat. Entre temps, tous nos éléments, suivant l'idée émise par d'Argenlieu, adoptèrent comme insigne la Croix de Lorraine. Le 24 août, le roi George VI venait rendre visite à notre petite armée. A la voir, on pouvait reconnaître que « le tronçon du glaive » serait fortement trempé. Mais, mon Dieu, qu'il était court !

Fin juillet, le total de nos effectifs atteignait à peine 7 000 hommes. C'était là tout ce que nous pourrions recruter en Grande-Bretagne même ; ceux des éléments militaires français qui n'avaient pas rallié étant, maintenant, rapatriés. A grand-peine, nous récupérions les armes et le matériel qu'ils avaient laissés sur place et dont, souvent, s'étaient emparés, soit les Anglais, soit d'autres alliés. Quant aux navires, nous n'étions en mesure d'en armer que quelques-uns, et c'était un crève-cœur que de voir naviguer les autres sous pavillon étranger. Peu à peu et malgré tout, prenaient corps nos premières unités, pourvues de moyens disparates, mais formées de gens résolus.

Ceux-ci étaient, en effet, de cette forte espèce à laquelle devaient appartenir les combattants de la résistance française, où qu'ils aient pu se trouver. Goût du risque et de l'aventure poussé jusqu'à l'amour de l'art, mépris pour les veules et les indifférents, propension à la mélancolie et, par là même, aux querelles pendant les périodes sans danger, faisant place dans l'action à une ardente cohésion, fierté nationale aiguisée jusqu'à l'extrême par le malheur de la patrie et le contact d'alliés bien pourvus, par-dessus tout confiance souveraine en la force et en la ruse de leur propre conjuration, tels furent les traits psychologiques de cette élite partie de rien et qui devait, peu à peu, grandir au point d'entraîner derrière elle toute la nation et tout l'Empire.

Tandis que nous tâchions de nous forger quelques forces, s'imposait la nécessité de régler nos rapports avec le gouvernement britannique. Celui-ci, d'ailleurs, y était disposé, non point tant par goût des précisions juridiques que dans son désir de voir fixer pratiquement, en territoire de Sa Majesté, les droits et les obligations de ces personnages sympathiques, mais passablement contrariants, qu'étaient les Français combattants.

Dès le premier instant, j'avais entretenu M. Churchill de mon intention de provoquer, si possible, la formation d'un « Comité national » pour diriger notre effort de guerre. Afin d'y aider, le gouvernement britannique faisait, le 23 juin,

publier deux déclarations. La première déniait au gouvernement de Bordeaux le caractère de l'indépendance. La seconde prenait acte du projet de formation d'un Comité national français et manifestait, par avance, l'intention de le reconnaître et de traiter avec lui en toute matière relative à la poursuite de la guerre. Le 25 juin, le gouvernement britannique lançait un communiqué constatant la volonté de résistance manifestée par plusieurs hautes autorités de l'Empire français et leur proposant son concours. Puis, comme rien ne venait, de nulle part, le Cabinet de Londres se retrouvait en face du seul général de Gaulle et prenait le parti, le 28 juin, de le reconnaître publiquement comme « chef des Français Libres ».

C'est donc en cette qualité que j'entamai, avec le Premier Ministre et le Foreign Office, les conversations nécessaires. Le point de départ fut un mémorandum que j'avais moi-même, le 26 juin, fait parvenir à M. Churchill et à Lord Halifax. L'aboutissement fut l'accord du 7 août 1940. Plusieurs clauses, auxquelles je tenais, donnèrent lieu à des tractations délicates entre les négociateurs : M. Strang pour nos alliés, le Professeur René Cassin pour nous.

Envisageant, d'une part, l'hypothèse où les vicissitudes de la guerre amèneraient l'Angleterre à une paix de compromis, considérant, d'autre part, que les Britanniques pourraient, d'aventure, être tentés par telle ou telle de nos possessions d'outre-mer, j'insistai pour que la Grande-Bretagne garantît le rétablissement des frontières de la Métropole et de l'Empire français. Les Anglais acceptèrent finalement de promettre « la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France », mais sans engagement relatif à l'intégrité de nos territoires.

Bien que je fusse convaincu que les opérations militaires communes, sur terre, sur mer et dans les airs, devraient être normalement dirigées par des chefs anglais, étant donné le rapport des moyens, je me réservai dans tous les cas le « commandement suprême » des forces françaises, n'acceptant pour elles que « les directives générales du Haut-commandement britannique ». Ainsi était établi leur caractère purement national. Encore, fis-je spécifier, — non sans objections de la part des Britanniques, — qu'en aucun cas les volontaires « ne porteraient les armes contre la France ». Cela ne signifiait pas qu'ils ne dussent jamais combattre des Français. Il fallait bien, hélas ! prévoir le contraire, Vichy étant

ce qu'il était et non, point du tout, la France. Mais la clause visait à garantir que l'action militaire alliée, avec laquelle se confondait la nôtre, lors même qu'elle se heurterait aux forces de la France officielle, ne serait pas employée contre la France réelle, ne nuirait pas à son patrimoine, non plus qu'à ses intérêts.

Si les dépenses afférentes aux forces de la France Libre devaient, d'après l'accord, incomber provisoirement au gouvernement britannique, faute, pour nous, de disposer initialement d'aucune ressource, je tins à ce qu'il fût formulé qu'il ne s'agissait que d'avances, dont le remboursement serait, un jour, assuré, compte tenu des fournitures faites par nous en contrepartie. Le remboursement intégral eut lieu effectivement et au cours même du conflit, de telle sorte qu'en définitive, notre effort de guerre ne resta, dans aucune mesure, à la charge de l'Angleterre.

Enfin, malgré la soif de tonnage maritime dont étaient, — trop légitimement ! — dévorés les Britanniques, nous leur fîmes admettre, non sans mal, qu'une « liaison permanente » serait établie entre leurs services et les nôtres pour régler « l'utilisation des navires de commerce français et de leurs équipages ».

C'est aux Chequers que Churchill et moi signâmes ensemble le document.

L'accord du 7 août eut, pour la France Libre, une importance considérable, non seulement parce que, dans l'immédiat, il la tirait matériellement d'embarras, mais encore pour cette raison que les autorités britanniques, ayant maintenant une base officielle pour leurs rapports avec nous, n'hésitèrent plus à nous faciliter les choses. Surtout, le monde entier connut qu'un commencement de solidarité franco-anglaise était, malgré tout, rétabli. Les conséquences s'en firent bientôt sentir dans certains territoires de l'Empire et parmi les Français vivant à l'étranger. Mais aussi, d'autres États, voyant procéder par la Grande-Bretagne à un début de reconnaissance, firent quelques pas dans le même chemin. Ce fut le cas, en premier lieu, pour les gouvernements réfugiés en Angleterre, dont sans doute les forces étaient faibles, mais dont la représentation et l'influence internationales subsistaient.

Car, pour chacune des nations d'Europe que submergeaient les armées d'Hitler, l'État avait emporté sur des rivages libres l'indépendance et la souveraineté. Il devait en être de même

pour celles dont, par la suite, l'Allemagne ou l'Italie occupèrent également le territoire. Pas un gouvernement ne consentit à subir le joug de l'envahisseur, non, pas un seul, excepté, hélas ! celui qui se disait le gouvernement de la France et qui, pourtant, avait à sa disposition un vaste Empire gardé par de grandes forces et l'une des premières flottes du monde !

A mesure des désastres de juin, la Grande-Bretagne avait vu arriver sur son sol les souverains et les ministres de Norvège, de Hollande, du Luxembourg, puis le Président de la République et les ministres polonais et, après quelque retard, le Cabinet belge. Les Tchécoslovaques entreprenaient de s'organiser. Le roi d'Albanie prenait quelques contacts. C'est sous une inspiration à la fois généreuse et calculée que l'Angleterre offrait l'hospitalité à ces États réfugiés. Si dépouillés qu'ils fussent, il leur restait toujours quelque chose. Plusieurs d'entre eux apportaient l'or et les devises de leur banque. Les Hollandais avaient l'Indonésie et une flotte non négligeable, les Belges le Congo, les Polonais une petite armée, les Norvégiens de nombreux navires de commerce, les Tchèques, — ou plus exactement Benès, — des réseaux d'information au centre et à l'est de l'Europe et d'actives relations américaines. Au surplus, il n'était pas indifférent au prestige de l'Angleterre d'apparaître comme le suprême rempart de l'ancien monde en perdition.

Pour ces exilés, la France Libre, qui, elle, n'avait rien, était une intéressante expérience. Mais elle attirait surtout les plus inquiets et les plus malheureux, tels les Polonais et les Tchèques. A leurs yeux, nous qui restions fidèles à la tradition de la France, représentions, par là même, une espérance et un pôle d'attraction. En particulier, Sikorski et Benès, tout ombrageux qu'ils fussent au milieu des intrigues et des susceptibilités qui compliquaient pour eux le malheur, établirent avec moi des rapports constants et suivis. Jamais peut-être, mieux qu'au fond de ce gouffre, je n'ai senti ce qu'était, pour le monde, la vocation de la France.

Tandis que nous nous efforcions d'assurer à la France Libre un commencement d'audience internationale, je tâchais de mettre sur pied l'embryon d'un pouvoir et d'une administration. Presque inconnu, complètement dépourvu, il eût été de ma part dérisoire de proclamer « gouvernement » l'organisme élémentaire que je formais autour de moi. D'ailleurs, bien que je fusse convaincu que Vichy irait de chute en chute, jusqu'à

la dégradation totale, bien que j'eusse proclamé l'illégitimité d'un régime qui était à la discrétion de l'ennemi, je voulais ménager la possibilité d'une refonte des pouvoirs publics dans la guerre si l'occasion s'en offrait jamais. Aussi, me gardai-je, jusqu'à l'extrémité, de rien bâtir, fût-ce dans les termes, qui pût gêner, le cas échéant, le regroupement de l'État. Aux détenteurs de l'autorité dans l'Empire, je n'avais suggéré que de s'unir pour sa défense. Puis, quand leur carence fut constatée, je décidai de former moi-même, dès que ce serait possible, un simple « Comité national ».

Encore fallait-il que des personnalités assez représentatives voulussent m'apporter leur concours. Pendant les premiers jours, quelques optimistes pensaient qu'on en trouverait à volonté. On annonçait, d'heure en heure, le passage à Lisbonne ou le débarquement à Liverpool de tel homme politique connu, de tel général célèbre, de tel académicien consacré. Mais le démenti venait vite. A Londres même, sauf quelques exceptions, les Français notoires qui s'y trouvaient, soit en service, soit par occasion, ne rejoignirent pas la France Libre. Beaucoup se firent rapatrier. Certains demeurèrent sur place mais en faisant profession d'obédience à Vichy. Quant à ceux qui prirent parti contre la capitulation, les uns organisèrent leur exil pour leur compte en Angleterre ou aux États-Unis, d'autres se mirent au service des gouvernements britannique ou américain, rares furent les « capacités » qui se rangèrent sous ma bannière.

« Vous avez raison ! me disait, par exemple, M. Corbin, Ambassadeur de France. Moi, qui ai consacré le meilleur de ma carrière à la cause de l'alliance franco-britannique, j'ai pris ouvertement parti en donnant ma démission le lendemain même de votre appel. Mais je suis un vieux fonctionnaire. Depuis quarante ans, je vis et j'agis dans un cadre régulier. La dissidence, c'est trop pour moi ! »

« Vous avez tort, m'écrivait M. Jean Monnet, de constituer une organisation qui pourrait apparaître en France comme créée sous la protection de l'Angleterre... Je partage complètement votre volonté d'empêcher la France d'abandonner la lutte... Mais ce n'est pas de Londres que peut partir l'effort de résurrection... »

« Je dois rentrer en France, faisait dire M. René Mayer, pour ne pas séparer mon sort de celui de mes coreligionnaires qui vont y être persécutés. »

« Je vous approuve, m'affirmait M. Bret. Quant à moi,

dans la Métropole ou dans l'Empire, j'aiderai de mon mieux au redressement de la France. »

« Nous allons en Amérique, me déclaraient MM. André Maurois, Henry Bonnet, de Kérillis. C'est là, d'ailleurs, que nous pourrons vous être le plus utiles. »

« Nommé consul-général à Shanghaï, m'annonçait M. Roland de Margerie, je passe à Londres, non pour vous joindre, mais pour gagner la Chine. J'y servirai, comme vous le faites ici, les intérêts de la France. »

Au contraire, M. Pierre Cot, bouleversé par les événements, m'adjurait de l'utiliser à n'importe quelle tâche, « même à balayer l'escalier ». Mais il était trop voyant pour que cela fût désirable.

Au total, quelles qu'en fussent les raisons, cette abstention presque générale des personnalités françaises ne rehaussait certes pas le crédit de mon entreprise. Il me fallait remettre à plus tard la formation de mon Comité. Moins il venait de notables, moins de notables avaient envie de venir.

Quelques-uns, pourtant, furent tout de suite à mes côtés et apportèrent aux devoirs qu'ils assumaient à l'improviste une ardeur et une activité grâce auxquelles, en dépit de tout, le navire prit et tint la mer. Le Professeur Cassin était mon collaborateur, — combien précieux ! — pour tous les actes et documents sur lesquels s'établissait, à partir de rien, notre structure intérieure et extérieure. Antoine avait à diriger l'administration des premiers services civils, tâche infiniment ingrate dans cette période d'improvisation. Lapie, Escarra, puis Hackin, — ce dernier devant bientôt périr en mer avec sa femme au cours d'une mission, — se tenaient en relation avec les bureaux du Foreign Office et ceux des gouvernements européens en exil. Ils prenaient, en outre, contact avec les Français vivant à l'étranger à qui j'avais fait appel. Pleven et Denis avaient en charge nos minuscules finances et préparaient les conditions dans lesquelles pourraient vivre les colonies qui se rallieraient. Schumann portait à la radio la parole de la France Libre, Massip dépouillait la presse et l'informait sur notre compte. Bingen réglait avec nos alliés l'emploi des navires et des marins de commerce français.

Du côté proprement militaire, Muselier aidé par d'Argenlieu, Magrin-Verneret par Kœnig, Pijeaud par Rancourt, organisaient respectivement les premières unités, navales, terrestres, aériennes. Morin était en charge de l'armement. Tissier, Dewavrin, Hettier de Boislambert, formaient mon

état-major. Geoffroy de Courcel faisait auprès de moi fonction de chef de cabinet, d'aide de camp, d'interprète et, souvent, de bon conseiller. Tels étaient les membres de cet « entourage » que la propagande adverse dénonçait comme un ramassis de traîtres, de mercenaires, d'aventuriers. Mais eux, soulevés par la grandeur de la tâche, se serraient autour de moi pour le meilleur et pour le pire.

Aux services britanniques, dont le concours nous était alors indispensable, le général Spears présentait nos affaires. Il le faisait avec une ténacité et une dextérité dont j'ai le devoir de dire qu'elles furent, dans ces rudes débuts, d'une utilité essentielle. Pourtant, lui-même ne trouvait, du côté anglais, aucune facilité. Le conformisme des hiérarchies se défiait de ce personnage qui, en tant que membre du Parlement, officier, homme d'affaires, diplomate, écrivain, appartenait à la fois à de multiples catégories, sans se classer dans aucune. Mais lui, pour bousculer les routines, mettait au jeu son intelligence, la crainte qu'inspiraient les morsures de son esprit, enfin le charme qu'il savait montrer, à l'occasion. Par surcroît, il portait à la France, qu'il connaissait autant qu'un étranger puisse la connaître, une sorte d'amour inquiet et dominateur.

Alors que tant d'autres tenaient ma tentative pour une encombrante aventure, Spears en avait tout de suite saisi le caractère et la portée. C'est avec ardeur qu'il avait assumé sa mission auprès de la France Libre et de son chef. Mais, s'il voulait les servir, il n'en était que plus jaloux. S'il approuvait leur indépendance vis-à-vis de tous les autres, il la ressentait avec peine quand elle se dressait devant lui. C'est pourquoi, en dépit de tout ce qu'il fit pour nous aider, au départ, le général Spears devait, un jour, se détourner de notre entreprise et se mettre à la combattre. Dans la passion qu'il lui opposa, n'y eut-il pas le regret de n'avoir pu la conduire et la tristesse de l'avoir quittée?

Mais la France Libre, à sa naissance, ne rencontrait pas encore cette sorte d'adversaires que suscite le succès. Elle se débattait seulement dans les misères qui sont le lot des faibles. Nous travaillions, mes collaborateurs et moi, à Saint-Stephens House, sur l' « Embankment » de la Tamise, dans un appartement meublé de quelques tables et chaises. Par la suite, l'administration anglaise mit à notre disposition, à Carlton Gardens, un immeuble plus commode où s'installa notre siège principal. C'est là que déferlait sur nous, jour

après jour, la vague des déceptions. Mais c'est là, aussi, que venait nous soulever au-dessus de nous-mêmes le flot des encouragements.

Car, de France, affluaient les témoignages. Par les voies les plus ingénieuses, parfois avec l'accord des censures, des gens simples nous envoyaient des lettres et des messages. Telle cette photo, prise le 14 juin place de l'Étoile à l'arrivée des Allemands, montrant un groupe de femmes et d'hommes abîmés dans la douleur autour du tombeau du Soldat inconnu, et envoyée le 19 juin avec ces mots : « De Gaulle ! nous vous avons entendu. Maintenant, nous vous attendrons ! » Telle cette image d'une tombe, couverte des fleurs innombrables que des passants y avaient jetées ; cette tombe étant celle de ma mère, morte à Paimpont, le 16 juillet, en offrant à Dieu ses souffrances pour le salut de la patrie et la mission de son fils.

Ainsi pouvions-nous mesurer quelle résonance trouvait, dans les profondeurs du peuple, notre refus d'accepter la défaite. En même temps, nous avions la preuve que, sur tout le territoire, on écoutait la radio de Londres et que, par là, un puissant moyen de guerre était à notre disposition. D'ailleurs, les Français vivant à l'étranger donnaient le même écho du sentiment national. Beaucoup se mettaient en rapport avec moi comme je le leur avais demandé et se groupaient pour aider la France Libre. Malglaive et Guéritte à Londres, Houdry et Jacques de Sieyès aux États-Unis, Soustelle au Mexique, le baron de Benoist au Caire, Godard à Téhéran, Guérin en Argentine, Rendu au Brésil, Piraud au Chili, Géraud Jouve à Constantinople, Victor à Delhi, Levay à Calcutta, Barbé à Tokyo, etc., prenaient à cet égard les premières initiatives. J'eus, bientôt, la certitude qu'en dépit des pressions des autorités de Vichy, des calomnies de leur propagande, de la mollesse d'un grand nombre, c'est sur la France Libre que le peuple portait ce qui lui restait de fierté et d'espérance. La pensée de ce que m'imposait à moi-même cet appel suprême de la nation ne m'a plus quitté un instant dans tout ce qu'il me fallut entreprendre et supporter.

En Angleterre même, l'estime et la sympathie entouraient les Français Libres. Le roi, d'abord, voulut les leur marquer. Chacun des membres de sa famille en fit autant. D'autre part, les ministres et les autorités, ne manquaient jamais l'occasion de témoigner leurs bons sentiments. Mais on ne saurait imaginer la généreuse gentillesse que le peuple anglais

lui-même montrait partout à notre égard. Toutes sortes d'œuvres se fondaient pour aider nos volontaires. On ne pouvait compter les gens qui venaient mettre à notre disposition leur travail, leur temps, leur argent. Chaque fois qu'il m'arrivait de paraître en public, c'était au milieu des plus réconfortantes manifestations. Quand les journaux de Londres annoncèrent que Vichy me condamnait à mort et confisquait mes biens, nombre de bijoux furent déposés à Carlton Gardens par des anonymes et plusieurs douzaines de veuves inconnues envoyèrent l'alliance de leur mariage afin que cet or pût servir à l'effort du général de Gaulle.

Il faut dire qu'une atmosphère vibrante enveloppait alors l'Angleterre. On attendait, d'un instant à l'autre, l'offensive allemande et, devant cette perspective, tout le monde se fortifiait dans une exemplaire fermeté. C'était un spectacle proprement admirable que de voir chaque Anglais se comporter comme si le salut du pays tenait à sa propre conduite. Ce sentiment universel de la responsabilité semblait d'autant plus émouvant qu'en réalité c'est de l'aviation que tout allait dépendre.

Que l'ennemi parvînt, en effet, à saisir la maîtrise du ciel, c'en serait fait de l'Angleterre ! La flotte, bombardée par l'air, n'empêcherait pas les convois germaniques de passer la mer du Nord. L'armée, forte à peine d'une douzaine de divisions très éprouvées par la bataille de France et dépourvues d'armement, serait hors d'état de repousser les débarquements. Après quoi, les grandes unités allemandes auraient beau jeu d'occuper tout le territoire en dépit des résistances locales organisées par la Home Guard. Assurément, le roi et le gouvernement seraient, à temps, partis pour le Canada. Mais les renseignés chuchotaient les noms d'hommes politiques, d'évêques, d'écrivains, de gens d'affaires, qui, dans cette éventualité, s'entendraient avec les Allemands pour assurer, sous leur coupe, l'administration du pays.

Mais c'étaient là des spéculations qui ne touchaient pas la masse. Les Anglais, dans leur ensemble, se préparaient à la lutte à outrance. Chacun et chacune entraient dans le réseau des mesures de défense. Tout ce qui était : construction d'abris, distribution des armes, des outils, du matériel, travaux des usines et des champs, services, consignes, rationnement, ne laissait rien à désirer au point de vue de l'ardeur et de la discipline. Seuls manquaient les moyens, dans ce pays qui avait, lui aussi, longtemps négligé de se mettre en

garde. Mais tout se passait comme si les Anglais entendaient suppléer, à force de dévouement, à ce qui leur faisait défaut. L'humour, d'ailleurs, n'y manquait pas. Une caricature de journal représentait la formidable armée allemande parvenue en Grande-Bretagne, mais arrêtée sur la route, avec ses chars, ses canons, ses régiments, ses généraux, devant une barrière de bois. Un écriteau indiquait, en effet, que pour la franchir il fallait payer un penny. Faute d'avoir reçu des Allemands tous les pennies obligatoires, le préposé anglais au péage, petit vieux courtois, mais inflexible, refusait de lever l'obstacle en dépit de l'indignation qui soulevait, d'un bout à l'autre, la monstrueuse colonne de l'envahisseur.

Cependant, alertée sur ses terrains, la Royal Air Force était prête. Dans le peuple, beaucoup, désireux de sortir d'une tension presque insupportable, en venaient à souhaiter tout haut que l'ennemi risquât l'attaque. M. Churchill, tout le premier, s'impatientait dans l'attente. Je le vois encore, aux Chequers, un jour d'août, tendre les poings vers le ciel en criant : « Ils ne viendront donc pas ! » — « Etes-vous si pressé, lui dis-je, de voir vos villes fracassées ? » — « Comprenez, me répondit-il, que le bombardement d'Oxford, de Coventry, de Canterbury, provoquera aux États-Unis une telle vague d'indignation qu'ils entreront dans la guerre ! »

Je marquai là-dessus quelque doute, en rappelant que, deux mois auparavant, la détresse de la France n'avait pas fait sortir l'Amérique de sa neutralité. « C'est parce que la France s'effondrait ! affirma le Premier Ministre. Tôt ou tard, les Américains viendront, mais à la condition qu'ici nous ne fléchissions pas. C'est pourquoi, je ne pense qu'à l'aviation de chasse. » Il ajouta : « Vous voyez que j'ai eu raison de vous la refuser à la fin de la bataille de France. Si elle était, aujourd'hui, démolie, tout serait perdu pour vous, aussi bien que pour nous. » — « Mais, dis-je à mon tour, l'intervention de vos chasseurs, si elle s'était, au contraire, produite, aurait peut-être ranimé l'alliance et entraîné, du côté français, la poursuite de la guerre en Méditerranée. Les Britanniques seraient alors moins menacés, les Américains plus tentés de s'engager en Europe et en Afrique. »

M. Churchill et moi tombâmes modestement d'accord pour tirer des événements, qui avaient brisé l'Occident, cette conclusion banale mais définitive : en fin de compte, l'Angleterre est une île ; la France, le cap d'un continent ; l'Amérique, un autre monde.

L'AFRIQUE

Au mois d'août, la France Libre avait quelques moyens, un début d'organisation, une certaine popularité. Il me fallait tout de suite m'en servir.

Si j'étais, à d'autres égards, assailli de perplexités, il n'y avait, quant à l'action immédiate à entreprendre, aucun doute dans mon esprit. Hitler avait pu gagner, en Europe, la première manche. Mais la seconde allait commencer, celle-ci à l'échelle mondiale. L'occasion pourrait venir un jour d'obtenir la décision là où elle était possible, c'est-à-dire sur le sol de l'ancien continent. En attendant, c'était en Afrique que nous, Français, devions poursuivre la lutte. La voie où j'avais, en vain, quelques semaines plus tôt, essayé d'entraîner gouvernement et commandement, j'entendais naturellement la suivre, dès lors que je me trouvais incorporer à la fois ce qui, de l'un et de l'autre, était resté dans la guerre.

Dans les vastes étendues de l'Afrique, la France pouvait, en effet, se refaire une armée et une souveraineté, en attendant que l'entrée en ligne d'alliés nouveaux, à côté des anciens, renversât la balance des forces. Mais alors, l'Afrique à portée des péninsules : Italie, Balkans, Espagne, offrirait, pour rentrer en Europe, une excellente base de départ qui se trouverait être française. Au surplus, la libération nationale, si elle était un jour accomplie grâce aux forces de l'Empire, établirait entre la Métropole et les terres d'outre-mer des liens de communauté. Au contraire, que la guerre finît sans que l'Empire eût rien tenté pour sauver la mère-patrie, c'en serait fait, sans nul doute, de l'œuvre africaine de la France.

Il était, d'ailleurs, à prévoir que les Allemands porteraient la lutte au-delà de la Méditerranée, soit pour y couvrir l'Europe, soit pour y conquérir un domaine, soit pour aider leurs associés italiens, — éventuellement espagnols, — à y agrandir

le leur. Même, on s'y battait déjà. L'Axe visait à atteindre Suez. Si nous restions passifs en Afrique, nos adversaires, tôt ou tard, s'attribueraient certaines de nos possessions, tandis que nos alliés seraient amenés à se saisir, à mesure des opérations, de tels de nos territoires nécessaires à leur stratégie.

Participer avec des forces et des terres françaises à la bataille d'Afrique, c'était faire rentrer dans la guerre comme un morceau de la France. C'était défendre directement ses possessions contre l'ennemi. C'était, autant que possible, détourner l'Angleterre et, peut-être un jour, l'Amérique, de la tentation de s'en assurer elles-mêmes pour leur combat et pour leur compte. C'était, enfin, arracher la France Libre à l'exil et l'installer en toute souveraineté en territoire national.

Mais par où aborder l'Afrique? De l'ensemble : Algérie, Maroc, Tunisie, je ne pouvais, dans l'immédiat, rien attendre de positif. A vrai dire, nombre de messages d'adhésion, de la part de municipalités, associations, mess d'officiers, sections d'anciens combattants, m'en avaient été, tout d'abord, adressés. Mais la résignation était vite venue, en même temps que s'étendaient les sanctions et la censure ; le drame de Mers-el-Kébir étouffant les ultimes velléités de résistance. Sur place, d'ailleurs, on constatait, non sans un « lâche soulagement », que l'armistice laissait l'Afrique du Nord en dehors de l'occupation. On y voyait l'autorité française se maintenir sous une forme militaire et catégorique qui rassurait les colons, quoique sans déplaire aux musulmans. Enfin, divers aspects de ce que Vichy appelait « la révolution nationale » : appel aux notables, relief donné à l'administration, parades d'anciens combattants, étalage d'antisémitisme, répondaient aux tendances de beaucoup. Bref, sans cesser d'imaginer que l'Afrique du Nord pourrait, un jour, « faire quelque chose », on s'installait dans l'attentisme. Il n'y avait pas à compter, à l'intérieur, sur quelque mouvement spontané. Quant à y saisir l'autorité par une action venant du dehors, je n'y pouvais, évidemment, songer.

L'Afrique Noire présentait de tout autres possibilités. Aux premiers jours de la France Libre, les manifestations qui se déroulaient à Dakar, Saint-Louis, Ouagadougou, Abidjan, Konakry, Lomé, Douala, Brazzaville, Tananarive, et les messages qui m'en arrivaient, montraient que, pour ces territoires neufs où dominait l'esprit d'entreprise, la continuation de la guerre paraissait aller de soi. Sans doute, l'attitude

de résignation finalement adoptée par Noguès, l'impression défavorable produite par l'affaire d'Oran, l'action de Boisson, d'abord gouverneur-général de l'Afrique équatoriale, puis Haut-commissaire à Dakar, qui égarait dans l'équivoque l'ardeur de ses administrés, avaient atténué les bouillonnements africains. Cependant, le feu couvait dans la plupart de nos colonies.

C'est surtout dans l'ensemble de nos territoires équatoriaux que s'ouvraient les perspectives. Au Cameroun, en particulier, le mouvement d'opposition à l'armistice s'étendait à tous les milieux. La population, tant française qu'autochtone, de ce pays actif et vivant, s'indignait de la capitulation. On n'y doutait pas, d'ailleurs, que la victoire d'Hitler ramènerait la domination germanique subie avant la première guerre mondiale. Au milieu de l'émotion générale, on se passait des tracts, par lesquels d'anciens colons allemands, qui s'étaient naguère repliés dans l'île espagnole de Fernando-Po, annonçaient leur prochain retour dans les postes et les plantations. Un comité d'action s'était constitué autour de M. Mauclère, directeur des Travaux publics, et m'avait donné son adhésion. Sans doute, le gouverneur-général Brunot, éperdu par la conjoncture, refusait-il de prendre parti. Mais on pouvait imaginer qu'une intervention résolue, venue de l'extérieur, entraînerait la solution.

Au Tchad, les conditions semblaient meilleures encore. Le gouverneur Félix Eboué avait tout de suite réagi dans le sens de la résistance. Cet homme d'intelligence et de cœur, ce noir ardemment français, ce philosophe humaniste, répugnait de tout son être à la soumission de la France et au triomphe du racisme nazi. Dès mes premiers appels, Eboué, d'accord avec son secrétaire-général Laurentie, s'était, en principe, décidé. Les éléments français de la population inclinaient du même côté. Pour beaucoup, au demeurant, les suggestions du courage étaient aussi celles de la raison. Les militaires, dans leurs postes, au contact de la Libye italienne, conservaient l'esprit de guerre et aspiraient aux renforts que de Gaulle pourrait leur fournir. Les fonctionnaires et commerçants français, ainsi que les chefs africains, ne pensaient pas sans inquiétude à ce que deviendrait la vie économique du Tchad si son débouché normal, la Nigeria britannique, se fermait à lui tout à coup. Averti de cette situation par Eboué lui-même, je lui avais télégraphié, le 16 juillet. Il m'adressait, en réponse, un rapport circonstancié, annonçant son inten-

tion de se rallier publiquement, exposant les conditions de la défense et de la vie du territoire que la France avait confié à sa garde, demandant enfin ce que j'étais en mesure de faire pour lui permettre de porter, sous la Croix de Lorraine, ses responsabilités.

Au Congo, la situation se présentait comme plus obscure. Le gouverneur-général Boisson avait résidé à Brazzaville jusqu'au milieu de juillet. Installé ensuite à Dakar, mais conservant un droit de regard sur l'ensemble équatorial, il y avait laissé comme successeur le général Husson, soldat estimable mais prisonnier d'une fausse discipline. Husson, malgré le chagrin où l'avait plongé le désastre, ne s'affranchirait certainement pas de l'obédience de Vichy. En Oubangui, où maints éléments prenaient parti pour la résistance, l'issue ne dépendait que de l'attitude du Congo. Par contre, le Gabon, vieille colonie conformiste et traditionnellement portée à se distinguer des autres territoires du groupe, restait, dans certains milieux, sur une réserve énigmatique.

Considérant la situation de l'Afrique Noire française, je résolus de tenter, d'abord, dans le moindre délai possible, le ralliement de l'ensemble équatorial. Je comptais que l'opération n'exigerait pas, sauf sans doute au Gabon, un véritable engagement de forces. Ensuite, si cette première affaire réussissait, j'entreprendrais d'agir en Afrique occidentale. Mais, quant à ce morceau-là, je ne pouvais penser à l'entamer que par un effort prolongé et avec d'importants moyens.

Pour commencer, le problème consistait à aborder à la fois Fort-Lamy, Douala et Brazzaville. Il fallait que toute l'affaire fût menée d'un seul coup et sans désemparer. Car Vichy, qui disposait des navires, des avions et des troupes de Dakar et qui pouvait, au besoin, recourir aux forces du Maroc, voire à la flotte de Toulon, avait tous les moyens voulus pour intervenir rapidement. L'amiral Platon, envoyé tout justement par Pétain et Darlan en mission d'inspection au Gabon et au Cameroun dans le courant de juillet, y avait influencé, dans le sens de Vichy, certains éléments militaires et civils. Je précipitai donc les choses. Lord Lloyd, ministre anglais des Colonies, à qui j'exposai mon projet, en comprit très bien l'importance, notamment pour ce qui concernait la sécurité de la Nigeria, du Gold-Coast, de la Sierra-Leone, de la Gambie, britanniques. Il donna à ses gouverneurs les instructions que je souhaitais et, le jour venu, mit un avion à

ma disposition pour transporter de Londres à Lagos l'équipe de mes « missionnaires ».

Il s'agissait de Pleven, de Parant, d'Hettier de Boislambert. Ils auraient à régler, avec le gouverneur Eboué, les conditions de ralliement du Tchad et à exécuter, avec le concours de Mauclère et de son comité, le « coup d'État » de Douala. Au moment de leur départ, je pus joindre à l'équipe un quatrième, dont l'avenir devait montrer combien il était efficient. C'était le capitaine de Hauteclocque. Il arrivait de France, par l'Espagne, la tête bandée sur une blessure qu'il avait reçue en Champagne et passablement fatigué. Il vint se présenter à moi, qui, voyant à qui j'avais affaire, réglai sa destination sur-le-champ. Ce serait l'équateur. Il n'eut que le temps de s'équiper et, sous le nom de commandant Leclerc, muni de l'ordre de mission que je remis à l'équipe, s'envola avec les autres.

Mais, tout en hissant la Croix de Lorraine sur le Tchad et le Cameroun, il faudrait aussi rallier les trois colonies du Bas-Congo, de l'Oubangui et du Gabon, ce qui reviendrait essentiellement à se saisir de Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale, siège et symbole de l'autorité. C'est de quoi je chargeai le colonel de Larminat. Ce brillant et ardent officier se trouvait alors au Caire. A la fin de juin, comme chef d'état-major de l'Armée du Levant, il avait tenté, sans succès, de décider son chef, le général Mittelhauser, à continuer la lutte, puis organisé lui-même le départ vers la Palestine des éléments qui n'acceptaient pas l'armistice. Mais Mittelhauser était parvenu à leur faire rebrousser chemin, aidé, d'ailleurs, par le général Wavell, Commandant en chef britannique en Orient, qui redoutait que cet exode ne lui valût, au total, plus d'ennuis que d'avantages. Seules, quelques fractions avaient persisté et gagné la zone anglaise. Larminat, mis aux arrêts, s'était échappé à son tour. Passant à Djibouti, il y avait secondé les efforts tentés en vain par le général Legentilhomme pour maintenir dans la guerre la Côte française des Somalis et s'était, ensuite, replié sur l'Égypte.

C'est là que lui parvint mon ordre de se rendre à Léopoldville. Il trouva au Congo belge l'appui discret, mais déterminé, du gouverneur-général Ryckmans, la sympathie de l'opinion, enfin le concours actif des Français établis dans le territoire, moralement groupés autour du Dr Staub. D'après mes instructions, Larminat devait préparer, d'une rive à

l'autre du Congo, sa propre instauration à Brazzaville et coordonner l'action sur l'ensemble équatorial.

Quand tout fut prêt, Larminat, Pleven, Leclerc, Boislambert, ainsi que le commandant d'Ornano venu du Tchad pour la circonstance, se réunirent à Lagos. Sir Bernard Bourdillon, gouverneur-général de la Nigeria, donna aux Français Libres, en cette occasion, comme il devait toujours le faire, son actif et intelligent concours. Il fut convenu que le Tchad effectuerait, d'abord, son ralliement. Le lendemain serait exécutée l'affaire de Douala. Le surlendemain, celle de Brazzaville.

Le 26 août, à Fort-Lamy, le gouverneur Eboué et le colonel Marchand, commandant les troupes du territoire, proclamèrent solennellement que le Tchad se joignait au général de Gaulle. Pleven y arrivait aussitôt, par avion, pour sanctionner en mon nom l'événement. Je l'annonçai moi-même à la radio de Londres et citai le Tchad à l'ordre de l'Empire.

Le 27, Leclerc et Boislambert réussirent brillamment le coup de main prévu au Cameroun. Pourtant, ils étaient partis avec des moyens infimes. J'avais, tout d'abord, espéré pouvoir leur procurer un détachement militaire qui faciliterait les choses. Nous avions, en effet, découvert dans un camp en Angleterre un millier de tirailleurs noirs, expédiés de Côte d'Ivoire pendant la bataille de France pour renforcer des unités coloniales et qui, arrivés trop tard, stationnaient en Grande-Bretagne en attendant le rapatriement. J'avais convenu, avec les Britanniques, que le détachement irait à Accra où le commandant Parant en prendrait le commandement. On pouvait penser que le retour de ces noirs en Afrique ne donnerait pas l'alarme à Vichy. De fait, ils furent débarqués en Gold-Coast. Mais leur allure était si belle que les officiers anglais ne purent se tenir de les incorporer dans leurs propres troupes. Leclerc et Boislambert n'eurent donc à leur disposition qu'une poignée de militaires et quelques colons réfugiés de Douala. Encore, au moment de quitter Victoria, reçurent-ils du général Giffard, Commandant en chef britannique, qui se prenait à redouter soudain les conséquences de l'opération, l'interdiction de l'exécuter. En plein accord avec moi qui leur avais télégraphié qu'ils devaient agir par eux-mêmes, ils passèrent outre et, grâce à la compréhension des Anglais de Victoria, partirent en pirogue pour Douala.

La petite troupe y parvint au cours de la nuit. Un certain nombre de « gaullistes », accourus au premier signal chez le

Dr Mauze, l'accueillirent comme convenu. Leclerc, devenu, comme par enchantement, colonel et gouverneur, occupa avec simplicité le Palais du Gouvernement. Le lendemain, escorté par deux compagnies de la garnison de Douala, il arriva par le train à Yaoundé où se trouvaient les autorités. La « transmission » des pouvoirs s'y accomplit sans douleur.

A Brazzaville, l'affaire fut aussi bien menée. Le 28 août, à l'heure fixée, le commandant Delange se rendit au Palais du Gouvernement à la tête de son bataillon et invita le gouverneur-général Husson à céder la place. Celui-ci le fit sans résistance, quoique non sans protestations. La garnison, les fonctionnaires, les colons, les indigènes, dont, pour la grande majorité, l'opinion était faite d'avance, sous l'influence du médecin-général Sicé, de l'intendant Souques, du colonel d'artillerie Serres, du lieutenant-colonel d'aviation Carretier, acceptèrent le fait avec joie. Le général de Larminat, traversant le Congo, prit aussitôt, en mon nom, les fonctions de Haut-commissaire de l'Afrique équatoriale française avec pouvoirs civils et militaires. Le même bateau, qui l'avait amené, retourna à Léopoldville avec, à son bord, le général Husson.

Pour l'Oubangui, le gouverneur de Saint-Mart, qui n'attendait que cela, télégraphia son adhésion dès qu'il eut notification des événements de Brazzaville. Cependant, le commandant des troupes et certains éléments militaires s'enfermèrent dans leur casernement en menaçant de tirer sur la ville. Mais Larminat se rendit aussitôt à Bangui par avion et ramena au devoir ces égarés de bonne foi. Quelques officiers furent, néanmoins, mis à part et dirigés, comme ils le demandaient, sur l'Afrique occidentale.

Ainsi, la plus grande partie du bloc Afrique équatoriale-Cameroun se trouvait jointe à la France Libre sans qu'ait coulé une seule goutte de sang. Seul, le Gabon restait détaché de l'ensemble. Il s'en était, pourtant, fallu de peu que cette colonie ne fût ralliée, elle aussi. Le 29 août, à Libreville, le gouverneur Masson, avisé par Larminat du changement d'autorité, m'avait télégraphié son adhésion. En même temps il proclamait publiquement le ralliement du territoire et le notifiait au commandant des troupes.

Mais, à Dakar, les autorités de Vichy avaient réagi rapidement. Sur injonction de leur part, le commandant de la Marine à Libreville, qui disposait d'un aviso, d'un sous-marin et de plusieurs petits navires, faisait opposition au gouver-

neur et annonçait l'arrivée d'une escadre. M. Masson, changeant alors d'attitude, déclarait que le ralliement du Gabon à la France Libre résultait d'un malentendu. Un hydravion de la Marine, allant et venant entre Libreville et Dakar, déportait en Afrique occidentale celles des notabilités qui s'étaient « compromises » et amenait au Gabon du personnel dévoué à Vichy. La situation était retournée. Une enclave hostile et, pour nous difficile à réduire, puisqu'elle s'ouvrait sur la mer, se trouvait ainsi créée dans l'ensemble des territoires équatoriaux. Pour en profiter, Vichy envoyait à Libreville le général d'armée aérienne Têtu, avec le titre de gouverneur-général de l'Afrique équatoriale et la mission d'y rétablir partout son autorité. En même temps, plusieurs bombardiers Glenn-Martin venaient se poser sur le terrain d'aviation et le général Têtu les donnait comme l'avant-garde de ce qui allait bientôt suivre.

Globalement, le résultat était, cependant, favorable. J'en tirai l'espoir que la deuxième partie du plan de ralliement de l'Afrique Noire pourrait, à son tour, réussir.

A vrai dire, cette nouvelle phase se présentait comme beaucoup plus ardue. En Afrique occidentale, l'autorité établie se trouvait fortement centralisée et, d'ailleurs, étroitement reliée à celle de l'Afrique du Nord. Les moyens militaires y demeuraient considérables. La place de Dakar, bien armée, dotée d'ouvrages et de batteries modernes, appuyée par plusieurs escadrilles d'aviation, servant de base à une escadre, notamment à des sous-marins ainsi qu'au puissant *Richelieu* dont l'état-major ne rêvait que vengeance depuis que les torpilles anglaises avaient avarié le bâtiment, constituait un ensemble défensif et offensif redoutable. Enfin, le gouverneur-général Boisson était un homme énergique, dont l'ambition, plus grande que le discernement, avait choisi de jouer la cause de Vichy. Il en donnait la preuve dès son arrivée à Dakar, au milieu du mois de juillet, en faisant mettre en prison l'Administrateur en chef de la Haute-Volta, Louveau, qui avait proclamé le ralliement du territoire à la France Libre.

Dans l'état de nos moyens, je ne pouvais donc penser aborder directement la place. D'autre part, je tenais pour essentiel d'éviter une vaste collision. Ce n'est pas, hélas ! que je me fisse d'illusions sur la possibilité de parvenir à la libération du pays sans qu'entre Français le sang coulât jamais. Mais en un tel moment et sur ce terrain-là, une grande bataille engagée par nous, quelle qu'en pût être l'issue, eût gravement

réduit nos chances. On ne saurait comprendre le déroulement de l'affaire de Dakar si l'on ignore que c'est cette conviction qui dominait mon esprit.

Mon projet initial écartait donc l'attaque directe. Il s'agirait de débarquer, à grande distance de la place, une colonne résolue qui progresserait vers l'objectif en ralliant, à mesure, les territoires traversés et les éléments rencontrés. Ainsi pouvait-on espérer que les forces de la France Libre, grossissant par contagion, aborderaient Dakar par les terres. C'est à Konakry que j'envisageais de débarquer les troupes. On pourrait, de là, marcher sur la capitale de l'Afrique occidentale en utilisant une voie ferrée et une route continues. Mais, pour empêcher l'escadre de Dakar d'anéantir l'expédition, il était nécessaire que celle-ci fût couverte du côté de la mer. C'est à la flotte anglaise que je devais le demander.

Je m'étais ouvert de ce projet à M. Churchill dans les derniers jours de juillet. Il ne me répondit sur-le-champ rien de positif mais, quelque temps après, m'invita à venir le voir. Je le trouvai, le 6 août, comme d'habitude, dans cette grande pièce de Downing Street qui, de par la tradition, sert à la fois de bureau au Premier Ministre et de salle de réunion au Gouvernement de Sa Majesté. Sur l'immense table qui remplit la pièce, il avait fait déployer des cartes devant lesquelles il allait et venait en parlant avec animation.

« Il faut, me dit-il, que nous nous assurions ensemble de Dakar. C'est capital pour vous. Car, si l'affaire réussit, voilà de grands moyens français qui rentrent dans la guerre. C'est très important pour nous. Car la possibilité d'utiliser Dakar comme base nous faciliterait beaucoup les choses dans la dure bataille de l'Atlantique. Aussi, après en avoir conféré avec l'Amirauté et les Chefs d'état-major, puis-je vous dire que nous sommes disposés à concourir à l'expédition. Nous envisageons d'y consacrer une escadre considérable. Mais, cette escadre, nous ne pourrions la laisser longtemps sur les côtes d'Afrique. La nécessité de la reprendre pour contribuer à la couverture de l'Angleterre, ainsi qu'à nos opérations en Méditerranée, exige que nous fassions les choses très rapidement. C'est pourquoi, nous ne souscrivons pas à votre projet de débarquement à Konakry et de lente progression à travers la brousse qui nous obligerait à maintenir, pendant des mois, nos navires dans ces parages. J'ai autre chose à vous proposer. »

Alors, M. Churchill, colorant son éloquence des tons les

plus pittoresques, se mit à me peindre le tableau suivant : « Dakar s'éveille un matin, triste et incertaine. Or, sous le soleil levant, voici que les habitants aperçoivent la mer couverte au loin de navires. Une flotte immense ! Cent vaisseaux de combat ou de charge ! Ceux-ci s'approchent lentement en adressant par radio, à la ville, à la marine, à la garnison, des messages d'amitié. Certains arborent le pavillon tricolore. Les autres naviguent sous les couleurs britanniques, hollandaises, polonaises, belges. De cette escadre alliée se détache un inoffensif petit bateau portant le drapeau blanc des parlementaires. Il entre au port et débarque les envoyés du général de Gaulle. Ceux-ci sont conduits au gouverneur. Il s'agit de faire comprendre à ce personnage que, s'il vous laisse débarquer, la flotte alliée se retire et qu'il n'y a plus qu'à régler, entre lui et vous, les conditions de sa coopération. Au contraire s'il veut le combat, il risque fort d'être écrasé. »

Et M. Churchill, débordant de conviction, décrivait et mimait, à mesure, les scènes de la vie future, telles qu'elles jaillissaient de son désir et de son imagination : « Pendant cette conversation entre le gouverneur et vos représentants, des avions français libres et britanniques survolent pacifiquement la ville, jetant des tracts de sympathie. Les militaires et les civils, parmi lesquels vos agents sont à l'œuvre, discutent passionnément entre eux des avantages qu'offrirait un arrangement avec vous et des inconvénients que présenterait, par contre, une grande bataille livrée à ceux qui, après tout, sont les alliés de la France. Le gouverneur sent que, s'il résiste, le terrain va se dérober sous ses pieds. Vous verrez qu'il poursuivra les pourparlers jusqu'à leur terme satisfaisant. Peut-être, entre temps, voudra-t-il, « pour l'honneur », tirer quelques coups de canon. Mais il n'ira pas au-delà. Et, le soir, il dînera avec vous en buvant à la victoire finale. »

Dépouillant la conception de M. Churchill de ce que son éloquence y ajoutait d'ornements séduisants, je reconnus, après réflexion, qu'elle s'appuyait sur des données solides. Puisque les Anglais ne pouvaient distraire longtemps vers l'équateur des moyens navals importants, il n'y avait à envisager, pour me rendre maître de Dakar, qu'une opération directe. Or, celle-ci, à moins de prendre le caractère d'une attaque en règle, devait forcément comporter quelque mélange de persuasion et d'intimidation. D'autre part, je tenais pour probable que l'Amirauté britannique serait amenée, un jour ou l'autre, avec ou sans les Français Libres, à régler la ques-

tion de Dakar, où l'existence d'une grande base atlantique et la présence du *Richelieu* ne pouvaient manquer d'exciter à la fois ses désirs et ses inquiétudes.

Je conclus que, si nous étions présents, il y aurait des chances pour que l'opération prît le tour d'un ralliement, fût-il contraint, à la France Libre. Si, au contraire, nous nous abstenions, les Anglais voudraient, tôt ou tard, opérer pour leur propre compte. Dans ce cas, la place résisterait vigoureusement, avec les canons des ouvrages et l'artillerie du *Richelieu*, tandis que les bombardiers Glenn-Martin, les chasseurs Curtiss, les sous-marins, — très dangereux pour des navires qui ne disposaient, alors, d'aucun moyen de détection, — tiendraient à leur merci toute armada de transport. Et quand bien même Dakar, écrasée d'obus, devrait finalement se rendre aux Britanniques, avec ses ruines et ses épaves, il y avait à craindre que l'opération se soldât au dommage de la souveraineté française.

Après un court délai, je revins chez M. Churchill pour lui dire que j'acceptais sa suggestion. J'élaborai le plan d'action avec l'amiral John Cunningham qui commanderait l'escadre britannique et en qui je devais trouver dans cette pénible affaire un compagnon parfois incommode, mais un marin excellent et un homme de cœur. En même temps, je faisais préparer les moyens, — très faibles ! — que nous, Français, pourrions engager dans l'entreprise. C'étaient trois avisos : *Savorgnan de Brazza*, *Commandant Duboc*, *Commandant Dominé*, et deux chalutiers armés : *Vaillant* et *Viking*. C'étaient, aussi, à bord de deux paquebots hollandais : *Pennland* et *Westerland*, faute d'en avoir, alors, qui fussent français, un bataillon de légion, une compagnie de recrues, une compagnie de fusiliers-marins, le personnel d'une compagnie de chars, celui d'une batterie d'artillerie, enfin des embryons de services : en tout, deux milliers d'hommes. C'étaient, encore, les pilotes de deux escadrilles. C'étaient, enfin, quatre cargos français : *Anadyr*, *Casamance*, *Fort-Lamy*, *Nevada*, portant le matériel lourd : chars, canons, avions *Lysander*, *Hurricane* et *Blenheim* en caisses, véhicules de diverses sortes, ainsi que du ravitaillement.

Quant aux Britanniques, leur escadre ne devait pas comprendre tous les navires dont avait, d'abord, parlé M. Churchill. Elle se composait finalement de deux cuirassés d'ancien modèle : *Barham* et *Resolution*, de quatre croiseurs, du porte-avions *Ark Royal*, de quelques destroyers et d'un pétrolier.

En outre, trois bateaux de transport amèneraient, à toutes fins utiles, deux bataillons d'infanterie de marine commandés par le brigadier Irwin, avec des moyens de débarquement. Par contre, il n'était plus question d'une brigade polonaise, dont on avait, tout d'abord, annoncé qu'elle participerait à l'affaire. Il semblait que les états-majors, moins convaincus que le Premier Ministre de l'importance, ou bien des chances, de l'entreprise, eussent rogné sur les moyens initialement prévus.

Quelques jours avant le départ, une âpre discussion fut soulevée par les Anglais au sujet de la destination que je donnerais, en cas de réussite, à un stock d'or très important qui se trouvait à Bamako. Il s'agissait de métal précieux entreposé par la Banque de France pour son compte et pour celui des banques d'État belge et polonaise. Les réserves et les dépôts de la Banque de France avaient été, en effet, au moment de l'invasion allemande, en partie évacués sur le Sénégal, tandis qu'une autre fraction était mise à l'abri dans les caves de la Federal Bank américaine et que le solde gagnait la Martinique. A travers le blocus, les frontières, les postes de garde, l'or de Bamako était épié attentivement par les services de renseignements des divers belligérants.

Les Belges et les Polonais désiraient, très légitimement, que leur part leur fût laissée et je donnai à M. Spaak, comme à M. Zaleski, les assurances convenables. Mais les Britanniques, qui ne revendiquaient, évidemment, sur le tout aucun droit de propriété, entendaient, cependant, disposer de cet or comme moyen de régler directement leurs achats en Amérique, alléguant qu'ils le faisaient dans l'intérêt de la coalition. A cette époque, en effet, les États-Unis ne vendaient rien à personne qui ne fût payé comptant. Malgré l'insistance de Spears, la menace même qu'il me fit de voir les Anglais renoncer à l'expédition convenue, je refusai cette prétention. Finalement, il fut entendu, comme je l'avais, dès l'abord, proposé, que l'or français de Bamako servirait à gager seulement la part d'achats que l'Angleterre aurait à faire en Amérique pour le compte de la France combattante.

Avant de nous embarquer, la nouvelle du ralliement du Tchad, du Cameroun, du Congo, de l'Oubangui, était venue, juste à temps, aviver nos espérances. Même si nous ne réussissions pas à mettre la main sur Dakar, tout au moins comptions-nous, grâce aux renforts que nous amenions, organiser au centre de l'Afrique une base d'action et de souveraineté pour la France belligérante.

L'expédition partit de Liverpool, le 31 août. J'étais moi-même, avec une partie des unités françaises et un état-major réduit, à bord du *Westerland* arborant le pavillon français à côté du hollandais et dont le commandant : capitaine Plaguay, les officiers, l'équipage, devaient, comme ceux du *Pennland*, se montrer des modèles d'amical dévouement. Spears m'accompagnait, délégué par Churchill en qualité d'officier de liaison, de diplomate et d'informateur. En Angleterre, je laissais, sous les ordres de Muselier nos forces en formation, sous la direction d'Antoine un embryon d'administration et, dans la personne de Dewavrin, un élément de liaison et d'information directes. En outre, le général Catroux, qui arrivait d'Indochine, était attendu prochainement et je lui expliquais par une lettre qui lui serait remise au moment de son arrivée l'ensemble de mes projets ainsi que mes intentions à son égard. Je calculais que, malgré mon absence et pourvu qu'elle ne durât pas longtemps, les réserves de sagesse accumulées par mes compagnons empêcheraient les querelles du dedans et les intrigues du dehors d'ébranler trop profondément l'édifice encore bien fragile ! Pourtant, sur le pont du *Westerland*, ayant quitté le port en pleine alerte de bombardement aérien avec ma toute petite troupe et mes minuscules bateaux, je me sentais comme écrasé par la dimension du devoir. Au large, dans la nuit noire, sur la houle qui gonflait l'océan, un pauvre navire étranger, sans canons, toutes lumières éteintes, emportait la fortune de la France.

Notre première destination était Freetown. D'après le plan, nous devions nous y regrouper et y recueillir les dernières informations. Nous y arrivâmes seulement le 17 septembre, ayant marché à la faible vitesse de nos cargos et fait, dans l'Atlantique, un grand détour pour éviter les avions et les sous-marins allemands. Or, en cours de traversée, des radiogrammes reçus de Londres nous avaient appris, au sujet des forces de Vichy, une nouvelle qui était de nature à tout remettre en question. Le 11 septembre, trois grands croiseurs modernes : *Georges Leygues*, *Gloire*, *Montcalm*, et trois croiseurs légers : *Audacieux*, *Fantasque*, *Malin*, sortis de Toulon, avaient passé le détroit de Gibraltar sans que la flotte anglaise les arrêtât. Ils avaient ensuite touché Casablanca et atteint Dakar. Mais, à peine jetions-nous l'ancre à Freetown, qu'un nouveau et grave renseignement mettait le comble à nos perplexités. L'escadre, renforcée à Dakar par le croiseur *Primauguet*, venait d'appareiller et se dirigeait à toute vitesse

vers le sud. Un destroyer anglais, détaché en surveillance, en gardait, de loin, le contact.

Je ne pouvais douter que cette puissante force navale filât vers l'Afrique équatoriale, où le port de Libreville lui était ouvert et où il lui serait facile de reprendre Pointe-Noire et Douala. Si un pareil coup de tonnerre ne suffisait pas à retourner la situation au Congo et au Cameroun, ces magnifiques navires pourraient aisément couvrir le transport et le débarquement de forces de répression venues de Dakar, de Konakry, ou d'Abidjan. L'hypothèse se confirma, d'ailleurs, presque aussitôt, quand le cargo *Poitiers*, venant de Dakar et filant vers Libreville, ayant été arraisonné par les Anglais, fut sabordé par son commandant. Il était clair que Vichy entamait une vaste opération destinée à se rétablir dans les territoires ralliés à la France Libre et que l'envoi de sept croiseurs vers l'équateur n'était concevable qu'avec le plein assentiment, sinon sur l'ordre, des Allemands. L'amiral Cunningham tomba d'accord avec moi qu'il fallait tout de suite arrêter l'escadre de Vichy.

Nous convînmes que les intrus recevraient l'injonction de regagner, non Dakar, évidemment, mais Casablanca. Faute de quoi, l'escadre anglaise entamerait les hostilités. Nous pensions bien, d'ailleurs, que la menace suffirait à faire virer de bord ces bâtiments fourvoyés. Car, si la vitesse des navires britanniques, notablement inférieure, ne pouvait leur permettre d'intercepter ceux de Vichy, leur puissance, qui était double, leur assurerait l'avantage sur les autres, dès que ceux-ci devraient s'embosser dans n'importe quelle rade équatoriale qu'aucune batterie ne défendait. Il faudrait, alors, que l'agresseur lâchât prise ou acceptât le combat dans de mauvaises conditions. Il y avait peu de chances pour que le chef de l'expédition se laissât acculer à une pareille alternative.

De fait, les croiseurs anglais qui prirent contact avec l'amiral Bourraguet, commandant l'intempestive escadre, obtinrent sans difficulté que celle-ci virât de bord quand son chef connut, à sa complète surprise, la présence d'une flotte franco-anglaise dans les parages. Mais les navires de Vichy, défiant toute poursuite, rallièrent, bel et bien, Dakar. Seul les croiseurs *Gloire* et *Primauguet*, que ralentissaient des avaries de machine et avec lesquels le capitaine de frégate Thierry d'Argenlieu, embarqué sur le destroyer *Ingerfield*, se mit, de ma part, en relation directe, obtempérèrent aux

conditions et gagnèrent Casablanca après avoir décliné mon offre de se réparer à Freetown.

Ainsi, l'Afrique française libre échappait à un très grand péril. Ce fait seul justifiait cent fois l'expédition que nous avions montée. D'autre part, le comportement de l'escadre venue de Toulon, naviguant vers l'équateur comme si nous n'y étions pas, puis renonçant à sa mission à l'instant où elle s'aperçut que nous nous y trouvions nous-mêmes, donnait à penser que Vichy n'était pas fixé sur notre propre destination. Mais, après nous être congratulés d'avoir ainsi fait avorter le projet de nos adversaires, il nous fallait convenir que le nôtre était gravement compromis. En effet, les autorités de Dakar se trouvaient désormais sur leurs gardes et avaient reçu le renfort de navires de grande valeur. Nous apprenions presque aussitôt, par nos agents de renseignements, que, pour servir les batteries du front de mer, des canonniers de la marine étaient substitués aux artilleurs coloniaux, jugés moins sûrs. Bref, nos chances d'occuper Dakar paraissaient, désormais, bien réduites.

A Londres, M. Churchill et l'Amirauté estimèrent que, dans ces conditions, mieux valait ne rien entreprendre. Ils nous l'avaient télégraphié dès le 16 septembre, proposant que la flotte assurât simplement l'escorte de nos bateaux jusqu'à Douala et s'en fût ensuite ailleurs. Je dois dire que ce renoncement me sembla la pire solution. En effet, si nous laissions toutes choses en l'état à Dakar, Vichy n'aurait, pour reprendre sa tentative contre l'Afrique équatoriale, qu'à attendre le prochain retour des navires anglais vers le nord. La mer leur étant ouverte, les croiseurs de Bourraguet fonceraient de nouveau vers l'équateur. Ainsi, les combattants à Croix de Lorraine, y compris le général de Gaulle, seraient-ils, tôt ou tard, bloqués dans ces territoires lointains et, lors même qu'ils n'y succomberaient pas, absorbés par une lutte stérile, menée contre d'autres Français, dans la brousse et la forêt. Pour eux, dans ces conditions, aucune perspective de combattre l'Allemand, ni l'Italien. Je ne doutais pas que ce fussent là les intentions de l'ennemi, dont les figurants de Vichy se faisaient, naturellement, les instruments, conscients ou non. Il m'apparut, qu'au point où en étaient les choses, nous devions, malgré tout, tenter d'entrer à Dakar.

Au reste, je dois reconnaître que les ralliements déjà obtenus en Afrique m'avaient rempli d'une sourde espérance, confirmée par les bonnes nouvelles qui, depuis le départ de

Londres, étaient venues d'ailleurs. Le 2 septembre, les Établissements français d'Océanie, sous le gouvernement provisoire de MM. Ahne, Lagarde, Martin, s'étaient joints à la France Libre. Le 9 septembre, le gouverneur Bonvin proclamait que les Établissements français des Indes se rangeaient à mes côtés. Le 14 septembre, à Saint-Pierre et Miquelon, l'Assemblée générale des Anciens Combattants m'adressait son adhésion formelle, après quoi le gouvernement anglais engageait le gouvernement canadien à soutenir leur mouvement. Le 20 septembre, le gouverneur Sautot, après avoir lui-même rallié les Nouvelles-Hébrides, le 18 juillet, avait, sur mon ordre, gagné Nouméa. Là, le « Comité de Gaulle », présidé par Michel Verges, s'était rendu maître de la situation avec l'appui enthousiaste de la population, ce qui permettait à Sautot de prendre le Gouvernement. Enfin, j'avais pu voir l'escadre Bourraguet faire demi-tour à la première injonction. Qui pouvait affirmer que nous n'allions pas trouver à Dakar cette ambiance de consentement où s'aménagent les plus formelles consignes? En tout cas, il fallait essayer.

L'amiral Cunningham réagit dans le même sens. Nous télégraphiâmes à Londres pour réclamer, d'une manière pressante, qu'on nous laissât tenter l'opération. M. Churchill, d'après ce qu'il me dit plus tard, fut surpris et charmé de cette insistance. Il y accéda volontiers et l'action fut décidée.

Avant de partir, je dus subir, dependant, une vive démarche de Cunningham qui prétendait me prendre sous ses ordres ainsi que mes modestes forces et m'offrir, en compensation l'hospitalité sur son cuirassé-amiral *Barham*. Je déclinai, bien entendu, la demande et l'invitation. Il y eut, ce soir-là, quelques éclats à bord du *Westerland* où avait lieu l'entretien. Au cours de la nuit, l'amiral m'écrivit un mot plein de cordialité, renonçant à ses exigences. Nous levâmes l'ancre le 21 septembre. A l'aurore du 23, au milieu d'une brume très épaisse, nous étions devant Dakar.

Le brouillard allait compromettre gravement notre entreprise. En particulier, l'effet moral que, suivant Churchill, devait produire sur la garnison et sur la population l'aspect de notre flotte ne jouerait absolument pas, puisque l'on n'y voyait goutte. Mais il était, évidemment, impossible de différer. Le plan prévu fut donc mis à exécution. A 6 heures, je m'adressai par radio à la marine, aux troupes, aux habitants, leur annonçant notre présence et nos amicales inten-

tions. Aussitôt après, s'envolèrent du pont de l'*Ark Royal* deux petits « Lucioles », avions français de tourisme, non armés, qui devaient atterrir sur l'aérodrome de Ouakam et y débarquer trois officiers : Gaillet, Scamaroni, Soufflet, avec une mission de fraternisation. De fait, j'appris rapidement que les « Lucioles » s'étaient posés sans difficulté et que le signal « Succès ! » se déployait sur le terrain.

Soudain, le feu de la D. C. A. se fit entendre en divers points. Des canons du *Richelieu* et de la place prenaient à parti les appareils français libres et anglais qui commençaient à survoler la ville en jetant des tracts d'amitié. Pourtant, quelque sinistre que fût cette canonnade, il me sembla qu'elle avait quelque chose d'hésitant. Aussi donnai-je l'ordre aux deux vedettes portant les parlementaires d'entrer dans le port, tandis que les avisos français libres, ainsi que le *Westerland* et le *Pennland*, se rapprochaient dans la brume jusqu'à l'entrée de la rade.

Il n'y eut, tout d'abord, aucune réaction. Le capitaine de frégate d'Argenlieu, le chef de bataillon Gotscho, les capitaines Bécourt-Foch et Perrin et le sous-lieutenant Porgès, firent amarrer leurs bateaux et descendirent sur le quai en demandant le commandant du port. Celui-ci s'étant présenté, d'Argenlieu lui dit être porteur d'une lettre du général de Gaulle pour le Gouverneur général, lettre qu'il devait remettre en main propre. Mais l'interlocuteur, sans cacher son trouble, déclara aux parlementaires qu'il avait l'ordre de les arrêter. En même temps, il manifestait l'intention d'appeler la garde. Ce que voyant, les envoyés regagnèrent les vedettes. Tandis que celles-ci s'éloignaient, des mitrailleuses firent feu sur elles. D'Argenlieu et Perrin, sérieusement blessés, furent amenés à bord du *Westerland*.

Là-dessus, les batteries de Dakar commencèrent à diriger sur les navires anglais et français libres un feu intermittent qui demeura plusieurs heures sans réponse. Le *Richelieu*, que des remorqueurs avaient déplacé dans le port pour qu'il pût mieux employer ses canons, commença le tir à son tour. Vers 11 heures, le croiseur *Cumberland* ayant été sérieusement touché, l'amiral Cunningham adressa à la place, par radio, ce message : « Je ne tire pas sur vous. Pourquoi tirez-vous sur moi? » La réponse fut : « Retirez-vous à 20 milles ! » Sur quoi, les Anglais, à leur tour, envoyèrent quelques bordées. Cependant, le temps passait sans qu'on perçût, de part ni d'autre, de réelle ardeur combative. Aucun avion

de Vichy n'avait pris l'air jusqu'au milieu de la journée.

De l'ensemble de ces indices, je ne tirais pas l'impression que la place fût résolue à une résistance farouche. Peut-être, la marine, la garnison, le gouverneur, attendaient-ils quelque événement qui pût leur servir de prétexte à une conciliation? Vers midi, l'amiral Cunningham m'adressa un télégramme pour m'indiquer que tel était, à lui aussi, son sentiment. Sans doute, ne pouvait-on penser à faire entrer l'escadre dans le port. Mais ne serait-il pas possible de débarquer les Français Libres à proximité de la place dont ils tenteraient ensuite de s'approcher par la terre? Cette alternative avait été, d'avance, envisagée. Le petit port de Rufisque, hors du rayon d'action de la plupart des ouvrages, semblait convenir pour l'opération, à la condition toutefois que celle-ci ne rencontrât pas de résistance déterminée. En effet, si nos avisos pouvaient toucher Rufisque, nos transports ne le pouvaient pas en raison de leur tirant d'eau. Il faudrait donc que les troupes fussent débarquées par chaloupes, ce qui les priverait de leurs armes lourdes et exigerait la paix complète. Cependant, ayant reçu de Cunningham l'assurance qu'il nous couvrait du côté de la mer, je dirigeai tout vers Rufisque.

Vers 15 heures, toujours dans le brouillard, nous arrivions à pied d'œuvre. Le *Commandant Duboc*, qui avait à son bord une section de fusiliers, entrait dans le port et envoyait vers la terre quelques marins dans une embarcation pour la manœuvre d'amarrage. Sur la rive, une foule d'indigènes accourait déjà pour accueillir la patrouille, lorsque les troupes de Vichy, en position aux alentours, ouvrirent le feu sur notre aviso, tuant et blessant plusieurs hommes. Quelques instants auparavant, deux bombardiers Glenn-Martin avaient survolé à basse altitude notre petite force, comme pour lui montrer qu'ils la tenaient à leur merci, ce qui était, en effet, le cas. Enfin, l'amiral Cunningham télégraphiait que les croiseurs *Georges Leygues* et *Montcalm*, sortis de la rade de Dakar, se trouvaient dans la brume à un mille de nous et que les navires anglais, occupés ailleurs, ne pouvaient nous en couvrir. Décidément, l'affaire était manquée ! Non seulement le débarquement n'était pas possible, mais encore il suffirait de quelques coups de canon, tirés par les croiseurs de Vichy, pour envoyer par le fond toute l'expédition française libre. Je décidai de regagner le large, ce qui se fit sans nouvel incident.

Nous passâmes la nuit dans l'expectative. Le lendemain,

la flotte anglaise, ayant reçu de M. Churchill un télégramme qui l'invitait à pousser activement l'affaire, adressa un ultimatum aux autorités de Dakar. Celles-ci répondirent qu'elles ne rendraient pas la place. Dès lors, la journée fut employée par les Britanniques à échanger au jugé, dans la brume plus épaisse que jamais, une assez vive canonnade avec les batteries de terre et les navires dans la rade. A la fin de l'après-midi, il paraissait évident qu'aucun résultat décisif ne pourrait être obtenu.

Comme le soir tombait, le *Barham* arriva tout près du *Westerland* et l'amiral Cunningham me pria de venir le voir pour discuter de la situation. A bord du cuirassé anglais l'ambiance était triste et tendue. Sans doute y déplorait-on de n'avoir pas réussi. Mais le sentiment dominant était celui de la surprise. Les Britanniques, gens pratiques, ne parvenaient pas à comprendre comment et pourquoi, à Dakar, les autorités, la marine, les troupes, déployaient cette énergie pour se battre contre leurs compatriotes et contre leurs alliés, tandis que la France gisait sous la botte de l'envahisseur. Quant à moi, j'avais, désormais, renoncé à m'en étonner. Ce qui venait de se passer me révélait, une fois pour toutes, que les gouvernants de Vichy ne manqueraient jamais d'abuser, contre l'intérêt français, du courage et de la discipline de ceux qui leur étaient soumis.

L'amiral Cunningham rendit compte de la situation. « Étant donné, déclara-t-il, l'attitude de la place et de l'escadre qui l'appuie, je ne crois pas que le bombardement puisse aboutir à une solution. » Le général Irwin, commandant les unités de débarquement, ajouta « qu'il était prêt à mettre ses troupes à terre pour donner l'assaut aux ouvrages, mais qu'il fallait bien comprendre que ce serait faire courir un grand risque à chaque bateau et à chaque soldat ». L'un et l'autre me demandèrent ce qu'il adviendrait du « mouvement » de la France Libre, s'il était mis un terme à l'expédition.

« Jusqu'à présent, dis-je, nous n'avons pas dirigé d'attaque à fond contre Dakar. La tentative d'entrer dans la place à l'amiable a échoué. Le bombardement ne décidera rien. Enfin, le débarquement de vive force et l'assaut donné aux ouvrages mèneraient à une bataille rangée que, pour ma part, je désire éviter et dont vous m'indiquez vous-mêmes que l'issue serait très douteuse. Il nous faut donc, pour le moment, renoncer à prendre Dakar. Je propose à l'amiral Cunningham d'annoncer qu'il arrête le bombardement à la

demande du général de Gaulle. Mais le blocus doit être poursuivi pour ne pas laisser leur liberté d'action aux navires qui se trouvent à Dakar. Ensuite, nous aurons à préparer une tentative nouvelle en marchant sur la place par les terres, après débarquement en des points non ou peu défendus, par exemple à Saint-Louis. En tous cas et quoi qu'il arrive, la France Libre continuera. »

L'amiral et le général anglais se rangèrent à mon avis pour ce qui était de l'immédiat. Dans la nuit tombante, je quittai le *Barham* à bord d'une chaloupe dansant sur les vagues, tandis que l'état-major et l'équipage, rangés le long des rambardes, me rendaient tristement les honneurs.

Mais deux faits allaient, pendant la nuit, faire revenir l'amiral Cunningham sur ce dont nous avions convenu. D'abord un nouveau télégramme de M. Churchill l'invitait expressément à poursuivre l'entreprise. Le Premier Ministre s'y montrait étonné et irrité que l'affaire pût tourner court, d'autant plus que, déjà, les milieux politiques de Londres et, surtout, ceux de Washington, impressionnés par les radios de Vichy et de Berlin, commençaient à s'agiter. D'autre part, le brouillard se levait et, du coup, le bombardement paraissait retrouver des chances. Sans que j'eusse été, cette fois, consulté, le combat reprit donc à l'aurore par échange de coups de canon entre la place et les Anglais. Mais, vers le soir, le cuirassé *Resolution*, torpillé par un sous-marin et tout près de couler bas, devait être pris en remorque. Plusieurs autres navires anglais étaient sérieusement touchés. Quatre avions de l'*Ark Royal* avaient été abattus. De l'autre côté, le *Richelieu* et divers bâtiments se trouvaient fort éprouvés. Le contre-torpilleur *Audacieux*, les sous-marins *Persée* et *Ajax* avaient été coulés ; l'équipage du dernier ayant pu être recueilli par un destroyer anglais. Mais les forts de la place continuaient à tirer. L'amiral Cunningham décida d'arrêter les frais. Je ne pouvais que m'en accommoder. Nous mîmes le cap sur Freetown.

Les jours qui suivirent me furent cruels. J'éprouvais les impressions d'un homme dont un séisme secoue brutalement la maison et qui reçoit sur la tête la pluie des tuiles tombant du toit.

A Londres, une tempête de colères ; à Washington, un ouragan de sarcasmes, se déchaînèrent contre moi. Pour la presse américaine et beaucoup de journaux anglais, il fut aussitôt entendu que l'échec de la tentative était imputable

à de Gaulle. « C'est lui, répétaient les échos, qui avait inventé cette absurde aventure, trompé les Britanniques par des renseignements fantaisistes sur la situation à Dakar, exigé, par don-quichottisme, que la place fût attaquée alors que les renforts envoyés par Darlan rendaient tout succès impossible... D'ailleurs, les croiseurs de Toulon n'étaient venus qu'en conséquence des indiscrétions multipliées par les Français Libres et qui avaient alerté Vichy... Une fois pour toutes, il était clair qu'on ne pouvait faire fond sur des gens incapables de garder un secret. » Bientôt, M. Churchill, à son tour, fut traité sans ménagements, lui qui, disait-on, s'était si légèrement laissé entraîner. Spears, la mine longue, m'apportait des télégrammes d'information qu'il recevait de ses correspondants et qui donnaient comme probable que de Gaulle, désespéré, abandonné par ses partisans, laissé pour compte par les Anglais, allait renoncer à toute activité, tandis que le gouvernement britannique reprendrait avec Catroux ou Muselier, à une échelle beaucoup plus modeste, le recrutement d'auxiliaires français.

Quant à la propagande de Vichy, elle triomphait sans retenue. Les communiqués de Dakar donnaient à croire qu'il s'agissait d'une grande victoire navale. D'innombrables dépêches de félicitations, adressées au gouverneur général Boisson et aux héroïques combattants de Dakar, étaient publiées et commentées par les feuilles publiques des deux zones et par les ondes dites « françaises ». Et moi, dans mon étroite cabine, au fond d'une rade écrasée de chaleur, j'achevais d'apprendre ce que peuvent être les réactions de la peur, tant chez des adversaires qui se vengent de l'avoir ressentie, que chez des alliés effrayés soudain par l'échec.

Cependant, il m'apparut très vite qu'en dépit de leur déconvenue les Français Libres restaient inébranlables. Parmi les éléments de notre expédition, que j'allai tous visiter dès que nous eûmes jeté l'ancre, aucun ne voulut me quitter. Bien au contraire, tous se trouvaient affermis par l'attitude hostile de Vichy. C'est ainsi qu'un avion de Dakar étant venu survoler nos navires au mouillage, une furieuse pétarade l'accueillit de tous les bords, ce qui n'aurait pas eu lieu une semaine auparavant. Bientôt, des télégrammes chaleureux de Larminat et de Leclerc vinrent m'apprendre que, pour eux et autour d'eux, la fidélité résolue faisait, moins que jamais, question. De Londres, aucune défaillance ne me fut signalée, malgré le tumulte d'aigreurs qui déferlait sur les

nôtres. Cette confiance de tous ceux qui s'étaient liés à moi me fut d'un puissant réconfort. C'est donc qu'ils étaient solides les fondements de la France Libre. Allons ! Il fallait poursuivre ! Spears, quelque peu rasséréné, me citait Victor Hugo : « Le lendemain, Aymeri prit la ville. »

Il faut dire que si, à Londres, la malveillance était active, le gouvernement, lui, avait su, au contraire, s'en garder. M. Churchill, quoique fortement harcelé pour sa part, ne me renia pas plus que je ne le reniai lui-même. Le 28 septembre il fit à la Chambre des Communes l'exposé des événements avec autant d'objectivité que l'on pouvait en attendre et déclara que « tout ce qui s'était passé n'avait fait que renforcer le Gouvernement de Sa Majesté dans la confiance qu'il portait au général de Gaulle. » Il est vrai qu'à ce moment-là le Premier Ministre savait, bien qu'il ne voulût pas le dire, comment l'escadre venue de Toulon avait pu franchir le détroit de Gibraltar. Lui-même me le raconta lorsque, deux mois après, je retournai en Angleterre.

Un télégramme, adressé de Tanger par un officier français de renseignements, secrètement rallié à la France Libre, le capitaine Luizet, avait donné à Londres et à Gibraltar l'indication du mouvement des navires de Vichy. Mais ce message était parvenu alors qu'un bombardement de Whitehall par les avions allemands maintenait, des heures durant, le personnel dans les caves et entraînait ensuite des perturbations prolongées dans le travail de l'état-major. Le déchiffrement de la dépêche avait eu lieu trop tard pour que le Premier lord de la mer pût alerter, quand il l'aurait fallu, la flotte de Gibraltar. Bien pire ! Alors que l'attaché naval de Vichy à Madrid avait, en toute candeur (?), prévenu lui-même l'attaché britannique et qu'ainsi l'amiral commandant à Gibraltar s'était trouvé alerté par deux sources différentes, rien n'avait été fait pour arrêter les dangereux navires.

Cependant, l'attitude publique du Premier Ministre à l'égard des « gaullistes » contribua beaucoup à amortir l'agitation du Parlement et des journaux. Malgré tout, l'affaire de Dakar devait laisser, dans les cœurs britanniques, une blessure toujours à vif et, dans l'esprit des Américains, l'idée que, s'il leur fallait un jour débarquer eux-mêmes en territoire tenu par Vichy, l'action devrait être menée sans Français Libres et sans Anglais.

Dans l'immédiat, en tout cas, nos alliés britanniques étaient bien résolus à ne pas renouveler la tentative. L'amiral

Cunningham me déclara formellement qu'il fallait renoncer à reprendre l'affaire de quelque façon que ce fût. Lui-même ne pouvait plus rien que m'escorter jusqu'au Cameroun. Le cap fut mis sur Douala. Le 8 octobre, au moment où les bateaux français allaient s'engager dans l'estuaire du Wouri, les navires anglais les saluèrent et prirent le large.

Ce fut, pourtant, un extrême enthousiasme qui déferla sur la ville dès que le *Commandant Duboc*, à bord duquel j'avais pris passage, entra dans le port de Douala. Leclerc m'y attendait. Après la revue des troupes, je me rendis au Palais du Gouvernement, tandis que débarquaient les éléments venus d'Angleterre. Les fonctionnaires, les colons français, les notables autochtones, avec qui je pris contact, nageaient en pleine euphorie patriotique. Pourtant, ils n'oubliaient rien de leurs problèmes particuliers, dont le principal consistait à maintenir les exportations des produits du territoire et à y faire venir ce qu'il fallait pour vivre, et qui ne s'y trouvait pas. Mais, au-dessus des soucis et des divergences, l'unité morale des Français Libres, qu'ils se fussent engagés à Londres ou ralliés en Afrique, se révélait instantanément.

Cette identité de nature entre tous ceux qui se rangeaient sous la Croix de Lorraine allait être, par la suite, une sorte de donnée permanente de l'entreprise. Où que ce fût et quoi qu'il arrivât, on pourrait désormais prévoir, pour ainsi dire à coup sûr, ce que penseraient et comment se conduiraient les « gaullistes ». Par exemple : l'émotion enthousiaste que je venais de rencontrer, je la retrouverais toujours, en toutes circonstances, dès lors que la foule serait là. Je dois dire qu'il allait en résulter pour moi-même une perpétuelle sujétion. Le fait d'incarner, pour mes compagnons, le destin de notre cause, pour la multitude française le symbole de son espérance, pour les étrangers la figure d'une France indomptable au milieu des épreuves, allait commander mon comportement et imposer à mon personnage une attitude que je ne pourrais plus changer. Ce fut pour moi, sans relâche, une forte tutelle intérieure en même temps qu'un joug bien lourd.

Pour le moment, il s'agissait de faire vivre et de mobiliser l'ensemble équatorial français pour participer à la bataille d'Afrique. Mon intention était d'établir, aux confins du Tchad et de la Libye, un théâtre d'opérations sahariennes, en attendant qu'un jour l'évolution des événements permît à une colonne française de s'emparer du Fezzan et d'en déboucher sur la Méditerranée. Mais le désert et les difficultés inouïes

des communications et des ravitaillements ne permettraient d'y consacrer que des effectifs restreints et spécialisés. Aussi voulais-je, en même temps, envoyer au Moyen-Orient un corps expéditionnaire qui s'y joindrait aux Britanniques. L'objectif lointain étant, pour tout le monde, l'Afrique du Nord française. Cependant, il fallait, d'abord, liquider l'enclave hostile du Gabon. Je donnai, à Douala, le 12 octobre, les ordres nécessaires.

Tandis que se préparait cette pénible opération, je quittai le Cameroun pour visiter les autres territoires. C'est au Tchad que je me rendis, d'abord, après un court séjour à Yaoundé. La carrière du chef de la France Libre et de ceux qui l'accompagnaient faillit se terminer au cours de ce voyage. Car le *Potez* 540, qui nous portait vers Fort-Lamy, eut une panne de moteur et c'est par extraordinaire qu'il trouva moyen d'atterrir, sans trop de dégâts, au milieu d'un marécage.

Je trouvai, au Tchad, une atmosphère vibrante. Chacun avait le sentiment que le rayon de l'Histoire venait de se poser sur cette terre du mérite et de la souffrance. Rien, sans doute, n'y pourrait être fait que par tour de force, tant étaient lourdes les servitudes des distances, de l'isolement, du climat, du manque de moyens. Mais déjà, par compensation, s'y étendait l'ambiance héroïque où germent les grandes actions.

Eboué me reçut à Fort-Lamy. Je sentis qu'il me donnait, une fois pour toutes, son loyalisme et sa confiance. En même temps, je constatai qu'il avait l'esprit assez large pour embrasser les vastes projets auxquels je voulais le mêler. S'il formula des avis pleins de sens, il ne fit jamais d'objections au sujet des risques et de l'effort. Cependant, il ne s'agissait de rien moins, pour le Gouverneur, que d'entreprendre un immense travail de communications, afin que le Tchad fût à même de recevoir, de Brazzaville, de Douala, de Lagos, puis de porter jusqu'aux frontières de la Libye italienne, tout le matériel et tout le ravitaillement qu'il faudrait aux Forces Françaises Libres pour mener une guerre active. C'étaient 6 000 kilomètres de pistes que le territoire devrait, par ses propres moyens, frayer ou tenir en état. En outre, il serait nécessaire de développer l'économie du pays, afin de nourrir les combattants et les travailleurs et d'exporter pour payer les frais. Tâche d'autant plus difficile qu'un grand nombre de colons et de fonctionnaires allaient être mobilisés.

Avec le colonel Marchand, commandant les troupes du Tchad, je volai jusqu'à Faya et aux postes du désert. J'y

trouvai des troupes résolues mais terriblement démunies. Il n'y avait là, en fait d'éléments mobiles, que des unités méharistes et quelques sections automobiles. Aussi, quand je déclarai aux officiers que je comptais sur eux pour s'emparer un jour du Fezzan et gagner la Méditerranée, je vis la stupeur se peindre sur leurs visages. Des raids allemands et italiens, qu'ils auraient bien du mal à repousser, le cas échéant, leur semblaient beaucoup plus probables que l'offensive française à grande portée dont je traçais la perspective. Pas un seul d'entre eux, d'ailleurs, ne marquait d'hésitation à continuer la guerre et, déjà, la Croix de Lorraine était arborée partout.

Cependant, plus à l'ouest, dans les territoires du Niger et des oasis sahariennes, les camarades de ces officiers, tout pareils à ce qu'ils étaient et postés, eux aussi, aux confins de la Libye, mais n'ayant pas, au-dessus d'eux, quelque part dans la hiérarchie, un seul chef qui osât rompre le charme, se tenaient prêts à faire feu sur quiconque prétendrait les entraîner à combattre les ennemis de la France ! Parmi toutes les épreuves morales que m'infligèrent les erreurs coupables de Vichy, aucune ne me fit plus souffrir que le spectacle de cette stupide stérilité.

En revanche, j'allais trouver, à mon retour à Fort-Lamy, un encouragement notable. Il m'était apporté par le général Catroux. Lors de son arrivée à Londres, après mon départ pour l'Afrique, des experts en arrière-pensée imaginaient que les Anglais tenteraient de se faire un atout de rechange de ce général d'armée accoutumé aux grands emplois, tandis que de pointilleux conformistes se demandaient si lui-même accepterait d'être subordonné à un simple brigadier. Il avait vu et revu Churchill et beaucoup clabaudaient au sujet de ces entretiens au cours desquels il semblait bien que le Premier Ministre lui avait, en effet, suggéré de prendre ma place, non point, sans doute, pour qu'il l'essayât, mais avec l'intention classique de diviser pour régner. Quelques jours avant Dakar, Churchill m'avait, soudain, télégraphié qu'il envoyait Catroux au Caire afin d'agir sur le Levant où l'on espérait voir naître une occasion favorable. J'avais réagi nettement sur ce qui m'apparaissait, non, certes, comme une mauvaise idée, mais comme une initiative qui exigeait mon agrément. Churchill s'était, alors, expliqué dans des termes satisfaisants et en invoquant l'urgence.

Or, voici que Catroux arrivait du Caire. Au repas, je

levai mon verre en l'honneur de ce grand chef, à qui je portais, depuis toujours, une déférente amitié. Il répondit d'une façon très noble et très simple qu'il se plaçait sous ma direction. Eboué et tous les assistants connurent, non sans émotion, que, pour Catroux, de Gaulle était, désormais, sorti de l'échelle des grades et investi d'un devoir qui ne se hiérarchisait pas. Nul ne se méprit sur le poids de l'exemple ainsi donné. Quand, ayant fixé avec lui sa mission, je me séparai du général Catroux près de l'avion qui le ramenait au Caire, je sentis qu'il repartait grandi.

A Brazzaville, où j'arrivai le 24 octobre, on voyait, dans l'ensemble, les choses avec autant de conviction qu'à Douala et à Fort-Lamy. Mais on les voyait posément. C'était normal pour la « capitale ». L'administration, l'état-major, les services, les affaires, les missions, mesuraient les difficultés que les territoires équatoriaux, — les plus pauvres de tout l'Empire, — allaient avoir à surmonter pour vivre pendant des années séparées de la Métropole et pour porter l'effort de guerre. A vrai dire, certaines de leurs productions : huile, caoutchouc, bois, coton, café, peaux, seraient aisément vendues aux Britanniques et aux Américains. Mais, comme il n'y avait pas d'usines, non plus que de produits miniers, à l'exception d'un peu d'or, le total à exporter ne permettrait pas d'équilibrer tout ce qu'il allait falloir acheter au-dehors.

Pour seconder Larminat dans ce domaine, je nommai Pleven secrétaire général. Celui-ci, quand il aurait mis la machine en route, irait à Londres et à Washington, afin de régler les questions d'échéances et de paiements. Ses capacités, appuyées par l'autorité de Larminat, se révélèrent comme très efficaces. Administrateurs, planteurs, commerçants, transporteurs, voyant qu'il y avait fort à faire et que cela en valait la peine, inaugurèrent cette période d'intense activité qui allait, au cours même de la guerre, transformer profondément la vie des territoires équatoriaux. Le voyage qu'à la fin d'octobre je fis en Oubangui, où m'accueillit le gouverneur de Saint-Mart, puis celui qui me mena à Pointe-Noire qu'administrait Daguin, me permirent de donner sur place l'impulsion que tous attendaient.

Enfin, le 27 octobre, je me rendis à Léopoldville, où les autorités, l'armée, la population, ainsi que les Français habitant le Congo belge, me firent une très émouvante réception. Le gouverneur-général Ryckmans, coupé lui aussi de sa patrie, mais voulant que son pays participât à la guerre,

était en sympathie avec la France Libre. Celle-ci, d'ailleurs, couvrait le Congo belge contre l'esprit de capitulation qui avait failli l'investir par le nord. Ryckmans devait, jusqu'au bout, entretenir des rapports étroits avec son voisin français de l'autre rive du Congo. On peut noter qu'il en fut de même de leurs collègues anglais : Bourdillon en Nigeria et Huddleston au Soudan. Au lieu des rivalités et intrigues, qui naguère opposaient les voisins, il s'établit, entre Lagos, Douala, Brazzaville, Léopoldville, Khartoum, une solidarité personnelle des gouverneurs qui pesa lourd dans l'effort de guerre et le bon ordre de l'Afrique.

Cependant, tout était prêt pour terminer l'affaire du Gabon. Avant mon arrivée à Douala, Larminat avait déjà pris les premières dispositions. Sous les ordres du commandant Parant, quelques éléments, prélevés sur le Congo, s'étaient avancés jusqu'à Lambaréné, au bord de l'Ogooué. Mais ils avaient été arrêtés par la résistance des forces de Vichy. En même temps, une petite colonne, expédiée du Cameroun et commandée par le capitaine Dio, assiégeait le poste de Mitzic. A Lambaréné et à Mitzic, « gaullistes » et vichystes au contact échangeaient quelques balles et force arguments. Parfois, un « Glenn-Martin » de Libreville venait jeter sur les nôtres quelques bombes et beaucoup de tracts. Un « Bloch 200 » de Brazzaville rendait, le lendemain, la pareille aux opposants. Ces combats traînants et douloureux n'offraient pas de solution.

J'avais, dès mon arrivée, décidé de faire enlever directement Libreville et arrêté le plan d'action. On ne pouvait malheureusement douter qu'une sérieuse résistance serait opposée à nos forces. Le général Têtu, installé à Libreville, avait à sa disposition quatre bataillons, de l'artillerie, quatre bombardiers modernes, l'aviso *Bougainville* et le sous-marin *Poncelet*. Il avait mobilisé un certain nombre de colons. D'autre part, la mission qu'il avait reçue lui imposait de combattre. Pour qu'il ne pût recevoir des renforts, j'avais dû demander à M. Churchill de bien vouloir prévenir Vichy que, le cas échéant, la flotte anglaise s'y opposerait. A la suite de mon télégramme, l'amiral Cunningham était venu me voir à Douala. Nous avions convenu que ses navires ne participeraient pas directement à l'opération de Libreville mais qu'ils se tiendraient au large pour empêcher les gens de Dakar d'y envoyer de nouveau leurs croiseurs, s'ils en avaient, d'aventure, l'intention. De notre côté, c'est le cœur lourd que nous

envisagions l'affaire et j'annonçai, au milieu de l'assentiment général, qu'aucune citation ne serait attribuée en cette pénible occasion.

Le 27 octobre, le poste de Mitzic était pris. Le 5 novembre, la garnison de Lambaréné mettait bas les armes. Aussitôt, partaient de Douala les bâtiments qui transportaient la colonne destinée à Libreville. Leclerc commandait l'ensemble ; Kœnig était à la tête des troupes de terre : un bataillon de Légion, un bataillon colonial mixte : Sénégalais et colons au Cameroun. Le débarquement avait lieu à la pointe de la Mondah dans la nuit du 8 novembre et d'assez vifs combats s'engageaient, le 9, aux abords de la ville. Le même jour, sous la direction du commandant de Marmier, plusieurs des avions « Lysander », que nous avions amenés en caisses d'Angleterre et qui avaient été hâtivement montés à Douala, survolaient le terrain et y jetaient quelques bombes. C'est alors que d'Argenlieu, à bord du *Savorgnan de Brazza*, suivi du *Commandant Dominé*, entra dans la rade où se trouvait le *Bougainville*. En dépit des messages d'amitié, maintes fois répétés par les nôtres le *Bougainville* se mit à tirer. La riposte du *Brazza* mit en feu cet opposant. Pendant ce temps, la Légion brisait, sur l'aérodrome, la résistance des éléments de Vichy. D'Argenlieu ayant fait parvenir au général Têtu un message l'adjurant de cesser le combat, la reddition fut conclue. Kœnig occupa Libreville. Parant, que j'avais nommé gouverneur du Gabon, prit possession de son poste. On comptait, hélas ! une vingtaine de tués.

La veille, le sous-marin *Poncelet*, ayant quitté Port-Gentil et rencontrant au large un des croiseurs de Cunningham, lui avait lancé une torpille. Grenadé par le croiseur, le sous-marin faisait surface et, tandis que l'équipage était recueilli par les Anglais, le commandant : capitaine de corvette de Saussine, sabordait le bâtiment et coulait bravement à son bord.

Restait à occuper Port-Gentil. Cela fut fait, le 12 novembre, après de longs pourparlers mais sans résistance de la place. La seule victime de cette ultime opération fut le gouverneur Masson qui, après avoir, au mois d'août, rallié le Gabon, s'était ensuite déjugé. Le pauvre homme, désespéré par cette erreur et ses conséquences, avait, après la prise de Libreville, pris place à bord du *Brazza* et débarqué à Port-Gentil, en compagnie du colonel Crochu, chef d'état-major de Têtu, pour demander à l'administrateur et à la garnison de ne

pas engager, à leur tour, une lutte fratricide. Cette démarche avait contribué à empêcher le malheur. Mais, M. Masson, épuisé par les épreuves nerveuses qu'il venait de subir, se pendit dans sa cabine au cours de la traversée du retour.

Je me rendis à Libreville le 15, à Port-Gentil le 16 novembre. Le sentiment dominant dans la population était la satisfaction de sortir d'une situation absurde. A l'hôpital, je visitai les blessés des deux camps qui y étaient soignés côte à côte. Puis, je me fis présenter les cadres des unités de Vichy. Quelques éléments rallièrent la France Libre. La plupart, à qui leur chef avait fait donner leur parole de « rester fidèles au Maréchal », préférèrent être internés. Ils attendirent, pour reprendre du service, la rentrée de l'Afrique du Nord dans la guerre et, dès lors, comme beaucoup d'autres, firent vaillamment leur devoir. Le général Têtu fut confié à l'hospitalité des Pères du Saint-Esprit et, plus tard, transféré à l'hôpital de Brazzaville. De là, en 1943, il partit, lui aussi, pour Alger.

La radio de Dakar, de Vichy et de Paris se déchaîna en insultes furieuses, après avoir, quelques semaines plus tôt exagéré ses cris de triomphe. J'étais accusé d'avoir bombardé, brûlé et pillé Libreville, voire fusillé les notables, à commencer par l'évêque : Mgr Tardy. Il m'apparut que les gens de Vichy, en inventant de tels mensonges, voulaient couvrir quelque infamie. Lors de l'affaire de Dakar, ils avaient arrêté les trois aviateurs français libres déposés sans armes sur le terrain de Ouakam, puis Boislambert, Bissagnet et Kaouza que j'avais envoyés dans la ville, par les coulisses, avec le Dr Brunel, pour y répandre la bonne parole. Seul de ces « missionnaires », Brunel avait pu, après les événements, repasser en Gambie britannique. Les accusations lancées par Dakar me firent penser que, peut-être, on s'y proposait de se venger sur la personne des prisonniers. D'autant qu'ayant fait proposer à Boisson, avec la discrétion voulue, d'échanger ceux-ci contre Têtu et ses officiers, les ondes de Dakar avaient aussitôt publié ma démarche avec force outrages et provocations. Je prévins alors le Haut-Commissaire de Vichy que j'avais en mains assez de ses amis pour répondre de la vie de ceux des Français Libres qu'il détenait en prison. Le ton de la radio adverse baissa instantanément.

Au reste, différents signes montraient dans quel trouble les événements jetaient les gouvernants de Vichy. L'espèce de basse euphorie, où l'armistice les avait plongés, s'était dissipée rapidement. Contrairement à ce qu'ils annonçaient

naguère pour justifier leur capitulation, l'ennemi n'était pas venu à bout de l'Angleterre. D'autre part, le ralliement à de Gaulle de plusieurs colonies, puis l'affaire de Dakar, enfin celle du Gabon, faisaient voir que, si la France Libre savait user de la radio, elle était tout autre chose qu' « une poignée de mercenaires groupés autour d'un micro ». Du coup, on commençait à entrevoir en France un recours proprement français, tandis que les Allemands étaient contraints de faire entrer dans leurs calculs les difficultés croissantes que leur causerait la résistance. Au fond de l'Afrique, je percevais les saccades que, déjà, cet état de choses imprimait au comportement des gens de Vichy.

Le lendemain de Dakar, c'est par la violence qu'ils avaient, d'abord, réagi. Des avions du Maroc jetaient des bombes sur Gibraltar. Mais, aussitôt après, on essayait de l'apaisement. Des télégrammes de MM. Churchill et Eden m'informaient de conversations, ouvertes le 1er octobre, à Madrid, par l'ambassadeur M. de la Baume avec son collègue britannique Sir Samuel Hoare. Il s'agissait d'obtenir des Anglais qu'ils laissent passer en France les cargaisons venant d'Afrique, garantie étant donnée que les Allemands ne s'en empareraient pas. Mais, en outre, M. de la Baume déclarait, de la part de Baudouin, que « si l'ennemi saisissait ces denrées, le gouvernement serait transféré en Afrique du Nord et que la France reprendrait la guerre aux côtés du Royaume-Uni ».

Tout en notant le désarroi que révélaient de telles déclarations, j'avais mis les Anglais en garde. On voyait mal comment des gens, qui avaient eux-mêmes placé l'État sous la loi de l'ennemi et condamné ceux qui voulaient combattre, pourraient devenir tout à coup des champions de la résistance parce que l'envahisseur s'attribuerait quelques denrées en plus de celles qu'il prenait tous les jours. En effet, malgré les efforts tentés par le gouvernement de Londres pour encourager Vichy dans les bonnes velléités dont il offrait l'apparence, malgré les messages personnels adressés au Maréchal par le Roi d'Angleterre et par le Président des États-Unis, malgré les contacts pris par les Anglais avec Weygand, maintenant installé à Alger, et avec Noguès, toujours au Maroc, on vit bientôt, sous la pression allemande, disparaître toute illusion. Le 24 octobre, avait lieu la rencontre de Pétain et d'Hitler à Montoire. La collaboration de Vichy avec l'ennemi était officiellement proclamée. Enfin, dans les premiers jours de novembre, Vichy mettait un terme aux négociations de Madrid.

Désormais, d'évidentes raisons me commandaient de dénier, une fois pour toutes, aux gouvernants de Vichy, le droit de légitimité, de m'instituer moi-même comme le gérant des intérêts de la France, d'exercer dans les territoires libérés les attributions d'un gouvernement. A ce pouvoir provisoire, comme tenant et comme aboutissant, je donnai : la République, en proclamant mon obédience et ma responsabilité vis-à-vis du peuple souverain et en m'engageant, d'une manière solennelle, à lui rendre des comptes dès que lui-même aurait recouvré sa liberté. Je fixai, en terre française, à Brazzaville, le 27 octobre, cette position nationale et internationale par un manifeste, deux ordonnances et une déclaration organique dont l'ensemble allait constituer la charte de mon action. Je crois n'y avoir pas manqué, jusqu'au jour inclus où, cinq années plus tard, je remis à la représentation nationale les pouvoirs que j'avais assumés. D'autre part, je créai le Conseil de défense de l'Empire, destiné à m'aider de ses avis, et où je fis entrer, d'abord, Catroux, Muselier, Cassin, Larminat, Sicé, Sautot, d'Argenlieu et Leclerc. Enfin, j'arrêtai une fois pour toutes, par une note adressée le 5 novembre au gouvernement britannique, l'attitude qu'adoptait la France Libre et qu'elle invitait ses alliés à prendre vis-à-vis tant du gouvernement de Vichy que de ceux de ses proconsuls, tels Weygand ou Noguès, dont d'obstinés optimistes s'efforçaient de croire qu'ils passeraient un jour à l'action contre l'ennemi.

Au total, si notre entreprise africaine n'avait pas atteint tous les buts qu'elle avait visés, du moins la base de notre effort de guerre était-elle solidement établie, du Sahara au Congo et de l'Atlantique au bassin du Nil. Dans les premiers jours de novembre, je mis en place le Commandement qui devait y diriger l'action. Éboué, nommé gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, s'installait à Brazzaville, avec Marchand comme commandant des troupes. Lapie, appelé de Londres, devenait gouverneur du Tchad et l'administrateur Cournarie, gouverneur du Cameroun où il remplaçait Leclerc. Celui-ci, malgré les objections que lui dictait son désir de poursuivre à Douala ce qu'il avait commencé, était envoyé au Tchad pour commander les opérations sahariennes où il allait faire la dure et émouvante connaissance de la gloire. Enfin, Larminat, Haut-Commissaire avec pouvoirs civils et militaires, devait mener tout l'ensemble.

Avant de partir pour Londres, j'arrêtai, avec lui, le plan

d'action des prochains mois. Il s'agissait, d'une part de monter les premiers raids motorisés et aériens contre Mourzouk et Koufra. Il s'agissait, d'autre part, d'envoyer en Érythrée une brigade mixte ainsi qu'un groupe d'aviation de bombardement, qui prendraient part aux combats engagés contre les Italiens. Cette dernière expédition serait le début de l'intervention française dans la campagne du Moyen-Orient. Mais il fallait aussi recruter, encadrer, armer, les éléments qui iraient, à mesure, renforcer ces avant-gardes, tant au Sahara que sur le Nil. On ne peut imaginer quels efforts devaient exiger, dans les immensités du centre de l'Afrique, sous le climat équatorial, la mobilisation, l'instruction, l'équipement, le transport, des forces que nous voulions mettre sur pied et envoyer au combat à de colossales distances. On ne peut mesurer, non plus, quels prodiges d'activité tous allaient y apporter.

Le 17 novembre, je quittai l'Afrique française libre pour l'Angleterre, par Lagos, Freetown, Bathurst et Gibraltar. Tandis que, sous la pluie d'automne, l'avion rasait l'océan, j'évoquais les incroyables détours par où, dans cette guerre étrange, devaient désormais passer les Français combattants pour atteindre l'Allemand et l'Italien. Je mesurais les obstacles qui leur barraient la route et dont hélas ! d'autres Français dressaient devant eux les plus grands. Mais, en même temps, je m'encourageais à la pensée de l'ardeur que suscitait la cause nationale parmi ceux qui se trouvaient libres de la servir. Je songeais à ce qu'avait, pour eux, d'exaltant une aventure aux dimensions de la terre. Si rudes que fussent les réalités, peut-être pourrais-je les maîtriser, puisqu'il m'était possible, suivant le mot de Chateaubriand, « d'y mener les Français par les songes. »

LONDRES

A Londres, en ce début d'hiver, la brume enveloppait les âmes. Je trouvai les Anglais tendus et mélancoliques. Sans doute pensaient-ils, avec fierté, qu'ils venaient de gagner la bataille aérienne et que les risques d'invasion s'étaient beaucoup éloignés. Mais, tandis qu'ils déblayaient leurs ruines, d'autres angoisses fondaient sur eux et sur leurs pauvres alliés.

La guerre sous-marine faisait rage. Le peuple anglais voyait, avec une anxiété croissante, les submersibles, les avions, les raiders allemands, opérer la destruction des navires dont dépendaient le cours de la guerre et jusqu'aux taux des rations. Pour les ministres et les services, il n'était question que de *shipping*. Le tonnage devenait une hantise, un tyran qui dominait tout. La vie, la gloire de l'Angleterre, se jouaient chaque jour sur la mer.

En Orient, commençaient les opérations actives. Or, la Méditerranée, par suite de la défection de Vichy, devenait inaccessible aux lents convois britanniques. Les troupes et le matériel que Londres envoyait en Égypte devaient passer par le Cap, suivant une route maritime longue comme la moitié de la terre. Ce qui y était expédié, des Indes, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, n'y arrivait également qu'après d'interminables traversées. D'autre part, la masse des matières, de l'armement, du ravitaillement, — 60 millions de tonnes en 1941, — que l'Angleterre importait pour son industrie, ses armées, sa population, ne pouvait plus lui venir que des lointains de l'Amérique, de l'Afrique ou de l'Asie. Il y fallait un tonnage colossal, naviguant en zigzag sur d'immenses distances, aboutissant au goulot des ports de la Mersey et de la Clyde et exigeant des moyens d'escorte considérables.

L'inquiétude britannique était d'autant plus lourde que,

d'aucun côté, ne s'ouvraient d'heureuses perspectives. Contrairement à ce qu'avaient espéré beaucoup d'Anglais, le bombardement de leurs villes et la victoire de la Royal Air Force ne décidaient nullement l'Amérique à entrer en ligne. Aux États-Unis, l'opinion était, certes, hostile à Hitler et à Mussolini. D'autre part, le Président Roosevelt, sitôt réélu, le 5 novembre, accentuait par ses démarches diplomatiques et ses déclarations publiques son effort pour entraîner l'Amérique vers l'intervention. Mais l'attitude officielle de Washington restait la neutralité, d'ailleurs imposée par la loi. Aussi, pendant ce sombre hiver, les Anglais devaient-ils payer en or et en devises leurs achats aux États-Unis. Même, tout concours indirect, que l'habileté casuistique du Président parvenait à leur fournir, était l'objet d'une sourcilleuse réprobation au Congrès et dans la presse. Bref, les Anglais, au rythme des paiements imposés par leurs besoins, voyaient approcher le moment où, faute de disponibilités, ils ne pourraient plus recevoir ce qu'il leur fallait pour combattre.

Du côté de la Russie Soviétique, aucune fissure ne se montrait dans le marché qui la liait au Reich. Au contraire, après deux voyages de Molotov à Berlin, un accord commercial germano-russe, conclu au mois de janvier, allait aider puissamment au ravitaillement de l'Allemagne. D'autre part, en octobre 1940, le Japon avait signé le pacte tripartite, proclamant sa menaçante solidarité avec Berlin et avec Rome. En même temps, l'unité de l'Europe sous l'hégémonie allemande semblait se réaliser. La Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie, adhéraient à l'Axe en novembre. Franco rencontrait Hitler à Saint-Sébastien et Mussolini à Bordighera. Enfin, Vichy hors d'état de maintenir même la fiction d'indépendance que lui accordait l'armistice, entrait dans la collaboration effective avec l'envahisseur.

Si, au-dehors, l'horizon était sombre, au-dedans de très lourdes charges éprouvaient le peuple britannique. La mobilisation envoyait aux armées, aux usines, aux champs, aux services publics, à la défense passive, 20 millions d'hommes et de femmes. Les consommations étaient, pour tout le monde, rigoureusement limitées, et la sévérité extrême des tribunaux réglait à mesure son compte au marché noir. D'autre part, l'action aérienne de l'ennemi, pour ne plus viser à des résultats décisifs, n'en continuait pas moins, harcelant les ports, l'industrie, les voies ferrées, écrasant soudain : Coventry, la Cité de Londres, Portsmouth, Southampton, Liverpool,

Glasgow, Swansea, Hull, etc., tenant en alerte les populations pendant des nuits et des nuits, épuisant le personnel de sauvegarde et de défense, contraignant une foule de pauvres gens à quitter leur lit pour s'enfoncer dans les caves, les abris, voire, à Londres, les stations de métro. En cette fin de 1940, les Anglais, assiégés dans leur île, se sentaient au plus noir du tunnel.

Tant d'épreuves, subies par les Britanniques, ne facilitaient pas nos rapports avec eux. Concentrés qu'ils étaient sur leurs préoccupations, nos problèmes particuliers leur paraissaient intempestifs. En outre, ils avaient d'autant plus tendance à nous absorber que nous compliquions leurs affaires. Il leur eût été, en effet, plus commode, du point de vue de l'administration autant que de la politique, de traiter les Français Libres comme des éléments incorporés aux forces et services anglais, plutôt qu'en alliés ambitieux et revendicatifs. Au surplus, pendant cette période où la guerre se stabilisait et où, d'autre part, sévissait la pénurie, on n'inclinait pas beaucoup, dans les milieux dirigeants de Londres, à innover, ni même à trancher. Au milieu de problèmes pressants, mais insolubles, états-majors et ministères pratiquaient naturellement le régime des questions pendantes et des conflits d'attributions, tandis que le gouvernement, sous le feu des critiques du Parlement et de la presse, avait peine à s'accorder pour prendre des décisions. « Vous savez, me dit un jour Churchill, ce que c'est qu'une coalition. Eh bien ! Le Cabinet britannique en est une. »

Cependant, la France Libre avait, d'urgence, besoin de tout. Après les improvisations de l'été et de l'automne, avant les entreprises nouvelles que j'étais décidé à engager au printemps, force nous était d'obtenir des Anglais l'indispensable, tout en maintenant à leur égard une indépendance résolue. De cet état de choses devaient résulter maintes frictions.

D'autant plus que le caractère mouvant et composite de notre organisation justifiait, dans une certaine mesure, la circonspection des Britanniques, en même temps qu'elle facilitait leurs ingérences. Il était inévitable que la France Libre, recrutée hâtivement, homme par homme, ne trouvât pas tout de suite son équilibre intérieur. A Londres, chacune de ses catégories : armée, marine, aviation, finances, affaires étrangères, administration coloniale, information, liaisons avec la France, se formait et fonctionnait dans le grand

désir de bien faire. Mais l'expérience et la cohésion faisaient cruellement défaut. En outre, l'esprit aventureux de certaines personnalités, ou simplement leur inaptitude à se plier aux règles et obligations d'un service public, imprimaient de rudes saccades à l'appareil. C'est ainsi que, pendant mon séjour en Afrique, André Labarthe avait quitté notre administration et que l'amiral Muselier s'était heurté aux autres services. Il s'était produit, à « Carlton Gardens », d'âpres conflits de personnes et tragi-comédies de bureaux, scandalisant nos volontaires et inquiétant nos alliés.

Dès mon retour, à la fin de novembre, j'avais entrepris de mettre les gens et les choses à leur place. Mais, à peine avais-je commencé cette réorganisation que je me trouvai aux prises avec une brutale erreur du gouvernement britannique, lui-même fourvoyé par l' « Intelligence ».

En effet, la fièvre obsidionale, qui travaillait alors l'Angleterre, y faisait foisonner les organes de renseignements et de sécurité. L' « Intelligence », qui est, pour les Anglais, une passion autant qu'un service, n'avait évidemment pas manqué de pousser des antennes en direction de la France Libre. Elle y employait à la fois des gens bien inspirés et d'autres qui ne l'étaient pas. Bref, à l'instigation de quelques agents indésirables, le Cabinet anglais allait, tout à coup, infliger à la France Libre, une blessure qui faillit tourner mal.

Le 1er janvier au soir, me trouvant dans le Shropshire, auprès des miens, M. Eden me fit demander de venir le voir d'urgence au Foreign Office, où il avait récemment remplacé Lord Halifax, nommé ambassadeur aux États-Unis. Je m'y rendis directement le lendemain matin. En m'accueillant, Eden montra les signes d'une vive émotion. « Il arrive, me dit-il, quelque chose de lamentable. Nous venons d'avoir la preuve que l'amiral Muselier est secrètement en rapport avec Vichy, qu'il a tenté de transmettre à Darlan le plan de l'expédition de Dakar au moment où elle se préparait et qu'il projette de lui livrer le *Surcouf*. Le Premier Ministre, sitôt informé, a donné l'ordre d'arrêter l'amiral. Il a été approuvé par le Cabinet britannique. Muselier est donc incarcéré. Nous ne nous dissimulons pas quelle impression va faire chez vous et chez nous cette affreuse histoire. Mais il nous était impossible de ne pas agir sans délai. »

M. Eden me montra, alors, les documents sur lesquels s'étayait l'accusation. Il s'agissait de notes dactylographiées à en-tête et avec le cachet du Consulat de France

à Londres, — toujours occupé par un fonctionnaire de Vichy, — et apparemment signées du général Rozoy, naguère chef de la mission de l'Air et récemment rapatrié. Ces notes rendaient compte de renseignements soi-disant fournis par l'amiral Muselier à Rozoy. Celui-ci était réputé les avoir fait passer à une légation sud-américaine à Londres, d'où ils devaient gagner Vichy. Mais, en chemin, d'habiles agents de l' « Intelligence » avaient, suivant M. Eden, intercepté les documents. « Après une minutieuse enquête, ajouta-t-il, les autorités britanniques devaient, hélas ! se convaincre de leur authenticité. »

Quoique d'abord, abasourdi, j'eus tout de suite le sentiment que « le café était vraiment trop fort » et qu'il ne pouvait s'agir que d'une énorme erreur résultant d'une machination. Je le déclarai tout net à M. Eden et lui dis que j'allais voir moi-même ce qu'il pouvait en être et, qu'en attendant, je faisais toutes réserves sur cette extraordinaire histoire.

Cependant, n'allant pas, d'abord, jusqu'à imaginer que l'affaire pût être montée sous le couvert d'un service britannique, je l'attribuai à Vichy. Ne seraient-ce point de ses fidèles qui auraient fabriqué et laissé en Angleterre cette bombe à retardement? Après quarante-huit heures d'information et de réflexion, je me rendis chez le ministre anglais et lui déclarai ceci : « Les documents sont ultra-suspects, tant par leur contexte que par leur source supposée. En tout cas, ce ne sont pas des preuves. Rien ne justifie l'outrageante arrestation d'une vice-amiral français. Celui-ci n'a, d'ailleurs, pas été entendu. Moi-même n'ai pas la possibilité de le voir. Tout cela est injustifiable. Pour l'instant, il faut, au minimum, que l'amiral Muselier sorte de prison et soit traité honorablement jusqu'à ce que cette sombre histoire soit éclaircie. »

M. Eden, quoique devenu perplexe, n'accepta pas de me donner satisfaction, alléguant le sérieux de l'enquête faite par les services britanniques. Par une lettre, puis par un mémoire, je confirmai ma protestation. Je rendis visite à l'amiral Sir Dudley Pound Premier lord de la mer et, invoquant l'internationale des amiraux, l'invitai à intervenir dans cette déshonorante querelle cherchée à l'un de ses pairs. A la suite de mes démarches, l'attitude des autorités britanniques marqua quelques vacillations. C'est ainsi que j'obtins, comme je l'avais exigé, d'aller voir Muselier à Scotland Yard, non dans une cellule mais dans un bureau,

sans garde et sans témoin, pour montrer à tout le monde et pour lui dire à lui-même que je rejetais l'imputation dont il était victime. Enfin, divers indices m'ayant donné à penser que deux individus, incorporés pendant mon séjour en Afrique dans notre « service de sécurité », sous l'uniforme français mais sur l'insistance des Anglais, avaient trafiqué dans l'affaire, je les fis venir et me convainquis, au spectacle de leur effarement, qu'il s'agissait décidément d'une « histoire d'Intelligence ».

Au général Spears, convoqué par moi le 8 janvier, je confirmai formellement ma certitude. Je lui déclarai que je donnais au gouvernement britannique un délai de vingt-quatre heures pour libérer l'amiral et lui faire réparation, faute de quoi toutes relations seraient rompues entre la France Libre et la Grande-Bretagne qu'elles qu'en pussent être les conséquences. Le jour même, Spears, penaud, vint me dire que l'erreur était reconnue, que les « documents » n'étaient que des faux, que les coupables avaient avoué et que Muselier sortait de prison. Le lendemain, l'attorney général me rendit visite, m'annonçant que des poursuites étaient intentées contre les auteurs de la machination, notamment plusieurs officiers britanniques, et me priant de désigner quelqu'un pour suivre, au nom de la France Libre, l'enquête et le procès ; ce que je fis. L'après-midi, à Downing Street, MM. Churchill et Eden, évidemment fort contrariés, m'exprimèrent les excuses du gouvernement britannique et sa promesse de réparer, vis-à-vis de Muselier, l'insulte qui lui avait été faite. Je dois dire que cette promesse fut tenue. Même, le changement d'attitude réciproque des Anglais et de l'Amiral se révéla si complet qu'il parut bientôt excessif, comme on le verra par la suite.

Je ne cache pas que ce lamentable incident, en mettant en relief ce qu'il y avait toujours de précaire dans notre situation à l'égard de nos alliés, ne manqua pas d'influencer ma philosophie quant à ce que devaient être, décidément, nos rapports avec l'État britannique. Cependant, dans l'immédiat, les conséquences du mal ne furent pas toutes mauvaises. Car les Anglais, désireux, sans doute, de compenser leur erreur, se montrèrent plus disposés à traiter avec nous les affaires en suspens.

C'est ainsi que, le 15 janvier, je signai, avec M. Eden, un accord de « juridiction » concernant les Français Libres en territoire britannique et notamment les attributions de

nos propres tribunaux, qui opéreraient « conformément à la législation militaire nationale ». D'autre part, nous pûmes entamer avec la Trésorerie anglaise des négociations relatives à un accord financier, économique et monétaire. Cassin, Pleven et Denis furent chargés, pour notre compte, de ces négociations qui aboutirent le 19 mars.

Les problèmes que nous devions résoudre, à cet égard, étaient tels qu'il nous fallait sortir du régime des expédients. Comment faire vivre, comme un tout, les territoires alliés en Afrique et en Océanie, nous qui n'avions encore, ni banque, ni monnaie, ni transports, ni transmissions, ni représentation commerciale reconnue à l'étranger? Comment entretenir les forces de la France Libre réparties en tous les points du monde? Comment décompter la valeur du matériel et des services qui nous étaient fournis par nos alliés et de ceux que nous leur fournissions ? Aux termes de l'accord, il fut entendu que tout règlement, quel qu'en fût l'objet, serait effectué à Londres entre le gouvernement anglais et le général de Gaulle, et non point arrangé avec les autorités locales françaises au hasard des circonstances. Le taux de change adopté était de 176 francs pour une livre, c'est-à-dire celui-là même qui se trouvait en vigueur avant l'armistice conclu par Vichy.

Suivant la même politique, nous fûmes amenés, un peu plus tard, à instituer la « Caisse centrale de la France Libre ». Cette caisse devait effectuer tous les paiements : soldes, traitements, achats, etc., et recevoir tous les versements : contributions de nos territoires, avances de la Trésorerie britannique, dons des Français de l'étranger, etc. Elle devenait, d'autre part, banque unique d'émission de la France Libre, où que ce fût dans le monde. Ainsi, tandis que le ralliement à de Gaulle liait moralement entre eux tous nos éléments, leur administration, se trouvait, elle aussi, fortement centralisée. Du fait qu'il n'y avait point, parmi nous, de fiefs budgétaires et économiques, non plus que politiques et militaires, et qu'en même temps l'Angleterre s'interdisait toute ingérence locale par les moyens financiers, l'unité s'établit sur un ensemble pourtant improvisé et dispersé à l'extrême.

Cependant, tout en consolidant notre base outre-mer, c'est à la Métropole que nous pensions surtout. Qu'y faire? Comment? Avec quoi? Ne disposant d'aucun moyen pour l'action en France et ne voyant même pas par quel bout

aborder le problème, nous n'en étions pas moins hantés par les plus vastes projets, espérant que le pays s'y associerait massivement. Nous n'imaginions donc rien moins qu'une organisation qui nous permettrait à la fois d'éclairer les opérations alliées grâce à nos renseignements sur l'ennemi, de susciter sur le territoire la résistance dans tous les domaines, d'y équiper des forces qui, le moment venu, participeraient sur les arrières allemands à la bataille pour la libération, enfin de préparer le regroupement national qui, après la victoire, remettrait le pays en marche. Encore voulions-nous que cette contribution multiple, fournie par des Français à l'effort de guerre commun, le fût au bénéfice de la France, non point divisée en services directement rendus aux alliés.

Mais ce terrain de l'action clandestine était, pour nous tous, entièrement nouveau. Rien n'avait jamais été préparé en France en vue de la situation où le pays était jeté. Nous savions que le service français des renseignements poursuivait, à Vichy, quelque activité. Nous n'ignorions pas que l'État-major de l'armée s'efforçait de soustraire aux commissions d'armistice certains stocks de matériel. Nous nous doutions que divers éléments militaires tâchaient de prendre des dispositions dans l'hypothèse d'une reprise des hostilités. Mais ces efforts fragmentaires étaient accomplis en dehors de nous, pour le compte d'un régime dont la raison d'être consistait précisément à ne pas les utiliser, et sans que jamais la hiérarchie cherchât ou acceptât le moindre contact avec la France Libre. Bref, il n'existait rien à quoi notre action pût s'accrocher dans la Métropole. Il fallait tirer du néant le service qui opérerait sur ce champ de bataille capital.

Ce n'étaient certes pas les candidatures qui manquaient autour de moi. Par une sorte d'obscure prévision de la nature, il se trouvait qu'en 1940 une partie de la génération adulte était, d'avance, orientée vers l'action clandestine. Entre les deux guerres, en effet, la jeunesse avait montré beaucoup de goût pour les histoires de 2e Bureau, de service secret, de police, voire de coups de main et de complots. Les livres, les journaux, le théâtre, le cinéma, s'étaient largement consacrés aux aventures de héros plus ou moins imaginaires qui prodiguaient dans l'ombre les exploits au service de leur pays. Cette psychologie allait faciliter le recrutement des missions spéciales. Mais elle risquait aussi d'y introduire le romantisme, la légèreté, parfois l'escroquerie, qui seraient

les pires écueils. Il n'y aurait pas de domaine où l'on aurait plus de demandes d'emploi mais où les hommes chargés des affaires devraient faire preuve de plus de sérieux en même temps que d'audace.

Par bonheur, il s'en trouva de bons. Le commandant Dewavrin, dit Passy, fut leur chef. Rien n'avait préparé Passy à cette mission sans précédent. Mais, à mes yeux, c'était préférable. Sitôt désigné, d'ailleurs, il fut saisi pour sa tâche d'une sorte de passion froide qui devait le soutenir sur une route ténébreuse où il se trouverait mêlé à ce qu'il y eut de meilleur et à ce qu'il y eut de pire. Pendant le drame quotidien que fut l'action en France, Passy, secondé par Manuel, plus tard Vallon, Wybot, Pierre Bloch, etc., tint la barque à flot contre le déferlement des angoisses, des intrigues, des déceptions. Lui-même sut résister au dégoût et se garder de la vantardise, qui sont les démons familiers de cette sorte d'activité. C'est pourquoi, quelques changements qu'ait dû subir le « Bureau central de renseignements et d'action », à mesure des expériences, je maintins Passy en place à travers vents et marées.

Le plus urgent était d'installer en territoire national un embryon d'organisation. Du côté britannique, on eût voulu nous voir y envoyer simplement des agents chargés de recueillir isolément, sur le compte de l'ennemi, des renseignements relatifs à des objets déterminés. Telle était la méthode utilisée pour l'espionnage. Mais nous entendions faire mieux. Puisque l'action en France allait se déployer au milieu d'une population où foisonneraient, pensions-nous, les bonnes volontés, c'étaient des réseaux que nous voulions constituer. Ceux-ci, reliant entre eux des éléments choisis, communiquant avec nous par des moyens centralisés, obtiendraient le meilleur rendement. D'Estienne d'Orves, Duclos, débarqués sur la côte de la Manche ; Fourcault, passant par l'Espagne ; Robert, Monnier, venus de Tunisie à Malte et réexpédiés en Afrique du Nord, firent les premières expériences. Peu après, Rémy, à son tour, commença cette carrière d'agent secret où il devait montrer une sorte de génie.

Alors, s'engagea la lutte sur ce champ jusqu'alors inconnu. Mois après mois, plutôt lune après lune, car c'est de l'astre des nuits que dépendaient beaucoup d'opérations, le B. C. R. A. commença son œuvre : recrutement de combattants pour la guerre clandestine ; ordres à donner

aux missions ; rapports à dépouiller ; transports par chalutiers, sous-marins, avions ; passages par le Portugal et l'Espagne ; parachutages ; prises de contact avec les bonnes volontés qui s'offraient en France ; allers et retours d'inspections et de liaisons ; transmissions par postes-radio, courriers, signaux convenus ; travail avec les services alliés qui formulaient les demandes de leurs états-majors, fournissaient le matériel et, suivant les cas, facilitaient ou compliquaient les choses. Par la suite, l'action, s'élargissant, devait englober les groupes armés du territoire et les mouvements de résistance aux multiples activités. Mais, pendant cet obscur hiver, on n'en était pas encore là !

En attendant, il fallait pratiquer avec les Anglais un *modus vivendi* qui permît au B. C. R. A. de fonctionner tout en restant national. Ce fut là une vraie gageure. Certes, les Britanniques comprenaient quels avantages pouvaient procurer, au point de vue des renseignements, — le seul qui les intéressât d'abord, — les concours fournis par des Français. Mais, ce que recherchaient surtout les organes anglais intéressés c'étaient les concours directs. Une véritable concurrence s'engagea donc aussitôt : nous-mêmes invoquant, auprès des Français, l'obligation morale et légale de ne pas s'incorporer à un service étranger ; les Anglais utilisant leurs moyens pour tâcher de se procurer des agents, puis des réseaux, à eux.

Dès qu'un Français arrivait en Angleterre, et à moins qu'il ne fût notoire, il était chambré par l' « Intelligence » dans les locaux de « Patriotic School » et invité à s'engager dans les services secrets britanniques. Ce n'est qu'après toute une série de pressions et sollicitations qu'on le laissait nous rejoindre. Si, toutefois, il avait cédé, on l'isolait de nous, qui ne le verrions jamais. En France même, les Anglais jouaient de l'équivoque pour recruter leurs auxiliaires. « De Gaulle et la Grande-Bretagne, c'est la même chose ! » faisaient-ils dire. Quant aux moyens matériels, pour lesquels nous dépendions presque entièrement de nos alliés, nous ne les obtenions parfois qu'après d'obstinés marchandages. On comprend à quelles frictions mena cette manière de faire. Il est vrai que, si les Anglais frôlaient souvent la limite, ils ne la dépassaient jamais. Au moment voulu, ils mettaient les pouces et cédaient, au moins partiellement, à nos mises en demeure. Alors, s'ouvrait une période d'utile collaboration, jusqu'au jour où, soudain, grondaient de nouveaux orages.

Mais ce que nous tâchions de faire ne pouvait valoir quelque chose, à cet égard comme aux autres, que si l'opinion française nous suivait. Le 18 juin, parlant à la radio pour la première fois de ma vie et imaginant, non sans vertige, celles et ceux qui étaient à l'écoute, je découvrais quel rôle allait jouer dans notre entreprise la propagande par les ondes.

Les Anglais, entre autres mérites, eurent celui de discerner immédiatement et d'utiliser magistralement l'effet qu'une radio libre était susceptible de produire sur des peuples incarcérés. Ils avaient, tout de suite, commencé d'organiser leur propagande française. Mais, en cela comme en tout, s'ils voulaient sincèrement favoriser la résonance nationale que trouvaient de Gaulle et la France Libre, ils prétendaient aussi en profiter tout en restant maîtres du jeu. Quant à nous, nous entendions ne parler que pour notre compte. Pour moi-même, il va de soi que je n'admis jamais aucune supervision, ni même aucun avis étranger, sur ce que j'avais à dire à la France.

Ces points de vue différents s'aménagèrent dans un compromis de fait d'après lequel la France Libre disposait chaque jour des ondes pendant deux fois cinq minutes. D'autre part et indépendamment de nous, fonctionnait sous la direction de M. Jacques Duchesne, journaliste employé par la B. B. C., l'équipe fameuse « des Français parlent aux Français ». Plusieurs Français Libres, tels Jean Marin et Jean Oberlé, en faisaient partie avec mon approbation. Il était, d'ailleurs, entendu que l'équipe se tiendrait en étroite liaison avec nous, ce qui eut lieu longtemps, en effet. Je dois dire que le talent et l'efficacité de ce groupe nous déterminèrent à lui donner tout le concours que nous pouvions. Nous en faisions, d'ailleurs autant, pour la revue *France Libre* due à l'initiative de MM. Labarthe et Raymond Aron. Nous traitions de la même manière l' « Agence française indépendante » et le journal *France*, respectivement dirigés par Maillaud dit Bourdan et par M. Comert, avec l'appui direct du ministère britannique de l'Information mais sans nous être aucunement attachés.

Les choses allèrent ainsi, avec quelques incidents, tant que restèrent parallèles les intérêts et les politiques de l'Angleterre et de la France Libre. Plus tard, devaient venir des crises, au cours desquelles les propagandistes « des Français parlent aux Français », l' « Agence française indépendante », le journal *France*, n'épousèrent pas notre querelle. Il est vrai que, par les antennes de Brazzaville, nous eûmes toujours le moyen de

publier ce qui nous parut utile. Dès le début en effet, notre modeste radio africaine avait activement fonctionné et moi-même m'en servis souvent. Mais nous voulions l'agrandir et l'étendre. Le matériel nécessaire fut commandé en Amérique. Il nous fallut, pour l'obtenir, non seulement patienter longtemps et payer beaucoup de dollars, mais encore déjouer aux États-Unis maintes intrigues et surenchères. Finalement, c'est au printemps de 1943 que la petite installation des commencements héroïques fut relevée, sur le Congo, par le grand poste de la France Combattante.

On comprendra quelle importance nous attachions à nos brèves émissions de Londres. Chaque jour, celui qui devait parler en notre nom entrait au studio tout pénétré de sa responsabilité. On sait que Maurice Schumann le faisait le plus souvent. On sait aussi avec quel talent. Tous les huit jours environ, je parlais moi-même, avec l'émouvante impression d'accomplir, pour des millions d'auditeurs qui m'écoutaient dans l'angoisse à travers d'affreux brouillages, une espèce de sacerdoce. Je fondais mes allocutions sur des éléments très simples : le cours de la guerre, qui démontrait l'erreur de la capitulation ; la fierté nationale, qui, au contact de l'ennemi, remuait profondément les âmes ; enfin, l'espoir de la victoire et d'une nouvelle grandeur pour « notre dame la France ».

Pourtant, si favorable que pût être l'effet produit, il nous fallait bien constater que, dans les deux zones, l'opinion était à la passivité. Sans doute écoutait-on partout « la radio de Londres » avec satisfaction, souvent même avec ferveur. L'entrevue de Montoire avait été sévèrement jugée. La manifestation des étudiants de Paris, se portant en cortège derrière « deux gaules », le 11 novembre, à l'Arc de triomphe, et dispersés par la Wehrmacht à coups de fusil et de mitrailleuse, donnait une note émouvante et réconfortante. Le renvoi momentané de Laval apparaissait comme une velléité officielle de redressement. Le 1er janvier, comme je l'avais demandé, une grande partie de la population, surtout en zone occupée, était restée à domicile, vidant les rues et les places, pendant une heure : « l'heure d'espérance ». Mais aucun signe ne donnait à penser que des Français, en nombre appréciable, fussent résolus à l'action. L'ennemi, là où il se trouvait, ne courait chez nous aucun risque. Quant à Vichy, rares étaient ceux qui contestaient son autorité. Le Maréchal lui-même demeurait très populaire. Un film de ses visites aux principales villes du Centre et du Midi, qui nous était parvenu,

en donnait des preuves évidentes. Au fond, la grande majorité voulait croire que Pétain rusait et que, le jour venu, il redresserait les armes. L'opinion générale était donc que lui et moi nous mettions secrètement d'accord. En définitive, la propagande n'avait, comme toujours, que peu de valeur par elle-même. Tout dépendait des événements.

Dans l'immédiat, il s'agissait de la bataille d'Afrique. La France Libre commençait à y figurer. Dès le 14 juillet, je m'étais mis directement en rapport avec le général Wavell, Commandant en chef britannique au « Middle-East », pour qu'il groupât en unités constituées les éléments français qui se trouveraient dans sa zone d'action et les envoyât en renfort au général Legentilhomme à Djibouti. Puis, quand il fut avéré que la Côte française des Somalis se soumettait à l'armistice, j'avais obtenu de Wavell que le bataillon d'infanterie de marine, rallié à Chypre en juin et complété par des Français d'Égypte, participât à la première offensive menée par les Anglais en Cyrénaïque vers Tobrouk et Derna. En France et au dehors, beaucoup de patriotes avaient tressailli en apprenant que, déjà, le 11 décembre, le vaillant bataillon du commandant Folliot s'était distingué au combat de Sidi-Barrani. Mais la grande affaire était, maintenant, d'amener en mer Rouge, depuis l'Afrique équatoriale, une division, — hélas ! légère, — et d'obtenir qu'elle participât, comme telle, aux opérations.

Or, c'était en Érythrée et en Éthiopie que le Commandement britannique voulait porter l'effort, au printemps, de manière à liquider l'armée du Duc d'Aoste avant d'entamer autre chose sur les rives de la Méditerranée. Quelles que fussent les distances, j'entendais qu'un premier échelon français prît part à l'action. Les 11 et 18 décembre, j'avais donné à Larminat et à Catroux les instructions nécessaires. Il s'agissait de la demi-brigade de légion étrangère, d'un bataillon sénégalais du Tchad, d'une compagnie de fusiliers-marins, d'une compagnie de chars, d'une batterie d'artillerie et d'éléments de services, le tout placé sous les ordres du colonel Monclar. Déjà, un escadron de spahis, amené de Syrie en juin 1940 par le commandant Jourdier, et quelques aviateurs, venus les uns de Rayak avec le capitaine Dodelier, les autres de Tunisie avec le lieutenant de Maismont, combattaient aux côtés des Anglais. J'avais fait régler l'embarquement de la Légion à destination de Port-Soudan avec l'accord de Wavell ; les chars et l'artillerie devant suivre, eux aussi, par

mer. Quant au bataillon du Tchad, il était parti pour Khartoum, tout simplement par les pistes, en utilisant des camionnettes locales. Il devait, d'ailleurs, arriver sans douleur, malgré les prédictions funestes des Africains expérimentés et, dès le 20 février, sous les ordres du commandant Garbay s'engager près de Kub-Kub et remporter un succès signalé. Par la suite, quatre autres bataillons sénégalais rejoindraient ces éléments de tête et constitueraient, avec eux, une appréciable unité de bataille. D'autre part, un groupe français de bombardement, doté d'appareils « Blenheim » que nous avions amenés d'Angleterre, serait expédié vers Khartoum. Enfin, les braves avisos *Savorgnan de Brazza* et *Commandant Duboc* faisaient route vers la mer Rouge.

Combien la part de la France dans la bataille d'Abyssinie eût-elle eu plus d'importance, si la Côte française des Somalis, avec sa garnison de 10 000 hommes bien armés et son port de Djibouti, terminus du chemin de fer d'Addis-Abéba, était redevenue belligérante! Aussi tout en pressant l'envoi de troupes vers l'Éthiopie, voulais-je tenter de faire rallier cette colonie française. Or, à Djibouti, après quelques velléités de refuser l'armistice, on s'était soumis aux ordres de Vichy. Mais, peut-être, le fait que, dans la région même, une bataille s'engageait contre l'ennemi et que des Français arrivaient pour y prendre part entraînerait-il un changement d'attitude? Dans ce cas, c'est à Djibouti qu'il faudrait débarquer les troupes de la France Libre pour les y joindre à la garnison. Dès lors, une force française vraiment importante prendrait l'offensive à partir de là, en conjuguant son effort avec celui des Britanniques. Si, au contraire, la Côte des Somalis n'acceptait pas de se rallier, l'expédition française libre combattrait seule aux côtés des Anglais.

A Londres, nos alliés donnèrent leur accord à ce programme. Je chargeai le général Legentilhomme de tenter d'amener au combat ses anciennes troupes de Djibouti et, en tout cas, de commander celles qui étaient ou seraient envoyées en mer Rouge depuis l'Afrique équatoriale. Il partit aussitôt pour Khartoum. Au général Catroux et au général Wavell, je fixai les conditions dans lesquelles devraient agir Legentilhomme et les forces sous ses ordres. En même temps, je priai M. Churchill de s'accommoder de l'initiative française, dont il faisait d'abord mine de prendre ombrage.

Tandis que nous tâchions de renforcer en Orient l'action des forces britanniques, nous ouvrions, aux confins du Tchad

et de la Libye, un front proprement français. C'était, à vrai dire, avec des moyens bien faibles et sur d'immenses étendues. Mais, là, nous pouvions ne dépendre que de nous-mêmes et je tenais essentiellement à ce qu'il en fût ainsi.

Depuis son arrivée au Tchad, Leclerc, sous les ordres du haut-commissaire de Larminat qui lui donnait tout ce qu'il pouvait, avait préparé, avec une activité extrême, les premières opérations prescrites dans le désert. En janvier, avec le lieutenant-colonel d'Ornano qui fut tué dans cette affaire, il poussait jusqu'au poste italien de Mourzouk une brillante reconnaissance, à laquelle s'était jointe une patrouille anglaise venue du Nil. Fin janvier, à la tête d'une colonne soigneusement formée, qu'appuyait notre aviation, Leclerc s'élançait vers les oasis de Koufra, à 1 000 kilomètres de ses bases. Pendant plusieurs semaines de manœuvres et de combats, il attaquait les Italiens dans leurs postes, repoussait leurs troupes mobiles et, le 1er mars, faisait capituler l'ennemi.

Au moment même, l'avance rapide des Britanniques en Libye semblait pouvoir nous offrir des perspectives plus larges encore. C'est pourquoi, le 17 février, je prescrivis au général de Larminat de préparer la conquête du Fezzan. Le cours ultérieur des événements de Libye devait nous empêcher de passer, dès ce moment, à l'exécution. Mais Leclerc et ses sahariens seraient, désormais, tendus vers cet objectif principal. J'avais été amené, entre temps, à fixer, quant à la destinée de Koufra et du Fezzan, la position de la France par rapport à celle des Britanniques. Nous resterions à Koufra, bien que les oasis aient, naguère, été rattachées au Soudan anglo-égyptien. Quand, un jour, le Fezzan serait conquis par nous, et pourvu que l'Angleterre reconnût notre droit à y demeurer, nous pourrions évacuer Koufra.

Pourtant, quoi que pussent faire les Anglais, et, avec eux, les Français Libres, l'initiative stratégique appartenait toujours à l'ennemi. C'est de lui que dépendait l'orientation de la guerre. Faute de pouvoir envahir l'Angleterre, allait-il déferler sur l'Afrique du Nord par Suez et par Gibraltar? Ou bien voudrait-il régler leur compte aux Soviets? En tout cas, des signes annonçaient qu'il allait déclencher l'une ou l'autre de ces entreprises. Quelle que fût l'éventualité, les dispositions arrêtées par nous permettraient, pensions-nous, à la France Libre d'engager utilement ce qu'elle avait de forces. Mais, en outre et malgré l'affreuse faiblesse dans

laquelle nous nous débattions, j'étais résolu, devant chacun des problèmes que poserait au monde la nouvelle offensive de l'Allemagne et de ses alliés, à parler au nom de la France et à le faire comme il convenait.

Au mois de novembre 1940, l'Italie avait attaqué la Grèce. Le 1er mars 1941, le Reich forçait la Bulgarie à se joindre à l'Axe. Dans les premiers jours d'avril, les troupes allemandes devaient entrer en Grèce et en Yougoslavie. Par cette mainmise sur les Balkans, l'ennemi pouvait viser aussi bien à déboucher vers l'Orient qu'à interdire aux Britanniques toute tête de pont derrière la Wehrmacht si celle-ci pénétrait en Russie. Dès le début de l'offensive italienne en Grèce, j'avais télégraphié au général Metaxas, Premier Ministre hellénique, afin qu'on sût publiquement de quel côté se trouvaient les vœux et la fidélité de la France. La réponse de Metaxas marqua qu'il l'avait compris. Cependant, je ne pus réussir à obtenir des Anglais le transport en Grèce d'un petit détachement que je souhaitais y envoyer à titre symbolique. Il faut dire que Wavell, absorbé par les opérations de Libye et d'Érythrée, n'expédiait lui-même, alors, en Grèce, aucune de ses propres forces.

Au début de février, nous avions appris l'arrivée en Syrie de la mission allemande von Hintig et Roser. L'agitation que cette mission devait susciter dans les pays arabes pouvait servir, soit à y préparer l'irruption des forces de l'Axe, soit à y créer une diversion utile en cas d'attaque de ces forces vers Kiev et Odessa.

Dans le même temps, la menace japonaise se précisait en Extrême-Orient. Sans doute ne pouvait-on démêler s'il s'agissait, de la part des Nippons, d'une volonté arrêtée d'entrer prochainement dans la guerre ou, simplement, d'une pression destinée à accrocher, dans le sud-est de l'Asie, le plus possible des forces britanniques et des préparatifs américains, tandis que l'Allemagne et l'Italie déploieraient leur effort, soit vers Moscou, soit au-delà de la Méditerranée. Mais, de toute façon, les Japonais voulaient s'assurer immédiatement du contrôle de l'Indochine. En outre, s'ils entraient en ligne, la Nouvelle-Calédonie, nos archipels du Pacifique, les Établissements français des Indes et, même, Madagascar, allaient être menacés.

En Indochine, l'intervention japonaise avait commencé dès qu'il fut clair que la France perdait la bataille en Europe. Au mois de juin 1940, le général Catroux, Gouverneur

général, s'était tenu pour contraint de donner satisfaction aux premières demandes nippones. Avant de s'y résoudre, il avait fait sonder les Britanniques et les Américains et conclu qu'aucun concours extérieur ne pouvait être envisagé. Là-dessus, Vichy avait remplacé Catroux par Decoux. Pour moi, qui n'étais en mesure, ni de soulever en Indochine un mouvement capable d'y prendre les affaires en main, ni d'y briser l'intervention japonaise qu'un tel mouvement n'aurait pas manqué de provoquer, ni de décider les alliés à s'opposer aux empiétements nippons, je me trouvais, jusqu'à nouvel ordre, contraint à l'expectative. C'est avec les sentiments que l'on devine que, de Douala, le 8 octobre, je l'avais télégraphié à l'Inspecteur général des Colonies Cazaux, Directeur des finances à Saïgon, en réponse à un émouvant message par lequel il me rendait compte de la sympathie d'une grande partie de la population à l'égard des Français Libres, mais aussi de l'impossibilité où était l'Indochine d'agir comme elle le souhaitait. A moi-même, menant une bien petite barque sur l'océan de la guerre, l'Indochine apparaissait alors comme un grand navire désemparé que je ne pourrais secourir avant d'avoir longuement réuni les moyens du sauvetage. Le voyant s'éloigner dans la brume, je me jurais à moi-même de le ramener un jour.

Au début de 1941, les Japonais poussaient le Siam à s'emparer des deux rives du Mékong, voire du Cambodge et du Laos. En même temps, ils accentuaient leurs propres exigences, réclamant pour eux-mêmes, d'abord une sorte de mainmise économique sur l'Indochine, ensuite l'occupation militaire des points essentiels. J'étais informé des développements de cette grave affaire, non seulement par les Anglais et les Hollandais à Londres, mais aussi par les représentants dont la France Libre disposait aux principaux carrefours du monde : Schompré, puis Baron et Langlade, à Singapour ; Garreau-Dombasle à Washington ; Egal à Shanghaï ; Vignes à Tokyo ; Brénac à Sydney ; André Guibaut, puis Béchamp, à Tchoung-King ; Victor à New-Delhi. Il m'apparut que les diverses politiques étaient, en l'occurrence, aussi gênées que complexes, mais qu'en tout cas personne ne ferait rien pour aider l'Indochine française à résister aux Japonais. La France Libre n'en avait, évidemment, pas les moyens. Vichy, qui, lui, les avait, mais qui s'était livré aux Allemands, se voyait refuser par eux la possibilité de les employer. Les Anglais, bien qu'ils sentissent que l'orage atteindrait

un jour Singapour, ne voulaient que gagner du temps, et leur représentant à Bangkok se montrait avant tout désireux de garder avec le Siam d'amicales relations, quel que fût le sort des territoires du Mékong. Quant aux Américains, qui n'étaient prêts, ni matériellement, ni moralement, à affronter le conflit, ils entendaient ne pas intervenir.

Dans ces conditions, ce que nous pouvions faire, et qui fut fait, c'était, d'abord, notifier partout que la France Libre tiendrait pour nul et non avenu tout abandon que le Gouvernement de Vichy consentirait en Indochine. C'était, aussi, sans que nos amis y ralliassent la politique et la doctrine de Vichy, ne pas gêner par des mouvements intérieurs la résistance que les autorités locales voudraient éventuellement opposer aux Japonais et aux Siamois. C'était, encore, concerter notre action dans le Pacifique avec celle des autres puissances menacées et tâcher, — mais en vain, — d'obtenir, au profit de l'Indochine, une médiation conjointe de l'Angleterre, des États-Unis et de la Hollande. C'était, enfin, organiser la défense de la Nouvelle-Calédonie et de Tahiti en commun avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

A ce dernier point de vue, je vis, au mois de mars, lors de son passage à Londres, le Premier Ministre australien, M. Menzies, et réglai l'essentiel avec cet homme de grand sens. Après quoi, le gouverneur Sautot négocia et conclut, en mon nom, un accord précis avec les Australiens, toutes précautions étant prises pour qu'il n'y eût aucun empiétement sur la souveraineté française.

Nous apprîmes bientôt que les Thaïlandais attaquaient sur le Mékong et, qu'après avoir subi de sérieux échecs sur terre et sur mer, ils obtenaient, néanmoins, les territoires convoités, grâce à une brutale pression japonaise exercée à Saïgon et à Vichy et intitulée : « Médiation. » Plus tard, le Japon lui-même imposerait son contrôle à l'Indochine. Il n'y eut aucune opposition, ni même aucune protestation, de la part d'aucune autre puissance intéressée dans le Pacifique. Dès ce moment, il était clair que l'entrée des Nippons dans la guerre mondiale ne serait plus qu'une question de date.

A mesure que se précisaient les raisons d'action commune, les relations se multipliaient entre Français et Britanniques. D'ailleurs, au long des jours, on avait fait connaissance. J'ai le devoir de dire que, si mon estime était tout acquise à ceux des Anglais qui dirigeaient leur pays, il m'apparaissait

que ceux-ci m'accordaient personnellement la leur. Le Roi, d'abord, exemplaire et toujours informé, la Reine, chacun des membres de leur famille, choisissaient maintes occasions d'en donner le témoignage. Parmi les ministres, c'est évidemment avec M. Churchill que j'étais surtout en relations publiques et privées. Mais je voyais aussi, à cette époque, soit pour les affaires, soit dans d'amicales réunions, principalement M. Eden, Sir John Anderson, M. Amery, Sir Edward Grigg, M. Alexander, Sir Archibald Sinclair, Lord Lloyd, Lord Cranborne, Lord Hankey, Sir Stafford Cripps, MM. Attlee, Duff Cooper, Dalton, Bevin, Morrison, Bevan, Butler, Brendan-Bracken. Parmi les premiers « servants » civils ou militaires, c'étaient, le plus souvent, Sir Robert Vansittart, Sir Alexander Cadogan, M. Strang, M. Morton, les généraux Sir John Dill et Ismay, l'amiral Sir Dudley Pound, l'Air-marshal Portal, que j'avais à rencontrer. Mais, qu'il s'agît de gouvernants, de grands chefs, de hauts fonctionnaires, ou bien de personnalités du Parlement, de la presse, de l'économie, etc., tous montraient, quant à l'intérêt britannique, un loyalisme, une assurance, qui frappaient et en imposaient.

Ce n'est pas, certes, que ces hommes fussent aucunement dépourvus d'esprit critique, voire de fantaisie. Combien de fois ai-je, même, savouré l'humour avec lequel, en dépit de leur surmenage, ils jugeaient les hommes et les événements au cœur du drame qui nous roulait tous comme la mer roule les galets ! Mais il y avait en chacun d'eux un dévouement au service public, entre eux tous une communauté d'intentions, qui les liaient les uns aux autres. L'ensemble donnait l'impression, dans le personnel dirigeant, d'une cohésion que j'enviai et admirai bien souvent.

Mais dont j'eus, aussi, à subir les étreintes. Car, c'était une rude épreuve que de résister à la machine britannique, quand elle se mettait en mouvement pour imposer quelque chose. A moins d'en avoir fait, soi-même, l'expérience, on ne peut imaginer quelle concentration des efforts, quelle variété de procédés, quelle insistance, tour à tour gracieuse, pressante ou menaçante, les Anglais étaient capables de déployer pour obtenir satisfaction.

Tout d'abord, des allusions, prodiguées de-ci de-là, mais frappantes par leur concordance, venaient nous mettre en éveil et exercer sur nous une méthodique préparation. Soudain, au cours d'un entretien organisé dans les formes, la personnalité qualifiée produisait la demande ou l'exigence

britannique. Si nous n'acceptions pas d'entrer dans les voies proposées, — et je dois dire que c'était fréquent, — commençait l'épreuve de la « pression ». Autour de nous, tout le monde s'y mettait, de toutes façons, à tous les étages. Il y avait les conversations officielles ou officieuses, où les échelons les plus divers invoquaient, suivant l'occasion, l'amitié, l'intérêt, la crainte. Il y avait l'action de la presse, habilement réservée sur l'objet même du litige, mais créant, pour ce qui nous concernait, une atmosphère de blâme et de tristesse. Il y avait l'attitude des gens avec qui nous nous trouvions en relations personnelles et qui tous, accordés d'instinct, s'efforçaient de nous convaincre. Il y avait, partout, en masse et à la fois, les objurgations, les plaintes, les promesses et les colères.

Nos partenaires britanniques y étaient aidés par la propension naturelle des Français à céder aux étrangers et à se diviser entre eux. Chez nous, parmi ceux qui, de près ou de loin, avaient eu, dans leur carrière, à s'occuper d'affaires extérieures, la concession était, le plus souvent, une habitude, sinon un principe. Pour beaucoup, à force d'avoir vécu sous un régime dépourvu de consistance, il était comme entendu que la France ne disait jamais : « Non ! » Aussi, dans les moments où je tenais tête aux exigences britanniques, voyais-je, jusqu'autour de moi, se manifester l'étonnement, le malaise, l'inquiétude. J'entendais chuchoter en coulisse et je lisais dans les yeux cette question : « Où donc veut-il aller ? » Comme s'il était inconcevable qu'on n'allât pas à l'acceptation. Quant à ceux des Français émigrés qui ne nous avaient pas ralliés, ils prenaient parti contre nous d'une manière quasi automatique ; la plupart suivant la pente de leur école politique pour laquelle la France avait toujours tort, du moment qu'elle s'affirmait ; tous désapprouvant de Gaulle, dont la fermeté, qu'ils qualifiaient de dictatoriale, leur paraissait suspecte par rapport à l'esprit d'abandon qu'ils prétendaient confondre avec celui de la République !

Quand ces influences multiples avaient pu jouer à fond, le silence s'étendait tout à coup. Une sorte de vide était créé autour de nous par les Britanniques. Plus d'entretiens, ni de correspondance ; plus de visites, ni de déjeuners. Les questions restaient pendantes. Les téléphones ne sonnaient plus. Ceux des Anglais que le hasard nous faisait, pourtant, rencontrer, étaient sombres et impénétrables. Nous étions ignorés, comme si, pour nous, la page de l'alliance et, même,

celle de la vie, étaient, désormais, tournées. Au cœur de l'Angleterre concentrée et résolue, un froid glacial nous enveloppait.

Alors, venait l'attaque décisive. Une solennelle réunion franco-britannique avait lieu inopinément. Tous les moyens y étaient mis en œuvre ; tous les arguments, produits ; tous les griefs, articulés ; toutes les mélodies, chantées. Bien que, parmi les Anglais responsables, l'art dramatique eût ses degrés, chacun d'eux jouait son rôle en artiste de classe. Des heures durant, se succédaient les scènes pathétiques et alarmantes. On se quittait sur des sommations, faute que nous ayons cédé.

Quelque temps encore et c'était l'épilogue. Diverses sources britanniques émettaient des signaux de détente. Des intermédiaires venaient dire qu'il y avait, sans doute, malentendu. Des personnes qualifiées demandaient de mes nouvelles. Quelque entrefilet bienveillant paraissait dans les journaux. Là-dessus, arrivait un projet anglais d'arrangement, concernant la question débattue et qui ressemblait beaucoup à ce que nous avions, nous-mêmes, proposé. Les conditions devenant acceptables, l'affaire était vite réglée, tout au moins en apparence. Le terme y était mis au cours d'une amicale réunion, non sans que nos partenaires eussent, à tout hasard, essayé, dans l'euphorie de l'entente retrouvée, d'obtenir à l'improviste quelque avantage. Puis, les rapports se renouaient comme devant ; le fond des choses restant, toutefois, indéterminé. Car, pour la Grande-Bretagne, il n'y avait jamais de cause qui fût entendue.

Au début du mois de mars 1941, je ne pouvais douter que la guerre fût sur le point de faire surgir, pour nous, en Orient et en Afrique, de grandes épreuves face à l'ennemi, l'opposition obstinée de Vichy et de sérieuses dissensions avec nos alliés. C'est sur place qu'il me faudrait prendre les décisions nécessaires. Je décidai d'y aller.

Avant de partir, passant le week-end aux Chequers chez le Premier Ministre, celui-ci me fit deux annonces, en même temps que ses adieux. Le 9 mars, à l'aurore, M. Churchill vint me réveiller pour me dire, en dansant littéralement de joie, que le Congrès américain avait voté le « Lease-Lend Bill », en discussion depuis plusieurs semaines. Il y avait là, en effet, de quoi nous remplir d'aise, non seulement par le fait que les belligérants se trouvaient désormais assurés de recevoir des États-Unis le matériel nécessaire au combat, mais aussi parce qu'en devenant, suivant le mot de Roose-

velt, « l'arsenal des démocraties », l'Amérique faisait un pas de géant vers la guerre. Alors, voulant, sans doute, profiter de ma bonne humeur, M. Churchill formula sa deuxième communication : « Je sais, dit-il, que vous avez des griefs à l'encontre de Spears, en tant que chef de ntore liaison auprès de vous. Cependant, je vous demande instamment de le garder encore et de l'emmener en Orient. C'est un service personnel que vous me rendrez. » Je ne pouvais refuser et nous nous quittâmes là-dessus.

En m'envolant vers l'équateur, le 14 mars, j'avais cette fois le sentiment que la France Libre disposait d'une armature valable. Notre Conseil de Défense de l'Empire, pour dispersés que fussent ses membres, formait un ensemble estimable et cohérent, reconnu, d'ailleurs, dès le 24 décembre 1940, par le Gouvernement britannique. A Londres, notre administration centrale s'était affermie ; des hommes de qualité, comme Cassin, Pleven, Palewski, Antoine, Tissier, Dejean, Alphand, Dennery, Boris, Antier, etc., en formant l'ossature. D'autre part, au point de vue militaire, plusieurs officiers de valeur, tels les colonels : Petit, Angenot, Dassonville, Brosset, venus d'Amérique du Sud où ils se trouvaient en mission, Bureau muté du Cameroun, le colonel de l'Air Valin qui nous arrivait du Brésil, donnaient plus de consistance à nos états-majors. En Orient, Catroux ; en Afrique, Larminat, avaient les affaires bien en main. Sous l'impulsion de Garreau-Dombasle pour les États-Unis, de Ledoux pour l'Amérique du Sud, de Soustelle pour l'Amérique centrale, d'Argenlieu et de Martin-Prevel pour le Canada, nos délégations s'implantaient partout dans le Nouveau Monde. Nos comités à l'étranger ne cessaient pas de se développer, en dépit de l'action exercée sur place par les représentants de Vichy, de la malveillance de la plupart des notables français et des querelles habituelles à nos compatriotes. L'Ordre de la Libération, que j'avais institué à Brazzaville, le 16 novembre 1940, et organisé à Londres, le 29 janvier 1941, suscitait, parmi les Français Libres, une émulation de la plus haute qualité. Enfin, nous sentions, par-dessus la mer, la France regarder vers nous.

Ces progrès de la France Libre, en moyens et en solidité, m'apparaissaient déjà, le long de ma route, dans l'attitude des gouverneurs anglais chez qui je faisais escale, à Gibraltar, à Bathurst, à Freetown, à Lagos. Je les avais, naguère, trouvés pleins de cordialité ; je les voyais, à présent, remplis

de considération. En parcourant ensuite le bloc équatorial français, je ne sentis, nulle part, ni inquiétude, ni incertitude. Chacun, assuré maintenant dans sa foi et dans son espérance, tournait les yeux vers le dehors, ambitieux de voir notre force sortir de son berceau lointain, grandir par d'autres ralliements, frapper l'ennemi, s'approcher de la France.



L'ORIENT

Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples. Je savais, qu'au milieu de facteurs enchevêtrés, une partie essentielle s'y jouait. Il fallait donc en être. Je savais que, pour les alliés, la clef de l'action était le canal de Suez, dont la perte livrerait à l'Axe l'Asie Mineure et l'Égypte, mais dont la possession permettrait, au contraire, d'agir un jour de l'est vers l'ouest, sur la Tunisie, l'Italie, le sud de la France. C'est dire que tout nous commandait d'être présents aux batailles dont le canal était l'enjeu. Je savais qu'entre Tripoli et Bagdad, en passant par Le Caire, Jérusalem, Damas, comme entre Alexandrie et Nairobi, en passant par Djeddah, Khartoum, Djibouti, les passions et ambitions, politiques, racistes, religieuses, s'aiguisaient et se tendaient sous l'excitation de la guerre, que les positions de la France y étaient minées et convoitées, qu'il n'y avait, dans aucune hypothèse, aucune chance qu'elle en gardât aucune, si, pour la première fois dans l'Histoire, elle demeurait passive alors que tout était en cause. Le devoir était donc d'agir, là comme ailleurs, aux lieu et place de ceux qui ne le faisaient pas.

Quant aux moyens qui, dans cette région du monde, appartenaient à la France, il y avait, d'abord, ceux dont je disposais déjà : troupes combattantes, réserves en formation, mais aussi territoire du Tchad qui nous mettait à même d'agir en Libye par le Sud et, en outre, procurait à l'aviation alliée l'avantage de faire venir ses appareils par air directement de l'Atlantique au Nil, au lieu de les transporter par mer suivant le périple du Cap. Il y avait, d'autre part, les atouts que Vichy était en train de perdre : présence de la France dans les États du Levant où elle avait une armée et où débouchait le pétrole ; colonie de Djibouti ; escadre d'Alexandrie. Si, par tactique ou par nécessité, je pouvais envisager de laisser

momentanément en dehors de la guerre tel ou tel de ces éléments, si je mesurais ce qu'il y avait souvent, parmi les exécutants, d'excusable dans leur attentisme et d'explicable dans leur obédience, je n'étais pas moins résolu à les soumettre au plus tôt. Au moment de quitter Londres, j'avais, d'ailleurs, pris l'avis des membres du Conseil de Défense quant à ce qu'il conviendrait de faire si, devant quelque menace directe des Allemands, l'Angleterre et la Turquie décidaient de s'assurer des territoires syrien et libanais. Bref, j'arrivais en Orient décidé à ne ménager rien, d'une part pour étendre l'action, d'autre part pour sauvegarder ce qui pourrait l'être de la situation de la France.

J'atterris, d'abord, à Khartoum, base de la bataille d'Érythrée et du Soudan. Celle-ci était conduite — fort bien — par le général Platt, chef alerte et dynamique, qui venait précisément d'enlever sur les hauteurs de Keren la ligne principale de défense des Italiens. La brigade du colonel Monclar et le groupe d'aviation du commandant Astier de Villatte y avaient brillamment participé. Quant aux troupes de Djibouti, bien que le général Legentilhomme eût pris avec elles quelques contacts, elles ne s'étaient pas décidées et le gouverneur Noailhetas réprimait par tous les moyens, y compris la peine de mort, les mouvements qui se manifestaient en faveur du ralliement.

Pour que Djibouti rentrât dans la guerre, il ne fallait donc pas compter sur une adhésion spontanée. D'autre part, je ne prétendais pas y pénétrer par les armes. Restait le blocus, qui pouvait certainement porter à la compréhension une colonie dont les subsistances lui venaient par la mer, d'Aden, d'Arabie, de Madagascar. Mais nous ne parvînmes jamais à obtenir des Anglais qu'ils fissent tout le nécessaire.

Sans doute, leur commandement militaire était-il, en principe, favorable au ralliement qui procurerait des renforts. Mais d'autres instances anglaises étaient moins pressées. « Si, pensaient-elles vraisemblablement, la concurrence qui, depuis soixante ans, oppose vers les sources du Nil la Grande-Bretagne, l'Italie et la France se termine par un triomphe proprement britannique, si, les Italiens étaient finalement écrasés, il apparaît que les Français sont restés passifs et impuissants, quelle situation unique aura désormais l'Angleterre dans tout l'ensemble : Abyssinie, Érythrée, Somalie, Soudan ! Pour quelques bataillons que Djibouti pourrait engager dans une bataille déjà virtuellement gagnée, faut-il

renoncer à un tel résultat? » Cet état d'esprit, plus ou moins répandu parmi les Britanniques, explique, à mon avis, pourquoi les autorités de Vichy réussirent, pendant deux années, à ravitailler la colonie et, par là à la maintenir dans une néfaste obédience.

Leur carence ne rendait que plus méritoires les services des troupes françaises qui combattaient en Érythrée. J'allai passer avec elles les journées du 29 et du 30 mars. Un avion français m'ayant amené au terrain d'Agordat, je gagnai la région à l'est de Keren, où notre brigade, jointe à une division hindoue, formait la gauche du dispositif allié. Nos troupes étaient magnifiques. Après Kub-Kub, elles avaient pris une part notable à la victoire de Keren, en enfonçant et débordant le flanc droit des Italiens. Le lieutenant-colonel Génin, qui s'était distingué dans l'affaire, m'est présenté. Pour nous joindre, à partir d'Alger, il vient de traverser l'Afrique et, à peine arrivé, de courir au combat. « Vous avez vu, maintenant, Génin. Qu'en pensez-vous? » — « Ah! si tous, de l'autre côté, pouvaient voir, il n'y aurait pas de question! »

Au lendemain de ma visite, comme le général Platt déclenchait l'exploitation, le commandant de la brigade française entraîna son monde vers Massaouah, capitale et réduit de l'Érythrée. Montecullo et le Fort Umberto une fois enlevés par les nôtres, le 7 avril, la légion entra en trombe dans Massaouah, pêle-mêle avec une foule d'Italiens en déroute, courut au port, s'empara de l'Amirauté et donna au colonel Monclar l'honneur de recevoir la reddition du commandant de la marine ennemie en mer Rouge. Au total, le détachement français avait fait, au combat, plus de 4 000 prisonniers et reçu, à Massaouah, la reddition de 10 000 autres.

Désormais, les débris des forces italiennes, rejetés en Abyssinie, n'opéreraient plus qu'en actions décousues. Mais le fait que la Somalie française restait en dehors de la lutte frustait la France du rôle décisif qu'auraient pu jouer ses forces, en marchant directement le long du chemin de fer, de Djibouti sur Addis-Abéba où allait rentrer le Négus. Je ne pouvais qu'en tirer les déplorables conséquences. C'est ailleurs qu'il fallait, maintenant, porter les troupes françaises libres, celles qui venaient d'être engagées comme celles qui accouraient pour l'être. Palewski resterait sur place comme délégué politique et militaire, gardant à sa disposition un bataillon et quelques avions.

Au Caire, où j'atterris le 1er avril, battait le cœur de la

guerre, mais un cœur mal accroché. La situation des Britanniques et de leurs alliés y apparaissait, en effet, comme instable, non seulement en raison des événements militaires, mais aussi du fait qu'ils se trouvaient sur un sol miné par les courants politiques, au milieu de populations qui assistaient, sans prendre parti, à la bataille entre occidentaux, prêtes, toutefois, à tirer profit de la dépouille des vaincus.

Ces conditions donnaient à la conduite de la guerre en Orient un caractère très complexe. Le général Wavell, Commandant en chef britannique, par bonheur fort bien doué quant au jugement et au sang-froid, se mouvait au milieu de multiples contingences, dont beaucoup n'avaient avec la stratégie que des rapports indirects. Encore, cette stratégie elle-même était-elle des plus malaisées. Au début d'avril, Wavell menait sur trois fonts une bataille qu'alimentaient avec peine d'interminables communications.

En Libye, après de beaux succès qui avaient porté les Anglais jusqu'au seuil de la Tripolitaine, il avait fallu reculer. La Cyrénaïque, sauf Tobrouk, allait être perdue. Le commandement, malgré sa valeur, les troupes, malgré leur courage, n'avaient pas encore fait l'apprentissage de cette lutte du désert, si mobile et rapide sur d'immenses espaces découverts, si lassante, avec la soif et la fièvre chroniques, sous le soleil de feu, dans les sables, au milieu des mouches. Rommel changeait de fortune au moment même où le Gouvernement de Londres imposait à Wavell de dégarnir son corps de bataille en envoyant en Grèce une importante fraction de ses forces. Or, sur le front hellénique, les affaires n'allaient pas bien, non plus. Il est vrai que les victoires d'Érythrée et d'Abyssinie procuraient quelques consolations. Mais des signes alarmants apparaissaient dans les pays arabes. L'Irak s'agitait. L'Égypte restait énigmatique. Au sujet de la Syrie, les Allemands entamaient avec Vichy des tractations inquiétantes. En Palestine, le conflit latent entre Arabes et Juifs imposait maintes précautions.

A tant de difficultés, accumulées autour de Wavell, s'ajoutaient les interférences. Il y avait les télégrammes de Londres. Car, M. Churchill, impatient et compétent, ne laissait pas de demander des explications et de donner des directives. Indépendamment des visites de M. Eden, d'abord comme ministre de la Guerre, puis, en avril 1941, — où je le rencontrai au Caire, — comme secrétaire d'État au Foreign Office, il y avait les démarches de l'ambassadeur, Sir Miles Lampson,

investi, de par sa valeur et de par la force des choses, d'une sorte de mission permanente de coordination. Il y avait le fait que l'armée d'Orient comprenait, pour une large part, les contingents des Dominions : Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, dont les gouvernements surveillaient jalousement l'emploi qui était fait de leurs forces, ainsi que les troupes des Indes dont il fallait user sans paraître en abuser. Bref, Wavell n'exerçait son commandement militaire qu'à travers toutes sortes d'entraves politiques.

Je dois dire qu'il les subissait avec une noble sérénité. A tel point qu'il maintenait son quartier général au Caire, où elles l'enserraient de toutes parts. C'est au cœur de cette ville grouillante, dans le tumulte et la poussière, entre les murs d'un petit bureau surchauffé par le soleil, que l'assaillaient continuellement des interventions extérieures à son domaine normal de soldat. Et voici que j'arrivais, incommode et pressant, bien résolu à résoudre, pour le compte de la France, des problèmes qui mettaient en cause les Britanniques et d'abord, leur commandant en chef.

Avec le général Catroux, je traçai nos perspectives. Ce qu'il adviendrait en Syrie et au Liban était, pour nous, l'essentiel. Tôt ou tard, il faudrait y aller. Du jour où nous y serions, la France aurait une chance d'apporter à l'effort commun une importante contribution. Autrement, cette chance étant perdue, il en serait de même de la position de la France. Car, à supposer que l'Axe fût vainqueur, il dominerait là comme ailleurs. Dans le cas contraire, les Anglais prendraient notre place. L'autorité de la France Libre devait donc être étendue à Damas et à Beyrouth, dès que les événements en offriraient l'occasion.

Mais, à mon arrivée au Caire, l'occasion n'était pas en vue. On ne pouvait espérer que les autorités et l'armée du Levant rompissent d'elles-mêmes le charme maléfique qui les tenait enchaînées. Le mouvement qui, à la fin de juin 1940, poussait des colonnes entières en direction de la Palestine, s'était mué en attentisme. D'ailleurs, la démobilisation de beaucoup d'officiers et d'hommes, décrétée par Vichy après ses armistices, les avait ramenés en France. En outre, parmi les militaires et les fonctionnaires qui restaient en activité, Vichy avait rapatrié, voire arrêté, nombre de « gaullistes ». Bref, le mouvement espéré lors de l'arrivée au Caire du général Catroux ne s'était pas produit et nos informateurs de Beyrouth et de Damas ne nous donnaient pas à penser qu'il dût se produire bientôt.

Le même parti pris de renoncement enlisait l'escadre française d'Alexandrie. Depuis que l'amiral Godfroy avait conclu avec Andrew Cunningham l'accord qui neutralisait ses navires, le cuirassé *Lorraine*, les croiseurs : *Duguay-Trouin*, *Duquesne*, *Suffren*, *Tourville*, les contre-torpilleurs : *Basque*, *Forbin*, *Fortuné*, le sous-marin *Protée*, restaient à l'ancre dans le port. Quelques éléments des états-majors et des équipages nous rejoignaient, par intervalles. Mais les autres, obéissant aux consignes de Vichy, employaient ce temps de guerre à se prouver mutuellement que la meilleure manière de servir la France envahie consistait à ne pas combattre. Un jour d'avril, traversant la rade d'Alexandrie pour aller visiter à son bord l'amiral Cunningham, je pouvais voir, le cœur serré, les beaux navires français, somnolents et inutiles, au milieu de la flotte anglaise en plein branle-bas de combat.

Ne pouvant, pourtant, admettre que le cours de la bataille en Méditerranée n'eût aucun effet sur l'état d'esprit des chefs en Afrique et en Orient, nous avions essayé d'établir avec eux des contacts. Au mois de novembre, Catroux faisait parvenir à Weygand une lettre de voisinage. Si minces que fussent mes illusions, j'avais approuvé cette démarche. Moi-même lançai à la radio plusieurs appels explicites, déclarant, notamment, le 28 décembre 1940 : « Tous les chefs français, qu'elles qu'aient pu être leurs fautes, qui décideront de tirer l'épée qu'ils ont mise au fourreau, nous trouveront à leurs côtés sans exclusive et sans ambitions. Si l'Afrique française se lève, enfin ! pour faire la guerre, nous ferons corps avec elle par notre morceau d'Empire. »

En janvier, ayant consulté les membres du Conseil de Défense sur l'attitude que nous aurions à prendre dans l'hypothèse où Vichy rentrerait par hasard dans la lutte, je les trouvai, comme moi-même, disposés à l'union. Le 24 février, j'avais, dans le même sens, écrit au général Weygand, en dépit du sort fâcheux auquel il m'avait voué et de l'accueil disgracieux qu'il avait fait à ma précédente missive. J'adjurais Weygand de saisir la dernière occasion qui lui était offerte de reprendre le combat. Je proposais que nous nous unissions, lui faisant comprendre que, s'il y consentait, il pourrait compter sur mon respect et mon concours. D'autre part, Catroux ne manquait aucune occasion d'adresser à l'amiral Godfroy des signes engageants. Enfin, en novembre, il avait écrit à M. Puaux, Haut-commissaire au Levant, au général Fougère, Commandant supérieur des troupes, et au général

Arlabosse, son adjoint, ne fût-ce que pour ébaucher avec eux quelque liaison.

Mais ces multiples tentatives n'avaient produit aucun résultat. A nos émissaires, Weygand répondait, tantôt : « qu'il faudrait que de Gaulle fût fusillé », tantôt : « que lui-même était trop vieux pour faire un rebelle », tantôt : « que les deux tiers de la France se trouvant occupés par l'ennemi, le dernier tiers par la Marine, — ce qui était encore pire, — et Darlan le faisant continuellement espionner, il ne pouvait rien faire, quand bien même il l'aurait voulu. » Quant à l'amiral Godfroy, il accueillait avec bienséance les messages du général Catroux, mais ne leur donnait pas de suite. De Beyrouth, enfin, Arlabosse adressait à Catroux une réponse correcte, mais réfrigérante. D'ailleurs, à la fin de décembre, à la suite de l'accident aérien survenu à Chiappe, l'ambassadeur Puaux était remplacé par Dentz, officier général très conformiste et disposé à appliquer, telles quelles, les consignes que lui donnerait Darlan. Peu après, Fougère était, à son tour, relevé et le commandement des troupes passait au général de Verdilhac.

Dans ces conditions, nous ne pouvions penser entrer en Syrie que si l'ennemi lui-même y prenait pied. En attendant, il n'était que de réunir les troupes de Legentilhomme et les mettre à la disposition de Wavell pour qu'il les engageât en Libye. C'est ce dont je convins avec le commandant en chef britannique. En même temps, je réglai avec l'Air-marshal Longmore l'organisation et l'emploi de notre petite force aérienne.

Je dois dire que nos soldats, à mesure qu'ils arrivaient, faisaient la meilleure impression. Dans cet Orient frémissant, où des échos séculaires répercutaient la renommée de la France, ils se sentaient les champions. Les Égyptiens, au demeurant, les accueillaient particulièrement bien, non, peut-être, sans l'intention que leur bonne grâce à l'égard des Français contrastât avec la froideur qu'ils montraient aux Britanniques. J'avais moi-même pris d'agréables contacts avec le Prince Mohamed-Ali, oncle et héritier du Roi, ainsi qu'avec Sirry Pacha, Président du Conseil et plusieurs de ses ministres. Quant aux Français résidant en Égypte : savants, membres de l'enseignement, spécialistes des antiquités, religieux, hommes d'affaires, commerçants, ingénieurs et employés du Canal, la plupart d'entre eux déployaient, pour aider nos troupes, une activité chaleureuse. Dès le 18 juin, ils avaient constitué,

sous l'impulsion du baron de Benoist, du professeur Jouguet, de MM. Minost et Boniteau, une organisation qui fut, tout de suite, un des piliers de la France Libre. Pourtant, certains de nos compatriotes se tenaient à l'écart du mouvement. Parfois, le soir, allant faire quelques pas dans le jardin zoologique du Caire et passant devant la Légation de France qui lui faisait vis-à-vis, je voyais paraître aux fenêtres les visages tendus de ceux qui ne me rejoignaient pas, mais dont le regard, cependant, suivait le Général de Gaulle.

Pendant les deux semaines passées au Soudan, en Égypte et en Palestine, certaines choses s'étaient donc éclaircies. Mais l'essentiel restait à faire et, pour l'instant, je n'y pouvais rien. Je retournai alors à Brazzaville. De toute façon, il était nécessaire, en effet, de pousser l'organisation de notre bloc équatorial. Si l'Orient devait être perdu, ce serait là le môle de la résistance alliée ; sinon nous y aurions une base pour quelque future offensive.

Mon inspection me porta, une fois de plus, à Douala, Yaoundé, Maroua, Libreville, Port-Gentil, Fort-Lamy, Moussoro, Faya, Fada, Abéché, Fort-Archambault, Bangui, Pointe-Noire. Beaucoup de choses y manquaient, mais non point l'ordre, ni la bonne volonté. Les gouverneurs : Cournarie au Cameroun, Lapie au Tchad, Saint-Mart en Oubangui, Fortuné au Moyen-Congo, Valentin-Smith au Gabon, — où il venait de remplacer Parant mort en service par accident d'avion, — commandaient et administraient dans cette ambiance où l'on ne doute de rien et qui enveloppe les Français quand, par hasard, ils sont d'accord pour servir une grande cause. Dans le domaine militaire, c'est à la mise sur pied de la colonne saharienne de Leclerc que je donnai la première urgence. Je lui fis envoyer d'Angleterre tout ce qui y restait de cadres, ainsi que tout le matériel approprié que les Anglais consentaient à fournir. Mais, dès la fin d'avril, je ne pouvais douter que, d'un jour à l'autre, c'est au Levant qu'il nous faudrait agir.

En effet, les Allemands débouchaient en Méditerranée. Le 24 avril, la résistance anglo-hellénique s'effondrait, tandis que les Yougoslaves venaient, eux-mêmes, de succomber. Sans doute, les Britanniques allaient-ils tenter de s'accrocher en Crète. Mais pourraient-ils y tenir? Il me semblait évident, qu'à partir des rivages grecs, l'adversaire allait prochainement porter en Syrie tout au moins des escadrilles. Leur présence au milieu des pays arabes y soulèverait une agitation qui pour-

rait servir de prélude à l'arrivée de la Wehrmacht. D'autre part, des terrains de Damas, Rayak, Beyrouth, à 500 kilomètres de Suez et de Port-Saïd, les avions allemands bombarderaient aisément le canal et ses accès.

A cet égard, Darlan était hors d'état de repousser les exigences d'Hitler. Mais, dans l'hypothèse où les chefs et les soldats français du Levant verraient atterrir sur leurs bases les appareils de la Luftwaffe, je me berçais de l'espoir que beaucoup d'entre eux se refuseraient à subir cette présence et à la couvrir de leurs armes. En ce cas, il faudrait être en mesure de leur tendre aussitôt la main. Je fixai donc mes directives quant à l'action à entreprendre. Il s'agirait de pousser directement sur Damas la petite division du général Legentilhomme, dès que l'apparition des Allemands provoquerait chez nos compatriotes le mouvement qui semblait probable. Catroux, de son côté, se préparait, dans cette hypothèse, à prendre tous les contacts possibles, avec Dentz lui-même au besoin, de manière à établir, contre l'envahisseur de la France et de la Syrie, le front commun des Français.

Mais ces projets ne rencontraient pas l'accord des Britanniques. Le général Wavell, absorbé par ses trois fronts de bataille, n'entendait, à aucun prix, en voir s'ouvrir un quatrième. Ne voulant pas, d'ailleurs, croire au pire, il se disait certain, sur la foi des rapports du consul général anglais à Beyrouth que Dentz résisterait aux Allemands, le cas échéant. En même temps, le Gouvernement de Londres s'efforçait d'amadouer Vichy. C'est ainsi qu'au mois de février l'Amirauté britannique avait, malgré mes avertissements, accordé libre passage au paquebot *Providence*, qui transportait, de Beyrouth, à Marseille, des « gaullistes » rapatriés d'office. C'est ainsi qu'à la fin d'avril était conclu avec Dentz un traité de commerce qui assurait le ravitaillement du Levant. C'est ainsi que se poursuivaient, à Aden, les négociations engagées dans le même but, pour Djibouti, par le gouverneur Noaïlhetas.

Les informations qui me parvenaient de France me donnaient à penser que l'influence américaine était pour quelque chose dans ces essais d' « apaisement ». On me rapportait qu'à l'égard de l'amiral Leahy, ambassadeur à Vichy, Pétain et Darlan prodiguaient leurs séductions, au moment même où, en secret, ils acceptaient les exigences d'Hitler. Roosevelt, influencé à son tour par les télégrammes de Leahy, pressait les Anglais de se montrer condescendants. Plus il

me semblait nécessaire de préparer l'action au Levant, moins nos alliés y étaient disposés. Le 9 mai, Spears m'avisait, du Caire, « qu'aucune opération n'y était, actuellement envisagée pour les Français Libres, qu'il y aurait, pour moi, désavantage à me rendre en Égypte et que le mieux était de reprendre le chemin de Londres. »

Convaincu que la temporisation risquait de coûter cher, je crus devoir, à mon tour, impressionner les Anglais. Le 10 mai, je télégraphiai au Caire à l'ambassadeur britannique et au commandant en chef pour protester, d'une part, contre les « décisions unilatérales prises par eux au sujet du ravitaillement du Levant et de Djibouti », d'autre part, contre les « retards apportés à la concentration de la division Legentilhomme à portée de la Syrie, alors que l'arrivée des Allemands y était chaque jour plus probable ». Je marquais que, dans ces conditions, je n'avais pas l'intention d'aller, prochainement, au Caire, que j'y laissais les choses suivre leur cours et que c'est au Tchad que je porterais, désormais, l'effort des Français Libres. Puis, je fis savoir à Londres que je rappelais au Caire le général Catroux, dont la présence y devenait inutile. Enfin, comme l'excellent M. Parr, Consul général britannique à Brazzaville, m'apportait des messages envoyés par M. Eden pour justifier la politique d'apaisement à l'égard de Vichy, je lui dictai une réponse condamnant cette politique avec d'autant plus de vigueur que j'apprenais l'entrevue de Darlan et d'Hitler à Berchtesgaden, la conclusion d'un accord entre eux, enfin l'atterrissage d'avions allemands à Damas et à Alep.

C'est que l'ennemi lui aussi, jouait le grand jeu. A son instigation, Rachid Ali Kilani, chef du Gouvernement d'Irak, entamait les hostilités dans les premiers jours de mai. Les Anglais étaient assiégés sur leurs terrains d'aviation. Le 12 mai, des appareils de la Luftwaffe arrivaient en Syrie, et, de là, gagnaient Bagdad. La veille, les autorités de Vichy avaient envoyé à Tel-Kotchek, sur la frontière irakienne, le matériel de guerre que la commission d'armistice italienne leur avait fait, naguère, entreposer sous son contrôle. Ces armes étaient, évidemment, destinées à Rachid Ali. Dentz, sommé par les Anglais de s'expliquer, répondait évasivement, sans nier, toutefois, les faits. Il ajoutait que s'il recevait de Vichy l'ordre de laisser débarquer les troupes allemandes, il ne manquerait pas d'obéir, ce qui revenait à dire que l'ordre était déjà donné. On a su, en effet, que les plages où l'ennemi

devait prendre terre se trouvaient, d'avance, désignées.

Le Cabinet de Londres jugea que, dans ces conditions, mieux valait se ranger à ma manière de voir. Le retournement fut soudain et complet. Dès le 14 mai, Eden, d'une part, et Spears, — qui était toujours en Égypte, — d'autre part, me le mandèrent sans ambages. Enfin, un message de M. Churchill me demanda de me rendre au Caire et de ne pas en retirer Catroux, vu que l'action était prochaine. Très satisfait de l'attitude adoptée par le Premier Ministre britannique, je lui répondis avec chaleur et, pour une fois, en anglais. Je ne pouvais, toutefois, manquer de tirer, au sujet du comportement de nos alliés dans cette affaire, les conclusions qui s'imposaient. Quant au général Wavell, son gouvernement lui avait prescrit d'entreprendre l'action prévue par nous en Syrie. Je le trouvai résigné à le faire, quand j'arrivai au Caire le 25 mai. Il est vrai que la perte de la Crète, et la disparition du front grec allégeaient, sur le moment, les servitudes du commandant en chef.

Cependant, en Syrie même, les choses ne tournaient pas comme nous l'avions espéré. Catroux avait, un moment, cru pouvoir exécuter notre plan et marcher sur Damas avec les seules forces françaises libres. Mais il fallut bientôt constater que la collusion entre Vichy et l'ennemi ne soulevait aucun mouvement d'ensemble parmi les troupes du Levant. Au contraire, celles-ci prenaient position à la frontière, pour résister aux Français Libres et aux alliés, tandis que, derrière elles, les Allemands pouvaient circuler à leur gré. Comme Dentz disposait de plus de 30 000 hommes, bien pourvus d'artillerie, d'aviation et de blindés, sans compter les troupes syriennes et libanaises, notre projet primitif de marcher droit sur Damas avec nos 6 000 fantassins, nos 8 canons et nos 10 chars, appuyés par nos deux douaines d'avions, en profitant des concours que nous rêvions de trouver sur place, ne pouvait s'appliquer tel quel. Les Britanniques devaient s'en mêler et on allait à une bataille rangée.

Du moins, voulions-nous que celle-ci fût aussi peu acharnée et prolongée que possible. C'était une question de moyens. Nos amis de Beyrouth et de Damas nous faisaient dire : « Si les alliés entrent en Syrie de toutes parts et en grand nombre, il n'y aura qu'un baroud d'honneur. Si, au contraire, les troupes du Levant se voient aux prises avec des forces médiocres en quantité et en matériel, leur amour-propre professionnel jouera et les combats seront rudes. » Accompagné du général

Catroux, j'eus, à ce sujet, maints entretiens avec Wavell. Nous le pressions de pénétrer au Levant, non seulement par le sud, à partir de la Palestine, mais aussi par l'est en venant d'Irak où, justement, les Britanniques étaient en train de réduire Rachid Ali. Nous demandions au commandant en chef d'opérer avec quatre divisions, dont une blindée, et de déployer dans le ciel syrien une large part de la Royal Air Force. Nous insistions pour qu'il donnât aux troupes de Legentilhomme ce qui leur manquait surtout : des moyens de transport et un appui d'artillerie.

Le général Wavell n'était, certes, pas dépourvu d'intelligence stratégique. En outre, il désirait nous satisfaire. Mais, absorbé par les opérations de Libye et vexé, sans doute, par les télégrammes comminatoires de M. Churchill, où il voyait l'effet de notre propre insistance, il opposait à nos objurgations une bonne grâce négative. Rien ne put le persuader de consacrer à l'affaire syrienne plus qu'un strict minimum de forces. Il ne mettrait en ligne, sous les ordres du général Wilson, qu'une division australienne et une brigade de cavalerie marchant par la route côtière : Tyr-Saïda, une brigade d'infanterie dirigée sur Kuneitra et Merdjayoun, une brigade hindoue prêtée à Legentilhomme qui, lui, devait se porter sur Damas par Deraa. Wavell y ajouta, plus tard, deux bataillons australiens. Enfin, un détachement hindou finit en dernier ressort, par agir à partir de l'Irak. Le tout était appuyé par une soixantaine d'avions ; divers navires de guerre accompagnant, le long de la côte, les opérations terrestres. Au total, les Alliés engageaient moins de forces qu'il ne leur en serait opposé. Sur ces bases défectueuses, il fallait, pourtant, agir et en finir. L'ultime décision fut prise. La tragédie allait commencer.

Le 26 mai, j'avais été inspecter, à Kistina, les troupes françaises libres, maintenant concentrées, mais toujours mal pourvues. Legentilhomme me présenta sept bataillons, une compagnie de chars, une batterie, un escadron de spahis, une compagnie de reconnaissance, des éléments de services. C'est à cette occasion que je remis les premières croix de la Libération, gagnées en Libye et en Érythrée. En prenant contact avec les officiers et les hommes, je constatai qu'ils étaient tout à fait dans le même état d'esprit que moi : chagrin et dégoût d'avoir à combattre des Français, indignation à l'égard de Vichy qui dévoyait la discipline des troupes, conviction qu'il fallait marcher, s'assurer du Levant et le

tourner contre l'ennemi. Le 21 mai, le colonel Collet, commandant le groupe des escadrons tcherkesses, officier d'une grande valeur et d'une bravoure légendaire, franchit la frontière et vint nous rejoindre avec une partie de ses éléments. Le 8 juin, Français Libres et Britanniques se portèrent en avant en agitant des drapeaux alliés, avec l'ordre, donné conjointement par Wavell et par Catroux, de ne faire usage de leurs armes que contre ceux qui tireraient sur eux. Un poste-émetteur radio, installé en Palestine, répandait, depuis des semaines, par la voix des capitaines Schmittlein, Coulet et Repiton, d'amicales objurgations à l'adresse de nos compatriotes, en qui nous souhaitions, du plus profond de notre âme, ne pas trouver des adversaires. Cependant, il nous fallait passer. Par une déclaration publique, je ne laissai aucun doute sur ce point.

J'étais, d'ailleurs, d'autant plus résolu à pousser les choses à fond et rapidement, que maints indices donnaient à prévoir une offensive de Vichy et, peut-être, de l'Axe contre l'Afrique française libre. D'après nos renseignements Hitler avait exigé de Darlan, lors de leurs entretiens de Berchtesgaden les 11 et 12 mai, la mise à la disposition de l'Allemagne des aérodromes et des ports syriens, la possibilité, pour ses troupes, ses avions, ses navires, d'utiliser Tunis, Sfax et Gabès, la reconquête, par les forces de Vichy, des territoires équatoriaux. Sans doute, nos informateurs ajoutaient-ils que Weygand s'était refusé à ouvrir aux Allemands l'accès de la Tunisie et à déclencher l'offensive contre les territoires français libres, alléguant que ses subordonnés ne lui obéiraient pas. Mais, si le projet d'Hitler était fermement arrêté, que pèserait la protestation de Weygand qui, en dernier ressort et faute de vouloir combattre, n'aurait à y opposer, dans les conseils du Maréchal, qu'une offre de démission?

Aussi nous tenions-nous prêts à riposter à une attaque. Larminat, profitant de l'impression produite par la nouvelle de l'arrivée d'avions allemands en Syrie sur certains éléments de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Togo, du Niger, se disposait à y pénétrer à la première occasion. Je lui avais, moi-même, donné des instructions quant à la conduite à tenir. D'autre part, le Gouvernement britannique, à qui je demandais ce qu'il ferait dans le cas où Vichy, avec ou sans le concours immédiat des Allemands, tenterait d'agir, par exemple contre le Tchad, me répondait, par message de

M. Eden, qu'il nous aiderait à résister par tous les moyens en son pouvoir. Enfin, nous avions fait le nécessaire pour intéresser directement les Américains à la sécurité de l'Afrique française libre. Le 5 juin, je remettais au ministre des États-Unis au Caire un mémorandum faisant ressortir que l'Afrique devrait être un jour une base de départ américaine pour la libération de l'Europe et proposant à Washington d'installer, sans tarder, des forces aériennes au Cameroun, au Tchad et au Congo. Quatre jours après, le consul des États-Unis à Léopoldville allait voir Larminat lui demandant, de la part de son gouvernement, s'il estimait que l'Afrique équatoriale française était menacée et sur la réponse affirmative du Haut-commissaire, l'invitant à lui faire connaître quelle aide directe il souhaitait que l'Amérique lui fournît, notamment en fait d'armement. Malgré tout et quelques précautions que nous ayons pu prendre pour la défense éventuelle du bastion équatorial, j'avais, devant la perspective d'un vaste effort mené en Afrique par l'Axe et ses collaborateurs, grand-hâte de voir le Levant fermé aux Allemands et coupé de Vichy.

Tandis qu'Anglais et Français Libres s'apprêtaient à y agir ensemble sur le terrain militaire, leur rivalité politique se dessinait derrière la façade. Auprès des états-majors alliés, autour de l'Ambassade du Caire, à côté du Haut-commissariat britannique à Jérusalem, dans les communications que le Foreign Office faisait à Cassin, à Pleven, à Dejean, et que ceux-ci me transmettaient de Londres, à travers les colonnes des journaux inspirés, notamment du *Palestine Post*, nous percevions les frémissements d'un personnel spécialisé, qui voyait s'ouvrir la perspective d'appliquer, enfin ! en Syrie des plans d'action dès longtemps préparés. Les événements allaient y assurer à la Grande-Bretagne un tel brelan d'atouts, politiques, militaires et économiques, qu'elle ne s'empêcherait sûrement pas de les jouer pour son compte.

D'autant plus qu'il nous serait à nous-mêmes impossible, une fois installés à Damas et à Beyrouth, d'y maintenir le *statu quo ante*. Les secousses causées par le désastre de 1940, la capitulation de Vichy, l'action de l'Axe, exigeaient que la France Libre prît, vis-à-vis des États du Levant, une position nouvelle, répondant à l'évolution et à la force des choses. Il nous apparaissait, d'ailleurs, qu'une fois la guerre finie, la France ne garderait pas le mandat. En supposant qu'il

lui en restât le désir, il était clair que le mouvement des pays arabes et les nécessités internationales ne le lui permettraient pas. Or, un seul régime pouvait, en droit et en fait être substitué au mandat, et c'était l'indépendance ; la préséance historique et les intérêts de la France étant, toutefois sauvegardés. C'est à quoi avaient, d'ailleurs, visé les traités conclus par Paris, en 1936, avec le Liban et la Syrie. Ces traités, bien que leur ratification eût été différée, constituaient des faits que le bon sens et les circonstances nous défendaient de méconnaître.

Aussi avions-nous décidé qu'en pénétrant en territoire syrien et libanais la France Libre déclarerait sa volonté de mettre fin au régime du mandat et de conclure des traités avec les États devenus souverains. Tant que la guerre durerait en Orient, nous garderions naturellement au Levant le pouvoir suprême du mandataire, en même temps que ses obligations. Enfin, le territoire de la Syrie et du Liban faisant partie intégrante du théâtre d'opérations du Moyen-Orient, sur lequel les Anglais disposaient, par rapport à nous, d'une énorme supériorité de moyens, nous accepterions que le Commandement militaire britannique exerçât, sur l'ensemble, la direction stratégique contre les ennemis communs.

Mais il apparut tout de suite que les Anglais ne s'en contenteraient pas. Leur jeu, réglé à Londres par des instances bien assurées, mené sur place par une équipe dépourvue de scrupules mais non de moyens, accepté par le Foreign Office qui en soupirait parfois mais ne le désavouait jamais, soutenu par le Premier Ministre dont les promesses ambiguës et les émotions calculées donnaient le change sur les intentions, visait à instaurer, dans tout l'Orient, le *leadership* britannique. La politique anglaise allait donc s'efforcer, tantôt sourdement et tantôt brutalement, de remplacer la France à Damas et à Beyrouth.

Comme procédé, c'est la surenchère que cette politique emploierait, donnant à croire que toute concession attribuée par nous à la Syrie et au Liban l'était grâce à ses bons offices, excitant les gouvernants locaux à formuler de croissantes exigences, enfin, soutenant les provocations auxquelles elle devait les conduire. Du même coup, on tâcherait de faire des Français des repoussoirs, de dresser contre eux l'opinion locale et internationale et, ainsi, de détourner la réprobation populaire des empiétements britanniques dans les autres pays arabes.

*

A peine était prise en commun la décision d'entrer en Syrie que, déjà, les Anglais laissaient percer leurs intentions. Comme Catroux préparait son projet de déclaration annonçant l'indépendance, Sir Miles Lampson demanda que la proclamation fût faite à la fois au nom de l'Angleterre et au nom de la France Libre. Je m'y opposai, naturellement. L'Ambassadeur insista, alors, pour que le texte fît état de la garantie britannique donnée à notre promesse. Je repoussai cette demande, alléguant que la parole de la France n'avait pas besoin d'une garantie étrangère. M. Churchill, me télégraphiant, le 6 juin, à la veille de la marche en avant, pour m'exprimer ses vœux amicaux, insistait sur l'importance que revêtait cette fameuse garantie. Je répondis à ces souhaits, mais non à cette prétention. Il était facile de voir que nos partenaires voulaient créer l'impression que, si les Syriens et les Libanais recevaient l'indépendance, ils la devraient à l'Angleterre et se placer, pour la suite, en position d'arbitres entre nous et les États du Levant. Finalement, la déclaration de Catroux fut ce qu'elle devait être. Mais, sitôt qu'il l'eut faite, le Gouvernement de Londres en publia une autre, séparément et en son propre nom.

Ce sont de cruels souvenirs qu'évoque en moi la campagne que nous avions dû engager. Je me revois, allant et venant, entre Jérusalem où j'ai fixé mon poste et nos braves troupes qui avancent vers Damas, ou bien allant visiter les blessés à l'ambulance franco-britannique de Mme Spears et du Dr Fruchaut. En apprenant, à mesure, que beaucoup des nôtres, et des meilleurs, restent sur le terrain, que, par exemple, le général Legentilhomme est grièvement blessé, que le colonel Génin et le capitaine de corvette Détroyat sont tués, que les commandants de Chevigné, de Boissoudy, de Villoutreys, sont gravement atteints, que, de l'autre côté, nombre de bons officiers et soldats tombent bravement sous notre feu, que, sur le Litani les 9 et 10 juin, devant Kiswa le 12, autour de Kuneitra et d'Ezraa les 15 et 16, de violents combats mêlent les morts français des deux camps et ceux de leurs alliés britanniques, j'éprouve, à l'égard de ceux qui s'opposent à nous par point d'honneur des sentiments confondus d'estime et de commisération. Alors que l'ennemi tient Paris sous sa botte, attaque en Afrique, s'infiltre au Levant, ce courage déployé, ces pertes subies, dans la lutte fratricide qu'Hitler a imposée à des chefs tombés sous son joug, me font l'impression d'un horrible gaspillage.

Mais, plus m'étreint le chagrin, plus je m'affermis dans la volonté d'en finir. Il en est ainsi, d'ailleurs, des soldats de la France Libre, dont pour ainsi dire aucun n'aura de défaillance. Il en est ainsi, également, de tous ceux de nos compatriotes d'Égypte qui, réunis au Caire pour le premier anniversaire du 18 juin, répondent à mon allocution par des acclamations unanimes.

Ce jour-là, on put croire que Dentz était sur le point de mettre fin à une lutte odieuse. Celle-ci, d'ailleurs, ne lui offrait déjà plus d'espoir. En effet, Benoist-Méchin, envoyé par Vichy à Ankara pour obtenir que des renforts pussent être expédiés au Levant en traversant la Turquie, s'était heurté à un refus. D'autre part, la déroute de Rachid Ali en Irak et sa fuite en Allemagne, le 31 mai, ouvraient aux alliés les portes de la Syrie par le désert et par l'Euphrate. Du coup, les Allemands ne semblaient plus pressés de faire passer de nouvelles forces en pays arabes. Au contraire, les avions qu'ils y avaient envoyés étaient ramenés en Grèce. Les seuls renforts qui fussent arrivés au Levant depuis le début des combats, étaient deux escadrilles françaises d'aviation, venues d'Afrique du Nord par Athènes, où les Allemands les avaient accueillies et ravitaillées. Or, voici que, de Washington, nous parvenait la nouvelle que M. Conty, Directeur politique au Haut-commissariat du Levant, avait, le 18 juin, prié le consul général américain à Beyrouth de demander d'urgence aux Britanniques quelles conditions eux-mêmes et les « gaullistes » mettraient à une cessation des hostilités.

Dès le 13 juin, prévoyant la suite et par mesure de précaution, j'avais fait connaître à M. Churchill sur quelles bases devrait être, à mon avis, conclu le futur armistice. Au cours de la réunion tenue, le 19 juin, chez Sir Miles Lampson et à laquelle assistaient Wavell et Catroux, je rédigeai dans le même sens le texte des conditions qui me paraissaient acceptables pour nous-mêmes et convenables pour ceux qui nous combattaient. « L'arrangement, écrivais-je, doit avoir pour bases : un traitement honorable pour tous les militaires et tous les fonctionnaires ; la garantie donnée par la Grande-Bretagne que les droits et intérêts de la France au Levant seront maintenus de son fait ; la représentation de la France au Levant assurée par les autorités françaises libres. » Je spécifiais que « tous militaires et fonctionnaires qui le désireront pourront rester, ainsi que leurs familles, les autres étant rapatriés plus tard ». Mais j'ajoutais que « toutes dispositions devraient être

prises par les Alliés pour que ce choix soit réellement libre ». Enfin, pour répondre aux bruits que faisait courir Vichy, je déclarais que « n'ayant jamais traduit en jugement ceux de mes camarades de l'armée qui m'ont combattu en exécutant les ordres reçus, je n'avais aucunement l'intention de le faire dans le cas présent ». Ce sont, essentiellement, ces dispositions qui, adoptées sur place par les Britanniques, furent aussitôt télégraphiées à Londres pour être transmises à Washington et, de là, à Beyrouth.

Aussi éprouvai-je, le lendemain, une impression désagréable quand je connus le texte exact que le gouvernement britannique avait finalement adressé et qui ne ressemblait pas à celui auquel j'avais souscrit. Il n'était même pas question de la France Libre, comme si c'était à l'Angleterre que l'on proposait à Dentz de remettre la Syrie ! N'étaient, en outre, pas mentionnées les précautions que je voulais voir prendre pour empêcher que les militaires et fonctionnaires du Levant fussent rapatriés massivement et d'autorité ; or, j'avais besoin d'en garder le plus possible. J'adressai donc à M. Eden une protestation formelle et le prévins que, quant à moi, je m'en tenais aux conditions acceptées le 19 juin, sans en reconnaître d'autres. Cette réserve devait avoir son importance, comme on le verra par la suite.

Pour quelles raisons les autorités de Vichy attendirent-elles plus de trois semaines avant de donner suite à leur propre intention de négocier la fin de la lutte? Pourquoi fallut-il, de ce fait, continuer aussi longtemps des combats qui ne pouvaient rien changer, excepté le total des pertes? Je ne découvre d'explication que dans le déclenchement de l'offensive allemande en Russie. Le 22 juin, lendemain du jour où le consul des États-Unis à Beyrouth remettait au Haut-commissaire la réponse de la Grande-Bretagne, Hitler lançait ses armées vers Moscou. Il avait un intérêt évident à ce que la plus grande fraction possible des forces adverses fût accrochée en Afrique et en Syrie. Rommel s'en chargeait d'un côté. Il fallait que, de l'autre, les malheureuses forces françaises du Levant en fissent autant.

Cependant, le 21 juin, après un vif combat à Kiswa, nos troupes entraient à Damas. Catroux s'y rendit aussitôt. J'y arrivai le 23. Au cours de la nuit qui suivit, les avions allemands vinrent bombarder la ville, tuant des centaines de personnes dans le quartier chrétien et démontrant de cette manière leur coopération avec Vichy. Mais, à peine étions-nous

sur place que nous parvinrent de toutes parts, notamment du Hauran, du Djebel Druze, de Palmyre, de Djezireh, d'inquiétantes nouvelles quant au comportement britannique. Il n'y avait pas de temps à perdre pour montrer que la déconfiture de Vichy n'était pas le recul de la France et affirmer notre autorité.

Le 24 juin, je nommai le général Catroux délégué général et plénipotentiaire au Levant et lui fixai, par lettre, l'objet de sa mission : « Diriger le rétablissement d'une situation intérieure et économique aussi proche de la normale que le permettra la guerre ; négocier, avec les représentants qualifiés des populations, des traités instituant l'indépendance et la souveraineté des États, ainsi que l'alliance de ces États avec la France ; assurer la défense du territoire contre l'ennemi ; coopérer avec les alliés aux opérations de guerre en Orient. » En attendant l'application des futurs traités, le général Catroux assumait « tous les pouvoirs et toutes les responsabilités du Haut-commissaire de France au Levant ». Quant aux négociations à engager, elles devaient l'être « avec des gouvernements approuvés par des assemblées réellement représentatives de l'ensemble des populations et réunies dès que possible ; le point de départ des négociations étant les traités de 1936 ». Ainsi, « le mandat confié à la France au Levant serait conduit à son terme et l'œuvre de la France continuée. »

Pendant mon séjour à Damas, je reçus tout ce qui s'y trouvait de notabilités, politiques, religieuses, administratives, et il s'en trouvait beaucoup. A travers l'habituelle prudence orientale, on pouvait voir que l'autorité de la France était, en notre personne, reconnue sans contestation, que l'échec du plan allemand visant à prendre pied en Syrie s'inscrivait, pour une bonne part, à notre crédit, enfin que chacun n'attendait que de nous la remise en marche des organes de l'État et l'instauration d'un gouvernement nouveau. Le général Catroux, qui avait une connaissance approfondie des hommes et des choses du pays, faisait assurer l'ordre, le ravitaillement, les services hospitaliers, mais prenait son temps pour nommer des ministres.

Au reste, le drame se terminait. Le 26 juin, Legentilhomme qui, malgré sa grave blessure, n'avait jamais cessé de commander ses troupes, s'emparait de Nebeck et, le 30, y repoussait une suprême contre-attaque. Une colonne hindoue, venue d'Irak, franchissait l'Euphrate, le 3 juillet, sur le pont de Deir-ez-Zor, resté intact grâce à un hasard dont je puis dire

qu'il fut bien calculé, et progressait vers Alep et vers Homs. Sur la route côtière, le 9, les Britanniques atteignaient Damour et, plus à l'Est, Jezzin. Le 10 juillet, Dentz expédiait ses navires de guerre et ses avions en Turquie où ils étaient internés. Il demandait, ensuite, une suspension d'armes qui fut, aussitôt, accordée. On convint que les plénipotentiaires se réuniraient trois jours plus tard, à Saint-Jean d'Acre.

Beaucoup de signes me donnaient à penser que ce qui sortirait de cette rencontre ne serait pas conforme aux intérêts de la France. Sans doute avais-je, le 28 juin, averti M. Churchill « de l'importance extrême qu'allait revêtir, au point de vue de notre alliance, la façon dont l'Angleterre se conduirait à notre égard en Orient ». Sans doute, avais-je obtenu que le général Catroux fût présent à la négociation. Sans doute, nos délégués de Londres avaient-ils reçu de moi-même de nettes indications quant à la façon dont devrait s'établir notre autorité au Levant, afin qu'ils s'en servissent dans leurs démarches. Mais les conditions naguère formulées par M. Eden pour l'armistice avec Dentz, l'ambiance qui régnait dans les services britanniques, le fait que le loyal Wavell, nommé Vice-roi des Indes, venait de quitter Le Caire et que son successeur : Auchinleck, n'y était pas encore installé, ce qui laissait le champ libre aux passions des « arabisants », ne me permettaient pas de douter que l'arrangement laisserait beaucoup à désirer. En définitive, l'armistice serait conclu par Wilson avec Verdilhac. Je n'avais pas d'autre moyen de limiter les dégâts que de prendre du champ et de la hauteur, de gagner quelque nuage et de fondre, à partir de là, sur une convention qui ne m'engagerait pas et que je déchirerais dans la mesure du possible.

Le nuage fut Brazzaville. J'y demeurai, pendant qu'à Saint-Jean d'Acre était rédigé l'acte dont le fond et la forme dépassaient, dans le mauvais sens, ce que je pouvais redouter.

En effet, le texte de l'accord équivalait à une transmission pure et simple de la Syrie et du Liban aux Britanniques. Pas un mot des droits de la France, ni pour le présent, ni pour l'avenir. Aucune mention des États du Levant. Vichy abandonnait tout à la discrétion d'une puissance étrangère et ne cherchait à obtenir qu'une chose : le départ de toutes les troupes, ainsi que du maximum de fonctionnaires et de ressortissants français. De cette façon, de Gaulle serait, autant que possible, empêché d'augmenter ses forces et de garder au Levant la position de la France.

En signant cette capitulation, Vichy se montrait fidèle à sa triste vocation. Mais les Anglais semblaient s'y prêter de toutes leurs arrière-pensées. Paraissant ignorer, jusque dans les termes, leurs alliés français libres, dont l'initiative et la coopération les avaient fortement aidés à atteindre le but stratégique, ils profitaient, apparemment, des abandons de Vichy pour essayer de ramasser sous la coupe de leur commandement militaire l'autorité que Dentz leur passait à Beyrouth et à Damas. Ils étaient, en outre, d'accord pour laisser partir au plus tôt les troupes du Levant. Celles-ci seraient, d'après la convention, concentrées sous les ordres de leurs chefs et embarquées sur les bateaux qu'enverrait Darlan. Bien plus, il était interdit aux Français Libres de prendre leur contact et tâcher de les rallier. Le matériel qu'elles laissaient serait remis aux seuls Anglais. Enfin, les troupes dites « spéciales », c'est-à-dire syriennes et libanaises, qui s'étaient toujours montrées fidèles à la France, au point que Vichy n'avait pas osé les employer contre nous dans les récents combats, devaient être placées, telles quelles, sous commandement britannique.

Avant même d'avoir eu connaissance du détail et me fondant sur les indications, naturellement édulcorées, qu'en donnait la radio de Londres, je fis connaître que je repoussais la convention de Saint-Jean d'Acre. Après quoi, je partis pour Le Caire, marquant aux gouverneurs et aux chefs militaires anglais, à chaque étape de ma route, à quel point l'affaire était sérieuse. Ainsi fis-je à Khartoum pour le général Sir Arthur Huddleston, excellent et amical gouverneur général du Soudan, à Kampala pour le gouverneur, à Ouadi-Halfa pour l'administrateur du Cercle, de façon à me faire précéder par des télégrammes alarmants. Le 21 juillet, je prenais contact avec M. Oliver Lyttelton, ministre d'État dans le Gouvernement anglais et que celui-ci venait d'envoyer au Caire pour y grouper, sous son autorité, l'ensemble des affaires britanniques en Orient.

Le « captain » Lyttelton, homme aimable et pondéré, à l'esprit vif et ouvert, ne désirait manifestement pas commencer sa mission par une catastrophe. Il m'accueillit avec quelque gêne. Je m'efforçai d'éviter les éclats et, m'enveloppant de glace, lui déclarai, en substance, ceci :

« — Grâce à la campagne que nous venons de mener ensemble, nous avons pu nous assurer un notable avantage stratégique. Voici liquidée, au Levant, l'hypothèque que la

subordination de Vichy à l'Axe faisait peser sur le théâtre d'opérations d'Orient. Mais l'accord que vous venez de conclure avec Dentz est, je dois vous le dire, inacceptable. En Syrie et au Liban, l'autorité ne saurait passer de la France à l'Angleterre. C'est à la France Libre, et à elle seulement, qu'il appartient de l'exercer. Elle en doit compte à la France. D'autre part, j'ai besoin de rallier le plus possible des troupes qui viennent de nous combattre. Leur rapatriement rapide et massif, comme le fait de les tenir rassemblées et isolées, m'enlèvent tout moyen d'agir sur elles. Au total, les Français Libres ne peuvent accepter d'être écartés d'une source française de renforts et, surtout, ils n'admettent pas que notre effort commun aboutisse à instaurer votre autorité à Damas et à Beyrouth.

« — Nous n'en avons pas l'intention, répondit M. Lyttelton. La Grande-Bretagne ne poursuit, en Syrie et au Liban, d'autre but que de gagner la guerre. Mais cela implique que la situation intérieure n'y soit pas troublée. Aussi nous paraît-il nécessaire que les États du Levant reçoivent l'indépendance, que l'Angleterre leur a garantie. D'autre part, tant que dure la guerre, le Commandement militaire a des droits supérieurs en ce qui concerne l'ordre public. C'est donc à lui, en dernier ressort, que doivent revenir sur place les décisions. Quant aux conditions techniques qui ont été adoptées par les généraux Wilson et de Verdilhac pour le repli et l'embarquement des troupes françaises, elles répondent également au souci de faire en sorte que les choses se passent en bon ordre. Enfin, nous comprenons mal que vous ne nous fassiez pas confiance. Après tout, notre cause est commune.

« — Oui, repris-je, notre cause est commune. Mais notre position ne l'est pas et notre action pourrait cesser de l'être. Au Levant, c'est la France qui est mandataire, non la Grande-Bretagne. Vous parlez de l'indépendance des États. Mais nous seuls avons qualité pour la leur donner et, en effet, la leur donnons, pour des raisons et dans des conditions dont nous sommes seuls juges et seuls responsables. Vous pouvez, certes, nous en approuver du dehors. Vous n'avez pas à vous en mêler au-dedans. Quant à l'ordre public, en Syrie et au Liban, c'est notre affaire, non point la vôtre.

« — Pourtant, dit M. Lyttelton, vous avez reconnu, par notre accord du 7 août 1940, l'autorité du commandement britannique.

« — A ce commandement, répondis-je, j'ai reconnu effec-

tivement qualité pour donner des directives aux Forces Françaises Libres, mais seulement en matière stratégique et contre l'ennemi commun. Je n'ai jamais entendu que cette attribution s'étendît à la souveraineté, à la politique, à l'administration, dans des territoires dont la France a la charge. Quand nous débarquerons, un jour, sur le sol français proprement dit, invoquerez-vous les droits du commandement pour prétendre gouverner la France? D'autre part, je dois vous répéter que je tiens à faire prendre le contact des éléments qui étaient sous l'obédience de Vichy. Ceci, du reste, est également à votre avantage. Car, il serait proprement absurde de renvoyer telles quelles des troupes échauffées par les combats et que nous retrouverons un jour en Afrique ou ailleurs. Enfin, le matériel français et le commandement des troupes spéciales doivent revenir à la France Libre.

« — Vous m'avez fait connaître votre point de vue, dit alors M. Lyttelton. En ce qui concerne nos rapports réciproques en Syrie et au Liban, nous pouvons en discuter. Mais, pour ce qui est de la convention d'armistice, elle est signée. Nous devons l'appliquer.

« — Cette convention n'engage pas la France Libre. Je ne l'ai pas ratifiée.

« — Alors, que comptez-vous faire?

« — Voici : pour obvier à toute ambiguïté quant aux droits que semble vouloir exercer le commandement britannique en Syrie et au Liban, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les Forces Françaises Libres ne dépendront plus de ce commandement à partir du 24 juillet, soit dans trois jours. En outre, je prescris au général Catroux de prendre immédiatement en main l'autorité sur toute l'étendue du territoire de la Syrie et du Liban, quelque opposition qu'il puisse rencontrer de la part de qui que ce soit. Je donne aux Forces Françaises Libres l'ordre d'entrer en contact, comme elles le pourront, avec tous autres éléments français et de prendre en compte leur matériel. Enfin, la réorganisation des troupes syriennes et libanaises, que nous avons déjà commencée, va être activement poursuivie. »

Je remis au captain Lyttelton une note préparée à l'avance et qui précisait ces conclusions. En prenant congé, je lui dis :

« — Vous savez ce que moi-même et ceux qui me suivent avons fait et faisons pour notre alliance. Vous pouvez donc mesurer quel serait notre regret s'il nous fallait la voir s'altérer. Mais ni nous, ni ceux qui, dans notre pays, portent sur

nous leur espoir, ne pourrions admettre que l'alliance fonctionnât au détriment de la France. Si, par malheur, le cas se présentait, nous préférerions suspendre nos engagements à l'égard de l'Angleterre. De toutes façons, d'ailleurs, nous poursuivrons le combat contre l'ennemi avec les moyens en notre pouvoir. J'ai l'intention de me rendre à Beyrouth dans trois jours. D'ici là, je suis prêt à toute négociation qui pourrait vous paraître souhaitable. »

Je quittai Lyttelton qui, sous les dehors du sang-froid, me parut ému et inquiet. J'étais moi-même assez remué. L'après-midi, je lui confirmai par lettre que la subordination des Forces Françaises Libres au commandement britannique cessait le 24 à midi, mais que j'étais prêt à régler avec lui les modalités nouvelles de la collaboration militaire. Enfin, je télégraphiai à Churchill ceci : « Nous considérons la convention de Saint-Jean d'Acre comme opposée, dans son fond, aux intérêts militaires et politiques de la France Libre, c'est-à-dire de la France, et, dans sa forme, comme extrêmement pénible pour notre dignité... Je souhaite que vous sentiez personnellement qu'une telle attitude britannique, dans une affaire vitale pour nous, aggrave considérablement nos difficultés et aura des conséquences, que j'estime déplorables, au point de vue de la tâche que j'ai entreprise. »

La parole était à l'Angleterre. Elle la prit dans le sens des concessions. M. Lyttelton, le soir même, ayant demandé à me revoir, me tint le langage suivant :

« — Je conviens que certaines apparences ont pu vous donner l'idée que nous voulions prendre, au Levant, la place de la France. Je vous assure que c'est à tort. Pour dissiper ce malentendu, je suis prêt à vous écrire une lettre garantissant notre désintéressement complet dans le domaine politique et administratif.

« — Ce serait là, répondis-je, une heureuse affirmation de principe. Mais il reste la convention de Saint-Jean d'Acre qui y contrevient fâcheusement et qui, au surplus, risque de conduire à des incidents entre les vôtres qui l'appliquent et les nôtres qui ne l'acceptent pas. Il reste aussi l'extension que vous entendez donner au Levant aux attributions de votre commandement militaire et qui est incompatible avec notre position.

« — Peut-être, sur ces deux questions, auriez-vous quelque chose à nous proposer?

« — Pour la première, je ne vois d'autre issue qu'un accord

immédiat entre nous au sujet de l' « application » de la convention d'armistice, corrigeant dans la pratique ce qu'il y a de vicieux dans le texte. Quant à la seconde question, il serait nécessaire et urgent que vous vous engagiez à limiter aux opérations militaires contre l'ennemi commun les attributions de votre commandement en territoire syrien et libanais.

« — Permettez-moi d'y réfléchir. »

L'atmosphère s'améliorait. Après diverses péripéties, nous aboutîmes, d'abord, le 24 juillet, à un accord « interprétatif » de la convention de Saint-Jean d'Acre, accord que le général de Larminat et le colonel Valin avaient négocié pour notre compte. Les Anglais s'y déclaraient prêts à nous laisser prendre des contacts avec les troupes du Levant pour y trouver des ralliements, reconnaissaient que le matériel revenait aux Forces Françaises Libres et renonçaient à prendre sous leur coupe les troupes syriennes et libanaises. Il était, en outre, entendu que « si une violation substantielle de la convention d'armistice par les autorités de Vichy devait être constatée, les forces britanniques et les Forces Françaises Libres prendraient toutes mesures qu'elles jugeraient utiles pour rallier les troupes de Vichy à la France Libre ». Comme, déjà, plusieurs « violations substantielles » avaient été relevées, on pouvait croire, — M. Lyttelton lui-même me l'assurait, — qu'en définitive toute l'affaire de la destination des troupes allait être reconsidérée.

Je ne doutais pas de la bonne volonté du ministre anglais. Mais qu'allaient faire, en dépit des accords conclus, le général Wilson et son équipe d'arabisants? Pour tâcher d'obtenir qu'ils se conduisent comme il fallait, je télégraphiai, derechef, à M. Churchill pour l'adjurer : « de ne pas laisser remettre à la disposition de Vichy une armée entière avec ses unités constituées. » — « Je dois vous répéter, ajoutais-je, qu'il me paraît conforme à la sécurité élémentaire de suspendre le rapatriement de l'armée de Dentz et de laisser les Français Libres procéder comme ils l'entendent pour ramener dans le devoir ces pauvres troupes égarées par la propagande de l'ennemi. »

Le lendemain, 25, M. Oliver Lyttelton, ministre d'État dans le Gouvernement britannique, m'écrivait au nom de son pays :

« Nous reconnaissons les intérêts historiques de la France au Levant. La Grande-Bretagne n'a aucun intérêt en Syrie et au Liban, excepté de gagner la guerre. Nous n'avons pas

l'intention d'empiéter d'aucune façon sur la position de la France. La France Libre et la Grande-Bretagne ont, l'une et l'autre, promis l'indépendance à la Syrie et au Liban. Nous admettons volontiers, qu'une fois cette étape franchie et sans la remettre en cause, la France devra avoir au Levant une position dominante et privilégiée parmi toutes les nations d'Europe... Vous avez pu prendre connaissance des récentes assurances du Premier Ministre dans ce sens. Je suis heureux de vous les confirmer aujourd'hui. »

Par la même lettre, M. Lyttelton déclarait accepter le texte d'un accord que je lui avais remis et concernant la coopération entre les autorités militaires britanniques et françaises en Orient. Il en résultait que les Anglais n'auraient pas à interférer dans les domaines politique et administratif au Levant, moyennant quoi nous acceptions que leur commandement exerçât la direction stratégique, dans des conditions, d'ailleurs, bien précisées.

Le jour même, je partis pour Damas et Beyrouth.

A l'entrée solennelle du chef de la France Libre dans la capitale syrienne, on put voir l'enthousiasme soulever cette grande cité qui, jusqu'alors, en toute occasion, avait affecté de marquer sa froideur à l'autorité française. Quelques jours après, m'adressant, dans l'enceinte de l'Université, aux personnalités du pays réunies autour du Gouvernement syrien et précisant le but que s'était, désormais, fixé la France au Levant, je recueillis une adhésion évidente.

C'est le 27 juillet que j'arrivai à Beyrouth. Les troupes françaises et libanaises y formaient la haie, tandis que la population, massée sur le parcours, prodiguait ses applaudissements. Par la place des Canons, retentissante d'enthousiasme, je me rendis au Petit Sérail où j'échangeai solennellement avec le chef du Gouvernement libanais, M. Alfred Naccache, des propos pleins d'optimisme. Puis, je gagnai le Grand Sérail, où étaient réunies les personnalités françaises. La plupart avaient donné au système établi par Vichy leur concours, souvent leur confiance. Mais, en prenant contact avec elles, je vérifiai, une fois de plus, de quel poids les faits accomplis, — quand ils le sont à juste titre, — pèsent sur les attitudes et même sur les convictions. Fonctionnaires, notables, religieux, tous m'assurèrent de leur loyalisme et me promirent d'apporter au service du pays, sous l'autorité nouvelle, un dévouement sans réserves. Je dois dire, qu'à très peu d'exceptions près, cet engagement fut tenu. Presque tous les Français

restés au Liban et en Syrie ne cessèrent pas de se montrer, au milieu des circonstances les plus difficiles, ardemment rassemblés dans la France Libre, qui combattait pour libérer le pays tout en assumant sur place les droits et les devoirs de la France.

Ces droits et ces devoirs, il était, précisément, très urgent de les faire valoir. A peine étais-je à Beyrouth que je constatai, sans surprise, combien peu le général Wilson et les agents politiques qui l'assistaient sous l'uniforme tenaient compte des accords conclus par moi-même avec Lyttelton. Pour l'exécution de l'armistice, comme pour le comportement des Britanniques en Syrie et au Liban, tout se passait comme si personne ne nous devait rien.

Dentz, en plein accord avec les Anglais, avait concentré ses troupes dans la région de Tripoli. Il continuait à les commander. Les unités, avec leurs chefs, leurs armes, leurs drapeaux, étaient campées les unes auprès des autres, comblées par Vichy de croix et de citations, ne recevant d'informations que celles qui leur venaient par la voie hiérarchique et baignant dans la psychologie du rapatriement imminent. D'ailleurs, les navires, qui devaient les emmener en bloc, étaient déjà annoncés de Marseille ; Darlan ne perdant pas un jour pour les mettre en route, ni les Allemands pour les laisser partir. En attendant, suivant les consignes de Dentz, que la commission britannique d'armistice et les postes de police anglais faisaient intégralement respecter, les officiers et les soldats se voyaient interdire tout rapport avec leurs camarades français libres, lesquels n'avaient pas, non plus, faculté de les aborder. Dans de pareilles conditions, les ralliements seraient rares. Au lieu de l'action loyale que nous prétendions exercer sur l'esprit et la conscience d'hommes mis individuellement à même de nous entendre et de choisir, il n'y aurait que l'opération d'embarquement collectif d'une armée constituée, que l'on maintenait dans une atmosphère de rancune et d'humiliation et qui n'avait d'autre désir que de quitter, le plus tôt possible, le théâtre de ses vains sacrifices et de ses amers efforts.

Tandis que les engagements, pris à notre égard par le Gouvernement britannique quant à l'interprétation de l'armistice de Saint-Jean d'Acre, demeuraient ainsi lettre morte, il en était tout juste de même en ce qui concernait le désintéressement politique de la Grande-Bretagne en Syrie et les limites de l'autorité de son commandement militaire. Si, à

Damas et à Beyrouth même, les empiétements gardaient quelque apparence de discrétion, au contraire ils s'étalaient dans les régions les plus sensibles que les ambitions de l'Angleterre ou de ses féaux husseinites avaient visées de tout temps.

En Djezireh, le commandant Reyniers, délégué du général Catroux, était traité comme un suspect par les forces britanniques sur place et empêché de reformer les bataillons assyro-chaldéens et les escadrons syriens provisoirement dispersés. A Palmyre et dans le désert sévissait M. Glubb, dit « Glubb-Pacha », commandant anglais de la « Transjordanian Force », qui s'efforçait de rallier les tribus bédouines à l'Émir Abdullah. Dans le Hauran, les agents anglais faisaient pression sur les chefs locaux pour les déterminer à reconnaître, eux aussi, l'autorité d'Abdullah et à lui payer l'impôt. D'Alep, comme des Alaouites, venaient des rapports alarmants.

Mais c'est surtout au Djebel Druze que les Britanniques manifestaient ouvertement leurs intentions. Pourtant, aucun combat n'y avait eu lieu et il était entendu entre Catroux et Wilson que les troupes alliées n'y pénétreraient pas jusqu'à décision à prendre en commun. On peut juger de notre état d'esprit quand nous apprîmes qu'une brigade britannique s'y installait, que les escadrons druzes étaient d'office pris en charge par les Anglais, que certains chefs, convoqués et indemnisés par M. Bass, dit « le commodore Bass », déclaraient rejeter l'autorité française, qu'à Soueïda, « la Maison de France », où résidait notre délégué, était devenue, de force, le siège du commandement britannique, enfin, que celui-ci, en présence des troupes et de la population, y avait fait amener le pavillon tricolore et hisser l'Union Jack.

Il fallait, tout de suite, réagir. Le général Catroux, d'accord avec moi, donna, le 29 juillet, au colonel Monclar l'ordre de se rendre immédiatement à Soueïda avec une solide colonne, de reprendre possession de la Maison de France et de récupérer les escadrons druzes. Wilson, dûment averti, m'adressa aussitôt un message quelque peu menaçant pour m'adjurer d'arrêter la colonne. Je lui répondis : « que celle-ci était déjà parvenue à destination... qu'il était loisible à lui-même, Wilson, de régler avec Catroux — qui le lui avait proposé — la question du stationnement des troupes britanniques et françaises au Djebel Druze, ...que je tenais pour regrettables ses menaçantes allusions, ...mais que, si je restais disposé à

une franche collaboration militaire, il fallait que les droits souverains de la France, en Syrie et au Liban et la dignité de l'armée française restent hors de toute atteinte. »

En même temps, Monclar, arrivé à Soueïda, s'entendait déclarer par le commandant de la brigade britannique que « s'il fallait se battre, on se battrait » et répondait par l'affirmative. Les choses n'allèrent pas aussi loin. Le 31 juillet, Monclar put s'installer à la Maison de France, y replacer solennellement les trois couleurs, caserner ses troupes dans la ville et reformer le groupe d'escadrons druzes sous les ordres d'un officier français. Peu après, les forces anglaises quittaient la région.

Mais, pour un incident réglé, beaucoup d'autres surgissaient partout. Wilson, d'ailleurs, annonçait qu'il allait établir ce qu'il appelait « la loi martiale » et prendre tous les pouvoirs. Nous le prévenions que, dans ce cas, nous opposerions nos pouvoirs aux siens et que ce serait la rupture. Lyttelton, quoique tenu au courant, s'abstenait d'intervenir. Même, sur le bruit que Catroux allait entamer, à Beyrouth et à Damas, des pourparlers en vue des traités futurs, le ministre d'État britannique lui écrivait directement pour demander, comme une chose qui allait de soi, que Spears fût présent à ces négociations. Cette prétention persistante à s'immiscer dans nos affaires, autant que les empiétements qui ne cessaient de se multiplier, atteignaient maintenant la limite de ce que nous pouvions supporter. Le 1er août, je télégraphiai à Cassin d'aller voir M. Eden et de lui dire, de ma part, « que l'immixtion de l'Angleterre nous conduisait aux complications les plus graves et que les avantages douteux que la politique anglaise pourrait tirer, au Levant, de cet oubli des droits de la France, seraient bien médiocres en comparaison des inconvénients majeurs qui résulteraient d'une brouille entre la France Libre et l'Angleterre. »

Une brouille? Londres n'en voulait pas. Le 7 août, M. Lyttelton vint me faire visite à Beyrouth et passa la journée chez moi. Ce fut l'occasion d'une conférence qu'on aurait pu croire décisive si aucune chose, en Orient, l'était jamais pour les Britanniques. Le ministre convint franchement que les militaires anglais n'exécutaient pas nos accords des 24 et 25 juillet. « Il n'y a là, affirma-t-il, qu'un retard imputable à des défauts de transmission et, peut-être, de compréhension, que je regrette vivement et auxquels j'entends mettre un terme. » Il parut surpris et mécontent des incidents créés par

les agents anglais et dont Catroux fit le récit. Il déclara que Vichy violait la convention d'armistice ; que, par exemple, les 52 officiers britanniques, faits prisonniers dans les récents combats et qui devaient être rendus sans délai, ne l'avaient pas encore été et qu'on ne savait même pas où ils avaient été mis ; qu'en conséquence, Dentz allait être transféré en Palestine et que toutes facilités nous seraient, dorénavant, données pour opérer des ralliements.

Je ne cachai pas à Lyttelton que nous étions excédés de la manière dont nos alliés pratiquaient la coopération. « Plutôt que de continuer ainsi, nous préférons, lui dis-je, suivre notre propre route, tandis que vous suivrez la vôtre. » Comme il se plaignait, à son tour, évoquant les obstacles que nous opposions au commandement britannique, je lui répondis, d'après ce que Foch, en personne, m'avait naguère appris, qu'il ne pouvait y avoir de commandement interallié valable qui ne fût désintéressé et que, quoi que lui-même, Lyttelton, pût, de bonne foi, me dire ou m'écrire, ce n'était pas ici le cas pour les Anglais. Quant à invoquer, comme le faisait Wilson, la nécessité de la défense du Levant pour usurper l'autorité en Djezireh, à Palmyre, au Djebel Druze, ce n'était qu'un mauvais prétexte. L'ennemi était loin, maintenant, du Djebel Druze, de Palmyre, de la Djezireh. S'il était sage de prévoir telle éventualité où la menace de l'Axe pèserait de nouveau sur la Syrie et le Liban, ce qu'il fallait faire, pour s'y préparer, c'était un plan de défense commun entre Français et Britanniques, non point une politique anglaise d'empiétements sur notre domaine.

M. Lyttelton, soucieux de terminer sa visite sur quelque note d'harmonie, saisit au bond la balle du « plan de défense ». Il me proposa, pour en parler, d'introduire le général Wilson, dont je n'avais pas voulu qu'il vînt à notre réunion. Je répondis négativement mais acceptai que Wilson vît Catroux hors de Beyrouth afin de mettre un projet sur pied. Leur rencontre eut lieu le lendemain. Il n'en sortit, pratiquement, rien ; preuve que, du côté anglais, pour ce qui était du Levant, on pensait à tout autre chose qu'à une offensive des Allemands. Cependant, le ministre d'État, pour marquer sa bonne volonté, m'avait remis, en me quittant, une lettre qui répétait les assurances déjà données au sujet du désintéressement politique de la Grande-Bretagne. En outre, M. Lyttelton m'avait affirmé verbalement que je serais satisfait des suites pratiques de notre entretien.

Comme tant de secousses n'avaient pas ébranlé la France Libre, j'admis qu'on pouvait, en effet, compter sur un répit dans nos difficultés. Toutefois, j'en avais assez vu pour être sûr que, tôt ou tard, la crise recommencerait. Mais, à chaque jour suffisait sa peine. Pour formuler la conclusion de l'épreuve momentanément surmontée, j'adressai à la délégation de Londres, qui s'effrayait de mon attitude, des messages résumant les péripéties et déclarant, en matière de « moralité » : « Notre grandeur et notre force consistent uniquement dans l'intransigeance pour ce qui concerne les droits de la France. Nous aurons besoin de cette intransigeance jusqu'au Rhin, inclusivement. »

En tout cas, à partir de là, les choses prirent une autre tournure. Larminat put, avec ses adjoints, se rendre dans celles des unités qui n'étaient pas encore embarquées et adresser hâtivement aux officiers et aux hommes l'appel du dernier moment. Catroux eut la faculté de voir certains fonctionnaires qu'il désirait personnellement garder. Moi-même reçus maintes visites. Finalement, les ralliements se montèrent à 127 officiers et environ 6 000 sous-officiers et soldats, soit la cinquième partie de l'effectif des troupes du Levant. En outre, les éléments syriens et libanais, totalisant 290 officiers et 14 000 hommes, furent aussitôt reconstitués. Mais 25 000 officiers, sous-officiers et soldats de l'armée et de l'aviation françaises nous étaient, en définitive, arrachés, alors que le plus grand nombre aurait, sans nul doute, décidé de nous joindre, si nous avions eu le temps et les moyens de les éclairer. Car ceux des Français qui regagnaient la France avec la permission de l'ennemi, renonçant à la possibilité d'y rentrer en combattant, étaient, je le savais, submergés de doute et de tristesse. Quant à moi, c'est le cœur étreint que je regardais en rade les navires de transport que Vichy avait expédiés et les voyais, une fois remplis, disparaître sur la mer, emportant avec eux une des chances de la patrie.

Du moins, celles qui lui restaient sur place pouvaient être, maintenant, mises en œuvre. Le général Catroux s'y appliqua très activement. Ayant le sens de la grandeur française et le goût de l'autorité, habile à manier les hommes, principalement ceux d'Orient dont il pénétrait volontiers les jeux subtils et passionnés, assuré de sa propre valeur aussi bien que dévoué à notre grande entreprise et à celui qui la dirigeait, il allait, avec beaucoup de dignité et de distinction, conduire au Levant la partie de la France. S'il m'arriva de penser que son désir

de séduire et son penchant pour la conciliation ne répondaient pas toujours au genre d'escrime qui lui était imposé, s'il tarda, en particulier, à discerner dans sa profondeur la malveillance du dessein britannique, je ne laissai jamais de reconnaître ses grands mérites et ses hautes qualités. Dans une situation que d'affreuses conditions initiales, le manque de moyens, les obstacles partout dressés, rendirent exceptionnellement ingrate, le général Catroux a bien servi la France.

Il lui fallait, pour commencer, organiser du haut en bas la représentation française que le départ de la plupart des fonctionnaires « d'autorité » et de la majeure partie des officiers de renseignements avait, soudain et partout, réduite à presque rien. Catroux prit auprès de lui, comme secrétaire général, Paul Lepissié, qui nous était venu de Bangkok où il était ministre de France. Il délégua le général Collet et M. Pierre Bart, respectivement auprès des Gouvernements syrien et libanais. En même temps, MM. David, puis Fauquenot, à Alep, de Montjou à Tripoli, Dumarçay à Saïda, le gouverneur Schoeffler, puis le général Monclar, aux Alaouites, les colonels : Brosset en Djezireh, des Essars à Homs, Oliva-Roget au Djebel Druze, allèrent assurer, dans chacune des régions, notre présence et notre influence.

Je dois dire que les populations marquaient, à notre égard, une chaleureuse approbation. Elles voyaient, dans la France Libre, quelque chose de courageux, d'étonnant, de chevaleresque, qui leur semblait répondre à ce qu'était à leurs yeux la personne idéale de la France. En outre, elles sentaient que notre présence éloignait de leur territoire le danger d'invasion allemande, assurait les lendemains dans le domaine économique et imposait une limite aux abus de leurs féodaux. Enfin, l'annonce généreuse que nous faisions de leur indépendance ne laissait pas de les émouvoir. Les mêmes manifestations, qui s'étaient produites lors de mon entrée à Damas et à Beyrouth, se renouvelaient, quelques jours plus tard, à Alep, à Lattaquié, à Tripoli, ainsi qu'en maintes villes et bourgades de cette admirable contrée, où chaque site et chaque localité, dans leur dramatique poésie, sont comme des témoins de l'Histoire.

Mais, si le sentiment du peuple se montrait nettement favorable, les politiques se livraient moins franchement. A cet égard, le plus urgent consistait à investir, dans chacun des deux États, un gouvernement capable d'assumer les devoirs nouveaux que nous allions lui transférer, notamment

aux points de vue des finances, de l'économie, de l'ordre public. Nous entendions, en effet, ne réserver à l'autorité mandataire que la responsabilité de la défense, des relations extérieures et des « intérêts communs » aux deux États : monnaie, douanes, ravitaillement, tous domaines dans lesquels il était impossible de passer aussitôt la main, comme de séparer à l'improviste la Syrie et le Liban. Plus tard, quand l'évolution de la guerre le permettrait, on procéderait à des élections d'où sortiraient des pouvoirs nationaux complets. En attendant cet aboutissement, la mise en marche de gouvernements aux attributions élargies portait déjà au point d'ébullition les passions des clans et les rivalités des personnes.

Pour la Syrie, la situation était, à ce point de vue, particulièrement compliquée. En juillet 1939, comme Paris refusait finalement de ratifier le traité de 1936, le Haut-commissaire de France avait été amené à écarter le Président de la République, Hachem Bey el Atassi, et à dissoudre le Parlement. Nous trouvions en place à Damas, sous la direction de Khabel Bey Azem, personnalité d'ailleurs valable et considérée, un ministère qui se bornait à expédier les affaires sans revêtir le caractère d'un gouvernement national. J'avais, d'abord, espéré pouvoir rétablir en Syrie l'état antérieur des choses. Le Président Hachem Bey, et, avec lui, le chef de son dernier gouvernement Djemil Mardam Bey, ainsi que M. Fares El Koury, président de la Chambre dissoute, s'y montraient en principe disposés au cours des entretiens que j'eus avec chacun d'eux en présence du général Catroux. Mais, bien qu'ils fussent tous trois des politiques expérimentés, des patriotes dévoués à leur pays et des hommes désireux de ménager l'amitié française, ils ne parurent pas discerner, dans toute son ampleur, l'occasion historique qui s'offrait à eux d'engager la Syrie sur la route de l'indépendance, en plein accord avec la France et en surmontant, d'un grand élan, les préventions et les griefs. Je les trouvai trop soucieux, à mon sens, de formalités juridiques et trop sensibles aux suggestions d'un pointilleux nationalisme. Cependant, j'invitai le général Catroux à poursuivre avec eux les conversations et à ne s'orienter vers une autre solution que si, décidément, leurs réserves empêchaient d'aboutir.

Au Liban, nous pûmes aller plus vite, sans, toutefois, rencontrer l'idéal. Le Président de la République, Émile Eddé, inébranlable ami de la France et homme d'État confirmé, avait volontairement donné sa démission trois mois

avant la campagne qui nous amenait à Beyrouth. Il n'avait pas été remplacé. D'autre part, la durée du mandat du Parlement était, de longtemps, expirée. Au point de vue des principes et de la Constitution, on se trouvait sur la table rase. Mais il n'en était pas de même quant aux luttes des clans politiques. Une rivalité acharnée opposait à Émile Eddé une autre personnalité maronite, M. Bechara El Koury. Celui-ci, rompu aux tours et détours des affaires libanaises, groupait autour de lui de nombreux partisans et de multiples intérêts. « Eddé a déjà eu le poste, me déclarait M. Koury ; à moi d'être Président ! » Enfin, Riad Solh, chef passionné des musulmans sunnites, agitant autour des mosquées, l'étendard du nationalisme arabe, alarmait les deux concurrents sans, toutefois, qu'ils se missent d'accord.

Nous jugeâmes, dans ces conditions, qu'il valait mieux porter à l'échelon suprême l'homme que nous trouvions en place à la tête du gouvernement, M. Alfred Naccache, moins éclatant qu'aucun des trois autres, mais capable, estimé, et dont la présence à la tête de l'État, dans une conjoncture transitoire, ne nous paraissait pas devoir provoquer d'opposition véhémente. Ce ne fut vrai, d'ailleurs, qu'en partie. Car, si Émile Eddé s'accommoda généreusement de notre choix du moment, si Riad Solh évita de gêner celui qui portait la charge, M. Bechara El Koury se déchaîna contre lui en intrigues et cabales.

En attendant la libre consultation du peuple, cette situation politique, à Damas et à Beyrouth, n'avait, en soi, rien d'inquiétant. L'ordre public ne courait pas de risques. L'administration s'acquittait de sa tâche. L'opinion admettait d'emblée le retard des élections dû à la force majeure de la guerre. Bref, la période de transition entre le régime du mandat et celui de l'indépendance pouvait et devait, sans nul doute, s'accomplir fort tranquillement, si l'intervention anglaise n'y cherchait pas systématiquement prétextes et occasions.

Or, tandis que M. Lyttelton s'absorbait, au Caire, dans les problèmes que posait le ravitaillement de l'Orient, tandis que le général Wilson s'effaçait avec sa loi martiale et ses empiétements directs, Spears s'installait à Beyrouth comme chef des liaisons anglaises, pour devenir, au mois de janvier, ministre plénipotentiaire britannique auprès des gouvernements syrien et libanais. Il disposait d'atouts incomparables : présence de l'armée anglaise ; action multiforme des agents de l'Intelligence ; maîtrise des relations économiques de deux

pays qui vivaient d'échanges; appui, dans toutes les capitales, de la première diplomatie du monde; grands moyens de propagande; concours officiel des États arabes voisins Irak et Transjordanie où régnaient des princes Husseinites, Palestine dont le Haut-commissaire anglais affectait de constantes alarmes quant aux répercussions chez les Arabes de son territoire de « l'oppression » subie par leurs frères syriens et libanais, Égypte enfin où la stabilité des ministres au pouvoir, comme l'ambition de ceux qui aspiraient à y parvenir n'avaient alors de chance réelle que moyennant l'agrément britannique.

Dans le milieu perméable, intrigant, intéressé, que le Levant ouvrait aux projets de l'Angleterre, le jeu, avec de pareilles cartes, était facile et tentant. Seules, la perspective d'une rupture avec nous et la nécessité de ménager les sentiments de la France pourraient imposer à Londres une certaine modération. Mais la même perspective et la même nécessité limiteraient également nos parades et nos ripostes. L'inconvénient moral et matériel que présenterait, pour nous, la séparation d'avec la Grande-Bretagne avait, évidemment, de quoi nous retenir. D'ailleurs, la France Libre, à mesure qu'elle s'élargirait, ne perdait-elle pas quelque peu de cette fermeté concentrée qui lui avait permis de l'emporter, cette fois, en jouant le tout pour le tout? Comment, enfin, révéler au peuple français les procédés de ses alliés quand, dans l'abîme où il était plongé, rien n'importait davantage que de susciter en lui la confiance et l'espérance afin de l'entraîner à la lutte contre l'ennemi?

En dépit de tout, le fait que notre autorité s'instaurait en Syrie et au Liban, apportait au camp de la liberté un renfort considérable. Désormais, les arrières des alliés en Orient étaient solidement assurés. Plus moyen, pour les Allemands de prendre pied dans les pays arabes, à moins d'entreprendre une vaste et dangereuse expédition. La Turquie, qu'Hitler espérait inquiéter suffisamment pour la faire adhérer à l'Axe et lui servir de pont entre l'Europe et l'Asie, ne risquait plus d'être investie et, du coup allait s'affermir. Enfin, la France Libre était en mesure de mettre en ligne des forces accrues.

A cet égard, nous décidions de tenir les territoires du Levant avec les troupes syriennes et libanaises, une défense fixe de la côte confiée à notre marine, une réserve formée par une brigade française, le tout placé sous les ordres du général Humblot. En même temps, nous organisions, pour aller

combattre ailleurs, deux fortes brigades mixtes et un groupement blindé avec les services correspondants. Le général de Larminat, remplacé dans ses fonctions de Haut-commissaire à Brazzaville par le médecin général Sicé, était chargé de commander cet ensemble mobile, limité, hélas ! en effectifs mais doté d'une grande puissance de feu grâce au matériel que nous venions de prendre au Levant. En repassant par Le Caire, je vis le général Auchinleck, nouveau commandant en chef. « Dès que nos forces seront prêtes, lui dis-je, nous les mettrons à votre disposition, pourvu que ce soit pour combattre. » — « Rommel, me répondit-il, fera certainement ce qu'il faut pour que j'en trouve l'occasion. »

Mais, tandis qu'en Méditerranée la guerre allait, dans des conditions meilleures pour nous-mêmes et pour nos alliés, se concentrer aux confins de l'Égypte et de la Libye, elle embrasait, de la Baltique à la mer Noire, d'immenses espaces européens. L'offensive allemande en Russie progressait avec rapidité. Cependant, quels que fussent les succès initiaux des armées d'Hitler, la résistance russe se renforçait, jour après jour. C'étaient là, dans l'ordre de la politique comme dans celui de la stratégie, des événements d'une incalculable portée.

De leur fait, l'Amérique voyait s'offrir à elle la chance des actions décisives. Sans doute, devait-on prévoir que le Japon entreprendrait bientôt, dans le Pacifique, une diversion de grande envergure qui réduirait et retarderait l'intervention des États-Unis. Mais cette intervention vers l'Europe et vers l'Afrique était, désormais, certaine, puisqu'une gigantesque aventure absorbait dans les lointains de la Russie l'essentiel de la force allemande, que, d'autre part, les Britanniques, avec le concours des Français Libres, avaient pu, en Orient, s'assurer de positions solides, qu'enfin le tour pris par la guerre devait réveiller l'espérance et, par suite, la combativité chez les peuples oppprimés.

Ce que j'avais à faire, maintenant, c'était, dans la mesure du possible, agir sur Washington et sur Moscou, pousser au développement de la résistance française, susciter et conduire l'effort de nos moyens à travers le monde. Il me fallait, pour cela, regagner Londres, centre des communications et capitale de la guerre. J'y arrivai le 1er septembre, pressentant, après les récentes expériences, ce que seraient jusqu'au dernier jour les épreuves de l'entreprise, mais désormais convaincu que la victoire était au bout.

LES ALLIÉS

Aux yeux du monde, la France Libre, à l'approche de son deuxième hiver, n'était plus l'étonnante équipée qu'avaient accueillie d'abord l'ironie, la pitié ou les larmes. Maintenant, on rencontrait partout sa réalité, politique, guerrière, territoriale. Il lui fallait, à partir de là, déboucher sur le plan diplomatique, se frayer sa place au milieu des alliés, y paraître comme la France belligérante et souveraine, dont on devait respecter les droits et ménager la part de victoire. A cet égard, j'étais disposé à subir les transitions. Mais je ne voulais, ni ne pouvais, rien concéder quant au fond. En outre, j'avais hâte d'aboutir et d'acquérir la position avant que le choc décisif eût tranché le sort de la guerre. Il n'y avait donc pas de temps à perdre, surtout auprès des grands : Washington, Moscou et Londres.

Les États-Unis apportent aux grandes affaires des sentiments élémentaires et une politique compliquée. Il en était ainsi, en 1941, de leur attitude vis-à-vis de la France. Tandis que, dans les profondeurs de l'opinion américaine, l'entreprise du général de Gaulle suscitait des réactions passionnées, tout ce qui était officieux s'appliquait à la traiter avec froideur ou indifférence. Quant aux officiels, ils maintenaient telles quelles leurs relations avec Vichy, prétendant ainsi disputer la France à l'influence allemande, empêcher que la flotte soit livrée, garder le contact avec Weygand, Noguès, Boisson, dont Roosevelt attendait qu'un jour ils lui ouvrent les portes de l'Afrique. Mais, par une étonnante contradiction, la politique des États-Unis, représentée auprès de Pétain, se tenait écartée de la France Libre, sous prétexte qu'on ne pouvait pas préjuger du gouvernement que se donnerait la nation française quand elle serait libérée. Au fond, ce que les dirigeants américains tenaient pour acquis, c'était l'effacement de la France. Ils

s'accommodaient donc de Vichy. Si, cependant, en certains points du monde, ils envisageaient de collaborer, pour les besoins de la lutte, avec telles ou telles autorités françaises, ils entendaient que ce ne fût que par arrangements épisodiques et locaux.

Ces conditions nous rendaient difficile l'entente avec Washington. D'ailleurs, l'équation personnelle du Président affectait le problème d'un coefficient rien moins que favorable. Bien que Franklin Roosevelt et moi n'ayons pu encore nous rencontrer, divers signes me faisaient deviner sa réserve à mon égard. Je voulais, néanmoins, faire tout le possible pour empêcher que les États-Inis, qui allaient entrer dans la guerre, et la France, dont je répondais qu'elle n'en était jamais sortie, suivissent des chemins divergents.

Quant à la forme des relations à établir, dont les hommes politiques, les diplomates et les publicistes allaient, à l'envi discuter, je dois dire qu'elle m'était, alors, à peu près indifférente. Beaucoup plus que les formules successives que les juristes de Washington draperaient autour de la « reconnaissance » m'importaient la réalité et le contenu des rapports. Cependant, devant l'énormité des ressources américaines et l'ambition qu'avait Roosevelt de faire la loi et de dire le droit dans le monde, je sentais que l'indépendance était bel et bien en cause. Bref, si je voulais tâcher de m'entendre avec Washington, c'était sur des bases pratiques mais dans la position debout.

Pendant la période héroïque des premiers mois de la France Libre, Garreau-Dombasle et Jacques de Sieyès m'avaient très utilement servi de porte-parole. Il s'agissait maintenant de traiter. Je chargeai Pleven d'entamer les approches. Il connaissait l'Amérique. Il était habile. Il n'ignorait rien de nos propres affaires. Dès le mois de mai 1941, je lui avais, de Brazzaville, fixé cette mission comme suit : « Régler l'établissement de nos relations permanentes et directes avec le Département d'État, les rapports économiques de l'Afrique et de l'Océanie française libres avec l'Amérique et les achats directs par nous de matériel utile à la guerre ; mettre sur pied aux États-Unis notre information et notre propagande ; y créer nos comités et organiser le concours des bonnes volontés américaines. » Pleven, parti au début de juin, n'arrivait pas les mains vides. En effet, nous offrions tout de suite aux États-Unis la possibilité d'installer leurs forces aériennes au Cameroun, au Tchad et au Congo, alors que l'Afrique était

désignée d'avance pour leur servir de base vers l'Europe, du jour où ils devraient agir par les armes. En outre, devant la menace japonaise, le concours des îles du Pacifique où flottait la Croix de Lorraine aurait, pour eux, une notable importance.

De fait, le Gouvernement américain ne tarda pas à demander, pour ses avions, le droit d'utiliser certaines de nos bases africaines, puis celles des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie. N'étant pas encore belligérant, il le fit pour le compte de la « Pan American Airways » mais sans que l'on pût douter de la portée de sa démarche.

A mesure que les États-Unis voyaient s'approcher d'eux l'échéance de la guerre, Washington montrait plus d'attention à notre endroit. En août, une mission de liaison dirigée par le colonel Cunningham était envoyée au Tchad. En septembre, M. Cordell Hull déclarait publiquement qu'entre le Gouvernement américain et la France Libre il y avait communauté d'intérêts. « Nos relations avec ce groupe, ajoutait-il, sont très bonnes sous tous les rapports. » Le 1er octobre, Pleven était reçu officiellement au State Department par le sous-secrétaire d'État Sumner Welles. Le 11 novembre, le Président Roosevelt, par lettre adressée à M. Stettinius, étendait à la France Libre le bénéfice du « Lease and lend » parce que « la défense des territoires ralliés à la France Libre était vitale pour la défense des États-Unis. » A la fin du même mois, Weygand, rappelé d'Alger, emportait avec lui une illusion américaine que Washington ne savait encore par quelle autre remplacer. Entre temps, Pleven rentrant à Londres pour faire partie du Comité national que je venais d'instituer, Adrien Tixier, Directeur du Bureau international du Travail, devenait, d'accord avec le Département d'État, chef de notre délégation. Enfin, à Londres même, des relations régulières s'étaient établies entre nous et M. Drexel Biddle, Ambassadeur des États-Unis auprès des gouvernements réfugiés en Grande-Bretagne.

Tandis que se nouaient ainsi les premiers rapports officiels, on notait divers changements dans la presse et la radio, jusque-là malveillantes à notre sujet, à moins qu'elles ne fussent muettes. D'autre part, parmi les Français émigrés, dont certains étaient notoires, paraissait le désir de se lier à ceux qui tenaient le drapeau. C'est ainsi qu'en fondant à New-York l'Institut français, qui groupait des sommités de la science, de l'histoire, de la philosophie, le professeur Focillon obtenait l'accord de ses collègues pour demander au

général de Gaulle de reconnaître l'établissement par décret.

Le 7 décembre, l'attaque de Pearl Harbor jetait l'Amérique dans la guerre. On aurait pu croire que, dès lors, sa politique traiterait en alliés les Français Libres qui combattaient ses propres ennemis. Il n'en fut rien, cependant. Avant que Wasghinton finît par s'y décider, on devrait essuyer beaucoup d'avatars pénibles. C'est ainsi que, le 13 décembre, le Gouvernement américain réquisitionnait dans ses ports le paquebot *Normandie* et 13 autres navires français, sans consentir à traiter avec nous, ni même à nous parler, de leur emploi, ni de leur armement. Quelques semaines plus tard, *Normandie* flambait dans des conditions lamentables. Au cours du mois de décembre, le Pacte des Nations Unies était négocié et signé par 27 gouvernements dont nous ne faisions pas partie. Ce qu'il y avait d'étrange, sinon de trouble, dans l'attitude des États-Unis à notre égard, allait être, d'ailleurs, révélé par un incident presque infime en lui-même mais auquel la réaction officielle de Washington conférerait une sérieure importance. Peut-être, de mon côté, l'avais-je provoqué pour remuer le fond des choses, comme on jette une pierre dans l'étang. Il s'agissait du ralliement de Saint-Pierre et Miquelon.

Nous y pensions depuis le début. Il était, en effet, scandaleux que, tout près de Terre-Neuve, un petit archipel français, dont la population demandait à se joindre à nous, fût maintenu sous l'obédience de Vichy. Les Britanniques, hantés par l'idée que, sur la route des grands convois, les sous-marins allemands pourraient un jour trouver assistance grâce notamment au poste-radio qui existait à Saint-Pierre, désiraient le ralliement. Mais, suivant eux, il y fallait l'accord de Washington. Quant à moi, je tenais cet accord pour souhaitable, mais non indispensable, puisqu'il n'y avait là qu'une affaire intérieure française. Même, j'étais d'autant plus résolu à m'assurer de l'archipel que je voyais l'amiral Robert, Haut-commisssaire de Vichy pour les Antilles, la Guyane et Saint-Pierre, traiter avec les Américains, ce qui ne pouvait aboutir qu'à la neutralisation de ces territoires français sous garantie de Washington. Apprenant, au mois de décembre, que l'amiral Horne était précisément envoyé par Roosevelt à Fort-de-France pour régler avec Robert les conditions de la neutralisation de nos possessions d'Amérique et des navires qui s'y trouvaient, je décidai d'agir à la première occasion.

Cette occasion se présenta sous les traits de l'amiral Muselier. Comme il devait se rendre au Canada pour inspecter

le croiseur sous-marin *Surcouf*, alors basé à Halifax, ainsi que les corvettes françaises qui escortaient les convois, je convins avec lui qu'en principe il effectuerait l'opération. De fait, ayant réuni à Halifax, le 12 décembre, autour du *Surcouf*, les corvettes *Mimosa*, *Aconit* et *Alysse*, il se tint prêt à passer à Saint-Pierre et Miquelon. Mais il crut devoir, auparavant, demander lui-même, à Ottawa, l'assentiment des Canadiens et des Américains. Le secret était ainsi rompu. Je me vis obligé d'avertir les Britanniques pour éviter les apparences de la dissimulation. A Muselier, Washington fit répondre : « Non ! » par son ministre à Ottawa, à qui l'amiral déclara que, dès lors, il renonçait à se rendre aux îles. A moi-même, le Gouvernement de Londres écrivit que, pour sa part, il ne faisait point obstacle, mais qu'étant donné l'opposition américaine, il demandait que l'opération fût remise. Dans ces conditions, et à moins d'un fait nouveau, on allait devoir s'y résigner.

Mais le fait nouveau survint. Quelques heures après m'avoir répondu, le Foreign Office portait à notre connaissance, — n'était-ce pas avec intention ? — que le Gouvernement canadien, d'accord avec les États-Unis sinon à leur instigation, avait décidé de débarquer, de gré ou de force, à Saint-Pierre le personnel nécessaire pour s'assurer du poste-radio. Nous protestâmes aussitôt à Londres et à Washington. Mais, dès lors qu'il était question d'une intervention étrangère dans un territoire français, aucune hésitation ne me parut plus permise. Je donnai à l'amiral Muselier l'ordre de rallier tout de suite Saint-Pierre et Miquelon. Il le fit la veille de Noël, au milieu du plus grand enthousiasme des habitants, sans que la poudre ait eu à parler. Un plébiscite donna à la France Libre une écrasante majorité. Les jeunes gens s'engagèrent aussitôt. Les hommes mûrs formèrent un détachement pour assurer la défense des îles. Savary, nommé administrateur, remplaça le gouverneur.

On pouvait croire que cette petite opération, si heureusement effectuée, serait entérinée sans secousse par le Gouvernement américain. Tout au plus devait-on s'attendre à quelque mauvaise humeur dans les bureaux du State Department. Or, ce fut une vraie tempête qui éclata aux États-Unis. M. Cordell Hull, lui-même, la déclencha par un communiqué où il annonçait qu'interrompant ses vacances de Noël il regagnait d'urgence Washington. « L'action entreprise à Saint-Pierre et Miquelon par les navires soi-disant français libres, ajoutait le Secrétaire d'État, l'a été sans que le Gouvernement

des États-Unis en ait eu au préalable connaissance et sans qu'il y ait aucunement donné son consentement. » Il terminait en déclarant que son gouvernement « avait demandé au Gouvernement canadien quelles mesures celui-ci comptait prendre pour restaurer le *statu quo ante* dans les îles. »

Aux États-Unis, pendant trois semaines, le tumulte de la presse et l'émotion de l'opinion dépassèrent les limites imaginables. C'est que l'incident offrait tout à coup au public américain l'occasion de manifester sa préférence entre une politique officielle qui misait encore sur Pétain et le sentiment de beaucoup qui inclinait vers de Gaulle. Quant à nous, le but étant atteint, nous entendions maintenant amener Washington à une plus juste compréhension des choses. Comme Churchill était à Québec en conférence avec Roosevelt, je télégraphiai au Premier Ministre pour l'avertir du mauvais effet produit sur l'opinion française par l'attitude du State Department. Churchill me répondit qu'il ferait son possible pour que l'affaire fût arrangée, tout en faisant allusion à tels développements favorables qui s'en trouvaient empêchés. En même temps, Tixier remettait, de ma part, à M. Cordell Hull d'apaisantes communications, tandis que Roussy de Sales employait dans le même sens son crédit auprès de la presse américaine et que nous nous efforcions de mettre en œuvre M. W. Bullitt, dernier ambassadeur des États-Unis auprès de la République, lequel séjournait, alors, au Caire.

Le Gouvernement de Washington, très critiqué dans son pays et tacitement désapprouvé par l'Angleterre et par le Canada, ne pouvait en définitive qu'admettre le fait accompli. Toutefois, avant d'y consentir, il essaya de l'intimidation en usant de l'intermédiaire du Gouvernement britannique. Mais cet intermédiaire était lui-même peu convaincu. M. Eden me vit et me revit, le 14 janvier, et fit mine d'insister pour que nous acceptions la neutralisation des îles, l'indépendance de l'administration par rapport au Comité national et un contrôle à établir sur place par des fonctionnaires alliés. Comme je refusais une pareille solution, M. Eden m'annonça que les États-Unis songeaient à envoyer à Saint-Pierre un croiseur et deux destroyers. « Que ferez-vous, en ce cas? », me dit-il. — « Les navires alliés, répondis-je, s'arrêteront à la limite des eaux territoriales françaises et l'amiral américain ira déjeuner chez Muselier qui en sera certainement enchanté. » — « Mais si le croiseur dépasse la limite? » — « Nos gens feront les sommations d'usage. » — « S'il passe outre? » — « Ce serait

un grand malheur, car, alors, les nôtres devraient tirer. » M. Eden leva les bras au ciel. « Je comprends vos alarmes, conclus-je en souriant, mais j'ai confiance dans les démocraties. »

Il ne restait qu'à tourner la page. Le 19 janvier, M. Cordell Hull recevait Tixier et lui développait sans aigreur les raisons de la politique qu'il avait suivie jusqu'à présent. Peu après, il prenait acte de la réponse que je lui faisais tenir. Le 22, M. Churchill, rentré en Angleterre, me fit demander d'aller le voir. J'y fus avec Pleven. Le Premier Ministre, ayant Eden auprès de lui, nous proposa, de la part de Washington, de Londres et d'Ottawa, un arrangement suivant lequel toutes choses resteraient à Saint-Pierre et Miquelon dans l'état où nous les avions mises. En échange, nous laisserions les trois gouvernements publier un communiqué qui sauverait tant soit peu la face au Département d'État. « Après quoi, nous dirent les ministres britanniques, nul n'interviendra dans l'affaire. » Nous acceptâmes l'arrangement. Rien ne fut, finalement, publié. Nous gardâmes Saint-Pierre et Miquelon et, du côté des alliés, on ne s'en occupa plus.

Au reste, quelle que fût, à notre égard, la position juridique et sentimentale de Washington, l'entrée des États-Unis dans la guerre leur imposait de coopérer avec la France Libre. C'était vrai, dans l'immédiat, pour le Pacifique où, en raison de l'avance foudroyante des Japonais, nos possessions de la Nouvelle-Calédonie, des îles : Marquises, Touamotou, de la Société, et même Tahiti, pouvaient, d'un jour à l'autre, devenir essentielles pour la stratégie alliée. Certaines étaient utilisées déjà comme relais aéronavals. En outre, le nickel calédonien intéressait fortement les fabrications d'armement. Les Américains virent bientôt l'avantage que présenterait une entente avec nous. La réciproque était également vraie, car, le cas échéant, nous ne serions pas en mesure de défendre seuls nos îles. C'est donc délibérément que notre Comité national avait d'avance décidé de donner satisfaction à ce que nous demanderaient les Américains quant à nos possessions dans l'océan Pacifique, à la seule condition qu'eux-mêmes y respecteraient la souveraineté française et notre propre autorité.

Encore fallait-il que cette autorité s'exerçât sur place d'une manière satisfaisante. Ce ne pouvait être facile étant donné l'extrême éloignement et la dispersion de nos îles, le manque de moyens, le caractère des populations, très attachées certes

à la France et qui l'avaient prouvé par leur ralliement, mais d'autre part remuantes et accessibles aux intrigues que suscitaient des intérêts locaux ou étrangers. Au surplus, parmi les éléments mobilisés, beaucoup des meilleurs avaient, sur mon ordre, quitté l'Océanie pour venir combattre en Afrique dans les Forces Françaises Libres. C'est ainsi qu'avait été envoyé en Orient, sous les ordres du lieutenant-colonel Broche, le beau et brave bataillon du Pacifique ainsi que d'autres fractions. Cette contribution océanienne aux combats pour la libération de la France revêtait une haute signification. Mais la défense directe de nos établissements s'en trouvait plus malaisée. Enfin, l'état de guerre désorganisait la vie économique de ces lointaines possessions. Au total, la nécessité d'un pouvoir aussi fort et centralisé que possible s'imposait en Océanie.

Dès le printemps de 1941, j'avais cru bon d'y envoyer en inspection le gouverneur général Brunot, devenu disponible depuis que Leclerc avait rallié le Cameroun. Mais Brunot s'était heurté, souvent avec violence, à des fonctionnaires qui lui imputaient, non sans apparence de raison, l'intention de s'installer lui-même à leur place avec ses amis. Papeete avait été le théâtre d'incidents tragi-comiques. On y avait vu le gouverneur, le secrétaire général, le consul d'Angleterre, mis en état d'arrestation par ordre de M. Brunot, tandis qu'à Nouméa le gouverneur Sautot exhalait sa méfiance à l'égard de l'inspecteur. Des mesures exceptionnelles s'imposaient. Au mois de juillet 1941, je nommai le capitaine de vaisseau — puis amiral — Thierry d'Argenlieu Haut-commissaire au Pacifique avec tous pouvoirs civils et militaires et la mission : « de rétablir définitivement et sans demi-mesures l'autorité de la France Libre, de mettre en œuvre pour la guerre toutes les ressources qui s'y trouvent, d'y assurer, contre tous les dangers possibles et peut-être prochains, la défense des territoires français en union avec nos alliés. »

J'avais confiance en d'Argenlieu. Sa hauteur d'âme et sa fermeté le mettaient moralement à même de dominer les intrigues. Ses capacités de chef m'assuraient que nos moyens seraient utilisés avec vigueur mais à bon escient. Ses aptitudes de diplomate trouveraient à s'employer. Car si, par caractère et, j'ose dire, par vocation, il concevait l'action de la France Libre comme une sorte de croisade, il pensait, à juste titre, que cette croisade pouvait être habile. Le croiseur léger *Triomphant* et l'aviso *Chevreuil* furent mis à la disposi-

tion du Haut-commissaire au Pacifique. Celui-ci commença par remettre les affaires en ordres à Tahiti. Orselli y fut nommé gouverneur, tandis que Brunot et ses « victimes » venaient s'expliquer à Londres. D'autre part, comme la situation dans tout l'Extrême-Orient ne cessait de s'alourdir, d'Argenlieu vit s'ajouter à sa mission primitive, celle de coordonner l'action de nos représentants, tant en Australie, Nouvelle-Zélande, Chine, qu'à Hong-Kong, Singapour, Manille, Batavia. En même temps, Escarra, déjà notoire chez les Chinois comme juriste international, se rendait à Tchoung-King pour renouer avec le maréchal Chiang-Kai-Shek et préparer l'établissement de relations officielles.

Tout à coup, au début de décembre, le Pacifique s'embrasa. Après la terrible surprise de Pearl Harbor, les Japonais débarquaient en Malaisie britannique, aux Indes néerlandaises, aux Philippines, et s'emparaient de Guam, de Wake, de Hong-Kong. Au début de janvier, ils bloquaient, dans Singapour, une armée britannique qui devrait bientôt capituler. En même temps, ils prenaient Manille. Dans la péninsule de Bataan était assiégé Mac Arthur. Ce que je savais de ce général m'inspirait beaucoup d'estime pour lui. Je fus trouver un jour John Winant, Ambassadeur des États-Unis à Londres, diplomate rempli d'intelligence et de sentiment, et lui déclarai ceci : « Comme soldat et comme allié, je dois vous dire que la disparition de Mac Arthur serait un grand malheur. Il n'y a, dans notre camp, que peu de chefs militaires de premier ordre, Lui en est un. Il ne faut pas le perdre. Or, il est perdu à moins que son gouvernement ne lui donne l'ordre de quitter personnellement Bataan par quelque combinaison de vedette et d'hydravion. Je crois que cet ordre devrait lui être donné et vous demande de faire connaître à ce sujet au Président Roosevelt l'avis du général de Gaulle. » J'ignore si ma démarche a, ou non, contribué à la décision qui fut prise. En tout cas, c'est avec une grande satisfaction que j'appris, quelque temps après, que le général Marc Arthur avait pu atteindre Melbourne.

Dès la fin du mois de décembre, la Nouvelle-Calédonie se trouvait donc menacée et d'autant plus qu'elle flanquait l'Australie, objectif principal de l'ennemi. D'ailleurs, le 22 décembre, Vichy, prévoyant l'occupation par les Japonais de nos îles d'Océanie, et voulant sans doute essayer d'y reprendre l'autorité, sous le couvert de l'envahisseur, nommai l'amiral Decoux Haut-commissaire pour le Pacifique, Celui-ci

ne laissait pas, par la radio de Saïgon, d'exciter la population de la Nouvelle-Calédonie à la révolte contre la France Libre. Dans le même temps, d'Argenlieu, se débattant au milieu des angoisses et des difficultés, m'adressait des rapports pleins d'énergie mais non d'illusions. Quant à moi, tout en lui marquant ma certitude qu'il sauverait tout au moins l'honneur, je faisais diriger sur Nouméa les quelques renforts disponibles : cadres, canons de marine, croiseur-auxiliaire *Cap des Palmes*, enfin *Surcouf* dont on pensait que ses capacités sous-marines et son grand rayon d'action trouveraient leur emploi au Pacifique. Hélas ! Dans la nuit du 19 février, près de l'entrée du canal de Panama, ce sous-marin, — le plus grand du monde, — était heurté par un cargo et coulait à pic avec son commandant : capitaine de corvette Blaison et ses 130 hommes d'équipage.

Cependant, sous la pression des événements, la coopération avec nos alliés commençait à s'organiser. Le 15 janvier, le State Department adressait à notre délégation de Washington un mémorandum précisant les engagements que prenaient les États-Unis en ce qui concernait « le respect de notre souveraineté dans les îles françaises du Pacifique ; le fait que les bases et installations qu'ils seraient autorisés à y établir resteraient acquises à la France ; le droit de réciprocité, qui serait reconnu à la France en territoire américain si les bases américaines étaient maintenues après la guerre. » Le 23 janvier, M. Cordell Hull me télégraphiait que « les chefs d'état-major américain et britannique appréciaient l'importance de la Nouvelle-Calédonie et prenaient des mesures pour assurer sa défense en conformité des conditions prévues dans le mémorandum du 15 janvier. » Le Secrétaire d'État exprimait aimablement « son espoir que la splendide assistance et la coopération offertes dans le passé par le Haut-commissaire français seraient continuées à l'avenir. »

Des mesures pratiques suivirent ces bons procédés. Le 25 février, je pouvais annoncer à d'Argenlieu que le général Patch, nommé commandant des forces terrestres américaines dans le Pacifique, avait reçu de son gouvernement l'ordre d'aller à Nouméa et de s'y entendre avec lui « directement et dans l'esprit le plus amical » pour l'organisation du commandement. Le 6 mars, le Comité national français était invité à se faire représenter au « Comité de guerre du Pacifique » établi à Londres et où siégeaient , pour des échanges d'informations et de suggestions, les délégués de la Grande-Bretagne, de la

Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des États-Unis. Le 7 mars, le Gouvernement américain nous demandait et obtenait l'autorisation d'établir des bases dans l'archipel de Touamotou et les îles de la Société. Enfin, le 9 mars, arrivait à Nouméa le général Patch suivi de forces importantes.

Les possessions françaises du Pacifique avaient, désormais, des chances d'échapper à l'invasion. Pourtant, avant que la coopération entre nos alliés et nous fonctionnât sur place comme il fallait, une crise sérieuse devrait y être surmontée. Sans doute, l'harmonie avait-elle d'abord régné entre Patch et d'Argenlieu. Mais, bientôt, la présence des forces, des dollars et des services secrets américains, au milieu d'une population troublée par la fièvre obsidionale, allait aggraver les causes latentes d'agitation. Une partie de la milice, travaillée par des ambitions locales, se dérobait à l'autorité du Haut-commissaire et se plaçait sous celle de Patch qui avait le tort de couvrir cette insoumission. D'autre part, le gouverneur Sautot, supportant mal d'être subordonné à d'Argenlieu, cherchait à s'assurer d'une popularité personnelle dont il pourrait se servir. Comme, après avoir patienté quelque temps, j'appelais Sautot à Londres pour lui donner une autre affectation, conforme d'ailleurs aux services qu'il avait rendus, il se décidait d'abord à obtempérer, mais ensuite, invoquant « le mécontentement que provoquait dans la population l'ordre qu'il avait reçu », il prenait sur lui « de surseoir à son départ ».

Dans les formes convenables et avec la fermeté voulue, le gouverneur Sautot fut néanmoins embarqué pour se rendre à ma convocation, Montchamp étant expédié du Tchad pour le remplacer et le colonel de Conchard envoyé de Londres pour commander les troupes. Mais il s'ensuivit à Nouméa et dans la brousse des manifestations violentes, encouragées ouvertement par l'attitude des Américains. Pressentant quelque mouvement fâcheux, j'avais alerté Washington et, d'autre part, mandé à Patch que « nous ne pourrions accepter son ingérence dans une affaire française ». Mais, en même temps, j'invitais d'Argenlieu « à faire les plus grands efforts pour rétablir avec Patch des relations personnelles confiantes et à montrer, si possible, quelque bonhomie vis-à-vis d'une population évidemment agitée ». Après trois jours d'incidents, le bon sens reprit tous ses droits et d'Argenlieu tous les leviers de commande. Au reste, c'était urgent, car, le 6 mai à Corregidor et le 10 à Mindanao, avaient capitulé les dernières forces américaines des Philippines, tandis que, dans la mer de

Corail qui baigne au nord-est l'Australie, s'engageait entre les flottes du Japon et des États-Unis une bataille dont tout dépendait. D'un moment à l'autre, Nouméa pouvait être attaquée.

Devant le péril imminent, la population, réprouvant les désordres récents, se serra autour de l'autorité française. Divers personnages turbulents furent envoyés servir en Syrie. De son côté, Patch alla voir d'Argenlieu pour s'excuser des « malentendus » auxquels il était mêlé. Je télégraphiai au général américain qu'il avait ma confiance et celle de la France Libre pourvu qu'il marchât la main dans la main avec le Haut-commissaire de France. Après quoi, Américains et Français allèrent ensemble et résolument prendre leurs postes de combat. Il se trouva, d'ailleurs, qu'ils n'eurent pas à les défendre. Car, au même moment, les Japonais, vaincus dans la mer de Corail, devaient renoncer à attaquer l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, la guerre poussait les États-Unis à entretenir avec nous des relations de plus en plus étroites. Il faut dire que, chez eux, l'ambiance nationale s'y prêtait. Dans l'élan de croisade qu'inspirait au peuple américain son idéalisme instinctif et au milieu de l'immense et magnifique effort d'armement et de mobilisation qu'il décidait de s'imposer, les combattants de la France Libre ne laissaient pas d'être populaires. La politique devait s'en ressentir. En février 1942, nous étions en mesure de compléter notre délégation à Washington par une mission militaire que je confiai au colonel de Chevigné. Le 1er mars, dans une déclaration publique, l'Amérique reconnaissait que « les îles françaises du Pacifique étaient sous le contrôle effectif du Comité national français et que c'est avec les autorités qui exerçaient ce contrôle que traitait et continuerait de traiter le Gouvernement des États-Unis ». Pour l'Afrique équatoriale, le Département d'État déclarait, dans un communiqué du 4 avril, qu'il y reconnaissait également l'autorité de la France Libre, tandis qu'un consul général des États-Unis était désigné pour Brazzaville avec notre exequatur. Comme les États-Unis nous demandaient le droit d'utiliser pour leurs bombardiers lourds l'aérodrome de Pointe-Noire, nous les y autorisions à condition de nous fournir d'abord huit avions « Lockheed » indispensables à nos propres communications. Après une négociation serrée, les « Lockheeds » nous furent remis, ce qui permit au colonel de Marmier d'établir une ligne française entre Brazzaville

et Damas et aux avions américains de venir transiter à Pointe-Noire. Entre l'Amérique et nous, l'atmosphère s'était éclaircie sans que nous ayons, bien au contraire, cessé d'affirmer la France.

Pendant que nous réduisions, pas à pas et non sans peine, la distance diplomatique qui séparait Washington de la France Libre, nous parvenions, d'un bond, à nouer avec Moscou des relations d'alliance. Il faut dire qu'à cet égard l'attaque déclenchée par Hitler, en mettant la Russie en péril de mort, simplifiait la procédure. D'autre part, les Soviets constataient l'absurdité de la politique par laquelle ils avaient, en 1917 et en 1939, traité avec l'Allemagne en tournant le dos à la France et à l'Angleterre. On vit les dirigeants du Kremlin, dans l'extrême désarroi où les plongeait l'invasion, retourner leur attitude immédiatement et sans réserve. Alors que la radio de Moscou n'avait pas cessé d'invectiver contre « les impérialistes anglais » et « leurs mercenaires gaullistes » jusqu'à l'instant même où les chars allemands franchissaient la frontière russe, on entendit les ondes de Moscou prodiguer les éloges à Churchill et à de Gaulle littéralement une heure après.

Dans tous les cas, pour la France écrasée, le fait que la Russie se trouvait jetée dans la guerre ouvrait les plus grandes espérances. A moins que le Reich ne réussît rapidement à liquider l'armée des Soviets, celle-ci ferait subir à l'adversaire une constante et terrible usure. Je ne doutais évidemment pas qu'une victoire à laquelle les Soviets auraient pris une part capitale pourrait, de leur fait, dresser ensuite d'autres périls devant le monde. On devrait en tenir compte, tout en luttant à leurs côtés. Mais je pensais qu'avant de philosopher il fallait vivre, c'est-à-dire vaincre. La Russie en offrait la possibilité. D'autre part, sa présence dans le camp des Alliés apportait à la France combattante, vis-à-vis des Anglo-Saxons, un élément d'équilibre dont je comptais bien me servir.

C'est à Damas, où je m'étais rendu après l'entrée de nos troupes dans la ville, que j'appris, le 23 juin 1941, l'ouverture des hostilités entre Russes et Allemands. Mon parti fut pris aussitôt. Dès le 24, je télégraphiai à la délégation de Londres les instructions que voici : « Sans accepter de discuter actuellement des vices et même des crimes du régime soviétique, nous devons proclamer, — comme Churchill, — que nous sommes très franchement avec les Russes, puisqu'ils com-

battent les Allemands... Ce ne sont pas les Russes qui écrasent la France, occupent Paris, Reims, Bordeaux, Strasbourg... Les avions, les chars, les soldats allemands que les Russes détruisent et détruiront ne seront plus là pour nous empêcher de libérer la France. » Tel est le ton que je prescrivais de donner à notre propagande. En même temps, j'invitais notre délégation à aller dire en mon nom à M. Maisky, Ambassadeur des Soviets à Londres : « Le peuple français est avec les Russes contre l'Allemagne. Nous souhaitons, en conséquence, organiser avec Moscou des relations militaires. »

Cassin et Dejean virent M. Maisky qui montra tout de suite les meilleures dispositions. Quant aux suites pratiques, la rupture des relations entre Vichy et Moscou, rupture qu'Hitler exigea de Laval, devait bientôt faciliter les choses. C'est pourquoi, de Beyrouth, le 2 août, j'invitai Cassin et Dejean à demander à M. Maisky « si la Russie serait disposée à entretenir des relations directes avec nous... et si elle envisagerait de nous adresser une déclaration au sujet de son intention de restaurer l'indépendance et la grandeur de la France, en y ajoutant, si possible, l'intégrité ».

Les conversations aboutirent, le 26 septembre, à un échange de lettres entre M. Maisky et moi-même. L'ambassadeur de l'U. R. S. S. déclarait, au nom de son Gouvernement, que celui-ci « me reconnaissait comme chef de tous les Français Libres... qu'il était prêt à entrer en relation avec le Conseil de Défense de l'Empire français pour toutes questions relatives à la collaboration avec les territoires d'outre-mer placés sous mon autorité,... qu'il était disposé à prêter aide et assistance aux Français Libres pour la lutte commune,... qu'il était résolu à assurer la pleine et entière restauration de l'indépendance et de la grandeur de la France... » Toutefois, les Soviets, — pas plus que la Grande-Bretagne n'avait fait dans l'accord du 7 août 1940, — ne parlaient de notre intégrité.

Peu après, le Gouvernement soviétique accréditait M. Bogomolov comme son représentant auprès du Comité national. M. Bogomolov arrivait de Vichy où il était, depuis un an, ambassadeur auprès de Pétain. Il s'adapta, sans nul embarras, aux conditions, pour le moins nouvelles, dans lesquelles il devait servir. Jamais, pourtant, je n'entendis de sa bouche aucun propos malveillant à l'égard de la personne de ceux : Maréchal ou ministres, auprès de qui il venait de représenter son gouvernement. Dans une de nos conversations, il tint même à me conter ceci : « A Vichy, j'avais des loisirs que

j'employais à me promener incognito à travers la campagne en causant avec les bonnes gens. Un paysan, menant sa charrue, me dit un jour : « C'est bien triste que les Français aient été d'abord battus. Mais, voyez ce champ ! Je puis le labourer parce qu'on a su s'arranger pour que les Allemands me le laissent. Vous verrez que, bientôt, on saura s'arranger pour qu'ils s'en aillent de la France. » J'ai supposé que, par cet apologue, illustrant la théorie du « bouclier » et de « l'épée », M. Bogomolov voulait me montrer qu'il avait bien compris la situation française et, en même temps, m'expliquer les raisons des attitudes successives de la Russie soviétique.

Dès cette époque, je vis souvent M. Bogomolov. Dans toute la mesure où l'écrasant conformisme qui lui était imposé lui permettait de se montrer humain, il le faisait dans ses démarches et ses propos. Rigide, en garde, d'un seul bloc, quand il adressait ou recevait une communication officielle, cet homme de réelle culture se montrait, en d'autres circonstances, liant et détendu. Pour juger des gens et des choses, il savait pratiquer l'humour, allant même jusqu'au sourire. Je dois dire qu'à son contact je me suis persuadé que si la règle soviétique revêtait d'un carcan sans fissure la personnalité de ses serviteurs elle ne pouvait empêcher qu'il restât un homme par-dessous.

De notre côté, nous avions envoyé à Moscou, en liaison militaire, le général Petit. Les Soviets lui avaient tout de suite marqué un parti pris de bonne grâce et de considération : conférences d'état-major, visite au front, réception par Staline lui-même. J'eus, d'ailleurs, à me demander par la suite si le but de leurs avances à Petit n'était que professionnel. En tout cas, les rapports qui arrivaient de diverses sources donnaient l'impression que les armées russes, d'abord rompues par l'offensive allemande, se ressaisissaient peu à peu, que le peuple, dans ses profondeurs, se levait pour la résistance, que, dans le péril national, Staline, se nommant lui-même maréchal et ne quittant plus l'uniforme, s'efforçait d'apparaître moins comme le mandataire du régime que comme le chef de la Russie de toujours.

La carte de l'immense bataille était étalée sur les murs de nos bureaux. On y voyait se développer le gigantesque effort des Allemands. Leurs trois groupes d'armées : von Loeb, von Bock, von Rundstedt, avaient, en quatre mois, pénétré au cœur des terres russes, fait plusieurs centaines de milliers de prisonniers, enlevé un énorme butin. Mais, en décembre

autour de Moscou, l'action vigoureuse de Joukov, puissamment aidé par un hiver rude et prématuré, arrêtait puis faisait reculer l'envahisseur. Leningrad n'était pas tombée. Sébastopol tenait encore. Il apparaissait qu'Hitler n'était pas parvenu à imposer au commandement allemand la seule stratégie qui eût pu être décisive, savoir le groupement de toutes ses forces mécaniques suivant la seule direction de la capitale soviétique afin de frapper l'ennemi droit au cœur. Malgré les triomphes exemplaires des campagnes de Pologne, de France, des Balkans, le Führer avait dû, cette fois, sacrifier aux errements anciens, répartir les moyens de choc entre ses trois maréchaux, déployer un front et non point lancer un bélier. La surprise passée, les Russes, sur d'immenses étendues, le lui feraient payer cher.

En attendant, nous nous efforcions de fournir au front de l'Est une contribution directe, si modeste qu'elle pût être. Nos corvettes et nos cargos participaient aux convois alliés qui, par l'Océan Arctique, dans les conditions les plus dures, apportaient du matériel à Mourmansk. Comme je ne réussissais pas, d'abord, à obtenir des Britanniques que les deux divisions légères, formées au Levant par Larminat, fussent engagées en Libye, je donnai l'ordre en février au général Catroux de préparer le transfert de l'une d'elles vers l'Iran et le Caucase, ce qui enchanta les Russes et préoccupa les Anglais. Par la suite, les troupes de Larminat étant finalement affectées à la bataille contre Rommel, j'envoyai en Russie le groupe de chasse « Normandie », plus tard : régiment « Normandie-Niémen », qui devait y servir magnifiquement et fut la seule force occidentale combattant sur le front de l'Est. En sens inverse, nous avions vu débarquer à Londres, sous la conduite du capitaine Billotte, un détachement d'une quinzaine d'officiers et de deux centaines d'hommes de troupe qui, évadés de la captivité allemande, avaient pu atteindre la Russie pour y être, d'ailleurs, emprisonnés. Libérés peu après le début de la guerre germano-soviétique, ils nous arrivaient par le Spitzberg sur un convoi retour d'Arkhangelsk.

Le 20 janvier 1942, parlant à la radio, je saluai le rétablissement militaire de la Russie et affirmai l'alliance que nous avions renouée avec elle pour le présent et pour l'avenir. En février, Roger Garreau, jusque-là ministre plénipotentiaire à Bangkok et qui avait rallié la France Libre, était envoyé à Moscou comme délégué du Comité national. Garreau devait pendant trois années, utilement et intelligemment, représenter

la France en Russie, y prendre tous les contacts que permettait le régime et nous tenir bien informés. Dès qu'il fut à son poste, il vit MM. Molotov et Vichinsky, respectivement Commissaire et Commissaire adjoint aux Affaires étrangères, ainsi que M. Lozovsky, Vice-ministre. Tous trois lui marquèrent avec insistance l'intention de leur gouvernement de nouer avec la France Combattante des relations aussi étroites que possible.

Au mois de mai, M. Molotov vint à Londres. J'eus avec lui, le 24, un entretien approfondi. Il était accompagné de Bogomolov, moi de Dejean. Ce jour-là, comme par la suite, je trouvai en M. Molotov un homme dont il semblait, au physique et au moral, qu'il était fait de toutes pièces pour remplir la fonction qui lui était dévolue. Le ton sérieux, le geste rare, d'une correction prévenante mais rigoureuse, regardant au-dedans de lui-même, le ministre des Affaires étrangères soviétique disait posément ce qu'il avait à dire et écoutait avec attention. Mais il ne livrait rien qui parût spontané. Pas moyen de l'émouvoir, de le faire rire, de l'irriter. Quelque problème qui fût abordé, on sentait qu'il en connaissait le dossier, qu'il enregistrait sans faute les éléments nouveaux qu'y apportait la conversation, qu'il formulait exactement sa position officielle, mais qu'il ne sortirait pas de ce qui avait été préparé et décidé ailleurs. Il avait certainement conclu, naguère, avec Ribbentrop l'accord germano-soviétique avec la même assurance qu'il apportait à négocier, maintenant, les pactes occidentaux. En M. Molotov, qui n'était et ne voulait être qu'un rouage parfaitement agencé d'une implacable mécanique, je crois avoir reconnu une complète réussite du système totalitaire. J'en ai salué la grandeur. Mais, quoi qu'on ait pu me cacher de ce qui était au fond des choses, j'en ai senti la mélancolie.

Au cours de notre entretien de Londres, le ministre des Affaires étrangères soviétique tomba d'accord avec moi sur ce que, dans l'immédiat, son gouvernement et le Comité national devaient faire l'un pour l'autre. La France Libre pousserait les alliés américain et britannique à ouvrir au plus tôt un second front en Europe. D'autre part, elle concourrait par son attitude diplomatique et publique à faire cesser l'isolement dans lequel la Russie soviétique s'était vue longtemps reléguée. De son côté, celle-ci nous appuierait, à Washington et à Londres, dans notre effort pour rétablir en combattant l'unité de l'Empire et l'unité nationale. Cela s'appliquerait à l'administration de nos territoires, — par

exemple Madagascar, — aux entreprises soi-disant parallèles, mais en réalité centrifuges, que les Anglo-Saxons favorisaient en dehors de nous, enfin, aux mouvements de résistance en France dont Moscou reconnaissait qu'aucun gouvernement étranger, — même celui des Soviets, — n'avait le droit d'en détourner aucun de l'obédience au Général de Gaulle. Quant à l'avenir, il était entendu que la France et la Russie s'entendraient pour la construction de la paix. « Mon gouvernement, me dit M. Molotov, est l'allié de ceux de Londres et de Washington. Il est essentiel pour la guerre que nous collaborions étroitement avec eux. Mais, avec la France, la Russie désire avoir une alliance indépendante. »

L'effort de la France Libre pour élargir ses relations vers Washington et vers Moscou n'empêchait pas que son centre fonctionnât toujours à Londres et que ses propres affaires : action militaire, liaisons avec la métropole, propagande, information, finances, économie des territoires d'outre-mer, fussent, par la force des choses, comme imbriquées avec celles des Britanniques. Il en résultait, pour nous, l'obligation de maintenir avec eux des rapports plus étroits que jamais. Mais leurs empiétements nous étaient plus pénibles à mesure que nous grandissions. Pourtant, l'entrée en guerre de la Russie et de l'Amérique, qui comportait pour l'Angleterre, à son tour, les pesantes servitudes d'une alliance avec des colosses, aurait pu la déterminer à rapprocher sa politique de la nôtre et à pratiquer avec nous, pour l'action en Europe, en Orient, en Afrique, au Pacifique, une franche solidarité. Nous nous serions prêtés volontiers à un pareil changement et nous eûmes parfois l'impression que certains dirigeants britanniques y étaient également disposés.

Ainsi d'Anthony Eden. Ce ministre anglais, bien qu'aussi anglais et ministre que possible, montrait une ouverture d'esprit et une sensibilité plus européennes qu'insulaires, plus humaines qu'administratives. Cet enfant chéri des traditions britanniques : Eton, Oxford, Parti conservateur, Chambre des communes, Foreign Office, n'en était pas moins accessible à ce qui paraissait spontané et novateur. Ce diplomate, entièrement dévoué aux intérêts de son pays, ne méprisait pas ceux des autres et restait soucieux de morale internationale au milieu des brutalités cyniques de son temps. J'ai eu souvent affaire à M. Eden. Beaucoup de questions dont nous eûmes à traiter étaient franchement désagréables. En la plupart de ces occasions, j'ai admiré, non seulement sa

brillante intelligence, sa connaissance des affaires, le charme de ses manières, mais aussi l'art qu'il avait de créer et d'entretenir autour de la négociation une atmosphère de sympathie qui favorisait l'accord lorsqu'on pouvait aboutir et évitait les blessures quand on ne le pouvait pas. Par-dessus tout, je suis convaincu qu'Anthony Eden éprouvait, à l'égard de la France, une particulière dilection. C'est d'elle qu'il avait tiré une large part de sa culture. A sa raison politique elle apparaissait comme indispensable à l'équilibre d'un monde assailli par toutes les barbaries. Enfin, cet homme de cœur ne laissait pas d'être sensible au malheur d'une grande nation.

Cependant, les bonnes intentions de M. Eden ne purent faire de l'alliance une rose sans épines. Je reconnais qu'il fut souvent contrarié dans ses efforts par ce qu'il rencontrait chez nous de rugueux et d'ombrageux. Mais c'est surtout du côté britannique que se dressaient les difficultés : méfiance du Foreign Office, ambitions des coloniaux, préventions des militaires, intrigues de l' « Intelligence ». D'autre part, le monde politique de Londres, bien qu'il fût dans son ensemble favorable à la France Libre, subissait des influences qui ne l'étaient pas toujours. Certains milieux conservateurs considéraient d'un œil sourcilleux ces Français à Croix de Lorraine qui parlaient de révolution. Divers éléments travaillistes se demandaient, au contraire, si de Gaulle et ses compagnons ne donnaient pas dans le fascisme. Je vois encore M. Attlee entrer doucement dans mon bureau, solliciter les assurances propres à soulager sa conscience de démocrate, puis, après m'avoir entendu, se retirer en souriant.

En dernier ressort, tout dépendait du Premier Ministre. Or, celui-ci ne pouvait, au fond de lui-même, se résoudre à admettre l'indépendance de la France Libre. En outre, M. Churchill, chaque fois que nous nous heurtions, en raison des intérêts dont nous avions respectivement la charge, faisait de notre désaccord comme une affaire personnelle. Il en était blessé et chagriné à proportion de l'amitié qui nous liait l'un à l'autre. Ces dispositions de l'esprit et du sentiment, jointes aux recettes de sa tactique politique, le jetaient dans des crises de colère qui secouaient rudement nos rapports.

D'autres raisons concouraient, d'ailleurs, à rendre alors ce grand homme irascible. Les Anglais, s'ils prodiguaient au cours de cette période de méritoires et glorieux efforts, notamment dans la lutte sous-marine, subissaient parfois des revers d'autant plus cuisants que l'ennemi qui les leur infli-

geait ne disposait pas toujours de la supériorité matérielle. Le 10 décembre 1941, au large de la Malaisie, le magnifique cuirassé *Prince of Wales* et le grand croiseur *Repulse* étaient coulés par des avions japonais avant d'avoir pu tirer un coup de canon. Le 15 février 1942, 73 000 soldats britanniques capitulaient à Singapour après une brève résistance. Au mois de juin, en dépit des moyens considérables accumulés en Orient par les Anglais, Rommel brisait le front de la VIII[e] Armée et la repoussait jusqu'aux portes d'Alexandrie, tandis que les 33 000 hommes qui avaient à tenir Tobrouk se rendaient aux Allemands avec une hâte difficile à justifier. M. Churchill mesurait, mieux que personne, les conséquences de ces revers quant à la conduite de la guerre. Mais, surtout, il en souffrait comme Anglais et comme combattant.

Il faut ajouter que, dans les milieux dirigeants, certains ne se faisaient pas faute de lui imputer sourdement une part des déconvenues britanniques. Bien que l'Angleterre tout entière tînt à Winston Churchill comme à la prunelle de ses yeux, les journaux reproduisaient, le Parlement entendait, les comités murmuraient, les clubs répandaient, des appréciations parfois malveillantes sur son compte. De tout cela il résultait que M. Churchill, au cours des premiers mois de l'année 1942, ne se trouvait pas d'humeur à s'adoucir ni à se détendre, notamment vis-à-vis de moi.

Enfin, et surtout peut-être, le Premier Ministre s'était fixé comme règle de ne rien faire d'important que d'accord avec Roosevelt. S'il éprouvait, plus qu'aucun autre Anglais, l'incommodité des procédés de Washington, s'il supportait avec peine l'état de subordination où l'aide des États-Unis plaçait l'Empire britannique, s'il ressentait amèrement le ton de suprématie que le Président adoptait à son égard, M. Churchill avait, une fois pour toutes, décidé de s'incliner devant l'impératif de l'alliance américaine. Aussi n'entendait-il pas prendre, à l'égard de la France Libre, une attitude qui tranchât avec celle de la Maison-Blanche. Roosevelt se montrant méfiant à l'égard du général de Gaulle, Churchill serait réservé.

Lors de mon arrivée à Londres, en septembre 1941, sa mauvaise humeur était grande. Le Premier Ministre s'accommodait mal de ce qui s'était passé en Syrie et au Liban entre nous et l'Angleterre. Le 2 septembre, il alla jusqu'à m'écrire qu'étant donné mon attitude, il ne croyait pas actuellement utile de se rencontrer avec moi. Aux Communes, le 9 septembre, il fit une inquiétante déclaration. Sans doute recon-

naissait-il que « parmi toutes les puissances européennes la position de la France au Levant était particulièrement privilégiée ». Mais il prenait sur lui d'ajouter « qu'il n'était pas question que la France conservât en Syrie la même position qu'elle possédait avant la guerre, ...et qu'il ne pouvait s'agir, même en temps de guerre, d'une simple substitution des intérêts Français Libres aux intérêts de Vichy ». Comme d'habitude, le mécontentement de M. Churchill s'accompagnait d'une tension systématique des rapports franco-britanniques. Le Gouvernement de Londres affecta, pendant plusieurs jours, de n'avoir aucune affaire à traiter avec nous et de nous fermer ses portes, ce qui m'amena, de mon côté, à suspendre toute participation des Français Libres à la radio de Londres. Cependant, suivant le rythme de l'habituel balancier, la reprise des relations suivit bientôt ces désagréments. Le 15 septembre, j'eus avec M. Churchill un entretien qui finit bien après avoir mal commencé. Il m'assura, pour conclure, que la politique de son gouvernement relativement au Levant demeurait telle qu'elle était définie dans nos accords du Caire.

Voulant en avoir le cœur net, je vis M. Eden plusieurs fois en octobre et en novembre. Nous aboutîmes à un arrangement qui précisait l'essentiel. L'Angleterre reconnaissait que le mandat français subsistait et que le général de Gaulle l'exerçait, jusqu'à ce qu'y soient substitués des traités dûment ratifiés suivant la législation de la République française, c'est-à-dire, en fait, après la guerre. Elle admettait que la proclamation de l'indépendance de la Syrie et du Liban par la France Libre ne modifiait pas cette situation de droit. Il était, en outre, entendu que les accords Lyttelton-de Gaulle demeuraient la charte des rapports franco-britanniques en Orient.

En effet, comme le général Catroux instituait, le 27 septembre, l'indépendance et la souveraineté de la République syrienne sous la présidence du Cheik Tageddine et, le 26 novembre, celles de la République libanaise sous la présidence de M. Alfred Naccache, l'Angleterre, quoiqu'elle eût par avance controversé ces décisions, s'en accommodait dès lors qu'elles étaient prises et reconnaissait les deux républiques ainsi que les deux chefs d'État qui en étaient issus. D'autre part, je notifiai respectivement, le 28 novembre au Secrétariat-général de la Société des Nations, le 29 au Gouvernement américain, à tous les autres États alliés, ainsi qu'à la Turquie, les dispositions qui venaient d'être prises en mon

nom en Syrie et au Liban. « Ces dispositions, précisaient les notes, n'affectent pas la situation juridique résultant de l'acte du mandat et qui doit subsister jusqu'à la conclusion de nouveaux actes internationaux. » Le Gouvernement britannique ne fit aucune objection à ces communications. Bien plus, lui-même les avait suggérées.

On aurait donc pu croire que la question était réglée, tout au moins jusqu'à la paix. Tout circonspect que je fusse, j'en vins moi-même à écrire à notre délégation générale au Levant qu'à mon avis, « devant les difficultés que l'Angleterre rencontrait dans les pays arabes, elle éprouvait, comme nous, le souci de voir succéder aux mesquines rivalités du passé le sentiment de solidarité des deux plus grandes puissances musulmanes. » Je donnai comme directive à la délégation « d'éviter ce qui pourrait accroître les difficultés de nos alliés et de ne rien négliger pour faciliter leur tâche par une collaboration sincère, tout en maintenant intacts la position et les droits de la France ». C'était compter, malheureusement, sur ce qui n'existait pas. En réalité, la politique britannique, sans contester théoriquement le droit, continuerait d'en faire fi.

Des incidents répétés allaient, en effet, entretenir en Orient la querelle franco-britannique. Ce fut le recrutement, — illégal, — par les Anglais d'une cavalerie druze. Ce fut leur prétention, — naturellement repoussée, — de proclamer eux-mêmes l'état de siège, c'est-à-dire de prendre le pouvoir, en Djezireh où des désordres s'étaient produits en conséquence de la révolte de l'Irak. Ce fut leur ingérence abusive dans les opérations de l'Office du blé, institué par nous au Levant et dont ils exigèrent de faire partie dans le but de s'immiscer dans l'administration locale. Ce fut la menace, — d'ailleurs vaine, — du général Wilson de faire expulser certains fonctionnaires français qui lui étaient incommodes. Ce fut l'attitude de Spears qui tenait des propos malveillants et menaçants et intervenait constamment dans les rapports de notre délégation générale avec les gouvernements de Damas et de Beyrouth.

Le général Catroux menait sa barque à travers les récifs. Bien qu'il fût enclin à composer et qu'il concédât aux Anglais plus que je ne l'aurais voulu, il se trouvait, à chaque instant, devant des intrusions nouvelles. D'où, au Levant, un incessant malaise et, à Londres, de hargneuses négociations.

Au mois de mai 1942, la pression des Britanniques s'ap-

pliqua à obtenir que des élections aient lieu sans délai en Syrie et au Liban. Notre Comité national n'était naturellement pas opposé à une consultation populaire d'où sortiraient des gouvernements entièrement représentatifs. Ceux que nous avions mis en place ne s'y trouvaient que pour la transition. Il en était ainsi, en particulier, à Damas et je regrettais, pour ma part, que le Président Hachem Bey n'eût pas repris ses fonctions. Mais nous estimions que, pour faire voter les Syriens et les Libanais, il convenait d'attendre la fin de la guerre, c'est-à-dire un moment où les deux États se retrouveraient dans des conditions normales, où notre responsabilité de mandataires et de défenseurs serait allégée, où les Anglais ne seraient plus là pour peser sur le scrutin. Cependant, le général Catroux, vivement pressé par M. Casey, qui avait remplacé M. Lyttelton au Caire comme ministre d'État britannique, lui promit des élections prochaines, ce que publièrent aussitôt les journaux. Je dus m'accommoder de cet arrangement, tout en prescrivant de différer l'échéance. Mais il était facile de prévoir qu'il y aurait là, désormais, une source jaillissante de frictions franco-britanniques.

Il y en aurait également ailleurs. Autour de Djibouti, nos alliés jouaient le double jeu. Tout en laissant notre petite force : bataillon du commandant Bouillon, méharistes, continuer le blocus terrestre, eux-mêmes avaient cessé le blocus maritime. D'Aden par boutres arabes, de Madagascar par sous-marins ou par l'aviso *d'Iberville*, arrivait à la colonie le ravitaillement voulu pour y nourrir l'attentisme. Mais les Anglais, pendant ce temps, négociaient avec le Négus un traité qui instituait leur tutelle sur l'Éthiopie. L'action qu'ils menaient à Addis-Abéba expliquait leur inaction à l'égard de Djibouti. Car si, grâce à leur concours, la France Libre avait pu rapidement rallier la Somalie française et disposer, par conséquent, du port, du chemin de fer et d'une force importante, elle eût été en mesure d'offrir elle-même à l'Abyssinie le débouché et la sécurité dont celle-ci avait besoin. Au contraire, tant que Vichy occupait la place, les Britanniques tenaient dans leurs seules mains le sort de l'Empereur et de ses États.

C'est pourquoi, Gaston Palewski n'obtenait pas que la colonie fût effectivement bloquée. Il ne parvenait pas, non plus, à amener Anglais et Abyssins à conclure un accord à trois plutôt qu'à deux. Cependant, son activité et celle de ses adjoints : lieutenant-colonel Appert, commandant le

détachement, Chancel, jeune diplomate en poste à Nairobi, préparaient utilement la suite. Les liaisons établies par eux avec divers éléments français de Djibouti et avec les autochtones, la propagande qu'ils faisaient par tracts et radio, leurs relations avec le général Platt, auraient pour effet que, le jour venu, le ralliement de la Somalie ne serait qu'une formalité. D'autre part, à Addis-Abéba, ils faisaient reparaître une représentation de la France. Nos droits sur le chemin de fer étaient réservés, nos œuvres religieuses et laïques, naguère fermées par l'occupation italienne, pouvaient reprendre leur activité, la Légation de France rouvrait ses portes. Tout en déplorant les retards, je voyais le fruit mûrir sur la rive de la mer Rouge.

Mais, soudain, l'intervention des Anglais dans une autre partie de l'Empire vint porter à leur comble mon inquiétude et mon irritation. Le 5 mai 1942, un coup de téléphone d'une agence de presse m'apprit, à 3 heures du matin, qu'une escadre britannique débarquait des troupes à Diégo-Suarez. Nos alliés occupaient par la force une possession française sans nous avoir même consultés !

Or, depuis Pearl Harbor, je m'efforçais, par de multiples démarches, de traiter du ralliement de Madagascar avec le Gouvernement de Londres : conférence, le 10 décembre, avec le général Brooke, Chef d'état-major impérial ; lettre adressée, le 16, à M. Churchill ; projet d'opérations remis, le 11 février, au Premier Ministre, au général Brooke et au Haut-commissaire de l'Union sud-africaine ; nouvelle lettre à M. Churchill, le 19 février ; enfin, le 9 avril, note pressante à M. Eden. Dans tous ces documents je proposais l'action rapide d'une brigade française libre qui serait débarquée à Majunga et se porterait sur Tananarive avec, si c'était, par hasard, nécessaire, l'appui aérien des Britanniques, tandis que nos alliés feraient diversion en bloquant Diégo par la mer. Je revendiquais, d'autre part, pour le Comité national, l'administration de l'île.

Entre temps, comme l'Union sud-africaine me paraissait directement intéressée à cette affaire, je m'enquérais des éventuels projets du Gouvernement de Pretoria. Dès la fin de 1941, j'y avais envoyé le colonel Pechkoff comme délégué de la France Libre. La personnalité de Pechkoff avait séduit le général Smuts et je comptais que si l'Union devait entrer en ligne son Premier Ministre ne le cacherait pas à mon habile et loyal représentant. Enfin, au mois de mars, le médecin

général Sicé, Haut-commissaire à Brazzaville, visitait l'Afrique du Sud. De ses conversations avec Smuts et les ministres, il retirait l'impression que l'Union n'agirait pas elle-même sur Madagascar. C'est donc à Londres que j'avais déployé mes efforts, convaincu qu'il n'y avait pas de scrupules à ménager.

En effet, l'entrée du Japon dans la guerre menaçait Madagascar. Il fallait prévoir que Vichy serait, tôt ou tard, contraint par les Allemands tout au moins à laisser les raiders et les sous-marins nippons utiliser les bases de Madagascar et paralyser la navigation alliée au large de l'Afrique du Sud.

Nous étions assez bien informés de l'état des esprits dans l'île par les volontaires qui, de temps en temps, parvenaient à s'en évader et par les équipages des navires qui y faisaient escale. L'armistice de 1940 y avait été, d'abord, mal accueilli. Le gouverneur général de Coppet n'aurait pas eu de peine, alors, à se joindre à la France Libre, s'il avait donné suite à ses propres déclarations. Mais il ne s'y était pas décidé. Vichy l'avait relevé presque aussitôt par Cayla, lequel, assisté du général d'aviation Jeaunaud, s'était appliqué à endormir l'esprit de résistance, avant de céder lui-même la place au gouverneur général Anet. Pétain serait obéi s'il prescrivait de laisser faire les Japonais à Madagascar. Il le serait aussi s'il ordonnait de résister à un débarquement allié. Or, un jour ou l'autre, les Anglo-Saxons voudraient s'assurer de l'île. Mais alors, étant donné les impulsions traditionnelles de la politique britannique, tout commandait à la France Libre d'être présente à l'opération.

On peut donc comprendre dans quels soucis me plongèrent l'action et les procédés des Anglais. D'autant plus que, le jour même de l'attaque de Diégo-Suarez, Washington publiait un communiqué déclarant que « les États-Unis et la Grande-Bretagne étaient d'accord pour que Madagascar fût restituée à la France dès que l'occupation de cette île ne serait plus essentielle pour la cause commune des Nations-Unies ». Mais alors, en attendant, Madagascar serait donc enlevée à la France? A quelle puissance, sinon anglo-saxonne, serait-elle rattachée? Quelle y serait la participation française à la guerre? Qu'y subsisterait-il dans l'avenir de l'autorité de la France?

Il nous fallait jouer serré. J'attendis à dessein six jours pour prendre avec M. Eden le contact qu'il demandait. Le ministre britannique, au cours de l'entretien que j'eus avec

lui, le 11 mai, montra un certain embarras. « Je vous garantis, me dit-il, que nous n'avons aucune visée sur Madagascar. Nous désirons que l'administration française continue à y fonctionner. » — « Quelle administration française? » demandai-je. Aux propos de M. Eden je compris que les Anglais projetaient de négocier avec le gouverneur général Anet pour établir un *modus vivendi* laissant toutes choses en place à Madagascar, moyennant quoi les alliés resteraient à Diégo-Suarez et surveilleraient le reste de l'île.

Je déclarai à M. Eden que nous étions opposés à ce plan. « Ou bien il aboutira, lui dis-je, et le résultat sera la neutralisation d'un territoire français sous la garantie des alliés, ce que nous n'admettrons jamais. Ou bien il n'aboutira pas et il vous faudra, dans quelques semaines, entamer seuls à l'intérieur de l'île une expédition qui prendra l'aspect d'une conquête. Il me paraît, d'ailleurs, très probable que c'est cette deuxième hypothèse qui va se réaliser, car les Allemands sauront forcer Vichy à vous combattre. » — « Nous sommes engagés, reconnut M. Eden, dans une entreprise qui risque, en effet, de se compliquer beaucoup. Mais je suis en mesure de vous affirmer que mon gouvernement désire et compte que c'est vous qui, en définitive, établirez votre autorité sur Madagascar. Nous sommes prêts à le déclarer publiquement. » Il fut entendu que le Cabinet de Londres publierait un communiqué dans ce sens, ce qu'il fit le 14 mai, déclarant : « Au sujet de Madagascar, c'est l'intention du Gouvernement de Sa Majesté que le Comité national français, en tant que représentant de la France Combattante, et vu qu'il coopère avec les Nations-Unies, joue le rôle qui lui revient dans l'administration du territoire libéré. »

Il y avait là, de la part de l'Angleterre, un engagement important. J'en pris acte le lendemain en parlant à la radio. En échange, dans mon allocution, je faisais confiance à la loyauté des alliés. Mais je rejetais publiquement tout compromis quant à Madagascar, déclarant que c'était la volonté de la France que son Empire ne soit ni divisé, ni neutralisé. « Ce que veut la France, ajoutais-je, c'est qu'en son nom la France Combattante dirige et organise l'effort français dans la guerre sous toutes ses formes et dans tous les domaines, assure la représentation de ses droits vis-à-vis des alliés comme elle en assure la défense contre l'ennemi, maintienne et gère la souveraineté française dans celles de ses terres qui ont été ou qui seront libérées. » Le même jour, je prescrivais

au commandant des troupes en Afrique équatoriale de préparer la mise sur pied d'une brigade mixte destinée à Madagascar.

Mais les promesses du Gouvernement britannique et mes propres affirmations quant au rôle futur du Comité national supposaient résolu un problème qui ne l'était pas. Vichy restait, en effet, maître de la quasi-totalité de l'île. On apprit bientôt que les Britanniques, bornant leur effort à la prise de Diégo, entraient en négociations avec le gouverneur général Anet. En même temps, l' « Intelligence » de l'Est-Africain envoyait sur place un groupe d'agents conduit par M. Lush. Ces mesures allaient à l'encontre de ce que voulait la France Libre. La rentrée de Madagascar dans la guerre s'en trouvait retardée, l'autorité d'Anet renforcée, la division de l'Empire prolongée. En outre, je redoutais l'action que pourrait exercer l'équipe politique britannique que nous avions pu voir à l'œuvre en Orient, à Djibouti, en Abyssinie. Un indice fâcheux nous fut fourni tout de suite. Pechkoff, que je voulais envoyer à Diégo-Suarez pour m'informer de ce qui s'y passait, se voyait empêché de partir.

Ainsi, vers le début de juin 1942, de lourds nuages s'étendaient sur les rapports franco-britanniques. A tous les actes alarmants ou désobligeants que les Anglais multipliaient, en Syrie, en Somalie, à Madagascar, s'ajoutaient d'autres mesures qui confirmaient nos griefs. En Gold-Coast, une mission britannique, dirigée par M. Frank, prenait de mystérieux contacts avec les populations des territoires français de la boucle du Niger. En même temps, le général Giffard, Commandant en chef en Afrique occidentale, prévenait les missions françaises libres de Bathurst et de Freetown d'avoir à quitter les lieux. Comme moi-même me disposais à me rendre en Libye pour y inspecter nos troupes, je recevais du Gouvernement britannique la demande pressante de remettre mon voyage, ce qui signifiait que les moyens ne m'en seraient pas donnés. A Londres, les gouvernants, les services, les états-majors anglais s'enveloppaient d'une atmosphère épaisse de secret, sinon de méfiance.

Il était évident que les Anglo-Saxons étaient en train d'élaborer le plan d'une vaste opération sur le théâtre occidental. Le général Marshall, Chef d'état-major de l'armée américaine, et l'Amiral King, Commandant en chef de la Flotte de l'Atlantique, avaient séjourné à Londres au mois de mai en évitant de me voir. Pourtant, dans ce que les alliés projetaient mani-

festement de faire, la France, par ses possessions, ses populations, ses forces, serait au premier chef impliquée. Mais sans doute avait-on l'idée d'en écarter autant que possible son élément actif, la France Libre, de disposer par fragments de ses terres et de sa substance, peut-être même de profiter de cette dispersion pour s'attribuer ici et là, des parcelles de ses propriétés. Il était temps de réagir. Il fallait marquer aux alliés que la France Libre était dans leur camp pour y incorporer la France, mais non pour y couvrir, vis-à-vis de la nation française, les abus ou empiétements qu'ils commettraient à son détriment. Le Comité national, après une délibération émouvante et approfondie, fut unanime à le penser.

Le 6 juin, je chargeai M. Charles Peake, diplomate de parfaite distinction que le Foreign Office déléguait auprès de nous, de faire part de notre position à MM. Churchill et Eden. « S'il devait arriver, lui dis-je, qu'à Madagascar, en Syrie, ou ailleurs, la France dût, par le fait de ses alliés, perdre quoi que ce fût de ce qui lui appartient, notre coopération directe avec la Grande-Bretagne et, éventuellement, les États-Unis n'aurait plus de justification. Nous devrions y mettre un terme. Cela reviendrait, en pratique, à nous concentrer dans les territoires déjà ralliés ou qui le seraient et à poursuivre la lutte contre l'ennemi dans toute la mesure de nos forces mais seuls et pour notre compte. » Le même jour, je télégraphiai, d'une part à Éboué et Leclerc, d'autre part à Catroux et Larminat, pour leur faire connaître cette décision et les inviter à s'y préparer. Je leur prescrivais aussi de prévenir les représentants alliés qui se trouvaient auprès d'eux que telle était notre résolution.

L'effet ne se fit pas attendre. Le 10 juin, M. Churchill me demanda de venir le voir. Nous passâmes ensemble une heure bien remplie. Après de chaleureux compliments au sujet des troupes françaises qui s'illustraient à Bir-Hakeim, le Premier Ministre aborda la question de Madagascar. Il reconnut franchement que la France Combattante avait lieu d'être froissée des conditions dans lesquelles l'opération était entreprise. « Mais nous n'avons, affirma-t-il, aucune arrière-pensée au sujet de Madagascar. Quant à ce que nous allons y faire, nous n'en savons rien encore. L'île est très grande ! Nous voudrions trouver quelque arrangement pour ne pas nous y perdre. » — « Ce que nous voulons, nous, lui dis-je, c'est que Madagascar rallie la France Libre et rentre dans la guerre.

Pour cela nous sommes prêts aujourd'hui, comme je vous l'avais proposé hier, à y engager des troupes.» — « Vous n'êtes pas mon seul allié », répondit le Premier Ministre. Il me donnait ainsi à entendre que Washington s'opposait à notre participation. A vrai dire, je n'en doutais pas.

J'attirai avec insistance l'attention de M. Churchill sur le danger que présentait pour notre alliance une certaine manière de faire à l'égard de l'Empire français et, demain peut-être, de la France elle-même. Il protesta de ses bonnes intentions. Puis, sursautant tout à coup : « Je suis l'ami de la France ! cria-t-il. J'ai toujours voulu, je veux, une grande France avec une grande armée. Il le faut pour la paix, l'ordre, la sécurité de l'Europe. Je n'ai jamais eu d'autre politique ! » — « C'est vrai ! répondis-je. Vous avez même eu le mérite, après l'armistice de Vichy, de continuer à jouer la carte de la France. Cette carte, qui s'appelle de Gaulle, ne la perdez pas maintenant ! Ce serait d'autant plus absurde que vous voici au moment où votre politique réussit et où la France Libre est devenue l'âme et le cadre de la résistance française. »

Nous parlâmes de Roosevelt et de son attitude à mon égard. « Ne brusquez rien ! dit M. Churchill. Voyez comment, tour à tour, je plie et me relève. » — « Vous le pouvez, observai-je, parce que vous êtes assis sur un État solide, une nation rassemblée, un Empire uni, de grandes armées. Mais moi ! Où sont mes moyens? Pourtant, j'ai, vous le savez, la charge des intérêts et du destin de la France. C'est trop lourd et je suis trop pauvre pour que je puisse me courber. » M. Churchill conclut notre entretien par une démonstration d'émotion et d'amitié. « Nous avons encore de rudes obstacles à surmonter. Mais, un jour, nous serons en France ; peut-être l'année prochaine. En tous cas, nous y serons ensemble ! » Il me reconduisit jusque dans la rue en répétant : « Je ne vous lâcherai pas. Vous pouvez compter sur moi. »

Trois jours, après, M. Eden, à son tour, tint à me renouveler des assurances satisfaisantes quant au désintéressement britannique sur l'Empire français en général et Madagascar en particulier. Il m'annonça que le « brigadier » Lush était rappelé et que Pechkoff allait pouvoir partir : « Croyez-moi, dit-il avec chaleur, nous souhaitons marcher avec vous la main dans la main pour préparer le front Ouest. »

Provisoirement, les choses restaient donc en suspens. Toutefois, l'avertissement que nous avions donné avait été entendu. Il était désormais peu probable que l'arbitraire bri-

tannique à l'égard de notre Empire dépassât une certaine limite. Il y avait des chances pour que l'affaire syrienne connût quelque répit, pour que la Somalie fût acculée au ralliement, pour qu'un jour la Croix de Lorraine flottât sur Madagascar. En outre, je sentais, plus nettement que jamais, qu'en dernier ressort l'Angleterre ne renoncerait pas à son alliance avec nous.

La pièce diplomatique où, en cent actes divers, on voyait la France Libre reprendre la place de la France, comptait parmi ses spectateurs les plus vivement intéressés les gouvernements réfugiés en Grande-Bretagne. En 1941, leur cercle s'était agrandi par l'arrivée du Roi et des ministres grecs, puis du Roi et des ministres yougoslaves. Pour les uns et pour les autres, ce qu'il advenait de la France était un sujet capital de préoccupation. Trahis et vilipendés dans leur pays par les *quislings* qui usurpaient leur place, ils se trouvaient foncièrement hostiles à Vichy dont l'attitude servait d'argument aux collaborateurs de chez eux. D'autre part et bien que leur souveraïneté ne fût pas contestée par les grandes puissances alliées, ils n'en subissaient pas moins le sort pénible des faibles livrés à la discrétion des forts. Enfin, ils ne doutaient pas que le redressement de la France fût la condition de l'équilibre de l'Europe et de leur propre avenir. C'est donc avec un enchantement secret qu'ils assistaient à l'action menée par la France Libre pour établir son indépendance. L'audience que nous trouvions auprès d'eux ne laissait jamais à désirer.

Inversement, nous ne manquions pas de cultiver les rapports avec ces gouvernements dépourvus de territoires, mais disposant partout dans le monde libre d'une représentation officielle et d'une influence appréciable. Dejean et ses collègues du Comité national se tenaient en relations avec leurs ministres et leurs fonctionnaires. Nos états-majors, nos services, pratiquaient les leurs. Je voyais moi-même les chefs d'État et les principaux dirigeants.

De ces visites et conversations nous tirions honneur et profit, car c'est à des hommes de valeur que nous avions affaire. Mais, sous les dehors de l'étiquette, nous discernions les drames provoqués dans leurs âmes par la défaite et par l'exil. Sans doute, ces gouvernements, déployant toujours l'appareil du pouvoir, s'efforçaient-ils, à la sérénité. Mais, au fond des soucis, des chagrins, où ils étaient tous plongés, chacun vivait dans l'ombre sa propre et déchirante tragédie.

A vrai dire, les gouvernants des pays occidentaux ne doutaient plus, à partir de l'entrée en guerre de la Russie et des États-Unis, que leurs pays respectifs seraient libérés. Mais dans quel état ? C'est ce dont étaient hantés mes interlocuteurs, hollandais, belges, luxembourgeois, norvégiens. La noble Reine Wilhelmine, son Premier Ministre, le professeur Geerbrandy, son ministre des Affaires étrangères, l'entreprenant M. van Kleffens, le Prince Bernhardt des Pays-Bas, voyaient avec désespoir disparaître l'Empire des Indes, malgré les magnifiques efforts de la flotte de l'amiral Helfrich et la résistance poursuivie dans la brousse par le général Ter Porten. MM. Pierlot, Gutt, Spaak, formant ensemble, au service de la Belgique, l'équipe de la sagesse, de l'ardeur et de l'habileté, étaient submergés de tristesse en évoquant la question royale. Quant à la Grande-duchesse Charlotte, à son époux le Prince Félix de Bourbon-Parme, à M. Bech leur ministre, heureusement perpétuel, ils ne cessaient de supputer les conséquences matérielles et morales que la domination nazie risquait d'avoir au Luxembourg. Enfin, le Roi Haakon VII, exemplaire de confiance et de fermeté, ainsi que M. Trygve-Lie, qui prodiguait dans tous les domaines une activité inlassable, se désolaient de voir disparaître leurs navires marchands : « C'est notre capital national qui sombre », répétaient les Norvégiens.

Beaucoup plus dramatique encore était la situation de la Grèce, de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne. Car, si l'entrée en guerre de Moscou leur garantissait la défaite de l'Allemagne, elle comportait pour elles d'autres menaces. Leurs chefs d'État et leurs ministres en parlaient ouvertement. Le Roi Georges II de Grèce et M. Tsouderos, chef du gouvernement, me décrivaient l'effroyable misère où l'invasion jetait le peuple hellène, la résistance qu'il déployait, malgré tout, contre l'ennemi, mais aussi le noyautage des affamés et des combattants par le parti communiste. En même temps, j'apercevais, autour du jeune Roi Pierre II de Yougoslavie et à l'intérieur même du Cabinet que présidaient successivement le général Simovitch, M. Yovanovitch, M. Trifunovitch, les secousses provoquées par les événements qui disloquaient leur pays : érection de la Croatie en royaume séparé dont le Duc de Spolète était proclamé Roi ; annexion par l'Italie de la province slovène de Ljubljana, ainsi que de la Dalmatie ; concurrence et, bientôt, hostilité de Tito, à l'égard du général Mikhailovitch qui, pourtant, menait, en Serbie, la lutte contre l'envahisseur.

Il est vrai que le Président Benès et ses ministres, Mgr Shramek, MM. Masaryk, Ripka, le général Ingr, donnaient, au contraire, l'impression qu'ils étaient confiants dans le comportement futur des Soviets. Par l'intermédiaire de M. Bogomolov, ils entretenaient avec le Kremlin de bonnes relations apparentes. Leur représentant à Moscou, M. Fierlinger, paraissait y être en faveur. Un corps tchécoslovaque, recruté parmi les Tchèques faits prisonniers par les Russes dans les rangs de la Wehrmacht, était mis sur pied par le commandement soviétique. On pouvait voir que, pour se rétablir lui-même à Prague et restaurer l'État tchécoslovaque, c'est sur la Russie que Benès comptait avant tout, quelle que fût son aversion pour le régime soviétique.

Les entretiens avec Benès consistaient en de hautes leçons historiques et politiques qu'il professait longuement sans qu'en fussent jamais lassés ni l'auditeur ni le maître. Je l'entends encore évoquer dans nos conversations le sort de l'État aux destinées duquel il avait présidé vingt ans. « Cet État, disait-il, ne peut subsister sans le soutien direct de Moscou, puisqu'il lui faut incorporer la région des Sudètes peuplée d'Allemands, la Slovaquie que la Hongrie ne se console pas d'avoir perdue, Teschen convoité par les Polonais. La France est trop incertaine pour que nous puissions nous en remettre à sa bonne volonté. » — « Dans l'avenir, concluait le Président, nous pourrions éviter les aléas d'une alliance exclusive avec le Kremlin, mais à la condition que la France reprenne en Europe le rang et le rôle qui doivent être les siens. En attendant, où est le choix pour moi? » Ainsi raisonnait Benès, non sans que je sentisse le trouble qui demeurait au fond de son âme.

Les Polonais, eux, n'avaient pas de doute. A leurs yeux, le Russe était un adversaire, lors même qu'il se trouvait forcé de combattre l'ennemi commun. Pour le Président de la République Rackiewicz, pour le général Sikorski chef du gouvernement et de l'armée, pour les ministres MM. Zaleski, Raczynski, le général Kukiel, le déferlement soviétique succéderait infailliblement à la défaite allemande. Quant à la manière d'endiguer les ambitions de Moscou, quand on aurait vaincu Berlin, deux tendances partageaient les Polonais. Tantôt l'emportait en eux une sorte de doctrine du pire où leur désespoir puisait d'enivrantes illusions, comme la musique de Chopin tire le rêve de la douleur. Tantôt ils caressaient l'espoir d'une solution qui étendrait la Pologne vers l'Ouest, concéderait à la Russie une partie des terres galiciennes et lithuaniennes

et obtiendrait d'elle qu'elle s'abstînt de régner à Varsovie en y imposant un gouvernement communiste. Mais, quand ils envisageaient un accord, c'était dans une psychologie à ce point passionnée qu'elle provoquait la surenchère entre eux, l'incertitude des alliés, l'irritation des Soviets.

Cependant, pour aléatoire que fût la conciliation, le général Sikorski était résolu à l'essayer. Cet homme de grand caractère répondait en personne du destin de son pays. Car, s'étant naguère opposé à la politique du maréchal Pilsudski, puis à l'outrecuidance de Beck et de Rydz-Smigly, il se trouvait, depuis le désastre, investi de tout le pouvoir dont puisse disposer un État en exil.

Dès que les armées du Reich étaient entrées en Russie, Sikorski n'avait pas hésité à rétablir avec les Soviets les relations diplomatiques, en dépit des colères accumulées dans les cœurs polonais. Dès juillet 1941, il signait avec les Soviets un accord déclarant nul et non avenu le partage de la Pologne effectué en 1939 par la Russie et l'Allemagne. En décembre, il s'était lui-même rendu à Moscou pour négocier la libération des prisonniers et leur transfert vers le Caucase d'où, sous les ordres du général Anders, ils pourraient gagner la Méditerranée. Sikorski avait causé longuement avec Staline. A son retour, narrant leurs entretiens, il me peignait le maître du Kremlin plongé aux abîmes de l'angoisse, mais sans que rien entamât sa lucidité, son âpreté, sa ruse. « Staline, me dit Sikorski, s'est affirmé favorable au principe d'une entente. Mais ce qu'il mettra dedans et exigera que nous y mettions ne dépendra que des forces en présence, autrement dit des appuis que nous trouverons, ou non, en Occident. Le moment venu, qui aidera la Pologne? Ce sera la France ou personne. »

Ainsi, le chœur anxieux des gouvernements réfugiés accompagnait en sourdine les progrès de la France Libre. Tous avaient, comme les Anglais, reconnu le Comité national dans des termes réservés. Mais tous tenaient le général de Gaulle comme le Français qualifié pour parler au nom de la France. Ils le marquaient, par exemple, en signant avec moi une déclaration commune relative aux crimes de guerre, ce qui fut fait, le 12 janvier 1942, au cours d'une conférence des chefs de gouvernement. Au total, nos relations avec les États réfugiés et la réputation qu'ils contribuaient à nous faire nous aidaient sur le plan diplomatique et nous procuraient, dans l'opinion, le concours d'une foule d'impondérables.

Or si, dans le drame du monde, les grands hommes entraînaient l'opinion anglo-saxonne, c'est elle qui, inversement, malgré les censures du temps de guerre, orientait les gouvernements. Aussi tâchions-nous de la mettre dans notre jeu. Moi-même m'y efforçais, en profitant des sympathies et des curiosités que suscitait notre entreprise. Je m'adressais régulièrement au public anglais et américain. Suivant le procédé classique, je choisissais, parmi les associations qui m'invitaient à me faire entendre, une assistance qui convînt au moment et au sujet. Hôte d'honneur du déjeuner ou du dîner organisé à cette occasion, je voyais, à la fin du repas, se joindre aux convives et remplir discrètement la salle maints professionnels de l'information ou personnages privilégiés qui venaient pour le discours. Alors, ayant reçu, d'après la coutume anglaise, le compliment du « chairman », je disais ce que j'avais à dire.

Faute de savoir, hélas ! assez bien l'anglais, c'est généralement en français que je prenais la parole. Mais, ensuite, Soustelle entrait en ligne. Mon discours, traduit à l'avance, était distribué dès que je l'avais prononcé. La presse et la radio de Grande-Bretagne et des États-Unis se chargeaient d'en publier l'essentiel. Quant à l'objectivité, j'ose dire qu'elle me semblait relative dans les journaux américains qui montaient en épingle telle ou telles phrases extrapolées. Tout de même, celles-là « passaient la rampe ». Les organes anglais, eux, sans ménager souvent leurs critiques, ne déformaient guère le texte. Il faut ajouter que la presse d'Amérique latine, par amitié pour la France, estime pour le « gaullisme » et, peut-être, désir de faire compensation à l'attitude des États-Unis, ne manquait pas de mettre en bonne place mes propres déclarations. En somme, et sauf au cours de quelques crises où l'on invoquait, pour étouffer ma voix, « les nécessités militaires », j'ai toujours trouvé les démocraties alliées respectueuses de la liberté d'expression.

Avant de me rendre au Levant au printemps de 1941, je m'étais adressé déjà à des auditoires britanniques, notamment au « Foyles literary luncheon Club » et au groupe franco-anglais du Parlement. Après mon retour à Londres en septembre, et jusqu'au mois de juin suivant, la « Presse internationale », les ouvriers, puis les administrateurs et les cadres de l'usine de tanks « English Electric », à Stafford, la « Royal African Society », l' « Association de la Presse étrangère », le « Club français de l'Université d'Oxford », l' « English

Speaking Union », le « City Livery Club », le « National Defence Public Interest Committee », la municipalité et les notables d'Édimbourg, une réunion organisée au Parlement pour les membres de la Chambre des Communes, m'avaient successivement entendu. Au mois de mai 1942, j'avais tenu, pour la première fois, une conférence de presse. Le 14 juillet 1941, comme je me trouvais à Brazzaville, la « National Broadcasting Corporation » américaine avait, par tous ses postes, relayé un appel que j'adressais par radio aux États-Unis. Le 8 juillet 1942, la « Columbia » diffusait en Amérique, spécialement au Central Park de New-York où le maire La Guardia avait réuni la foule des grands jours, une allocution en anglais de « notre ami et allié le général de Gaulle ». Le 14, pour la fête nationale française, nouveau message aux Américains. A ces occasions principales s'en ajoutaient d'autres où, pour être amené à parler sans apprêt, je trouvais pourtant d'utiles échos. Ainsi des réceptions qui m'étaient offertes par les villes de Birmingham, de Leeds, de Liverpoool, de Glasgow, de Hull, d'Oxford, l'Université d'Édimbourg, l'Amirauté de Porstmouth, les chantiers de construction navale Brigham et Cowan, les usines Talbot, les manufactures Harmelin, le journal *The Times*, enfin de multiples clubs toujours aimables et bien intentionnés.

Mais, si je variais le ton, c'étaient toujours les mêmes idées et sentiments que je lançais aux échos étrangers. A la défaite subie d'abord par la France, je donnais pour explication le système militaire périmé que toutes les démocraties pratiquaient au début de la guerre et dont mon pays s'était trouvé victime parce qu'il n'avait pas, lui, d'océans pour le couvrir et parce qu'on l'avait laissé seul à l'avant-garde. J'affirmais que la nation française continuait, sous l'oppression, de vivre d'une vie profonde et forte, et qu'elle allait reparaître résolue à l'effort et à la rénovation. J'en donnais pour preuve la résistance qui grandissait au-dedans et au-dehors. Mais je montrais le peuple français d'autant plus sensible à la façon dont ses alliés se comportaient à son égard qu'il était précipité dans le malheur et l'humiliation, que la propagande d'Hitler faisait miroiter à ses yeux des perspectives de redressement pourvu qu'il passât dans le camp totalitaire, et que Vichy n'avait tort, — devais-je pas me servir de tout? — que dans la mesure où les démocraties respectaient les droits de la France.

C'est ainsi que, le 1er avril 1942, je prononçai un discours

qui, à cet égard, mit les points sur les i et provoqua de vives controverses. « Qu'on ne croie pas, déclarais-je, que cette espèce de miracle que constitue la France Combattante soit donné une fois pour toutes... Toute l'affaire repose sur ceci : que la France Combattante entend marcher avec ses alliés sous la réserve formelle que ses alliés marchent avec elle... » Visant directement les relations que les États-Unis continuaient d'entretenir avec Vichy et les tractations obscures qu'ils menaient avec ses proconsuls, j'ajoutais : « Pour les démocraties, pencher vers des gens qui ont détruit les libertés françaises et tâchent de modeler leur régime sur le fascisme ou sa caricature, ce serait introduire dans la politique les principes du pauvre Gribouille qui se jetait dans la mer de peur d'avoir à se mouiller... » J'ajoutais, en cherchant à faire gronder le tonnerre : « Il y a là la méconnaissance grave d'un fait qui domine toute la question française et qui s'appelle la révolution. Car, c'est une révolution, la plus grande de son histoire, que la France, trahie par ses élites dirigeantes et par ses privilégiés, a commencé d'accomplir. » Je m'écriais : « Il ne serait pas tolérable que le soi-disant réalisme qui, de Munich en Munich, a conduit la liberté jusqu'au bord même de l'abîme, continuât à tromper les ardeurs et à trahir les sacrifices... »

Les positions étaient prises. La France Libre avait réussi à se faire reconnaître par le sentiment du public et par le consentement des chancelleries, non seulement comme porte-épée de la France, mais encore comme la gérante inébranlable de ses intérêts. Ce résultat se trouvait atteint au moment même où il le fallait. Car, au début de l'été 1942, les conditions étaient réunies pour que la guerre prît un tour décisif. La Russie, restée debout, passait maintenant à l'offensive. L'Angleterre, tout en expédiant en Orient de nombreux renforts, disposait sur son territoire de forces considérables. Les États-Unis étaient prêts à porter en Occident leurs unités toutes neuves et leur énorme matériel. La France, enfin, pour écrasée et asservie qu'elle fût dans la métropole et passive dans une grande partie de ses territoires d'outre-mer, demeurait en mesure d'engager dans la lutte finale d'importantes forces militaires, son Empire et sa résistance. Comme on déploie la bannière, aux abords du champ de bataille, j'avais, au printemps de 1942, nommé « la France Combattante » ce qui était, jusqu'alors, « la France Libre » et notifié aux alliés cette nouvelle appellation.

Car le destin de la France se jouerait dans le choc prochain. C'est son territoire, — Afrique du Nord ou Métropole, — qui servirait de théâtre aux opérations. C'est ce qu'elle ferait, ou non, face à l'ennemi qui représenterait sa part dans la victoire. Mais c'est du comportement des alliés que dépendraient son rang dans le monde, son unité nationale, son intégrité impériale. Je ne pouvais douter que certains, non des moindres, méditaient de faire en sorte qu'en cette suprême occasion l'organisme français dirigeant fût aussi dépendant et inconsistant que possible et que la France Combattante se trouvât absorbée, sinon écartée. Mais la situation qu'elle avait acquise dans le monde était maintenant assez solide pour qu'on ne pût la briser du dehors.

A condition qu'elle-même tînt bon et qu'elle eût l'appui de la nation à mesure que celle-ci apparaîtrait dans sa réalité. Tout en menant notre combat, je ne pensais à rien d'autre. La France Combattante aurait-elle, dans l'épreuve prochaine, assez d'ardeur, de valeur, de vigueur, pour ne point se rompre au-dedans? Le peuple français, prostré, dévoyé, déchiré, voudrait-il m'entendre et me suivre? Pourrais-je rassembler la France?



LA FRANCE COMBATTANTE

Tandis qu'entre l'été de 1941 et celui de 1942, la France Combattante étendait sa campagne diplomatique, elle ne cessait pas elle-même de s'agrandir. Si le présent récit expose successivement le développement de ces deux efforts, ceux-ci n'en étaient pas moins simultanés et conjugués. Mais, dès lors que le champ d'action allait en s'élargissant, il me fallait placer à la tête de l'entreprise un organisme adéquat. De Gaulle ne pouvait plus suffire à tout diriger. Le nombre et la dimension des problèmes exigeaient qu'avant de décider fussent confrontés points de vue et compétences. Les mesures d'exécution devaient être décentralisées. Enfin, la forme collégiale étant, pour tous les États, celle du pouvoir, nous aiderions à nous faire reconnaître en l'adoptant pour nous-mêmes. Par ordonnance du 24 septembre 1941, j'instituai le Comité national.

A vrai dire, depuis le début, je ne cessais pas d'y penser. Mais le fait qu'en l'espace d'une année, j'avais eu à passer huit mois en Afrique et en Orient, surtout le manque d'hommes dits « représentatifs », m'avaient contraint de différer. A mon arrivée à Londres, après les affaires de Syrie, je pouvais prévoir, au contraire, une longue phase d'organisation. D'ailleurs si la plupart des personnalités qui m'avaient naguère rejoint étaient, au départ, peu notoires, certaines l'étaient devenues. Je pouvais donc donner au Comité une composition valable. Pour la France Combattante, le Comité national serait l'organe de direction réuni autour de moi. Les « commissaires » y délibéreraient collectivement de toutes nos affaires. Chacun d'eux aurait à diriger un des « départements » où s'exerçait notre activité. Tous seraient solidaires des décisions prises. En somme, le Comité serait le gouvernement. Il en aurait les attributions et la structure. Toutefois, il n'en porterait pas

le titre, que je réservais pour le jour, si lointain qu'il dût être encore, où pourrait se former un pouvoir aux dimensions de l'unité française. C'est dans cette même perspective que mon ordonnance prévoyait la constitution ultérieure d'une Assemblée consultative, « chargée de fournir au Comité l'expression aussi large que possible de l'opinion nationale. » Bien du temps passerait, cependant, avant que cette assemblée vît le jour.

Comme il fallait s'y attendre, ma décision provoqua des remous au sein des petits groupes français qui, sous prétexte d'être politiques, s'agitaient plus ou moins en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ceux-là toléraient que de Gaulle agît comme soldat et procurât aux alliés le renfort d'un contingent. Mais ils n'admettaient pas que le chef des Français Libres prît des responsabilités d'État. Ne m'ayant pas rallié, ils rejetaient mon autorité et préféraient s'en remettre aux étrangers, soit, en fait : Roosevelt, Churchill, Staline, de l'avenir de la France.

Je conviens qu'il y avait entre les conceptions de ces milieux et les miennes une réelle antinomie. Pour moi, dans le drame national, la politique devait être l'action au service d'une idée forte et simple. Mais eux, poursuivant les mêmes chimères qu'ils caressaient depuis toujours, n'acceptaient pas qu'elle fût autre chose qu'une chorégraphie d'attitudes et de combinaisons, menée par un ballet de figurants professionnels, d'où ne devaient sortir jamais qu'articles, discours, exhibition de tribuns et répartition de places. Bien que ce régime eût été balayé par les événements, bien qu'il eût coûté à la France un désastre dont on pouvait douter qu'elle se relevât jamais, bien que ces intoxiqués fussent maintenant privés des moyens habituels de leur agitation : Parlement, congrès, cabinets, salles de rédaction, ils continuaient leur jeu à New-York ou à Londres, tâchant d'y mêler, à défaut d'autres, les gouvernants, les députés, les journalistes, anglo-saxons. A l'origine des désagréments causés à la France Libre par ses propres alliés et des campagnes menées contre elle par leur presse et leur radio, il y eut, souvent l'influence de certains Français émigrés. Ceux-là ne pouvaient manquer de désapprouver l'espèce de promotion politique qu'était, pour la France Combattante, l'institution du Comité national et allaient s'efforcer de contrarier l'opération.

C'est l'amiral Muselier qui leur servit d'instrument. L'amiral possédait comme une personnalité double. En tant que

marin, il montrait une valeur qui méritait grande considération et à laquelle était due, pour une large part, l'organisation de nos petites forces navales. Mais il était périodiquement saisi par une sorte de tracassin qui le poussait aux intrigues. Dès qu'il connut mon intention de former le Comité il m'écrivit pour se poser en champion de l'entente avec les alliés et de la démocratie que, suivant lui, ma politique risquait de mettre en péril. Afin que l'une et l'autre fussent dorénavant sauvegardées, il proposait que je me place moi-même dans une position honorifique et que je lui laisse, à lui, la réalité des pouvoirs. Quant au moyen qu'il employa pour tâcher de forcer mon consentement, ce ne fut rien moins que la menace de sécession de la Marine qui, dit-il par téléphone : « devient indépendante et continue la guerre. »

Ma réaction fut nette et la discussion fut brève. L'amiral se soumit, alléguant un malentendu. Pour des raisons de sentiment et d'opportunité, je parus me laisser convaincre, pris acte de ses engagements et le nommai commissaire à la Marine et à la Marine marchande dans le Comité national.

Y étaient chargés : de l'Économie, des Finances, des Colonies, Pleven ; de la Justice et de l'Instruction publique, Cassin ; des Affaires étrangères, Dejean ; de la Guerre, Legentilhomme ; de l'Air, Valin ; de l'action dans la Métropole, du Travail, de l'Information, Diethelm, qui venait d'arriver de France. Catroux et d'Argenlieu, alors en mission, devenaient commissaires sans département. J'attribuai à Pleven la charge d'assurer la coordination administrative des départements civils, « statut, traitements, répartition du personnel, affectation des locaux, etc... » J'avais souhaité d'abord et tentai, par la suite, à plusieurs reprises, d'élargir la composition du Comité en y faisant entrer certaines des personnalités françaises qui se trouvaient en Amérique. C'est ainsi que je demandai leur concours à MM. Maritain et Alexis Léger. Les réponses furent déférentes, mais négatives.

Le Comité national fonctionnait d'une manière satisfaisante quand Muselier ouvrit une nouvelle crise. Rentré à Londres après l'expédition de Saint-Pierre, pour laquelle il avait reçu nos félicitations unanimes, il déclara, le 3 mars, en séance du Comité, que les choses n'allaient pas à son gré dans la France Libre, donna sa démission de commissaire national et m'écrivit pour me le confirmer. J'acceptai cette démission, mis l'amiral en réserve de commandement et le

remplaçai par Auboyneau rappelé du Pacifique. Mais alors, Muselier déclara que, tout en cessant d'être membre du Comité national, il gardait pour lui-même le commandement en chef des forces navales, comme s'il s'agissait d'un fief dont il était possesseur. Cela ne pouvait être admis et l'affaire était réglée d'avance, quand, soudain, se déclencha l'intervention du Gouvernement britannique.

Cette intervention avait été, dès longtemps, préparée ; les instigateurs étant quelques agités de l'émigration et certains éléments des Communes et de la « Navy ». Les conjurés avaient trouvé le concours de M. Alexander, Premier Lord de l'Amirauté. Ils lui représentaient, en tant que ministre, que si Muselier partait, la marine française libre allait se dissoudre, privant la Royal Navy d'un appoint non négligeable. Ils lui faisaient croire, en tant que travailliste, que de Gaulle et son Comité inclinaient vers le fascisme et qu'il fallait soustraire à leur politique les forces navales françaises. Le Cabinet britannique, pour des raisons qui tenaient à son équilibre intérieur et aussi, vraisemblablement, à l'intention de rendre de Gaulle plus commode en l'affaiblissant, épousa la thèse d'Alexander. Il décida d'exiger de moi le maintien de Muselier dans ses fonctions de commandant en chef des Forces navales françaises libres.

Les 5 et 6 mars, M. Eden, flanqué de M. Alexander, me notifia cette mise en demeure. Pour moi, dès ce moment, la cause était définitivement entendue. Il fallait, coûte que coûte, que la décision du Comité national fût exécutée telle quelle et que l'Angleterre renonçât à se mêler de cette affaire française. Le 8 mars, j'écrivis à Eden que moi-même et le Comité national avions décidé que Muselier n'était plus commandant en chef de la Marine et que nous n'acceptions pas, à ce sujet, l'ingérence du Gouvernement anglais. J'ajoutais : « Les Français Libres considèrent que ce qu'ils font aux côtés des Britanniques et pour la même cause implique qu'ils doivent être tenus et traités comme des alliés et que l'appui des Britanniques ne doit pas leur être donné à des conditions incompatibles avec leur propre raison d'être... S'il en était autrement, le général de Gaulle et le Comité national cesseraient de s'acharner à une tâche qui serait impossible. Ils tiennent, en effet, pour essentiel, en ce qui concerne l'avenir de la France aussi bien que le présent, de demeurer fidèles au but qu'ils se sont fixé. Ce but consiste à redresser la France et à reconstituer l'unité nationale dans la guerre aux côtés des alliés,

mais sans rien sacrifier de l'indépendance, de la souveraineté et des institutions françaises. »

Je n'eus pas de réponse sur le moment. Sans doute, avant d'aller plus loin, les Anglais attendaient-ils de voir ce qui allait se produire à l'intérieur de notre marine. Or, il n'y eut sur aucun navire, dans aucun dépôt d'équipages, dans aucun établissement, aucun mouvement de dissidence. Bien au contraire, tous les éléments des forces navales françaises libres serrèrent sur de Gaulle avec une ardeur proportionnée aux difficultés qui lui étaient faites. Seuls, quelques officiers, réunis autour de l'amiral, organisèrent au siège de son état-major, où je m'étais moi-même rendu pour leur parler, une inconvenante manifestation. Je fixai alors à l'amiral Muselier une résidence qui devait l'éloigner, pour la durée d'un mois, de tout contact avec la marine. J'invitai le Gouvernement anglais, conformément à l'accord de juridiction du 15 janvier 1941, à assurer l'exécution de cette mesure, puisqu'elle était prise en territoire britannique. Puis, comme les assurances nécessaires tardaient à me parvenir, je m'en fus à la campagne, prêt à tout, m'attendant à tout et laissant aux mains de Pleven, de Diethelm et de Coulet une sorte de testament secret qui leur confiait la mission d'informer le peuple français dans le cas où je devrais renoncer à poursuivre ce que j'avais entrepris et où je ne serais pas en mesure de m'en expliquer moi-même. Entre temps, j'avais fait savoir à nos alliés que je ne pourrais, à mon profond regret, reprendre mes rapports avec eux avant qu'eux-mêmes eussent appliqué l'accord qui les engageait.

Ce fut fait le 23 mars. M. Peake vint me rendre visite. Il me remit une note m'annonçant que son gouvernement n'insistait pas pour que Muselier restât commandant en chef et veillerait à ce que, pendant un mois, l'amiral ne pût prendre contact avec aucun élément des forces navales françaises. Le Gouvernement britannique le recommandait, toutefois, à ma bienveillance pour une affectation conforme à ses services. Sur ces entrefaites, Auboyneau, arrivé du Pacifique, prit en main l'administration et le commandement de la marine. Au mois de mai, voulant offrir à l'amiral Muselier une chance de servir encore, je l'invitai à venir me voir pour régler avec lui les conditions d'une mission d'inspection que je comptais lui confier. Il ne vint pas. Quelques jours plus tard, cet officier général, qui avait beaucoup fait pour notre marine, me notifia que sa collaboration à la France Libre était terminée. Je l'ai regretté pour lui.

*

Après cet incident pénible, rien ne vint plus empêcher le fonctionnement régulier de ce « comité de Londres », que les propagandes adverses, — qui ne furent pas seulement celle de l'ennemi et celle ce Vichy, — représentèrent, tantôt comme un groupe de politiciens avides, tantôt comme une équipe d'aventuriers fascistes, tantôt comme un ramassis d'énergumènes communisants, mais pour qui, je l'atteste, rien ne comptait en comparaison du salut du pays et de l'État. Le Comité national se réunissait au moins une fois par semaine, avec quelque solennité, dans une grande pièce de « Carlton Gardens » appelée « salle de l'horloge ». Conformément à son ordre du jour, il entendait le rapport de chacun des commissaires sur les affaires de son département ou sur toute question que l'un ou l'autre croyait devoir soulever. On prenait connaissance des documents et des informations, on discutait à loisir et on concluait par des décisions rédigées en séance sous forme d'un procès-verbal et qui étaient ensuite notifiées aux forces et aux services. Jamais aucune mesure importante ne fut prise sans que le Comité ait eu à en délibérer.

J'ai toujours trouvé dans le Comité national en tant qu'organe collectif, ainsi qu'en chacun de ses membres, une aide précieuse et un concours loyal. Sans doute, demeurais-je obligé de connaître personnellement de tout ce qui valait la peine. Mais la charge m'était moins lourde du fait que des hommes de valeur m'assistaient et m'entouraient. Sans doute, ces ministres, dont aucun n'avait auparavant abordé la scène publique, pouvaient-ils manquer, dans une certaine mesure, d'autorité et de notoriété. Ils surent pourtant, en acquérir. Tous, au surplus, avaient leur expérience et leur personnalité. L'ensemble qu'ils formaient ouvrait à la France Combattante des avenues d'influence qui, autrement, lui fussent restées fermées. J'ai pu rencontrer souvent chez ces collaborateurs, non certes des oppositions, mais bien des objections, voire des contradictions, à mes desseins et à mes actes. Dans les moments difficiles, où j'inclinais d'habitude vers les solutions vigoureuses, plusieurs membres du Comité penchaient vers l'accommodement. Mais, à tout prendre, c'était bien ainsi. En dernier ressort, d'ailleurs, après m'avoir éclairé, aucun commissaire national ne contestait mon arbitrage.

Si, en effet, les opinions pouvaient être partagées, ma responsabilité n'en demeurait pas moins entière. Dans la lutte pour la libération, c'était toujours, en définitive, le pauvre moi

qui répondait de tout. En France, notamment, ceux-là regardaient vers de Gaulle qui, en nombre croissant, commençaient à se tourner vers la résistance active. Il y avait là une réponse de plus en plus distincte à mes appels. Il y avait là, aussi, une convergence des sentiments qui me semblait nécessaire autant qu'elle était émouvante. Car, constatant que la propension des Français à se diviser et la dispersion que leur imposait l'oppression tendaient à marquer leur révolte d'un caractère d'extrême diversité j'étais dominé par le souci de réaliser l'unité de la résistance. C'était, en effet, la condition de son efficacité guerrière, de sa valeur nationale, de son poids vis-à-vis du monde.

Dès l'été de 1941, ce qui se passait dans la Métropole nous était connu, à mesure. Indépendamment de ce qu'on pouvait lire entre les lignes des journaux ou entendre sous les mots de la radio des deux zones, un faisceau très complet de renseignements nous était constamment apporté par les comptes rendus de nos réseaux, les rapports de certains hommes en place qui posaient déjà des jalons, les propos des volontaires qui, chaque jour, nous arrivaient de France, les indications fournies par les postes diplomatiques, les déclarations faites par des émigrés à leur passage à Madrid, Lisbonne, Tanger, New-York, les lettres adressées à des Français Libres par leur famille et leurs amis et que mille ruses leur faisaient parvenir. De ce fait, j'avais dans l'esprit un tableau tenu à jour. Que de fois, en causant avec des compatriotes qui venaient de quitter le pays, mais qui s'y étaient trouvés plus ou moins confinés dans leur métier ou leur localité, me fut-il donné de constater que, grâce à d'innombrables efforts d'information, de transmission, de synthèse, fournis par une armée de dévouements, j'étais, autant que personne, au courant des choses françaises !

Or, ce qui en ressortait, c'était la dégradation de Vichy. Les illusions du régime achevaient de se dissiper. D'abord, la victoire de l'Allemagne, qu'on avait proclamée acquise pour justifier la capitulation, devenait invraisemblable dès lors que la Russie était engagée dans la lutte, que les États-Unis entraient en ligne à leur tour, que l'Angleterre et la France Libre tenaient bon. La prétention de « sauver les meubles » au prix de la servitude s'avérait dérisoire, puisque nos 1 500 000 prisonniers ne rentraient pas, que les Allemands annexaient pratiquement l'Alsace et la Lorraine et tenaient le nord du pays administrativement coupé du reste du territoire, que les prélèvements effectués par l'occupant, en ar-

gent, matières premières, produits agricoles et industriels, épuisaient notre économie, que le Reich faisait travailler pour son compte un nombre croissant de Français. L'affirmation qu'on défendait l'Empire « contre quiconque » ne pouvait plus tromper personne, du moment qu'on forçait l'armée et la marine à combattre les alliés et les « gaullistes », à Dakar, au Gabon, en Syrie, à Madagascar, alors que les Allemands et les Italiens des commissions d'armistice opéraient à leur gré à Alger, Tunis, Casablanca, Beyrouth, que les avions du Reich atterrissaient à Alep et à Damas, que les Japonais occupaient le Tonkin et la Cochinchine. Aux yeux de tous, désormais, la chance de recouvrer un jour les territoires d'outre-mer, c'était la France Combattante qui la représentait, en s'assurant, à mesure, de l'Afrique équatoriale, des îles d'Océanie, de Pondichéry, du Levant, de Saint-Pierre, de Madagascar, de la Somalie française et en étendant, par avance, son ombre intransigeante sur l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale, les Antilles et l'Indochine.

Quant à la « révolution nationale », par quoi le régime de Vichy essayait de compenser sa propre capitulation, elle donnait l'impression de gaspiller des réformes dont certaines avaient, par elles-mêmes, leur valeur, mais qui se trouvaient compromises et discréditées par le fait qu'on les associait au désastre et à la servitude. La prétention de Vichy à la rénovation morale et au redressement de l'autorité, même son incontestable effort d'organisation économique et sociale, n'aboutissaient, dans la forme, qu'aux défilés des légionnaires, à l'hagiographie du Maréchal, au foisonnement des comités et, dans le fond, aux basses persécutions, à la domination de la police et de la censure, aux privilèges, et au marché noir. Aussi voyait-on se manifester, à l'intérieur même du régime, les signes du désarroi. Depuis la fin de 1940 jusqu'à l'été de 1942, c'étaient, successivement : la révocation de Laval ; la fondation à Paris par Déat, Deloncle, Luchaire, Marquet, Suarez, etc., du « Rassemblement national populaire » qui, avec l'appui direct des Allemands, invectivait contre les gouvernants et pratiquait une bruyante surenchère en faveur de la collaboration ; les variations incessantes des attributions de Darlan ; les démissions de membres du Cabinet : Ybarnegaray, Baudouin, Alibert, Flandin, Peyrouton, Chevalier, Achard, etc. qui déclaraient, l'un après l'autre, que la tâche était impossible ; l'étrange et brusque cessation du procès de Riom ; la mise à la retraite de Weygand ; l'attentat de

Colette contre Laval ; la nomination de celui-ci comme chef du gouvernement. Le Maréchal lui-même publiait sa propre détresse. « De plusieurs régions de France, disait-il à la radio en août 1941, je sens souffler un vent mauvais. L'inquiétude gagne les esprits. Le doute s'empare des âmes. L'autorité du gouvernement est discutée. Les ordres sont mal exécutés. Un véritable malaise atteint le peuple français. » En juin de l'année suivante, pour le deuxième anniversaire de sa demande d'armistice, il déclarait par les ondes : « Je ne me dissimule point la faiblesse des échos qu'ont rencontrés mes appels. »

A mesure que déclinaient la pompe et les œuvres de Vichy, se formaient, de-ci, de-là, dans la Métropole, des noyaux de résistance. Il s'agissait, naturellement, d'activités très diverses, souvent mal délimitées, mais suscitées par les mêmes intentions. Ici, on rédigeait, imprimait, distribuait, quelque feuille de propagande. Là, on épiait l'ennemi pour renseigner un réseau. Quelques hommes déterminés formaient des groupes d'action pour les buts les plus différents : coups de main, destructions, réception et distribution de matériel parachuté ou transporté, accueil ou embarquement des agents, passage d'une zone à l'autre, franchissement d'une frontière, etc... Certains constituaient l'embryon de mouvements dont les membres se liaient entre eux par des consignes ou simplement par l'adhésion à un même état d'esprit. Bref, sous l'apparence passive et ralentie qu'offrait l'existence dans la Métropole, la résistance entamait sa vie ardente et secrète. A l'intérieur, des combattants songeaient maintenant à porter des coups à l'ennemi à travers les filets tendus des policiers et des délateurs.

En septembre 1941, s'ouvrit la série des attaques isolées contre les militaires allemands. Le commandant de la garnison de Nantes, un officier à Bordeaux, deux soldats à Paris, rue Championnet, étaient les premiers tués. D'autres exécutions suivirent. Par représailles, l'ennemi fusillait des otages par centaines, jetait en prison des milliers de patriotes pour les déporter ensuite, écrasait d'amendes et de servitudes les villes où tombaient ses hommes. C'est avec une sombre fierté que nous apprenions ces actes de guerre individuellement accomplis, moyennant des risques immenses, contre l'armée de l'occupant. D'autre part, la mort des Français qui servaient de victimes à la vengeance germanique mettait notre âme en deuil mais nullement au désespoir, car elle équivalait au sacrifice des soldats sur les champs de bataille. Mais, pour

d'élémentaires raisons de tactique guerrière, nous estimions que la lutte devait être dirigée et que, d'ailleurs, le moment n'était pas venu d'entamer le combat au grand jour dans la Métropole. Le harcèlement de l'ennemi, puis l'engagement, en des points choisis, de nos forces de l'intérieur, enfin le soulèvement national, que nous voulions obtenir un jour, auraient une efficacité puissante à condition de former un tout et d'être conjugués avec l'action des armées de la libération. Or, en 1941, la résistance s'ébauchait à peine et, d'autre part, nous savions qu'il s'écoulerait littéralement des années avant que nos alliés fussent prêts au débarquement.

Aussi, le 23 octobre, déclarai-je à la radio : « Il est absolument normal et absolument justifié que les Allemands soient tués par les Français. Si les Allemands ne voulaient pas recevoir la mort de nos mains, ils n'avaient qu'à rester chez eux... De moment qu'ils n'ont pas réussi à réduire l'univers, ils sont sûrs de devenir chacun un cadavre ou un prisonnier... Mais il y a une tactique à la guerre. La guerre doit être conduite par ceux qui en ont la charge... Actuellement, la consigne que je donne pour le territoire occupé, c'est de ne pas y tuer ouvertement d'Allemands. Cela, pour une seule raison : c'est qu'il est, en ce moment, trop facile à l'ennemi de riposter par le massacre de nos combattants momentanément désarmés. Au contraire, dès que nous serons en mesure de passer à l'attaque, les ordres voulus seront donnés. »

Tout en tâchant de limiter nos pertes qui, dans de telles conditions, étaient excessives pour de trop faibles résultats, il fallait, cependant, utiliser, au profit de l'énergie et de la solidarité nationales, l'émotion produite par la répression allemande. Le 25 octobre, comme l'envahisseur venait de massacrer, la veille, 50 otages à Nantes et Chateaubriand et 50 à Bordeaux, je fis connaître par radio ce qui suit : « En fusillant nos martyrs, l'ennemi a cru qu'il allait faire peur à la France. La France va lui montrer qu'elle n'a pas peur de lui... J'invite tous les Français et toutes les Françaises à cesser toute activité et à demeurer immobiles, chacun là où il se trouvera, le vendredi 31 octobre, de 4 heures à 4 h. 5,... ce gigantesque garde-à-vous, cette immense grève nationale faisant voir à l'ennemi la menace qui l'enveloppe et prouvant la fraternité française. » La veille du jour fixé, je renouvelai mon appel. En fait, la manifestation revêtit en maints endroits, surtout dans les usines, un caractère impressionnant. Je m'en trouvai renforcé dans ma résolution d'empêcher que

la résistance ne tournât à l'anarchie, mais d'en faire, au contraire, un ensemble organisé, sans y briser, toutefois, l'initiative qui en était le ressort, ni le cloisonnement sans lequel elle eût risqué de disparaître tout entière, d'un seul coup.

En tout cas, ses éléments constitutifs, les mouvements, existaient maintenant, très résolus à maints égards, mais souffrant gravement du manque de cadres militaires. Là où ils auraient pu et dû en trouver, c'est-à-dire dans ce qui subsistait de l'armée, Vichy leur barrait la route. Et, cependant, les premiers actes de résistance étaient venus des militaires. Des officiers, appartenant aux états-majors de l'Armée et des régions, soustrayaient du matériel aux commissions d'armistice. Le service de renseignements continuait d'appliquer dans l'ombre des mesures de contre-espionnage et, par intervalles, transmettait aux Anglais des informations. Sous l'action des généraux : Frère, Delestraint, Verneau, Bloch-Dassault, Durrmeyer, et en utilisant notamment les amicales des corps de troupes, des mesures de mobilisation avaient été préparées. Le général Cochet inaugurait la propagande active contre l'esprit de capitulation. Parmi les moniteurs des Chantiers de Jeunesse, qui comptaient nombre d'anciens militaires, beaucoup s'entraînaient et entraînaient les autres en vue de prendre les armes. Dans ce qui restait d'unités constituées, presque tous les officiers, les gradés, les soldats, ne cachaient pas leur espérance de retourner au combat.

Le public, d'ailleurs, trouvait cela fort bon. Un film d'actualités, venu de France et que je me fis projeter à Londres, m'en donna un saisissant exemple. On y voyait Pétain, lors d'une visite à Marseille, paraître au balcon de l'hôtel de ville devant les troupes et la foule agitées d'ardeur patriotique. On l'entendait, cédant à l'immense suggestion qui s'élevait de cette masse, lui crier soudain : « N'oubliez pas que, tous, vous êtes toujours mobilisés ! » On assistait au déchaînement d'enthousiasme que ces paroles soulevaient dans l'assemblée civile et militaire, riant et pleurant d'émotion.

Ainsi, l'armée, malgré la captivité ou la mort de la plupart et, souvent, des meilleurs des siens, se montrait spontanément disposée à encadrer la résistance nationale. Mais c'est ce que ne voulait pas le « gouvernement » auquel la soumettait son obédience. Vichy, pratiquant, d'abord la fiction de la neutralité, ensuite la collaboration, l'empêcha de répondre à sa propre vocation et l'enferma moralement dans une im-

passe dont nul ne pouvait sortir qu'en rompant avec la discipline formelle. Bien que nombre d'éléments militaires aient pourtant franchi la barrière, en particulier ceux d'entre eux qui faisaient partie des réseaux, ceux aussi qui allaient entrer dans l'Armée secrète, ceux enfin qui constituèrent, plus tard, l' « Organisation de résistance de l'armée », c'est un fait que les mouvements durent, au départ, improviser eux-mêmes leurs cadres.

Dans la zone dite libre, « Combat » dont le capitaine Frenay avait pris la tête, « Libération » où Emmanuel d'Astier de la Vigerie jouait le rôle capital, « Franc-Tireur » dont Jean-Pierre Lévy présidait l'organe dirigeant, déployaient une notable activité de propagande et recrutaient des formations paramilitaires. En même temps, ce qui subsistait du syndicalisme d'antan : « Confédération générale du Travail », « Confédération française des Travailleurs chrétiens », répandait un état d'esprit favorable à la résistance. Il en était de même de quelques groupements issus d'anciens partis, notamment des socialistes, des démocrates-populaires, de la Fédération républicaine. Comme les Allemands n'occupaient pas la zone, c'est naturellement à Vichy que l'on faisait opposition, c'est avec sa police et ses tribunaux que l'on avait maille à partir. Les chefs, d'ailleurs, tout en préparant des forces qui pourraient être, le cas échéant, utilisées contre l'ennemi, songeaient à la prise du pouvoir et voyaient dans la résistance, non seulement un instrument de guerre, mais encore le moyen de remplacer le régime.

Le caractère politique des mouvements de la zone Sud contribuait, certes, à les rendre vivants et remuants, à attirer dans leurs rangs des éléments d'influence, à donner à leur propagande un tour de passion et d'actualité qui frappait l'esprit public. Mais, d'autre part, la bonne entente et, par suite, l'action commune des comités directeurs ne laissaient pas d'en souffrir. Il faut dire que la masse des adhérents et des sympathisants ne se préoccupait guère du programme que la résistance devrait appliquer plus tard, ni des conditions dans lesquelles elle prendrait un jour le pouvoir, ni du choix de ceux qui auraient, alors, à gouverner. Au sentiment général, il n'était que de combattre ou, tout au moins, de s'y préparer. Acquérir des armes, trouver des cachettes, étudier et, parfois, exécuter des coups de mains, voilà ce dont il s'agissait ! Pour cela, il fallait s'organiser sur place entre gens de connaissance, trouver quelques moyens et garder ses affaires pour soi.

Bref, si à l'intérieur des mouvements l'inspiration était relativement centralisée, l'action se répartissait, au contraire, en groupes séparés, dont chacun avait son chef à lui et opérait pour son propre compte et qui se disputaient entre eux des ressources terriblement limitées en fait d'armes et d'argent.

Dans la zone occupée, cette concurrence disparaissait devant le danger immédiat, mais la dispersion physique des gens et des efforts s'y imposait plus encore. Là, on était au contact direct et écrasant de l'ennemi. C'est à la Gestapo que l'on avait affaire. Pas moyen de se déplacer, de correspondre, d'élire domicile, sans traverser de rigoureux contrôles. Tout suspect allait en prison en attendant d'être déporté. Quant à la résistance active, c'était, sans rémission, à la torture et au poteau d'exécution qu'elle exposait les combattants. L'activité, dans ces conditions, s'éparpillait à l'extrême. Par contre, la présence des Allemands entretenait une ambiance qui poussait à la lutte et suscitait les complicités. Aussi, les mouvements dans cette zone revêtaient-ils un caractère tendu de guerre et de conjuration. L' « Organisation civile et militaire » fondée par le colonel Touny, « Ceux de la Libération » dont Ripoche était le chef, « Ceux de la Résistance » que recrutait Lecompte-Boinet, « Libération-Nord » qu'avait créée Cavaillès, enfin, dans le Hainaut, en Flandre, dans le pays minier, « La Voix du Nord » dirigée par Houcke, rejetaient formellement toute tendance à la politique, ne se souciaient que du combat et essaimaient de petits groupes clandestins, isolés les uns des autres.

A la fin de 1941, les communistes entrèrent, à leur tour, en action. Jusqu'alors, leurs dirigeants avaient adopté à l'égard de l'occupant une attitude conciliante, invectivant, en revanche, contre le capitalisme anglo-saxon et le « gaullisme » son serviteur. Mais leur attitude changea soudain quand Hitler envahit la Russie et qu'eux-mêmes eurent trouvé le temps de gagner les refuges et d'installer les liaisons indispensables à la lutte clandestine. Ils y étaient, d'ailleurs, préparés par leur organisation en cellules, l'anonymat de leur hiérarchie, le dévouement de leurs cadres. A la guerre nationale, ils allaient donc participer avec courage et habileté, sensibles sans doute, surtout parmi les simples, à l'appel de la patrie, mais ne perdant jamais de vue, en tant qu'armée d'une révolution, l'objectif qui consistait à établir leur dictature à la faveur du drame de la France. Ils s'efforceraient donc sans relâche de garder leur liberté d'action. Mais aussi, utilisant les ten-

dances des combattants qui, les leurs compris, ne voulaient qu'un seul combat, ils tenteraient obstinément de noyauter toute la résistance afin d'en faire, si possible, l'instrument de leur ambition.

C'est ainsi qu'en zone occupée ils formaient le « Front national », groupement d'aspect purement patriotique, et les « Francs-Tireurs et Partisans », force qui ne semblait destinée qu'à la lutte contre les Allemands. C'est ainsi qu'ils y attiraient maints éléments non communistes mais qui, par là même, pourraient servir de couverture à leurs desseins. C'est ainsi qu'ils poussaient certains des leurs, camouflés, dans les organes de direction de tous les autres mouvements. C'est ainsi qu'ils devaient bientôt me proposer leur concours, tout en ne cessant jamais de déblatérer sourdement contre « le mythe de Gaulle ».

Et moi, je voulais qu'ils servent. Pour battre l'ennemi, il n'y avait pas de forces qui ne dussent être employées et j'estimais que les leurs pèseraient lourd dans la sorte de guerre qu'imposait l'occupation. Mais il faudrait qu'ils le fassent comme une partie dans un tout et, pour trancher le mot, sous ma coupe. Comptant ferme sur la puissance du sentiment national et sur le crédit que me faisait la masse, j'étais, d'emblée, décidé à leur assurer leur place dans la résistance française, voire, un jour, dans sa direction. Mais je l'étais tout autant à ne les laisser jamais gagner à la main, me dépasser, prendre la tête. La tragédie où se jouait le sort de la patrie offrait à ces Français, écartés de la nation par l'injustice qui les soulevait et l'erreur qui les dévoyait, l'occasion historique de rentrer dans l'unité nationale, fût-ce seulement pour le temps du combat. Cette occasion, je voulais faire en sorte qu'elle ne fût pas, à jamais, perdue. « Vive la France ! » auront donc, cette fois encore, crié, au moment de mourir, tous ceux qui, n'importe comment, n'importe où, auront donné leur vie pour elle. Dans le mouvement incessant du monde, toutes les doctrines, toutes les écoles, toutes les révoltes, n'ont qu'un temps. Le communisme passera. Mais la France ne passera pas. Je suis sûr que, dans son destin, comptera finalement pour beaucoup le fait qu'en dépit de tout elle n'aura été, lors de sa libération, instant fugitif mais décisif de son Histoire, qu'un seul peuple rassemblé.

Au mois d'octobre 1941, j'appris la présence à Lisbonne de Jean Moulin, arrivé de France et qui cherchait à venir à Londres. Je savais qui il était. Je savais, en particulier,

que préfet d'Eure-et-Loir lors de l'entrée des Allemands à Chartres il s'était montré exemplaire de fermeté et de dignité, que l'ennemi, après l'avoir malmené, blessé, mis en prison, l'avait finalement libéré avec ses excuses et ses salutations, que Vichy, l'ayant remplacé dans son poste, le tenait, depuis, à l'écart. Je savais qu'il voulait servir. Je demandai donc aux services britanniques que cet homme de qualité fût dirigé sur l'Angleterre. Il me fallut attendre deux mois pour avoir satisfaction. L' « Intelligence », en effet, s'efforçait de s'attacher Moulin. Mais lui, inversement, réclamait de m'être envoyé. Grâce à une lettre pressante adressée à M. Eden, j'obtins que le loyal voyageur parvînt à sa destination. J'aurais, ensuite, autant de peine à assurer son retour en France.

Dans le courant de décembre, j'eus avec lui de longs entretiens. Jean Moulin, avant d'aller à Londres, avait pris de nombreux contacts avec chacun des mouvements de résistance et, d'autre part, sondé divers milieux politiques, économiques, administratifs. Il connaissait le terrain sur lequel, de prime abord, je projetais de l'engager. Il faisait des propositions nettes et formulait des demandes précises.

Cet homme, jeune encore, mais dont la carrière avait déjà formé l'expérience, était pétri de la même pâte que les meilleurs de mes compagnons. Rempli, jusqu'aux bords de l'âme, de la passion de la France, convaincu que le « gaullisme » devait être, non seulement l'instrument du combat, mais encore le moteur de toute une rénovation, pénétré du sentiment que l'État s'incorporait à la France Libre, il aspirait aux grandes entreprises. Mais aussi, plein de jugement, voyant choses et gens comme ils étaient, c'est à pas comptés qu'il marcherait sur une route minée par les pièges des adversaires et encombrée des obstacles élevés par les amis. Homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout, apôtre en même temps que ministre, Moulin devait, en dix-huit mois, accomplir une tâche capitale. La résistance dans la Métropole, où ne se dessinait encore qu'une unité symbolique, il allait l'amener à l'unité pratique. Ensuite, trahi, fait prisonnier, affreusement torturé par un ennemi sans honneur, Jean Moulin mourrait pour la France, comme tant de bons soldats qui, sous le soleil ou dans l'ombre, sacrifièrent un long soir vide pour mieux « remplir leur matin ».

Nous avions convenu qu'il agirait, d'abord, sur les mouvements de la zone Sud, pour les déterminer à former, sous sa

présidence, un organisme commun qui serait directement lié au Comité national, affirmerait l'union, donnerait des mots d'ordre et réglerait les litiges internes. Cela fait, il aborderait la zone Nord et tâcherait d'instituer, pour l'ensemble du territoire, un conseil de toute la résistance rattaché à la France Combattante. Mais, dès lors qu'il s'agissait de coiffer par un seul organisme tout ce qui, dans la Métropole, participait à la lutte, deux questions étaient posées : celle des partis politiques et celle des forces militaires de l'intérieur.

Étant donné le caractère de représentation, et non point de direction, que je voulais voir prendre à ce futur conseil et qu'il prendrait, en effet, je ne comptais pas en exclure les partis. Qu'il y en eût, c'était inévitable. A mon sens, d'ailleurs, nos malheurs étaient venus, non de leur existence, mais du fait qu'à la faveur d'institutions de décadence ils s'étaient abusivement approprié les pouvoirs publics. Aussi, tout en leur réservant leur place, n'entendais-je pas qu'à présent ils s'emparassent de la résistance. Celle-ci, au demeurant, ne procédait aucunement de leur esprit, ni de leur action, puisque tous, sans exception, avaient défailli au moment décisif. Mais, foudroyés hier par le désastre, ils commençaient maintenant à se ressaisir. Certains de leurs éléments, tout en adhérant aux mouvements de résistance, se regroupaient, d'autre part, dans les cadres d'autrefois.

Il est vrai que, n'ayant plus de clientèle à flatter, de combinaisons à pratiquer, de portefeuilles à marchander, ils croyaient et donnaient à croire qu'ils retournaient aux nobles sources d'où ils étaient originaires : volonté de justice sociale, culte des traditions nationales, esprit de laïcité, flamme chrétienne. Leurs organisations respectives, profondément épurées, ne voulaient rien, semblait-il, qu'apporter à la lutte une contribution immédiate en mobilisant telle ou telle tendance de l'opinion. Celle-ci, d'ailleurs, redevenait quelque peu sensible au savoir-faire de ces groupes familiers, d'autant plus qu'ils reniaient leurs erreurs. Enfin, les alliés ne laissaient pas d'être attentifs à l'attitude des hommes des partis. Pour construire l'unité française, il y avait là des faits que je ne pouvais méconnaître. Je donnai donc à Moulin l'instruction d'introduire, le jour venu, dans le conseil à former, les délégués des partis à côté de ceux des mouvements.

Si je comptais ainsi voir s'établir quelque unité dans l'action politique en France, je voulais qu'il en fût de même de l'action militaire. A cet égard, la première difficulté venait des mou-

vements eux-mêmes qui, ayant recruté des groupes de combat, prétendaient les garder en propre. Au surplus, sauf en quelques régions montagneuses ou très couvertes, ces groupes ne pouvaient exister que par petites bandes. Il en était ainsi, notamment, des maquis, formés surtout de réfractaires, qui devaient sans cesse tenir la campagne. La seule forme de guerre à en attendre était donc la guérilla. Mais celle-ci pouvait avoir une grande efficacité si ses actions de détail faisaient partie d'un tout concerté. Laissant les fractions diverses opérer d'une manière autonome, le problème consistait donc à les relier entre elles par une armature, souple mais effective, qui me serait directement rattachée. Ainsi serait-il possible de leur fixer, sous forme de plans établis d'accord avec le commandement allié, des ensembles d'objectifs sur lesquels elles agiraient à mesure des circonstances et, notamment, quand viendrait, enfin ! le débarquement des armées. Je chargeai Moulin d'amener les mouvements à cette élémentaire cohésion de leurs éléments militaires. Il me faudrait, cependant, attendre plusieurs mois pour pouvoir créer, dans la personne du général Delestraint, un commandement de l'armée secrète.

Jean Moulin fut parachuté dans le Midi, au cours de la nuit du 1er janvier. Il emportait mon ordre de mission l'instituant comme mon délégué pour la zone non occupée de la France métropolitaine et le chargeant d'y assurer l'unité d'action des éléments de résistance. De ce fait, son autorité ne serait pas, en principe, contestée. Mais il aurait à l'exercer et moi j'aurais à la soutenir. Aussi était-il entendu que c'est lui qui serait, en France, le centre de nos communications, d'abord avec la zone Sud et, dès que possible, avec la zone Nord ; qu'il aurait sous sa coupe les moyens de transmissions ; que nos chargés de mission lui seraient rattachés ; qu'il serait tenu au courant des mouvements de personnel, de matériel, de courrier, effectués pour notre compte d'Angleterre en France et réciproquement ; enfin, qu'il recevrait et distribuerait les fonds que nous adressions à différents organismes opérant dans la Métropole. Ainsi pourvu d'attributions, Moulin se mit à l'ouvrage.

Sous son impulsion, qu'appuyait la pression de la base, les dirigeants des mouvements en zone Sud formèrent bientôt entre eux une sorte de conseil dont le délégué du Comité national assumait la présidence. En mars, ils publièrent sous le titre : *Un seul combat; un seul chef*, une déclaration commune s'engageant à l'unité d'action et proclamant qu'ils

menaient la lutte sous l'autorité du général de Gaulle. L'ordre commençait à régner dans les diverses activités. Au point de vue paramilitaire, on préparait la fusion. En même temps, Moulin, aidé par nous, dotait sa délégation de services centralisés.

C'est ainsi que celui des « opérations aériennes et maritimes » recevait directement du colonel Dewavrin les instructions relatives aux allées et venues des avions et des bateaux. Chaque mois, pendant les nuits de lune, des « Lysanders » ou des bombardiers, amenés par des pilotes, — tels Laurent et Livry-Level, — spécialisés dans ces audacieuses performances, se posaient sur les terrains choisis. Des hommes qui, chaque fois, jouaient leur vie, assuraient la signalisation, la réception ou l'embarquement des voyageurs et du matériel, la protection de tout et de tous. Souvent, c'étaient les « containers », parachutés en des points fixés, qu'il s'agissait de recueillir, d'abriter, de répartir. Le « service radio », auquel Julitte avait donné sur place un début d'organisation, fonctionnait également sous la coupe du délégué, passant à Londres et en recevant chaque mois des centaines et plus tard des milliers de télégrammes, déplaçant sans cesse ses postes repérés par les appareils de détection de l'ennemi et comblant à mesure les lourdes pertes qu'il subissait. Moulin avait créé, aussi, le « Bureau d'information et de presse », dirigé par Georges Bidault, qui nous tenait au courant de l'état des esprits, notamment dans les milieux de la pensée, de l'action sociale et de la politique. Le « Comité général des études », rattaché au délégué et où travaillaient Bastid, Lacoste, de Menthon, Parodi, Teitgen, Courtin, Debré, élaborait des projets pour l'avenir. Bloch-Lainé dirigeait, pour le compte de la délégation, les opérations financières et encaissait les fonds reçus de Londres. Ainsi Moulin, tenant en mains les organes essentiels, faisait-il pratiquement sentir l'action de notre gouvernement. Dès les premiers mois de 1942, des témoins, arrivant de France, nous en fournissaient les preuves.

Tel Rémy. Il revint de Paris, par une nuit de février, apportant à nos services des liasses de documents, et, à ma femme, une azalée en pot qu'il avait achetée rue Royale. Son réseau « Confrérie Notre-Dame » était en plein fonctionnement. Par exemple, aucun bateau allemand de surface n'abordait, ni ne quittait Brest, Lorient, Nantes, Rochefort, La Rochelle, Bordeaux, sans que Londres en fût prévenu par télégramme.

Aucun ouvrage n'était construit par l'ennemi sur la côte de la Manche ou de l'Atlantique, en particulier dans les bases sous-marines, sans que l'emplacement et le plan en fussent connus, aussitôt, de nous. Rémy, en outre, avait méthodiquement organisé des contacts, soit avec d'autres réseaux, soit avec les mouvements de la zone occupée, soit avec les communistes. Ceux-ci, l'abordant peu avant son départ, l'avaient chargé de me dire qu'ils étaient prêts à se placer sous mes ordres et à envoyer un mandataire à Londres pour s'y tenir à ma disposition.

En mars, Pineau, l'un des dirigeants de « Libération-Nord » et homme de confiance des syndicalistes, venait, pour trois mois, travailler très utilement avec nous. En avril, arrivait Emmanuel d'Astier, tout armé de projets et aussi de calculs et dont je crus bon qu'avant de regagner la France il allât porter aux États-Unis quelques précisions directes au sujet de la résistance. Brossolette nous rejoignait ensuite, prodigue d'idées, s'élevant aux plus hauts plans de la pensée politique, mesurant dans ses profondeurs l'abîme où haletait la France et n'attendant le relèvement que du « gaullisme » qu'il bâtissait en doctrine. Il allait largement inspirer notre action à l'intérieur. Puis, un jour, au cours d'une mission, tombé aux mains de l'ennemi, il se jetterait lui-même dans la mort pour ne pas risquer de faiblir. Roques était venu, lui aussi, porteur des messages d'un certain nombre de parlementaires. Il serait, plus tard, arrêté et abattu. Paul Simon débarquait à son tour, envoyé de zone occupée par l' « Organisation civile et militaire » pour établir la liaison. Simon, mettant au jeu son ardente raison et sa résolution froide, devait rendre des services signalés. Il serait tué à l'ennemi à la veille de la libération. Enfin, Philip, Charles Vallin, Viénot, Daniel Mayer, d'autres encore, demandaient à partir pour Londres.

Mes entretiens avec ces hommes, jeunes pour la plupart, tout bouillants d'ardeur et tendus dans leur combat et dans leur ambition, contribuaient à me démontrer à quel point était ébranlé, dans l'esprit du peuple français, le régime sous lequel il vivait au moment de son désastre. La résistance n'était pas seulement le sursaut de notre défense réduite à l'extrémité. Elle soulevait aussi l'espoir du renouveau. Pourvu qu'après la victoire elle ne se dispersât pas, on pouvait espérer qu'elle servirait de levier à un profond changement de système et à un vaste effort national. En voyant passer devant

moi ses chefs venus à mon appel, je pensais que, peut-être, ceux d'entre eux qui survivraient formeraient autour de moi l'équipe dirigeante d'une grande œuvre humaine et française. Mais ce serait à la condition, qu'une fois le péril passé, ils acceptent encore cette discipline des esprits et des prétentions sans laquelle rien ne vaut rien et qui les avait, pour une fois ! rassemblés.

Le moment, en tout cas, était venu pour moi de proclamer, d'accord avec la résistance tout entière et en son nom, le but que nous voulions atteindre. Ce but, c'était la libération au sens complet du terme, c'est-à-dire celle de l'homme aussi bien que de la patrie. Je le fis sous la forme d'un manifeste adopté en Comité national après avoir pris, en France, l'avis des mouvements et celui de la délégation. J'y déclarais que la liberté, la dignité, la sécurité, que nous avions résolu d'assurer à la France dans le monde par l'écrasement de l'ennemi, nous entendions faire en sorte que chaque homme et chaque femme de chez nous puissent les obtenir dans leur vie par le changement du mauvais régime qui les avait refusées à beaucoup. « Ce régime moral, social, politique, économique, qui avait abdiqué dans la défaite », je le condamnais donc en même temps que « celui qui était sorti d'une criminelle capitulation ». Et j'affirmais : « Tandis que le peuple français s'unit pour la victoire, il s'assemble pour une révolution. » Le manifeste fut publié, le 23 juin 1942, dans tous les journaux clandestins des deux zones, ainsi qu'à la radio de Brazzaville, de Beyrouth et de Londres.

Ce sont, surtout, ces conditions de l'action dans la Métropole qui m'imposèrent, au cours de cette période, de maintenir à Londres le siège du Comité national. Pourtant, l'idée me vint souvent de l'établir en territoire français, par exemple à Brazzaville. Il en était ainsi, notamment, chaque fois qu'une crise survenait dans nos rapports avec l'Angleterre. Mais je devais alors me répondre à moi-même : « Comment, du fond de l'Afrique, communiquer avec la patrie, me faire entendre d'elle, agir sur la résistance? Au contraire, en Grande-Bretagne se trouvent les moyens voulus de liaison et d'information. D'autre part, l'effort diplomatique auprès des gouvernements alliés implique des relations, une ambiance, que nous offre la capitale anglaise et qui, bien évidemment, nous manqueraient au bord du Congo. Enfin, je dois garder le contact avec celles de nos forces qui ne peuvent avoir leurs bases que dans les Iles britanniques ».

Après mon retour d'Orient, je fixai donc ma résidence à Londres. J'allais y demeurer dix mois.

Je revois ma vie, en ce temps. On peut croire qu'elle est remplie. Pour simplifier, j'habite l'hôtel Connaught. J'ai, en outre, loué, d'abord à Ellesmere dans le Shropshire, ensuite à Berkhamsted près de la capitale, une maison de campagne où je passe les week-ends auprès de ma femme et de notre fille Anne. Par la suite, nous nous installerons à Londres dans le quartier de Hampstead. Philippe, après son passage à l'École navale, navigue et combat sur l'Atlantique à bord de la corvette *Roselys*, puis, sur la Manche, comme second de la vedette lance-torpille 96. Élisabeth, pensionnaire chez les Dames de Sion, s'apprête à suivre les cours d'Oxford. Autour de nous, la population observe une sympathique discrétion. Autant sont vives les manifestations quand je parais officiellement en public, autant est gentiment réservée l'attitude des Anglais quand ils me voient, avec les miens, suivre une rue, faire le tour d'un parc, entrer dans un cinéma. Ainsi puis-je, à mon profit, vérifier que, dans ce grand peuple, chacun respecte la liberté des autres.

Le plus souvent, ma journée se passe à « Carlton Gardens ». C'est là que François Coulet, devenu chef de cabinet depuis que Courcel est parti commander en Libye un escadron d'automitrailleuses, et Billotte chef de mon état-major, à la tête duquel il a succédé à Petit maintenant en mission à Moscou, et à Ortoli qui commande le *Triomphant*, me présentent comptes rendus, lettres et télégrammes. C'est là que Soustelle me fait le tableau des informations du jour, que Passy-Dewavrin m'apporte les rapports de France, que Schumann prend mes directives pour ce qu'il va dire au micro. C'est là que je règle les affaires avec les commissaires nationaux et les chefs de service, que je reçois les visiteurs ou les personnes convoquées, que je donne ordres et instructions, que je signe les décrets. Souvent le déjeuner, parfois le dîner, me réunissent à des personnalités alliées ou bien à des Français avec qui je désire converser. Quant au grand travail qu'est, pour moi, la rédaction de mes allocutions, je le fais chez moi, le soir ou le dimanche. En tout cas, je m'efforce de ne pas contrarier le fonctionnement des services par un emploi du temps mal réglé. En principe, à « Carlton Gardens », on ne travaille pas la nuit, excepté au bureau du chiffre.

J'ai, d'ailleurs, à faire au-dehors maintes visites. Indépendamment d'entretiens avec des ministres britanniques, de

conférences d'état-major, de cérémonies auxquelles m'invite le Gouvernement anglais ou tel autre de nos alliés, je me rends, à l'occasion, dans l'un des centres de la vie française à Londres. L' « Institut français », rallié littéralement dès la première minute dans la personne de son directeur le professeur Saurat, procure à nos compatriotes de précieux moyens d'enseignement et un actif milieu intellectuel. L' « Alliance française » continue son œuvre sous l'impulsion de Thémoin et de Mlle Salmon. La « Maison de l'Institut de France », jusqu'au soir où elle sera écrasée par les bombes avec son administrateur Robert Cru, tire de sa bibliothèque la documentation dont nos services ont besoin. Les « Amis des volontaires français », groupement dirigé par Lord Tyrrell, Lord de la Warr, Lord Ivor Churchill, formé surtout de Britanniques, en Écosse le « Comité de Coordination de la France Combattante », sous l'amicale présidence de Lord Inverclyde, prodiguent à nos combattants une aide aussi intelligente que généreuse. La « Chambre de commerce française » joue son rôle dans les échanges entre la Grande-Bretagne et les territoires ralliés. Le « Centre d'accueil de la France Libre » reçoit ceux qui viennent de France. L' « Hôpital français » soigne bon nombre de nos blessés. En m'associant à ces diverses institutions, je vise à resserrer en Angleterre, comme je tâche de le faire ailleurs, la solidarité nationale.

L' « Association des Français de Grande-Bretagne » m'y aide activement. C'est par elle, en particulier, que sont organisées quelques grandes réunions où affluent civils et militaires et qui permettent, à moi-même de rencontrer la foule française, aux assistants de manifester et d'exalter leurs convictions, à la métropole de nous entendre grâce à la radio qui retransmet les discours et les mouvements de la salle. Déjà, le 1er mars 1941, au Kingsway Hall, devant des milliers d'auditeurs, j'ai défini notre mission et affirmé nos espérances. Le 15 novembre, au milieu de l'assemblée qui remplit le vaste vaisseau de l'Albert Hall, je formule solennellement les trois articles de notre politique.

« L'article 1er, dis-je, consiste à faire la guerre, c'est-à-dire à donner la plus grande extension et la plus grande puissance possibles à l'effort français dans le conflit... Mais cet effort, nous ne le faisons qu'à l'appel et au service de la France ». Puis, condamnant à la fois le régime d'avant-guerre et celui de Vichy, je déclare : « Nous tenons pour nécessaire qu'une vague grondante et salubre se lève du fond de la nation et balaie les

causes du désastre pêle-mêle avec l'échafaudage bâti sur la capitulation. C'est pourquoi, l'article 2 de notre politique est de rendre la parole au peuple dès que les événements lui permettront de faire connaître librement ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. » Enfin, par l'article 3, je trace les bases que nous souhaitons donner aux institutions renouvelées de la France : « Ces bases, dis-je, elles sont définies par les trois devises des Français Libres. Nous disons : « Honneur et Patrie », entendant par là que la nation ne pourra revivre que par la victoire et subsister que dans le culte de sa propre grandeur. Nous disons : « Liberté, Égalité, Fraternité », parce que notre volonté est de rester fidèles aux principes démocratiques. Nous disons : « Libération », car si notre effort ne saurait se terminer avant la défaite de l'ennemi, il doit avoir comme aboutissement, pour chacun des Français, une condition telle qu'il lui soit possible de vivre et de travailler dans la dignité et la sécurité. »

L'assistance, alors, par le spectacle de son émotion et l'ouragan de ses clameurs fournit une démonstration qui retentit loin au-delà de l'enceinte de l'Albert Hall.

De telles réunions sont rares. Au contraire, c'est fréquemment que je vais voir nos volontaires sous l'appareil d'une inspection militaire. Nos forces, terrestres, navales, aériennes, pour réduites et dispersées qu'elles soient et bien que nous ne puissions les faire que de pièces et de morceaux, forment maintenant un tout cohérent qui ne cesse de se consolider. Le plan d'organisation, que j'ai fixé pour 1942 aux commissaires à la Guerre, à la Marine et à l'Air, s'exécute comme prévu. Je m'en assure en visitant les unités basées en Grande-Bretagne. Alors, les hommes, voyant de près celui qu'ils appellent « le grand Charles », lui offrent par leurs regards, leur attitude, leur ardeur dans la manœuvre, l'hommage d'un attachement qui ne composera jamais.

Pour notre petite armée, qui combat en Afrique et en Orient, seuls se trouvent sur le sol anglais des centres de formation. Mais ceux-ci instruisent une grande partie des cadres. Au camp de Camberley, le colonel Renouard me présente le bataillon de chasseurs, le groupe d'artillerie, l'escadron de blindés, le détachement du génie, l'unité de transmissions, d'où sortent, tous les six mois, gradés et spécialistes. Je passe au parc d'artillerie qui, sous les ordres du commandant Boutet, met en état le matériel français apporté, naguère, en Grande-Bretagne par les services de base de l'expédition

de Norvège ou par les navires de guerre venus de France lors de l'invasion. Armes, munitions, véhicules, sont expédiés pour l'équipement des nouvelles formations, concurremment avec le matériel fourni, soit par les Anglais aux termes de l'accord du 7 août 1940, soit par les Américains au titre du « Lease and lend ». Les négociations et les mesures d'exécution qu'exige cette tâche capitale, incombent au Service de l'armement. Il s'en acquitte, sous la direction du colonel Morin, jusqu'au jour où cet excellent officier sera abattu en avion au cours d'une mission lointaine. Le commandant Hirsch lui succédera. A Londres même, je salue parfois la Compagnie des volontaires françaises, qui a pour capitaine Mademoiselle Terré après Madame Mathieu et qui forme de méritantes jeunes filles aux emplois de conductrices, infirmières, secrétaires. De temps en temps, je rends visite, à Malvern, puis à Ribbersford, aux « cadets de la France Libre ». En 1940, j'ai créé leur école, destinée aux étudiants et collégiens passés en Angleterre. Bientôt, nous en avons fait une pépinière d'aspirants. Le commandant Baudouin dirige l'École des cadets. Il en sortira 5 promotions, soit, au total, 211 chefs de section ou de peloton ; 52 seront tués à l'ennemi. Rien ne réconforte autant le chef des Français Libres que le contact de cette jeunesse, fleuron d'espoir ajouté à la gloire obscurcie de la France.

Tandis que les unités des forces terrestres stationnées en Grande-Bretagne font l'instruction d'éléments destinés à combattre ailleurs, c'est à partir des ports anglais que la plupart de nos forces navales prennent part, sur l'Atlantique, la Manche, la mer du Nord, l'Arctique, à la bataille des communications. Pour le faire, tout nous commande de profiter des bases alliées. Nous n'avons, en effet, nulle part, aucun moyen qui nous soit propre de réparer, d'entretenir, de ravitailler nos navires. A fortiori, ne pouvons-nous pas les doter des moyens nouveaux : défense contre avions, asdic, radar, etc., qu'exige l'évolution de la lutte. Enfin, sur le vaste théâtre d'opérations maritimes dont l'Angleterre est le centre, il faut l'unité technique et tactique des efforts.

C'est pourquoi, si les navires que nous armons nous appartiennent entièrement, quelle que soit leur origine, s'ils n'ont de pavillon que le tricolore, s'il n'y a, pour les états-majors et pour les équipages, d'autre discipline que française, s'ils n'exécutent de missions que par ordre de leurs chefs, bref si notre marine demeure purement nationale, nous avons admis, qu'à moins d'épisodes qui nous amènent à l'utiliser

directement, elle fait partie, pour l'emploi, de l'ensemble de l'action navale menée par les Britanniques. Elle s'y trouve, au demeurant, dans un système admirable de capacité, de discipline, d'activité, qui réagit sur sa propre valeur. Les Anglais, de leur côté, appréciant fort ce concours, prêtent aux forces navales françaises libres un large appui matériel. Leurs arsenaux, leurs services, s'ingénient à mettre en état et à pourvoir nos navires, en dépit des différences des types et de l'armement. Les matériels nouveaux qu'utilise la marine britannique sont fournis sans retard à la nôtre. Des bateaux neufs : corvettes et vedettes, plus tard frégates, destroyers, sous-marins, nous sont offerts sitôt construits. Si notre petite flotte réussit à jouer un rôle et à soutenir sur les mers l'honneur des armes de la France, c'est grâce à l'aide alliée comme aux mérites de nos marins.

Je le constate chaque fois que je vais voir quelqu'une de ses fractions à Greenock, Portsmouth, Cowes, Dartmouth. Étant donné le caractère de la lutte, étant donné aussi l'effectif réduit dont nous disposons, nous n'armons que de petits bâtiments. Mais, à bord de ceux de la France Libre, on pousse l'effort jusqu'à la limite du possible.

Ce sont, naturellement, des navires venus de France que nous avons armés d'abord. Au printemps de 1942, de nos cinq premiers sous-marins, il reste : *Rubis*, *Minerve* et *Junon*, qui, dans les eaux norvégiennes, danoises, françaises, attaquent des navires, posent des mines, débarquent des commandos ; *Narval* a disparu près de Malte en décembre 1940 ; *Surcouf* a sombré corps et biens en février 1942. Les contre-torpilleurs *Triomphant* et *Léopard*, les torpilleurs *Melpomène* et *Bouclier* ont, pendant des mois, escorté des convois dans l'océan et dans la Manche. Puis, *Triomphant* est parti pour le Pacifique. *Léopard* a gagné l'Afrique du Sud ; plus tard, il assurera le ralliement de la Réunion ; finalement, il fera naufrage devant Tobrouk. *Melpomène* est passé en mer du Nord. *Bouclier* est devenu un de nos navires-écoles. Parmi nos cinq avisos, trois : *Savorgnan de Brazza*, *Commandant Duboc*, *Commandant Dominé*, croisent sur les côtes d'Afrique ; *Moqueuse* aide à la protection des cargos en mer d'Irlande ; *Chevreuil*, en Océanie, patrouille au large de Nouméa et rallie à la France Libre, le 27 mai 1942, les îles Wallis et Futuna. Deux dragueurs de mines : *Congre* et *Lucienne-Jeanne* font leur dur métier à l'entrée des ports de Grande-Bretagne. Dix chasseurs de sous-marins ont pris part à la

couverture des cargos alliés entre la Cornouaille et le Pas-de-Calais. Ils ne sont plus que huit, car deux se trouvent maintenant par le fond. Six chalutiers-patrouilleurs furent mis en service : *Poulmic*, coulé devant Plymouth en novembre 1940 ; *Viking*, coulé au large de la Tripolitaine en avril 1942 ; *Vaillant*, *Président Honduce*, *Reine des Flots*, qui continuent à « briquer » les mers ; *Léonille*, utilisé comme dépôt pour la marine marchande. Le croiseur auxiliaire *Cap des Palmes* fait la navette entre Sydney et Nouméa. Quatre bâtiments-bases : *Ouragan*, *Amiens*, *Arras*, *Diligente*, complètent l'« unité-marine » de Greenock et le dépôt des équipages *Bir-Hakeim* de Portsmouth où sont instruits nos marins. Le vieux cuirassé *Courbet* est un centre de passage pour les recrues, un groupe d'ateliers, un dépôt de munitions et d'approvisionnements ; ancré en rade de Portsmouth, il appuie de son artillerie la défense du grand port.

Nombre d'autres bâtiments, ceux-là fournis par les Anglais, font partie de notre petite flotte. Ce sont, d'abord, des corvettes, construites depuis le début de la guerre pour la protection des convois et qui tiennent la mer sans relâche entre l'Angleterre, l'Islande, Terre-Neuve et le Canada. Neuf nous ont été remises : *Alysse* coulée en combattant en mars 1942, *Mimosa* coulée trois mois plus tard avec, à son bord, le capitaine de frégate Birot commandant la petite division ; *Aconit*, *Lobelia*, *Roselys*, *Renoncule*, *Commandant d'Estienne d'Orves*, *Commandant Drogou*, *Commandant Détroyat*. Ce sont aussi, les huit vedettes lance-torpilles de la 28e Flottille, sillonnant la Manche à grande vitesse pour attaquer les cargos ennemis qui, la nuit, longent la côte de France et les navires de guerre qui les escortent. Ce sont, encore, huit « motor-launches » constituant la 20e Flottille et qui secondent, dans la Manche, nos chasseurs de construction française. Nous nous préparons, d'ailleurs, à assurer l'armement de bâtiments tout nouveaux. Parmi les frégates qui commencent à sortir des arsenaux britanniques, plusieurs, à peine à flot, nous sont offertes par nos alliés. Nous en avons retenu quatre : *La Découverte*, *l'Aventure*, *la Surprise*, *la Croix de Lorraine*. Nous nous sommes réservé, aussi, le torpilleur *la Combattante*, les sous-marins *Curie* et *Doris*, dont la construction s'achève. Nous en voudrions bien d'autres, qui augmenteraient le total des submersibles, des cargos, des escorteurs ennemis, que nos navires réussissent à couler, des avions qu'ils parviennent à descendre. Mais c'est le défaut de personnel, non, certes, le

manque de bateaux, qui limite notre volume et notre rôle.

En juin 1942, 700 marins de la France Libre sont morts, déjà, pour la France. Nos forces navales comptent 3 600 marins embarqués. Il s'y ajoute le bataillon de fusiliers que commande Amyot d'Inville depuis que Détroyat est mort au champ d'honneur. Il s'y ajoute, également, des isolés de l'aéronautique navale qui, faute d'être en mesure de former une unité, servent dans l'aviation. Il s'y ajoute, enfin, le « commando » qui s'instruit en Grande-Bretagne sous les ordres du lieutenant de vaisseau Kieffer. Au mois de mai, j'ai réglé, avec l'amiral Lord Mountbatten qui est chargé chez les Anglais des « opérations combinées », les conditions de l'emploi de cette troupe très résolue. Ainsi va-t-elle bientôt participer aux coups de main exécutés sur la côte française.

Ces effectifs ont, pour la moitié, été recrutés parmi les éléments de la marine qui, en 1940, se trouvaient en Angleterre. Au Gabon, au Levant, certains nous ont ralliés après nous avoir combattus. Il en fut de même de l'équipage du sous-marin *Ajax* coulé devant Dakar, du sous-marin *Poncelet* sabordé devant Port-Gentil, de l'aviso *Bougainville* que nous avons dû mettre hors de cause en rade de Libreville. Quelques éléments d'active nous rejoignent de temps en temps, à partir de la Métropole, de l'Afrique du Nord, d'Alexandrie, des Antilles, d'Extrême-Orient. La marine engage tout ce qu'elle peut de jeunes Français en Angleterre, en Amérique, au Levant, en Égypte, à Saint-Pierre. Enfin, les navires marchands fournissent aux forces navales une large part de leur personnel.

Pour le commissariat à la Marine le plus difficile problème est de constituer les états-majors des navires. On doit les composer d'éléments très divers, sinon disparates, en bousculant les règles des spécialités. Nous avons peu d'officiers de l'active. Aussi en formons-nous de jeunes. Sous la direction des capitaines de frégate Wietzel et Gayral, commandants successifs de la « division des écoles », l'École navale de la France Libre fonctionne activement à bord du *Président Théodore Tissier* et des goélettes *Étoile* et *Belle Poule*. En quatre promotions, il en sortira 80 aspirants qui offriront à la Marine française leur vocation trempée, dès le départ, par le chagrin, le combat, l'espérance. D'autre part, les officiers de réserve, que nous trouvons à bord des bateaux de commerce ou parmi le personnel du canal de Suez, forment une large part des cadres de nos forces navales. Deux cents aspirants,

recrutés de cette manière, auront, à bord des frégates, corvettes, chasseurs, vedettes, chalutiers, été de quart, au total, pendant plus d'un million d'heures.

Malgré ces prélèvements, la fraction de la flotte marchande française qui sert dans le camp des alliés, prête à leurs convois une contribution appréciable. Sur les 2 700 000 tonnes, — soit 660 paquebots et cargos, — que possédait la France au début du conflit, 700 000 tonnes, en 170 navires, auront, après les « armistices », poursuivi l'effort de guerre. Notre service de la marine marchande, dirigé par Malglaive et Bingen, plus tard par Smeyers, et Andus-Farize, assure l'armement, par des équipages français, du plus grand nombre possible de bateaux. En outre, ils interviennent dans l'emploi des autres navires dont les Britanniques se chargent ; l'Union Jack flottant, alors, à côté du tricolore à la poupe ou au haut du mât de ces vaisseaux exilés. Cependant, 67 bateaux marchands, totalisant 200 000 tonnes, ont été armés par nous. Vingt sont ou seront perdus ; 580 officiers et 4 300 marins auront assuré le service. Au printemps de 1942, déjà plus d'un quart a péri en mer.

Les paquebots transportent des troupes. C'est ainsi que l'*Ile de France*, le *Félix Roussel*, le *Président Paul Doumer*, amènent en Orient les renforts britanniques venant d'Australie ou des Indes. Les cargos, portant, là où il faut, les matières premières, les armes, les munitions, naviguent d'ordinaire dans les convois. Quelquefois, l'un d'eux doit traverser seul l'océan. Dans la marine marchande, on n'arrive au port que pour en repartir. Encore, est-on bombardé pendant les escales. Au large, le service à bord est épuisant autant que dangereux. Il faut veiller nuit et jour, observer de rigoureuses consignes, courir sans cesse aux postes d'alerte. Souvent, on doit combattre, tirer le canon, manœuvrer en catastrophe pour éviter la torpille ou la bombe. Il arrive que le bateau coule et qu'on se trouve soi-même barbotant dans l'eau huileuse et glacée où, tout autour, se noient les camarades. Il arrive aussi qu'on ait la joie terrible d'assister à la chute du bombardier ou de contempler la nappe de mazout sous laquelle sombre le submersible ennemi. Il arrive même qu'on en soit cause, tout cargo que l'on soit, comme le *Fort-Binger*, qui, en mai 1942, au large de Terre-Neuve, envoie par le fond un sous-marin allemand.

Un jour, à Liverpool, l'amiral Sir Percy Noble, qui dirige, de ce poste, la navigation et le combat dans tout l'espace atlantique, me conduit à la salle des opérations installée

sous terre dans le béton. Sur les murs, de grandes cartes marines indiquent la situation, heure par heure mise au point, de tous les convois alliés, de tous les navires de guerre, de tous les avions en mission, ainsi que la position repérée ou supposée des submersibles, des avions, des raiders allemands. Un central téléphonique, relié aux lignes extérieures, aux postes-radio, aux bureaux du chiffre, et servi par de tranquilles équipes féminines : standardistes, sténos, plantons, transmet en bruissant à peine les ordres, messages, renseignements, lancés par le commandement vers les lointains de la mer ou qui lui en sont parvenus. Le tout s'inscrit à mesure sur des tableaux lumineux. L'immense bataille des communications est ainsi, à chaque instant, dessinée et formulée dans toutes ses péripéties.

Après avoir considéré l'ensemble, je regarde sur les cartes où sont les nôtres. Je les vois aux bons endroits, c'est-à-dire aux plus méritoires. Le salut du chef de la France Libre va, par les ondes, les y rejoindre. Mais ensuite, mesurant combien est numériquement petite la part qu'ils représentent et qui, de ce fait, s'absorbe dans un système étranger, imaginant là-bas, à Toulon, Casablanca, Alexandrie, Fort-de-France, Dakar, les navires perdus dans l'inaction, évoquant l'occasion historique que cette guerre offrait à la vocation maritime de la France, je me sens inondé de tristesse. C'est d'un pas lourd que je remonte l'escalier de l'abri souterrain.

Un sentiment analogue se mêle à ma fierté quand je prends contact avec nos aviateurs sur l'une ou l'autre des bases britanniques. En voyant ce qu'ils valent et, d'autre part, en songeant à tout ce qu'aurait pu faire, à partir de notre Afrique du Nord, du Levant, ou de l'Angleterre, l'armée de l'air française pour peu qu'on l'eût laissé combattre, j'ai l'impression d'une grande chance nationale gaspillée. Mais je ne m'en applique que mieux à faire en sorte que l'effort de ceux qui ont pu me rejoindre soit porté au compte de la France. Si j'ai, naturellement, admis que, dans nos forces, tout ce qui vole à partir des bases de Grande-Bretagne sur des avions fournis par les Anglais doit faire partie du système aérien britannique, j'ai voulu que nos combattants de l'air constituent, eux aussi, un élément national.

Cela n'a pas été sans peine. Au début, nos alliés ne se souciaient guère d'une aviation française libre. Allant au plus pratique et au plus pressé, ils accueillaient dans leurs unités quelques-uns de nos pilotes. Mais ils ne nous offraient rien que

d'incorporer dans la Royal Air Force nos volontaires de l'aviation. Je n'y pouvais consentir. Aussi, la destination des nôtres était-elle, pendant près d'un an, restée indéterminée. Certains, groupés en escadrilles françaises de fortune, avaient pu participer aux combats aériens d'Érythrée et de Libye. D'autres, provisoirement adoptés par des « squadrons » anglais, prenaient part à la bataille d'Angleterre. Mais la plupart, faute de matériel, d'organisation, d'entraînement, se morfondaient en marge des bases de Grande-Bretagne ou d'Égypte.

Le problème, cependant, recevait, à son tour, une solution. Au printemps de 1941, je pus régler les questions de principe avec Sir Archibald Sinclair, ministre de l'Air britannique. Compréhensif et généreux, celui-ci voulut bien reconnaître que l'existence d'une force aérienne française ne serait pas sans intérêt. Il accepta, comme je le demandais, que nous constituions des unités, dans l'espèce des groupes sur le modèle des « squadrons » ; les Britanniques nous prêtant ce qui nous manquait de personnel au sol et faisant, dans leurs écoles, l'instruction de nos engagés. Nos pilotes en excédent serviraient dans des unités anglaises. Mais ils y seraient dans la situation d'officiers français détachés, soumis à la discipline française, portant l'uniforme français. Du Caire, le 8 juin 1941, j'écrivis à Sir Archibald pour consacrer l'accord qu'avait, sur ces bases, négocié le colonel Valin. Dès lors, celui-ci trouva, pour l'exécution, l'appui constant des Air-marshals : Portal, à Londres, Longmore, puis Tedder, en Orient.

C'est ainsi qu'à la fin de 1941, nous créons en Angleterre le groupe de chasse « Ile de France ». Scitivaux le commande. Descendu au-dessus de la France, d'où il reviendra, d'ailleurs, il a pour successeur Dupérier. Au lendemain de la campagne de Syrie, est formé, en Égypte, le groupe de chasse « Alsace », qui combat d'abord en Libye sous les ordres de Pouliguen et passe ensuite en Grande-Bretagne où Mouchotte en prend la tête pour être, l'année suivante, tué à l'ennemi. Le groupe de bombardement « Lorraine » naît au Levant sous les ordres de Pijeaud. Celui-ci, abattu quelques semaines plus tard à l'intérieur des lignes adverses, parvient à regagner les nôtres pour y mourir. Corniglion-Molinier le remplace. Le groupe mixte « Bretagne » est constitué au Tchad, avec Saint-Péreuse comme chef, pour l'appui de nos opérations sahariennes. Au printemps de 1942, sont réunis, d'une part à Londres, d'autre part à Rayak, les éléments qui vont, en Russie, constituer le groupe — ensuite

régiment — « Normandie ». A sa tête seront successivement Tulasne et Littolf. Après leur mort, ce sera Pouyade. Enfin, certains de nos pilotes sont mis, par mon ordre, à la disposition de la Royal Air Force. Morlaix, Gayolle, Guedj, y commandent des « squadrons ». Les deux derniers seront tués en action. La gloire coûte cher dans les batailles du ciel. L'aviation française libre a, au total, perdu un nombre de morts deux fois plus grand que l'effectif qu'elle fait voler.

Cependant, si le caractère mondial de la guerre me déterminait à faire en sorte que des forces françaises soient engagées sur tous les théâtres d'opérations, c'est sur celui qui intéressait le plus directement la France, à savoir l'Afrique du Nord, que je m'appliquais à concentrer l'effort principal. Une fois anéantie l'armée italienne d'Éthiopie, interdit aux Allemands l'accès de la Syrie, étouffées dans l'œuf, à Vichy, les velléités d'agir contre l'Afrique française libre, c'est en Libye qu'il nous fallait agir.

Au mois de novembre 1941, les Britanniques y avaient, une fois de plus, pris l'offensive. S'ils réussissaient à atteindre la frontière tunisienne, il serait essentiel que nous y soyons avec eux, ayant, au préalable, aidé à battre l'ennemi. Si, au contraire, celui-ci parvenait à les refouler, nous devrions tout faire pour concourir à l'arrêter avant qu'il ne submergeât l'Égypte. De toute façon, c'était le moment de déployer tout l'effort dont nous étions capables, mais en jouant notre rôle à nous afin de remporter un succès proprement français.

Nous avions deux moyens d'agir : pousser vers le Fezzan, à partir du Tchad, la colonne saharienne longuement préparée par Leclerc, ou bien engager en Libye, aux côtés des Anglais, les forces mobiles mises sur pied au Levant par Larminat. Je décidai de faire l'un et l'autre, mais de le faire dans des conditions telles que l'action de nos soldats fût au profit direct de la France.

La conquête du Fezzan et, ensuite, la marche sur Tripoli, constituaient une opération à ne risquer qu'une fois pour toutes. Si l'affaire ne réussissait pas, on ne pourrait, en effet, la renouveler de longtemps, étant donné les difficultés inouïes qu'impliquaient la formation, l'équipement, le ravitaillement, de la colonne du Tchad. C'était donc seulement dans le cas où les Britanniques, ayant repris la Cyrénaïque, entreraient en Tripolitaine que cette colonne devrait agir à fond. Autrement, il faudrait qu'elle se bornât à harceler les Italiens par des raids profonds et rapides.

D'autre part, j'entendais que le « front du Tchad », — si tant est qu'on pût donner ce nom à un ensemble d'actions forcément discontinues, — demeurât un front français. Sans doute, le déclenchement de notre entreprise saharienne devrait-il être conjugué avec la marche de la VIIIe Armée britannique. C'était là une affaire de liaison avec Le Caire. Mais, pour le reste, Leclerc continuerait à ne dépendre que de moi, jusqu'au jour où, ayant affectué aux abords de la Méditerranée sa jonction avec nos alliés, il deviendrait logique de le placer sous leur direction. Je tenais d'autant plus à cette autonomie que la conquête du Fezzan mettrait entre nos mains un gage pour le règlement ultérieur du destin de la Libye.

Au cours des mois de novembre et de décembre, les Britanniques, combattant bravement et durement, pénétraient en Cyrénaïque. En prévision de leur irruption en Tripolitaine, Leclerc, soutenu par le général Serres, alors commandant supérieur des troupes en Afrique française libre, prenait ses dispositions pour s'élancer vers le Fezzan. Pour moi, j'étais, à cet égard, d'un optimisme réservé. Sachant que Rommel avait pu se dégager de l'étreinte anglaise et que, Weygand ayant été rappelé d'Afrique du Nord, l'application de l'accord Hitler-Darlan permettait maintenant à l'adversaire de se ravitailler à partir de la Tunisie, je n'escomptais pas la progression rapide des alliés vers Tripoli. Au contraire, la contre-attaque de l'ennemi me paraissait plus probable. C'est pourquoi, tout en laissant préparer l'offensive, je me réservai d'en prescrire moi-même le déclenchement. Comme d'autre part, la mission de liaison que Leclerc avait envoyée au Caire s'était laissé amener à accepter sa subordination au commandement britannique, je précisai au général Ismay qu'il n'en était rien et rectifiai, dans l'esprit des « Tchadiens », ce qui devait l'être à cet égard.

En fait, nos alliés n'entrèrent pas en Tripolitaine. Les premiers mois de 1942 furent, pour les deux adversaires, une période de stabilisation. Dès lors, pour nos troupes du Tchad, il convenait de n'exécuter que des raids de va-et-vient. Leclerc en brûlait d'envie. Le 4 février, je l'y autorisai. Il le fit, parcourant le Fezzan, dans le courant du mois de mars, avec ses patrouilles de combat appuyées par ses avions, détruisant plusieurs postes ennemis, enlevant de nombreux prisonniers, capturant du matériel. Il regagna ensuite sa base, n'ayant subi que des pertes minimes. Afin d'étendre la zone et les moyens d'action de ce chef d'exceptionnelle valeur, je lui donnai,

en avril, le commandement de toutes les forces de l'Afrique française libre. Il me fallut, cette fois encore, surmonter les protestations de sa scrupuleuse modestie. Désormais, lui-même et ses troupes se sentirent certains d'enlever les oasis, dès que les événements de Libye tourneraient décidément bien. Cependant, ils auraient à attendre encore dix longs mois, sous une chaleur torride, dans les cailloux et les sables, avant de saisir la victoire et d'aller laver leur poussière dans la Méditerranée.

Mais, tandis qu'au Tchad il nous fallait différer le coup décisif, au contraire nous allions trouver, en Cyrénaïque, l'occasion tant attendue d'un fait d'armes éclatant. Pourtant, il nous avait fallu surmonter beaucoup d'obstacles avant d'obtenir des alliés que de grandes unités françaises fussent engagées sur ce terrain.

En effet, les deux divisions légères et le régiment blindé, formés en Syrie sous les ordres de Larminat, n'avaient pas été prévus par le commandement britannique pour participer à l'offensive déclenchée à la fin d'octobre. Pourtant, les deux grandes unités étaient solides et bien armées. Chacune d'elles, motorisée, comprenait cinq bataillons d'infanterie, un régiment d'artillerie, une compagnie de défense antichars, une compagnie de défense aérienne, un groupe de reconnaissance, une compagnie et un parc du génie, une compagnie de transmissions, une compagnie de transport, une compagnie de quartier général, des services. Ces unités, comprenant toutes les armes et, de ce fait, susceptibles de jouer un rôle tactique particulier, étaient bien des divisions. Quoiqu'elles fussent, assurément, « légères », je tenais à leur donner le titre qui leur revenait. Larminat, utilisant les armes laissées par Dentz, ou bien reprises dans les magasins où les avaient détenues les commissions d'armistice italiennes, dotait toutes les fractions d'un armement redoutable que nos volontaires, ardents et dégourdis, sauraient servir le mieux du monde. C'est ainsi qu'indépendamment de l'artillerie de la division, chaque bataillon disposait en propre de six canons de 75. Une très forte dotation en mortiers et en armes automatiques lui était également assurée. Le cas échéant, pour attaquer, il faudrait alléger les troupes. Mais, s'il s'agissait de tenir le terrain, celles-ci disposeraient d'une puissance de feu tout à fait exceptionnelle.

Ayant, le 20 septembre, approuvé la composition des deux divisions légères, j'adressai à M. Churchill, le 7 octobre, une

note pour le mettre au courant de nos désirs et de nos moyens. En même temps, j'écrivais au général Auchinleck, Commandant en chef en Orient, pour lui rappeler combien nous souhaitions que nos troupes combattent en Libye. Je précisais à M. Churchill et au général Auchinleck que, pour ces opérations, j'étais prêt à placer sous les ordres du commandant britannique le groupement Larminat tout entier et que, d'autre part, Leclerc, quoique agissant d'une manière autonome, pourrait être lancé sur le Fezzan à la date qui nous serait demandée. Le 9 octobre, j'allai voir M. Margesson, ministre de la Guerre britannique, et le priai d'intervenir. Enfin, le 30 octobre, j'indiquai au général Catroux les conditions dans lesquelles il conviendrait que nos forces fussent engagées, c'est-à-dire par grandes unités.

C'est seulement le 27 novembre que je reçus la réponse britannique. Elle m'était adressée par le général Ismay, Chef d'état-major du Cabinet de guerre et de M. Churchill. Sa lettre équivalait à une fin de non-recevoir, aussi courtoise que formelle. Pour expliquer leur refus, nos alliés alléguaient « la dispersion des unités françaises en divers points de la Syrie », le fait « qu'elles n'étaient pas entraînées à agir en tant que divisions ou brigades », enfin « l'insuffisance de leur équipement ». Ils exprimaient, cependant, le souhait que l'avenir permît de reconsidérer la question.

Évidemment, le commandement anglais comptait achever la conquête de la Libye et venir à bout de Rommel sans le concours des Français. Il est vrai qu'il disposait sur place de forces terrestres et aériennes considérables et qu'il croyait l'amiral Andrew Cunningham, — chef et marin magnifique, — en mesure de faire plus qu'un miracle et d'interdire les communications de l'adversaire entre l'Italie et la Tripolitaine.

On imagine quelle déception me causa la réponse anglaise. Je ne pouvais admettre que nos troupes restassent l'arme au pied, pour un temps indéterminé, tandis que le sort du monde se jouait dans les batailles. Plutôt que d'en venir là, je préférais prendre l'aléa d'un changement d'orientation. Je convoquai donc M. Bogomolov et le priai de faire savoir à son gouvernement que le Comité national souhaitait que des forces françaises participent directement aux opérations alliées sur le front de l'Est dans le cas où le théâtre d'Afrique du Nord leur serait fermé. Bien entendu, je ne fis, à Londres, aucun mystère de ma démarche. Mais, avant même que me

parvint la réponse de Moscou, les intentions britanniques avaient changé. Le 7 décembre, M. Churchill m'écrivait une lettre chaleureuse pour me dire « qu'il venait d'apprendre combien le général Auchinleck était anxieux d'engager une brigade française libre dans les opérations de Cyrénaïque » — « Je sais, ajoutait le Premier Ministre, que cette intention s'accorde avec votre désir. Je sais aussi à quel point vos hommes ont hâte d'en venir aux mains avec les Allemands. »

Je répondis à M. Churchill que j'approuvais le projet et que je donnais au général Catroux les ordres nécessaires. De fait, les Anglais, indépendamment du désagrément que pouvait leur causer le transfert éventuel des forces françaises en Russie, commençaient à mesurer l'avantage militaire que comporterait notre concours à la bataille de Cyrénaïque. Ils constataient, en effet, que l'adversaire n'y cédait le terrain que pas à pas, que leurs propres troupes subissaient de lourdes pertes, qu'il leur fallait réorganiser sur place un commandement mal adapté aux opérations mécaniques. Renonçant à pousser l'offensive en Tripolitaine, ils s'attendaient, maintenant, à ce que Rommel reprît bientôt l'initiative. Cette perspective leur faisait souhaiter que nous leur prêtions la main.

Au Caire, Catroux régla donc avec Auchinleck l'acheminement vers la Libye de la 1re Division légère et Kœnig, chargé de négocier les détails, obtint de nos alliés un utile complément en fait d'engins antichars, de pièces antiaériennes et de moyens de transport. En janvier, cette division eut quelques engagements brillants avec des éléments de Rommel cernés à Sollum et à Bardia et qui se rendirent bientôt. En voyant les cortèges de prisonniers allemands qu'elles avaient aidé à prendre, nos troupes étaient comme secouées d'une commotion électrique. C'est très allégrement, qu'elles prirent la direction de l'ouest. Dans le courant de février, comme les Anglais installaient leurs forces principales au cœur de la Cyrénaïque sur la position dite « de Gazala » formée de plusieurs zones de résistance, les nôtres se virent attribuer celle de Bir-Hakeim qui était le plus au sud. Tout en s'y organisant, ils entamèrent une lutte active d'escarmouches et de patrouilles dans le *no man's land* profond qui les séparait du gros de l'ennemi.

Mais, si la 1re Division légère se voyait ainsi donner sa chance rien n'était fait pour la 2e qui se morfondait au Levant. Or, j'entendais qu'elle aussi prît part aux opérations. Justement, M. Bogomolov était venu me dire, le 10 décembre,

que mon projet d'envoyer des troupes françaises en Russie recueillait l'accord chaleureux de son gouvernement et que celui-ci était disposé à fournir sur place à nos forces tout le matériel nécessaire. J'envisageai donc d'expédier vers l'Est, non seulement le groupe d'aviation « Normandie », mais aussi la 2e Division légère. Celle-ci, partant de Syrie et passant par Bagdad, traverserait la Perse en camions, puis, à partir de Tabriz, serait transportée par chemin de fer jusqu'au Caucase. C'était la voie suivie, depuis les ports iraniens, par les convois de matériel que les alliés envoyaient en Russie. Le 29 décembre, j'écrivais au général Ismay pour l'avertir de mes intentions et donnai au général Catroux les instructions voulues. La 2e Division partirait le 15 mars pour le Caucase si, auparavant, elle n'était pas admise en Libye.

Le commandement britannique opposa au projet de transfert de cette unité en Russie toutes les objections possibles. Mais, à Moscou, les Soviets en firent, au contraire, grand cas. Molotov parlant à Garreau, le général Panfilov à Petit, nous pressaient d'y donner suite, M. Eden, mis au courant, entra en ligne de son côté et m'écrivit pour appuyer le point de vue des militaires anglais. Je ne pouvais que m'en tenir au mien et c'est à celui-ci que voulut bien se ranger, à la fin de février, le commandement allié. Ismay me le fit savoir. Auchinleck demanda à Catroux de mettre à sa disposition la 2e Division légère. Celle-ci, quittant la Syrie, arriva en Libye dans les derniers jours de mars.

Larminat avait, désormais, son groupement à pied d'œuvre : Kœnig en ligne à Bir-Hakeim avec la 1re Division ; Cazaud en réserve avec la 2e. Le régiment blindé, commandé par le colonel Rémy, recevait à l'arrière du matériel neuf. Une compagnie de parachutistes, que j'avais fait venir d'Angleterre, s'entraînait maintenant à Ismaïlia, prête à exécuter les coups de main qui lui seraient demandés. Au total, 12 000 combattants, soit environ le cinquième de l'effectif que les alliés faisaient opérer à la fois. Le groupe de chasse « Alsace » et le groupe de bombardement « Lorraine » combattaient depuis octobre dans le ciel de Cyrénaïque. Plusieurs de nos avisos et de nos chalutiers aidaient, le long de la côte, à l'escorte des convois. Ainsi, une importante force française se trouvait réunie à temps sur le théâtre principal. Dans sa justice, le Dieu des batailles allait offrir aux soldats de la France Libre un grand combat et une grande gloire. Le 27 mai, Rommel prend l'offensive. Bir-Hakeim est attaqué.

Dans les entreprises où l'on risque tout, un moment arrive, d'ordinaire, où celui qui mène la partie sent que le destin se fixe. Par un étrange concours, les mille épreuves où il se débat semblent s'épanouir soudain en un épisode décisif. Que celui-ci soit heureux et la fortune va se livrer. Mais, qu'il tourne à la confusion du chef, voilà toute l'affaire perdue. Tandis qu'autour du polygone de 16 kilomètres carrés tenu par Kœnig et ses hommes se joue le drame de Bir-Hakeim, moi-même, à Londres, lisant les télégrammes, entendant les commentaires, voyant dans les regards tantôt l'ombre et tantôt la lumière, je mesure quelles conséquences dépendent de ce qui se passe là-bas. Si ces 5 500 combattants, portant chacun sa peine et son espoir, volontairement venus de France, d'Afrique, du Levant, du Pacifique, rassemblés là où ils le sont à travers tant de difficultés, subissent un sombre revers, notre cause sera bien compromise. Au contraire, si en ce moment, sur ce terrain, ils réussissent quelque éclatant fait d'armes, alors l'avenir est à nous !

Les premiers engagements ne laissent rien à désirer. J'apprends que, le 27 mai, tandis que le corps principal de l'ennemi passait au sud de Bir-Hakeim pour tourner la position alliée, la division mécanique italienne « Ariete » a lancé sur les Français une centaine de ses chars et en a perdu 40 dont les épaves restent sur le glacis. Le 28 et le 29, nos détachements, rayonnant dans toutes les directions, détruisent encore une quinzaine d'engins et font 200 prisonniers. Le 30, le général Rommel, qui n'a pu, du premier coup, régler leur compte aux formations mécaniques anglaises, prend le parti de se retirer pour monter une nouvelle manœuvre. Deux jours après, une colonne française, commandée par le lieutenant-colonel Broche, se porte sur Rotonda Signali, à 50 kilomètres à l'ouest, et s'empare de cette position. Le 1er juin, Larminat inspecte nos troupes sur place. Son compte rendu est plein d'optimisme. Dans le monde, une ambiance se crée. Certains pressentent, en effet, que cette affaire pourrait bien dépasser le cadre de la tactique militaire. Avec réserve les propos, à mots couverts les radios, non sans prudence les journaux, commencent à faire l'éloge des troupes françaises et de leurs chefs.

Le lendemain, Rommel saisit l'initiative. Cette fois, il pousse droit au centre de la position du général Ritchie, chargé par Auchinleck de commander le front de combat. Les Allemands enlèvent à Got-el-Skarab une brigade britan-

nique, traversent en ce point le grand champ de mines dont les Alliés se couvrent de Gazala à Bir-Hakeim et, pour élargir la brèche, dirigent contre nos troupes une division de l'Afrika-Korps. Pour la première fois depuis juin 1940, le contact est largement pris entre Français et Allemands. Ce n'est, d'abord, que par escarmouches où nous faisons 150 prisonniers. Mais, très vite, le front s'établit en vue d'une bataille. Aux deux parlementaires ennemis qui demandent qu'on veuille bien se rendre Kœnig fait dire qu'il n'est pas venu pour cela.

Cependant, les jours suivants voient l'adversaire resserrer son étreinte. Des batteries de lourds calibres, y compris le 155 et le 220, ouvrent sur les nôtres un feu qui va s'intensifiant. Trois, quatre, cinq fois, chaque jour, les Stukas et les Junkers les bombardent par escadres d'une centaine d'appareils. Les ravitaillements n'arrivent plus que par faibles quantités. A Bir-Hakeim, on voit baisser les stocks de munitions, diminuer les rations de vivres, réduire les distributions d'eau. Sous le soleil brûlant, au milieu des tourbillons de sable, les défenseurs sont en perpétuelle alerte, vivent avec leurs blessés, enterrent leurs morts auprès d'eux. Le 3 juin, le général Rommel leur adresse la sommation, écrite de sa main, d'avoir à déposer les armes, « sous peine d'être anéantis comme les brigades anglaises de Got-el-Skarab. » Le 5 juin, un de ses officiers vient renouveler cette mise en demeure. C'est notre artillerie qui répond. Mais, en même temps, dans de nombreux pays, l'attention du public s'éveille. Les Français de Bir-Hakeim intéressent de plus en plus les gazettes parlées ou imprimées. L'opinion s'apprête à juger. Il s'agit de savoir si la gloire peut encore aimer nos soldats.

Le 7 juin, l'investissement de Bir-Hakeim est complet. La 90e Division allemande et la division italienne « Trieste », appuyées par une vingtaine de batteries et par des centaines de chars, sont prêtes à donner l'assaut. « Tenez six jours de plus ! » avait prescrit à Kœnig le commandement allié au soir du 1er juin. Les six jours ont passé. « Tenez encore quarante-huit heures ! » demande le général Ritchie. Il faut dire que les pertes et le trouble causés à la VIIIe Armée par les coups de boutoir de l'ennemi sont tels que toute opération de relève ou de secours est désormais impossible. Quant à Rommel, pressé de courir vers l'Égypte en profitant du désarroi qu'il discerne chez les Britanniques, il s'impatiente de cette résistance qui se prolonge sur ses arrières et gêne ses communications. Bir-Hakeim est devenu son souci dominant et son objectif

principal. A maintes reprises, déjà, il est venu sur le terrain. Il y viendra encore pour presser les assaillants.

Le 8, se déclenchent de puissantes attaques. Plusieurs fois, l'infanterie ennemie, à grands renforts d'artillerie et de chars, tente, bravement mais en vain, d'enlever tel ou tel secteur de nos lignes. La journée est très dure pour les nôtres. La nuit aussi, que l'on passe à remettre en état les positions bouleversées. Le 9, les assauts reprennent. L'artillerie ennemie s'est encore renforcée en calibres lourds que ne peuvent contrebattre les 75 du colonel Laurent-Champrosay. Nos hommes ne reçoivent plus qu'à peine deux litres d'eau par vingt-quatre heures, ce qui, sous un pareil climat, est cruellement insuffisant. Il faut, pourtant, tenir encore, car dans le désordre qui, de proche en proche gagne les éléments divers de l'armée britannique, la résistance de Kœnig revêt maintenant une importance capitale. « Défense héroïque des Français ! » — « Magnifique fait d'armes ! » — « Les Allemands battus devant Bir-Hakeim ! » annoncent avec éclat, à Londres, à New-York, à Montréal, au Caire, à Rio, à Buenos-Aires, toutes les trompettes de l'information. Nous approchons du but que nous avons visé en assurant aux troupes françaises libres, — si réduit que soit leur effectif, — un grand rôle dans une grande occasion. Pour le monde tout entier, le canon de Bir-Hakeim annonce le début du redressement de la France.

Mais ce qui, désormais, me hante c'est le salut des défenseurs. Je sais qu'ils ne pourront plus longtemps briser des attaques appuyées de moyens écrasants. Sans doute, suis-je certain qu'en tout cas la division ne se rendra pas, que l'adversaire sera privé de la satisfaction de voir défiler devant Rommel une longue colonne de prisonniers français et que, si nos troupes restent sur place, il lui faudra, pour en venir à bout, abattre les groupes l'un après l'autre. Mais il s'agit de les récupérer, non point de se résigner à leur glorieuse extermination. J'ai grand besoin, pour la suite, de ces centaines d'excellents officiers et sous-officiers, de ces milliers de très bons soldats. Leur exploit étant acquis, ils doivent, maintenant, en accomplir un autre, se frayer la route à travers les assaillants et les champs de mines, rejoindre le gros des forces alliées.

Bien que je me garde d'intervenir directement dans la conduite de la bataille, je ne laisse pas de faire savoir, de la manière la plus pressante, à l'état-major impérial britannique, le 8 et le 9 juin, combien il est important que Kœnig reçoive,

avant qu'il soit trop tard, l'ordre de tenter la sortie. Je le répète, le 10 juin, à M. Churchill avec qui je traite la question de Madagascar. De toutes façons, le dénouement approche et je télégraphie au commandant de la 1re Division légère : « Général Kœnig, sachez et dites à vos troupes que toute la France vous regarde et que vous êtes son orgueil ! » Or, à la fin du même jour, le général Sir Alan Brooke, Chef d'état-major impérial, m'annonce que, depuis l'aurore, l'ennemi ne cesse pas de s'acharner sur Bir-Hakeim, mais que Ritchie a prescrit à Kœnig de gagner une position nouvelle s'il en trouve la possibilité. L'opération est prévue pour la nuit.

Le lendemain matin, 11 juin, les commentaires de la radio et de la presse sont dithyrambiques et funèbres. Faute de savoir que les Français essaient de se dégager, tout le monde, évidemment, s'attend à ce que leur résistance soit submergée d'un moment à l'autre. Mais voici que, dans la soirée, Brooke m'envoie dire : « Le général Kœnig et une grande partie de ses troupes sont parvenus à El Gobi hors de l'atteinte de l'ennemi. » Je remercie le messager, le congédie, ferme la porte. Je suis seul. Oh ! cœur battant d'émotion, sanglots d'orgueil, larmes de joie !

Des 5 500 hommes, environ, que la 1re Division légère comptait avant Bir-Hakeim, Kœnig, après quatorze jours de combat, en ramenait près de 4 000 valides. Un certain nombre de blessés avaient pu être transportés vers l'arrière en même temps que les unités. Nos troupes laissaient sur le terrain 1 109 officiers et soldats, morts, blessés ou disparus. Parmi les tués, trois officiers supérieurs : le lieutenant-colonel Broche, les commandants Savey et Bricogne. Parmi les blessés restés sur le carreau : les commandants Puchois et Babonneau. Du matériel, soigneusement détruit au préalable, avait dû être abandonné. Mais nous avions infligé à l'ennemi des pertes trois fois supérieures à celles que nous avions subies.

Le 12 juin, les Allemands annonçaient que, la veille, ils avaient « pris d'assaut » Bir-Hakeim. Puis, la radio de Berlin publiait un communiqué déclarant : « Les Français blancs et de couleur, faits prisonniers à Bir-Hakeim, n'appartenant pas à une armée régulière, subiront les lois de la guerre et seront exécutés. » Une heure après, je faisais lancer dans toutes les langues la note suivante par les ondes de la B. B. C. : « Si l'armée allemande se déshonorait au point de tuer des soldats français faits prisonniers en combattant pour leur patrie, le général de Gaulle fait connaître qu'à son profond regret,

il se verrait obligé d'infliger le même sort aux prisonniers allemands tombés aux mains de ses troupes. » La journée n'était pas finie que la radio de Berlin proclamait : « A propos des militaires français qui viennent d'être pris au cours des combats de Bir-Hakeim, aucun malentendu n'est possible. Les soldats du général de Gaulle seront traités comme des soldats. » Ils le furent, effectivement.

Tandis que la 1re Division légère se regroupait à Sidi-Barrani et que Catroux s'occupait aussitôt de la recompléter, notre groupe d'aviation « Alsace » continuait de prendre part à l'action redoublée de la chasse anglaise et notre groupe « Lorraine » multipliait, avec les bombardiers de la Royal Air Force, les attaques contre les communications adverses. En même temps, nos parachutistes exécutaient plusieurs raids brillants. C'est ainsi que, dans la nuit du 12 au 13 juin, leurs équipes détruisaient 12 avions sur des aérodromes ennemis en Libye et que le capitaine Bergé, jeté en Crète avec quelques hommes, incendiait, avant d'être pris, 21 bombardiers, 15 camions et un dépôt d'essence sur le terrain de Candie.

Cependant, la VIIIe Armée, sous l'empire d'une soudaine lassitude morale, abandonnait la Cyrénaïque, laissant sur place un matériel considérable. Le général Auchinleck espérait, tout au moins, conserver Tobrouk, place solidement organisée et ravitaillée par mer. Mais, le 24 juin, la garnison, comptant 33 000 hommes, se rendit aux Allemands. C'est à grand-peine que les Britanniques parvenaient à se rétablir à hauteur d'El Alamein. Un secteur de la position était tenu par le général Cazaud et sa 2e Division légère, enfin mis en ligne à leur tour. Parmi les réserves, comptait le groupement blindé du colonel Rémy, hâtivement pourvu de matériel. La situation était grave. Tout l'Orient, secoué de frissons inquiétants, s'attendait à voir les Allemands et les Italiens entrer au Caire et à Alexandrie.

Cette dépression de nos alliés ne devait être que passagère. Un jour viendrait où, grâce à la maîtrise de la mer, à de nouveaux renforts, à une grande supériorité aérienne, enfin aux capacités du général Montgomery, ils l'emporteraient finalement. Rommel, d'ailleurs, à bout de ravitaillement, suspendait sa marche en avant. Toutefois, l'ensemble des événements faisait ressortir l'importance de notre action. Le général Auchinleck le reconnut noblement. Le 12 juin, il publia, en l'honneur de la 1re Division légère, un magnifique communiqué : « Les Nations Unies, déclarait-il, se doivent d'être

remplies d'admiration et de reconnaissance, à l'égard de ces troupes françaises et de leur vaillant général. »

A Londres, six jours plus tard, 10 000 Français, militaires et civils, se réunissent pour célébrer le deuxième anniversaire de l'appel du 18 juin. Les quatre étages de l'Albert Hall sont bondés autant que le permettent les consignes de sécurité. Une grande draperie tricolore, marquée de la Croix de Lorraine, est tendue derrière la tribune et rassemble tous les regards. *La Marseillaise* et *la Marche lorraine* retentissent ; tous les cœurs leur font écho. Prenant place, entouré des membres du Comité national et des volontaires les plus récemment arrivés de France, j'entends toutes les bouches me crier la foi de cette foule enthousiaste. Mais, ce jour-là, en même temps que l'espoir, je sens planer l'allégresse. Je parle. Il le faut bien. L'action met les ardeurs en œuvre. Mais c'est la parole qui les suscite.

Citant le mot de Chamfort : « Les raisonnables ont duré. Les passionnés ont vécu », j'évoque les deux années que la France Libre vient de parcourir. « Nous avons beaucoup vécu, car nous sommes des passionnés. Mais aussi, nous avons duré. Ah ! que nous sommes raisonnables !... » Ce que nous disons, depuis le premier jour : « La France n'est pas sortie de la guerre, le pouvoir établi à la faveur de l'abdication n'est pas un pouvoir légitime, nos alliances continuent, nous le prouvons par des actes, qui sont les combats... Certes, il nous fallait croire que la Grande-Bretagne tiendrait bon, que la Russie et l'Amérique seraient poussées dans la lutte, que le peuple français n'accepterait pas la défaite. Eh bien ! nous n'avons pas eu tort... » Puis, je salue nos combattants partout dans le monde et nos mouvements de résistance en France. Je salue, aussi, l'Empire, l'Empire fidèle, base de départ pour le redressement du pays. Certes, il faudra qu'après la guerre soit transformée sa structure. Mais la France unanime entend en maintenir l'unité et l'intégrité. « Même le douloureux courage apporté à la défense de telle ou telle partie contre la France Combattante et contre ses alliés par des troupes qu'abusent encore les mensonges de Vichy est une preuve faussée, mais indubitable, de cette volonté des Français... » Je constate, qu'en dépit de tout, la France Combattante émerge de l'océan. « Quand, à Bir-Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France... »

La tempête des vivats, puis l'hymne national chanté avec

une ferveur indicible, sont la réponse de l'assistance. Ils l'entendent aussi, ceux-là, qui, chez nous, derrière les portes, les volets, les rideaux, écoutent les ondes qui vont la leur porter.

Les acclamations se sont tues. La réunion a pris fin. Chacun retourne à sa tâche. Me voilà seul, en face de moi-même. Pour cette confrontation-là, il n'y a pas d'attitude à prendre, ni d'illusions à ménager. Je fais le bilan du passé. Il est positif, mais cruel. « Homme par homme, morceau par morceau, » la France Combattante est, assurément, devenue solide et cohérente. Mais, pour payer ce résultat, combien a-t-il fallu de pertes, de chagrins, de déchirements ! La phase nouvelle, nous l'abordons avec des moyens appréciables : 70 000 hommes sous les armes, des chefs de haute qualité, des territoires en plein effort, une résistance intérieure qui va croissant, un gouvernement obéi, une autorité connue, sinon reconnue, dans le monde. Nul doute que la suite des événements doive faire lever d'autres forces. Pourtant, je ne me leurre pas sur les obstacles de la route : puissance de l'ennemi ; malveillance des États alliés ; parmi les Français, hostilité des officiels et des privilégiés, intrigues de certains, inertie d'un grand nombre et, pour finir, danger de subversion générale. Et moi, pauvre homme ! aurai-je assez de clairvoyance, de fermeté, d'habileté, pour maîtriser jusqu'au bout les épreuves? Quand bien même, d'ailleurs, je réussirais à mener à la victoire un peuple à la fin rassemblé, que sera, ensuite, son avenir? Entre temps, combien de ruines se seront ajoutées à ses ruines, de divisions à ses divisions? Alors, le péril passé, les lampions éteints, quels flots de boue déferleront sur la France?

Trêve de doutes ! Penché sur le gouffre où la patrie a roulé, je suis son fils, qui l'appelle, lui tient la lumière, lui montre la voie du salut. Beaucoup, déjà, m'ont rejoint. D'autres viendront, j'en suis sûr ! Maintenant, j'entends la France me répondre. Au fond de l'abîme, elle se relève, elle marche, elle gravit la pente. Ah ! mère, tels que nous sommes, nous voici pour vous servir.



DOCUMENTS



Les documents publiés dans cet ouvrage font partie de la collection des télégrammes, lettres, notes, rapports, etc. que j'ai écrits ou que j'ai reçus comme chef de la France Libre et comme président du Comité national français (1940-1941-1942).

Ceux dont le texte suit m'ont paru être les plus importants ou les plus caractéristiques. La collection complète a été déposée par moi aux Archives Nationales.

Afin de rappeler les tenants et les aboutissants de l'ensemble de ces pièces, le texte, — déjà publié, — de certains décrets, ordonnances, accords internationaux, que j'ai signés pendant la même période, se trouve également reproduit. Il en est de même de celui de plusieurs déclarations publiques, qui comportaient, de ma part, la prise d'une position de principe ou un engagement d'ordre général.



LA FRANCE LIBRE

Appel du général de Gaulle aux Français.

Le 18 juin 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou

sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

Télégramme du ministre de la Guerre à Bordeaux à l'attaché militaire français à Londres.

Bordeaux, 19 juin 1940.

Informez le général de Gaulle qu'il est remis à la disposition du Général commandant en chef et qu'il doit rentrer sans délai.

Télégramme du général de Gaulle à toutes les communautés françaises à l'étranger.

Londres, 19 juin 1940.

Je vous invite à désigner un représentant qui sera directement en rapport avec moi. Télégraphiez-moi nom et qualités de ce représentant. Sympathies.

Télégramme du général de Gaulle au général Noguès, Commandant en chef sur le Théâtre d'opérations de l'Afrique du Nord, à Alger.

Londres, 19 juin 1940.

Suis à Londres en contact officieux et direct avec gouvernement britannique. Me tiens à votre disposition, soit pour combattre sous vos ordres, soit pour toute démarche qui pourrait vous paraître utile.

Appel radiodiffusé de Londres par le général de Gaulle.

Le 19 juin 1940.

A l'heure où nous sommes, tous les Français comprennent que les formes ordinaires du pouvoir ont disparu.

Devant la confusion des âmes françaises, devant la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie, devant l'impossibilité de faire jouer nos institutions, moi, général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France.

Au nom de la France, je déclare formellement ce qui suit :

Tout Français qui porte encore des armes a le devoir absolu de continuer la résistance.

Déposer les armes, évacuer une position militaire, accepter de soumettre n'importe quel morceau de terre française au contrôle de l'ennemi, ce serait un crime contre la patrie.

A l'heure qu'il est, je parle avant tout pour l'Afrique du Nord française, pour l'Afrique du Nord intacte.

L'armistice italien n'est qu'un piège grossier.

Dans l'Afrique de Clauzel, de Bugeaud, de Lyautey, de Noguès, tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies.

Il ne serait pas tolérable que la panique de Bordeaux ait pu traverser la mer.

Soldats de France, où que vous soyez, debout !

Lettre du général de Gaulle au général Weygand (1).

Londres, le 20 juin 1940.

Mon Général,

J'ai reçu votre ordre de rentrer en France. Je me suis donc tout de suite enquis du moyen de le faire, car je n'ai, bien entendu, aucune autre résolution que celle de servir en combattant.

Je pense donc venir me présenter à vous dans les vingt-quatre heures si, d'ici là, la capitulation n'a pas été signée.

Au cas où elle le serait, je me joindrai à toute résistance française qui s'organiserait où que ce soit. A Londres, en particulier, il existe des éléments militaires, — et sans doute en viendra-t-il d'autres, — qui sont résolus à combattre, quoi qu'il arrive dans la Métropole.

Je crois devoir vous dire très simplement que je souhaite pour la France et pour vous, mon Général, que vous sachiez et puissiez échapper au désastre, gagner la France d'outre-mer et poursuivre la guerre. Il n'y a pas actuellement d'armistice possible dans l'honneur.

J'ajoute que mes rapports personnels avec le gouvernement

(1) Cette lettre, transmise au général Weygand par le général Lelong, attaché militaire à Londres, fut retournée de Vichy au général de Gaulle en septembre 1940, avec un papillon dactylographié ainsi rédigé :

« Si le colonel en retraite de Gaulle veut entrer en communication avec le général Weygand, il doit le faire par la voie régulière. »

britannique, — en particulier avec M. Churchill, — pourraient me permettre d'être utile à vous-même ou à toute autre haute personnalité française qui voudrait se mettre à la tête de la résistance française continuée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, mon Général, l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Texte des déclarations radiodiffusées par la British Broadcasting Corporation.

Le 23 juin 1940.

Première déclaration :

« Le Gouvernement de Sa Majesté considère que les termes de l'armistice qui vient d'être signé, en violation des accords solennellement conclus entre les gouvernements alliés, placent le Gouvernement de Bordeaux dans un état d'assujettissement complet à l'ennemi et le privent de toute liberté, et de tout droit de représenter de libres citoyens français.

« En conséquence, le Gouvernement de Sa Majesté ne peut considérer le Gouvernement de Bordeaux comme celui d'un pays indépendant. »

Deuxième déclaration :

« Le Gouvernement de Sa Majesté a pris note du projet de formation d'un Comité national français provisoire, qui représenterait pleinement les éléments français indépendants qui sont résolus à poursuivre la guerre afin de remplir les obligations internationales contractées par la France.

« Le Gouvernement de Sa Majesté déclare qu'il reconnaîtra un Comité français de cette nature et qu'il traitera avec lui sur toute matière relative à la poursuite de la guerre, tant que le Comité continuera à représenter les éléments français qui sont résolus à lutter contre l'ennemi commun. »

Lettre de M. Jean Monnet au général de Gaulle, à Londres.

Londres, le 23 juin 1940.

Mon cher Général,

Après vous avoir rencontré, j'ai eu une conversation avec Sir Alexander Cadogan et je lui ai répété ce que je vous avais dit ainsi qu'au brigadier Spears

Je considère que ce serait une grande faute que d'essayer de

constituer en Angleterre une organisation qui pourrait apparaître en France comme une autorité créée à l'étranger sous la protection de l'Angleterre. Je partage complètement votre volonté d'empêcher la France d'abandonner la lutte et je suis convaincu que le Gouvernement de Bordeaux aurait dû mettre en Afrique du Nord le Chef de l'État, les présidents des deux Chambres, ainsi qu'un certain nombre de membres du gouvernement qui, d'accord avec le général Noguès, auraient fait de l'Afrique du Nord un bastion de la résistance française.

Je persiste à croire que, aujourd'hui encore, la décision par le général Noguès de résister permettrait de rallier tous ceux qui, en France, désirent continuer la lutte et rester fidèles aux engagements solennels de la France vis-à-vis de ses alliés. Si la résistance peut être organisée en Afrique du Nord, c'est-à-dire en terre française, sous l'autorité de chefs qui ont été investis de leurs fonctions dans des conditions régulières, autrement dit par un gouvernement qui n'était pas, à l'époque de son investiture, pratiquement sous le contrôle de l'ennemi, je suis sûr qu'on trouvera un immense écho en France et dans toutes les colonies françaises à l'étranger.

Mais ce n'est pas de Londres qu'en ce moment-ci peut partir l'effort de résurrection. Il apparaîtrait aux Français, sous cette forme, comme un mouvement protégé par l'Angleterre, inspiré par ses intérêts et, à cause de cela, condamné à un échec qui rendrait plus difficiles les efforts ultérieurs de ressaisissement.

Comme je vous l'ai dit plus haut, j'ai exposé ceci à Sir Alexander Cadogan ; je viens de le répéter à Sir Robert Vansittart et à l'ambassadeur de France. Comme vous je n'ai qu'un but : réveiller les énergies de la France et la convaincre qu'elle ne doit pas finir ainsi. J'ai voulu que vous connaissiez complètement ma pensée.

Je vous prie d'agréer, mon cher Général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

P.-S. — Bien entendu, la constitution d'un Comité qui serait chargé d'aider tout Français désirant continuer la lutte avec l'Angleterre à trouver sa place serait extrêmement utile. Ainsi que je vous l'ai dit, je suis à votre disposition et à celle de Spears pour discuter de ces questions à n'importe quel moment.

Télégramme du général de Gaulle
au général Noguès, Commandant en chef
sur le Théâtre d'opérations de l'Afrique du Nord.

Londres, 24 juin 1940.

Vous rendons compte de la constitution en cours d'un Comité national français pour relier tous éléments français de résistance,

entre eux et avec alliés. Vous demandons entrer personnellement dans composition de ce Comité. Tous ici vous considèrent comme devant être le grand chef de la résistance française. Agréez l'expression de notre respect et de notre espérance.

Pour le Comité national français en formation :

Général DE GAULLE.

Télégramme du général de Gaulle
— au général Mittelhauser, Commandant en chef sur le Théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale;
— à M. G. Puaux, Haut-commissaire de France en Syrie et au Liban;
— au général Catroux, Gouverneur-général de l'Indochine.

Londres, 24 juin 1940.

Entièrement unis avec vous dans volonté continuer la guerre.

Constituons un Comité national français pour relier éléments français de résistance.

Vous demandons entrer personnellement dans composition de ce Comité.

Recevez expression de notre respect et de notre espérance.

Pour le Comité national français :

Général DE GAULLE.

Communiqué publié par le Gouvernement britannique.

Le 25 juin 1940.

« La signature de l'armistice par le Gouvernement français met fin à la résistance organisée des forces françaises métropolitaines. Toutefois, dans l'empire colonial français, il existe des signes encourageants qu'un esprit plus robuste prévaut.

En Syrie, le général Mittelhauser, Commandant en chef français, a proclamé la volonté de combattre des forces françaises. En Indochine, le Gouverneur-général a déclaré qu'il n'abaisserait pas le drapeau. A Tunis, le Résident-général reste ferme dans son intention de continuer la lutte. Du Maroc, du Sénégal, du Cameroun, de Djibouti, des assurances d'appui loyal ont été reçues de la part des autorités militaires ou civiles.

Le Gouvernement britannique est prêt à conclure les arrangements financiers nécessaires pour permettre à l'empire colonial français de remplir son rôle. Comme le Premier Ministre britan-

nique l'a déjà dit, le but de la Grande-Bretagne est la restauration complète du territoire colonial et métropolitain français. »

Mémorandum remis par le général de Gaulle au major Morton et à Sir R. Vansittart pour MM. Churchill et Halifax.

Londres, 26 juin 1940.

I. — Sans attendre la formation d'un Comité National proprement dit, je suis en mesure de constituer immédiatement un Comité français ayant pour but :

a) de réunir en territoire britannique tous les éléments français de résistance qui s'y trouvent ou qui viendraient à s'y trouver ;

b) de se mettre à la disposition de toutes les résistances françaises qui se révéleraient dans l'Empire et, peut-être, dans la Métropole, pour les relier entre elles, les relier avec les alliés, leur fournir du matériel, etc...

II. — Le Comité français peut organiser :

a) une force militaire française, terrestre, aérienne et navale, composée de volontaires, petite pour le moment, mais qui s'augmentera certainement.

Cette force serait séparée des éléments militaires français non-volontaires et réunie d'urgence à proximité de Londres.

b) un élément (ingénieurs et ouvriers) constituant une organisation pour des fabrications de guerre. Cette organisation pourrait travailler dans des usines anglaises dans des conditions à fixer,

c) une organisation d'études et d'achat de matériel de guerre, pouvant traiter directement avec l'Armement anglais et l'industrie américaine,

d) une organisation de transport et d'approvisionnement,

e) une organisation d'information et de propagande.

III. — Pour le faire, il m'est indispensable d'obtenir l'accord du Gouvernement britannique sur les points suivants :

a) toutes les activités des Français en territoire britannique, notamment s'il s'agit de fournir des services militaires, ou industriels, ou scientifiques, ou économiques, à des organisations anglaises, doivent être réglées, non point directement entre ces organisations et ces individualités, mais par l'intermédiaire et avec l'accord du Comité Français,

b) le Gouvernement britannique ouvre au Comité Français, les crédits nécessaires à son activité propre ainsi qu'au règlement

de tous traitements, soldes et salaires des militaires et civils qui lui sont rattachés,

c) toutes les questions qui étaient réglées jusqu'à présent avec les autorités britanniques, soit par les missions militaires françaises, soit par des missions d'études ou de coordination, le seront directement par le Comité Français avec les autorités britanniques,

d) le Comité Français sera en liaison directe avec toutes les administrations ministérielles britanniques,

e) ces dispositions pourraient prendre effet à partir du 28 juin. Le Gouvernement britannique ferait publier son accord de principe.

IV. — Un accord précis et réglant les détails serait ensuite négocié entre le Comité et les administrations ministérielles britanniques.

Télégramme du général de Gaulle
— au général Mittelhauser, Commandant en chef sur le Théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale;
— à M. G. Puaux, Haut-commissaire de France en Syrie et au Liban;
— à M. Peyrouton, Résident-général en Tunisie.

Londres, 27 juin 1940.

Je vous suggère de faire partie du Conseil de défense de la France d'outre-mer qui a pour but d'organiser et de relier tous les éléments de résistance français dans l'Empire et en Angleterre.

Je suis en mesure d'expédier sur votre territoire du matériel américain déjà chargé et en route ou tel autre matériel que vous pourriez demander.

En présence du fait que le Gouvernement de Bordeaux a perdu son indépendance, c'est notre devoir de défendre l'honneur et l'intégrité de l'Empire et de la France.

Respectueux dévouement.

Communiqué publié par le Gouvernement britannique.

Le 28 juin 1940.

« Le Gouvernement de Sa Majesté reconnaît le général de Gaulle comme chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée. »

*Lettre de M. de Castellane,
Chargé d'affaires français à Londres,
au général de Gaulle.*

Londres, le 30 juin 1940.

Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une communication que le Gouvernement français m'a chargé de vous transmettre.
Je vous serais obligé de bien vouloir m'en accuser réception.
Veuillez croire, Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

PIÈCE JOINTE

Copie.

Par ordonnance du Juge d'Instruction près le Tribunal Militaire permanent de la 17e Région, en date du 27 courant, le général de brigade à titre temporaire, de Gaulle (Charles, André, Joseph, Marie) a été envoyé devant le Tribunal Militaire de la 17e Région pour crime de refus d'obéissance en présence de l'ennemi et de délit d'excitation de militaires à la désobéissance. D'autre part, mandat d'arrêt a été lancé contre lui à la date de ce jour.
Le Président du Tribunal a signé, à la date du 28 juin, une ordonnance lui enjoignant de se constituer en état d'arrestation à la Maison d'arrêt Saint-Michel à Toulouse avant l'expiration d'un délai de cinq jours à dater du 29 juin 1940, faute de quoi il sera jugé par contumace.

Réponse du général de Gaulle au chargé d'affaires à Londres.

Londres, le 3 juillet 1940.

Monsieur,

Je vous retourne ci-joint le texte du document que vous m'avez adressé. Je vous serais obligé de faire savoir à ceux qui vous ont chargé de me le transmettre que leur communication ne présente à mes yeux aucune espèce d'intérêt.
Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Discours radiodiffusé de Londres par le général de Gaulle.

Le 8 juillet 1940.

Dans la liquidation momentanée de la force française qui fait suite à la capitulation, un épisode particulièrement cruel a eu

lieu le 3 juillet. Je veux parler, on le comprend, de l'affreuse canonnade d'Oran.

J'en parlerai nettement, sans détour, car dans un drame où chaque peuple joue sa vie, il faut que les hommes de cœur aient le courage de voir les choses en face et de les dire avec franchise.

Je dirai, d'abord, ceci : il n'est pas un Français qui n'ait appris avec douleur et avec colère que des navires de la flotte française avaient été coulés par nos alliés. Cette douleur, cette colère, viennent du plus profond de nous-mêmes. Il n'y a aucune raison de composer avec elles et, quant à moi, je les exprime ouvertement. Aussi, m'adressant aux Anglais, je les invite à nous épargner et à s'épargner à eux-mêmes toute représentation de cette odieuse tragédie comme un succès naval direct. Ce serait injuste et déplacé.

Les navires d'Oran étaient, en réalité, hors d'état de se battre. Ils se trouvaient au mouillage, sans aucune possibilité de manœuvre ou de dispersion, avec des chefs et des équipages rongés depuis quinze jours par les pires épreuves morales. Ils ont laissé aux navires anglais les premières salves qui, chacun le sait, sont décisives sur mer à de telles distances. Leur destruction n'est pas le résultat d'un combat glorieux. Voilà ce qu'un soldat français déclare aux alliés anglais, avec d'autant plus de netteté qu'il éprouve à leur égard plus d'estime en matière navale.

Ensuite, m'adressant aux Français, je leur demande de considérer le fond des choses du seul point de vue qui doive finalement compter, c'est-à-dire du point de vue de la victoire et de la délivrance. En vertu d'un engagement déshonorant, le gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi. Il n'y a pas le moindre doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait un jour employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire. Eh bien ! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits !

J'aime mieux savoir, même le *Dunkerque*, notre beau, notre cher, notre puissant *Dunkerque*, échoué devant Mers-el-Kébir, que de le voir un jour, monté par des Allemands, bombarder les ports anglais ou bien Alger, Casablanca, Dakar.

En amenant cette canonnade fratricide, puis en cherchant à détourner contre des alliés trahis l'irritation des Français, le gouvernement qui fut à Bordeaux est dans son rôle, dans son rôle de servitude.

En exploitant l'événement pour exciter l'un contre l'autre le peuple anglais et le peuple français, l'ennemi est dans son rôle, dans son rôle de conquérant.

En tenant le drame pour ce qu'il est, je veux dire pour déplorable et détestable, mais en empêchant qu'il ait pour conséquence l'opposition morale des Anglais et des Français, tous les hommes clairvoyants des deux peuples sont dans leur rôle, dans leur rôle de patriotes.

Les Anglais qui réfléchissent ne peuvent ignorer qu'il n'y aurait,

pour eux, aucune victoire possible si jamais l'âme de la France passait à l'ennemi.

Les Français dignes de ce nom ne peuvent méconnaître que la défaite anglaise scellerait pour toujours leur asservissement.

Quoi qu'il arrive, même si l'un d'eux est, pour un temps, tombé sous le joug de l'ennemi commun, nos deux peuples, nos deux grands peuples, demeurent liés l'un à l'autre. Ils succomberont tous les deux ou bien ils gagneront ensemble.

Quant à ceux des Français qui demeurent encore libres d'agir suivant l'honneur et l'intérêt de la France, je déclare en leur nom qu'ils ont, une fois pour toutes, pris leur dure résolution.

Ils ont pris, une fois pour toutes, la résolution de combattre.

Lettre du général de Gaulle à M. Winston Churchill.

Londres, le 3 août 1940.

Monsieur le Premier Ministre,

Au moment où les graves nécessités de la guerre contre l'ennemi commun, obligent le Gouvernement britannique à prendre la décision d'étendre le blocus aux territoires de la France métropolitaine et de l'Afrique du Nord, vous ne serez pas surpris si le chef des volontaires français qui continuent la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne croit devoir vous soumettre certaines réflexions.

Le Gouvernement britannique, sur qui repose pour le moment la responsabilité principale de la lutte, est pratiquement le seul juge des dérogations qu'il pourrait paraître possible d'apporter aux règles du blocus. Je me sens obligé, cependant, d'appeler votre attention sur le fait que pendant la dernière guerre, et sans nuire à l'efficacité des mesures prises contre l'Allemagne, il fut possible d'organiser, avec le concours des grandes organisations philanthropiques américaines, un ravitaillement limité des populations de la Belgique et du nord de la France.

Les moyens de contrôle adoptés d'accord avec les alliés par le Comité Hoover permirent de faire tenir aux populations civiles des denrées de première nécessité dont la distribution, loin de faciliter les entreprises de l'ennemi, permit aux populations de maintenir leurs forces physiques et, par là, leurs possibilités de résistance matérielle et morale à l'occupation allemande.

Dans la situation actuelle, où la moitié de la population française se trouve réunie dans une zone de territoire français qui n'est point occupé mais dont les ressources et les possibilités de production sont entièrement insuffisantes pour permettre la subsistance de ses habitants, il devrait être possible, en faisant appel à la coopération américaine, d'organiser l'envoi de vivres dans des

conditions qui interdiraient qu'ils puissent indirectement bénéficier à l'ennemi.

Comme vous me l'avez dit vous-même en plusieurs occasions, la France n'est que provisoirement hors de combat. Derrière les gouvernements qui passent, il y a l'âme française, il y a l'opinion d'un peuple qui, précisément parce qu'il est assez éclairé pour comprendre qu'un intérêt supérieur oblige la Grande-Bretagne à adopter des mesures dont il subira les sévères conséquences, n'en apprécierait que davantage le geste d'amitié qui permettrait d'épargner, en particulier aux enfants et aux mères, les pires privations.

Si vous l'estimez utile, je serais prêt, quant à moi, à faire appel à la générosité américaine et, sous réserve de l'assentiment du Gouvernement des État-Unis, à provoquer la constitution d'un comité responsable, qui pourrait discuter avec les services compétents du Gouvernement britannique les précautions à prendre pour éviter que les secours américains puissent profiter à l'ennemi. Mieux encore, vous pourriez vouloir vous-même prendre cette initiative, de façon à rendre visible au peuple de France que la Grande-Bretagne songe sans cesse à ses épreuves et à son avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Lettre de M. Winston Churchill
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 7 août 1940.

Mon cher Général,

Vous avez bien voulu me faire connaître vos idées relativement à l'organisation, à l'utilisation et aux conditions de service de la force des volontaires français actuellement en cours de constitution sous votre commandement, cela en votre qualité, qui vous est reconnue par le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume Uni, de Chef de tous les Français libres, où qu'ils soient, qui se rallient à vous pour défendre la cause alliée.

Je vous envoie maintenant un mémorandum qui, si vous l'acceptez, constituera un accord entre nous, relativement à l'organisation, à l'utilisation et aux conditions de service de vos forces.

Je saisis cette occasion pour déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté est résolu, lorsque les armes alliées auront remporté la victoire, à assurer la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France.

Sincèrement à vous.

Réponse du Général de Gaulle à M. Winston Churchill.

Londres, le 7 août 1940.

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez bien voulu m'envoyer un mémorandum, relatif à l'organisation, à l'utilisation et aux conditions de service de la force de volontaires français actuellement en cours de constitution sous mon commandement.

En ma qualité, reconnue par le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, de Chef de tous les Français libres où qu'ils soient, qui se rallient à moi pour défendre la cause alliée, je viens vous faire connaître que j'accepte ce mémorandum. Il sera considéré comme constituant un accord conclu entre nous, relativement à ces questions.

Je suis heureux qu'à cette occasion le Gouvernement britannique ait tenu à affirmer qu'il est résolu, lorsque les armes alliées auront remporté la victoire, à assurer la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France.

De mon côté, je vous confirme que la force française en voie de constitution est destinée à participer aux opérations contre les ennemis communs (Allemagne, Italie ou toute autre puissance étrangère hostile), y compris la défense des territoires français et des territoires sous mandat français et la défense des territoires britanniques, de leurs communications et des territoires sous mandat britannique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.

Termes de l'Accord du 7 août 1940.

I

1° Le général de Gaulle procède à la constitution d'une force française constituée de volontaires. Cette force, qui comprend des unités navales, terrestres, aériennes et des éléments techniques et scientifiques, sera organisée et utilisée contre les ennemis communs.

2° Cette force ne pourra jamais porter les armes contre la France.

II

1° Cette force conservera, dans toute la mesure du possible, le caractère d'une force française en ce qui concerne le personnel, particulièrement pour ce qui a trait à la discipline, la langue, l'avancement et les affectations.

2° Dans la mesure où son équipement l'exigera, cette force aura la priorité d'attribution, en ce qui concerne la propriété et l'usage du matériel (particulièrement des armes, avions, véhicules, munitions, machines et approvisionnements) déjà apporté par des forces françaises de toute origine ou qui pourra être apporté par de telles forces dans les territoires placés sous l'autorité du gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni ou dans ceux sur lesquels le haut-commandement britannique exerce son autorité. Dans le cas où le commandement d'une force française aura été délégué par le général de Gaulle à la suite d'un accord avec le haut-commandement britannique, aucun transfert, échange ou réattribution des équipements, biens et matériels en possession de cette force, ne sera ordonné par le général de Gaulle sans consultation préalable et accord avec le haut-commandement britannique.

3° Le Gouvernement de Sa Majesté fournira à la force française, — dès que cela sera réalisable, — le complément de matériel indispensable pour doter ses unités d'un équipement équivalent à celui des unités britanniques du même type.

4° Les navires de la flotte française seront affectés de la manière suivante :

a) La force française armera et mettra en service tous les navires pour lesquels elle pourra fournir des équipages.

b) L'affectation des navires armés et mis en service par la force française, en vertu de l'alinéa (*a*), sera l'objet d'un accord entre le général de Gaulle et l'Amirauté britannique, accord qui sera revu de temps à autre.

c) Les navires qui ne seraient pas affectés à la force française en vertu de l'alinéa (*b*), deviendront disponibles pour être armés et mis en service sous la direction de l'Amirauté britannique.

d) Parmi les navires mentionnés sous (*c*), les uns pourront être mis en service sous le contrôle direct de l'Amirauté britannique, tandis que certains autres pourront être mis en service par d'autres forces navales alliées.

e) Les équipages des navires mis en service sous le contrôle britannique comprendront, quand ce sera possible, une proportion d'officiers et de marins français.

f) Tous les navires de la flotte française restent propriété française.

5° L'utilisation possible des navires de commerce français et de leurs équipages, en tant qu'elle aura pour objet des opérations militaires de la force du général de Gaulle, donnera lieu à des arrangements entre le général et les ministères britanniques intéressés. Une liaison régulière sera établie entre le ministère du Shipping et le général de Gaulle pour ce qui concerne l'utilisation du reste des navires et des marins de commerce.

6° Le général de Gaulle, qui a le commandement suprême de la force française, déclare, par les présentes, qu'il accepte

les directives générales du Commandement britannique. En cas de besoin, il déléguera, d'accord avec le haut-commandement britannique, le commandement immédiat de telle ou telle partie de sa force à un ou à plusieurs officiers britanniques de rang approprié, sans que ceci affecte ce qui est dit à la fin de l'article I.

III

Le statut des volontaires français sera établi de la manière suivante :

1° Les volontaires s'engageront pour la durée de la guerre, afin de combattre les ennemis communs.

2° Ils recevront une solde dont la base sera déterminée séparément par accord entre le général de Gaulle et les ministères intéressés. La période de temps, pendant laquelle le taux de ces soldes sera applicable, sera fixée par voie d'accord entre le général de Gaulle et le Gouvernement de Sa Majesté.

3° Les volontaires et les personnes à leur charge, bénéficieront de pensions et autres prestations en cas d'invalidité ou de décès des volontaires, sur une base qui sera déterminée par des accords séparés entre le général de Gaulle et les ministères intéressés.

4° Le général de Gaulle aura le droit de créer un organisme civil comportant les services administratifs nécessaires à l'organisation de sa force. Les effectifs et les émoluments des membres de cet organisme seront fixés en consultation avec la Trésorerie britannique.

5° Le général de Gaulle a également le droit de recruter un personnel technique et scientifique travaillant à la guerre. Les effectifs, le mode de rétribution et l'utilisation de ce personnel seront fixés en consultation avec les ministères intéressés du Gouvernement de Sa Majesté.

6° Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni fera tous ses efforts, lors de la conclusion de la paix, pour aider les volontaires français à rentrer dans tous les droits, y compris la nationalité, dont ils pourront avoir été privés en conséquence de leur participation à la lutte contre l'ennemi commun. Le Gouvernement de Sa Majesté est disposé à fournir à ces volontaires des facilités spéciales pour acquérir la nationalité britannique et se fera donner tous les pouvoirs nécessaires à cet effet.

IV

1° Toutes les dépenses engagées pour la constitution et l'entretien de la force française, suivant les prévisions du présent accord, seront provisoirement à la charge des ministères intéressés du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni.

Ceux-ci auront le droit de procéder à tous examens et vérifications nécessaires.

2° Les montants payés à ce titre seront considérés comme des avances et comptabilisés à part. Toutes les questions relatives au règlement final de ces avances, ainsi que des montants qui auront pu être crédités en contrepartie d'un commun accord, seront l'objet d'un arrangement ultérieur.

V

Le présent accord sera considéré comme produisant effet à compter du 1er juillet 1940.

Lettre secrète de M. Winston Churchill au général de Gaulle relative à l'Accord du 7 août 1940.

TRADUCTION

Londres, le 7 août 1940.

Mon cher général de Gaulle,

Dans les lettres que nous avons échangées et qui doivent être publiées, j'estime nécessaire de préciser que l'expression « restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France » ne vise pas d'une manière rigoureuse les frontières territoriales. Nous n'avons été en mesure de garantir ces frontières à aucune des nations combattant à nos côtés ; mais, bien entendu, nous ferons de notre mieux.

L'article stipulant que vos troupes n'auront pas à « porter les armes contre la France » doit être interprété comme visant une France libre de choisir sa route et ne subissant pas la contrainte directe ou indirecte de l'Allemagne. Ainsi, une déclaration de guerre par le Gouvernement de Vichy contre le Royaume-Uni ne constituerait pas une déclaration de guerre par la France, et il est possible qu'il y ait d'autres cas du même genre.

Vous voudrez bien, peut-être, confirmer votre accord sur ces points.

Sincèrement à vous.

Réponse écrite du général de Gaulle
à M. Winston Churchill.

Londres, le 7 août 1940.

Mon cher Premier Ministre,

Dans votre lettre du 7 août 1940, vous avez bien voulu m'informer que, dans les lettres que nous avons échangées et qui doivent être publiées, le Gouvernement britannique interprète l'expression « restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France » comme ne visant pas d'une manière rigoureuse les frontières territoriales. Vous ajoutez : « Nous n'avons été en mesure de garantir ces frontières à aucune des nations combattant à nos côtés ; mais, bien entendu, nous ferons de notre mieux. »

D'autre part, vous faites ressortir que le fait que mes troupes n'auront pas à « porter les armes contre la France » doit être interprété comme visant « une France libre de choisir sa route et ne subissant pas la contrainte directe ou indirecte de l'Allemagne. »

Je prends acte, Monsieur le Premier Ministre, que telle est l'interprétation que le Gouvernement britannique attribue aux expressions relatées ci-dessus.

J'espère que les circonstances permettront un jour au Gouvernement britannique de considérer ces questions avec moins de réserve.

Veuillez agréer, mon cher Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.



L'AFRIQUE

Télégramme du général de Gaulle à M. Félix Éboué,
Gouverneur du Tchad.

Londres, le 16 juillet 1940

Je suis informé de votre attitude que j'approuve entièrement. Le devoir consiste à tenir chaque point de l'Empire, pour la France, contre les Allemands et les Italiens. Je vous demande de me renseigner sur votre situation pour autant que vous jugerez opportun de le faire. Je suis à votre disposition pour le concours que je pourrais vous apporter. Je vous demande de vous tenir en liaison avec moi.

Cordiale sympathie.

Télégramme de Henri Sautot,
Commissaire-résident français aux Nouvelles-Hébrides,
au général de Gaulle, à Londres.

Port-Vila, 22 juillet 1940.

Au nom de la population française des Nouvelles-Hébrides, je transmets à Votre Excellence le message suivant :

« Considérant que le gouvernement actuel métropolitain ne jouit plus d'aucune liberté ni indépendance, qu'il ne peut en conséquence agir pour restaurer la Patrie et pour employer à cette fin les forces intactes de l'Empire colonial français ; considérant, d'autre part, que la seule chance de salut pour la France réside dans la victoire de notre noble alliée la Grande-Bretagne ; considérant que le Gouvernement de Sa Majesté britannique a fait appel à la collaboration de toutes les colonies françaises pour poursuivre la lutte jusqu'au bout, qu'il leur a promis, en retour, toute assistance politique, économique et financière, que le susdit gouvernement a reconnu Votre Excellence comme étant le seul

chef légal des Français Libres; considérant la volonté maintes fois affirmée par Votre Excellence de lutter aux côtés de la Grande-Bretagne pour l'honneur de notre drapeau, pour la libération de la Patrie et pour le respect de la parole donnée, la population française des Nouvelles-Hébrides se place avec confiance et respect sous l'autorité de Votre Excellence et déclare vouloir lui envoyer, à son appel, tous ses membres en état de porter les armes.

« La population française des Nouvelles-Hébrides qui, depuis près de quarante ans, travaille côte à côte avec nos amis anglais qu'elle a appris ainsi à connaître, à apprécier et à aimer, vous demande d'accepter cette déclaration solennelle comme l'engagement inébranlable de lutter avec vous jusqu'à la victoire finale.

« L'administration française du Condominium et son chef, le Commissaire-résident de France, s'associent entièrement à cette déclaration et se rangent avec fierté sous votre drapeau.

« Vive la France immortelle!

« Vive l'Angleterre! »

Télégramme du vice-consul britannique à Douala au Foreign Office.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Douala, 28 juillet 1940.

A la suite de la visite du représentant du Gouvernement de Vichy (amiral Platon), le Gouverneur général du Cameroun français, contrairement aux vœux de la majorité de la population, a déclaré qu'il acceptait les instructions de Vichy. Un corps représentatif de la population, après avoir exprimé son mécontentement, a demandé que le message suivant soit transmis au général de Gaulle :

« A la suite de la visite de l'amiral Platon, une proportion considérable de la population vous demande conseil. »

Instructions remises par le général de Gaulle à ses délégués dans les colonies françaises d'Afrique.

Londres, 5 août 1940.

I. — La mission de la délégation consiste à :

1° Représenter le général de Gaulle dans toute négociation qu'il pourrait y avoir lieu d'engager ou d'accepter, dans toute déclaration qu'il pourrait y avoir lieu de faire, dans toute initiative qu'il pourrait y avoir lieu de prendre, en vue d'amener tout ou

partie des colonies françaises d'Afrique occidentale et équatoriale et le Cameroun à se joindre au Général de Gaulle pour repousser l'exécution des armistices et continuer la guerre contre les Allemands et les Italiens.

2° Prendre contact aussi complètement que possible avec les personnalités françaises de ces colonies, qu'elles aient ou non un mandat officiel.

3° Établir et maintenir la liaison avec les autorités britanniques de Gambie, Sierra-Leone, Gold-Coast, Nigeria et, éventuellement, avec d'autres autorités étrangères.

4° Renseigner le général de Gaulle sur la situation où se trouvent à tous points de vue les colonies françaises d'Afrique occidentale et équatoriale et sur les meilleures possibilités d'action dans ces colonies.

II. — Dans l'exécution de cette mission commune, le commandant Leclerc est spécialement chargé de représenter le général de Gaulle auprès du général commandant les troupes britanniques de l'Atlantique sud et de l'amiral commandant les forces navales britanniques de l'Atlantique sud.

Le commandant Leclerc aura donc sa résidence principale à Accra. M. Pleven et le capitaine de Boislambert constituent la partie « mobile » de la délégation, se portant aux points qui leur paraîtront les mieux appropriés pour les contacts qu'ils auront à prendre.

III. — Les renseignement télégraphiques, fournis par la délégation au général de Gaulle, lui seront transmis par l'intermédiaire des autorités britanniques.

Les communications télégraphiques du général de Gaulle à la délégation seront acheminées, en principe, à celle-ci par l'intermédiaire du Gouverneur britannique de Gold-Coast ou par le général commandant les troupes britanniques de l'Atlantique sud, ou par ces deux autorités en même temps.

Télégramme du général de Gaulle au colonel de Larminat, à Léopoldville.

Londres, 16 août 1940.

Comme vous le savez, la situation en A. O. F. et en A. E. F. offre des possibilités de redressement. Ma décision est de tirer parti au maximum de ces possibilités. Je compte beaucoup sur vous pour cela.

En premier lieu, il faut agir simultanément sur Brazzaville, sur Douala et sur Fort-Lamy.

Je vous ai demandé de passer d'abord à Léopoldville pour prendre contact avec les éléments favorables de Brazzaville. Ma

conception est que ces éléments doivent prendre le dessus sur les éléments défavorables ou hésitants en employant, si nécessaire, des moyens catégoriques.

Pour situation et action à Douala et à Fort-Lamy, ma délégation, actuellement à Lagos, a tous les renseignements nécessaires à vous donner.

Ces actions sont très importantes. Si elles réussissent, toutes possibilités seront ouvertes pour une action capitale ailleurs, action que je prépare ici et que j'irai diriger sur place.

Pour le moment, je vous considère comme un autre moi-même pour Brazzaville, Douala et Fort-Lamy.

J'ai toute confiance dans votre initiative et votre esprit de décision.

Il est bien entendu que je mets sous vos ordres tous les éléments militaires français libres actuellement présents au Nigeria et en Gold-Coast.

Vous disposerez, pour les commandements, du commandant Leclerc et du commandant Parant.

Ces éléments ne doivent naturellement pas être envoyés en Afrique orientale.

Meilleures amitiés.

Télégramme du général de Gaulle à Henri Sautot, Commissaire-résident français aux Nouvelles-Hébrides.

23 août 1940.

Je suis informé que la population entière et, probablement aussi, la garnison de la Nouvelle-Calédonie sont très favorablement disposées et désirent se rallier à moi ouvertement. Par contre, le gouverneur est hésitant. D'autre part, le navire *Dumont d'Urville* a été envoyé à Nouméa par Vichy pour faire pression dans le sens de Vichy. Je vous demande de vous rendre à Nouméa et de vous substituer au Gouvernement pour opérer le ralliement, en vous appuyant sur la colonie elle-même, qui le désire.

Un navire de guerre britannique vous transportera et vous escortera. Ce navire va être tenu prêt. Ceci est d'accord avec moi.

Il est très important que la Nouvelle-Calédonie se rallie, comme vous l'avez si noblement obtenu pour les Nouvelles-Hébrides.

Cordiales amitiés.

Télégramme du général de Gaulle à Leclerc et Boislambert, par Lagos.

26 août 1940.

Je suis au courant de certaines divergences d'appréciation qui se sont produites entre le commandement britannique et vous. Il est entendu que le commandement britannique a autorité sur tous les éléments militaires français en territoire britannique. Mais il doit être entendu aussi que c'est vous qui avez la responsabilité de l'opération envisagée en territoire français. Le commandement britannique intervient seulement pour vous faciliter l'exécution. Je tiens essentiellement à ce que l'opération soit entreprise pourvu qu'elle ait une chance et je crois qu'elle en a.

Je vous exprime toute ma confiance.

Citation du Tchad à l'ordre de l'Empire.

27 août 1940.

Aujourd'hui, 27 août 1940, 360e jour de la guerre mondiale, je cite à l'ordre de l'Empire le territoire du Tchad pour le motif suivant :

« Sous l'impulsion de ses chefs, le gouverneur Eboué, Gouverneur, et le colonel Marchand, Commandant militaire du territoire, le Tchad a montré qu'il demeurait, par excellence, une terre de Français vaillants.

« En dépit d'une situation militaire et économique particulièrement dangereuse, le territoire du Tchad a refusé de souscrire à une capitulation honteuse et a décidé de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. Par son admirable résolution, il a montré le chemin du devoir et donné le signal du redressement à l'Empire français tout entier.

« Général DE GAULLE. »

Télégramme adressé au général de Gaulle par le colonel Leclerc et le capitaine de Boislambert.

Douala, 28 août 1940.

Comme nous ne pouvions avoir à notre disposition, une proportion, même réduite, des forces de Parant, et étant donné qu'il y avait une bonne chance de succès, nous avons décidé de prendre l'initiative à Douala avec une vingtaine de Français. Nous avons débarqué de nuit sur trois canots indigènes. Nous avons fait

immédiatement appel aux éléments sympathisants et nous avons donné l'ordre d'une action immédiate et énergique. Le résultat fut un ralliement complet de toutes les forces, sauf de quelques éléments qui furent neutralisés ou arrêtés.

Leclerc, devant la nécessité de prendre le commandement, a pris le titre de Commissaire général en votre nom. Étant donné le caractère spécial de cette opération, fondée sur la persuasion et l'autorité, nous fûmes obligés, afin d'assurer le succès, de nous conférer un rang plus élevé, étant bien entendu que cela serait purement temporaire. Je vous prie de nous excuser, mais seuls les résultats comptaient. L'ordre règne. Des mesures de défense ont été prises, en particulier contre toute action navale. Les forces militaires ont été ralliées. Quelques officiers dissidents ont été arrêtés en attendant leur expulsion. Nous avons demandé à Pleven de venir immédiatement. Nous suggérons l'envoi immédiat de forces navales libres, et aussi d'aviation et d'artillerie. Nous sommes heureux de vous annoncer notre succès et de vous assurer de notre dévouement et de notre ferme résolution de continuer une action énergique.

Télégramme du colonel de Larminat
au général de Gaulle.

Brazzaville, 28 août 1940.

Je suis passé à Brazzaville à 14 heures aujourd'hui et j'ai assumé pleins pouvoirs. Il n'y a eu aucune réaction.

Télégramme de M. Masson, Gouverneur du Gabon,
au général de Gaulle.

Libreville, 29 août 1940.

Après conférence, à laquelle assistaient Commandant militaire, Procureur République, Président Chambre de Commerce et Président Anciens Combattants, territoire Gabon apporte à France Libre son adhésion enthousiaste et son concours entier.

Lettre du général de Gaulle au général Catroux.

Le 29 août 1940.

Mon Général,

Vous ne sauriez croire avec quelle joie j'ai appris votre arrivée prochaine. Il y a tant à faire pour sortir la France de l'abîme et

un homme et un chef comme vous peut jouer un tel rôle dans le redressement ! Depuis longtemps, vous le savez, j'ai pour vous une estime très particulière et une sincère et respectueuse amitié. L'attitude que vous avez eue en Indochine n'a fait que me confirmer dans ces sentiments. A présent, il faut bâtir !

Vous serez vite au courant de ce qui s'est passé ici et ailleurs. Pour ce qui me concerne, me trouvant au gouvernement dans les derniers jours de la bataille, j'ai pu voir quelle avait été l'habileté profonde du travail de l'ennemi dans l'entourage des dirigeants et dans l'esprit de ces dirigeants eux-mêmes. Je ne pouvais douter un seul instant que la chute de notre ami commun, Paul Reynaud, et l'arrivée au pouvoir du pauvre vieux Maréchal signifiaient la capitulation. Refusant, quant à moi, de m'y soumettre, j'ai gagné Londres pour y recréer, de là, une France combattante. J'ai pu, par appel aux Français, constituer un commencement de force militaire, navale et aérienne et des bases de services : Affaires extérieures et coloniales, Finances, Information, etc... De multiples contacts ont été pris avec beaucoup de points du monde. Il y a d'excellentes dispositions latentes en France et dans l'Empire. Déjà, les Nouvelles-Hébrides, le Tchad, le Cameroun, la Haute-Côte d'Ivoire, se sont ralliés. Quand vous recevrez cette lettre, je serai parti pour Dakar avec des troupes, des navires, des avions et... l'appui des Anglais.

Si cette entreprise réussit, la question capitale de l'Afrique du Nord va se poser aussitôt. D'autant plus que la menace allemande, italienne et espagnole est, à mon avis, imminente. Il ne me paraît pas possible que les hommes qui y sont en fonctions et qui sont disqualifiés par leur soumission aux armistices puissent jamais être des « hommes de guerre ». Je vise principalement, en vous le disant, le général Noguès, qui multiplie depuis le premier jour ses tristes astuces pour garder sa place. Dès que nous pourrons prendre à bras le corps l'Afrique du Nord, il faudra que « quelqu'un » s'en charge. Ce quelqu'un, ce sera vous, mon Général, si vous le voulez bien.

Vous savez que le Gouvernement britannique, après m'avoir reconnu comme « Chef des Français Libres », a, par avance, accepté de traiter de toutes les questions concernant la défense et la vie économique de notre Empire avec un « Conseil de défense de la France d'outre-mer », au cas où j'en constituerais un. Telle est, en effet, mon intention. Je vous demande, mon Général, d'accepter de prendre dans ce Conseil la place « Afrique du Nord ». En attendant que ce Conseil soit institué, vous seriez bien placé ici, pour préparer votre action. Dès que les circonstances le permettraient, c'est-à-dire, pratiquement, dès que nous aurions pris pied au Maroc ou en Algérie, peut-être pourriez-vous, au moment que vous jugeriez bon, vous rendre sur place pour exercer l'administration et le commandement de l'ensemble : Maroc, Algérie, Tunisie?

L'amiral Muselier et Antoine (qui a pris nom de Fontaine), que j'ai chargés d'exercer par intérim en mon absence respectivement : le commandement des forces militaires, navales et aériennes en Angleterre et la direction des services civils, vous diront où nous en sommes au point de vue de nos forces et de nos services. Une grosse affaire, en ce moment, c'est le réarmement d'un certain nombre de nos navires de guerre.

Vous vous ferez une opinion sur l'amiral Muselier. Il a été critiqué. Il a des défauts, mais aussi des qualités. Au fond, c'est un brave homme. Évidemment, j'aurais préféré que Darlan vînt avec sa flotte, mais Darlan n'est pas venu...

Quant au point de vue général, j'ai pleine confiance dans la victoire finale. Les Anglais s'y sont mis à fond et, heureusement pour eux et pour nous, M. Winston Churchill est intégralement « l'homme de la guerre ». La partie se joue entre Hitler et lui.

En attendant l'honneur de vous revoir, je vous prie, mon Général, d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et très dévoués.

Télégramme du Gouvernement provisoire de Tahiti au général de Gaulle.

Tahiti, 2 septembre 1940.

Aujourd'hui, 2 septembre 1940, anniversaire de l'ouverture des hostilités, la population unanime des Établissements français de l'Océanie a décidé, dans l'enthousiasme, de se ranger à vos côtés pour poursuivre avec nos alliés britanniques la lutte de la France Libre contre l'Hitlérisme allemand et le Fascisme italien. Devant le refus du gouverneur de se ranger auprès de la population, un Gouvernement provisoire, composé de trois membres du Conseil privé et du maire de Papeete, a été immédiatement constitué en attendant que vous désigniez un gouverneur. Le représentant britannique, les chefs des services administratifs et les chefs militaires, — à l'exception du Commandant de la Marine aussitôt remplacé dans ses fonctions par le lieutenant de vaisseau Gilbert, — se sont ralliés au Gouvernement.

Le Gouvernement provisoire :

AHNE, LAGARDE, MARTIN.

Télégramme du Gouvernement général de la Nouvelle-Zélande au Dominions Office.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

3 septembre 1940

Le Premier Ministre a reçu le message suivant de Papeete :
« Comme suite au plébiscite de Tahiti — Mooréa et Touamotou :

Pour de Gaulle : 5 564 voix.
Pour Pétain : 18 voix.

« Le gouverneur de l'Océanie française a été déposé. L'administration est assurée par un Cabinet composé de trois membres du Conseil privé en attendant la nomination d'un gouverneur par le général de Gaulle. »

Déclaration de Louis Bonvin Gouverneur des Établissements français de l'Inde.

9 septembre 1940.

« Le gouverneur de l'Inde se range, avec les colonies, aux côtés du général de Gaulle. »

Télégramme transmis à l'Amiral-Gibraltar et à l'Amirauté britannique à Londres par le consul-général britannique à Tanger.

Tanger, 9 septembre 1940.

De la part du capitaine Luizet (du service des renseignements français, secrètement rallié à la France Libre) :
« L'escadre française en Méditerranée pourrait essayer de passer le détroit de Gibraltar en direction ouest, pour une destination inconnue. Cette tentative peut avoir lieu dans les prochaines soixante-douze heures. »

Télégramme des Anciens combattants de Saint-Pierre et Miquelon adressé à Terre-Neuve au général de Gaulle.

Saint-Pierre, 14 septembre 1940.

Les Anciens combattants de Saint-Pierre et Miquelon, réunis en assemblée générale le 14 septembre 1940, considérant la situation actuelle et les faits suivants :

1) la carence du Gouvernement de Vichy complètement sous la domination allemande et le déshonneur et le danger de rester à ses ordres ;

2) se refusant, étant libres, à faire abdication de leurs libertés entre les mains d'Hitler sans faire tout leur possible pour rester ce qu'ils sont, quelque effort qu'il puisse leur en coûter ; considérant la position spéciale de la colonie, complètement séparée d'une métropole momentanément allemande et ne pouvant être protégée efficacement que par ses voisins Canadiens et Américains ;

3) confiants dans la victoire de la Grande-Bretagne aidée du général de Gaulle et de ses volontaires, victoire qui redonnera à leur patrie sa liberté,

adressent à l'Empire britannique et au général de Gaulle la motion suivante :

« Les Anciens combattants de Saint-Pierre, confiants dans la victoire finale du général de Gaulle et de son armée, laquelle combat avec l'armée britannique pour la liberté de la France et du monde, leur adressent l'expression de leur profonde admiration et de leur reconnaissance et souhaitent que, par les armes, elles délivrent rapidement le sol français.

« Vive la France ! Vive l'Empire britannique ! Vive de Gaulle ! »

Manifeste lancé par le Comité de Gaulle à Nouméa.

16 septembre 1940.

Calédoniens !

Nous avons demandé avec insistance, à plusieurs reprises, un référendum de la population tout entière dont les sentiments patriotiques sont bien connus. Nous avons reçu comme réponse un refus formel du Gouverneur. L'heure est venue de montrer ce que nous voulons et ce que nous sommes capables de faire pour prendre les destinées du pays entre nos mains. Chaque jour qui passe nous rapproche d'une solution qui serait contraire à la volonté des Calédoniens. Le temps presse. Préparez-vous immédiatement à vous réunir, le plus grand nombre possible, le jeudi 19 septembre, à 6 heures du matin, à Nouméa. Vous saurez faire tous les sacrifices nécessaires pour défendre vos droits et vos libertés

par votre volonté et votre courage en lesquels nous avons confiance. Cette date sera un jour historique dans les annales du pays. Vous recevrez notre visite le plus tôt possible. L'heure est grave. Haut les cœurs ! Vive la France ! Vive la Calédonie !

VERGES, PRINET, MOULEDOUX, RABOT

Lettre (1) *du général de Gaulle à M. Boisson, Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.*

En mer, devant Dakar,
le 23 septembre 1940.

Monsieur le Gouverneur général,

Dans le vaste mouvement de redressement français qui entraîne notre Empire, vous avez un grand rôle à jouer. Votre heure est venue.

Je vous demande de vous joindre à moi pour poursuivre la guerre afin de libérer la Patrie.

Je me trouve tout près de vous avec une force importante, militaire, navale et aérienne. Cette force vient à Dakar pour renforcer la garnison, mettre la place à l'abri de tout coup de main de l'ennemi et ravitailler la colonie...

Je compte faire débarquer d'un instant à l'autre cette force et ce ravitaillement et ne puis imaginer qu'il y ait d'opposition. S'il devait, par impossible, s'en produire une, je suis certain que vous feriez en sorte que soient évités des incidents lamentables.

D'autant plus lamentables, d'ailleurs, que ces incidents auraient pour conséquence l'intervention des forces alliées qui m'accompagnent et qui ont pour mission d'empêcher, par tous les moyens, que la base de Dakar soit exposée à tomber aux mains de l'ennemi.

J'attends votre réponse avec confiance, Monsieur le Gouverneur général, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

(1) Cette lettre ne put être remise à son destinataire par les parlementaires. On sait pourquoi.

Télégramme de Lord Lloyd, Ministre britannique des Dominions, adressé au Haut-commissaire britannique au Canada.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Londres, 19 septembre 1940

Étant donné les renseignements contenus dans le télégramme du Gouvernement de Terre-Neuve du 14 septembre, concernant la situation dans les îles Saint-Pierre et Miquelon, nous estimons qu'il serait désirable que le général de Gaulle prenne des dispositions pour que ses partisans prennent en main l'administration de Saint-Pierre et Miquelon, comme cela a été fait en Afrique équatoriale française et à Tahiti. Le Gouvernement canadien, dans son télégramme du 12 juillet au Gouverneur de Terre-Neuve, a exprimé son intention d'aviser le Gouvernement des États-Unis qu'il n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires locales des îles et le Gouverneur de Terre-Neuve a exprimé un avis semblable. Mais le mouvement en faveur du général de Gaulle pourrait prendre la forme d'un mouvement local sans aide extérieure. Si le coup d'État réussissait, nous établirions, naturellement, des relations amicales avec la nouvelle administration et nous nous engagerions à fournir à Saint-Pierre et Miquelon l'aide économique et navale offerte aux colonies françaises qui se sont déclarées pour de Gaulle. Nous souhaitons que le Gouvernement canadien soit prêt à offrir la même aide dans des conditions semblables.

En conséquence, je vous prie d'informer le Gouvernement canadien que nous n'avons aucune objection à l'action que compte prendre de Gaulle, action qui, pour être menée à bien, prendra sûrement quelque temps. D'autre part, nous avons l'intention d'en informer confidentiellement le Gouvernement des États-Unis.

Message du général de Gaulle au commandant du croiseur Gloire *et au commandant du croiseur* Primauguet (1).

20 septembre 1940.

Je suis informé de votre attitude que j'approuve et de votre situation.

Je vous demande d'accepter de vous rendre à Freetown pour y effectuer vos réparations. Je vous donne ma parole d'honneur, d'accord avec les autorités alliées, qu'à Freetown vous et votre équipage pourrez rester librement à bord de votre navire et qu'aussitôt les réparations effectuées vous pourrez, si vous le désirez, regagner Casablanca.

(1) Ces deux croiseurs, comme le reste de l'escadre, venaient de virer de bord, ainsi que le leur demandait l'amiral Cunningham.

Télégramme de Henri Sautot, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, au général de Gaulle.

Nouméa, 24 septembre 1940.

Suite à mon télégramme du 20 septembre. Journée 23 septembre marquée par neutralisation complète tous éléments militaires réfractaires au ralliement France Libre qui ont été internés à bord paquebot en rade. Résultat obtenu par seule présence de 700 volontaires venus de l'intérieur. Gouvernement loyal désormais maître des casernes et batteries de côte, tenues par troupes fidèles. Urgent nommer capitaine Broche commandant supérieur. Seule, situation *Dumont d'Urville* reste équivoque. Tous partisans France Libre ont été admirables courage et sang-froid en ces quatre journées historiques déroulées sans aucune effusion de sang. Aujourd'hui, la Calédonie fête le quatre-vingt-septième anniversaire occupation française dans ordre et enthousiasme. Ville Nouméa pavoisée aux trois couleurs portant Croix de Lorraine.

Télégramme de M. Winston Churchill au général de Gaulle.

TRADUCTION

Londres, 3 octobre 1940.

I. — Le 1er octobre, l'Ambassadeur de France à Madrid a remis à l'Ambassadeur de Sa Majesté un message provenant de M. Baudouin et devant être communiqué au Gouvernement de Sa Majesté.

II. — Le message avait pour but de démontrer que si la Grande-Bretagne ne voulait pas jeter complètement le Gouvernement français dans les mains allemandes, elle devait permettre au ravitaillement venant des colonies françaises de passer en France non occupée. Au cas où ce ravitaillement serait autorisé, le Gouvernement français serait disposé à procéder aux arrangements nécessaires en matière de contrôle et garantirait que ni ce ravitaillement, ni son équivalent en France, ne seraient saisis par les Allemands. Au cas où les Allemands essaieraient de s'en emparer, le Gouvernement français serait transféré au Maroc et la France s'unirait de nouveau à la Grande-Bretagne contre l'Allemagne.

III. — En communiquant ce message, l'Ambassadeur de France a déclaré que son principal but était de détruire dans leur racine les sentiments anti-anglais qui renaissaient en France et de donner à la France et à la Grande-Bretagne la possibilité de marcher sur la même route vers la victoire finale.

L'Ambassadeur de Sa Majesté lui a répondu que son seul but était aussi de gagner la guerre et qu'il n'allait pas formuler de

récriminations au sujet de ce qui s'était passé. C'est ainsi qu'il n'avait pas l'intention d'entamer une discussion au sujet du grave ressentiment qu'avaient causé, en Grande-Bretagne, l'attaque de Gibraltar ou l'ouverture du feu sur les parlementaires portant le drapeau blanc à Dakar.

IV. — L'Ambassadeur de Sa Majesté a maintenant reçu des instructions pour répondre de la façon suivante à l'Ambassadeur de France qui transmettra à M. Baudouin :

1) Le Gouvernement de Sa Majesté est et a toujours été préparé à entrer en discussion avec le Gouvernement français de Vichy, dans le but d'éviter malentendus et frictions. Lorsque M. Baudouin a envoyé un premier message par l'Ambassadeur de France à Madrid, suggérant un *modus vivendi* au sujet de l'empire colonial français, le Gouvernement de Sa Majesté a répondu aussitôt par une demande de précisions sur le fond de la pensée de M. Baudouin. Aucune réponse n'a été donnée et, depuis, les forts français et les navires français de Dakar ont fait feu sur les navires de guerre britanniques, alors qu'ils étaient invités à parlementer, tandis que les avions français ont bombardé Gibraltar sans avertissement. Malgré ces actions hostiles, le Gouvernement de Sa Majesté est encore prêt à entamer des négociations avec le Gouvernement français. Mais deux points doivent être bien précisés, dès l'abord :

a) Au cas où des forces armées françaises attaqueraient de nouveau des navires britanniques ou un territoire britannique tel que Gibraltar, le Gouvernement de Sa Majesté riposterait immédiatement, avec ses propres forces, contre les ports et les territoires coloniaux français.

b) Il doit être entendu, une fois pour toutes, que le Gouvernement de Sa Majesté ne peut retirer son soutien au mouvement du général de Gaulle et doit lui donner toute l'aide qu'il demande pour maintenir son autorité dans les colonies françaises qui se sont ralliées à sa cause.

2) Sur la base de ces conditions, les discussions envisagées par le Gouvernement de Sa Majesté auraient pour sujet les trois questions suivantes :

a) Comment assurer, à la satisfaction du Gouvernement de Sa Majesté, que la partie de l'empire colonial français qui n'est pas à présent, ou qui ne sera pas dans l'avenir, contrôlé par de Gaulle, ne tombe pas sous l'influence allemande ou italienne? (A ce sujet, vous pourriez renouveler à l'Ambassadeur de France l'assurance que nous avons maintes fois publiée de voir restaurer, après la guerre, la grandeur et l'indépendance de la France. Bien entendu, cette assurance est valable pour les territoires qui pourraient, entre-temps, se rallier spontanément au général de Gaulle).

b) Si le Gouvernement français peut produire des assurances valables sur les points ci-dessus, le Gouvernement de Sa Majesté serait préparé à étudier toutes propositions faites par le Gouver-

nement français au sujet de la possibilité d'échanges commerciaux entre les colonies françaises et la France non occupée.

c) Comment assurer que les bateaux de la marine française ne sauraient, en aucune circonstance, tomber aux mains des Allemands ou des Italiens?

3) Il faudrait bien préciser que le Gouvernement de Sa Majesté attache la plus haute importance à l'arme du blocus qui doit continuer à opérer contre l'ennemi. Le Gouvernement ne pourrait envisager, à cet égard, un adoucissement que s'il était absolument sûr que le Gouvernement français aurait la possibilité et la volonté d'agir indépendamment des ordres allemands ou italiens, pour ce qui concerne ses territoires d'outre-mer, et qu'il serait, en outre, prêt à adopter, dans ses transactions avec le Gouvernement de Sa Majesté, une attitude de coopération qu'il n'a pas montrée jusqu'ici.

Télégramme du général de Gaulle au Premier Ministre britannique.

Lagos, 3 octobre 1940.

I. — Le général de Gaulle a noté avec le plus grand intérêt que, pour la première fois, dans une communication officielle, le Gouvernement de Vichy avait envisagé telles circonstances dans lesquelles la France officielle pourrait reprendre la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne

II. — Étant donné les faits accomplis et la politique suivie par le Gouvernement de Vichy, une telle démarche doit être considérée comme l'indice d'un désarroi politique confinant au désespoir plutôt que comme une franche reconnaissance d'une erreur nationale et internationale démesurée.

III. — En tout cas, il est nécessaire de souligner le point suivant :

Même si le Gouvernement de Vichy se transportait un jour en tout ou en partie en Afrique du Nord et proclamait qu'il veut reprendre la lutte, il ne pourrait avoir assez d'autorité et d'efficacité pour diriger la guerre. Après avoir subi aussi complètement la loi de l'ennemi et désarmé l'Empire, il ne lui resterait pas le prestige nécessaire pour conduire et entraîner ceux qu'il appellerait aux armes.

IV. — Quels que soient les arrangements que le Gouvernement britannique pourrait être amené à consentir au Gouvernement de Vichy en ce qui concerne les relations économiques de la France non occupée avec l'Empire français, il ne faut pas se dissimuler que ces arrangements entraîneraient un redressement, au moins momentané, de l'influence de Vichy sur les colonies, influence qui, actuellement, est en liquidation. Il serait, semble-t-il, préférable

de proposer au Gouvernement de Vichy un ravitaillement direct par des œuvres d'assistance des États-Unis, moyennant un contrôle à établir. Dans ce cas, et conformément à une proposition antérieure du général de Gaulle, il serait utile que les arrangements de ravitaillement fussent réputés avoir été consentis à la demande du général de Gaulle.

V. — Le général de Gaulle note avec satisfaction que le Gouvernement britannique a notifié au Gouvernement de Vichy :

a) sa résolution de continuer à soutenir le mouvement du général de Gaulle dans celles des colonies qui se sont ralliées ou se rallieraient à son autorité ;

b) son intention formelle de contribuer à restaurer après la guerre l'indépendance et la grandeur de la France, notamment pour les dites colonies.

Télégramme du général de Gaulle à M. Winston Churchill.

Douala, 12 octobre 1940.

Après une étude approfondie de la situation locale, j'ai décidé de régler la question de Libreville aussitôt que possible. Diverses informations reçues m'apprennent que la situation à Libreville est précaire en ce qui concerne la nourriture et les autres approvisionnements. Il est d'une importance vitale qu'aucun approvisionnement, ni renfort, de quelque espèce qu'ils soient, n'arrivent à Libreville ou à Port-Gentil. D'autre part, compte tenu du temps que nécessite le montage des avions et la répartition de nos forces, j'ai l'intention de déclencher les opérations dans une semaine.

Pour le moment et en prévision des événements futurs, je considère comme essentiel qu'on empêche absolument toute action maritime de Vichy sur l'Afrique équatoriale ou même le Dahomey, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Pour éviter tout malentendu avec Vichy, je propose que le Gouvernement de Sa Majesté avertisse immédiatement le Gouvernement de Vichy que, pour des raisons impératives de sécurité, la Grande-Bretagne ne peut permettre, sans avis préalable, aucun mouvement des bâtiments de guerre de Vichy au sud de Dakar. Si des mouvements de ce genre avaient lieu, malgré cet avertissement, les bâtiments en question seraient considérés comme ennemis.

Télégramme du secrétaire d'État au Foreign Office au général de Gaulle.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Londres, 22 octobre 1940.

Première partie.

Voici le résumé de la réponse du Gouvernement de Vichy à notre dernière communication :

« 1) Le Gouvernement français a accueilli favorablement la proposition britannique au sujet de... (groupe indéchiffrable). Au sujet de la question soulevée par la note britannique, il observe ce qui suit :

a) La France n'a jamais été et ne sera jamais l'agresseur. Le Gouvernement français ne comprend donc pas les menaces britanniques pour le cas d'une agression française. Il s'opposera de toutes ses forces à toute nouvelle attaque britannique ou à tout soutien qui serait apporté à une action militaire dirigée contre ses navires ou contre ses territoires.

b) Le Gouvernement français est d'accord pour que les conversations qui doivent avoir lieu se développent dans le cadre tracé au cours de la discussion des deux ambassadeurs à Madrid le 27 septembre.

c) Le Gouvernement français ne reconnaît au général de Gaulle ni justification ni autorité. La reconnaissance par le Gouvernement britannique de toute autre autorité, ou l'appui donné par lui à toute tentative ayant pour but de détacher les possessions françaises de l'autorité de Vichy ne feraient que priver de leur base nécessaire les efforts tendant à l'apaisement entre les deux pays. Si le Gouvernement de Sa Majesté partage le désir de détente du Gouvernement français, sa politique doit être compatible avec l'honneur, la dignité et l'intérêt de la France.

« 2) Avant la réception de la dernière note britannique, le Gouvernement français a déclaré publiquement et à plusieurs reprises sa résolution de conserver le contrôle de l'Empire et de la flotte.

Il entend obtenir le respect des droits qui lui sont reconnus à cet égard par l'armistice.

« 3) Le Gouvernement français désire sincèrement un *modus vivendi* quant aux échanges commerciaux entre la France et ses colonies.

« 4) Le Gouvernement français ne peut comprendre l'interprétation britannique de son attitude. C'est lui qui est justifié à se considérer comme l'offensé. Il espère recueillir les fruits de sa politique et de sa patience dont il ne s'est départi que récemment et à regret. »

Deuxième partie.

L'Ambassadeur de Sa Majesté à Madrid a reçu pour instructions de transmettre à son collègue français les observations qui sont résumées comme suit :

« 1) Bien que déçu par la teneur de la réponse, le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à continuer les conversations dans la ligne indiquée par sa dernière communication.

« 2) Le Gouvernement de Sa Majesté rappelle au gouvernement français que son intention est d'obtenir la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France. Il a rejeté toute suggestion d'une paix permettant à l'Allemagne et à l'Italie de se payer sur le territoire français. Étant donné ce fait et en raison de nos propres nécessités militaires, nous devons tout faire pour empêcher l'Empire français et la flotte de tomber aux mains de l'ennemi. Comme le Gouvernement français ne peut lui-même assurer la défense des territoires français d'outre-mer, nous devons continuer à soutenir le mouvement qui est né pour leur défense contre l'Allemagne et l'Italie et pour leur collaboration avec la Grande-Bretagne.

« (3) Sauf concessions qui pourraient être accordées au cours des conversations, le Gouvernement de Sa Majesté se voit obligé de maintenir le blocus qui est une nécessité vitale de son effort de guerre.

« 4) Le Gouvernement de Sa Majesté a accueilli avec plaisir la résolution du Gouvernement français de conserver le contrôle de son Empire et de sa flotte. Il comprend que cela signifie qu'ils ne tomberont pas sous l'influence, ni aux mains, de l'ennemi. Si le Gouvernement français peut nous convaincre... » (Suite non parvenue.)

Troisième partie.

Nous sommes désagréablement impressionnés, mais non surpris, par la réponse du Gouvernement de Vichy. Mais puisqu'il semble ne pas vouloir rompre, nous tâcherons de tirer ce que nous pourrons de la situation. Nous croyons bon de poursuivre l'échange de vues avec Vichy dans l'espoir qu'il croira de son intérêt de s'arranger avec nous, tout en nous rendant compte qu'il est sous la botte allemande et ne peut être considéré comme libre, quoi qu'il fasse. Nous ne pouvons donc nous attendre à recevoir de lui d'engagements écrits, ce que n'accepteraient pas les Allemands et, d'autre part, il nous a donné, jusqu'à présent, peu de raisons d'avoir confiance dans ses assurances orales. Mais sa position est telle que nous ne pouvons, dans les conversations, attendre qu'il recoure à d'autres procédés. La seule garantie que nous puissions avoir est que, s'il revient sur ses engagements, nous considérerons tout accord comme nul et non avenu et nous retirerons tout avantage que nous aurons pu lui accorder.

Télégramme du général de Gaulle au colonel Leclerc et au colonel de Marmier, à Douala.

Brazzaville, 27 octobre 1940.

Il est nécessaire et urgent de commencer une action aérienne vigoureuse sur Libreville. Il s'agit, d'abord, de détruire au sol les avions de Vichy sur le terrain, ensuite de rendre le terrain inutilisable, enfin de régler la question des navires de Vichy.

D'autres missions de reconnaissance et de bombardement sont à exécuter sur Mitzic.

Cette action aérienne est essentielle pour parer d'avance aux menaces prochaines de Vichy sur Douala.

Manifeste lancé de Brazzaville par le général de Gaulle.

Le 27 octobre 1940.

La France traverse la plus terrible crise de son histoire. Ses frontières, son empire, son indépendance et jusqu'à son âme, sont menacés de destruction.

Cédant à une panique inexcusable, des dirigeants de rencontre ont accepté et subissent la loi de l'ennemi. Cependant, d'innombrables preuves montrent que le peuple et l'Empire n'acceptent pas l'horrible servitude. Des millions de Français ou de sujets français ont décidé de continuer la guerre jusqu'à la libération. Des millions et des millions d'autres n'attendent pour le faire que de trouver des chefs dignes de ce nom.

Or, il n'existe plus de gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy, et qui prétend porter ce nom, est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur. Dans son état de servitude, cet organisme ne peut être, et n'est en effet, qu'un instrument utilisé par les ennemis de la France contre l'honneur et l'intérêt du pays. Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de diriger l'effort français dans la guerre. Les événements m'imposent ce devoir sacré. Je n'y faillirai pas.

J'exercerai mes pouvoirs au nom de la France et uniquement pour la défendre et je prends l'engagement solennel de rendre compte de mes actes aux représentants du peuple français dès qu'il lui aura été possible d'en désigner librement.

Pour m'assister dans ma tâche, je constitue à la date d'aujourd'hui un Conseil de Défense de l'Empire. Ce Conseil, composé d'hommes qui exercent déjà leur autorité sur des terres françaises ou qui symbolisent les plus hautes valeurs intellectuelles et morales de la nation, représente le pays et l'empire qui se battent pour leur existence.

J'appelle à la guerre, c'est-à-dire au combat ou au sacrifice, tous

les hommes et toutes les femmes des territoires français qui sont ralliés à moi. En union étroite avec nos alliés, qui proclament leur volonté de contribuer à restaurer l'indépendance et la grandeur de la France, il s'agit de défendre contre l'ennemi ou contre ses auxiliaires la partie du patrimoine national que nous détenons, d'attaquer l'ennemi partout où cela sera possible, de mettre en œuvre toutes nos ressources militaires, économiques, morales, de maintenir l'ordre public et de faire régner la justice.

Cette grande tâche, nous l'accomplirons, pour la France, dans la conscience de la bien servir et dans la certitude de vaincre.

Ordonnance n° 1.

Au nom du Peuple et de l'Empire français,
Nous, Général de Gaulle, Chef des Français Libres,

Ordonnons :

Article Premier. — Aussi longtemps qu'il n'aura pu être constitué un gouvernement français et une représentation du peuple français réguliers et indépendants de l'ennemi, les pouvoirs publics, dans toutes les parties de l'Empire libérées du contrôle de l'ennemi, seront exercés, sur la base de la législation française antérieure au 23 juin 1940, dans les conditions qui suivent :

Art. 2. — Il est institué un Conseil de Défense de l'Empire, qui a pour mission de maintenir la fidélité à la France, de veiller à la sécurité extérieure et à la sûreté intérieure, de diriger l'activité économique et de soutenir la cohésion morale des populations des territoires de l'Empire.

Ce Conseil exerce, dans tous les domaines, la conduite générale de la guerre en vue de la libération de la patrie et traite avec les puissances étrangères des questions relatives à la défense des possessions françaises et aux intérêts français.

Art. 3. — Les décisions sont prises par le Chef des Français Libres, après consultation, s'il y a lieu, du Conseil de Défense.

Celles de ces décisions qui ont un caractère général sont arrêtées sous forme d'ordonnances promulguées au *Journal officiel* de l'Empire et, provisoirement, au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française. Ces ordonnances ont, suivant leur contenu, force de loi ou de décret à partir de la date de leur promulgation.

Art. 4. — Le Conseil de Défense pourvoira à la constitution des corps qui exerceront les attributions de juridiction normalement dévolues au Conseil d'État, à la Cour de Cassation et, éventuellement, à la Haute Cour de Justice.

Art. 5. — Les pouvoirs administratifs normalement dévolus aux ministres sont exercés par des directeurs de service nommés par le Chef des Français Libres.

Art. 6. — Le siège du Conseil de Défense est placé où il convient pour exercer la direction de la guerre dans les meilleures conditions.

Art. 7. — Toutes dispositions contraires à la présente ordonnance sont abrogées.

Art. 8. — La présente ordonnance sera promulguée au *Journal officiel* de l'Empire et, provisoirement, au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française.

Fait à Brazzaville,
le 27 octobre 1940.

C. DE GAULLE.

Ordonnance n° 11.

Au nom du Peuple et de l'Empire français,
Nous, général de Gaulle, Chef des Français Libres,

Ordonnons :

Article Premier. — Sont nommés membres du Conseil de Défense de l'Empire, institué par l'ordonnance n° 1 du 27 octobre 1940 : Général Catroux, Vice-Amiral Muselier, Général de Larminat, Gouverneur Éboué, Gouverneur Sautot, Médecin-Général Sicé, Professeur Cassin, Révérend Père d'Argenlieu, Colonel Leclerc.

Art. 2. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de l'Empire et, provisoirement, au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française.

Fait à Brazzaville,
le 27 octobre 1940.

C. DE GAULLE.

Communication adressée au général de Gaulle par le secrétaire d'État au Foreign Office.

TRADUCTION

Londres, 28 octobre 1940.

I. — Voici le résumé des mesures qui ont été prises par suite des pourparlers de paix franco-allemands :

II. — Le 20 octobre, lorsqu'il parut évident que les Allemands étaient en train d'essayer de s'arranger avec Laval, nous avons chargé l'Ambassadeur de Sa Majesté à Madrid de transmettre à son collègue français, de la part du Premier Ministre, un message

destiné à faire savoir à Vichy : *a*) que nous sommes prêts à travailler avec lui pour battre l'ennemi commun ; *b*) que rien ne nous arrêtera pour remporter la victoire ; *c*) que nous ne pouvons pas comprendre pourquoi aucun chef français ne passe en Afrique du Nord comme dissident et ne fait cause commune avec nous là-bas. En transmettant ce message, Sir Samuel Hoare a suggéré qu'une allusion au sujet de la collaboration avec nous fût transmise, tout spécialement, à Weygand et à Noguès. L'Ambassadeur a bien pris cette suggestion.

III. — Le 24 octobre, l'Ambassadeur français a dit à Sir Samuel Hoare que Laval et Darlan insistaient en faveur de l'accord avec les Allemands, tandis que Pétain et Weygand résistaient. Il pensait que le message du Premier Ministre ferait un grand effet à Vichy et il a suggéré que ce message fût renforcé par un appel personnel du Roi à Pétain.

IV. — Le message du Roi a été envoyé dans l'après-midi du 25 octobre. Après l'expression de notre sympathie et le renouvellement de notre résolution de combattre jusqu'à la victoire et de restaurer la liberté et la grandeur de la France, le message se rapportait au bruit qui courait au sujet d'une tentative du Gouvernement allemand pour obtenir l'acceptation de conditions dépassant de loin les stipulations de l'armistice. Le message rappelait la résolution formelle de Pétain de refuser des conditions déshonorantes et exprimait la conviction que le Maréchal rejetterait des propositions faisant le déshonneur de la France et causant un grand tort à la Grande-Bretagne. En agissant ainsi, Pétain aurait l'entier concours de tous ceux qui, en France et ailleurs, ont foi en son honneur de soldat et ont placé dans la victoire britannique leur espoir de salut pour la France.

V. — Le Premier Ministre a suggéré au Président Roosevelt d'envoyer un message semblable à Pétain. Le 25 octobre, en conséquence, le Président a adressé à l'Ambassadeur français à Washington un message personnel devant être communiqué immédiatement au Gouvernement de Vichy et mettant celui-ci en garde, dans des termes très énergiques, contre tout accord qui permettrait le réemploi de la flotte française contre la Grande-Bretagne.

VI. — Nous avons entendu dire, de source sûre, que les conditions allemandes de paix étaient primitivement si dures que le Gouvernement de Vichy, lui-même, les avait rejetées. Nous avons appris, par la suite, que Hitler avait alors fait des propositions plus modérées, lors de sa rencontre avec Pétain. Ces propositions sont les suivantes :

— L'Alsace-Lorraine et certaines parties du Maroc (dont une part pour l'Espagne) iraient à l'Allemagne ;

— Tunis irait à un condominium franco-italien ;

— Nice, la Corse et les autres possessions d'outre-mer resteraient à la France ;

— les bases navales et l' « artillerie aérienne aux colonies » iraient à l'Axe ;
— Hitler, Mussolini, Pétain et Franco feraient à la Grande-Bretagne une offre combinée de paix, avec des conditions de « générosité », comprenant le renoncement à la Hollande et à la Belgique. Ces offres seraient faites avant le 5 novembre, de façon à influencer les élections présidentielles aux États-Unis d'Amérique.

Ce dernier rapport n'est pas confirmé, et la situation doit être profondément modifiée par l'action italienne en Grèce.

Nous n'avons, jusqu'ici, aucune autre indication, quant à l'acceptation des termes par Pétain, que celle qui a été fournie par le communiqué de Vichy.

VII. — Nous faisons de notre mieux pour tenir Weygand, via Tanger, au courant des développements, mais nous n'avons pas encore entendu dire que nos messages l'aient atteint. Son attitude, ainsi que celle de Noguès, seront, évidemment, de la plus grande importance. Nous nous tiendrons en relations étroites avec vous pendant le développement de la situation.

Communication adressée au général de Gaulle par le secrétaire d'État au Foreign Office.

TRADUCTION

Londres, 31 octobre 1940.

I. — Nous ne savons toujours pas ce qui a été concédé par le Gouvernement de Vichy dans ses négociations avec Hitler, mais nous avons reçu une information digne de foi selon laquelle les rumeurs mentionnées dans le paragraphe VI de notre télégramme du 28 octobre (qui a, depuis, fait l'objet d'une publicité excessive) sont sans fondement. La situation demeure obscure mais il semble vraiment y avoir quelque chance pour qu'aucune décision irrévocable n'ait encore été prise, actuellement, par le Gouvernement de Vichy ; du moins, l'étendue de ses concessions à l'Allemagne est-elle encore indéterminée.

II. — Désirant éviter tout acte de provocation qui pourrait faire pencher la balance contre nous, particulièrement en ce qui concerne la question primordiale de la flotte et des bases navales et aériennes, nous éviterons toute condamnation publique du Gouvernement de Vichy, en supposant une trahison minimum de sa part, jusqu'à ce que les rumeurs mentionnées ci-dessus se trouvent vérifiées. Dans ce cas, il ne serait évidemment plus nécessaire de nous contenir.

III. — Étant donné les circonstances et le fait que nous n'avions pas le temps de vous consulter, nous avons été dans l'obligation de prendre des mesures pour empêcher votre orga-

nisation de publier, à la radio et dans la presse, la dénonciation du Gouvernement de Vichy ; celle-ci aurait été amplement justifiée au cas où la trahison aurait déjà était un fait acquis. Nous avons estimé que vous ne pouviez pas être informé des aspects de la situation d'une manière aussi complète que le Gouvernement de Sa Majesté. Nous espérons que vous approuverez notre intervention qui a eu pour effet d'éviter une divergence indésirable dans les grandes lignes suivies par le Gouvernement de Sa Majesté et les Forces Françaises Libres, en ce qui concerne la presse et la propagande.

IV. — Depuis la rédaction de ce qui précède, nous avons appris que le Gouvernement de Vichy a adressé à chacune des capitales nord-africaines un télégramme déclarant que toutes les rumeurs qui circulent en ce moment au sujet des préliminaires de paix entre la France et l'Allemagne sont sans fondement, en particulier celles qui suggèrent, soit une concession de territoire ou de bases stratégiques, soit des réductions du territoire français, dans la Métropole ou dans l'Empire. Cependant, le démenti n'a fait aucune mention de l'abandon de la flotte française, ni de l'aviation.

V. — Un démenti similaire a été aussi publié dans la *Dépêche marocaine*, avec, à l'appui, le message suivant du général Weygand au général Noguès : « Le général Weygand met en garde les populations de l'Afrique française contre les rumeurs fantaisistes et contradictoires, émanant de l'étranger et concernant l'attitude et les ordres du Gouvernement français. Il demande à tous les gouverneurs et résidents généraux de prévenir immédiatement leurs administrés dans ce sens. Rien de contraire à l'honneur ou aux intérêts de la France ou des peuples qui se sont confiés à elle n'a été accepté ou ne pourrait l'être par un gouvernement dirigé par le Maréchal Pétain. »

Nous sommes en train d'essayer de faire avouer au Gouvernement de Vichy les conditions réelles de son accord avec les Allemands.

Télégramme du général de Gaulle au colonel Leclerc, à Douala.

Brazzaville, 31 octobre 1940.

Dans l'état actuel des choses, ma décision est d'en finir, d'abord, avec Lambaréné...

Si l'affaire de Lambaréné est réglée favorablement, et sauf renforcement de Libreville par Vichy, je suis disposé à envisager l'opération aérienne, navale, terrestre sur Libreville sans intervention directe des Britanniques.

Je vous autorise en conséquence à préparer cette opération pour laquelle je compte mettre à votre disposition tous avions et navires disponibles ainsi que les moyens terrestres déjà fixés.

Télégramme du général de Gaulle à M. W. Churchill, à Londres.

Brazzaville, 2 novembre 1940.

I. — Le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français comprennent les raisons qui peuvent amener actuellement le Gouvernement britannique à ménager dans la forme le Gouvernement de Vichy aussi longtemps qu'il ne sera pas prouvé que le Gouvernement de Vichy a fait à l'Allemagne et à l'Italie des concessions nouvelles, propres à influer défavorablement sur la situation militaire de l'Empire britannique.

II. — D'une manière plus générale, le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français comprennent que, pour les mêmes raisons, le Gouvernement britannique persiste à espérer de tout ou partie du Gouvernement de Vichy des actes de résipiscence qui pourraient rendre meilleures les conditions dans lesquelles l'Empire britannique doit mener actuellement la guerre avec ses seules forces.

III. — Toutefois, le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français, au nom des Français Libres qui sont les seuls défenseurs par les armes de l'honneur et des intérêts de la France contre ses ennemis, croient devoir faire observer au Gouvernement britannique que leur politique et leur attitude vis-à-vis de Vichy, s'inspirant de raisons spécifiquement françaises, diffèrent d'une manière assez sensible de la politique et de l'attitude actuelles du Gouvernement britannique.

Le fait même que le Gouvernement de Vichy existe dans les conditions où il se trouve, représente aux yeux des Français Libres une atteinte sans justification possible à l'honneur et aux intérêts de la France. Le principe des négociations actuellement engagées entre Vichy et les ennemis de la France est une aggravation du crime commis contre la Patrie par la négociation et l'application des armistices. Enfin, l'acceptation d'une collaboration avec les ennemis, officiellement proclamée par Vichy, constitue, quelles que doivent être les modalités de cette collaboration, un abaissement nouveau et intolérable qui ne peut permettre à l'égard des coupables aucune espèce de ménagement.

Les Français Libres estiment, en outre, que toute politique de conciliation à l'égard de Vichy serait pratiquement fâcheuse. Une telle politique ne pourrait en définitive aboutir à des résultats réellement favorables, étant donné l'état de dépendance de Vichy

par rapport aux Allemands et aux Italiens. Par contre, cette politique renforcerait certainement Vichy, d'abord dans l'Empire, ensuite dans l'opinion française qui, manifestement, désapprouve Vichy de plus en plus, à preuve les poursuites, arrestations, condamnations, démissions, en nombre croissant.

IV. — Le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire ne font aucune objection à ce que le Gouvernement britannique adresse des encouragements à certaines autorités françaises jusqu'à présent dociles à Vichy, mais dont il n'est pas impossible de penser qu'elles cherchent un jour à s'en affranchir, telles que les généraux Noguès et Weygand. Si ces autorités manifestaient publiquement l'intention de résister aux ennemis par les armes, leur geste aurait certainement de grandes et heureuses conséquences, notamment en Afrique. Toutefois, le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire n'espèrent pas beaucoup que ces autorités adoptent maintenant une attitude et surtout engagent une action aussi complètement nouvelles et par lesquelles ils se désavoueraient eux-mêmes. En tout cas, si un tel retournement de ces autorités devait se produire et entraînait de leur part une prise de contact avec le Gouvernement britannique et une demande d'être appuyés par ce Gouvernement, le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire estiment qu'aucun accord ne saurait être conclu sans leur participation directe et leur consentement formel, quelles que puissent être les objections que, pour des raisons personnelles, les autorités françaises repentantes ne manqueraient sans doute pas d'élever.

En effet, indépendamment des engagements qui ont été conclus entre le Gouvernement britannique et le Général de Gaulle, il est de fait que le Conseil de Défense de l'Empire français exerce son autorité incontestée sur une partie considérable de l'Empire, dispose de forces militaires non négligeables, et représente dans l'opinion française et dans l'opinion mondiale la tête et le symbole de la résistance française contre les ennemis. Tout accord qui serait conclu pour la guerre entre le Gouvernement britannique et n'importe quelle autorité française, sans que le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français y soient directement participants, ne pourrait qu'aboutir à de graves divisions alors que l'union progressive de tous les Français dans la guerre aux côtés de l'Empire britannique est évidemment le but à atteindre. Il est, d'ailleurs, entendu que le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire sauraient s'abstenir dans une telle occasion de toute attitude de rancune ou de récrimination et ne tiendraient compte que de la nécessité nationale de redresser la volonté de vaincre de la France et de restaurer les forces françaises combattantes.

V. — Le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français ne doutent pas que le Gouvernement britannique soit d'accord avec eux sur ces divers points. Il leur serait précieux d'en recevoir l'assurance.

Télégramme du général de Gaulle
au colonel Leclerc, à Douala.

Brazzaville, 4 novembre 1940.

J'approuve la date du 6 novembre pour l'opération prévue.

Télégramme du général de Gaulle
au lieutenant-colonel Parant, à Lambaréné.

Brazzaville, 6 novembre 1940

Je vous embrasse et je vous félicite, lieutenant-colonel Parant, Gouverneur du Gabon. Félicitations de ma part à tous ceux qui sont sous vos ordres, en particulier au commandant Dio. Dites à vos troupes qu'elles ont bien servi. C'est pour la France qu'elles ont combattu et vaincu à Sindara, à Mitzic, à N'Djole, à Lambaréné. Il faut maintenant achever le succès.

Communication adressée au général de Gaulle
par le secrétaire d'État au Foreign Office.

TRADUCTION

Londres, 7 novembre 1940

1. — L'Ambassadeur de France a remis, le 1er novembre, à l'Ambassadeur de Sa Majesté un message urgent de Vichy disant que le maréchal Pétain répondrait d'ici deux jours aux messages du Roi, du Président des États-Unis et du Premier Ministre et que le retard apporté à cette réponse était dû à l'absence du ministre des Affaires étrangères. Les réponses adressées au Roi et au Premier Ministre ne sont pas encore parvenues à Londres, bien que le Président Roosevelt ait reçu une réponse datée du 1er novembre et qui comprenait les points suivants :

Le Gouvernement français :

1) s'abstient de répondre à certains points du message du Président qui pourraient l'amener à mettre en cause l'attitude du Gouvernement des États-Unis ;

2) sauvegarde son entière liberté d'action ;

3) s'est déjà engagé à ne livrer à personne la flotte française ;

4) demande aux États-Unis de se rappeler que les opérations qui ont été entreprises contre l'Angleterre résultaient des initiatives que celle-ci avait prises par surprise, en adoptant à l'égard de la France une attitude hostile et en prêtant à des rebelles le concours de sa flotte et de son aviation.

5) En dépit de tout, le Gouvernement français ne se livrera, contre la Grande-Bretagne, à aucune attaque qui ne serait pas provoquée.

Le message de Pétain à Roosevelt concluait que le Gouvernement français veillerait à ce que les intérêts de la France soient respectés dans l'honneur, qu'il était très désireux de maintenir son amitié traditionnelle avec les États-Unis et qu'il espérait éviter les malentendus et les erreurs d'interprétation qui avaient amené le Président à envoyer son message.

II. — Le 4 novembre, l'Ambassadeur de Grande-Bretagne vit, à nouveau, son collègue français et lui remit un mémorandum qui soulignait l'importance que le Gouvernement britannique attachait à connaître exactement quelle était la position du Gouvernement de Vichy et en quoi consistait l'accord qu'il venait de conclure avec les Allemands.

L'Ambassadeur de France était très abattu. Il estimait personnellement que Laval avait l'intention de signer la paix le 11 novembre et d'utiliser, avec l'approbation du Gouvernement allemand, la flotte française et certaines unités de l'armée pour reprendre les colonies françaises qui s'étaient ralliées au général de Gaulle.

III. — Entre temps, nous avons envoyé un message à Vichy, par l'intermédiaire de Sir Samuel Hoare, disant que nous avions été informés que le *Richelieu* et le *Jean-Bart* allaient être déplacés respectivement de Dakar et de Casablanca vers d'autres ports français pour être réparés et achevés et que, comme nous désirions vraiment éviter des engagements entre les forces navales anglaises et françaises, nous espérions très instamment que le Gouvernement de Vichy ne prendrait pas une telle décision.

Télégramme du général de Gaulle au colonel Leclerc, à Libreville.

Brazzaville, 10 novembre 1940.

Je vous félicite, colonel Leclerc, et je félicite les troupes sous vos ordres de la brillante réussite de la libération de Libreville.

J'invite par radio Port-Gentil à envoyer immédiatement des parlementaires à la colonne française libre qui descend l'Ogooué. Je vous prie de faire survoler Port-Gentil par des avions annonçant par tracts la reddition du Général Têtu à Libreville et demandant qu'on se soumette. Je vous prie également d'y envoyer une force navale qui devra se tenir en liaison radio avec moi.

Message adressé au général de Gaulle par le commandant Luizet.

Tanger, 14 novembre 1940.

L'effet produit par la libération du Gabon est excellent. Nos amis sont pleins d'espoir, et la rage de l'ennemi et de ses collaborateurs montre que le coup a été efficace.

Mais il est indispensable que le général de Gaulle ait connaissance de ce qui suit :

L'infamie de Laval et des siens entraîne une réaction salutaire. Le général Weygand lui-même comprend que, seule, la victoire anglaise peut sauver la France. Seuls, son âge et son manque d'énergie l'empêchent d'agir spontanément.

Le Comte de Paris a pris solennellement position dans le même sens. Il n'attend que l'occasion d'agir et de jeter le masque « Vichy » qu'il garde pour la forme. Maurras, qui s'en doute et qui joue l'Allemagne, est dès maintenant en opposition avec lui.

Le Comte de Paris a étudié l'éventualité d'une action en partant de l'Afrique du Nord, avec l'appui britannique. Désireux, si possible, d'agir le moment venu en liaison avec Weygand, il lui a fait des offres de collaboration.

La réponse de Weygand est parvenue à la date du 13 novembre. Elle est, en principe, favorable. Sous certaines réserves, Weygand, irrité par la lâcheté de Vichy qui abandonne peu à peu Tanger à l'Espagne en attendant de lui céder un morceau du Maroc, accepte de se rallier éventuellement au Comte de Paris.

On pourrait voir, lorsque certains détails du soutien anglo-américain auront été mis au point, le Comte de Paris, appuyé par Weygand, proclamer la reprise de la guerre en partant de l'Afrique du Nord.

Déclaration organique complétant le Manifeste du 27 octobre 1940.

AU NOM DU PEUPLE ET DE L'EMPIRE FRANÇAIS,

Vu la loi du 15 février 1872 relative au rôle éventuel des Conseils généraux dans des circonstances exceptionnelles ;

Vu les lois constitutionnelles des 25 janvier 1875, 16 juillet 1875, 2 août 1875 et 14 août 1884 ;

Vu l'état de guerre existant entre la France et l'Allemagne depuis le 3 septembre 1939 et entre la France et l'Italie depuis le 10 juin 1940 ;

Vu notre prise de pouvoir et la création d'un Conseil de Défense

de l'Empire français, par ordonnances en date du 27 octobre 1940, dans les territoires libres de l'Empire français ;
Attendu que cette prise de pouvoir et cette création ont pour but et pour objet la libération de la France tout entière ; qu'il importe, en conséquence, de faire connaître à tous les Français, ainsi qu'aux puissances étrangères, dans quelles conditions de fait et de droit nous avons pris et exerçons le pouvoir,

NOUS, GÉNÉRAL DE GAULLE,
Chef des Français Libres,

Considérant que tout le territoire de la France métropolitaine est sous le contrôle direct ou indirect de l'ennemi ; qu'en conséquence, l'organisme dit « Gouvernement de Vichy », qui prétend remplacer le Gouvernement de la République, ne jouit pas de cette plénitude de liberté qui est indispensable à l'exercice intégral du pouvoir ;
Considérant que c'est vainement que cet organisme affecte de justifier sa création et son existence sous les apparences d'une révision des lois constitutionnelles, qui n'est en réalité que la violation flagrante et répétée de la Constitution française ;
Que, sans nier qu'une révision de la Constitution pourrait être utile en soi, le fait de l'avoir provoquée et réalisée dans un moment de désarroi et même de panique du Parlement et de l'opinion suffirait à lui seul à ôter à cette révision le caractère de liberté, de cohérence et de sérénité sans lequel un tel acte, essentiel pour l'État et pour la Nation, ne peut avoir de réelle valeur constitutionnelle ;
Que le Président de la République s'est vu dépouiller, sans avoir donné sa démission, des droits et prérogatives de ses fonctions ;
Qu'aux termes formels de la Constitution de 1875, un vœu de révision doit être voté par la Chambre et le Sénat, délibérant séparément, après quoi seulement les propositions de révision sont soumises à l'Assemblée nationale, laquelle ne peut, au surplus, se réunir qu'à Versailles ;
Que ces règles simples, considérées par les principaux législateurs de la République, en particulier Gambetta et Jules Ferry, comme une garantie nécessaire du consentement éclairé des Chambres permettant d'éviter les révisions hâtives ou perfides de la Constitution, n'ont été respectées qu'en apparence ou ont été violées ;
Qu'en réalité, ni les deux Chambres, ni l'Assemblée nationale, n'ont pu délibérer librement et que certains principes fondamentaux traités dédaigneusement de « questions de procédure » par le représentant du prétendu gouvernement, défenseur du projet, ont été manifestement méconnus ;
Qu'en particulier, un certain nombre de membres de l'Assemblée

ont été empêchés d'y participer, le navire où ils se trouvaient régulièrement ayant été retenu au loin sur l'ordre du Gouvernement ou d'accord avec lui ; qu'au cours des débats publics, une pression a été exercée sur les membres présents par l'intervention de tiers sans qualité ; qu'en violation du règlement, aucun procès-verbal des débats n'a été publié ;

Que la soi-disant Assemblée nationale a été réunie, à Vichy, alors qu'en fixant à Versailles le siège de l'Assemblée, le législateur avait manifesté qu'il n'envisageait pas qu'on pût jamais profiter de la détresse d'un Parlement, chassé et dispersé par des armées en marche, pour le convoquer, tout à coup, dans un chef-lieu de canton, afin de l'y contraindre par intimidation à porter la main sur les lois fondamentales de la République ;

Considérant que, eût-elle été saisie régulièrement d'un projet de révision, l'Assemblée de Vichy avait pour devoir d'en délibérer, article par article, et d'en voter le texte définitif, lequel serait devenu, après promulgation, une des lois constitutionnelles du pays ; mais que, loin de réaliser l'objet essentiel de sa fonction, ladite Assemblée, abdiquant une compétence qui lui appartenait à elle seule, s'est bornée à prendre la décision, aussi inconstitutionnelle qu'insensée, de confier à un tiers un véritable blanc-seing, à l'effet d'élaborer et d'appliquer lui-même une nouvelle constitution ;

Considérant que la loi de 1884 édicte que « la forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de révision » ;

Que, néanmoins, malgré cette promesse solennelle faite à la nation, le pseudo-gouvernement de Vichy, qui s'était intitulé lui-même « Gouvernement de la République » en vue d'obtenir les pleins pouvoirs, a prononcé l'abolition, aussi bien dans la forme que dans le fond, morceau par morceau, de la constitution républicaine ;

Qu'il a banni de ses actes prétendus constitutionnels jusqu'au mot de « République », attribuant au chef de ce qu'il appelle « l'État français » des pouvoirs aussi étendus que ceux d'un monarque absolu, pouvoirs qu'il ne tient qu'à lui d'exercer sa vie durant ou de transmettre à toute autre personne choisie par lui seul et même de rendre héréditaires ;

Qu'enfin, il n'a pas hésité à étouffer le droit de libre disposition du peuple, considéré en France comme traditionnel et sacré, en conférant au Chef de l'État la possibilité, sur sa seule signature, de conclure et ratifier tous les traités, même les traités de paix ou de cession de territoires portant atteinte à l'intégrité, à l'indépendance et à l'existence de la France, de ses colonies, et des pays sous son protectorat ou son mandat ;

Qu'à la vérité, le blanc-seing qui a été délivré à ce soi-disant gouvernement prévoit que la prétendue constitution nouvelle sera « ratifiée par la Nation et appliquée par les assemblées qu'elle

aura créées », mais que cette disposition est à dessein sans portée, attendu que le prétendu Chef de l'État a tout loisir de régler, à sa guise, la composition des futures assemblées, ainsi que les modalités de la ratification;

Qu'il peut reculer cette ratification à une date aussi lointaine qu'il lui plaira et même indéfiniment;

Qu'à défaut d'un Parlement libre et fonctionnant régulièrement, la France aurait pu faire connaître sa volonté par la grande voix de ses Conseils généraux; que les Conseils généraux auraient même pu, en vertu de la loi du 15 février 1872, et vu l'illégalité de l'organisme de Vichy, pourvoir à l'administration générale du pays, mais que le dit organisme, par le soi-disant décret du 20 août 1940, leur a interdit de se réunir et que, par la prétendue loi du 12 octobre 1940, il les a remplacés par des commissions nommées par le pouvoir central;

Considérant, en résumé, que, malgré les attentats commis à Vichy, la Constitution demeure légalement en vigueur, que, dans ces conditions, tout Français, et, notamment, tout Français libre, est dégagé de tout devoir envers le pseudo-gouvernement de Vichy, issu d'une parodie d'Assemblée nationale, faisant fi des Droits de l'Homme et du Citoyen et du droit de libre disposition du peuple, gouvernement dont au surplus tous les actes établissent péremptoirement qu'il est dans la dépendance de l'ennemi :

Considérant que la défense des territoires d'outre-mer, aussi bien que la libération de la Métropole, exigent que les forces de la France, éparses dans le monde, soient placées, sans délai, sous une autorité centrale provisoire;

Qu'il tombe sous le sens que la création de cette autorité centrale provisoire ne peut être réalisée actuellement et pour raisons de force majeure dans les conditions prévues par la lettre des lois;

Que les auteurs de la Constitution ne pouvaient prévoir, en effet, qu'un jour viendrait où des Français devraient procéder à la formation d'un pouvoir en dehors de la France continentale; qu'on ne peut davantage songer à fonder actuellement ce pouvoir sur le système électif, car la mise au point d'un tel système en pleine guerre et le fait qu'il faudrait l'organiser sous toutes les latitudes entraîneraient d'inextricables difficultés et, en tout cas, de longs retards;

Qu'il doit suffire, à l'heure où nous sommes, que la volonté des Français libres se soit exprimée sans contrainte et sans équivoque à ce sujet, sous la réserve formelle que l'autorité provisoirement constituée devra, comme toute autre autorité, répondre de ses actes devant les représentants de la Nation, dès que ceux-ci auront la possibilité d'exercer librement et normalement leur mandat;

En conséquence,

Nous, Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,

Le Conseil de Défense de l'Empire entendu :

Constatons que, de tous les points du globe, par démarches individuelles ou collectives, des millions de Français ou de sujets français et des territoires français nous ont appelé à la charge de les diriger dans la guerre ;

Déclarons que la voix de ces Français, les seuls que l'ennemi ou l'organisme de Vichy, qui dépend de lui, n'avaient pu réduire au silence, était la voix même de la Patrie et que nous avions, en conséquence, le devoir sacré d'assumer la tâche qui nous était imposée ;

Déclarons que nous accomplirons cette mission dans le respect des institutions de la France et que nous rendrons compte de tous nos actes aux représentants de la nation française dès que celle-ci aura la possibilité d'en désigner librement et normalement.

Ordonnons que la présente déclaration organique sera promulguée ou publiée partout où besoin sera.

Brazzaville, le 16 novembre 1940.

C. de Gaulle.



LONDRES

Télégramme du général de Gaulle au général Wavell, Commandant en chef au Moyen-Orient.

Londres, 14 juillet 1940.

Reçu votre télégramme du 12 juillet dont je vous remercie sincèrement. Suis entièrement d'accord avec vous sur points suivants :

1) Grouper en unités constituées tous éléments français qui viendraient à se trouver dans votre zone d'action.

2) Renforcer par ces éléments la défense du territoire de Djibouti sous les ordres du général Legentilhomme.

3) Utiliser, en particulier, pour ce but le bataillon français de Chypre, qui s'est placé sous mes ordres. Je prescris à ce bataillon d'être à votre commandement par télégramme adressé aujourd'hui sous couvert du gouverneur de Chypre.

Vous serais reconnaissant de faire transmettre au général Legentilhomme un télégramme que je lui adresse aujourd'hui sous votre couvert.

Lettre du général de Gaulle au général Wavell, Commandant en chef au Moyen-Orient.

Londres, le 28 août 1940.

Mon Général,

Je profite de la liaison du colonel Masson pour vous dire que j'ai été particulièrement heureux de vous voir.

Depuis, comme vous le savez, le Tchad et le Cameroun se sont ralliés. Je pense que vous considérez comme moi que cet événement a de l'importance, notamment au point de vue militaire.

Le colonel Marchand, qui commande les troupes à Fort-Lamy, est un bon officier. Je crois qu'il y aurait grand intérêt à ce que

vous puissiez prendre contact avec lui pour l'encourager et lui faire sentir qu'il est « encadré » à l'est aussi bien qu'à l'ouest. Si vous lui communiquez des renseignements sur les Italiens en Libye, cela lui servira certainement.

Pour le bataillon français d'Égypte, j'ai hâte que la première unité formée soit mise en ligne devant les Italiens et que l'on puisse annoncer que des coups de fusil ont été échangés.

Je vous souhaite chance et gloire, mon Général, et vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

Message de M. Cazaux, Inspecteur général des Colonies, Directeur des finances en Indochine, au général de Gaulle.

Parvenu à Haïphong,
le 16 septembre 1940.

I. — Une grande partie de la population de l'Indochine demeure loyale à l'alliance anglo-française. Elle suit avec intérêt vos efforts, mais un ralliement ici est difficile, étant donné la crainte de représailles immédiates, et toute division d'opinion dans la population française à l'heure actuelle affaiblirait la défense de cette colonie.

II. — Pour des raisons politiques, économiques et géographiques, il ne nous est pas possible, dans les circonstances actuelles, de vous donner notre appui d'une manière franche et active sans compromettre les intérêts de la colonie et des habitants. Un tel ralliement pourra peut-être se faire lorsque la situation en Europe permettra de coopérer en force avec la Grande-Bretagne.

III. — Le Gouvernement britannique devrait nous aider à obtenir de l'Amérique des avions et des armes dont le paiement serait effectué sans délai. L'Indochine est un poste avancé de la colonisation européenne en Extrême-Orient et son intégrité est une garantie de fait pour les colonies néerlandaises, l'Inde et la Malaisie. Le Gouvernement britannique et le général de Gaulle devraient avoir entière confiance dans la loyauté des possessions françaises d'outre-mer, particulièrement de l'Indochine. Nous espérons, éventuellement, coopérer complètement avec vous en assurant la victoire militaire pour le Droit et la Liberté.

Réponse du général de Gaulle à l'Inspecteur général des Colonies Cazaux, Directeur des finances en Indochine.

Douala, 8 octobre 1940.

I. — Je vous remercie des sentiments de loyalisme que m'exprime votre message, notamment dans les paragraphes I et III. Nous

comprenons parfaitement les difficultés que vous rencontrez et il est actuellement impossible aux Forces Françaises Libres de vous prêter une aide efficace. En attendant qu'elles puissent le faire un jour, nous sommes assurés que vous agirez toujours au mieux des intérêts français en Extrême-Orient et que vous collaborerez activement avec nous quand le moment viendra d'assurer la victoire. Sans doute pourriez-vous nous faire connaître, dès à présent, quels seraient ceux de vos besoins qu'il serait le plus urgent de satisfaire, dès que les circonstances deviendraient favorables à l'action. Quoi qu'il en soit, nous serons toujours heureux de recevoir de vous des informations qui nous sont précieuses et nous vous faisons entièrement confiance pour maintenir et développer chez nos amis l'esprit de résistance.

II. — Le général Catroux, qui m'a rallié, m'a mis au courant de la situation telle qu'elle était au cours des semaines qui ont suivi l'armistice. Je vous envoie l'expression de mon amicale confiance.

Télégramme de Sir James Crosby, Ministre britannique au Siam, adressé au Foreign Office à Londres et communiqué au général de Gaulle.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Bangkok, 11 octobre 1940

I. — Le Ministre de France a rendu hier visite au Premier Ministre qui lui a fait, dans le plus grand secret, l'inquiétante déclaration suivante :

II. — L'Allemagne et le Japon poussent le Siam à prendre de force les territoires d'Indochine qu'il désire enlever à la France. Dans cette éventualité, l'Allemagne et le Japon interviendront comme arbitres en faveur du Siam. Le Gouvernement allemand a même promis d'intervenir auprès de Vichy moins de quarante-huit heures après le premier coup de feu et d'imposer au Gouvernement français une nouvelle distribution du territoire basée sur les races et qui donnerait au Siam tout ce qu'il désire, y compris le Laos et le Cambodge.

III. — Le Premier Ministre a déclaré que ces propositions étaient fort embarrassantes car, s'il doit les accepter, cela équivaudrait de sa part à un rapprochement avec les puissances de l'Axe qui lui aliénerait Londres et Washington. Il répugne à orienter en ce sens sa politique car il préfère conserver la neutralité et la sympathie anglaise et américaine. Cependant, les sentiments vigoureux de l'armée l'obligeraient à avoir recours à la force si le Gouvernement de Vichy se refusait à calmer les Siamois irrédentistes par un remaniement de frontière sur le Mékong qui entraînerait

la cession des deux portions de territoire sur la rive droite de ce fleuve. Le Premier Ministre a demandé avec insistance la réunion immédiate de la commission mixte franco-siamoise pour examiner la question du chenal en eaux profondes du Mékong et des îlots. Le ministre français estime que la commission aura terminé ses travaux pour la fin de novembre, ce qui nous donne encore cinq à six semaines de répit. A ce moment-là, il estime que le moment critique sera arrivé et que, si Vichy s'entête, le Gouvernement siamois n'aura d'autre alternative que d'employer la force. Dans cette éventualité, la promesse japonaise et allemande sera réalisée avec le résultat que craint beaucoup le Premier ministre.

Télégramme du général de Gaulle
au président Metaxas, Premier Ministre de Grèce.

Brazzaville, 2 novembre 1940.

Au nom de tous les Français, de ceux qui poursuivent la guerre comme de ceux que l'ennemi tient provisoirement en servitude, j'adresse à Votre Excellence, ainsi qu'au gouvernement et au peuple hellènes, l'hommage de notre admiration et de notre foi.

En se dressant, une fois de plus, pour sauvegarder leur indépendance, les Hellènes donnent au monde un exemple digne de leurs traditions antiques.

Ensemble, avec nos alliés, nous vaincrons nos ennemis communs.

Réponse du président Metaxas au général de Gaulle.

Athènes, 4 novembre 1940.

Je vous remercie vivement pour votre dépêche. La Grèce tout entière est convaincue qu'en ces graves moments de son histoire les cœurs de tous les Français sans exception battent pour le succès de sa juste cause. La grande nation française, qui a tant de fois suivi le noble exemple de nos ancêtres et qui nous a vaillamment soutenus lors de nos guerres pour l'indépendance, ne pouvait que se mettre une fois de plus à nos côtés.

Télégramme du général de Gaulle à Jacques de Sieyès, à New-York.

Brazzaville, 4 novembre 1940.

Le Gouvernement de Vichy organise, dans les territoires d'Afrique qui sont encore sous sa juridiction, un réseau de postes émetteurs

puissants destinés particulièrement à brouiller les émissions d'Afrique française libre. En réponse, nous avons l'intention d'augmenter la puissance de Radio-Brazzaville au moyen d'un appareil américain dont le coût est d'environ 150 000 dollars. Nous n'avons pas de dollars à notre disposition et nous pensons que, peut-être, *France For Ever* pourrait se procurer cette somme qui serait utilisée dans ce but. Veuillez nous aviser d'urgence si cela est possible, car nous sommes tout prêts à passer la commande à une maison américaine.

Ordonnance créant l'Ordre de la Libération.

Au nom du Peuple et de l'Empire français,
NOUS, GÉNÉRAL DE GAULLE,
Chef des Français Libres,

Vu notre Ordonnance n° 1 du 27 octobre 1940, organisant les pouvoirs publics durant la guerre et instituant un Conseil de Défense de l'Empire,

Vu notre Ordonnance n° 5 du 12 novembre 1940, précisant les conditions dans lesquelles seront prises les décisions du Chef des Français Libres ;

Ordonnons :

Article premier. — Il est créé un Ordre dit « Ordre de la Libération », dont les membres porteront le titre de « Compagnons de la Libération ».

Cet Ordre est destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire.

Art. 2. — L'insigne unique de cet Ordre est la Croix de la Libération.

Art. 3. — L'admission dans l'Ordre de la Libération est prononcée par le Chef des Français Libres.

Art. 4. — Les modalités d'application de la présente Ordonnance seront réglées par décret.

Art. 5. — La présente Ordonnance sera promulguée au *Journal officiel* de la France Libre et, provisoirement, au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française.

Fait à Brazzaville,
le 16 novembre 1940.

C. DE GAULLE.

Lettre du général Sir John Dill,
Chef d'état-major impérial britannique,
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 26 novembre 1940.

Mon cher Général,

J'ai reçu un télégramme du général Wavell, dans lequel il m'apprend votre désir d'envoyer en Grèce un détachement des troupes françaises d'Égypte.

Peut-être, au moment où vous exprimiez ce vœu, n'étiez-vous pas informé du fait qu'aucune unité combattante britannique n'a été envoyée en Grèce, à l'exception de batteries de D. C. A., destinées à la défense des aérodromes, et qu'aucune n'est en voie de l'être, à partir du Middle-East.

Le général Wavell m'a fait remarquer qu'un seul bataillon français est disponible, en ce moment, et que ce bataillon fait de l'excellent travail dans le désert occidental. Au surplus, ce bataillon constituerait une très utile réserve, au cas où des forces deviendraient nécessaires pour la Syrie.

Je suis en plein accord avec le point de vue du général Wavell et je souhaiterais savoir si, compte tenu des indications ci-dessus, vous insistez, néanmoins, pour que des troupes françaises soient envoyées en Grèce.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous adresser mes très sincères félicitations au sujet des récents succès des opérations d'Afrique occidentale.

Très sincèrement vôtre.

Lettre du général de Gaulle au général Sir John Dill,
Chef d'état-major impérial britannique (1).

Londres, le 27 novembre 1940.

Mon cher Général,

Je reçois votre lettre du 26 novembre, concernant l'envoi d'un détachement de troupes françaises d'Égypte en Grèce. Quelle que soit l'importance des raisons purement militaires que vous voulez bien me donner comme s'opposant à l'envoi de ce détachement, elles n'ont pas, à mes yeux, la valeur considérable que revêtirait, au point de vue politique et moral pour la France, la présence d'une troupe française combattant en Grèce.

(1) A la suite de cette lettre, le général Sir John Dill déclara verbalement au général de Gaulle que l'Amirauté britannique ne consentait pas à un transport de troupes vers la Grèce.

Comme la France Libre n'est pas en mesure, actuellement, d'envoyer de l'aviation, je persiste à demander de la façon la plus pressante qu'une compagnie, prélevée sur le bataillon français d'Orient, soit, dans le plus bref délai, mise à la disposition du Haut-commandement en territoire grec.

Bien sincèrement à vous.

Lettre du général Ismay, Chef d'état-major du Cabinet de guerre et du ministre de la Défense britannique, au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 3 décembre 1940.

Mon cher Général,

Je suis heureux de vous informer que le Premier Ministre et les Chefs d'état-major sont, dans l'ensemble, d'accord avec le projet que vous avez discuté avec les Chefs d'état-major la semaine dernière.

Nous vous suggérons que cette opération soit dénommée « Marie » ; les Chefs d'état-major insistent sur l'importance d'éviter, désormais, toute mention de l'endroit en question, sauf sous ce nom de code.

La première partie de l'opération est surtout une question de transport de vos troupes, de l'équipement et du ravitaillement, depuis l'Afrique équatoriale jusqu'au Moyen-Orient. Nous avons compris que vous étiez en train de prendre des mesures pour commencer ce mouvement à une date rapprochée. Mais, si vous éprouviez des difficultés, ou s'il y a des points que vous désireriez discuter avec les Chefs d'état-major britanniques, cela pourrait être facilement arrangé. La seconde phase, plus éloignée, est l'opération elle-même.

Les Chefs d'état-major seraient très heureux d'étudier avec vous votre plan, dès qu'il sera prêt, particulièrement en ce qui concerne le rôle que vous pourriez désirer faire jouer par les Britanniques, pendant ou après votre opération.

Avec mes meilleurs sentiments ; sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 11 décembre 1940.

L'influence croissante de notre mouvement sur la France elle-même autant que les nécessités générales de la guerre nous imposent

de développer dans toute la mesure et dans le moindre délai possibles notre action militaire contre l'ennemi.

J'ai décidé de donner une notable ampleur à notre effort dans le Middle-East en y envoyant immédiatement :

la légion étrangère,
un détachement de fusiliers-marins,
un bataillon sénégalais,
la compagnie de chars,
une section d'artillerie de 75.
un détachement-radio,
une compagnie de transport,
des éléments des services ;

tous ces éléments étant placés sous les ordres du colonel Magrin-Verneret.

Les diverses négociations que j'ai menées à ce sujet avec le Gouvernement britannique en ce qui concerne le transport des troupes et du matériel viennent d'aboutir à un accord. Mais, dès à présent, je vous prie de prendre toutes dispositions pour que tous ces éléments sans exception soient prêts à s'embarquer dans un délai maximum de vingt jours à partir d'aujourd'hui.

Ces prescriptions s'appliquent également au bataillon de Sénégalais dont je vous demande, en conséquence, de hâter la mise au point. Ce bataillon devra comporter au moins quatre et, si possible, six compagnies.

Je me rends parfaitement compte de l'inconvénient que peut présenter, au point de vue de la défense éventuelle de l'A. E. F. et du Cameroun, le départ de ces troupes actuellement. Je mesure également la difficulté que vous pourrez éprouver à constituer un bon bataillon de marche sénégalais dans un délai aussi court. Mais je dois faire passer ces considérations après certaines raisons tout à fait impérieuses d'opérations.

Le général Legentilhomme se rendra prochainement à Brazzaville et vous donnera, à ce sujet, des précisions que je ne puis vous télégraphier.

Lettre du général Wavell, Commandant en chef au Moyen-Orient, au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Le Caire, le 14 décembre 1940.

Mon cher Général,

Je vous remercie de votre lettre du 16 novembre datée de Brazzaville. Je vous suis vraiment reconnaissant de m'envoyer un beau bataillon de légion étrangère, que je pourrai employer activement au Soudan dès qu'il sera arrivé.

Je suis très heureux de la présence, ici, du général Catroux et me tiens en contact étroit avec lui. Il n'y a pas grand changement, pour le moment, dans la situation en Syrie, mais je crois qu'un mouvement grandissant se dessine en faveur de la France Libre, parmi les officiers subalternes à tout le moins. J'espère que les derniers événements vont accentuer cette tendance.

Une partie du 1er Bataillon d'Infanterie de Marine a été en première ligne pendant les dernières opérations dans le désert de l'ouest, mais je n'ai pas encore reçu les détails de cette opération. Le détachement de vos spahis qui est au Soudan s'y est récemment distingué en dispersant une patrouille ennemie et en tuant un certain nombre d'Italiens.

. . . .

Je regrette que votre rapide retour à Londres m'ait privé du plaisir de vous voir, ici, au Caire, mais j'espère que vous pourrez y venir plus tard.

Mes meilleurs vœux vont à vous, dans la grande œuvre que vous accomplissez pour la France et la cause commune. Soyez assuré de ma coopération la plus chaleureuse.

Très sincèrement vôtre.

Télégramme du général de Gaulle
au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 18 décembre 1940.

Ainsi que je vous l'ai télégraphié le 11 décembre, l'envoi au Middle-East de la brigade d'Orient est de toute urgence. Je rappelle que cette brigade doit comprendre la légion étrangère et les fusiliers-marins, un bataillon de tirailleurs de six compagnies, la compagnie de chars, une section d'artillerie, une compagnie de transport, un détachement des transmissions, des services. Comme vous le savez, les dispositions nécessaires sont prises par les Britanniques, d'accord avec moi, pour le transport et l'escorte de ces éléments.

Vous me rendez compte du mouvement prochain, par voie de terre, vers Khartoum, du bataillon de marche du Tchad. J'approuve votre décision à cet égard. Ce bataillon sera donc le bataillon de tirailleurs prévu dans la composition de la brigade. Mais il y a lieu d'envoyer également deux compagnies de tirailleurs prises sur la côte pour compléter ce bataillon à six compagnies. Les deux compagnies prises sur la côte retrouveront le bataillon à destination.

Il est également nécessaire d'envoyer à partir de la côte le complément d'armement indispensable au bataillon. Je m'en remets à vous pour tout cela et vous demande de me rendre compte

de ce que vous ferez et des dates de départ des différents éléments de la brigade. J'approuve entièrement votre conception en ce qui concerne votre action actuelle de propagande et non d'intervention sur les colonies de Vichy.

D'après tous mes renseignements, notre influence en France est en croissance rapide. J'estime, comme vous-même, que l'essentiel est maintenant l'action contre les Italiens. A ce sujet, tenez-moi au courant de vos projets et préparatifs sur la frontière Tchad-Libye.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Londres, 18 décembre 1940.

Ainsi que nous en avions convenu dans notre conversation de Fort-Lamy, notre effort principal au point de vue militaire doit se porter maintenant dans le Middle-East contre les Italiens.

Notre 1re Brigade d'Orient, comprenant le bataillon de légion à six compagnies, le détachement des fusiliers-marins, un bataillon de Sénégalais à six compagnies, une compagnie de chars Hotchkiss modèle 1939, une section d'artillerie de 75, un détachement des transmissions, des éléments des services notamment une ambulance, le tout sous commandement Magrin-Verneret dit Monclar, va faire mouvement vers le Middle-East. Départ dans le courant de ce même mois. La plus grande partie par voie de mer. Le bataillon de Sénégalais, venant du Tchad, par voie de terre vers Khartoum. Cette brigade, comme vous le savez, est destinée à opérer au Soudan, d'après entente avec le général Wavell.

D'autre part, Sautot organise actuellement un régiment du Pacifique mixte européen et autochtone. Je destine ce régiment à l'Égypte comme vous l'avez demandé. Un premier bataillon de 700 hommes est actuellement prêt à Nouméa et je fais ici les arrangements pour son transport très prochain.

Je suis en train de faire rassembler tout ce qui reste d'armes françaises en Angleterre et vous ferai un envoi incessamment. Je pense pouvoir vous fournir ce qu'il faut pour armer convenablement le régiment du Pacifique et aussi le 2e Bataillon d'Égypte que vous commencez à constituer. Je crois donc qu'il est inutile d'attendre pour pousser le recrutement. En même temps que les armes et munitions, je vous enverrai des officiers pour compléter l'encadrement. Enfin, je désire beaucoup que nos aviateurs du Middle-East reprennent leur caractère français, même s'ils doivent pour le moment être employés dans les escadrilles anglaises.

Bien entendu, tous ces éléments sont ou seront sous votre autorité du moment où ils se trouvent ou se trouveront au Middle-

East, l'emploi étant à régler par accord entre vous et le général Wavell, à moins que cet emploi n'ait été décidé à Londres entre le Gouvernement britannique et moi.

J'attends dans les très prochains jours l'arrivée ici du colonel breveté Petit que vous connaissez, je crois, et qui va devenir mon chef d'état-major.

Télégramme du général de Gaulle au général de Larminat, à Brazzaville.

Londres, 23 décembre 1940.

Des renseignements très sûrs quant à l'attitude de Vichy à l'égard de l'Afrique française libre viennent d'être obtenus directement à Vichy, d'une part par la voie diplomatique britannique, d'autre part par des délégués envoyés par moi à Vichy et que Vichy a laissé revenir.

Ces renseignements permettent de conclure que, pour le moment, Vichy admet notre autorité en Afrique équatoriale comme un fait accompli et n'aurait pas l'intention d'attaquer, sinon par la propagande, du moins avant février. En outre, notre commencement d'effort contre les Italiens est extrêmement populaire, même à Vichy. Le développement de cet effort est donc actuellement l'action la plus efficace que nous puissions entreprendre, aussi bien du point de vue national que du point de vue international. Veuillez communiquer ce qui précède à Eboué, Sicé, d'Argenlieu, Leclerc, comme membres de notre Conseil.

A cet égard, je compte que la brigade d'Orient, dont je vous ai précisé la composition par mes télégrammes antérieurs, sera tout entière rendue au Soudan, sa première destination, au début de février, aussi bien pour ses éléments personnel et matériel partant de Douala et de Pointe-Noire que pour le bataillon sénégalais du Tchad faisant mouvement par voie de terre. Mais il y a lieu de préparer dès maintenant un deuxième échelon de forces destiné également au Middle-East. Ce deuxième échelon devra comprendre deux bataillons sénégalais et une section d'artillerie. Je vous demande de pousser l'organisation de ce deuxième échelon, de manière qu'il puisse faire mouvement à partir de la fin de janvier. Sur tous ces points, tenez-vous en liaison avec le général Catroux.

J'ajoute, pour votre information, que le régiment du Pacifique est également destiné au Middle-East et que ses premiers éléments vont s'embarquer incessamment à Nouméa. Enfin, un nouveau bataillon est recruté en Égypte.

Au total, j'espère que nous pourrons aligner au Middle-East, au début du printemps, la valeur de neuf bataillons, dont cinq

européens avec un peu d'artillerie et une compagnie de chars. Cela indépendamment des actions des troupes du Tchad en direction de Koufra et de Mourzouk, actions que vous exécuterez certainement dès que possible avec l'aviation et les troupes spéciales. Veuillez dire à Leclerc que nous comptons beaucoup sur lui pour cela.

Lettre de M. Winston Churchill au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 24 décembre 1940.

Mon cher Général de Gaulle,

Lord Halifax a attiré mon attention sur deux documents que vous lui avez communiqués le 10 décembre. Il s'agit, d'abord, d'un manifeste, daté de Brazzaville le 27 octobre 1940, couvrant deux décrets de la même date, promulgués par vous en tant que Chef des Français Libres, établissant un Conseil de Défense de l'Empire et nommant les membres de ce Conseil. Il s'agit, d'autre part, d'une Déclaration organique, du 16 novembre, complétant le manifeste.

Vous voudrez bien vous rappeler que je vous ai déclaré, le 4 août 1940, que le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni approuvait votre projet de former, aussitôt que possible, un Conseil composé, comme vous me l'aviez fait entendre, des autorités qualifiées dans les colonies françaises qui décident de se joindre à vous dans le but de poursuivre la guerre contre les ennemis communs.

Je saisis donc la présente occasion pour vous informer du fait que le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni sera heureux de traiter avec vous, — dans la qualité qu'il vous a reconnue de Chef des Français Libres, — et avec le Conseil de Défense établi par les décrets du 27 octobre 1940, dans toutes les matières relatives à sa collaboration avec les territoires français d'outre-mer qui se sont placés sous votre autorité, aussi bien dans celles de ces matières qui concernent l'association des Forces Françaises Libres et des forces de Sa Majesté pour la continuation de la guerre contre les ennemis communs, que dans celles qui se rapportent aux intérêts politiques et économiques de ces territoires.

En vous faisant la présente communication, je désire qu'il soit bien établi que le Gouvernement de Sa Majesté ne doit pas être considéré comme ayant exprimé aucun avis quant aux diverses considérations constitutionnelles et juridiques, contenues dans le manifeste et la Déclaration organique.

Très sincèrement vôtre.

Télégramme du général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville, au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 25 décembre 1940.

Programme action sur sud Libye est le suivant :

1) Coup de main de va-et-vient du groupe nomade du Tibesti sur Tedjéré dans sud du Fezzan ; exécution immédiate.

2) Reconnaissance offensive motorisée mixte franco-britannique sur Ouahou-el-Kébir, est de Mourzouk. Déclenchement dès l'arrivée du détachement britannique qui est annoncé, après hésitation due à développement offensive sur Bardia.

3) Ultérieurement ou simultanément suivant possibilités, reconnaissance offensive motorisée sur El Aouen, date non fixée.

4) Si contacts favorables, opération motorisée et méhariste importante sera effectuée sur Koufra ; délai préparation notable.

5) Bombardements aériens prévus sur Koufra subissent retard, du fait nécessité mise en place sur bases avancées essence et bombes et immobilisation partielle camions Tchad pour transport bataillon marche.

6) Vous rendrai compte au fur et à mesure degré préparation et exécution de ces différentes opérations qui se font en liaison avec Britanniques.

Lettre du colonel Leclerc, Commandant les troupes du Tchad, au général de Gaulle, à Londres.

Fort-Lamy, le 31 décembre 1940.

Mon Général,

Permettez-moi de remplir cette formalité réglementaire de lettre de nouvel an. Elle constitue pour moi une occasion de vous écrire, ne sachant, hélas ! quand ma lettre vous parviendra. Il est facile d'exprimer des vœux cette année... puisque nous avons tout perdu.

Je tiens à vous assurer une fois de plus que vous me trouverez toujours derrière vous dans la lutte de géants que vous avez entreprise. Je sais que je suis déjà jalousé, que j'inquiète beaucoup de gens... c'est normal toutes les fois que l'on cherche à réagir contre la routine et l'inertie, principes de base du commandement civil et militaire français. Cela m'importe peu.

Résumons en quelques mots les événements du mois et la situation du Tchad : on m'avait représenté le territoire comme dangereusement et directement menacé. La vérité était différente : le coup de Libreville avait affolé les Vichystes, ils étaient convaincus que des opérations contre le Niger et le Dahomey allaient suivre, d'où deux séries de mesures :

1) mise en place à notre frontière d'un dispositif de défense deux fois plus nombreux que le nôtre, mais animé d'un farouche esprit défensif ;

2) propagande en grand pour « arrêter le crime ». Dans ce but envoi à Zinder de gens venant du Tchad... Envois incessants de lettres et télégrammes dans lesquels alternent les tendresses, les menaces, les nouvelles bonnes et surtout mauvaises des familles, les promesses de révélations sensationnelles. Cette méthode, assez boche, peut toujours énerver les faibles. J'ai donc chargé Dio, leur voisin immédiat, de prendre toutes mesures : il est autorisé à parler avec eux, à écrire, à accepter les rendez-vous, à faire traîner tout en longueur. Je leur communique en outre les pièces intéressantes, entre autres un ordre du jour concernant le départ du bataillon de marche.

Si le Niger devient offensif, ce qui est toujours possible, je ferai appel au bataillon Bouillon à Maroua.

Parlons des Confins. Je suis décidé à faire tout le possible contre les Italiens, comme vous me l'avez prescrit :

1) J'ai donné au groupe nomade Tibesti l'ordre d'effectuer un raid contre Tedjéré, entre le 3 et le 10 (jusqu'au 3, mise à pied d'œuvre des chameaux).

2) D'Ornano et une dizaine d'officiers et sous-officiers français participeront à l'expédition Bagnold du 7 au 20.

3) Je suis à peu près décidé à exécuter fin janvier un raid aussi fort que possible sur Koufra. Dans ce but, Parazols travaille d'arrache-pied à constituer avec nos Bedfords un détachement genre Bagnold.

Les chameaux m'indiqueront dans deux jours quelles seront leurs possibilités exactes.

L'aviation sera de la fête, pendant, avant, après.

La liaison britannique sera obtenue.

J'en suis à la période où beaucoup d'obstacles restent à surmonter : on me présente les dangers de l'opération, des mutations malheureuses détraquent toute une machine au moment où elle commence à tourner... On retrouve les procédés chers à l'E. M. français qui ignore toujours que seul l'esprit d'équipe est capable de réalisation. J'ai parfois envie de tout laisser tomber, mais me contente de répéter la prière que mon grand-père m'enseignait autrefois : « Seigneur, délivrez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge. » Ceci ne s'applique naturellement pas au général de Larminat qui voit très clair.

Impression sur les troupes du Tchad : cadres européens très gonflés, surtout dans le Nord, mais n'ayant malheureusement fait ni cette guerre ni la dernière. Le bataillon de marche les a fortement écrémés.

La valeur des troupes indigènes est très très faible, toujours en raison de l'erreur Buhrer qui a prétendu fabriquer en série des tirailleurs aussi vite que des boîtes de conserves. La pénurie des

cadres est grande. J'espère arriver à une moyenne de 1 sergent indigène et 2 caporaux pour 30 hommes, alors qu'une troupe noire ne possède une réelle valeur que moyennant 1 européen pour 10 indigènes. Si j'opère sur Koufra, je ferai une sélection genre Libreville.

De Marmier est parti... Quelles que soient ses imperfections, je n'oublierai jamais l'aide totale qu'il m'a fournie pour Libreville. Sans lui, les avions seraient encore en partie en boîtes à Douala.

Ne soyez pas déçu si vous ne constatez pas avant trois ou quatre semaines que nos avions bombardent les Italiens : j'essaierai de déclencher les choses aussi brutalement que possible, en frappant fort du premier coup. Le gros problème, c'est la distance et la question de l'eau pour voitures et chameaux.

Soyez certain qu'on ne se laissera rebuter par aucune difficulté, qu'elle vienne de l'avant ou de l'arrière.

Veuillez croire à l'assurance de mon entier dévouement, de ma respectueuse confiance et de ma grande reconnaissance pour m'avoir permis d'être encore Français.

1-1-41. — En rentrant aujourd'hui d'Ounianga, je trouve un télégramme du général de Larminat me disant que vous comptez sur moi, mon Général. Je vous remercie de cette confiance. Si vous nous aviez vus bloqués pendant trois jours par un vent de sable qui ne cessait pas, vous seriez bien convaincu que tout le possible sera fait. La reconnaissance aérienne sur Koufra a pu avoir lieu. Sept avions ont été identifiés au sol. Le fort du Tadj paraît solide et bien établi.

Je ne compte donc pas le prendre, mais ferai le maximum de dégâts à la base aérienne et aux autres organisations extérieures au fort. Pour un effectif de 200 combattants utiles, je serai obligé d'emmener 70 véhicules, étant donné la grande distance du raid et la consommation importante de nos camions, nullement faits pour ce sport. Quelles que soient les difficultés, nous irons et nous réussirons. On pensera à vous, mon Général...

Veuillez croire, encore une fois, à l'expression de ma confiance respectueuse.

Lettre du général de Gaulle
à M. A. Eden, secrétaire d'État au Foreign Office.

Londres, le 4 janvier 1941

Monsieur le Ministre,

A l'heure qu'il est, rien ne peut être allégué contre l'amiral Muselier, à l'exception de « documents » provenant de Vichy, c'est-à-dire, pour la France Libre, de l'adversaire, et par conséquent suspects.

D'autre part, il me paraît très concevable que ces « documents » ont pu être machinés par Vichy, en vue de porter un tort grave et, même, irréparable à la France Libre et brouiller la France Libre avec l'Angleterre.

Je suis obligé de vous dire, de nouveau et officiellement, que la manière dont cette affaire a été engagée est, à mon avis, fâcheuse. J'estime que des affirmations, nullement vérifiées, provenant d'une source naturellement résolue à nuire à la France Libre et à son alliance avec l'Angleterre, ne suffisent pas par elles-mêmes à justifier l'arrestation d'un vice-amiral français qui commande des navires français, combattant en commun avec les navires britanniques. J'estime en outre que, dans tous les cas, cette arrestation n'aurait pas dû avoir lieu sans que le Gouvernement britannique ait communiqué auparavant avec moi-même personnellement.

Enfin, je ne puis accepter les conditions, matérielles et morales, dans lesquelles a eu lieu cette arrestation et dans lesquelles s'accomplit cette détention.

Je demande donc d'une manière pressante que le Gouvernement britannique prenne les dispositions nécessaires pour que l'amiral Muselier soit traité d'une manière honorable et pour que les motifs qui pourraient, éventuellement, justifier la prolongation de son internement, me soient communiqués.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Observations sur les documents qui ont entraîné l'arrestation du vice-amiral Muselier.

Remises au général Spears,
le 7 janvier 1941.

1) D'une manière générale, les documents qui paraissent rédigés et signés par un agent de Vichy (général Rozoy) et qui tendent à déshonorer l'un des principaux chefs militaires des Français Libres ne peuvent être que suspects et ne sauraient être considérés comme faisant foi.

2) La façon vraiment étrange dont ces documents auraient été purement et simplement remis à d'obscurs agents de sécurité par un diplomate étranger après le départ d'Angleterre du général Rozoy et dans une atmosphère de conspiration politique accentue leur apparence de machination.

3) Il est très peu vraisemblable que, sauf machination, un officier général, adressant à son soi-disant gouvernement des renseignements importants et ultra-confidentiels, ait commis l'incroyable légèreté de les rédiger sur du papier officiel portant l'en-tête du Consulat général de France et un cachet administratif

et contenant, sans aucune précaution, ni convention, ni même abréviation, tous les noms des personnes desquelles il tiendrait les renseignements, indiquant même dans leurs textes (lettre du 17 septembre) le nom et l'adresse du destinataire.

4) Les quatre documents forment un ensemble qui se rapporte presque exclusivement au seul amiral Muselier. Cela ne peut que renforcer l'impression de machination, d'autant plus qu'ils font allusion précisément aux faits, — Dakar, Surcouf, accueil réservé au général Catroux à Londres, — qui sont les plus propres à faire naître chez les autorités britanniques et chez le général de Gaulle certains mouvements impulsifs.

Lettre du 5 août.

5) Plusieurs points donnent tout lieu de penser que le document n'a pas été rédigé à la date qu'il porte mais bien à une date ultérieure. D'après les propos prêtés à l'amiral Muselier, « l'Amirauté a mis sur pied une vaste opération contre une possession française d'Afrique. Le chef de bataillon Parant et son E. M. sont déjà partis... La seule colonie visée ne peut être que le Sénégal. Une tentative de débarquement aura lieu à Dakar... L'amiral Muselier désapprouve cette folle entreprise. »

Or, à la date du 4 août, si l'expédition de Dakar était envisagée, en principe, le plan de l'opération n'avait pas été mis sur pied. D'autre part, le colonel Parant et plusieurs officiers avaient effectivement quitté l'Angleterre en juillet, mais leur destination n'était point du tout le Sénégal. Ils allaient, par Accra, au Cameroun, dont le général de Gaulle se proposait d'entraîner le ralliement (ralliement qui s'est produit le 27 août).

Ces divers points, que l'amiral Muselier connaissait parfaitement le 5 août, sont en contradiction évidente avec les propos qui lui sont prêtés le même jour.

Enfin, il paraît invraisemblable que l'amiral Muselier ait pu qualifier l'entreprise de « folle » dans les conditions où elle se présentait le 5 août.

Lettre du 11 août.

6) Aux termes de cette lettre, 2 000 livres auraient été mises au crédit de l'amiral Muselier et de nouveaux versements entre ses mains seraient prévus pour qu'il portât obstacle au recrutement des marins pour les F. N. F. L.

L'invraisemblance d'un tel marché de la part de l'amiral Muselier saute aux yeux de tous ceux, sans exception, Français et Anglais, qui sont au courant de l'activité extrême déployée par l'amiral Muselier pour recruter, au milieu d'innombrables difficultés, les équipages qui arment aujourd'hui les navires sous ses ordres (ci-joint un graphique du recrutement du personnel des F. N. F. L.).

Lettre du 17 septembre.

7) « Catroux est ici depuis ce matin... Impression certainement excellente sur le public anglais. On pense qu'il remplacera de Gaulle qui baisse chaque jour un peu plus. »

Il paraît bien difficile que, le jour même de l'arrivée à Londres du général Catroux, le général Rozoy ait pu connaître aussi exactement l'impression produite par Catroux sur le « public » anglais.

D'autre part, si, après Dakar, on a pu très naturellement voir de Gaulle en baisse à Londres, il ne semble pas exact que, quatre jours avant Dakar et au moment même où tous les renseignés attendaient l'événement avec grand espoir, de Gaulle fût considéré comme « baissant chaque jour un peu plus ».

Lettre du 26 septembre.

8) A remarquer qu'elle porte sur le *Surcouf* et le moyen de faire livrer le sous-marin à Vichy, toutes allusions propres par excellence à soulever chez les autorités anglaises, par rapport aux Français Libres, la méfiance et la colère.

A noter également que le capitaine de frégate Ortoli a été désigné pour prendre le commandement du *Surcouf* par l'amiral Muselier lui-même et qu'il n'a jamais été question de le remplacer.

Contrairement à ce que prétend la lettre du général Rozoy, il existait aux F. N. F. L. au moins un autre officier supérieur susceptible de prendre ce commandement (capitaine de corvette Cabanier).

Ordre de mission donné par le général de Gaulle au général Legentilhomme.

Londres, 17 janvier 1941.

Conformément à l'accord réalisé entre le Gouvernement britannique et le général de Gaulle, le général de Division Legentilhomme, disposant des troupes et du matériel dirigés sur Port-Soudan, est chargé de l'exécution de l'opération « Marie » dans le cas où cette opération aurait lieu. Il réglera directement les détails d'exécution avec les autorités britanniques intéressées au Middle-East.

Le général Legentilhomme sera placé sous les ordres directs du général Sir Archibald Wavell, K. C. B., C. M. G., M. C., Commandant en chef les Forces alliées du Middle-East.

Message du général de Gaulle à

René Cassin, à Londres; amiral Muselier, à Londres; général Catroux, au Caire; général de Larminat, à Brazzaville; gouverneur général Éboué, à Brazzaville; médecin-général Sicé, à Brazzaville; colonel Leclerc, à Fort-Lamy; capitaine de Vaisseau d'Argenlieu, à Ottawa.

membres du Conseil de Défense de l'Empire.

Londres, 18 janvier 1941

Je suppose que vous êtes au courant de la position que j'ai prise dans mes allocutions récentes à la radio et dans le discours que j'ai prononcé en présence du Cardinal Hinsley sur l'attitude de la France Libre à l'égard des alliés et du Gouvernement de Vichy. Je souhaite avoir votre avis en vue des trois éventualités suivantes :

1) Dans la situation actuelle, c'est-à-dire tant que Vichy acceptera de vivre sous le régime de l'armistice et de la collaboration, même mitigée, avec l'ennemi, estimez-vous que nous devons, en ce qui nous concerne, exclure toute espèce de relations avec Vichy?

2) Si Vichy cesse d'accepter le régime de l'armistice et la collaboration et décide de se transporter hors du contrôle de l'ennemi, non pour y reprendre la guerre, mais pour y observer la neutralité, estimez-vous qu'en ce cas nous devrions continuer à ne pas reconnaître son autorité, quitte à entretenir avec lui certaines relations en vue de l'avenir?

3) A supposer que le Gouvernement de Vichy décide de se transporter en Afrique du Nord et reprenne la guerre, quelles sont les conditions d'ordre extérieur ou intérieur que nous devrions poser pour nous joindre à lui?

Télégramme du général de Larminat,
Haut-commissaire à Brazzaville, au général de Gaulle, à Londres.

Fort-Lamy, 20 janvier 1941.

La patrouille franco-britannique a surpris le poste italien de Mourzouk le 11 courant. Pendant que le feu bloquait la garnison dans le fort, le terrain d'aviation a été attaqué et pris et des prisonniers capturés. Tout l'équipement, le hangar et trois avions ont été détruits. Les Italiens ont perdu environ 30 morts et blessés. Le fort de Traghen a été pris le lendemain. Gatroun a été attaqué le 13. Le détachement est rentré sans incident. Les alliés ont perdu deux tués. Il y a un blessé.

Lettre du général de Gaulle à Sir Alexander Cadogan, Sous-secrétaire d'État permanent au Foreign Office.

Londres, le 21 janvier 1941.

Mon cher sous-secrétaire d'État,

Vous avez bien voulu me faire tenir un mémorandum exprimant le point de vue du Gouvernement britannique au sujet de la situation en Indochine.

De mon côté, je crois devoir vous adresser ci-joint un mémorandum pour préciser quelle est la position du Conseil de Défense de l'Empire français, relativement à cette situation.

Vous voudrez bien trouver aussi le texte d'une communication que le Conseil de Défense de l'Empire français a l'intention de faire, communication dont le texte a été modifié pour tenir compte des suggestions dont vous nous avez fait part.

Bien sincèrement à vous.

MÉMORANDUM

20 janvier 1941.

1) En présence du fait que l'Indochine française se trouve envahie par les forces armées du Japon et du Thaïland, le Conseil de Défense de l'Empire français doit constater qu'il ne dispose pas actuellement des moyens matériels nécessaires pour prendre, de l'extérieur, la charge de défendre l'Indochine. Mais cette situation peut se modifier dans l'avenir. En tout état de cause, le Conseil de Défense de l'Empire français considère qu'il lui appartient de faire valoir les droits de la France partout où ils sont menacés.

2) Le déclenchement à l'intérieur de l'Indochine d'un mouvement tendant à remplacer les autorités nommées par Vichy par des autorités nommées par le Conseil de Défense de l'Empire français, risquerait d'entraîner, de la part du Japon, une extension immédiate de l'invasion, extension à laquelle l'Indochine ne paraît pas, en ce moment, susceptible de s'opposer par ses propres forces. En conséquence, le Conseil de Défense de l'Empire français ne se propose pas de provoquer le déclenchement d'un tel mouvement. Le Conseil de Défense de l'Empire français a pris note du fait que les autorités de Vichy, en Indochine, semblent promettre de n'entreprendre aucune action pour troubler l'ordre dans les territoires français du Pacifique, action que, d'ailleurs, lesdites autorités n'auraient pas, apparemment, la possibilité d'exécuter, même si elles voulaient le faire.

3) En dehors de cette question d'opportunité, nous considérons que, de toutes façons, les droits de la France en Extrême-Orient demeurent solidaires des droits d'autres puissances. En particu-

lier, l'expansion en Indochine du Japon et du Thailand, — surtout si, comme on peut le supposer, cette expansion est continuée ou doit l'être ultérieurement, — ne peut manquer d'avoir certaines répercussions sur la situation actuelle de l'Empire britannique, des États-Unis et de la Hollande dans cette extrémité de l'Asie.

4) Si une tentative de médiation d'une seule de ces puissances pourrait risquer de ne pas aboutir, soit du fait des autorités actuelles en Indochine, soit du fait du Japon et du Thailand, une médiation collective des trois puissances, tendant tout au moins à faire cesser les hostilités, aurait, sans doute, des chances de réussir. La situation militaire des Japonais, notamment dans le Kouang-Si, et l'étendue de leurs communications avec l'Indochine, paraissent de nature à limiter les exigences du Japon et, par contrecoup, celles du Thailand, en présence d'une telle proposition de médiation collective, si elle se produisait en ce moment. Au contraire, tout affaiblissement de la capacité de résistance de l'Indochine pousserait le Japon et le Thailand à l'intransigeance.

5) En tout cas, et aussi longtemps que les autorités actuelles en Indochine montreront l'intention de s'opposer dans la mesure du possible aux empiétements du Japon et du Thailand, le Conseil de Défense de l'Empire français ne fait aucune objection à ce que certaines facilités soient données à ces autorités pour les aider à maintenir l'ordre dans le pays et à défendre les droits de la France. Ceci s'entend aussi bien de la reprise de quelques rapports économiques avec les puissances alliées que de la latitude qui serait donnée à l'Indochine pour se renforcer en armement.

A ce point de vue, le transfert en Indochine des avions du *Béarn*, bien qu'il paraisse comporter beaucoup de difficultés pratiques, pourrait être, à notre avis, accepté, à condition, cependant, que les autorités d'Indochine s'engagent à ne jamais laisser utiliser ces avions contre les forces françaises, ni contre les alliés.

Télégramme du Général de Gaulle
au général Catroux, au Caire.

Londres, 21 janvier 1941.

J'ai arrêté, en accord avec le gouvernement et la direction de guerre britanniques, un projet de coopération de nos forces aux opérations en Abyssinie.

Ce projet a pour point de départ la prise de possession de Djibouti par les Forces Françaises Libres vers la fin de mars, si les renseignements qui seront recueillis au cours des prochaines semaines sur Djibouti donnent à penser que cette prise

de possession ne comporterait pas des difficultés excessives.
Le général Legentilhomme est chargé d'exécuter l'opération. Il quittera l'Angleterre par avion le 27 janvier, passera par Brazzaville et se rendra aussitôt au Caire pour se présenter à vous et vous exposer l'affaire. Je compte qu'il y sera vers le 12 février.

Étant donné que notre coopération militaire fait partie d'un plan d'ensemble dont le général Wavell assume l'exécution, le général Legentilhomme sera placé, pour les opérations militaires sous le commandement du général Wavell.

Il va de soi que le général Legentilhomme et ses troupes dépendront de vous aux autres points de vue, notamment pour la discipline, l'avancement, etc... Le général Legentilhomme devra vous rendre compte de tout.

Il vous appartiendra, d'autre part, de pourvoir à l'administration de la Somalie française si nous avons à l'exercer. De même, toutes les questions politiques qui pourront se poser, notamment au sujet de l'Abyssinie, seront de votre ressort.

Je compte, d'ailleurs, vous voir moi-même au Caire avant le début de l'opération. Jusque-là, je vous serais obligé de m'adresser tous renseignements et toutes suggestions qui vous paraîtraient utiles, en tenant compte naturellement du secret dont vous mesurez parfaitement bien toute l'importance.

Télégramme de Garreau-Dombasle,
Délégué France Libre aux États-Unis,
au général de Gaulle, à Londres.

New-York, 21 janvier 1941.

Le Professeur May a poursuivi ses conversations et son enquête dans les milieux gouvernementaux. Il résulte de cette enquête que le Gouvernement des États-Unis est très troublé des événements récents d'Indochine, mais désire, pour le moment, éviter à tout prix un conflit avec le Japon. Le Département d'État, qui considère que l'Indochine est pratiquement un dominion, se tient en relations étroites et directes tant avec l'ambassadeur Haye qu'avec l'amiral Decoux, ce qui nous laisse complètement hors du circuit. Durant une récente entrevue avec l'envoyé siamois, le Secrétaire d'État Hull a, paraît-il, exercé une certaine pression pour arrêter le conflit actuel. Notre avis personnel est qu'il n'y a aucune chance, pour le moment, que cette pression ait aucun résultat. Le prestige personnel du dictateur Luang Pibul est en jeu. Tout recul ou défaite militaire seraient mortels pour son équipe et au bénéfice de ses rivaux. En outre, les Japonais, qui sont les instigateurs du conflit, ne permettraient pas que ce conflit cessât à la simple requête du Gouvernement américain. Il

semble que les États-Unis considèrent l'invasion de l'Indochine comme déjà inévitable et ne pensent pas qu'il vaille la peine de s'y opposer, n'envisageant une action qu'au moment où les milieux au courant des affaires japonaises donneraient à penser que les Nippons auraient pleinement décidé de pousser le mouvement aussi loin que possible vers le sud.

Télégramme du général Catroux, Délégué général au Caire, au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 24 janvier 1941.

Lors de l'attaque contre Tobrouk, un détachement français des Forces Françaises Libres, commandé par le commandant Folliot et composé de deux compagnies motorisées, a pris part aux opérations. Après s'être emparé d'un ouvrage, il était signalé, le soir du premier jour, à six kilomètres à l'intérieur des défenses. La radio italienne a relevé sa présence. La brillante action, très appréciée, des spahis au Soudan continue.

Télégramme du général de Gaulle à Henri Sautot, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa.

Londres, 28 janvier 1941.

I. — Étant donné situation générale, notamment du côté Japon, il est nécessaire que vous assuriez et complétiez la défense de la Nouvelle-Calédonie et celle de Tahiti.

II. — En conséquence, toutes les troupes existant actuellement en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti et toutes celles que vous recruterez doivent être affectées, jusqu'à nouvel ordre de moi, à la défense de la Nouvelle-Calédonie et de Tahiti, à l'exception des 300 hommes de la Nouvelle-Calédonie et du détachement de 300 hommes de Tahiti qui doivent être embarqués pour le Middle-East quand ils seront prêts à combattre, c'est-à-dire commandés, encadrés, armés, équipés et instruits.

III. — Étant donné que la préparation et le transport des volontaires de Nouvelle-Calédonie pour le Middle-East se font avec le concours du Gouvernement d'Australie, étant donné aussi que la défense éventuelle de la Nouvelle-Calédonie pourrait être appuyée par le Gouvernement d'Australie, j'ai demandé au Gouvernement d'Australie d'envoyer auprès de vous des officiers de liaison pour régler toute la question du concours pratique de ce Gouvernement.

Décret réglant l'organisation de l'Ordre de la Libération.

Le Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,

Décrète :

Article Premier. — En exécution de l'Ordonnance nº 7, du 16 novembre 1940, instituant un Ordre de la Libération, il est créé un Conseil de l'Ordre de la Libération.

Ce Conseil, qui sera présidé par le Chef des Français Libres, sera composé de cinq membres, dont l'un remplira les fonctions de Chancelier.

Sont nommés Compagnons de la Libération et membres du Conseil :

Le Capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu ;
Le Gouverneur général Éboué ;
Le Lieutenant d'Ollonde ;
L'Officier radiotélégraphiste de la Marine marchande Popieul ;
L'Adjudant aviateur Bouquillard.

Le Capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu est nommé Chancelier.

Art. 2. — Le Conseil de l'Ordre de la Libération se réunira une fois tous les trois mois, si les opérations militaires le permettent, et, extraordinairement, sur la convocation du Chef des Français Libres.

Le registre de ses délibérations sera tenu par un secrétaire, qui sera dépositaire du sceau de l'Ordre.

Le Conseil délibérera et émettra un avis sur toutes les propositions qui seront soumises au Chef des Français Libres ; celui-ci pourra également consulter séparément un ou plusieurs membres du Conseil, qui donneront leur réponse par écrit.

Art. 3. — L'insigne de l'Ordre de la Libération consistera dans un écu, portant un glaive surchargé d'une Croix de Lorraine,

avec au revers, cet exergue :

Patriam Servando Victoriam Tulit.

Le ruban, de moire noire et verte, symbolisera le deuil et l'espérance de la Patrie.

Art. 4. — La Croix de la Libération sera décernée, par voie de décret, par le Chef des Français Libres après avis du Conseil de l'Ordre, soit de son propre mouvement, soit sur les propositions qui auront été faites par les Hauts-commissaires, les Gouverneurs généraux et Gouverneurs des colonies, par les représentants du Chef des Français Libres à l'étranger, par les membres du Conseil

de Défense de l'Empire ou par toutes autres personnes auxquelles elles auront été demandées.

Art. 5. — La Croix de la Libération sera solennellement remise à son titulaire par le Chef des Français Libres ou, en son nom, par toute personne par lui commise à cet effet.

Les étrangers qui auront rendu à la cause de la France Libre des services signalés pourront recevoir la Croix de la Libération et seront considérés comme membres de l'Ordre de la Libération.

Art. 6. — La discipline de l'Ordre de la Libération sera maintenue par le Conseil ; celui-ci pourra émettre des blâmes ou proposer l'exclusion qui sera prononcée par le Chef des Français Libres.

L'exclusion pourra être prononcée pour tout acte contraire à l'honneur commis par les titulaires de la Croix de la Libération, sans préjudice des sanctions disciplinaires ou pénales encourues, que l'acte incriminé ait été commis après l'attribution de la Croix de la Libération ou qu'il ait été commis antérieurement mais découvert ou porté à la connaissance du Conseil après cette attribution.

Art. 7. — Des arrêtés régleront les modalités d'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la France Libre.

Fait à Londres,
le 29 janvier 1941.

C. DE GAULLE.

Lettre du général de Gaulle au général Wavell, Commandant en chef britannique au Middle-East.

Londres, le 30 janvier 1941.

Mon cher Général,

Le général Legentilhomme vient se présenter à vous une fois de plus. Comme je l'ai spécifié dans son ordre de mission, je le mets à vos ordres, comprenant parfaitement bien que le commandement militaire en opérations ne peut et ne doit pas être divisé. J'ajoute que le général Legentilhomme est très heureux et très fier de cette disposition. J'en ai avisé le général Catroux.

Comme je vous l'ai déjà écrit, mon désir est que les troupes venues de l'Afrique équatoriale et que j'ai placées sous le commandement du général Legentilhomme soient engagées sur le même terrain. Quand elles seront toutes arrivées, cela fera six bataillons, une compagnie de chars, une batterie et une section d'artillerie.

Si l'opération « Marie » est possible et si elle réussit, ce total augmentera notablement et toutes les troupes pourront participer

ensemble à la suite des opérations. Dans le cas contraire, j'espère beaucoup que vous voudrez engager réunies les troupes venues d'Afrique équatoriale. Vous apprécierèz mieux que personne, qu'indépendamment d'autres avantages, cette action des Français aura, politiquement et moralement, une portée beaucoup plus grande si elle est concentrée.

Au revoir, mon Général. Je salue et j'admire vos victoires.

Note établie par René Cassin, Secrétaire du Conseil de Défense de l'Empire, sur la base des réponses adressées au général de Gaulle par les membres du Conseil, au sujet de l'attitude à observer à l'égard de Vichy.

Londres, février 1941.

I. — Résumé des réponses relatives à la première question : attitude actuelle.

1) Général Catroux :

Eu égard à ce que nous savons, notre devoir est de ne pas attaquer le maréchal Pétain mais d'agir sur lui en touchant certaines personnalités (ex : le général Laure).

2) Amiral Muselier :

La France Libre doit s'efforcer d'entretenir des relations avec certains des membres du Gouvernement de Vichy. Il faut entrer en rapport avec les gouverneurs des Colonies, notamment ceux de l'Afrique du Nord qu'il faut approcher séparément, directement ou par leur entourage, de manière à avoir des intermédiaires tout prêts. Cela ne veut pas dire : admettre l'autorité de Vichy.

3) Général de Larminat :

Rien que des relations occasionnelles et limitées. Nous devons dénier en toutes occasions la légitimité de toute autorité française qui se refuse à continuer la guerre.

4) Gouverneur général Éboué :

Nous devons continuer à exclure toute espèce de relations avec Vichy et marquer aux Français que l'autorité de Vichy ne doit pas être reconnue comme pouvoir légitime.

5) Professeur Cassin :

Exclusion, en principe, de relations avec Vichy, pour éviter la diminution de notre position morale vis-à-vis du peuple français et le noyautage. Contacts indirects et discrets. Il faut plutôt insister

actuellement sur le défaut de liberté et d'autorité que sur l'illégalité, déjà acquise, de l'autorité de Vichy. Pas d'attaques actuelles contre Pétain. Redoubler d'énergie, si la temporisation de Vichy menace les possibilités de défense de l'Empire.

6) Capitaine de vaisseau d'Argenlieu :

Il faut continuer à exclure toutes relations officielles avec Vichy ; marquer que ce gouvernement, fauteur de l'armistice, est responsable de ses conséquences et qu'il a perdu le signe de l'autorité ; éviter de prendre à partie publiquement la personne du Maréchal.

7) Colonel Leclerc :

Même réponse que le gouverneur général Éboué.

Résultat d'ensemble :

Plusieurs des membres du Conseil se prononcent en faveur de relations non officielles avec certains membres du Gouvernement de Vichy, certains grands chefs ou gouverneurs et des gens de leur entourage. Mais la note dominante est celle de la prudence : contacts, relations non officielles. Il y a unanimité pour continuer à refuser d'admettre l'autorité de Vichy, sans polémiques personnelles contre le Maréchal.

II. — Résumé des réponses relatives à la deuxième question : hypothèse du transfert du Gouvernement de Vichy en Afrique avec maintien de la neutralité.

1) Général Catroux :

Il faudrait resserrer les contacts, mais ne pas reconnaître le gouvernement comme légitime tant qu'il n'aurait pas repris les armes. La France Libre ne peut cesser la lutte. Sa fidélité de guerre à la Grande-Bretagne est la contrepartie des engagements de M. Churchill.

2) Amiral Muselier :

S'efforcer de prendre contact avec ce gouvernement mais ne pas reconnaître son autorité, car la neutralité serait encore plus lâche et sans excuse hors de portée de l'ennemi.

3) Général de Larminat :

Extension possible des relations, sans changer d'attitude en ce qui concerne l'illégalité d'une autorité qui se refuse à continuer la guerre.

4) Gouverneur général Éboué :

Même réponse.

5) Médecin général Sicé :

Ne pas reconnaître l'autorité d'un gouvernement qui persisterait à observer la neutralité, même en dehors du contrôle de l'ennemi. Entretenir certaines relations limitées à des buts généraux de l'avenir.

6) Professeur Cassin :

Reprise de contacts non officiels, sans cessation du combat des Forces Françaises Libres, ni reconnaissance de l'autorité de droit ou de fait du gouvernement, ni affaiblissement de la France Libre. Se garder de devenir les instruments d'un marché immoral où le gouvernement poserait comme condition à la reprise des hostilités la reconnaissance de la légitimité de Vichy, de ses actes passés et de son monopole de direction.

7) Capitaine de vaisseau d'Argenlieu :

Attitude inchangée. Continuation ou extension de relations non officielles.

8) Colonel Leclerc :

Même réponse que le gouverneur général Éboué.

Résultat d'ensemble :

L'unanimité est complète pour, en cette seconde éventualité, nouer des relations non officielles, ou les étendre, mais n'accepter aucunement l'autorité d'un gouvernement qui garderait la neutralité.

III. — Résumé des réponses relatives à la troisième question : hypothèse du Gouvernement de Vichy se transportant en Afrique pour reprendre la lutte.

1) Général Catroux :

Il faudrait se déclarer prêt à le reconnaître, lui remettre nos territoires, combattre dans ses armées, sous la seule condition du rétablissement dans nos droits et qualités, mais sans engagement d'approuver ses actes de politique intérieure et extérieure une fois la guerre terminée. Au cas où il n'accepterait pas ces conditions, l'alliance ou l'association avec ce gouvernement nous conserverait nos terres coloniales.

2) Amiral Muselier :

Il faudrait se joindre sans condition d'ordre extérieur autre que la guerre. Sur le plan intérieur, la fusion des territoires français ne sera pas immédiate. En politique intérieure, la question du régime ne pourra être posée tout de suite au gouvernement qui continuera la lutte, sauf rétablissement des Français Libres dans leurs droits. Le chef des Français Libres doit occuper une place

importante dans le gouvernement. Dès maintenant, il faut préparer le concours britannique à ceux qui reprendraient la lutte.

3) Général de Larminat :

Il faudrait nous joindre à un gouvernement affirmant la volonté de poursuivre la guerre dans l'alliance britannique, et garantissant les mesures prises par la France Libre. La base de cette union devrait être la reconnaissance d'une certaine autonomie de l'actuelle France Libre. Participation personnelle de tout premier rang du chef des Français Libres au gouvernement.

4) Gouverneur général Éboué :

Se joindre à ce gouvernement, moyennant : dans l'ordre extérieur, la reprise de l'alliance britannique et la guerre totale ; dans l'ordre intérieur, le général de Gaulle deviendrait Chef de l'État. Suppression des mesures contre les Français Libres. Élimination des hommes qui ont pris des initiatives personnelles contre les intérêts de la France. Sanctions contre ceux qui ont pactisé avec l'ennemi. Révision des avantages accordés par Vichy à certains fonctionnaires et militaires.

5) Médecin général Sicé :

Dans l'ordre extérieur : guerre totale à côté des alliés ; pas de paix séparée ; rétablissement de la situation de l'Indochine ; collaboration sur pied d'égalité avec les alliés. Dans l'ordre intérieur : incarcération des traîtres et des collaborateurs de l'ennemi. Le général de Gaulle doit être à la tête du gouvernement.

6) Professeur Cassin :

Une direction unique pour la guerre s'impose. En première ligne, il faut chercher la fusion avec cette garantie première : l'accès du général de Gaulle à un poste de première importance et l'utilisation de son équipe. Au point de vue extérieur : reprise totale de la guerre à côté des alliés ; ratification de tous les accords passés par la France Libre avec eux. Au point de vue intérieur : maintien des mesures prises par la France Libre et abolition des mesures prises contre les Français Libres.

Le gouvernement devra représenter l'ensemble des forces nationales luttant pour la libération. Il s'engagera, comme l'a fait le général de Gaulle, à rendre compte à la nation et à laisser celle-ci disposer de son sort. Il écartera les amis de l'ennemi et rapportera les mesures les plus iniques inspirées par les totalitaires contre des nationaux d'origine.

Si la fusion ne peut être réalisée, on se rabattrait sur la formule de « l'alliance » avec une certaine autonomie.

7) Capitaine de vaisseau d'Argenlieu :

Il faut des garanties de reprise loyale de la guerre aux côtés des alliés, excluant toute nouvelle défaillance (armistice ou paix séparée). La collaboration initiale devra être prudente. Une alliance sauvegarderait l'existence autonome de la France Libre et du mouvement lancé par une élite.

8) Colonel Leclerc :

Conditions intérieures : le général de Gaulle devra avoir une place capitale dans ce gouvernement. Éliminer tous les hommes responsables de la défaite par leur politique d'avant-guerre ou qui auraient favorisé la politique de collaboration depuis l'armistice. Supprimer tous les partis politiques. Promettre de conserver certaines mesures utiles du maréchal Pétain, en particulier celles qui renforcent l'autorité centrale et qui favorisent la famille.

Conditions extérieures : reprise de l'alliance anglaise ; affirmation des buts de la guerre à l'égard de l'Allemagne qui devra être maintenue dans l'impossibilité de redevenir une grande puissance par modifications territoriales et contrôles nécessaires.

Résultat d'ensemble :

Accord général pour que le mouvement « France Libre » joigne ses efforts à un gouvernement de guerre dans lequel son chef aurait un rôle important, qui reprendrait l'alliance, ratifierait les actes passés par la France Libre etc.

Accord, également, pour empêcher que le mouvement « France Libre » soit noyé et perde son dynamisme pour l'avenir.

Divergences sur la méthode la meilleure pour atteindre ce but. Certains préconisent une alliance, laissant à la France Libre une certaine autonomie. D'autres pensent qu'il faudrait poser tout de suite les bases d'une fusion où la France Libre apporterait sa marque et son esprit dans un élan d'unité nationale contre l'ennemi. L'alliance se présenterait comme une seconde ligne, dans l'éventualité d'un échec de la fusion.

Télégramme du consul britannique à Damas,
adressé au Foreign Office
et communiqué au général de Gaulle, à Londres.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION
PAR LA MISSION DE LIAISON BRITANNIQUE)

Damas, 1er février 1941.

I. — Von Hintig et Roser sont arrivés à Damas, le 28 janvier, et sont partis pour Alep, via Homs, probablement Palmyre et Deir-Ez-Zor le 30 janvier.

II. — La raison prétendue de la visite était de traiter d'affaires commerciales, mais il semble certain que le but en était également :
— de rendre compte à Berlin de la situation générale sur place et de l'état des relations anglo-françaises ;
— de contacter les nationalistes ;
— de commencer une campagne de propagande anti-britannique.

III. — Ils ont rencontré Choukri Kouatli, Nakib Azmeh Adib et autres nationalistes. Ces derniers sont des adhérents ardents des rebelles en Palestine. Ils virent également d'autres Syriens avec épouses allemandes et divers germanophiles connus, en particulier Sadi Kailani. Ils ont passé la nuit dans sa maison de campagne où ils reçurent la visite de personnes inconnues. Ils ont communiqué à plusieurs reprises avec les membres de la commission italienne du désarmement, parmi lesquels l'ancien consul d'Italie.

IV. — Les autorités françaises les ont surveillés de très près.

La visite a causé de l'émoi parmi les Syriens. La cause allemande fait des progrès.

Extraits des rapports secrets
de la Direction des services d'armistice de Vichy,
venus à la connaissance du général de Gaulle.

Bulletin du 15 janvier 1941.

« Des renforcements en personnel et matériel accordés par les commissions italienne et allemande d'armistice ont été effectués ou sont en cours d'exécution, notamment au profit de l'A. O. F.

« Par contre, la commission allemande maintient son refus de renforcer en personnel et matériel la défense de l'Indochine. De nouvelles interventions sont en cours pour obtenir des atténuations à cette intransigeance. »

Bulletin du 15 février 1941.

« La commission allemande d'armistice a fait connaître sa décision définitive d'interdire tout renforcement de l'Indochine en personnel et matériel provenant soit de la Métropole, soit de Madagascar.

« La commission allemande d'armistice a refusé tout renforcement des moyens de défense de l'Indochine. Ce refus s'applique, en particulier, au projet de transfert dans cette colonie des avions de fabrication américaine embarqués à bord du *Béarn* et immobilisés à la Martinique. »

Note du général de Gaulle
pour les Chefs d'état-major britanniques.

Londres, 5 février 1941.

Le général de Gaulle attache la plus grande importance à l'opération « Marie ». C'est pour exécuter cette opération et ensuite pour l'exploiter, qu'il a mis à la disposition du général Wavell les troupes aux ordres du général Legentilhomme.

Quant au fait de savoir si, d'après les renseignements qui seront recueillis jusqu'au dernier moment, il convient d'exécuter ou de ne pas exécuter l'opération « Marie », l'appréciation doit être laissée au général Legentilhomme qui est responsable de l'exécution. Le général Legentilhomme sera au Caire dans une huitaine de jours.

Sur le vu de l'appréciation du général Legentilhomme, le général de Gaulle et le général Wavell doivent se réserver de prendre la décision elle-même d'accord et personnellement. En effet, c'est le général de Gaulle qui porte la responsabilité des conséquences, bonnes ou mauvaises pour la France, de l'opération « Marie », et c'est le général Wavell qui porte la responsabilité stratégique de l'ensemble des opérations au Middle-East. Le général de Gaulle sera au Caire au début du mois de mars.

Si l'opération « Marie » devait apparaître comme impossible ou non souhaitable au général Wavell et au général de Gaulle, le général de Gaulle approuve que les troupes françaises venant de l'Afrique équatoriale soient engagées par le général Wavell dans un secteur du Middle-East autre que le secteur de l'opération « Marie ». Dans ce cas, les troupes françaises devraient être employées réunies sous les ordres du général Legentilhomme.

Télégramme de Garreau-Dombasle,
Délégué France Libre aux États-Unis,
au général de Gaulle, à Londres.

New-York, 6 février 1941.

La capitulation totale de l'Indochine a fait comprendre plus complètement à Washington que les Allemands bénéficieront, par le truchement des Japonais, de bases d'invasion contre Singapour sur la portion indochinoise du détroit de Malacca, comme ils bénéficient de bases du côté français de la Manche. Les milieux officiels américains sont très déconcertés par la situation ainsi créée. Il semble que, jusqu'ici, leur attitude ne soit pas encore définie. Il serait logique, pour les États-Unis, d'exercer une pression diplomatique d'une très grande vigueur, tant sur le Japon que sur le Siam, insistant sur la volonté absolue des États-Unis

de ne pas permettre aux avions et aux bâtiments de guerre japonais l'usage de bases siamoises ou indochinoises... Ceci semble être la dernière mesure possible qui puisse empêcher ou retarder l'établissement complet des forces japonaises en Indochine.

Lettre de Sir Alexander Cadogan,
Sous-secrétaire d'État permanent au Foreign Office
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 7 février 1941

Mon cher Général,

Je vous remercie vivement de votre lettre du 20 janvier, à laquelle vous avez eu l'amabilité de joindre un mémorandum au sujet de la position du Conseil de Défense de l'Empire français, relativement à la situation en Indochine.

Je vous suis très reconnaissant de m'avoir adressé ces précieuses indications concernant votre manière de voir. Depuis la rédaction de ce mémorandum, la situation a, naturellement, beaucoup évolué et il va falloir surveiller très attentivement les résultats de la médiation actuelle du Japon. Néanmoins, nous n'avons pas de commentaires à faire sur la communication, concernant la situation en Indochine, que le Conseil de Défense a l'intention de publier et dont une copie était jointe à votre lettre.

Sincèrement vôtre.

Note du général de Gaulle pour M. Winston Churchill.

Londres, 8 février 1941.

Les forces françaises nécessaires pour l'exécution de l'opération « Marie » sont les suivantes :

1 bataillon de la légion étrangère,
1 détachement de fusiliers-marins,
1 bataillon sénégalais,
1 compagnie de chars,
1 section d'artillerie.

Les troupes noires doivent faire mouvement par mer depuis Douala et Pointe-Noire jusqu'à Port-Soudan.

Ceci a été convenu par le général de Gaulle et les Chefs d'état-major britanniques dans leur réunion de fin novembre 1940.

À l'heure actuelle, seul le bataillon de la légion étrangère est en route sur le navire *Neuralia*.

Le reste, après beaucoup de retard, devait être embarqué sur le navire *Empire Trooper* actuellement à Gibraltar. Mais l'*Empire Trooper* est indisponible. Le télégramme ci-joint de l'Amiral-Atlantique Nord à l'Amiral-Atlantique Sud, fait connaître que la date la plus proche possible de l'arrivée de l'*Empire Trooper* à Lagos est le 3 mars.

D'où il résulte qu'en raison des retards apportés dans les transports, l'expédition « Marie », décidée en novembre, et qui nécessite la valeur de trois bataillons, sera impossible avant la fin d'avril au plus tôt.

Cela risque de lui ôter toute espèce d'utilité pratique, alors qu'elle aurait pu en avoir beaucoup si elle avait été exécutée en février comme il avait été convenu.

Télégramme du général de Larminat,
Haut-commissaire à Brazzaville, au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 12 février 1941.

Je rentre d'Ounianga sans avoir pu rencontrer Leclerc mais en lui laissant des instructions. Les opérations sur Koufra se présentent comme suit : le premier projet d'une action en force a dû être abandonné parce que les patrouilles d'avant-garde ont été éventées deux jours trop tôt et par suite d'une vive réaction de l'aviation et des motorisés de Koufra qui ont détruit, le 31 janvier, 4 voitures de la patrouille Clayton, qui fut lui-même fait prisonnier. Leclerc a alors ordonné des bombardements par l'aviation qui ont eu lieu les 2 et 5 février, avec les résultats que j'ai signalés par mon télégramme du 10 courant. Leclerc a attaqué Koufra le 7 à la nuit, avec un détachement léger motorisé qui a exécuté des destructions sur le terrain d'aviation et le poste de carabiniers et ramené des prisonniers ainsi que d'importants documents et renseignements. Il s'est replié sur Sarra... Je lui ai laissé pour instructions de surveiller Koufra et de se tenir prêt à l'occuper dès que possible. Des avions Blenheim devaient opérer, le 10 février, un bombardement sur le poste militaire de Koufra. Bien entendu, nous avons donné au commandement britannique toutes assurances de leur laisser Koufra qui appartient à la zone d'influence du Soudan anglo-égyptien.

Lettre du général de Gaulle à M. Winston Churchill.

Londres, 13 février 1941.

Mon cher Premier Ministre,

Je vous envoie ci-joint, comme vous me l'avez demandé, copie de quelques lettres et télégrammes au sujet de la mission du général Legentilhomme.

Je pense que vous en tirerez, comme moi-même, la conclusion que le général Catroux est parfaitement informé. Pour ce qui concerne le général Wavell et Sir Miles Lampson, ce n'était, naturellement, pas mon affaire. Mais j'avais tenu au courant votre état-major impérial.

Nous avons une petite tempête dans un verre d'eau. Cela va s'apaiser très vite. Bien entendu, je maintiens le général Legentilhomme en Middle-East pour commander les troupes françaises au Soudan et en Abyssinie. J'espère qu'il donnera quelques bons coups aux Italiens et ramassera un peu de gloire pour la France.

Je vous prie d'agréer, mon cher Premier Ministre, les assurances de ma haute considération.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, Délégué général au Caire.

Londres, le 13 février 1941.

Le moment est venu de vous préciser mes intentions en ce qui concerne l'action militaire que nous devons mener en Abyssinie au cours de la prochaine période, en liaison avec nos alliés britanniques.

Comme vous le savez, j'ai décidé, d'accord avec le gouvernement et les états-majors généraux britanniques, que cette action devrait être menée de préférence à partir du territoire français de Somalie. Ce plan exige évidemment que nous mettions d'abord la main sur Djibouti par une opération préliminaire, dite opération « Marie », si cela est possible sans bataille contre la garnison actuelle de notre colonie.

L'opération « Marie » elle-même ne peut et ne doit avoir lieu qu'après l'arrivée à pied-d'œuvre, non seulement de la légion étrangère, — qui est sur le point d'atteindre Port-Soudan, — mais encore des fusiliers-marins, du bataillon sénégalais, de la compagnie de chars et de l'artillerie qui, en raison du retard des transports, ne parviendront à Port-Soudan qu'au milieu du mois d'avril.

Si donc, dans le courant d'avril, les renseignements recueillis sur Djibouti et la situation militaire générale permettent de conclure à la possibilité de l'opération « Marie » sans bataille entre

Français, cette opération devra être exécutée et les troupes françaises participeront ensuite à l'offensive alliée en partant du territoire français.

Le général Legentilhomme est particulièrement qualifié pour prendre les contacts préliminaires avec ses anciens subordonnés de Djibouti et recueillir les renseignements. Il est également qualifié pour commander nos opérations en Abyssinie. C'est pourquoi je lui ai confié le commandement de toutes les troupes que j'envoie, à partir de l'Afrique équatoriale, sur ce théâtre d'opérations et de celles que nous pourrions éventuellement récupérer à Djibouti même. J'ajoute que le général Legentilhomme est personnellement très désireux de ne pas rester sur ce qui s'est passé à Djibouti au moment de son départ. J'approuve sa résolution et je lui donne sa chance.

Mais, que l'opération « Marie » ait finalement lieu, ou non, nous devons sans délai et avec tous nos moyens disponibles prendre part aux opérations déjà engagées en Érythrée par nos alliés et auxquelles participent déjà nos spahis.

Nos troupes y seront engagées sous le commandement du général Legentilhomme. J'ai demandé au général Wavell qu'elles combattent toutes sur le même terrain et j'ai lieu de penser que le général Wavell est d'accord.

Comme je vous en ai déjà avisé, le général Legentilhomme et ses troupes sont, naturellement, sous les ordres du général Wavell pour les opérations militaires. Elles sont sous votre autorité pour tout le reste. Je suis persuadé que votre haute personnalité, agissant en qualité de Haut-commissaire de la France Libre et de mon délégué général, saura tirer, pour le service de la France, tout le parti possible des efforts de nos braves troupes.

Je compte toujours venir au Middle-East au milieu de mars.

Je vous prie de communiquer au général Legentilhomme le texte de ce télégramme.

Télégramme du général de Gaulle
à Garreau-Dombasle, Délégué France Libre aux États-Unis.

Londres, 13 février 1941.

Comme je vous l'ai indiqué dans un télégramme précédent, la politique américaine en Extrême-Orient, dans les dernières années, a constamment contribué à pousser la Grande-Bretagne et la France à montrer de la fermeté au Japon, mais a refusé de s'engager à partager les risques que cette attitude devait entraîner.

Ce qui se déroule en Indochine maintenant n'est qu'une conséquence de plus de cette politique.

Quant à nous, France Libre, nous ne reconnaîtrons, bien entendu,

jamais aucun changement intervenu en Indochine sous la menace japonaise. Mais, en ce moment, notre politique doit être déterminée par le souci de ne pas exposer davantage qu'elles ne le sont la Nouvelle-Calédonie et Tahiti.

Agissant en pleine coopération avec les autorités britanniques, nous nous efforçons de limiter les exportations de minerai de fer vers le Japon et d'arrêter les ventes de nickel qui avaient repris après l'armistice.

Cet effort entraîne déjà des protestations du Japon et peut rendre actuels de graves problèmes de défense pour la Nouvelle-Calédonie et pour Tahiti.

Je crois qu'à l'heure actuelle, c'est à Londres, en contact direct avec le Gouvernement britannique et, s'il y a lieu, les représentants de l'Australie et des Indes néerlandaises, que nous pouvons le mieux concerter notre politique dans le Pacifique.

Télégramme du général de Gaulle au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 17 février 1941.

La progression des Britanniques vers Tripoli doit nous faire prévoir l'effondrement de toute résistance italienne en Libye. L'occasion peut donc s'offrir prochainement de nous installer dans le Fezzan et, à partir de là, de gagner Ghât et même Ghadamès.

Je vous demande, en conséquence, de préparer sans délai les moyens nécessaires à cette opération. Le fait que le Fezzan et les oasis de la Libye ouest seraient conquis et occupés par les troupes françaises revêtirait à tous points de vue une importance qui ne vous échappera pas.

D'autre part, je vous prie de me faire connaître vers quelle date le bataillon d'Archambault et le bataillon du Cameroun seront en mesure de faire mouvement vers le Middle-East.

Je vous confirme l'envoi prochain sur l'Afrique équatoriale de 80 jeunes sous-officiers formés ici depuis sept mois et l'envoi ultérieur de 80 jeunes aspirants. Tous sont d'excellente qualité. Cent quatre-vingts volontaires blancs de la Guyane, parmi lesquels un certain nombre de sous-officiers confirmés, sont en route pour vous rejoindre par Freetown.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle.
au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 19 février 1941.

Je suis quelque peu préoccupé par la dernière phrase de votre télégramme du 12 février. D'après la documentation que nous avons ici, l'Angleterre, au nom du Soudan anglo-égyptien, a renoncé complètement, au moment de l'échange de notes avec l'Italie en 1934, à tout droit sur les territoires situés à l'ouest et au nord de la ligne frontière fixée comme suit ...

S'il est bien exact qu'avant 1934, Koufra était dans la zone d'influence britannique, aujourd'hui c'est seulement un morceau des territoires italiens et, dans le cas où Koufra serait occupé par nos troupes, nous devons éviter de renoncer à l'avance aux droits que la France pourrait vouloir faire valoir si, un jour, l'attribution des territoires italiens de Libye est en discussion. Faites-moi savoir sur quel texte se fonde votre vue que Koufra est dans la zone d'influence anglaise.

Communiqué de la France Libre.

Londres, 22 février 1941.

Au nom des Français Libres,

le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français font la communication suivante :

1) Le désastre momentané de la France ne saurait justifier en aucune manière une atteinte quelconque qui serait portée par les puissances étrangères, soit à l'intégrité des territoires de l'Empire, soit aux droits de la France en n'importe quel point du monde.

2) Tout abandon qui serait consenti par le Gouvernement de Vichy ou par ses représentants serait tenu pour nul et non avenu par le Conseil de Défense de l'Empire français.

3) Cette déclaration et cette résolution s'appliquent au cas particulier de l'Indochine.

Le Conseil de Défense de l'Empire français ne méconnaît nullement l'utilité d'accords harmonisant les intérêts de l'Indochine française avec ceux des puissances étrangères, mais la France Libre ne saurait tenir pour justifiées, ni pour définitives, les concessions qui auraient été arrachées, ni les atteintes qui auraient été portées par la force ou la menace, au statut territorial et politique de l'Indochine tel qu'il existait avant le 23 juin, date d'entrée en vigueur des « armistices ».

Le Conseil de Défense de l'Empire français déclare approuver, par avance, l'attitude de l'Indochine en tant qu'elle s'opposerait à de tels empiétements.

Télégramme du colonel Monclar, commandant la brigade d'Érythrée, au général de Gaulle, à Londres.

1er mars 1941.

Le 3e Bataillon Sénégalais (Tchad) a attaqué les positions avancées le 20 et Kub-Kub le 23 février, tandis qu'une colonne motorisée britannique effectuait un mouvement d'enveloppement. L'opération a très bien réussi, bien que la position fût facilement défendable. Nous avons fait 430 prisonniers et capturé 4 canons. B. M. 3 et légion étrangère sont maintenant concentrés dans la région de Port-Soudan.

Télégramme circulaire aux comités de la France Libre à l'étranger.

Londres, 2 mars 1941.

Les manifestations se multiplient, témoignant du puissant mouvement de solidarité et d'unité française qui porte tous les Français résidant à l'étranger et encore libres à se grouper et à rejoindre les Forces Françaises Libres. Pendant le mois de février, les dons en espèces reçus par le général de Gaulle des divers comités étrangers s'élèvent à plus de 2 millions de francs. Il existe 42 comités France Libre à l'étranger, l'un des plus importants étant celui de Buenos-Aires dont le bulletin tire à 110 000 exemplaires. L'adhésion au mouvement des colonies françaises à l'étranger s'accompagne d'un nombre croissant d'adhésions individuelles parmi les représentants diplomatiques de la France à l'étranger ainsi que des officiers français faisant partie de missions militaires. Parmi les adhésions récentes, citons : M. Ledoux, chargé d'affaires de France à Montevideo, qui devient le représentant de la France Libre pour l'Amérique du sud ; M. Lepissié, ancien ministre à Bangkok ; M. Bonneau, ancien chargé d'affaire en Afghanistan ; le général Petit, chef de la mission militaire française au Paraguay, qui vient d'être nommé chef d'état-major du général de Gaulle ; le lieutenant-colonel Brosset, de la mission militaire en Colombie ; le lieutenant-colonel Dassonville, de la mission militaire au Pérou ; le colonel Angenot, de la mission militaire française au Paraguay. Aujourd'hui, à Londres, 3 000 Français, réunis par l'Association des Français de Grande-Bretagne, ont acclamé un discours du général de Gaulle et voté l'ordre du jour suivant : « Les Français de Grande-Bretagne, réunis au nombre de 3 000 le 1er mars 1941, après avoir entendu le discours du général de Gaulle, lui expriment leurs sentiments d'admiration, de reconnaissance et de confiance pour la lutte qu'il mène pour la libération de la Patrie et le maintien de la France dans la bataille aux côtés de la Grande-Bretagne et de ses alliés. Ils lui demandent de trans-

mettre à toutes les Forces Françaises Libres, aux troupes qui sont engagées sur quatre fronts d'Afrique, à celles qui se préparent à la lutte ainsi qu'aux marins des navires de guerre et de commerce de la flotte française libre et aux aviateurs, leur salut fraternel avec l'assurance de leur sollicitude et de leur admiration. »

Télégramme du général de Larminat,
Haut-commissaire à Brazzaville,
au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 2 mars 1941.

Vous annonce que Koufra a capitulé le 1er mars à 9 heures. C'est le premier poste ennemi conquis par les armes françaises, le premier pas vers la victoire. Vive la France !

Télégramme.

De Brazzaville, 5 mars 1941.

Le communiqué officiel suivant a été publié aujourd'hui par le général de Larminat :

« Nos troupes ont capturé Koufra. Nous avons fait 350 prisonniers dont 11 officiers et pris 4 canons et 40 mitrailleuses. Nos troupes ont pris possession de l'ensemble de l'oasis et l'administrent. »

Télégramme du général de Gaulle
à Henri Sautot, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa.

Londres, 7 mars 1941.

J'ai vu aujourd'hui le Premier Ministre d'Australie avec qui j'ai discuté des points suivants :

Primo : Embarquement des volontaires. Le Premier Ministre va s'efforcer d'assurer leur transport vers Port-Soudan où ils trouveraient leurs armes et rejoindraient les troupes françaises.

Secundo : Le Premier Ministre est d'accord pour ouvrir confidentiellement des conversations militaires sur la défense des colonies. Le Premier Ministre est d'accord pour que, comme vous êtes en charge de tous nos intérêts dans le Pacifique, vous utilisiez l'administration australienne pour discuter les questions qui intéressent la Nouvelle-Zélande de façon que vous n'ayez qu'un seul canal de communications.

Étant donné que la Nouvelle-Zélande est aussi intéressée par la défense de Tahiti et dans une meilleure position géographique pour y collaborer, je vous prie de suggérer officiellement au Gouvernement australien, par son représentant à Nouméa, l'ouverture de conversations tripartites ayant pour objet de soumettre des propositions au Gouvernement australien et à moi-même.

Tertio : Le Premier Ministre comprend l'importance politique d'éviter tout ce qui peut donner l'impression d'un contrôle britannique ou australien sur les colonies françaises du Pacifique.

J'ai été profondément touché par la sympathie exprimée à la France Libre et aux intérêts français par M. Menzies, qui m'a dit que la Nouvelle-Calédonie et les Hébrides pouvaient compter sur l'appui économique le plus libéral de la part de l'Australie.

Télégramme du général de Gaulle
au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

10 mars 1941.

Je ne discute pas l'attribution future de Koufra mais je persiste à croire qu'il n'est pas opportun de prendre dès maintenant des engagements au sujet de Koufra alors que, par exemple, nous ignorons quelle sera l'attitude britannique si nous avions un jour à poser la question du Fezzan. Des accords de cette nature sont des affaires générales au sujet desquelles il doit m'être référé.

Télégramme de Sir Robert Craigie,
Ambassadeur britannique à Tokyo,
adressé au Foreign Office et communiqué au général de Gaulle.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Tokyo, 12 mars 1941.

Voici les principaux points du communiqué franco-thaïlandais-japonais publié le soir du 11 mars.

... Le plan de médiation japonais, présenté le 24 février, a été accepté par les gouvernements français et thaïlandais...

1) La France cède au Thaïland le district de Pak-Lay visé à l'article 2 de la Convention du 13 février 1940 entre la France et le Siam, ainsi que la région au nord de la frontière entre les provinces de Battambang et Pursat, et la région de la rive droite du Mékong limitée par une ligne se dirigeant vers le nord à partir du point où l'extrémité sud de la frontière entre les provinces de Siemréap et Battambang touche le Grand Lac jusqu'à une lati-

tude de 13,5 degrés, puis vers l'est, le long de ce parallèle jusqu'au fleuve Mékong.

2) Toutes les régions cédées sus-visées constitueront des zones démilitarisées. Les ressortissants français et la population d'Indochine française jouiront d'une égalité de traitement absolue dans toutes ces régions, en ce qui concerne l'entrée, la résidence et l'activité.

3) Le Gouvernement thaïlandais respectera les tombes de la maison royale de Luang-Prabang dans la zone triangulaire en face de Luang-Prabang, et fournira les facilités nécessaires pour l'entretien et le culte.

4) La frontière du Mékong sera fixée selon le principe de la ligne médiane du chenal en eau profonde, mais les îles de Khong et de Khone passeront sous la souveraineté du Thaïland et seront administrées conjointement par la France et le Thaïland, les établissements français existant sur les îles appartenant à la France.

Lors de la signature de ces conditions, des lettres ont été échangées entre le Japon et la France, ainsi qu'entre le Japon et le Thaïland, indiquant que le Japon garantit le caractère définitif du règlement du litige.

Lettre du colonel Leclerc au général de Gaulle.

Fort-Lamy, le 13 mars 1941.

Mon Général,

En rentrant de Koufra, je m'empresse de vous remercier de votre télégramme qui m'a été droit au cœur et de la Croix de la Libération que vous m'avez accordée. Tant de récompenses n'étaient pas nécessaires car je vous affirme que j'avais été bien payé de ma peine en voyant nos couleurs monter au grand mât du fort du Tadj devant notre petit corps expéditionnaire très ému. Ci-joint un C. R. détaillé de l'expédition et un rapport concernant les principaux enseignements à en tirer.

... Tout fut passionnant dans notre expédition : d'abord cette navigation saharienne, les pelotons autos largement déployés, naviguant au cap comme des bateaux. Ensuite les distances qui rompaient pratiquement toute liaison avec l'arrière et nous interdisaient l'échec. Les rencontres avec la compagnie saharienne très supérieure en armement mais battue parce qu'elle ne manœuvrait pas. Enfin le siège avec six sections d'une place fortement organisée, les nombreux problèmes tactiques... et moraux qu'il pose.

... Et maintenant, l'avenir. Si les Anglais avaient continué leur offensive en direction de la Tripolitaine, j'aurais agi au Fezzan même avec des moyens fatigués et insuffisants. Puisqu'ils s'arrêtent, je ne peux intervenir seul avec mes moyens actuels : les

Italiens très puissants et très armés au Fezzan peuvent y porter leurs réserves dans des délais réduits.

Par contre, j'ai naturellement déjà commencé la préparation de l'opération future, en conservant le maximum de secret, bien entendu. Il serait très souhaitable que je sois renforcé en sous-officiers européens, le général de Larminat est saisi de ma demande. Si la chose est impossible, on s'en passera. Par contre, la perception de matériel auto est une condition *sine qua non :* le Général a reçu ma demande. Nous allons travailler ferme en vue de constituer un beau détachement motorisé.

Vous devinez que tout cela, mon Général, n'a pas fait tomber le moral du Tchad. L'expérience a prouvé, une fois de plus, que la victoire appartient à celui qui sait *tenir*... Vichy n'a pas su le faire.

. . . .

Télégramme de Henri Sautot,
Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie,
au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 23 mars 1941.

Les conversations avec la mission australienne ont commencé et se sont poursuivies dans une atmosphère de grande cordialité et de confiance mutuelle. Après s'être réunie en comité la mission a traité les divers organismes militaires de la colonie et les améliorations à y apporter. La mission propose de recommander au Gouvernement du Commonwealth :

1) L'établissement à Nouméa d'une base d'hydravions militaires. Les hydravions et le personnel volant seront fournis par la Royal Australian Air Force en Nouvelle-Calédonie, les Français étant responsables des installations au sol.

2) L'installation sur la colline de Oupledge Toro d'une batterie de deux canons six pouces. Ces deux installations importantes peuvent être entreprises sans délai.

La mission envisage également de nous envoyer des fusils, dont nous manquons actuellement beaucoup et qui permettront de faire de nouvelles levées ; des camions pour usage militaire, des projecteurs, du matériel radio, de l'équipement et de l'habillement, ainsi que des matériaux pour la construction des ouvrages militaires.

Le chef de la mission et M. Ballard nous ont assuré de la part du Gouvernement du Commonwealth que nous recevrons ces armes sans que nous ayons pour le moment à nous inquiéter de leur paiement en devises étrangères.

Rapport suit par poste.

Télégramme de Henri Sautot,
Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie,
au général de Gaulle.

Nouméa, 16 mai 1941.

Le Cabinet de guerre australien a étudié les propositions présentées par la conférence militaire franco-australienne de Nouméa, en présence de M. Ballard, représentant le Gouvernement australien à Nouméa et du capitaine Dubois, que j'ai délégué à Canberra pour me représenter.

... Le Cabinet de guerre a décidé ce qui suit :

1) L'établissement en Nouvelle-Calédonie d'une base avancée d'opérations aériennes comprenant une base d'hydravions au km 55 de la route coloniale, et l'établissement permanent en Nouvelle-Calédonie, d'un noyau de personnel de la Royal Australian Air Force d'environ 40 hommes, nécessaire à l'établissement et au maintien de cette base, ce personnel et l'équipement de la base étant placés sous le contrôle et la direction du Gouvernement australien, seul responsable des opérations de la base.

2) L'envoi par l'Australie d'instructeurs pour enseigner au personnel local l'usage de l'armement et de l'équipement techniques fournis par le Gouvernement australien. Ces instructeurs devant être retirés quand l'instruction du personnel local sera complétée.

3) L'envoi d'Australie d'un détachement pour installer une batterie de défense côtière et assurer l'instruction du personnel local. Quand cette instruction sera achevée, le détachement australien rentrera dans son pays.

. . . .

4) L'octroi, par le Gouvernement australien, de l'assistance financière aux F. F. L. dans le Pacifique comporte : la fourniture du matériel de guerre indiqué ci-après et des matériaux nécessaires à l'édification de la base d'opérations aériennes et de la batterie de côte en Nouvelle-Calédonie, la prise à sa charge de la main-d'œuvre et de la fourniture des matériaux existant sur place.

. . . .

Je vous serais reconnaissant de donner très rapidement votre accord à cette aide importante et efficace du Gouvernement australien.

Je précise que les travaux préliminaires d'installation de la base d'hydravions de Nouméa et de l'aérodrome du km 55 sont déjà commencés.

Télégramme du général de Gaulle
à Henri Sautot, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie.

Le Caire, 2 juin 1941

J'approuve, aux conditions suivantes, le projet d'accord militaire, entre le Gouvernement australien et nous, concernant la Nouvelle-Calédonie. Nous devons obtenir que l'emploi de l'aviation et des hydravions australiens basés en Nouvelle-Calédonie soit à la disposition du commandant supérieur français, puisqu'il s'agit de la défense de l'île. Nous devons limiter le nombre d'officiers et autres Australiens employés à la liaison. Ceux-ci ne doivent intervenir en rien dans l'organisation de nos forces, ni dans l'emploi de nos forces, ni dans la répartition de l'armement remis à nos forces. Ils doivent être attachés directement au commandant supérieur français, à l'exclusion de tous ses subordonnés. Réciproquement, nous devons avoir un officier de liaison en Australie.

Le gouverneur Sautot doit conclure l'accord, non pas au nom de la Nouvelle-Calédonie, mais au nom du Général de Gaulle et du Conseil de Défense de l'Empire français.



L'ORIENT

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Londres.

Freetown, 21 septembre 1940.

Il me faut protester auprès de vous au sujet de la façon dont le Gouvernement britannique a procédé en envoyant le général Catroux en Égypte sans avoir obtenu, au préalable, mon accord. Je considère que cette manière de faire contrevient aux engagements conclus entre le Gouvernement britannique et moi-même, engagements auxquels, pour ma part, je me conforme entièrement et entends continuer à me conformer.

D'autre part, un élément de discordance a été ainsi créé. Le général Catroux est certainement la personnalité la plus hautement qualifiée pour représenter la France Libre en Orient et je n'aurais pas hésité à lui demander de s'y rendre si j'avais été informé, à temps, de la situation en Syrie. Mais, bien que je sois arrivé ici le 16 septembre et que je m'y sois, depuis, trouvé en mesure de recevoir vos informations et vos suggestions, je n'en ai reçu aucune en la matière et je me trouve placé, aujourd'hui, devant un fait accompli.

Le général Catroux ne peut agir sur les territoires du Levant sous mandat français qu'en qualité de représentant des Français Libres dont je suis le chef que vous avez, d'ailleurs reconnu. Il ne peut y agir qu'en vertu d'un ordre de mission donné par moi-même. S'il devait en être autrement, je serais amené à désavouer toute action qu'il pourrait entreprendre. Je tiens à être informé dans le plus bref délai possible des dispositions que le Gouvernement britannique compte prendre en conséquence des présentes observations.

Pour le redressement progressif de la France dans cette guerre aux côtés de ses alliés, il est d'un intérêt vital que le Gouvernement britannique aide à la concentration des efforts et se garde, au contraire, de contribuer à leur dispersion.

Télégramme de M. Winston Churchill au général de Gaulle, en mer devant Dakar.

TRADUCTION

Londres, 22 septembre 1940.

De tous côtés on a réclamé la présence du général Catroux en Syrie. Je prends donc en votre nom, la responsabilité d'inviter le général à s'y rendre. Il reste, naturellement, parfaitement entendu qu'il ne tient son poste que de vous et je lui préciserai de nouveau.

Il est quelquefois nécessaire de prendre des décisions sur place parce qu'elles sont urgentes et qu'il est difficile de les expliquer à ceux qui se trouvent éloignés. Il est encore temps de l'arrêter si vous le désirez, mais j'estime que ce serait là une décision très peu raisonnable.

Bonne chance pour votre entreprise de demain matin.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

En mer, 22 septembre 1940.

J'approuve votre départ pour le Levant où vous pouvez aider puissamment au succès de notre entreprise. J'ai dû protester auprès du Gouvernement britannique quant à la façon dont il a procédé à cet égard. Mais ma réaction ne vous concernait pas vous-même. J'ai, en effet autant de confiance en vous que je vous porte d'amitié et de considération. Vous êtes, d'ailleurs, aussi qualifié que possible pour prendre en main nos affaires d'Orient.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Brazzaville.

Le Caire, 3 novembre 1940.

1° Le problème de Syrie demande beaucoup de patience. Les éléments favorables à notre mouvement ne manquent pas et les mesures sévères prises par le colonel Bourget, loin de décourager nos partisans, ont eu, au contraire, pour effet de leur donner des forces nouvelles tout en les rendant plus discrets. Mais, parmi les autres, la conscience de beaucoup semble s'être endormie : ils n'obéissent plus à un idéal et, n'ayant plus de chef, ils ont perdu le goût de l'effort et se sont résignés à la défaite.

2° Un choc moral sérieux est nécessaire pour secouer cette

apathie profonde qui se remarque tout particulièrement chez les gens les plus âgés. J'avais eu l'espoir, durant ces derniers jours, de pouvoir produire un choc de ce genre en me servant, comme arme de propagande, des conditions de paix qu'on déclarait acceptées par Vichy. Mais Vichy les a maintenant démenties et le général Weygand a annoncé qu'un gouvernement présidé par Pétain n'a pas accepté et n'acceptera pas une paix contraire à l'honneur et aux intérêts de la France et des principes confiés à sa charge. Il est exact que des déclarations annoncées simultanément et qui auraient été faites par Laval affaiblissent celles de Weygand, mais je me sens tenu de rester sur la réserve tant que Vichy n'aura pas clairement pris position. Devant ces déclarations contradictoires, j'ai l'impression que, ou bien il existe dans le Gouvernement de Vichy un désaccord profond, ou bien tout ceci est une manœuvre concertée pour endormir l'opinion.

3° Je remets donc à plus tard l'intervention personnelle que j'avais mentionnée, étant donné les raisons que j'ai données dans le paragraphe précédent, et je poursuis notre propagande vigoureusement mais anonymement.

. . . .

4° Quant à ce qui suivra, il doit être bien clair que je n'hésiterai pas à prendre le pouvoir en Syrie, dès que je serai certain d'avoir avec moi les deux tiers de l'armée et la majorité de l'aviation. Cette opération serait menée sans le soutien des forces britanniques qui est à éviter pour des raisons psychologiques. Si je n'interviens pas en Syrie, j'essaierai de rallier le nombre maximum d'unités. Ces unités pourraient être ensuite utilisées pour les opérations possibles indiquées ci-dessous.

5° Si l'Armée du Levant venait à être rompue, il pourrait devenir nécessaire pour la Grande-Bretagne et la Turquie d'occuper la Syrie. Dans cette éventualité, nos forces auraient part aux opérations en tant que détachement allié.

6° J'ai expliqué le plan d'action ci-dessus à M. Eden et aux autorités britanniques intéressées et obtenu leur assentiment.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Brazzaville, 6 novembre 1940.

1. — Reçu votre télégramme du 3 novembre. C'est pour moi l'occasion de vous répéter que j'approuve en tous points votre plan et votre action. Si les événements se précipitaient et amenaient les Britanniques et les Turcs à occuper la Syrie, il serait tout à fait essentiel, dans l'intérêt national supérieur, qu'un détachement de Forces Françaises Libres participât à l'opération, quand même ce détachement serait surtout symbolique. Dans ce

cas, vous jugeriez certainement nécessaire d'y participer vous-même afin qu'un grand nom militaire français soit associé à cette affaire. Cela est, à mon avis comme au vôtre, de la plus haute importance. Il échappera d'autre part, à vous moins qu'à personne, que l'entrée des Turcs en Syrie compromettrait gravement l'avenir. Il vaudrait infiniment mieux, si cela était possible, que seuls les Britanniques et les Français Libres procèdent à l'opération.

II. — En ce qui concerne Weygand, mon opinion personnelle est que, dans l'esprit de Vichy, sa mission en Afrique a un triple but. D'abord, permettre à Vichy d'essayer d'obtenir des Allemands et des Italiens une certaine modération en évoquant la possibilité d'une révolte en Afrique sous l'impulsion de Weygand. Ensuite, faire progressivement admettre par l'armée et par la population d'Afrique la pénétration ennemie qui sera certainement acceptée par Pétain et Laval. Enfin, détourner contre les Français Libres la colère et l'activité des troupes d'Afrique. Weygand, d'ailleurs, est trop âgé, trop ennemi du risque et trop compromis par sa défaite et par l'armistice pour être capable de prendre une position catégorique et se séparer de Vichy. En outre, la marine, qui obéit aveuglément à Darlan, tient en force toutes les bases principales et Darlan est, sans aucun doute, résolu à jouer le jeu de Pétain et de Laval. Cela seul suffirait à intimider Weygand et Noguès. En tout cas, dès qu'on y verra plus clair, je compte mettre publiquement Weygand au pied du mur.

III. — Pourriez-vous arranger qu'un détachement de nos troupes aille en Grèce pour combattre et pour incorporer un certain nombre de volontaires français qui se trouvent en Grèce et en Yougoslavie? Cela aurait de l'importance, surtout si c'est fait rapidement.

IV. — Je suis toujours décidé à envoyer au général Wavell la brigade que je lui ai annoncée. Mais le départ des troupes pour l'est se fera un peu plus tard que je ne l'avais prévu, en raison de certaines opérations en cours au Gabon que je veux terminer. Mitzic, N'Djole et Lambaréné ont été pris brillamment. Le bloc libre de l'Afrique équatoriale, du Cameroun et du Tchad est tout à fait en main et décidé. Nous ferons notre édifice pierre à pierre.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Brazzaville, 16 novembre 1940.

Je procède à votre nomination de Haut-commissaire de la France Libre pour l'Orient, délégué et représentant du Chef de la France Libre et du Conseil de Défense de l'Empire, avec pouvoir

de prendre toutes mesures que vous jugerez nécessaires et tous contacts avec les autorités anglaises locales, civiles et militaires. Votre zone d'action englobe la Syrie, les Balkans, l'Égypte, le Soudan.

Je pense que la légion étrangère arrivera au Soudan pour Noël par mer. C'est un corps magnifique qui a réglé la question de Libreville d'un seul coup.

J'insiste pour que vous fassiez en sorte d'envoyer un détachement de nos troupes d'Égypte en Grèce.

Des circonstances graves au point de vue général m'obligent à passer un peu de temps à Londres où j'arriverai vers le 23. Mais mon intention est de retourner en Afrique aussitôt que possible et d'aller vous voir à partir de là.

J'ai trouvé excellent votre discours du Caire.

Lettre du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, le 8 décembre 1940.

La Syrie est un fruit amer qui continue à ne pas vouloir mûrir. Et je crains que nous ne puissions l'avoir que par la force. Nous y avons des partisans, dont nous entretenons la patience et le zèle, mais nous n'y possédons aucune des têtes de colonne, aucun des éléments moteurs...

. . . .

Il faut attendre. Il est clair, cependant, que si la Syrie risquait de tomber aux mains de l'ennemi, il serait indispensable d'y entrer avec notre bataillon d'Égypte, les disponibilités anglaises et l'appoint de l'insurrection.

J'ai essayé d'atteindre Weygand. Je lui ai fait, voici un mois, une belle (?) lettre où je lui développais les aspects de la situation stratégique et lui montrais le rôle immense qu'il pourrait y jouer. J'ai renouvelé la démarche en lui déléguant un émissaire avec un mémorandum. Je n'ai pas encore de réponse. Ma confiance est mince, car je crains qu'il ne persévère dans l'inaction et dans l'erreur.

C'est également l'attitude de l'amiral Godfroy. Toutes ces bonnes gens se leurrent de l'espoir de voir la France intervenir dans la paix sans avoir combattu. Ce sont ou des naïfs ou des hommes de mauvaise foi.

. . . .

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 13 décembre 1940.

1° J'ai récemment proposé à M. Puaux et au général Arlabosse, comme je l'ai fait il y a quelque temps au général Weygand, qu'ils saisissent l'occasion qui s'offrait en Méditerranée pour reprendre les armes. J'estimais que M. Puaux répondrait peut-être plus volontiers à cette offre maintenant qu'il était libéré de ses obligations envers Vichy.

2° M. Puaux a répondu qu'il n'exerçait plus le pouvoir. Le général Arlabosse a répondu par une lettre de refus poli qu'il avait écrite d'accord avec M. Puaux et le général Fougère. Il a donné comme motifs la déception causée par la défaite française, l'attitude britannique pendant et après la guerre et sa confiance en Pétain. Il estimait que la France n'était pas menacée en Syrie, tant de l'extérieur que de l'intérieur, et a déclaré que la Syrie serait défendue contre tout agresseur, y compris les Britanniques. Il pensait que la meilleure attitude que nous puissions adopter était de demeurer à l'écart de la lutte, tandis que les combattants s'épuisaient.

3° Ces pauvres raisonnements reflètent l'opinion de tous les officiers supérieurs. Seuls les officiers subalternes et certains des sous-officiers demeurent susceptibles de pensées viriles. En conséquence, nous ne pouvons compter, pour le moment, sur les forces françaises de Syrie.

4° Cet état d'esprit ne peut être qu'encouragé sous le régime du général Dentz qui a successivement servi en Syrie avec le même zèle sous des chefs aussi différents que le général Weygand et le général Sarrail et qui mettra rigoureusement en œuvre la politique de Vichy.

. . . .

Il résulte de ce qui précède que, pour le moment, la question de Syrie ne saurait être résolue que par la force ce qui n'est ni possible ni désirable, et ce qui ne sera probablement pas nécessité par la situation générale avant le printemps. S'il était nécessaire d'agir maintenant, l'opération devrait être franco-britannique...

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 7 janvier 1941.

1° Les premières déclarations du général Dentz à Beyrouth ont exprimé la volonté de la France de poursuivre sa mission dans le Levant et de sauvegarder les intérêts économiques du pays. Il a insisté sur l'idée que le bien-être et la sécurité de la population ne pouvaient être assurés qu'en évitant la guerre, tâche à laquelle

il se consacrerait. Ces premières déclarations ont exprimé clairement que des mesures de coopération politique et économique étaient à l'étude.

2° Ceci nous offre ainsi une occasion de publier, à notre tour, les solutions que nous avons l'intention de donner au problème syrien et, par-dessus tout, au problème politique. Je considère, pour ma part, que la France ne se maintiendra dans le Levant après la guerre que si elle établit ses relations avec le Liban et la Syrie sur la base de l'octroi de l'indépendance politique et de la conclusion d'un traité d'alliance entre elle-même et ces États. Je n'aurais pas manqué de faire, d'accord avec vous, une déclaration à cet effet, si je n'eusse été retenu par les considérations que voici :

3° Une telle déclaration politique qui nous rallierait la majorité des populations provoquerait certainement de l'énervement et, peut-être, des troubles dans le Levant, troubles que nous ne serions pas en mesure d'apaiser ou de prendre en main, contre lesquels l'armée et les autorités feraient bloc et qu'on risquerait de voir exploiter par l'Axe et par la Turquie. En outre, le général Wavell craint que, alors qu'on est occupé ailleurs, se produise à la frontière de Palestine un état de choses qui le forcerait à retirer des hommes des fronts de combat.

4° Ces conditions m'ont amené à temporiser en attendant une évolution favorable de la situation.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Londres, 25 janvier 1941.

Un nouveau contingent de réservistes doit être incessamment rapatrié de Syrie à bord du *Providence*.

Étant donné que, de leur propre aveu, les autorités de Syrie ont rapatrié un grand nombre de militaires favorables à la France Libre sur les précédents navires, le Gouvernement britannique exigerait que ce navire soit dirigé sur Haïfa pour obtenir un navicert avant d'être autorisé à continuer sur Marseille. Il serait indispensable, en ce cas, qu'un de nos officiers fût présent à Haïfa au passage du *Providence* pour s'assurer, en collaboration avec les autorités britanniques, qu'aucun de nos partisans ne soit rapatrié en France contre son gré.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Londres, 30 janvier 1941.

Je reçois votre télégramme concernant les contacts avec le général Weygand.

Vos renseignements complètent et recoupent des indications reçues d'autres sources. Il est clair que Weygand voit maintenant la situation générale autrement qu'il la voyait en juin. Il est également établi que son entourage le pousse dans le bon sens. Il est connu, enfin, que l'inimitié personnelle très vive entre Darlan et Weygand contribue à porter Weygand vers le bon côté. Cependant, tout en reconnaissant l'intérêt que présente ce commencement d'évolution de Weygand, je ne suis pas enclin à lui attribuer actuellement beaucoup d'importance pratique pour les raisons suivantes :

1) Bien que Weygand se trouve en Afrique par ordre du maréchal Pétain et agisse d'accord avec lui, sa situation n'est pas solide car Pétain, surtout aujourd'hui, ne peut passer pour un homme constant. D'autant plus que, comme vous le savez, Pétain a au fond peu de sympathie personnelle pour Weygand et que Weygand a perdu beaucoup de son prestige en France et dans l'armée. Il suffirait d'une pression sérieuse des Allemands sur Vichy pour que Weygand soit rappelé ou obligé de fuir.

2) Weygand a soixante-quatorze ans. Il n'a jamais eu le goût du risque. Il se sent au surplus d'avance discrédité pour redevenir l'homme de la guerre après avoir été l'homme de l'armistice.

3) Quand bien même Weygand voudrait reprendre la guerre en Afrique, il ne le pourrait pas sans Darlan. Car c'est Darlan qui tient les ports, Casablanca, Oran, Dakar, par où viendraient les armes et les approvisionnements d'Amérique et d'Angleterre. Or, Darlan ne veut pas faire la guerre. Il tient à remplacer un jour Pétain et ne le peut sans le soutien allemand. Il faut ajouter que l'autorité de Weygand en Afrique est plus théorique que réelle. Le Maroc est à Noguès qui ne peut souffrir Weygand. L'Algérie est à Abrial, la Tunisie à Esteva qui, tous deux, obéissent à Darlan. L'Afrique occidentale est à Boisson, qui est l'homme de Dakar.

Je note la semi-promesse de Weygand de ne pas nous attaquer en Afrique équatoriale. Je crois, d'ailleurs, que s'il voulait le faire les troupes ne le suivraient guère ou pas du tout. Bien que ce soit évidemment notre plan de porter l'effort actuellement contre les Italiens, je ne consens nullement à promettre de ne rien faire pour rallier d'autres territoires de Vichy. Nous ne devons jamais accepter d'être mis sur le même plan que les gens qui ne combattent pas pour la France. Nous avons des droits et des devoirs et nous ferons toujours ce qui nous paraîtra nécessaire, sans restrictions autres que celles que nous imposent nos moyens.

Pour conclure, j'approuve que vous poursuiviez les contacts avec le général Weygand qui, en toute hypothèse, peuvent être utiles. Il est naturellement entendu que ces contacts doivent être donnés comme personnels et n'engagent pas notre Conseil de Défense ni moi-même, bien que je tienne à être tenu au courant comme vous venez de le faire très justement.

Lettre du général de Gaulle
à M. Eden, Secrétaire d'État au Foreign Office.

Londres, le 3 février 1941

Cher Monsieur Eden,

Le général Spears m'informe que le navire la *Providence* serait autorisé par le Gouvernement britannique à faire route directement de Beyrouth sur Marseille, sans passer par Haïfa comme il m'avait été promis.

Ce navire, comme vous le savez, devait transporter, de Syrie en France, du personnel dont une partie a manifesté ses sympathies pour la cause des alliés et celle de la France Libre.

Si une telle décision était effectivement prise par le Gouvernement britannique, je devrais protester formellement auprès de vous.

La parole que pourrait donner le Haut-commissaire de Vichy en Syrie que le transport de ce personnel en France n'implique pas de détriment pour mes partisans ne constitue pas une garantie suffisante.

D'autant que tout mouvement d'un navire de Vichy ne peut s'effectuer que d'accord avec la commission d'armistice de Wiesbaden, c'est-à-dire, en dernier ressort, conformément à l'intérêt de nos ennemis communs.

Veuillez croire, cher monsieur Eden, à mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

Lettre de M. Eden, Secrétaire d'État au Foreign Office,
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 6 février 1941.

Mon cher Général,

J'ai étudié avec grand soin votre lettre du 3 février concernant le navire *Providence*.

Tout d'abord, je désire qu'il soit clair que nous n'avons certainement pas donné notre agrément à ce que des sympathisants des Français Libres soient renvoyés en France à bord de ce navire. Au contraire, la question est de faire en sorte que cela n'ait pas lieu. Il s'agit de savoir, en particulier, si le fait que le général Dentz donne personnellement l'assurance que seuls des réservistes voyageront sur ce bateau constitue une garantie suffisante.

Je ne puis donc me défendre de l'impression que votre lettre a pour base un malentendu. Cependant, j'ai le vif désir de tout faire pour vous satisfaire, bien que je ne sois pas en mesure de modifier la politique que nous avons décidé de suivre en l'occur-

rence. Je vais essayer, pour commencer, d'obtenir, outre la parole du Haut-commissaire, des garanties supplémentaires.

J'ai donc télégraphié de nouveau à notre consul général à Beyrouth pour le consulter sur la possibilité d'obtenir ces nouvelles garanties et j'attendrai son avis avant de prendre la décision finale.

Croyez-moi sincèrement vôtre.

Lettre du général de Gaulle
à M. Eden, Secrétaire d'État au Foreign Office.

Londres, le 19 février 1941.

Monsieur le Secrétaire d'État,

Le général Spears m'a fait connaître que le Gouvernement britannique, passant outre aux observations que j'ai soumises à Votre Excellence dans ma lettre du 3 février, a décidé d'autoriser le navire *Providence* à faire route librement de Beyrouth à Marseille.

Je suis obligé de dire à Votre Excellence que cette décision est de nature à influer défavorablement sur les sentiments de confiance que les Français Libres éprouvent à l'égard du soutien britannique dans la guerre menée en commun.

Je crois pouvoir ajouter que la nation française, qui, dans son immense majorité, approuve l'action commune de l'Empire britannique et des Français Libres et espère dans cette action, regrettera de constater qu'un certain nombre de ceux qui veulent combattre pour leur pays aient pu être mis à la discrétion, soit des collaborateurs de l'ennemi, soit de l'ennemi lui-même, sans que le Gouvernement britannique s'y soit pratiquement opposé, bien qu'il ait les moyens de le faire.

Il n'est pas possible, en effet, de tenir pour valables les vagues assurances, — dont le texte ne m'a d'ailleurs pas été communiqué, — qui ont pu être données à Beyrouth par le représentant d'un soi-disant gouvernement qui collabore officiellement avec l'ennemi et exécute les ordres de la commission de Wiesbaden.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer les assurances de ma haute considération.

Lettre de Sir Alexander Cadogan,
Secrétaire permanent au Foreign Office,
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 24 février 1941.

Mon cher Général,

En l'absence de mon secrétaire d'État, je vous écris pour vous accuser réception de votre lettre du 19 février, au sujet du libre passage accordé au navire *Providence*.

Je suis, au plus haut point, désolé que vous ayez jugé nécessaire de protester auprès de M. Eden au sujet de notre décision en cette matière. Pour des raisons que j'ai demandé au général Spears de vous expliquer, nous avons cru et nous croyons toujours que, dans les circonstances présentes, cette décision est justifiée. Cependant et bien évidemment, je remettrai votre lettre à M. Eden quand il sera de retour.

Sincèrement à vous.

Lettre du général de Gaulle au général Weygand, à Alger.

Londres, le 24 février 1941.

Mon Général,

Nous n'avons pas été d'accord. Mais, dans le malheur de la France, il faut partir du point où en sont les choses.

Il n'y a plus de doute possible sur la tournure que va prendre la collaboration avec les Allemands, ni sur les gens qui vont la faire. Or, la victoire d'Hitler c'est la fin de l'indépendance. Pour quelques jours encore vous êtes en mesure de jouer un grand rôle national Ensuite, il sera trop tard.

Je vous propose de nous unir. Déclarons ensemble que nous faisons la guerre pour libérer la Patrie. Appelons-en à l'Empire ! Vous connaissez les sentiments de l'armée et des populations. Vous savez que notre entente provoquerait chez tous les Français un immense enthousiasme et entraînerait le concours immédiat des Alliés.

Si votre réponse est : oui, je vous assure de mes respects.

Note du général de Gaulle à M. W. Churchill.

Londres, 1er mars 1941.

L'importance pour la guerre de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale françaises ne saurait être exagérée. Du point de vue défensif, la présence éventuelle des Allemands à Bizerte, Oran,

Casablanca, Dakar, serait évidemment très grave. Du point de vue offensif, l'Afrique du Nord française est la meilleure base de départ possible pour agir plus tard sur le continent. Il faut ajouter que, pour les États-Unis, la possibilité de disposer, ou non, de cette tête de pont dans la zone des batailles peut influer beaucoup sur leur attitude et leur politique dans la guerre.

L'attitude de plus en plus nette de Vichy dans le sens de la collaboration avec l'Allemagne a dû, semble-t-il, détruire enfin toute illusion en ce qui concerne l'efficacité d'une opposition de Vichy à la pénétration allemande en Afrique.

Il est, d'autre part, devenu évident que les autorités actuellement en fonction en Afrique du Nord et en Afrique occidentale françaises n'agiront pas spontanément contre l'ennemi. D'ailleurs, si l'une d'entre elles en était capable, la commission de Wiesbaden aurait déjà, d'accord avec Vichy, réglé son destin.

Il est vrai que l'opinion moyenne de l'armée, de la population française et des populations indigènes en Afrique du Nord et en Afrique occidentale est disposée à la résistance et, en particulier, favorable aux Français Libres. Si l'ennemi tentait aujourd'hui d'envahir en force ces territoires, il est certain que des combats s'engageraient. Mais il n'y a pas de raison pour que l'ennemi procède de cette manière. On doit, au contraire, supposer qu'il adopte une autre méthode, celle qui lui réussit si bien chez les peuples trahis par en haut. Avec le consentement de Vichy, les Allemands ont déjà commencé une pénétration « pacifique » de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale. A force de démoralisation et d'intimidation, ils pourront réussir à y créer un état d'esprit de non-résistance tel qu'il leur devienne possible d'utiliser plus tard les bases navales et aériennes, pour prendre ensuite progressivement le contrôle total du pays.

Certain de traduire la volonté de la nation française opprimée par l'ennemi et par ses collaborateurs de Vichy je suis, en ce qui me concerne, décidé à agir pour empêcher l'ennemi de prendre pied en Afrique du Nord et en Afrique occidentale françaises. Je demande que cette action soit soutenue puissamment par tous les États alliés.

L'opération consisterait en une pénétration de l'Afrique du Nord et de ses arrières sahariens par les forces alliées simultanément en plusieurs points, de manière à diviser la résistance au cas où elle se produirait et à multiplier les contacts amicaux avec les populations et les troupes. Le bloc de l'Afrique occidentale serait traité ultérieurement.

Une telle entreprise nécessiterait le déploiement d'une force navale, aérienne et terrestre très importante. Pour les troupes de terre, il s'agirait de la valeur de sept à huit divisions. Les Forces Françaises Libres y contribueraient avec des éléments de l'ordre d'une division, tous leurs navires disponibles et trois escadrilles.

La pénétration militaire serait conjuguée avec l'action inté-

rieurs de comités formés à l'avance et qui prendraient le commandement au nom de la France Libre.

Il serait nécessaire que tous les gouvernements alliés, et si possible avec la garantie des États-Unis, fassent connaître publiquement au moment voulu qu'ils s'engagent à respecter tous les droits de la France dans son Empire et que la présence de leurs forces armées sur les territoires de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale n'a pour but que d'en interdire l'accès aux ennemis communs et de hâter la libération de la France. Il serait également nécessaire qu'une vaste action diplomatique soit engagée sur l'Espagne pour obtenir sa neutralité. Ci-joint une note sur le plan militaire de l'opération.

Note de René Cassin, secrétaire du Conseil de Défense de l'Empire,

au général Catroux, au Caire; au vice-amiral Muselier, à Londres; au général de Larminat, à Brazzaville; au gouverneur général Éboué, à Brazzaville; au médecin général Sicé, à Brazzaville; au colonel Leclerc, à Fort-Lamy.

Londres, 3 mars 1941.

Le général de Gaulle souhaite avoir l'avis des membres du Conseil de Défense au sujet de l'attitude à prendre par la France Libre dans le cas où l'Angleterre et la Turquie seraient amenées à occuper par la force tout ou partie des territoires du mandat français du Levant, en vue d'assurer la sécurité et la continuité de leurs communications dans leurs opérations contre l'Allemagne.

Devrions-nous, dans ce cas, publier une protestation condamnant cette action?

Devrions-nous laisser faire, en nous bornant à réserver sous une forme écrite les droits de la France sur ces territoires?

Ne devrions-nous pas, plutôt, nous associer, au nom de la France, à une action qui, en ce qui nous concerne, répondrait à un triple but.

Primo : rétablir dans une des parties de l'Empire français les conditions nécessaires à la reprise du combat contre les ennemis communs.

Secundo : préserver nos droits par notre présence.

Tertio : aider nos alliés.

Nous attendons votre réponse rapide et motivée.

Réponse du général Catroux.

Le Caire, 7 mars 1941.

J'écarte les deux premières solutions. Dans l'hypothèse considérée, nous devons être présents aux côtés des Britanniques, à la

fois pour sauvegarder les droits de la France sur le Levant et pour manifester la réalité de l'alliance.

Dans cet esprit, j'ai, antérieurement à votre communication, exposé à M. Anthony Eden que, dans le cas envisagé, je comptais faire participer à l'occupation du Levant un contingent des Forces Françaises Libres et prendre personnellement en main les pouvoirs mandataires. M. Anthony Eden a donné son accord à ce projet.

Réponse du général de Larminat.

Brazzaville, 10 mars 1941.

1° L'éventualité envisagée provoquerait la guerre entre l'Angleterre et la France, donc l'intervention de la flotte française, et ruinerait le mouvement France Libre. Tout doit donc être fait pour l'éviter par des actions diplomatiques et politiques combinées. Il paraît difficile que le Levant puisse résister à la pression simultanée de l'Angleterre et de la Turquie, concordant avec les risques de troubles intérieurs, sans autre perspective que de se sacrifier pour les beaux yeux de l'Allemagne. Mais le risque de guerre franco-britannique est tellement grave qu'il devra être soigneusement mis en balance avec les avantages apportés par le ralliement du Levant. Il convient de noter, à ce sujet, le débit infime de la voie ferrée El Kantara-Alep-Taurus qui peut être estimé à 3/24 pour les transports-opérations.

Une opération de pression diplomatique sur le Levant devrait être menée habilement pour tenir compte des conditions locales. Une intervention personnelle du général Catroux et, peut-être même, la vôtre seraient de grand poids.

Je suis à votre disposition si vous estimez mon aide utile en raison de ma connaissance des conditions locales.

2° Nous ne pouvons pas nous associer à une action militaire. Nous devons agir avec toute l'énergie voulue pour éviter une telle action et établir au Levant les conditions nécessaires à une reprise du combat contre l'Allemagne. Si une action doit avoir lieu, une protestation publique de notre part serait déplacée, puisqu'elle serait contraire aux intérêts de l'alliance. Nous devrions alors obtenir des assurances que les droits de la France seraient réservés.

Réponse du médecin général Sicé.

Brazzaville, 11 mars 1941.

Je suis opposé à toute offensive militaire menée par nos alliés et nous contre toute partie de l'Empire non occupée par nos ennemis communs, sous réserve que les troupes françaises y stationnant ne nous attaquent pas.

Mais la présence de l'ennemi en n'importe quelle partie de

l'Empire justifierait et imposerait notre offensive militaire ; au contraire, son absence condamnerait notre offensive qui fournirait un argument facile à la félonie de Vichy.

1) Une déclaration catégorique doit être faite à nos alliés concernant nos territoires du Levant. S'ils persistent dans leur détermination, j'estime que nous devons réserver par écrit tous droits français sur ces territoires. Je déconseille une protestation publique qui serait inamicale.

2) Nous devons entreprendre sur tous les Français et tous les autochtones des territoires du Levant une pression énergique, continue, éclairée par la mentalité et les réactions locales, pour leur faire admettre que l'inaction actuelle est un crime contre les intérêts et les destinées de ces territoires et que le seul devoir est de reprendre la guerre avec nous contre l'ennemi commun pour abattre l'hégémonie allemande.

L'enjeu est trop lourd de conséquences graves pour que nous, Français Libres, puissions hésiter à mettre en œuvre tous les moyens de pression sur les populations de ces territoires.

Réponse du gouverneur général Éboué.

Brazzaville, 18 mars 1941.

1) Non.

2) Non.

3) Oui — car une action commune réserverait les droits de la France, permettrait de reprendre la lutte sur de nouveaux fronts, maintiendrait le prestige français en Orient et pourrait influencer heureusement l'Afrique du Nord.

L'action serait peut-être dangereuse, mais elle serait plus facile à justifier que notre abstention.

Je manque d'informations pour prévoir quel parti les éléments pro-allemands de Vichy pourraient tirer de cette situation et s'ils n'en profiteraient pas pour ouvrir les hostilités contre la Grande-Bretagne. En raison de cette éventualité, le devoir me conseille de faire toute confiance au général de Gaulle pour prendre une décision.

Réponse du colonel Leclerc.

Fort-Lamy, 23 mars 1941.

1) Aucune protestation, la nécessité de gagner primant tout. Mais l'occupation doit être accompagnée d'une déclaration très nette du Premier Ministre britannique spécifiant à nouveau que la Grande-Bretagne s'interdit l'intention d'annexer une partie quelconque de l'Empire français, et d'une déclaration du général de Gaulle soulignant la nécessité absolue pour les Britanniques d'occuper avant l'ennemi un territoire que Vichy est incapable de défendre.

2) De toutes façons, il ne doit pas y avoir de heurt. Aucune intervention des Forces Françaises Libres de l'extérieur ne doit être prévue. Par contre, il sera nécessaire d'exploiter au maximum la réaction élémentaire intérieure des Français et des autochtones favorables, en vue de faciliter l'occupation britannique; les autorités anglaises s'appuyant franchement sur ces éléments pour se tenir, dans l'action entreprise, en plein accord avec les populations intéressées.

Réponse du professeur Cassin.

Londres, 24 mars 1941.

1) Non.
2) Non.
3) Je retiens, dans : « Troisièmement, » l'idée que nous devons, par des déclarations et par des actes convergents, maintenir les droits de la France au Levant. Mais il faut, si possible, éviter les risques matériels et la responsabilité morale d'hostilités prochaines entre Vichy et la Grande-Bretagne. Dès lors, je me prononce, en accord avec le service des affaires extérieures, pour une initiative nous donnant l'appui direct des populations intéressées. En sus des avantages signalés antérieurement, cette politique présenterait l'avantage de pouvoir se réaliser par étapes. La première étape consisterait en une déclaration faite par vous, au nom du Conseil de Défense, déclaration soigneusement étudiée ici, qui serait suivie d'une déclaration britannique et de l'adhésion des chefs des populations intéressées. La deuxième étape, celle de l'action pour la prise en main du mandat, pourrait être abordée en tenant compte des réactions du milieu, des moyens réunis et de l'opportunité, soit avant toute action des voisins exigée par une attaque allemande, soit conjuguée avec une telle action.

Réponse du vice-amiral Muselier.

Londres, 26 mars 1941.

Je ne crois pas que l'Angleterre et la Turquie soient amenées à occuper par la force les territoires sous mandat français du Levant. Mon opinion est basée, en particulier, sur le fait que l'aide de l'Angleterre à la Turquie peut être acheminée par mer, par l'Irak (Bassora) ou même, en cette saison, de Palestine à Bagdad.

Une occupation par la Turquie de tout ou partie de ces territoires amènerait des difficultés graves et immédiates avec la plus grande partie des populations locales. L'Angleterre est trop avertie de la situation pour autoriser une occupation turque.

Si, contrairement à mon opinion, une occupation britannique était actuellement envisagée sans accord préalable avec la France Libre, il faudrait immédiatement exiger l'administration de ces territoires par la France Libre, en attendant qu'après la victoire

ces pays retrouvent leurs liens définitifs avec la nouvelle France, conformément aux promesses anglaises relatives à l'intégrité française.

Toutefois, il serait dès maintenant désirable de préparer un plan d'occupation de la Syrie en collaboration avec l'Angleterre. L'opération devant se terminer automatiquement par l'installation d'un gouvernement provisoire sous l'autorité du chef de la France Libre et présidé par l'un de ses délégués.

L'occupation devrait être précédée d'une déclaration de la part de la France Libre sur la destinée politique future de ces pays. Cette déclaration devrait montrer à la fois le maximum de compréhension pour les aspirations légitimes des divers peuples syriens et la plus grande énergie pour la défense de nos droits.

Il faudrait essentiellement faire remarquer que les traités Viénot n'ont jamais été ratifiés par les chambres françaises. La Syrie et le Liban sont toujours, en droit international, placés sous le régime du mandat et de la Charte reconnue par la Société des Nations. Les troupes d'occupation sont, de ce fait, uniquement destinées à assurer l'ordre intérieur et la défense contre une attaque extérieure. De ce fait, la Syrie et le Liban n'ont jamais été en guerre contre l'Allemagne et l'Italie, et le gouvernement du maréchal Pétain n'avait pas le droit d'en autoriser l'accès à des commissions d'armistice.

La déclaration devrait insister sur ce fait et cette attitude positive trouverait, j'en suis convaincu, le meilleur accueil à la fois en Syrie, au Liban et chez nos alliés.

Le mandat, conformément à une promesse solennelle, devrait être aboli et remplacé par un traité d'alliance qui réduirait notre responsabilité directe dans l'administration du pays et donnerait un droit de séjour à nos forces armées, navales et aériennes, en des points d'où nous pourrions effectivement contrôler l'ensemble du pays.

Ce contrôle doit nous permettre de garantir l'intégrité du territoire de la Syrie ; les Syriens eux-mêmes, par leurs divisions politiques et religieuses, étant incapables de constituer une armée.

Le contrôle doit assurer la paix intérieure entre les quatre grands peuples de la Syrie : Syriens arabes, Libanais, Druzes et Alaouites, et diverses minorités religieuses.

Le contrôle doit assurer la défense de nos droits culturels et économiques en Syrie.

Pour pouvoir exercer ce contrôle, la France a besoin de bases militaires, navales et aériennes sur la côte, dont je ne fais que mentionner ici les emplacements :

— au sud : au Liban, à ou près de Beyrouth ;

— au centre : près de Tripoli, autour de l'aboutissement du pipe-line du pétrole de Mossoul ;

— au nord : à Lattaquié.

Ces points seraient à céder à la France pour une période renouvelable de quatre-vingt-dix-neuf ans qui lui donnerait le droit d'y établir les ouvrages administratifs et militaires dont elle aura besoin.

Politiquement et administrativement, la Syrie serait à subdiviser en cinq états :

Au sud, la République libanaise, à rattacher à la France par un traité d'alliance.

A l'intérieur, la Syrie arabe, avec Damas comme capitale et un accès à la mer le long du chemin de fer de Homs à Tripoli. État à rattacher à la France par un traité d'alliance.

Le territoire des Druzes, au sud-ouest, et celui des Alaouites, au nord, conformément à un désir souvent exprimé par les habitants, retourneraient sous l'administration directe exercée par un gouvernement français, installé à Soueïda et à Lattaquié, qui sanctionnerait les décisions prises par les conseils de notables élus par les indigènes. Ce régime serait plus tard transformé à l'exemple de celui du Liban et de Damas quand les pays intéressés le désireraient et seraient décidés à se gouverner entièrement eux-mêmes.

Il en serait de même en Djezireh, avec Deir-ez-Zor comme principal centre, où la population d'origine très mêlée et la présence des réfugiés assyro-chaldéens et autres minorités exigent une administration directe par la France, laquelle, d'ailleurs, correspond au désir actuel de la population.

L'ensemble de la Syrie serait compris dans une union douanière qui assurerait à chacun des pays une participation juste aux bénéfices de ce régime.

Lettre de M. W. Churchill au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 4 mars 1941.

Mon cher Général,

Je vous écris pour vous faire connaître que j'ai donné des instructions pour que soit transmise au général Weygand la lettre que vous lui destinez et qui était incluse dans celle que vous m'avez adressée le 24 février. Votre message est parti. Il va de soi que je vous ferai parvenir immédiatement toute réponse qui vous serait faite par l'intermédiaire du Gouvernement de Sa Majesté.

Sincèrement à vous.

Lettre du général de Gaulle au commandant Luizet, à Tanger.

Londres, le 6 mars 1941.

Mon cher ami,

L'affaire d'Afrique du Nord est à préparer d'urgence et en grand. Une condition essentielle est la formation préalable de comités secrets, mais sérieux, capables de prendre sur place, à l'intérieur, l'autorité au nom de la France Libre, dès que l'action serait engagée de l'extérieur.

Il faudrait, me semble-t-il, un comité marocain, un comité tunisien, un comité algérien et des comités locaux rattachés à ceux-là. Il faudrait les composer, cependant, du minimum de personnes. L'ardeur vaut mieux que la situation acquise.

Puis-je compter sur vous pour mettre cela en train et établir des liaisons entre les comités et nous?

Si vous assumez cette mission capitale, vous devrez choisir votre affectation de manière à être dans les meilleures conditions pour la remplir.

Dejean a beaucoup contribué à mon information. C'est un homme sûr et décidé. D'ici, il va entrer en contact avec vous.

Je vous dis toute ma confiance et ma profonde amitié.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Londres, 11 mars 1941.

J'ai reçu votre télégramme. Je vous en remercie et prends note de la réponse que vous m'avez adressée en qualité de membre du Conseil de Défense de l'Empire. Quant à votre rôle, en tant que Haut-commissaire, il pourrait, éventuellement, consister à exercer, au nom de la France Libre, dans les pays du Levant sous mandat français, les pouvoirs que je vous ai d'avance conférés par votre nomination de Haut-commissaire pour l'Orient. Les pouvoirs mandataires eux-mêmes constitueraient, au point de vue international, suivant le précédent créé pour le Cameroun, une attribution du général de Gaulle assisté du Conseil de Défense de l'Empire. Ci-après copie de la notification qui avait été faite par moi à ce sujet au Secrétariat Général de la Société des Nations.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'à partir du 28 août 1940, j'ai, en ma qualité de Chef de la France Libre et avec l'adhésion de la population, assumé l'administration de la partie du Cameroun placée sous mandat français, avec tous les pouvoirs et toutes les obligations que ce mandat comporte. J'ai désigné le lieutenant-colonel Leclerc comme commissaire pour veiller à la paix intérieure, au bien-être des habitants et à la défense du territoire. Je vous prie d'en informer la Commission des mandats. »

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre (1), *à Londres.*

Brazzaville, 28 mars 1941.

La France Libre doit faire connaître son attitude en ce qui concerne la Yougoslavie. Si tout ou partie de ce pays refuse d'accepter les exigences allemandes, nous devons lui dire, par voie officielle et déclaration, que la nation française, malgré Vichy passager, approuve ardemment sa résistance, rappelant, notamment, les glorieux souvenirs communs de la grande guerre.

Si la Yougoslavie officielle se soumet à l'ultimatum allemand, nous devons en appeler à la Yougoslavie libre sur le modèle de la France Libre, en invoquant surtout l'armée dont, de toute manière, de nombreux éléments pouvant gagner la Grèce combattront avec les alliés.

Je vous prie de faire le nécessaire en ce sens.

Télégramme du général de Gaulle
au Chef d'état-major des Forces Françaises Libres, à Londres.

Brazzaville, 30 mars 1941.

Après les expériences de Mourzouk et de Koufra, j'ai décidé de constituer au Tchad un groupe saharien motorisé pour lequel le matériel et l'armement ci-après sont nécessaires, outre celui qui existe sur place :

50 camionnettes de 1 500 kilos,
100 camions de 3 tonnes, de préférence « Chevrolet »,
10 A. M. C.,
tous matériels avec pneumatiques-sable et pièces de rechange ;
5 canons antichars et canons antiaériens, calibre 20,
12 mitrailleuses, type 13 mm. 2,
6 mitrailleuses ordinaires,
8 fusils antichars,
tous matériels avec munitions.

Veuillez faire immédiatement des démarches pour l'attribution et l'expédition de ce matériel.

(1) Pendant le séjour du chef des Français Libres en Afrique et en Orient, la marche des services, à Londres, était assurée par une délégation composée de René Cassin, amiral Muselier, René Pleven, Maurice Dejean.

Communiqué du quartier général des Forces Françaises Libres en Éthiopie et au Soudan.

Khartoum, 31 mars 1941.

En Érythrée, nos troupes ont pris une part importante et brillante aux opérations qui ont abouti à la chute de Keren. Au cours de durs combats menés sur un terrain extrêmement difficile et sous une chaleur torride, la légion étrangère, les troupes coloniales d'Afrique équatoriale et du Cameroun, l'infanterie de marine, les spahis, l'artillerie, ont rivalisé de courage et d'habileté manœuvrière et brisé, partout où elles ont été engagées, la résistance des Italiens qui se battaient bravement. 915 prisonniers, dont 28 officiers, ont été pris. Un matériel considérable est tombé entre nos mains. Nos avions de bombardement ont participé d'une manière efficace aux actions aériennes et ont puissamment contribué à la victoire.

Télégramme de M. W. Churchill au général de Gaulle, au Caire.

TRADUCTION

Londres, 4 avril 1941.

Nous sommes très reconnaissants du concours que les Forces Françaises Libres nous ont apporté dans la victorieuse campagne d'Afrique. Sans le désastre de Bordeaux, la Méditerranée tout entière serait maintenant un lac anglo-français et tout le rivage africain serait libre et engagé dans la bataille pour la cause de la Liberté. Vous qui n'avez jamais hésité, ni failli, dans le service de la cause commune, vous possédez la plus complète confiance du Gouvernement de Sa Majesté et vous incorporez l'espérance de millions de Français et de Françaises qui ne désespèrent pas de l'avenir de la France et de l'Empire français.

Communiqué du quartier général des Forces Françaises Libres en Éthiopie et au Soudan.

Khartoum, 10 avril 1941.

Avec la prise de Massaouah, nos troupes ont atteint en Érythrée l'objectif qui leur était assigné. Depuis le début des opérations en Afrique, nous avons fait plus de 4 000 prisonniers.

*Lettre du général de Gaulle
au général Wavell, Commandant en chef britannique en Orient.*

Le Caire, le 11 avril 1941.

Mon cher Général,

Comme suite à notre entretien d'hier, j'ai l'honneur de vous confirmer que je mets à votre disposition la 1re Division française libre, pour être employée sur le théâtre d'opérations Cyrénaïque-Égypte.

Cette division, sous le commandement du général Legentilhomme, comprend 6 bataillons d'infanterie, 1 batterie d'artillerie, 1 escadron de spahis à cheval, 1 compagnie de chars léger (12 tonnes), 1 compagnie de transport. Comme vous le savez, une partie (2 bataillons, plus 1 compagnie) se trouve actuellement à Massaouah, le reste est en voie de concentration à Port-Soudan. Le détachement de 2 compagnies déjà engagé en Cyrénaïque doit également entrer, dès que possible, dans la composition de la division qui sera ainsi portée à 7 bataillons environ.

Je tiens essentiellement à ce que la 1re Division française libre ait à opérer réunie sous les ordres de son chef. D'autre part, il est nécessaire que le général Legentilhomme ait le temps de la constituer complètement avant de l'engager. Je vous demande donc de lui fixer une zone où elle pourra, d'abord, se concentrer.

Enfin, je crois devoir vous répéter que le ralliement de Djibouti à la France Libre est, pour moi, capital. Les moyens à employer en ce moment sont les contacts avec les troupes de la garnison par mes officiers, le lancement de tracts et, surtout, le blocus complet. J'insiste pour que le général Legentilhomme reçoive, à ces divers égards, toutes facilités, notamment en ce qui concerne Aden.

Je vous prie de croire, mon cher Général, à mes sentiments les plus distingués et bien dévoués.

Télégramme au général de Gaulle au général Legentilhomme.

Le Caire, 11 avril 1941.

J'ai décidé la création de la 1re Division à la date du 15 avril.

Cette division, placée sous votre commandement, comprend toutes les unités actuellement en Middle-East ou qui sont en cours de mouvement, y compris le 1er Bataillon d'infanterie de marine et le 1er Escadron de spahis.

A la demande du général Wavell, j'ai accepté d'autre part que votre division soit affectée au théâtre d'opérations Cyrénaïque-Égypte, à condition qu'elle y soit tout entière réunie sous vos ordres.

La nécessité de rassembler votre division avant de l'engager ne m'a naturellement pas échappé. J'ai demandé au général Wavell

de fixer une zone appropriée. Toutefois, le cours précipité des opérations actuelles risque d'abréger beaucoup les délais qui seraient à d'autres égards très désirables. Je vous demande donc de prendre immédiatement les mesures d'organisation.

Entre temps, vous demeurez chargé de diriger les dispositions relatives au ralliement de Djibouti.

Je compte me rendre à Khartoum le mercredi 16 avril et aller ensuite dès que possible à Port-Soudan. Mais je vous prescris de ne modifier en rien les déplacements que vous auriez jugés nécessaires pour vous-même.

Lettre du général de Gaulle
à S. E. Sirry Pacha, Président du Conseil des ministres d'Égypte.

Le Caire, le 15 avril 1941.

Monsieur le Président du Conseil,

Je tiens à exprimer à Votre Excellence mes plus sincères remerciements pour la haute courtoisie qu'Elle-même et les autorités égyptiennes m'ont témoignée pendant mon séjour en Égypte.

J'ajoute que j'ai été vivement touché de voir la sympathie profonde que le noble peuple égyptien conserve à ma patrie.

J'ai constaté également avec beaucoup de réconfort que le peuple égyptien, fidèle à ses traditions, partage avec le peuple français une espérance toujours plus justifiée dans la victoire du droit et de la liberté du monde.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer les assurances de ma haute considération.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Khartoum, 16 avril 1941

Quittant l'Égypte et le Soudan pour Brazzaville, je vous communique le résumé des observations que j'ai faites et des mesures que j'ai prises sur place.

Nous nous sommes battus en Érythrée avec la légion étrangère, deux bataillons sénégalais, une compagnie d'infanterie de marine et un escadron de spahis. Ces troupes, en dehors des spahis qui opéraient à part, ont toujours été à la gauche du dispositif allié sur l'axe Kub-Kub, Keren, Massaouah. Elles se sont bien battues, faisant 450 prisonniers à Kub-Kub, 900 à Keren, 700 aux abords de Massaouah et plusieurs milliers dans la ville. Nos pertes sont légères et, depuis le début, ne dépassent pas 150 dont beaucoup sont des blessés. Les bataillons Delange, Bouillon,

Roux, les fusiliers-marins, les chars, l'artillerie, en route ou en mer, n'ont pas eu l'occasion de combattre.

La division Legentilhomme, constituée à la date du 15 avril, va se rassembler au sud du Caire.

L'escadrille Villatte, dotée de Blenheims, a exécuté de nombreuses missions de bombardement et de reconnaissance pendant les combats de Keren et de Massouah et vers Gondar. Elle s'est bien battue.

En Égypte où, à mon avis, la situation va se stabiliser pour quelque temps, le bataillon d'infanterie de marine s'est parfaitement conduit. Il va rejoindre maintenant la division.

Nos chasseurs sur Hurricanes ont combattu, ces derniers jours, en Cyrénaïque et ont eu de grands succès. Je vous ai communiqué les dispositions que j'ai prises, d'accord avec l'Air-marshal Longmore, pour l'organisation de l'aviation française en Orient. Il est important, maintenant, que nos navires de guerre se montrent en Méditerranée.

Au total, la contribution militaire française a été glorieuse et appréciable.

L'enthousiasme montré pour notre mouvement par la majorité des Français, dans nos réunions du Caire, d'Alexandrie, d'Ismaïlia, a été magnifique. Tous les journaux de langue française sont avec nous et l'A. F. I. fait du bon travail. Cependant, les radios du Caire et de Jérusalem sont gênées par les conditions politiques locales. Mais la radio « Levant-France Libre » est excellente et écoutée partout, quoique brouillée par Beyrouth. Certains Français se tiennent à l'écart, comme honteux, et pour des raisons matérielles. La plupart des œuvres françaises seraient à annexer, si nous pouvions leur donner les subsides qu'elles reçoivent de Vichy, environ 100 000 livres sterling par an.

La flotte française d'Alexandrie, bien payée et, d'ailleurs, bien tenue, fait bande à part, mais sans incidents.

Je me suis rendu compte sur place qu'en raison des difficultés des communications et de la situation actuelle, il est préférable, pour le moment, de conserver le système du Haut-commissariat. A ce sujet, j'ai réglé avec le général Catroux ce qui devait être réglé.

Au point de vue général, je crois que les mois prochains seront durs pour les alliés, à la fois dans les Balkans, en Égypte et en Asie Mineure. L'offensive ennemie va se déployer sur les deux rives de la Méditerranée en liaison avec la rébellion arabe. Il ne faut pas hésiter à voir les choses en face. J'estime que le redressement aura lieu vers septembre.

En ce qui concerne Vichy, j'estime que l'équivoque nationale et internationale est en train de prendre fin, que les Allemands vont jeter le masque en raison de leurs succès, que Vichy va passer à la collaboration ouverte et perdre, en même temps, ce qui lui reste de l'opinion nationale. Les attaques par radio contre nous en sont un indice. Nous devons donc parler plus haut et plus ferme

que jamais, car il est évident que nous sommes le seul recours de l'indépendance française.

Je vais à Brazzaville qui sera mon centre pendant quelques semaines.

Marchons droit et bien d'accord.

Télégramme du général de Gaulle à M. W. Churchill, à Londres.

Brazzaville, 19 avril 1941.

Après mon voyage en Orient, je tiens à vous informer de mon intention de développer, autant que je le puis, la participation française à la guerre sur ce théâtre d'opérations.

Au point de vue militaire, les éléments d'une petite division sont maintenant sur place. J'ai arrangé avec le général Wavell que cette division, commandée par le général Legentilhomme, soit mise par moi à la disposition de Wavell. Elle doit se rassembler au sud du Caire et participer, groupée sous les ordres de son chef, aux opérations en Égypte ou Libye.

Une deuxième division est en voie d'organisation en Afrique équatoriale française et sera prête au mois de septembre. Ceci, sans préjudice de l'occupation du pays qui est et restera assurée, notamment au Tchad.

D'autre part, les troupes françaises du Tchad tiennent toujours Koufra. Le groupe d'attaque saharien qui a pris Koufra est augmenté en vue de la suite.

Au point de vue aérien, j'ai réglé avec le maréchal de l'air Longmore l'organisation de deux « flights » français de chasse et deux « flights » de bombardement en Orient. Deux de ces « flights » sont déjà au combat.

Au point de vue naval, je tiens essentiellement à amener en Méditerranée orientale la plupart des navires français actuellement basés sur l'Angleterre. J'ai vu, à ce sujet, l'amiral Cunningham. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir d'objections sérieuses du côté britannique.

J'ai commencé les contacts avec Djibouti : du point de vue français, le ralliement de Djibouti à la France Libre est capital. C'est une affaire de blocus. Mais il faut que le blocus existe réellement. Du point de vue britannique et abyssin, le ravitaillement de l'Abyssinie dépendra en grande partie du port et du chemin de fer de Djibouti : un arrangement avec Vichy à ce point de vue mettrait ce ravitaillement dans la dépendance de Vichy, c'est-à-dire au total de l'ennemi. Il y aurait le risque constamment suspendu d'une bataille franco-britannique à Djibouti, bataille que l'ennemi pourrait provoquer au moment voulu en forçant Vichy à fermer le port.

Pour ce qui concerne la Syrie, la situation y devient mauvaise

au point de vue arabe, en conjugaison avec l'agitation arabe en Irak, et peut-être bientôt ailleurs. D'autre part, rien n'interdit de prévoir l'installation de bases ennemies en Syrie si l'offensive allemande en Orient le comporte. Je ne crois pas que la politique de colmatage de Vichy en Syrie par concessions, notamment économiques, soit bonne.

Je propose à Wavell, Cunningham et Longmore un plan d'action à exécuter principalement par les Forces Françaises Libres.

Pour terminer, je tiens à vous dire que tout ce que j'ai vu des forces britanniques et de leur commandement en Orient m'a fait une impression excellente. D'autre part, tous les Français Libres d'Orient, militaires et civils, sont en très bon état moral et plus décidés que jamais à lutter pour gagner la guerre aux côtés de leurs alliés britanniques, quelles que soient et quelles que doivent être les péripéties.

Télégramme du général de Gaulle à M. W. Churchill, à Londres.

Brazzaville, 23 avril 1941.

Il est possible que, malgré les difficultés du terrain désertique et du climat, les Allemands et les Italiens veuillent entreprendre, à partir de la Libye du sud, des opérations offensives, aériennes ou terrestres, ou les deux, contre le Tchad.

Dans ce cas, ils pourraient viser Fort-Lamy où ils toucheraient le Cameroun français et la Nigeria anglaise et par où passent tous les avions allant de Takoradi au Middle-East.

Les Forces Françaises Libres tiennent les postes du Tchad avec de bonnes troupes suffisantes en effectifs. Mais elles ne disposent d'aucun moyen antiaérien. Les armes antichars sont en très petit nombre. Il n'existe pratiquement pas d'engins blindés en Afrique française libre. Quant à l'aviation, les Forces Françaises Libres ont seulement sur leur territoire africain huit avions Lysander et deux Blenheims disponibles. Il est vrai qu'elles pourraient, à la rigueur, rappeler du Middle-East un « flight » de Glenn-Martins qui se forme en ce moment à Takoradi à destination du Middle-East. Mais cela serait assez long et aléatoire, bien que non négligeable. En outre, aucune formation de chasse française n'existe, ni n'est prévue, en Afrique centrale.

Le général Giffard se trouve actuellement à Brazzaville. Il a étudié avec nous la situation, pour autant qu'elle puisse comporter un concours des forces britanniques à la défense du Tchad.

Nous avons été très heureux de sa visite et de notre travail en commun. Nous devons constater que, pour l'essentiel, c'est-à-dire l'aviation, la défense antiaérienne, les antichars et les engins blindés, les forces britanniques de l'Afrique occidentale ne pourraient actuellement nous aider directement.

Je considère comme important que les Forces Françaises Libres soient renforcées au plus tôt en engins blindés légers, antichars et engins de défense antiaérienne.

Pour ce qui concerne les engins blindés légers, il suffirait que les automitrailleuses et les chars qui font partie de l'armement destiné aux Forces Françaises Libres pour la formation de trois colonnes mobiles leur soient fournis immédiatement. Les Forces Françaises Libres prélèveraient sur ces engins ceux qui sont nécessaires d'urgence au Tchad.

Pour les antichars, 36 pièces avec munitions, en supplément de celles qui existent ou arrivent, seraient nécessaires dans un court délai.

Pour les pièces antiaériennes, un premier envoi de 24 Bofors avec munitions est indispensable de toute urgence. Ultérieurement. 36 autres pièces compléteraient le système.

Enfin, je crois très désirable que des dispositions soient prises au point de vue du concours éventuel de la Royal Air Force aux opérations aériennes sur le Tchad.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre, à Londres.

Brazzaville, 23 avril 1941.

Je suis disposé à faire une déclaration au sujet des États du Levant sous mandat français. Cette déclaration serait, en substance, la suivante :

« Le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français, en conformité des engagements pris par la France lors de l'institution du mandat et de la politique constamment affirmée par tous les gouvernements français jusqu'au 18 juin 1940, sont prêts à reconnaître l'indépendance et la souveraineté de la Syrie et du Liban et à s'unir avec ces États dans une alliance morale et militaire qui assurerait leur défense contre toute attaque et, réciproquement, contribuerait à maintenir les intérêts généraux de la France en Orient. Le Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français invitent les représentants qualifiés des populations de la Syrie et du Liban à se rendre à Brazzaville, chef-lieu de l'Afrique française libre, pour y traiter avec eux des conditions d'alliance réciproque. »

Veuillez consulter sur ce texte Pleven, l'amiral Muselier, le professeur Cassin et le commandant d'Argenlieu et me proposer, s'il y a lieu, les modifications qui vous paraîtraient utiles.

Veuillez, d'autre part :

1° Faire connaître au Gouvernement britannique quelle est mon intention.

2° Lui demander s'il serait disposé, de son côté, à affirmer publiquement et à cette occasion qu'il entend respecter intégralement des droits de la France au Levant.

Vous remarquerez que ce projet de déclaration ne fait pas mention des traités de 1936. En effet, l'état actuel des esprits dans les populations de la Syrie et du Liban, et aussi, hélas ! l'atteinte portée au prestige de la France par la capitulation de juin, font que ces traités se trouvent dépassés par les événements et que leur valeur attractive ne suffit plus.

Lettre du général de Gaulle
au général Catroux,
Haut-commissaire de la France Libre pour l'Orient.

Brazzaville, le 25 avril 1941.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le plan de l'opération éventuelle en Syrie.

Il vous appartient d'obtenir l'accord des autorités britanniques intéressées au sujet de ce plan, pour autant qu'il implique leur concours.

Je suis, bien entendu, disposé à examiner toute modification que vous jugeriez utile de me suggérer, soit de votre initiative, soit de celle de nos alliés. Toutefois, la préparation devant exiger d'assez longs délais et l'occasion pouvant se présenter bientôt, je vous prie d'insister auprès des autorités britanniques d'Orient pour que leur réponse sur le principe de l'opération soit donnée au plus tôt et pour que, si l'on est d'accord, les moyens nécessaires vous soient délivrés de toute urgence.

Je confie cette lettre, ainsi que les exemplaires n° 1 et n° 2 du plan, au major général Spears à qui j'en ai donné connaissance.

PLAN DE L'OPÉRATION GEORGES

I. — Le but de l'opération est de porter à Damas, puis à Beyrouth, une force militaire susceptible d'y assurer l'autorité du Haut-commissaire de la France Libre.

En même temps, la prise de possession de Rayak doit empêcher toute réaction aérienne sérieuse du côté de Vichy et assurer une base aux avions de la France Libre.

Il y a lieu de penser qu'une fois maître de Beyrouth, Damas et Rayak, le Haut-commissaire de la France Libre établira sans grandes difficultés son autorité sur tout l'ensemble du territoire.

II. — La prise de possession de Damas sera exécutée comme suit :

Une colonne comprenant :

3 bataillons d'infanterie motorisés,
1 compagnie de chars,
1 peloton d'automitrailleuses (10 A. M.),
1 batterie d'artillerie,
partant de la région de Safed, marchera sur Damas par Kuneitra.

Une colonne, ayant la même composition que la première et partant de la région d'Irbid, marchera sur Damas par Deraa et Esraa.

Une colonne, comprenant une section d'automitrailleuses (5 A. M.) et la valeur d'une compagnie motorisée, partant de Routba, se portera sur Damas en suivant la route Bagdad-Damas.

Les trois colonnes auront pour mission de pousser chacune tout droit sur son itinéraire sans s'attarder au nettoyage et avec l'unique but de gagner Damas.

Toutefois, Kuneitra et Deraa seront tenues chacune par une compagnie. Ces compagnies pousseront des reconnaissances sur Merdjayoun et Soueida.

III. — L'occupation de la base aérienne de Rayak sera assurée comme suit :

1) Dès l'aube du jour J, survol de la base par avions nombreux aux couleurs françaises jetant des tracts. Mise à terre de la compagnie de parachutistes ayant pour mission d'occuper le terrain.

2) Mise à terre au col de Sofar d'une patrouille parachutiste ayant pour mission de couper les communications avec Beyrouth.

3) Le terrain de Rayak une fois occupé, débarquement par avions de transport d'une compagnie légère ayant pour mission de renforcer les parachutistes et de tenir par des détachements le col de Sofar et Zahle, en utilisant les moyens de transport trouvés sur place.

IV. — Sitôt Damas atteint, la ville sera occupée par 2 bataillons et 1 compagnie de chars. Tout le reste des troupes poussera immédiatement sur Beyrouth par Zahle et le col de Sofar.

Toutefois, Zahle sera occupé par une compagnie et, d'autre part, une reconnaissance composée de 1 section d'automitrailleuses et 1 compagnie sera portée sur Homs.

V. — Pendant toute l'opération, la progression des colonnes et des reconnaissances devra être ininterrompue, aussi rapide que possible, sans se disperser vers les objectifs latéraux. Il s'agira uniquement d'atteindre au plus tôt le but fixé.

Tous les véhicules seront largement pavoisés de tricolore. Chaque soldat portera, en outre, un fanion tricolore étalé sur la poitrine.

VI. — Dans la deuxième partie de la nuit de J—1 à J, un détachement de fusiliers-marins sera débarqué à Lattaquié, pour tenir la ville et pousser une reconnaissance sur Tripoli.

Cette opération aura pour but de provoquer le ralliement d'éléments qui paraissent favorables dans la région nord de la Syrie et de créer une diversion.

VII. — Les forces navales françaises libres appuieront le

débarquement des fusiliers-marins à Lattaquié, puis, par Djeble, Banias, Tartous, atteindront ensuite Tripoli.

Elles se présenteront devant Beyrouth dès que les forces de terre auront franchi le col de Sofar.

VIII. — Dès l'aube du jour J, les garnisons de la Syrie, spécialement Damas, Beyrouth, Soueïda, Kuneitra, Sour et Saïda, seront survolées par des avions aux couleurs françaises lançant :

1) des tracts pour les troupes et pour la population ;

2) un ordre du Haut-commissaire de la France Libre, annonçant qu'il prend sous son autorité les États du Levant et qu'il prend le commandement des troupes, prescrivant à tous les éléments militaires de rester sur place dans leurs camps et casernements et d'y attendre ses instructions, avertissant tout chef qui ferait tirer sur les troupes françaises libres ou qui prescrirait la destruction des voies de communication qu'il sera tenu pour personnellement responsable et passera en conseil de guerre.

IX. — Pendant toute l'opération, les postes-radio de Londres, de Levant-France Libre, de Brazzaville, de Jérusalem et du Caire diffuseront constamment les ordres et proclamations convenables à destination des troupes et des populations en Syrie et au Liban.

X. — L'opération une fois préparée, le déclenchement serait ordonné à la faveur d'un événement qui disposerait les esprits dans les troupes de Syrie en faveur de la France Libre, comme, par exemple :

— attaque des Allemands contre la Turquie ;
— infiltration ou menace allemande directe sur la Syrie ;
— mainmise allemande, italienne ou espagnole sur l'Afrique du Nord française, et...

XI. — En ce qui concerne les forces de terre et de mer, les Forces Françaises Libres disposent des effectifs nécessaires à l'exécution du plan. Mais il leur manque :

1) les moyens de transport et motocyclettes pour motoriser 4 bataillons ;

2) 32 chars légers ;

3) 25 automitrailleuses.

Il est à remarquer que le matériel d'armement destiné aux Forces Françaises Libres et venant d'Angleterre comporte, pour l'Orient, les moyens de motorisation de 2 bataillons ainsi que 32 chars et 24 automitrailleuses.

Mais ce matériel n'a pas encore quitté l'Angleterre.

Il serait, par conséquent, indispensable que le matériel précisé ci-dessus fût délivré sur place sans délai à la division Legentilhomme pour lui permettre de s'organiser.

En ce qui concerne les forces aériennes, les Forces Françaises Libres ne disposeraient que d'une quinzaine d'avions de bombardement ou de reconnaissance. Il faudrait donc que la R. A. F. prêtât largement son concours.

Télégramme du Foreign Office
adressé au consul général britannique à Beyrouth
et communiqué au général de Gaulle.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Londres, 1er mai 1941.

D'après le télégramme du Colonial Office n° 654, adressé au Haut-commissaire pour la Palestine et mon télégramme n° 1329 adressé au Caire, vous aurez compris que le Gouvernement de Sa Majesté a décidé de conclure un accord commercial immédiatement, sans s'efforcer d'y attacher des stipulations politiques spéciales. Je compte sur vous pour que vous tiriez le plus grand profit possible de cette décision dans vos relations avec les autorités françaises. Vous devriez profiter de cette occasion pour faire remarquer principalement les dangers que présenterait toute infiltration allemande ultérieure en Syrie, si petite soit-elle. Je laisse entièrement à votre discrétion le choix de vos arguments, mais les faits prouvent certainement que les Allemands sont en train d'essayer de faire du chantage et d'induire, par cajolerie, les Français à creuser leur propre tombe ; qu'en outre, il n'y a, en ce moment, presque aucune concession que le Gouvernement de Vichy ne soit prêt à faire.

Le Haut-commissaire ne pourrait-il pas, au moins, obtenir de Vichy la promesse ferme qu'aucune concession ne sera faite aux Allemands relativement à la Syrie, — sauf ce qui est strictement nécessaire, aux termes de l'armistice, — et qu'en aucun cas Vichy ne donnera aux Allemands l'autorisation d'entrer en Syrie sans qu'on l'ait consulté au préalable?

Télégramme du général Catroux
au général de Gaulle, à Brazzaville.

Le Caire, 2 mai 1941.

1° Le Gouvernement britannique ayant appelé l'attention du général Dentz sur la menace que présentent, pour la Syrie, les concentrations d'avions de Leros et lui ayant demandé ce qu'il ferait en cas de tentative de débarquement, il affirma qu'il s'y opposerait et qu'il en aurait la possibilité.

2° La R. A. F. a préparé une réaction immédiate à l'éventualité ci-dessus.

3° Si, dans l'hypothèse ci-dessus, le général Dentz reprenait effectivement les armes, je compte me mettre en rapport avec lui en m'efforçant de le rallier à la France Libre contre assurance que sa situation et ses pouvoirs lui seraient confirmés. S'il refusait,

j'essaierais d'obtenir, au moins, un accord de coopération.

4° Si, soit spontanément, soit sur les instructions de Vichy, Dentz ne résistait pas et repliait ses forces sur le Liban, je m'efforcerais, avec les moyens dont je dispose, et si possible avec l'appui britannique, d'entrer en Syrie en y ralliant le plus possible de troupes.

5° Je vous demande de me télégraphier votre sentiment sur ces intentions .

6° Le Gouvernement irakien n'ayant pas obéi à la sommation de retirer ses troupes qui menacent les camps d'aviation britanniques de Mésopotamie, une action aérienne de coercition a été entamée aujourd'hui. L'Ambassade britannique espère que cette manifestation d'énergie exercera l'effet recherché.

7° L'ennemi mène depuis hier contre Tobrouk une attaque de rupture dont le développement est mal connu.

Télégramme du général Spears
au général de Gaulle, à Brazzaville.

TRADUCTION

Le Caire, 9 mai 1941.

1° En raison des événements récents, il va être impossible d'assurer le transport des troupes françaises libres avant un mois, au plus tôt.

2° Ceci veut dire qu'aucune opération n'est envisagée pour elles actuellement.

3° Je suis informé qu'un message va vous être adressé par l'intermédiaire de notre mission de Brazzaville, pour vous faire connaître la décision de notre gouvernement au sujet de Djibouti.

4° Comme le général Cunningham va être autorisé à négocier avec le gouverneur de Djibouti, j'ai demandé que Legentilhomme soit associé à la négociation.

5° Le Commandant en chef me charge de vous dire que, bien qu'il soit personnellement toujours heureux de vous voir, il ne voit pas la nécessité que vous veniez au Caire maintenant ou prochainement. Il y aurait même pour vous quelque désavantage à le faire. L'Ambassadeur partage cette manière de voir.

6° Faute qu'il y ait, pour vous, aucune raison évidente de revenir au Caire, une nouvelle visite de votre part pourrait créer un climat défavorable et altérer le succès de votre première visite.

7° Je vous prie de m'informer d'urgence de vos projets. Si vous ne venez pas ici, je vous rejoindrai moi-même au plus tôt à Brazzaville. J'espère qu'il sera alors possible de rentrer à Londres sans délai. Étant donné les difficultés habituelles des passages

par air, je vous serais reconnaissant de me faire connaître, si possible, pour quelle date vous demandez des places.

Télégramme du général de Gaulle
au général Spears, pour le général Wavell, au Caire,
communiqué au général Catroux.

Brazzaville, 10 mai 1941.

Je n'ai aucunement l'intention de me rendre au Caire étant donné les décisions prises unilatéralement par le Gouvernement et le Commandement britanniques en ce qui concerne la Syrie et Djibouti. Il est naturellement possible que j'aille plus tard voir les troupes françaises en Orient. Mais, dans ce cas, je verrai les troupes seulement. D'autre part, je n'ai pas l'intention de me rendre à Londres.

J'estime que le retard apporté à la concentration de la division Legentilhomme est particulièrement regrettable. Ce retard aura pour effet d'empêcher toute action des Français Libres en Syrie au cas où le débarquement, maintenant probable, des Allemands dans ce pays créerait une situation morale favorable dans l'armée française du Levant.

Imaginer que Dentz pourrait donner des ordres de résistance contre les Allemands est une pure illusion. Dentz ne se dressera pas contre Vichy et l'arrivée des Allemands en Syrie, si elle se produit, se fera par accord de collaboration entre Vichy et les Allemands.

Quoi qu'il en soit, je considère que les événements actuels en Orient et ceux qui sont à prévoir vont faire prendre au bloc de l'Afrique française libre, et spécialement au Tchad, une importance stratégique considérable. En conséquence, j'ai décidé de concentrer mon effort et mes moyens à la défense éventuelle de ces territoires français.

Toutefois, si le général Wavell a besoin des troupes françaises d'Orient dans un avenir rapproché, je les laisse volontiers à sa disposition pour la défense de l'Égypte et pourvu qu'elles soient réunies sous les ordres du général Legentilhomme comme nous en avons convenu.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 10 mai 1941.

J'ai terminé mes inspections dans nos territoires de l'Afrique française libre. J'y ai constaté un progrès saisissant à tous points

de vue : économique, militaire, moral. L'organisation, l'autorité, le bon ordre, sont partout bien établis. Cela est essentiel, car les événements actuels et ceux qui sont à prévoir risquent de faire prendre bientôt à notre bloc de l'Afrique française libre une importance stratégique considérable. En effet, l'offensive allemande en Méditerranée va s'étendre, aidée vraisemblablement par la collaboration de Vichy, en Syrie et en Afrique du Nord.

Nous devons envisager, en particulier, la possibilité de la perte de l'Égypte par nos alliés britanniques. Dans ce cas, la guerre serait reportée sur la ligne A. O. F. Tchad, Soudan égyptien.

J'ai décidé de concentrer nos efforts et nos moyens sur notre Afrique française libre, soit pour nous défendre, soit pour attaquer à partir de là. Nos forces s'organisent ici en conséquence. Veuillez me faire connaître où en sont le bataillon et la batterie actuellement en Angleterre. Dès que possible, je les ferai venir ici ; la compagnie de chars également, quand elle sera prête et qu'elle aura son matériel. Je vous rappelle que vous devez envoyer sur Pointe-Noire ou Douala l'armement américain de trois bataillons d'infanterie de type normal et, sur l'Orient, l'armement de deux colonnes mobiles et de trois bataillons d'infanterie, type normal.

Je n'ai pas l'intention de rentrer à Londres actuellement.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, au Caire.

Brazzaville, 12 mai 1941.

Étant donné la politique négative que nos alliés britanniques ont cru devoir adopter en Orient pour ce qui nous concerne, j'estime que la présence au Caire d'une personnalité aussi considérable que la vôtre et d'un Haut-Commissaire pour y représenter la France Libre ne se justifie plus. Je réserve la possibilité de votre retour sur place ultérieurement, au cas où les événements viendraient à l'imposer grâce à un redressement des Britanniques. Mais, pour le moment, je vous prie de quitter Le Caire dès que possible. Je désire que vous veniez me voir à Brazzaville et que, de là, vous procédiez à une inspection de nos troupes en Afrique française, en attendant que nous puissions fixer votre prochaine destination.

Veuillez aviser les Britanniques, au Caire, de cette décision. Il n'y a aucune raison pour que vous leur dissimuliez le motif de votre départ. Au contraire, je vous demande de le leur marquer. De mon côté, j'avise le gouvernement de Londres.

Vous ne serez naturellement pas remplacé dans vos fonctions actuelles. Je désigne Palewski comme mon représentant politique pour les affaires d'Orient et Legentilhomme comme commandant supérieur des troupes. Palewski part d'ici en avion, mercredi,

pour Le Caire. Legentilhomme aura un officier de liaison auprès de Wavell et Tulasne restera chef d'état-major de l'Air...

Je vous attends avant peu et vous remercie pour ce que vous avez fait. Il n'aura pas tenu, ni à vous, ni à moi, que vous ayez pu faire davantage.

Télégramme du général de Gaulle à Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 12 mai 1941

En raison de la politique négative adoptée à notre égard par les Britanniques au sujet de la Syrie et de Djibouti, j'ai décidé que le général Catroux devait quitter Le Caire où la présence d'un Haut-commissaire ne se justifie plus actuellement.

J'ai désigné Palewski comme représentant politique en Orient et le général Legentilhomme comme commandant supérieur des troupes. Tulasne reste chef d'état-major de l'Air en Orient. Veuillez aviser de ceci le gouvernement britannique.

J'ai prévenu directement le général Catroux, qui doit quitter Le Caire dès que possible et venir me voir à Brazzaville où nous fixerons sa nouvelle destination.

L'Inde française sera rattachée directement à notre service central de Londres.

J'ai convoqué le consul général britannique hier et je lui ai fait part de certaines considérations générales au sujet de la politique récente britannique à notre égard et des risques qu'elle comporte pour ce qui concerne la situation morale en France et, par conséquent, la collaboration de Vichy avec les Allemands. Plus l'Angleterre nous négligera et plus l'opinion française se refroidira et plus Vichy collaborera. Parr a envoyé un télégramme à son gouvernement à la suite de cette conversation. Faites-vous en montrer le texte au Foreign Office.

Télégramme de M. Havard, Consul général britannique à Beyrouth, adressé à Londres et au Caire et communiqué au général de Gaulle, à Brazzaville.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION PAR LA MISSION DE LIAISON BRITANNIQUE)

Beyrouth, 12 mai 1941

J'ai demandé au chef du cabinet politique, ce matin, des renseignements relatifs aux rapports que j'avais reçus de trois sources

sûres, déclarant qu'à l'instigation de la Commission italienne les autorités françaises avaient envoyé depuis deux jours du matériel de guerre, y compris des mitrailleuses, des canons de 75 et des munitions, à Tel Kotchek, d'où il devait être expédié aux rebelles irakiens. Le chef du cabinet politique a admis l'expédition, mais a prétendu que ce matériel était destiné à renforcer la défense des frontières françaises, pour le cas où des groupes de rebelles essaieraient d'entrer de force en Syrie. Je ne peux pas dire si cela est vrai, mais je crois comprendre que les sous-officiers français qui surveillaient l'envoi de ce matériel sont convaincus qu'il est destiné aux Irakiens.

Télégramme de M. Havard, Consul général britannique à Beyrouth, communiqué au général de Gaulle, à Brazzaville.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION PAR LA MISSION DE LIAISON BRITANNIQUE)

Beyrouth, 12 mai 1941.

1° J'ai demandé, ce matin, au chef du bureau politique des renseignements concernant les trois avions allemands. Il prétendait tout d'abord ne rien savoir, mais, sur mon insistance, il a téléphoné au Haut-commissaire, qui confirma que ces avions avaient atterri à Alep (mais non pas à Beyrouth) sans avoir averti préalablement et prétendant s'être égarés. D'accord avec les instructions reçues, le Haut-commissaite les aurait isolés avec leur équipage pendant que les réparations étaient effectuées et aurait demandé aux dits équipages de partir, ce qu'ils n'ont pas fait.

2° Le consul général des États-Unis m'avait informé préalablement que l'amiral Leahy avait rapporté qu'un haut fonctionnaire de Vichy lui avait dit que les instructions données au Haut-commissaire étaient les suivantes :

a) si des avions allemands survolaient la Syrie, ne pas tirer ;

b) s'ils atterrissaient, les retenir et demander des instructions ;

c) si des avions britanniques survolaient la Syrie, tirer et essayer de les abattre.

En réponse à ma demande, Conty a déclaré que :

a) était exact ;

b) les ordres du Haut-commissaire étaient de permettre l'atterrissage seulement pour le cas où l'avion serait en détresse ; dans ce cas, faire faire le minimum de réparations essentielles, puis donner l'ordre au pilote de quitter le pays par la route la plus courte ;

c) en ce qui concerne les avions britanniques survolant la Syrie,

ils ne seraient probablement pas attaqués, à moins qu'ils ne s'approchent d'un aérodrome syrien. Conty m'a demandé d'éclaircir cette question auprès de vous, étant donné que les Français ne désiraient pas d'incidents avec la R. A. F. J'ai fait remarquer que si l'aviation allemande prenait l'habitude de se servir des aérodromes syriens, soit par erreur, soit autrement, la R. A. F. pourrait être tentée de réagir.

3° Environ dix avions ont survolé Alep de bonne heure ce matin, à quelques minutes d'intervalle, en direction est. L'un d'eux, qui volait très bas, avait indubitablement les couleurs irakiennes ; les autres n'ont pu être identifiés. Le chef du cabinet politique a déclaré, en réponse à ma demande, qu'il pensait que tous devaient être français. Il a ajouté qu'il y avait une centaine d'avions français en Syrie, auxquels on donnait un entraînement périodique. Ceci pourrait être exact. Mais l'activité aérienne à cette échelle est extrêmement inaccoutumée.

Télégramme de M. Gardener, Consul britannique à Damas, adressé à Londres et au Caire et communiqué au général de Gaulle, à Brazzaville.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION PAR LA MISSION DE LIAISON BRITANNIQUE)

Damas, 12 mai 1941.

Le Haut-commissaire ne nie pas que des avions de l'Axe aient atterri à Damas. Le délégué l'a admis en fait. Le Haut-commissaire a dit que deux, sur trois, des avions qui ont atterri à Alep étaient irakiens et que l'autre était français. Il a déclaré qu'actuellement ses instructions ne prévoyaient pas une occupation de la Syrie par les Allemands, mais que, si des ordres de ce genre lui parvenaient, il obéirait.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Brazzaville.

Le Caire, 13 mai 1941.

1° Le général Dentz a déclaré récemment au consul général britannique qu'il résisterait à une agression allemande. Il est peut-être sincère. Cependant, il se pliera certainement aux ordres de Vichy qui lui prescrira de laisser faire et il se repliera vraisemblablement sur le Liban où il semble préparer une sorte de réduit.

2° L'effectif de l'armée du Levant est d'environ 45 000 hommes dont un tiers d'autochtones. Le matériel et l'armement sont inchangés.

3° Le dispositif comporte un tiers environ des forces sur les frontières sud, un quart sur les frontières nord, le reste réparti à Beyrouth et à Damas, formant centres de gravité.

4° La Commission italienne suit très attentivement les travaux de défense exécutés sur les frontières du sud. Elle se préoccupe également des moyens automobiles. Enfin, elle a prescrit la limitation de la distribution de l'essence, tant aux usagers civils qu'aux militaires et marins. Son activité politique est faible, au contraire de celle de la Commission allemande qui est très développée.

Télégramme de M. Parr, Consul général britannique à Brazzaville, adressé au Foreign Office et communiqué au général de Gaulle.

TRADUCTION

Brazzaville, 13 mai 1941.

Le Général a pris, ce matin, connaissance de vos télégrammes. Il m'a dit qu'à son avis plus nous aidions Vichy plus Vichy collaborait avec les Allemands et les Italiens. Quarante-huit heures après notre envoi de ravitaillement en Syrie, Damas a vu débarquer les Allemands. Nous avons fait des avances à Weygand et essayé de réveiller l'Afrique du Nord ; c'était marcher sur une planche pourrie. Un rapport, daté du 6 mai et émanant d'un officier que lui-même, de Gaulle, avait envoyé en Afrique du Nord, en fournit une preuve supplémentaire. Weygand, d'après le rapport, a déclaré à cet officier :

« Les deux tiers de la France sont occupés par les Boches, l'autre tiers par la Marine, ce qui est pire. Je ne peux rien faire. Je suis continuellement espionné par Darlan et il ne m'est pas possible de me séparer de Vichy. »

Le Général continua en soulignant la nécessité pour le Gouvernement de Sa Majesté de reconnaître qu'il n'y a rien à gagner à une politique d'accommodement. Il m'a lu, à ce sujet, des circulaires venant de Vichy relatives à des facilités à donner à des missions allemandes, circulaires qui sont adressées par Vichy à ses représentants principaux en Afrique occidentale et en Afrique du Nord.

Chaque marque de courtoisie et de tolérance, chaque concession et facilité accordées aux gens de Vichy, affaiblissent les Français Libres, sèment la perplexité et le découragement dans l'opinion en France et dans l'Empire et contribuent à affermir l'ennemi. Le Général cita comme exemple notre attitude lors de l'arrestation

de M. Égal à Shanghaï ou de ses partisans en Syrie. Il lui a fallu, pourtant, en donner quelque explication aux Français Libres. Et, maintenant, c'est l'inaction en Syrie et en Somalie française qu'il va lui falloir expliquer.

Se reportant aux télégrammes que je lui avais lus, le Général a observé que la politique menée par les États-Unis à l'égard de Vichy est, tout comme la nôtre, viciée par le fait que nous avons affaire à des hommes qui trahissent leur pays et que nous ne le voyons pas.

La France Libre s'éteindrait si le peuple français devait en arriver à la conclusion que nous respectons Vichy et que nous sommes prêts à l'aider au détriment des Français combattants. Le peuple, dans ce cas, se résignerait à la victoire allemande. Il est un fait qu'il nous faut voir et dont nous devons tenir compte, c'est que la valeur de la France Libre tient moins à sa contribution matérielle aux forces de combat alliées, qu'à sa position morale, signifiant une France fidèle pour laquelle l'Allemagne est l'ennemi. Si, au lieu d'aider la France Libre, nous l'affaiblissons sans relâche au profit de l'adversaire, nous perdrons la confiance de la France, quelle que soit l'issue de la guerre. Lui-même, le Général, ne pourra pas indéfiniment supporter le fardeau dont notre incompréhension de la situation française surcharge sans cesse ses épaules.

Télégramme de M. Eden au général de Gaulle, à Brazzaville.

TRADUCTION

Londres, 14 mai 1941.

Pleven, que je viens de voir, va vous télégraphier en détail quelles sont notre politique et notre position vis-à-vis de Djibouti et de la Syrie. Il n'y a pas de doute qu'en raison des difficultés de communication l'impression a été créée, — à mon grand regret, — que nous suivions une politique négative quant à l'une et l'autre de ces régions. Mais cette impression est fausse et vous pouvez être sûr que notre politique sera aussi positive que nos moyens militaires le permettront. J'espère beaucoup, étant donné la teneur du télégramme que le général Spears vous a envoyé le 14 mai, que vous pourrez laisser le général Catroux en Palestine pour y traiter de ce qu'il va advenir. Les événements peuvent exiger une urgente décision.

Télégramme du général Spears, Chef de la mission de liaison, au général de Gaulle, à Brazzaville.

TRADUCTION

Le Caire, 14 mai 1941.

Au cours d'une très satisfaisante entrevue qui a eu lieu aujourd'hui entre le Commandant en chef au Moyen-Orient et le général Catroux, les points suivants ont été réglés :

1) Syrie : le général Catroux informera les Français, par la radio de Jérusalem, que les Allemands pénètrent en Syrie. Par la suite, sa propagande dépendra des circonstances,

2) Catroux va préparer des tracts qui devront être prêts à être jetés sur la Syrie pendant les nuits de jeudi et de vendredi.

3) Les Français Libres actuellement à Kistina en Palestine y seront maintenus. Ils y sont à proximité de la ligne de chemin de fer et peuvent être transportés rapidement à la frontière. De toutes façons, c'est le seul moyen de transport possible.

4) Si la propagande provoque une réaction favorable, le Commandant en chef donnera aux Français Libres toute l'aide qu'il pourra, selon les circonstances du moment.

5) Djibouti : *a*) le blocus est maintenu.
b) Brosset servira de conseiller au général Cunningham.

6) Le général Catroux ira en Palestine le 15, et moi aussi.

Télégramme de M. Winston Churchill au général de Gaulle, à Brazzaville.

TRADUCTION

Londres, 14 mai 1941.

La question de Djibouti a été discutée à une réunion du Comité de défense que nous avons tenue cet après-midi. Nous y avons décidé :

1) De maintenir le blocus complet de Djibouti.

2) De vous demander de ne pas retirer le général Catroux de Palestine. Peut-être y est-il déjà en train d'agir?

3) De vous inviter cordialement à vous rendre au Caire, si vous l'estimez compatible avec la sécurité des territoires français libres.

Télégramme de René Pleven
au général de Gaulle, à Brazzaville.

Londres, 14 mai 1941.

1° Votre message est parvenu à la délégation quelques heures avant que j'aille voir Eden qui m'avait convoqué au sujet de diverses affaires en cours.

C'est donc Eden lui-même qui a eu la primeur des décisions que vous m'aviez invité à faire connaître au Gouvernement britannique.

2° Cela m'a permis d'expliquer à Eden avec beaucoup de minutie la suite des événements qui vous avaient conduit à prendre les décisions notifiées par votre télégramme et, notamment, à conclure que le Gouvernement britannique avait adopté une politique négative en ce qui concerne nos intérêts à Djibouti et en Syrie.

3° Avec une conviction dont je ne mets pas en doute la sincérité, Eden a affirmé que, sans nul doute, votre impression était causée par le manque de liaisons.

4° En ce qui concerne Djibouti, s'il est exact qu'il y a quelques jours, en raison de la continuation de la défense italienne active en Abyssinie, il avait paru d'une nécessité militaire impérieuse de chercher à s'assurer aussi rapidement que possible de l'usage du chemin de fer d'Addis-Abéba, l'écroulement définitif de la résistance permettait maintenant de réviser cette attitude.

Eden m'a dit qu'un Comité de défense se tient à la fin de cet après-midi, qu'il soutiendrait personnellement le point de vue que le blocus de Djibouti devait être maintenu et que le Premier Ministre était dans les mêmes vues.

La décision du Comité de défense me sera notifiée dès la fin de la réunion pour vous être transmise.

5° En ce qui concerne la Syrie, la nécessité d'intervenir en Irak a imposé aux Britanniques d'y envoyer les troupes destinées à agir en Syrie à nos côtés.

Le Cabinet britannique a donné pour instruction au Haut-commandement au Middle-East de transporter les Forces Françaises Libres à proximité de la frontière et de leur donner toute l'assistance possible, notamment en ce qui concerne l'aviation, à partir du moment où le général Catroux et le général Legentilhomme décideraient que l'heure d'agir était venue.

Vous avez dû maintenant recevoir un télégramme du général Spears vous confirmant ce qui précède et indiquant que le général Catroux parlera demain par Radio-Jérusalem à la Syrie.

Des tracts seront distribués et, selon la réponse des troupes et de la population, le général Catroux pourra décider si l'heure est venue d'intervenir.

D'après les derniers renseignements reçus, 17 avions allemands viennent de passer par la Syrie. Autrement dit, l'infiltration commence selon la méthode habituelle.

Avec beaucoup de force, Eden a affirmé que jamais le désir britannique de voir se développer notre mouvement n'a été plus vif et que les dispositions de Vichy et de Darlan vis-à-vis de la pénétration allemande à travers la Syrie lui paraissaient claires.

Il lui semblait qu'il serait donc déplorable si, au moment même où l'heure de l'action risque de sonner, le général Catroux n'était pas disponible pour appuyer de son prestige sur la Syrie l'action des troupes.

Il a donc exprimé le souhait que vous pourriez revenir sur votre décision, maintenant que les faits qui vous avaient conduit à la prendre se trouvent mis au point.

6° Il nous paraît ici que Le Caire vous a envoyé des renseignements tout à fait insuffisants, tandis qu'ici le Cabinet anglais croyait que c'était Le Caire qui vous tenait informé.

7° A titre personnel, je n'ai pas caché à Eden que j'ai été surpris par le télégramme de Spears vous suggérant de ne pas aller au Caire au moment où de graves décisions étaient à prendre.

Il m'a paru qu'il partageait mon étonnement et je ne serais pas surpris que le Premier Ministre vous télégraphie lui-même pour vous conseiller d'y aller.

Entre temps, Eden vous a télégraphié pour annoncer mon télégramme.

Télégramme du général Catroux
au général de Gaulle, à Brazzaville.

Le Caire, 14 mai 1941.

Votre message concernant votre intention de me rappeler d'ici me parvient alors que :

Primo : Côté Djibouti : Wavell me promet que le blocus ne sera pas levé, m'assure qu'aucune négociation n'est ouverte, Cunningham s'étant borné à demander au gouverneur de préciser sa réponse aux propositions et accepte que Brosset représente nos intérêts auprès de lui lors des discussions éventuelles.

Secundo : Côté Syrie : les avions allemands qui ont obtenu l'accès des aérodromes de Syrie sont utilisés pour soutenir l'Irak et préparent une occupation du Levant à laquelle Dentz vient de déclarer qu'il ne s'opposerait pas si son gouvernement le lui prescrivait.

Les Britanniques n'ont pas encore arrêté leurs décisions en ce qui concerne leurs réactions diplomatiques et militaires.

Il est possible qu'ils interviennent par la voie aérienne, mais une entrée de leurs troupes en Syrie paraît exclue en raison de leurs charges ailleurs.

L'armée du Levant demeure immobile devant l'arrivée des Allemands en Syrie.

J'adresse, aujourd'hui, par tracts et par radio, un appel à

l'armée, lui démontrant le déshonneur de cette assistance à l'ennemi, l'exhortant à saisir ses armes, l'avertissant que, si elle choisit cette voie, je suis aux portes de la Syrie avec mes troupes pour la soutenir.

J'ai adopté cette attitude d'accord avec les Britanniques.

Tertio : Je vous ai donné les renseignements concernant mon action et j'attends les résultats de l'effort ainsi entamé pour fixer mes décisions.

En tout état de cause, il serait inopportun d'exécuter les prescriptions de votre message et de notifier la mise à exécution de mon rappel aux Britanniques.

Je vous demande, par conséquent, d'ajourner le départ de Palewski.

Ordre général du général de Gaulle aux territoires de l'Afrique française libre.

Brazzaville, 15 mai 1941.

Mon inspection des territoires de l'Afrique française libre m'a montré quels progrès viennent d'y être accomplis. L'Afrique française libre est en plein essor, militairement, économiquement, moralement.

Il le faut, d'ailleurs. Car la guerre est en Afrique. Nos territoires y jouent un rôle grandissant par leur contribution à l'effort des alliés et par leur situation stratégique. Ce rôle exige que l'Afrique française libre soit active, ardente et disciplinée. Dans la lutte mondiale, tout compte.

Nous avons fait déjà quelque chose. Nous avons à faire beaucoup plus. D'après le plan que j'ai tracé, certaines mesures nécessaires sont en cours d'exécution, d'autres viennent d'être décidées, d'autres enfin le seront progressivement. Mais pour atteindre, comme chacun le veut, le plus grand résultat possible, trois conditions essentielles doivent être remplies.

Il faut, d'abord, que l'autorité s'exerce partout avec la plus grande fermeté. Ceux qui commandent ou administrent sont responsables. Ils doivent être obéis. Les échelons supérieurs ont le devoir de les soutenir. Moi-même, je les y aiderai sans considération des personnes.

Il faut, ensuite, exclure toutes querelles et toutes suspicions. Cela ne pourrait que nous affaiblir. Tous les Français qui collaborent à la mission sacrée de la France Libre, c'est-à-dire à la guerre pour la défense de l'Empire et la libération du pays, sont des hommes respectables et de bons compagnons. Les opinions politiques, religieuses, sociales, n'ont rien à voir dans notre affaire. C'est aux chefs et aux chefs seulement qu'il appartient d'apprécier les mérites dans l'ordre national comme les services dans l'ordre

professionnel. Je les invite à réprimer sévèrement tout ce qui peut contribuer à semer la division.

Il faut, enfin, que l'initiative se déploie du haut en bas. Cela n'est pas exclusif de la discipline, bien au contraire. Nos moyens sont actuellement limités. Nous devons tirer parti de tout. Il n'y a qu'un critérium au mérite de chacun : c'est ce qu'il a réalisé.

Nous sommes maintenant une force solide. La première étape est atteinte. En route pour la seconde ! La France sera défendue.

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Londres.

Brazzaville, 15 mai 1941.

1) *Thank you.*
2) *Catroux remains in Palestine.*
3) *I shall go to Cairo soon.*
4) *You will win the war.*

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 16 mai 1941.

En raison du changement d'attitude satisfaisant de nos alliés anglais en ce qui concerne la Syrie et Djibouti, j'ai différé le rappel du général Catroux. Je me rendrai bientôt au Caire.

Les événements nous commandent un grand effort sur la Syrie. La propagande est la base de cet effort. Il faut donc concentrer sur cela notre action par la radio. D'autre part, la B. B. C. doit entrer en ligne, mais le moins largement possible et seulement d'après nos indications.

Voici notre thème général de propagande qui doit être violente :

Les Allemands arrivent au Levant. La France est trahie au Levant, comme elle l'a été lors de l'armistice de juin, et trahie par les mêmes hommes. Un soldat n'obéit pas aux traîtres. Les officiers et les soldats du Levant vont-ils livrer à l'ennemi le terrain que la France leur a confié? Ils auront perdu l'honneur sans avoir tiré, de toute la guerre, un seul coup de feu sur les Allemands. Aux armes ! Tirez sur les Boches !

Parlez aussi et faites parler comme suit pour Djibouti : Le devoir militaire est de se battre. La France Libre, c'est le combat, l'honneur et la victoire.

*Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.*

Brazzaville, 16 mai 1941.

Nos alliés comptaient sur Pétain et sur Dentz et ravitaillaient la Syrie, la semaine dernière encore, malgré mes avertissements. Pour Djibouti, ils étaient encore en négociations, dont nous étions exclus. Enfin, ils me priaient de ne pas aller au Caire. Le commandement britannique au Caire a retardé systématiquement la machinerie du théâtre d'opérations en Palestine. Il n'a donné aucun matériel de transport à Legentilhomme, ce qui le paralyse presque entièrement.

Les difficultés de communications entre Le Caire et Brazzaville n'ont rien à voir avec l'attitude que j'ai dû prendre et qui a produit l'effet recherché. Ceci dit pour bien éclairer la lanterne.

Quoi qu'il en soit, les Britanniques se sont, pour le moment, raffermis.

Il est possible que le général Catroux ait prochainement l'occasion d'agir suivant les instructions que je lui ai données et malgré tout ce qui manque aux troupes dont il dispose. Je demande à Pleven, à l'amiral Muselier, au professeur Cassin, à d'Argenlieu, à Dejean, de lui télégraphier pour l'encourager...

En raison de l'accord Hitler-Darlan, nous devons considérer comme possible la perte de l'Égypte et l'arrivée des Allemands en Afrique du Nord française et en A. O. F. Dans ce cas, notre bloc de l'A. F. L. deviendrait essentiel pour la guerre en Afrique. Notre effort doit donc tendre à le renforcer sans délai.

. . . .

*Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.*

Brazzaville, 17 mai 1941.

Je vous prie d'adresser la communication suivante à tous les gouvernements représentés à Londres et par l'intermédiaire de leurs représentants :

« A l'occasion des « accords » conclus entre le « Gouvernement » de Vichy et l'Allemagne de Hitler, et en prévision des conséquences que ces accords peuvent entraîner pour ce qui concerne les intérêts de la France et l'attitude des autres États à son égard, le général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français estiment nécessaire de soumettre à l'attention du Gouvernement de ... les observations suivantes :

1) Le « Gouvernement » de Vichy s'est placé lui-même par l'armistice dans une situation qui lui ôte toute indépendance à l'égard de l'envahisseur.

2) Ce même « Gouvernement » a pris le pouvoir et totalement changé les institutions de la France sans que le peuple français ait été aucunement consulté et sans que ses représentants aient pu exprimer leur avis dans des conditions élémentaires de liberté et de dignité.

3) Depuis cette usurpation, le « Gouvernement » de Vichy exerce le pouvoir sans aucun contrôle de la nation française et sans que la nation française ait la moindre possibilité de se faire entendre, puisque les deux tiers du pays sont occupés par l'ennemi et qu'un tiers est soumis, sous son contrôle, au régime du silence absolu.

4) D'après les textes dits « constitutionnels » arbitrairement substitués à la constitution de la France, la source de l'autorité du « Gouvernement » de Vichy réside exclusivement dans la personne d'un vieillard de quatre-vingt-cinq ans dont il est notoire depuis plusieurs années qu'il est affaibli par l'âge.

5) Il résulte de ces faits que le « Gouvernement » de Vichy n'est pas en mesure d'exercer les attributions de la souveraineté française et qu'il n'en a pas le droit. En particulier, les mesures qu'il prend en « collaboration » avec l'envahisseur ne sont ni libres ni légales et ne peuvent pas, par conséquent, être considérées comme engageant le peuple français.

6) Partout où les citoyens français ont la possibilité de faire connaître leurs véritables sentiments ils ont, en immense majorité, manifesté la volonté que la France continue la guerre avec les moyens qui restent à sa disposition. Il en est ainsi dans tous les territoires de l'Empire qui ont pu être libérés de Vichy et dans tous les pays étrangers, malgré les sanctions rigoureuses imposées par Vichy, sur l'ordre de l'envahisseur, à ceux qui poursuivent la lutte.

Tous les renseignements recueillis sur le territoire français prouvent qu'individuellement les Français sont en immense majorité dans les mêmes sentiments.

7) Le général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français, dont l'autorité est librement reconnue par tous les territoires français déjà libérés du contrôle de l'ennemi, qui sont les représentants des sentiments réels de leurs concitoyens et qui, dans toute la mesure de leurs moyens, assurent l'exécution des traités et engagements souscrits par la France antérieurement au 18 juin 1940, déclarent :

A — que la France ne peut et ne doit pas être tenue pour responsable des actes commis soi-disant en son nom par des gouvernants qui ont usurpé le pouvoir et se sont placés sous la dépendance de l'ennemi, à la faveur d'une défaite militaire subie par ses armées en combattant pour le salut commun des peuples libres ;

B — que la nation française continue la guerre par toutes

les parties de ses forces militaires et de ses territoires qui échappent au contrôle de l'ennemi et doit, par conséquent, être considérée comme belligérante par tous les États et comme alliée par ceux de ces États qui combattent l'ennemi commun ;

C — que la nation française ne reconnaît dans le présent et ne reconnaîtra dans l'avenir aucune atteinte à aucun de ses droits qui serait commise par n'importe quel État du monde, à la faveur et sous le prétexte de la situation où elle se trouve du fait des ennemis et des usurpateurs dépendant de l'ennemi qui prétendent la gouverner.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Brazzaville.

Le Caire, 19 mai 1941.

A la suite de mon appel et des réactions aériennes britanniques, la situation s'est révélée assez favorable pour que je décide de marcher sur Damas.

Je viens d'obtenir, non sans difficultés, la mise en place prochaine de nos éléments face à Deraa et j'espère que je pourrai passer à l'action dans quelques jours. J'adresserai préalablement un nouvel appel à l'armée et aussi aux populations où je proclamerai la fin du mandat et l'avènement de l'indépendance.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Brazzaville.

Jérusalem, 21 mai 1941.

Les renseignements précis recueillis à la frontière de la bouche de mon interlocuteur établissent, contrairement aux renseignements antérieurement fournis :

1) Qu'aucun repli de la Syrie sur le Liban n'a été effectué.

2) Qu'au contraire, les forces de la Syrie, appliquant le plan de défense, ont occupé leurs positions sur la ligne principale de résistance et à l'avant.

3) Que les cadres et les troupes obéissent à l'ordre de résister.

Devant ce tableau exact de la situation, il ne peut être question, non seulement de pousser sur Damas avec un bataillon en camions, mais même d'attaquer avec la seule division Legentilhomme, trop dépourvue d'artillerie. L'opération doit être montée en force avec

l'appoint des forces britanniques. Mon interlocuteur estime ne pouvoir demeurer plus longtemps sans danger dans un milieu inerte et hostile. Il espère passer en Transjordanie le 22 au matin avec huit ou dix escadrons Tcherkesses et compte entraîner quelques autres éléments. Je vous entretiendrai au Caire d'un nouveau projet. Mais vous devez, dès maintenant, considérer que la tentative de gagner l'armée par un choc psychologique a échoué.

Télégramme du général de Larminat,
Haut-commissaire en Afrique française libre,
au général de Gaulle, au Caire.

Brazzaville, 24 mai 1941.

Les éventualités favorables en A. O. F. se précisent. Ponton est en liaison avec le colonel Mulot, commandant militaire de la Côte d'Ivoire, et a reçu un rendez-vous secret du gouverneur du Togo. Je donne des instructions pour pousser énergiquement à l'action immédiate. J'estime que nous devons déclencher les événements en A. O. F., avec le mot d'ordre d'agir avant que l'Allemagne n'agisse et en exploitant l'exemple de la Syrie. Je me rendrai à Lagos et à Accra lundi et mardi, si les renseignements se confirment.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Le Caire, 31 mai 1941.

Après beaucoup de retards et d'hésitations, qui ne sont pas de notre fait, l'heure de l'action en Syrie est proche. Je compte rester au Caire jusque-là. Ensuite, j'irai en Syrie pour quelque temps si les choses marchent bien. Dans le cas contraire, je retournerai à Brazzaville et, probablement, à Londres.

Notre position politique en Syrie sera la suivante : Nous proclamerons l'indépendance. Mais nous ne déclarerons pas le mandat aboli purement et simplement. D'abord, cela serait fâcheux au point de vue juridique et au point de vue de tous ceux qui ne renoncent pas à la S. D. N. Ensuite, il faut une transition dans la transmission des pouvoirs. Enfin, la Syrie est un territoire dans la zone de combat et il est impossible, en pleine bataille, d'y bouleverser la nature de l'autorité. Nous dirons seulement que nous venons pour mettre un terme au régime du mandat et pour conclure un traité garantissant l'indépendance et la souveraineté.

Notre position militaire sera la suivante : Nous reformerons les forces terrestres, navales et aériennes françaises, syriennes et

libanaises du Levant et je placerai ces forces, pour l'emploi, sous les ordres des commandants en chef britanniques de terre, de mer et de l'air en Middle-East.

Pour Djibouti, les Britanniques ont enfin compris qu'il faut en finir et rétablir le blocus complet. Les négociations ont cessé. Palewski me représente à Harrar pour toute cette affaire. Les avisos *Savorgnan de Brazza* et *Duboc* sont en mer Rouge pour participation au blocus.

J'ai vu ici le fils du Président des États-Unis qui m'a prouvé son information complète et montré sa sympathie.

Je lui ai dit diverses choses concernant la conduite générale de la guerre.

Il a répondu qu'il en parlerait sûrement à son père.

Au point de vue général, l'intérêt principal passe peu à peu à Washington. Il faut absolument que nous commencions à y exister. Je compte beaucoup pour cela sur le voyage de Pleven qu'il faut hâter.

Lettre du général de Gaulle à Sir Miles Lampson,
Ambassadeur britannique au Caire.

Le Caire, le 3 juin 1941.

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire imprimer le texte ci-joint de la déclaration du général Catroux aux Syriens et Libanais. Je désirerais que la traduction de ce document en arabe soit communiquée, avant l'impression, au capitaine Lecerf de l'état-major du général Catroux. Quant à la déclaration du Gouvernement britannique, je considère comme nécessaire de devoir répéter que, sans nous opposer à ce qu'elle soit publiée, nous ne pensons pas qu'elle soit nécessaire, en ce qui concerne la promesse d'indépendance que j'ai autorisé le général Catroux à faire en mon nom, corrélativement à l'annonce d'un traité entre les États du Levant et la France Libre pour remplacer le régime du mandat.

Les circonstances de la guerre peuvent amener, dans cette matière et dans d'autres, entre le représentant de la France d'une part et les Syriens et Libanais d'autre part, diverses difficultés auxquelles, par exemple, les événements récents d'Irak nous obligent à penser. Si ces difficultés devaient se produire, nous ne considérerions naturellement pas que les déclarations faites par le Gouvernement britannique engagent la responsabilité de ce Gouvernement quant à la solution à leur donner. Nous entendons que tout règlement politique en Syrie et au Liban est du ressort du représentant de la France conjointement avec les représentants des Syriens et des Libanais. J'ajoute que je me réserve de faire

au Secrétariat de la Société des Nations une communication adéquate, quand le moment sera venu.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma haute considération.

Télégramme du général de Gaulle
à M. Eden, à Londres.

Le Caire, 4 juin 1941.

Il paraît vraisemblable que l'accord récent entre les Allemands et Vichy comporte, en particulier, l'obligation pour Vichy de s'emparer des colonies françaises d'Afrique qui se sont ralliées à moi.

Cette entreprise, si elle réussissait, interromprait toute communication directe entre les colonies anglaises d'Afrique occidentale et l'Orient, permettrait aux Allemands de reprendre le Cameroun et de redevenir riverains du Congo et leur offrirait, ultérieurement, des possibilités décisives, à la fois pour attaquer le Nil depuis sa source jusqu'à son embouchure et pour liquider les bases anglaises du Nigeria, de Gold-Coast, de Sierra-Leone et de Gambie.

Il est à croire que, pour tenter de réduire l'Afrique française libre, les Allemands sont en train de fournir à Vichy, en Afrique du Nord et occidentale, des moyens que l'armistice lui avait enlevés, en particulier des avions et des chars. Quant au ravitaillement préalable en essence, et peut-être même en armes, on sait que les autorités de Vichy en Afrique du Nord et occidentale étaient sur le point de l'obtenir des États-Unis en faisant miroiter la possibilité du redressement contre l'Allemagne de ces mêmes autorités, ce que je n'ai jamais cessé de considérer comme une tromperie.

Il n'est pas à ma connaissance que, tout au moins du côté américain, cette illusion ait complètement cessé.

Moi-même et le Conseil de Défense de l'Empire français assumons la défense des territoires français d'Afrique soumis à notre autorité. Toutefois, il m'est nécessaire de savoir :

1° Quelle serait l'attitude du Gouvernement britannique dans le cas d'une attaque de Vichy contre l'Afrique française libre?

2° Au cas où le Gouvernement britannique déciderait d'appuyer par les armes la défense de l'Afrique française libre contre Vichy, quelles forces terrestres, navales et aériennes britanniques seraient en mesure d'agir, dans quels délais, et dans quelles conditions?

3° Quels ravitaillements, américains ou autres, notamment en essence, moyens de transport, etc... sont parvenus, parviennent ou parviendront à l'Afrique du Nord et à l'Afrique occidentale françaises soumises à Vichy?

Je serais reconnaissant à Votre Excellence de me faire tenir sa réponse le plus tôt possible sur ces divers points.

Télégramme de M. Winston-Churchill au général de Gaulle, au Caire.

TRADUCTION

Londres, 6 juin 1941.

Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour la réussite de notre entreprise commune au Levant. J'espère que vous êtes satisfait de constater que tout ce qui est possible a été fait pour aider les armes de la France Libre.

Vous serez, j'en suis sûr, d'accord avec moi pour penser que cette action et, en vérité, toute notre politique future dans le Moyen-Orient, doivent être conçues en termes de confiance mutuelle et de collaboration. Nos politiques envers les Arabes doivent suivre des lignes parallèles. Vous savez que nous, Anglais, ne recherchons aucun avantage spécial dans l'Empire français et que nous n'avons nullement l'intention d'exploiter à notre profit la situation tragique de la France.

C'est pourquoi, j'accueille avec faveur votre décision de promettre l'indépendance à la Syrie et au Liban et, comme vous le savez, je pense qu'il est essentiel que nous-mêmes donnions à cette promesse tout le poids de notre garantie. Je vous accorde que, dans tout règlement de la question syrienne, nous ne devons pas compromettre la stabilité du Moyen-Orient. Mais, sous cette réserve, nous devons tous les deux faire tout ce qui est possible pour satisfaire les aspirations et les susceptibilités arabes. Vous tiendrez compte, j'en suis sûr, de l'importance de cette question.

Toutes nos pensées vont vers vous et vers les soldats de la France Libre. À cette heure, où Vichy atteint de nouveau le fond de l'ignominie, la loyauté et le courage des Français Libres sauvent la gloire de la France.

Télégramme du général de Gaulle à M. Winston Churchill, à Londres.

Le Caire, 7 juin 1941.

Je reçois à l'instant votre message du 6 juin. Je me sens en plein accord avec vous pour que notre politique commune à l'égard des Arabes, comme à tous égards, soit mutuellement confiante. Je vous remercie profondément de votre pensée pour mes troupes.

Quoi qu'il arrive, les Français Libres sont décidés à combattre pour vaincre avec vous en alliés fidèles et résolus.

Lettre du général de Gaulle à M. Djemil Mardam Bey, ancien président du Conseil des ministres de Syrie.

Le Caire, le 8 juin 1941.

Mon cher Président,

En entrant en Syrie avec les Forces de la France Libre, le général Catroux adressera aux populations une proclamation.

Cette proclamation, dont j'ai approuvé l'esprit et les termes, sera faite en mon nom et au nom de la France Libre, c'est-à-dire de la France.

Elle apportera aux patriotes, dont vous êtes, la satisfaction de leurs plus chères aspirations, en reconnaissant aux peuples du Levant le statut, garanti par traité, de peuples souverains et indépendants.

Ainsi sera consacré le succès d'une cause à laquelle vous vous êtes si ardemment et généreusement consacré.

Je suis heureux de vous en faire part et j'exprime l'espoir que vous trouverez, dans cet événement important, un puissant encouragement à collaborer avec la France Libre et avec son représentant le général Catroux.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Télégramme de M. Eden, Secrétaire d'État au Foreign Office au général de Gaulle, au Caire.

TRADUCTION

Londres, 9 juin 1941.

I. — La situation à Vichy est encore confuse mais aucune décision n'a encore été prise. Weygand a retardé son départ. Ses vues sur la guerre contre les gaullistes d'Afrique sont entièrement opposées à celles de Darlan. Weygand a informé le Cabinet, d'une part que les forces à sa disposition sont beaucoup trop faibles pour ce projet, d'autre part qu'une telle guerre serait le commencement de troubles sérieux dans tout l'empire d'Afrique française et qu'elle mènerait à l'intervention des États-Unis, ce que Weygand désire éviter à tout prix. De plus, il a refusé de faire appel à l'aide militaire allemande car cela hâterait l'intervention américaine. Weygand considère que la Syrie est indéfendable et doit

être sacrifiée, les rapports de Dentz sur la situation et l'état d'esprit de l'armée et de l'administration étant de plus en plus pessimistes.

II. — Jusqu'ici, la majorité du Cabinet est d'accord avec Weygand, malgré les efforts de Darlan, appuyés par les gouverneurs des colonies, tous antigaullistes. Darlan a pris de fermes engagements envers l'Allemagne, en ce qui concerne la guerre contre les gaullistes, et il maintient son point de vue en démontrant au Cabinet que la flotte pourrait agir contre les gaullistes et que Hitler lui donnerait toutes facilités pour envoyer de l'armement en Afrique du Nord dans le but de faciliter un conflit armé avec de Gaulle.

III. — En attendant des transports d'armes vers l'Afrique, Darlan est en train de nettoyer Marseille, Nice, Toulon, etc..., et des centaines de Juifs, de prétendus gaullistes ou anglophiles, sont arrêtés et envoyés ailleurs. Darlan va probablement demander un nouvel entretien avec les Allemands, pour expliquer les difficultés soulevées par Weygand et pour demander une aide supplémentaire. Quant à la Syrie, le point de vue de Weygand a été adopté et on a confié à Dentz la responsabilité de prendre des mesures pour « sauver l'honneur ». Actuellement, on n'est pas disposé à se battre pour sauver la Syrie.

Télégramme de M. Eden au général de Gaulle, au Caire.

TRADUCTION

Londres, 9 juin 1941.

I. — Nous avons beaucoup réfléchi à la possibilité d'une attaque contre l'Afrique française libre. A notre demande, le Gouvernement des États-Unis a donné récemment pour instructions à M. Murphy de dire à Weygand que les États-Unis aideraient l'Afrique du Nord, à la condition que Weygand n'attaquât pas les Forces françaises libres en Afrique centrale et occidentale, et ne gênât pas ainsi l'aide que le Gouvernement des États-Unis pouvait apporter au Gouvernement de Sa Majesté. En réponse, Weygand a déclaré à Murphy que la saison des pluies et d'autres circonstances rendraient impossible une attaque contre les territoires français libres avant le 1er septembre, qu'il n'avait ni l'intention ni le désir d'attaquer les territoires français libres, et que, s'il donnait l'ordre d'attaquer, la majorité de ses officiers n'obéiraient pas.

II. — Confirmation a été reçue, venant de Boisson, du fait qu'une attaque ne serait pas possible avant l'automne en raison des conditions de climat et en partie en raison du manque d'essence.

III. — Nous avons reçu des informations très secrètes selon lesquelles les conférences se tenant actuellement à Vichy étudieraient l'abandon des bases navales et aériennes en Afrique du Nord aux Allemands ; Weygand suivrait vraisemblablement Pétain qui a décidé de céder à la pression allemande. En conséquence, nous avons exprimé au Gouvernement des États-Unis l'espoir que, dans ces circonstances, il ne serait pas question de procéder à la réalisation de leur plan de ravitaillement de l'Afrique du Nord. A notre connaissance, aucun ravitaillement n'est encore arrivé, ni en Afrique du Nord, ni en Afrique occidentale.

IV. — Les questions 1 et 2 du paragraphe V de votre télégramme du 4 juin sont étudiées par les Chefs d'état-major.

Télégramme de Sir Miles Lampson, Ambassadeur britannique au Caire, adressé à M. Eden à Londres et communiqué au général de Gaulle à Jérusalem.

TRADUCTION

Le Caire, 10 juin 1941.

Le ministre yougoslave des Affaires étrangères m'informe qu'il a reçu un télégramme de M. Pouritch, Ministre de Yougoslavie à Paris, indiquant que les Allemands ont demandé à Vichy la libre disposition des ports de Syrie et des ports de Tunisie, et réclamé que Vichy entame la guerre contre la France Libre. M. Pouritch ajoute que, pour sauver l'Afrique, le Gouvernement de Vichy a cédé pour la Syrie. Weygand a offert sa démission au sujet de la Tunisie. Mais on ne l'a pas encore acceptée. En raison du climat, la campagne contre la France Libre a été reportée à l'automne.

M. Pouritch rapporte que Darlan se comporte comme un allié de l'Allemagne.

Déclaration du général de Gaulle remise à la presse et à la radio des pays libres.

Le Caire, 10 juin 1941.

La France Libre fait la guerre. Or, avec le consentement de Vichy, les Allemands ont commencé à prendre pied au Levant. Militairement, c'est un immense danger. Politiquement, c'est livrer au tyran des peuples que nous nous sommes engagés de tout temps à conduire à l'indépendance. Moralement, c'est, pour la France, perdre tout ce qui lui reste de prestige en Orient.

Voilà pourquoi nous sommes entrés en Syrie et au Liban avec nos alliés britanniques.

Il est malheureusement vrai que notre marche peut rencontrer des résistances de la part de nos camarades des troupes du Levant. Certains d'entre eux, mal éclairés, estiment à contrecœur devoir nous opposer la force. Contre ceux-là, jamais nous ne tirerons les premiers. Mais, s'il se produit de leur fait quelques engagements, nous ferons notre devoir.

D'ailleurs, combien d'autres viennent se joindre à nous! Je puis révéler que, dans celles des Forces Françaises Libres qui se trouvent en Orient, servent, à l'heure qu'il est, 63 officiers venus de Syrie, malgré les sanctions, les menaces et les représailles. Vichy en a renvoyé sur Marseille ou mis en prison plus de 200 autres.

La France ne veut pas de la victoire allemande. La France veut être délivrée. Nous exécuterons la volonté de la France.

Télégramme de M. Eden, Secrétaire d'État au Foreign Office, au général de Gaulle.

TRADUCTION

Londres, 11 juin 1941.

I. — Voici nos dernières informations : Weygand a persuadé Pétain de limiter la collaboration avec les Allemands en Syrie et de résister à toutes les attaques contre l'Afrique du Nord et occidentale. Esteva et Boisson ont fortement appuyé Weygand dans ce sens ; Boisson, en particulier, a insisté sur le fait qu'il ne permettrait pas que Dakar passât sous contrôle allemand.

II. — Weygand a dit à M. Murphy, le 8 juin, que sa position personnelle en Afrique du Nord était inchangée ; que Vichy maintenait sa politique de défendre l'Afrique du Nord contre toute attaque ; que lui-même, Weygand, n'avait pas l'intention d'attaquer les colonies françaises libres, et que les bruits d'une attaque imminente sur ces colonies étaient faux.

Télégramme du général de Gaulle au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Jérusalem, 13 juin 1941.

D'après des informations sûres, Vichy continuerait à envisager très sérieusement de nous attaquer en Afrique française libre. Weygand aurait fait de multiples objections, invoquant notam-

ment la répugnance des officiers et le refus d'obéir de beaucoup. Mais Darlan paraît décidé. Il semble que les Allemands soient en train de remettre à Vichy le matériel nécessaire pour cette attaque, en particulier des avions et des chars. Peut-être même y participeraient-ils.

Nous devons être prêts à repousser cette attaque, et même à en profiter pour avancer nos affaires, surtout au Dahomey, au Togo et au Niger. Mais l'attaque terrestre contre nous serait certainement appuyée par de fortes attaques aériennes et une attaque navale, ainsi que par une active propagande à l'intérieur, le tout combiné, peut-être, avec des actions allemandes et italiennes contre le nord du Tchad.

L'organisation de votre défense doit reposer, non seulement sur la résistance des postes, mais surtout sur la manœuvre de réserves mobiles, les unes aux ordres des commandants de territoire, les autres réservées à votre disposition. Le Cameroun, le Gabon et même le Bas-Congo peuvent être impliqués dans les opérations. J'espère que le matériel annoncé pour vous arrive enfin.

Pour ce qui concerne la défense propre des postes, je vous recommande de faire en sorte qu'elle ne soit pas concentrée dans des réduits. Ces réduits seraient immédiatement anéantis par les bombes d'avion. La résistance doit être répartie en divers ouvrages combinés et comporter, dans tous les cas, une défense de tous les terrains d'aviation.

J'ai demandé au Gouvernement britannique quelles forces terrestres, aériennes et navales britanniques contribueraient éventuellement à notre action et dans quelles conditions. M. Eden m'a répondu que le Gouvernement britannique attachait une très grande importance à cette affaire et que les Chefs d'état-major étaient en train d'élaborer une réponse précise à ma question. Je vous tiendrai naturellement au courant.

Télégramme du général de Gaulle
à René Pleven, Délégué France Libre à Washington.

Jérusalem, 14 juin 1941.

D'après de bonnes informations, il paraît maintenant probable que Vichy a décidé d'attaquer l'Afrique française libre, avec ou sans le concours direct des Allemands. Les Allemands sont en train de livrer à Vichy le matériel nécessaire, notamment en avions et chars. Weygand semble avoir fait des objections, mais sa soumission finale à Pétain-Darlan ne fait aucun doute.

Je constate que les États-Unis portent un intérêt grandissant à la situation de la France Libre en Afrique.

A mon avis, ceci tient, en particulier, à leur désir de se ménager

des accès directs en Afrique s'ils intervenaient militairement dans la guerre.

Le 5 juin, j'ai remis au ministre des États-Unis au Caire une note destinée à son gouvernement. Je déclarais, dans cette note, que nous étions prêts à accepter et à favoriser, par tous moyens en notre pouvoir, l'installation de bases aériennes américaines dans les territoires africains soumis à notre autorité.

D'autre part, le consul des États-Unis à Léopoldville est venu voir Larminat le 9 juin et lui a demandé, de la part de son gouvernement, s'il jugeait qu'une attaque de Vichy ou de l'Allemagne, ou des deux, contre nous était vraisemblable. Larminat a répondu qu'il la jugeait probable et imminente. Le consul a alors demandé en quoi les États-Unis pourraient nous être utiles. Larminat lui a remis l'état urgent de ses besoins d'armement, surtout pour la défense antiaérienne dont nous sommes presque totalement dépourvus.

Je vous demande de pousser cette double affaire en prenant l'accord de Lord Halifax. Les conséquences pratiques pour notre défense et les conséquences générales pour notre situation vis-à-vis des États-Unis vous apparaîtront, comme à moi, extrêmement importantes.

Télégramme du général de Gaulle
au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Jérusalem, 15 juin 1941.

J'approuve entièrement votre réponse à la demande du consul des États-Unis à Léopoldville.

J'ai remis, le 5 juin, au ministre des États-Unis au Caire une note exposant l'importance capitale des territoires de l'Afrique française libre dans la guerre et proposant aux États-Unis d'y installer des bases aériennes s'ils le jugeaient à propos pour n'importe quelle raison. J'ai assuré le Gouvernement des États-Unis que, s'il envoyait une mission d'études sur place, cette mission recevrait, de la part des autorités françaises libres, toutes les facilités en leur pouvoir.

Discours prononcé au Caire,
devant le Comité national français d'Égypte,
par le général de Gaulle, le 18 juin 1941.

Le 17 juin 1940 disparaissait, à Bordeaux, le dernier gouvernement régulier de la France. L'équipe mixte du défaitisme et de la trahison s'emparait du pouvoir dans un pronunciamiento de

panique. Une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes et de mauvais généraux se ruait à l'usurpation en même temps qu'à la servitude. Un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, triste enveloppe d'une gloire passée, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait.

Le lendemain, naissait la France Libre.

Une année a passé, dans le combat, la douleur, l'espérance. Pas un seul jour nous n'avons cessé de marcher vers le but que nous a fixé le devoir : faire rentrer dans la guerre l'Empire et la France, pour libérer la patrie et contribuer à sauver la liberté du monde. Grâce à nous, des territoires français, des forces françaises, des pensées françaises, ont recommencé de jouer un rôle digne de notre pays. Nous nous sommes forgé, par l'union, le courage et le désintéressement de tous nos chers compagnons, un instrument de combat que rien ne pourrait briser. Surtout, nous avons ranimé l'esprit de résistance de la France et rassemblé les espoirs d'une immense majorité nationale.

Certes, la route est dure et sanglante. L'ennemi sait quelle importance décisive revêt, dans cette lutte nationale, mondiale, morale, le redressement de la France contre lui. Il recourt, pour l'empêcher, aux mêmes gouvernants que leur déshonneur a mis à sa discrétion. Afin d'assurer la couverture de l'ennemi, ces gens-là n'emploient pas seulement l'abominable appareil de terreur et de mensonge qu'ils ont emprunté à leurs maîtres, mais encore, abusant de la servitude militaire, ils vont jusqu'à nous opposer les poitrines de certaines troupes professionnelles.

Le monde a frémi d'horreur en apprenant que les gens de Vichy faisaient combattre contre nous et contre nos alliés des soldats de l'Empire, en combinaison avec des escadrilles allemandes, dans le but de garder au Levant une tête de pont aux armées du Führer.

Une pareille machination porte la signature d'Hitler. Il est de l'essence même de ce diabolique génie d'utiliser pour sa guerre la dégradation des autres. Mais rien, est-il besoin de le dire? ne peut affermir davantage les Français Libres dans leur volonté d'arracher leur pays à sa domination et de lutter de toutes leurs forces aux côtés de ceux qui ont juré de la briser. En ce moment, devant Damas, comme au Tchad, en Libye, en Abyssinie, sur toutes les mers et dans tous les ciels, nos soldats, nos marins, nos aviateurs, en fournissent glorieusement la preuve.

Jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire, nous resterons liés dans cette guerre de libération à l'admirable Empire britannique, dont Winston Churchill incarne magnifiquement la puissance et la résolution. Nous resterons unis à tous nos alliés d'Europe, aujourd'hui submergés dans leur territoire, mais intacts dans leur âme et belligérants. Nous resterons en communion avec la juste Amérique qui, sous la direction de son grand Président Roosevelt, a décidé

de faire en sorte que le bien triomphe du mal. Par-dessus tout, nous resterons fidèles à la France, à son honneur, à sa grandeur, à sa destinée.

La France, avec nous !

Télégramme de M. Eden adressé à Sir Miles Lampson, Ambassadeur britannique au Caire, et communiqué au général de Gaulle, au Caire.

TRADUCTION

Londres, 18 juin 1941

I. — Le Département d'État nous a communiqué un télégramme très urgent et confidentiel qu'il vient de recevoir du consul général des États-Unis à Beyrouth et dont voici l'essentiel :

II. — « Conty, Directeur des affaires politiques, vient, suivant les instructions du Haut-commissaire français, de demander au consul général des États-Unis de s'informer auprès des autorités britanniques, — comme si l'initiative venait de lui, — des conditions que les Français de Syrie pourraient espérer obtenir, au cas où ils jugeraient le moment venu d'inviter le consul général des États-Unis à employer ses bons offices pour aboutir à la cessation des hostilités.

Conty a fait état d'une rumeur selon laquelle les Français Libres auraient condamné à mort Dentz et d'autres personnalités françaises. Il a observé que cela ne serait naturellement pas de nature à créer une atmosphère propice à des négociations. Les autorités en Syrie étaient, en conséquence, très anxieuses de savoir d'une façon détaillée ce que le Gouvernement de Sa Majesté et les gaullistes se proposeraient de faire en ce qui concerne : 1) l'armée française du Levant ; 2) les fonctionnaires français en Syrie et au Liban ; 3) tous les autres citoyens français et leur famille résidant dans ces deux pays.

Bien que Conty ne l'ait pas dit, il a laissé entendre qu'il parlait au nom du Haut-commissaire. Il m'a également fait comprendre que la question était très urgente et qu'on devait la traiter avec une grande discrétion car les autorités françaises ne tiennent pas à donner l'impression qu'elles implorent la paix.

Le consul général des États-Unis a répondu que, bien qu'il ne puisse, de son propre chef, transmettre directement de telles questions aux autorités britanniques dans le Proche-Orient, il serait heureux de télégraphier à Washington, pour demander que l'affaire soit portée à la connaissance du Gouvernement britannique.

Conty a donné son accord à cette procedure, à la condition que le consul général des États-Unis puisse être habilité à exercer

ses bons offices sans nouvelles instructions, au cas où les Français se décideraient à les lui demander.

Le consul général des États-Unis tient pour symptomatique le fait que Conty ne s'est pas référé au Gouvernement de Vichy et qu'il n'a pas évoqué l'idée d'un simple armistice ou de négociations d'un caractère purement militaire. Au contraire, Conty a déclaré que les autorités françaises étaient anxieuses de savoir « quel arrangement politique » pouvait être conclu avec les autorités britanniques et françaises libres.

L'impression du consul général des États-Unis est que les Français sont las et qu'ils n'ont pas reçu de renforts de France. Il estime qu'ils seraient sans doute prêts à accepter des conditions qui donneraient satisfaction aux demandes britanniques, au point de vue militaire, naval et aérien, dès lors que ces conditions seraient, par ailleurs, assez généreuses pour permettre aux Français de céder avec honneur. »

III. — En même temps, le Département d'État a transmis le message suivant, émanant de M. Welles : « 1) pour que les choses puissent aller vite, le Gouvernement des États-Unis espère que le Gouvernement de Sa Majesté sera en mesure de donner une réponse demain matin, 19 juin ; 2) à son avis, l'occasion est telle qu'une noble et « chevaleresque » réponse du Gouvernement de Sa Majesté pourrait être d'un grand avantage pour ce gouvernement. »

IV. — Les fonctionnaires du Département d'État sont convaincus que si le Gouvernement de Sa Majesté désire que le consul général des États-Unis négocie lui-même au sujet de ces questions, le Gouvernement des États-Unis sera prêt à lui laisser carte blanche, ainsi, d'ailleurs, que semble le souhaiter le Haut-commissaire français en Syrie.

Note remise par le général de Gaulle
à l'ambassadeur et aux commandants en chef britanniques
lors de la conférence tenue au Caire, le 19 juin 1941.

Le général de Gaulle est d'avis de conclure un arrangement avec le Haut-commissaire au Levant.

Cet arrangement doit avoir pour bases :

1) Un traitement honorable pour tous les militaires et tous les fonctionnaires.

2) La garantie donnée par la Grande-Bretagne que les droits et les intérêts de la France au Levant seront maintenus de son fait. La représentation de la France au Levant sera assurée par les autorités françaises libres dans le cadre de l'indépendance qu'elles ont promise aux États du Levant et que la Grande-Bretagne a garantie.

3) En ce qui concerne les militaires et les fonctionnaires, tous

ceux qui voudront servir avec les alliés pourront rester librement, ainsi que leur famille. Tous ceux qui ne le voudront pas seront rapatriés quand les circonstances le permettront, avec leur famille. Toutefois, les alliés se réservent de prendre des dispositions pour que le choix de chacun soit réellement libre.

4) Tout le matériel de guerre doit être remis aux alliés.

5) Pour les navires d'accord.

6) Le général de Gaulle, qui n'a jamais traduit en jugement ceux de ses camarades de l'armée qui l'ont combattu en exécutant les ordres reçus, n'a aucunement l'intention de le faire dans le cas présent.

7) Le général de Gaulle considère comme nécessaire que son représentant participe aux négociations et que la réponse à Beyrouth soit donnée en son nom comme au nom des autorités britanniques.

Télégramme de Sir Miles Lampson adressé à M. Eden, à Londres et communiqué au général de Gaulle, au Caire.

TRADUCTION

Le Caire, 19 juin 1941.

1. — Les commandants en chef, après en avoir discuté avec le général de Gaulle, suggèrent, en plein accord et solidairement avec lui, que les conditions suivantes soient proposées aux autorités de Vichy en Syrie, par l'entremise du consul général des États-Unis à Beyrouth :

1° Les alliés n'ont d'autre but en Syrie que d'empêcher ce pays de servir de base aux forces terrestres et aériennes de l'ennemi contre leurs propres positions militaires au Moyen-Orient. Ils ont aussi des obligations envers la population arabe, du fait de la garantie d'indépendance qu'ils lui ont donnée lors de leur entrée en Syrie, la Grande-Bretagne ayant, à ce sujet, appuyé la déclaration du Général Catroux. La représentation de la France au Levant sera assurée par les autorités françaises libres, dans le cadre de la promesse d'indépendance qu'elles ont faite à la Syrie et au Liban et à laquelle la Grande-Bretagne s'est associée.

2° Les alliés n'ont aucun ressentiment d'aucune sorte à l'égard des Français de Syrie et ils sont prêts à accorder une amnistie complète au sujet des récents combats. Ils ne dressent aucun acte d'accusation contre aucun chef, aucune autorité, aucune troupe en Syrie. Le général de Gaulle, qui n'a jamais fait passer en jugement aucun de ses camarades de l'armée qui l'ont combattu en obéissant aux ordres reçus, n'a pas l'intention de le faire dans les circonstances présentes.

3° Les alliés doivent, cependant, prendre des mesures pour empêcher que le matériel de guerre en Syrie puisse être utilisé contre eux. Ce matériel devra, par conséquent, leur être remis.

4° En ce qui concerne les troupes françaises, il faut que toutes facilités leur soient données pour se joindre aux forces alliées dans la lutte contre les puissances de l'Axe. A cet égard, les alliés se réservent le droit de prendre toutes dispositions nécessaires pour que chaque homme soit véritablement libre et que soient expliqués, d'une manière complète, à chaque individu les conditions et le choix qui lui sont offerts. Tous les membres des forces combattantes qui ne consentiraient pas à se joindre à la cause alliée seront rapatriés avec leur famille si les circonstances le permettent et dès qu'elles le permettront.

5° Des conditions honorables seront offertes à ceux qui voudront se joindre aux forces alliées. S'ils sont acceptés pour le service actif, ils auront la possibilité de poursuivre leur carrière avec leur grade actuel, tous leurs droits à l'avancement et la garantie de leur retraite. Les autres seront honorablement traités jusqu'à leur rapatriement.

6° Tous les fonctionnaires français, qui voudront aider la cause des alliés, recevront un emploi convenant à leur position et à leur rang ; leurs traitements et retraites étant garantis. Ceux qui ne le voudront pas seront traités de la même façon que les officiers de l'armée qui se placent dans le même cas. Ils seront rapatriés ainsi que leur famille.

7° Les chemins de fer, les ports, les voies de communication, la radio, les installations pétrolières, etc... ne seront ni détériorés, ni détruits, mais remis aux alliés pour leur usage. Les forces alliées auront le droit d'occuper militairement la Syrie pendant la durée de la guerre.

8° Tous les Allemands et Italiens qui se trouvent en Syrie seront remis aux alliés pour être internés par eux.

9° Tous les navires de guerre devront être livrés intacts pour être internés. Ils seront entretenus par la base de Beyrouth, sauf à être envoyés ailleurs, par ordre du commandant en chef en Méditerranée, si les conditions de sécurité venaient à l'exiger. La restitution de ces navires après la guerre ou, à défaut, une compensation étant garanties à la France qui aurait alors rejoint ses amis.

10° Le blocus sera levé ; la Syrie et le Liban étant mis immédiatement en rapport avec le bloc sterling.

II. — Le représentant du général de Gaulle devrait participer aux négociations. Les réponses adressées à Beyrouth devraient être données en son nom comme au nom des commandants en chef.

III. — Je suis moi-même d'accord avec ce qui précède.

Télégramme de M. Eden
à l'ambassadeur britannique à Washington,
communiqué au général de Gaulle.

TRADUCTION

Londres, 19 juin 1941.

1) Votre télégramme du 18 juin.

Vous pouvez assurer le Département d'État que le Gouvernement de Sa Majesté serait tout prêt à examiner un arrangement satisfaisant qui sauvegarderait pleinement les nécessités de notre stratégie en Syrie. Loin de vouloir imposer au général Dentz des termes déshonorants, le Gouvernement de Sa Majesté est entièrement disposé à lui accorder tous les honneurs de la guerre ainsi qu'aux autres officiers ou fonctionnaires qui n'ont fait qu'accomplir ce qu'ils estiment être leur devoir à l'égard de leur gouvernement.

2) Il n'est, en conséquence, aucunement question que le général Dentz ou tout autre officier ou fonctionnaire soient condamnés à mort ou à une peine quelconque.

3) Ci-après les grandes lignes des conditions que nous serions disposés à accepter :

1° Les négociations en vue de la cessation des hostilités auront lieu entre le général Wilson représentant les commandants en chefs et les autorités de Vichy en Syrie.

2° Les hostilités cesseront immédiatement et les forces de Vichy seront rassemblées dans des zones désignées. Tous les honneurs de la guerre seront accordés.

3° *a*) Remise de tous bâtiments de guerre et de toutes installations navales intacts. Note : Si cette clause était inacceptable, la condition suivante a été prévue en remplacement : « Les bateaux de guerre seront remis intacts en vue de leur internement à Beyrouth, leur équipage étant ultérieurement réduit à l'effectif nécessaire à leur entretien et aux déplacements qui seraient ordonnés par le commandant en chef Méditerranée si des considérations de sécurité l'exigeaient. » Dans l'un et l'autre cas, la garantie est donnée d'un retour des bâtiments à une France amicale après la guerre ou d'une compensation.

b) Tous les autres bâtiments, y compris les bâtiments britanniques, ainsi que les installations portuaires et les services seront remis intacts.

4° Les avions de Vichy ou de l'Axe et le matériel de guerre seront remis en bon état.

5° L'occasion de rallier les Français Libres sera donnée au personnel militaire. Ceux qui ne désireraient pas se rallier seront rapatriés selon les possibilités.

6° Le Haut-commissaire, son personnel et tous les fonctionnaires ou nationaux français, à l'exception de ceux qui sont disposés à rester, seront rapatriés selon les possibilités.

7° Tous les ports, aérodromes, communications, les stocks de carburant et les installations seront remis intacts pour être employés par nous.

8° L'emplacement exact des champs de mines nous sera communiqué.

9° Les services administratifs et les services publics resteront en place et fonctionneront pour le moment sous direction militaire alliée.

10° Les services de câbles et de radio cesseront leurs opérations et seront remis intacts.

4) Le Gouvernement de Sa Majesté suggère que le consul général des États-Unis reçoive des instructions lui permettant de se mettre en rapport avec le général Wilson qui a été autorisé à lui fournir toutes informations. Nous serons reconnaissants au consul général de prêter ses bons offices comme intermédiaire.

Télégramme du général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville, au général de Gaulle, au Caire.

Brazzaville, 19 juin 1941.

D'après les derniers renseignements reçus, j'estime nécessaire de préparer une diversion sur les colonies de Vichy. Je ne puis, en effet, rien faire pour renforcer utilement le Tchad, faute de matériel. Une menace et, le cas échéant, des actions sur la Côte d'Ivoire, le Dahomey et le Togo, pourraient être la meilleure des parades ou des ripostes. Je vais diriger sur Lagos et Accra les éléments nécessaires à l'exécution.

Je n'ai pas encore l'accord des Britanniques mais je le présume acquis. Les éléments pourraient être en place vers le 10 juillet. Ce mouvement offre l'inconvénient de diminuer la capacité de défense du littoral de l'Afrique française libre en prélevant des éléments de choix et risque de susciter à Vichy des réactions contraires à nos buts. Je crois, cependant, qu'il faut agir. Prière de me faire connaître votre décision.

Télégramme du général de Gaulle à M. Eden, à Londres.

Le Caire, 20 juin 1941.

J'ai eu connaissance, aujourd'hui à 10 heures, du télégramme que Votre Excellence a adressé le 19 juin à Washington au sujet des conditions que le Gouvernement britannique se déclare prêt à

accepter comme base d'une négociation avec les autorités de Vichy.

Je ne puis cacher à Votre Excellence l'étonnement que me cause cette réponse unilatérale et explicite de sa part, dans une affaire où la France Libre est engagée comme l'Angleterre et la vie des soldats français libres comme celle des soldats britanniques, et au sujet de questions qui concernent essentiellement la destination d'un personnel militaire et civil français et le sort de territoires sur lesquels s'exerce l'autorité de la France.

Je remarque que le porte-parole du Haut-commissaire de Vichy à Beyrouth, qui apprécie sans doute l'intérêt que présente, pour le présent et pour l'avenir, le point de vue de la France Libre, a demandé à connaître, non seulement les conditions du Gouvernement britannique, mais encore celles de la France Libre, et que Votre Excellence a télégraphié à Washington comme si son gouvernement était seul qualifié pour répondre, ce que je considère comme injustifié.

Votre Excellence comprendra certainement que, dans une telle occurrence, je ne me sente lié d'aucune manière par les considérations et les conclusions incluses dans son télégramme adressé à Washington et que je m'en tienne exclusivement aux termes du télégramme dont j'ai accepté le texte le 19 juin au soir, d'accord avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne et les commandants en chef britanniques.

Télégramme du général de Gaulle au général de Larminat, Haut-commissaire à Brazzaville.

Le Caire, 21 juin 1941.

Je suis décidé, par principe, à toute opération destinée à prévenir l'attaque de Vichy contre l'Afrique libre et à nous rallier de nouveaux territoires en Afrique occidentale. Je suis convaincu, depuis le premier jour, que nous n'atteindrons pas Paris sans nous frayer de force le chemin de Dakar, Beyrouth et Alger.

Mais nous ne pouvons et ne devons entreprendre une action armée de ce genre que si les conditions sont favorables, c'est-à-dire :

1° que nous ayons le consentement des Britanniques du moment que nous prenons notre base de départ chez eux. Or, cela peut leur attirer, réciproquement, de graves menaces sur leurs colonies d'Afrique occidentale. Nous ne pouvons donc transporter des troupes sur leur territoire si leur consentement préalable n'est pas formellement acquis ;

2° que nous disposions des moyens suffisants pour réussir rapidement l'opération. En Syrie, malgré mes pressantes observations, les Britanniques n'ont engagé que des forces peu importantes, ce qui a beaucoup encouragé la résistance de Vichy ;

3° que nous trouvions, à l'intérieur du territoire à rallier, des concours réels et importants.

Je vous prie de me faire connaître au plus tôt :

a) en quoi consiste exactement l'action que vous envisagez?

b) si et dans quelle mesure les trois conditions énumérées ci-dessus sont remplies pour cette action?

Télégramme de M. Eden adressé à Sir Miles Lampson, Ambassadeur britannique au Caire, et transmis au général de Gaulle.

TRADUCTION

Londres, 22 juin 1941.

Je regrette d'apprendre, par le télégramme du général Spears, que le général de Gaulle éprouverait du mécontentement. En rédigeant le texte des conditions, nous avons pleinement tenu compte des vues que nous ont exprimées le général de Gaulle et le commandant en chef au Moyen-Orient, en ce qui concerne les conditions d'un armistice que demanderait le général Dentz. Nous avons également dans l'esprit le grand accroissement de force qui résulterait, pour les Français Libres, du fait que la Syrie serait rapidement occupée en conséquence de l'offre américaine. C'est pourquoi il ne nous a pas paru nécessaire de soumettre au commandant en chef et au général de Gaulle le texte de notre télégramme à Washington, puisque les conditions envisagées étaient les mêmes et que l'affaire ne souffrait pas de délai.

J'espère que le commandant en chef pourra convaincre le général de Gaulle que nous n'avons pas l'intention d'agir, dans les domaines qui toucheraient à la Syrie ou à des colonies françaises, sans l'avoir consulté quant à la politique projetée. Mais nous ne pouvons pas lui soumettre le texte de chacun de nos télégrammes, quand il est d'importance vitale d'aller vite et que, pour l'essentiel, l'accord existe déjà. Dans de tels cas, nous avons l'espoir que vous parviendrez à le convaincre qu'il peut s'en remettre à notre bonne foi.

Lettre du général de Gaulle au général Catroux.

Damas, le 24 juin 1941.

Mon Général,

Par décrets, en date de ce jour, je vous ai nommé Délégué général et plénipotentiaire et Commandant en chef au Levant.

Vous exercerez vos pouvoirs et attributions en mon nom et au

nom du Conseil de Défense de l'Empire français. Votre mission consistera essentiellement à diriger le rétablissement au Levant d'une situation intérieure et économique aussi proche de la normale que le permettront les circonstances de la guerre ; à négocier avec les représentants qualifiés des populations des traités instituant l'indépendance et la souveraineté des États du Levant, ainsi que l'alliance de ces États avec la France, et sauvegardant les droits et intérêts de la France ; à assurer la défense de tout le territoire contre l'ennemi ; à coopérer avec les alliés aux opérations de guerre en Orient.

En attendant que le régime nouveau, issu des futurs traités, puisse être appliqué, ce qui devra être fait aussitôt que possible, vous assumerez tous les pouvoirs que détenait jusqu'ici le Haut-commissaire de France au Levant et toutes les responsabilités qui lui incombaient. Par la suite, vos attributions seront celles du représentant de la France dans le cadre des traités et de commandant en chef de nos forces.

Il vous appartiendra de provoquer, dès que possible, la réunion d'assemblées réellement représentatives de l'ensemble des populations et la formation de gouvernements approuvés par ces assemblées avec lesquels vous entamerez aussitôt des négociations tendant à la conclusion des traités d'alliance. Les traités devront être conclus entre ces gouvernements et moi-même.

Malgré les déchirements et les vicissitudes résultant des revers momentanés des armées françaises et des intrigues de l'envahisseur de notre pays, le mandat confié à la France au Levant par la Société des Nations, en 1923, doit être conduit à son terme et l'œuvre de la France doit être continuée. C'est pourquoi, vous prendrez comme point de départ des négociations avec les États du Levant les traités d'alliance conclus en 1936 avec ces États. Vous proposerez aux gouvernements des États du Levant que les dispositions temporaires à prendre en commun, pour répondre aux nécessités de notre défense commune dans la guerre actuelle, fassent l'objet de conventions particulières.

Je me réserve de faire part, le moment voulu, à la Société des Nations, du remplacement au Levant du régime du mandat par un régime nouveau et répondant aux fins pour lesquelles le mandat avait été institué.

Croyez, mon cher Général, à mes sentiments cordialement dévoués.

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Londres.

Le Caire, 28 juin 1941.

Au moment où, grâce à notre effort commun, il va sans doute être possible à la France Libre de se substituer à Vichy en Syrie

et au Liban, je tiens à vous exprimer mon point de vue en ce qui concerne les incidences de cette affaire et l'organisation locale des rapports franco-britanniques en Orient.

La manière dont procédera la politique britannique à propos de la Syrie sera un critérium d'une très grande importance. C'est la première fois que les forces britanniques, unies à celles de la France Libre, pénètrent sur un territoire soumis à l'autorité de la France. Il se trouve, en outre, que les tendances de la politique britannique y ont rarement coïncidé avec les tendances de la politique française. Pour cette double raison, l'opinion française et l'opinion internationale seront très attentives à la façon dont se comportera la Grande-Bretagne à l'égard de la situation de la France dans cette région.

Si, à la satisfaction de Vichy, de Berlin et de Rome, notre action commune en Syrie et au Liban semblait avoir pour résultat d'y diminuer la position de la France et d'y introduire des tendances et une action proprement britanniques, je suis convaincu que l'effet sur l'opinion de mon pays serait désastreux. Je dois ajouter que mon propre effort, qui consiste à maintenir moralement et matériellement la résistance française aux côtés de l'Angleterre contre nos ennemis, en serait gravement compromis.

Je suis assuré que telle est bien votre manière de voir. Mais je souhaite que toutes les autorités britanniques locales n'agissent que dans ce sens. Je souhaite aussi que leurs activités de sécurité, d'information, d'économie, etc... soient suffisamment concentrées et limitées pour ne pas donner l'impression que l'occupation de la Syrie par des troupes en partie britanniques sous un commandement britannique entraîne, soit un déplacement d'autorité au détriment de la France, soit une sorte de contrôle de l'autorité de la France.

A cet égard, il est important que les relations soient organisées entre Catroux, qui exerce les pouvoirs au nom de la France, et les autorités britanniques qui sont intéressées à la Syrie temporairement et en raison des circonstances de la guerre. A mon avis, il conviendrait que les représentants de ces diverses autorités britanniques soient réunis en une seule mission avec un seul chef placé en liaison auprès de Catroux et qui traitera avec Catroux, et non pas certes en dehors de lui, toutes les questions pour lesquelles la coopération franco-britannique est nécessaire. En dehors du domaine purement militaire, cette coopération doit être normalement limitée à l'organisation des rapports économiques avec la Palestine et la Transjordanie, à l'ajustement monétaire entre la livre syrienne et la livre sterling et à l'échange des informations. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que le chef de cette mission britannique auprès de Catroux dépende du Commandement militaire britannique. Je crois, d'autre part, qu'il peut y avoir intérêt à ce que le chef de cette mission informe directement de ce qui se passe la mission Spears à Londres.

Télégramme du général de Gaulle à Délégation France Libre, à Londres.

Le Caire, 1er juillet 1941.

La lenteur des opérations de Syrie tient principalement au fait que les Britanniques n'ont engagé, jusqu'à présent, sur ce terrain que des moyens assez faibles et peu appropriés. La résistance de Vichy en a été encouragée, surtout par amour-propre professionnel. Cependant, les résultats acquis, surtout la prise de Damas, ont maintenant réduit suffisamment les forces de Dentz pour que la fin soit en vue. Nous avons déjà des ralliements et nous en aurons sûrement beaucoup quand l'affaire sera terminée, ceci à condition que les Britanniques ne s'empressent pas de rapatrier aussitôt tous ceux qui le demanderont. Or, le commandement britannique local y est disposé, d'abord par facilité et peut-être aussi par le désir obscur de ne pas voir se former une armée française importante en Syrie. J'ai pris, à cet égard, la position la plus ferme, dont vous trouverez l'affirmation dans mes télégrammes à Eden dont je suppose que communication vous a été faite.

En ce qui concerne l'autorité de la France en Syrie, mon voyage et mes informations m'ont convaincu que nous l'exercerons sans difficultés politiques ni économiques graves du côté syrien et libanais. Les difficultés viendraient du côté britannique, où il y a une équipe d'arabisants répartis à l'État-major, à l'Ambassade du Caire, au Haut-commissariat de Palestine, etc., qui ont toujours joué contre la France en pays arabe et qui seraient enclins à continuer. J'ai adressé avant-hier, à cet égard, au Premier Ministre britannique, un télégramme très net que je vous invite à vous faire communiquer. Dans vos rapports avec les départements britanniques, et spécialement avec le Foreign Office, ne manquez pas de montrer que nous nous en préoccupons tous.

Note du général de Gaulle pour le général Catroux, Délégué général et Commandant en chef au Levant.

Le Caire, 2 juillet 1941.

I. — Le ralliement de la plus grande partie possible des troupes du Levant, dès qu'elles ont ou qu'elles auront cessé de combattre, doit être poursuivi avec ardeur et avec méthode.

Étant donné les sentiments profonds de la plupart des officiers et des hommes de troupe, la réussite est avant tout une affaire d'organisation. Je ne doute pas que vous ayez envisagé des dispositions à ce sujet. Mais j'ai l'honneur de vous prier d'en arrêter le plan et de lui donner, en ce qui concerne les éléments sur lesquels nous pouvons agir d'ores et déjà, un commencement d'exécution.

II. — De toutes manières, les règles suivantes devront être rigoureusement observées :

1° Traiter chaque homme avec honneur et avec bonne humeur.

2° Placer tout le monde immédiatement dans un cadre militaire et français. Donner et afficher des ordres. Exiger la tenue, la discipline, les marques extérieures de respect (celles-ci rigoureusement réciproques). S'il y a lieu à sanctions, appliquer les sanctions réglementaires et les notifier sous la forme prescrite par les règlements. Éloigner et isoler sans délai tout individu faisant preuve d'indiscipline ou de mauvais esprit (prison, arrêts de rigueur, arrêts de forteresse).

3° Fournir à tous des éléments d'information : journaux, revues, radio. Par la suite, causeries modérées par des officiers très qualifiés.

4° Faire établir des contacts personnels mais toujours avec la plus grande dignité et beaucoup de discrétion.

5° Dans toutes les garnisons et dans tous les camps, organiser avec solennité le salut quotidien aux couleurs, auquel doit assister le commandant d'armes avec participation d'une troupe en armes.

6° Dès qu'un officier, sous-officier ou homme de troupe se rallie, il doit être immédiatement incorporé dans une unité libre déjà existante ou dans une unité de formation.

III. — Dans tous les cas et par principe, les officiers seront séparés de la troupe. Mais il est, en outre, essentiel, d'établir diverses catégories de personnel qui doivent être traitées différemment.

1° *Officiers généraux et supérieurs.*

Sauf exceptions, vite discernées, il n'y a rien à attendre de cette catégorie d'officiers, en raison des considérations de carrière et des habitudes prises et quels que puissent être leurs véritables sentiments.

Les officiers généraux et supérieurs devront être, par conséquent transférés immédiatement en Palestine et installés honorablement, mais sous surveillance étroite, dans une résidence fixe où ils seront isolés en attendant leur rapatriement.

2° *Capitaines.*

Doivent être dispersés par groupes aussi peu nombreux que possible et mélangés quant à l'origine (arme, service, corps) des intéressés.

Les résidences de ces groupes seront normalement en Syrie ou au Liban, mais assez éloignées des grandes garnisons. Ceux des capitaines dont la famille se trouve au Levant pourront aller la voir en permission de vingt-quatre ou quarante-huit heures, sous condition de rester à leur domicile pendant ce temps.

Les officiers seront libres de se déplacer dans un large périmètre autour de la résidence fixée à leur groupe. Leurs familles auront

toute latitude de séjourner avec eux si les conditions matérielles le permettent.

3° *Lieutenants, sous-lieutenants, aspirants.*

Tout doit être fait pour obtenir des engagements parmi les jeunes officiers et aspirants.

Avant tout, il convient de leur donner l'impression qu'ils ne sont pas séparés de nous et de les rapprocher, autant que possible, de notre propre existence militaire.

Ces officiers et aspirants seront, en conséquence, répartis par groupes dans les garnisons, logés dans des bâtiments militaires et soustraits à toute surveillance apparente. Ils auront accès aux cercles et mess des officiers. Ils seront progressivement chargés, au même titre que les officiers des Forces Françaises Libres, de certains services de place : distributions, visite aux hôpitaux, commandement des postes de garde intéressant la sécurité intérieure ou l'ordre public, rondes, etc...

Ils seront présents aux revues et défilés parmi les officiers sans troupe. Tous les contacts personnels possibles seront organisés entre eux et leurs camarades des Forces Françaises Libres en proscrivant naturellement les discussions vives.

4° *Sous-officiers français.*

Procéder suivant les mêmes principes que pour les lieutenants, sous-lieutenants et aspirants. Les sous-officiers mariés pourront obtenir des permissions de vingt-quatre à quarante-huit heures pour se rendre dans leur famille.

5° *Troupe.*

La troupe doit être installée dans des camps et encadrée par des officiers et sous-officiers à nous, les camps étant accolés à ceux des troupes libres correspondantes (légion, infanterie de marine, Nord-Africains, Sénégalais, artillerie, chars, etc...).

Réponse de M. Djemil Mardam Bey,
ancien président du Conseil des ministres de Syrie,
au général de Gaulle.

Damas, le 2 juillet 1941.

Excellence,

Vous avez bien voulu, par une lettre datée du 6 juin, me faire part de la ferme décision de la France Libre de donner satisfaction aux aspirations nationales du peuple syrien.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette très obligeante communication, qui m'a été remise seulement le 1er juillet. Déjà, avant la réception de cette lettre, j'ai eu l'occasion agréable de

lire la proclamation du général Catroux, faite en votre nom, et de m'entretenir avec lui de ce document, confirmé par Votre Excellence lors de la réunion qui a été tenue à la Résidence le 24 juin 1941.

Ainsi que je l'ai exprimé à Votre Excellence, au nom de tous mes collègues présents, c'est avec une profonde satisfaction que la Syrie accueillit vos déclarations solennelles concernant l'indépendance et la souveraineté.

Je tiens, dans cette lettre, à vous renouveler ces sentiments de vive reconnaissance. J'espère que cet heureux événement ne tardera pas à se réaliser. Je suis persuadé que le nouveau régime qui en découlera rendra les relations entre la France et la Syrie plus fortes et plus intimes que jamais.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres au général de Gaulle, au Caire.

Londres, 3 juillet 1941.

Au sujet de votre lettre du 24 juin au général Catroux.

Sur le plan politique, cette lettre suit la ligne arrêtée au nom de la France Libre avant l'entrée de nos troupes dans les pays sous mandat.

I. — Si nous la comprenons bien, la décision de mettre fin au mandat est prise. Il s'agit de lui donner effet. Les négociations vont s'ouvrir sans délai. Au fur et à mesure de la libération, certains facteurs militaires et politiques, propres aux États du Levant, subiront des modifications. Mais le mandat conféré à la France par les alliés, dès 1920, et les responsabilités de la France en découlant disparaîtront au moment où vous notifierez à la Société des Nations la conclusion des traités d'alliance envisagés avec les États du Levant, dont l'existence aura été reconnue par la France et l'Angleterre alliée et garante.

II. — Le Conseil de Défense de l'Empire français, dont vous avez évoqué le nom, pourra utilement soutenir les efforts de celui de ses membres que vous avez chargé des dites négociations dans des circonstances où les droits et intérêts de la France sont engagés, et cela à deux moments : primo — consultation sur les projets élaborés par le délégué général ou ses services ; secundo — approbation à la veille de la conclusion de l'accord.

III. — Il demeure que la paix générale, seule, permettra à la France de donner au statut un caractère définitif, ce qui implique une entente franche et complète avec l'Angleterre sur tous les problèmes politiques du Proche-Orient, entente que doivent faciliter les récentes déclarations du Premier Ministre affirmant que a Grande-Bretagne n'a aucun dessein territorial en Syrie.

Lettre du général de Gaulle au général Catroux.

Le Caire, 4 juillet 1941

Mon cher Général,

Votre désignation comme délégué général et commandant en chef au Levant m'amène à modifier l'organisation de ma représentation en Orient pour vous permettre de vous concentrer sur les tâches multiples et absorbantes que vous imposent vos nouvelles responsabilités.

J'ai décidé, en conséquence, de supprimer, à la date du 8 juillet, la délégation générale que je vous avais confiée pour tout l'Orient. A partir de cette date, le gouvernement des Établissements français des Indes et mes représentants actuels ou futurs en Égypte, en Abyssinie, en Turquie, en Iran, en Afghanistan, dépendront directement des services centraux de la France Libre à Londres.

J'ai désigné le baron de Benoist comme mon représentant pour l'Égypte. Il sera remplacé incessamment dans ses fonctions de président du comité du Caire. M. Filliol et M. Gorse sont affectés à la représentation au Caire.

J'envisage de créer ultérieurement une représentation à Jérusalem.

Cette organisation nouvelle de notre représentation politique ne modifie pas, toutefois, les limites de votre commandement militaire qui demeurent identiques à celles du commandement britannique du Middle-East.

En portant ma décision à votre connaissance, je tiens à vous exprimer, mon cher Général, ma satisfaction pour la manière dont vous avez représenté la France Libre dans toute l'étendue de l'Orient. Les hautes qualités dont vous avez fait preuve à cet égard me donnent toute confiance dans le succès de votre mission nouvelle et capitale au service de la France Libre, c'est-à-dire de la France.

Je vous prie de croire, mon cher Général, à mes sentiments amicalement dévoués.

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres au général de Gaulle, au Caire.

Londres, 6 juillet 1941

Malgré nos efforts, le contenu de votre télégramme du 28 au Premier Ministre, et notamment son paragraphe 6, sont loin d'avoir reçu, jusqu'ici, la réponse satisfaisante qu'ils méritent, en partie à cause de la réaction contre vos décrets signalée dans un de nos télégrammes précédents et contre les extensions redoutées du rôle de la mission de liaison, en partie par méconnaissance des réalités exposées dans vos premiers paragraphes.

Les ministères techniques ont envoyé au Caire des instructions confidentielles partant de l'idée inexacte que, pendant les circonstances actuelles, l'administration civile en Syrie doit être une émanation du commandement suprême britannique.

Bien qu'elles réservent au général Catroux le maximum de pouvoirs compatibles avec ce commandement, elles ont un point de départ complètement faux qui ne saurait être maintenu. Je les ai déclarées inacceptables et je présente, en vue du comité Morton qui doit se tenir le 7 après midi, des contre-propositions à la fois positives et critiques entrant entièrement dans vos vues, de nature à faire renverser la position et à vous donner au Caire des possibilités de négociations pratiques.

Deux bases sont incontestables :

Primo : Le commandement suprême est exercé au Levant par les Britanniques parce que vous l'avez accepté dans les accords du 7 août 1940, en ce qui concerne vos forces, et parce que cela résulte de la nature des choses dans un territoire en état de guerre où les autorités civiles doivent apporter tout leur concours aux autorités militaires.

Secundo : Le général Catroux est à la fois le chef des forces françaises au Levant et le chef des administrations civiles dont la France Libre a la responsabilité, tant que le mandat qui doit se terminer n'a pas effectivement pris fin.

Dans ces conditions, le général Catroux doit accepter les directives du commandement britannique et les fonctionnaires civils qui relèvent de lui doivent satisfaire aux besoins du commandement suprême. Celui-ci a le droit, par ses officiers, d'obtenir une collaboration immédiate a peu près comme si la Syrie délivrée était un protectorat français ou même notre territoire national en cours de libération. La situation diffère totalement du cas où les deux armées alliées pénétreraient dans un pays ennemi (Libye) ou échappant complètement à l'influence politique de l'un d'eux.

Je compte développer toutes les objections décisives contre un système qui ferait du général Catroux et des fonctionnaires de l'administration civile, des délégués exclusifs du commandement britannique, objections de caractère politique, psychologique et pratique.

Si, en effet, une telle solution était admise, non seulement pour la durée des opérations en cours, mais pour la durée de la guerre, son absurdité pratique ne le céderait en rien à son injustice foncière. Les négociations entre la France Libre et les États du Levant seraient entièrement paralysées.

Demain, nous vous enverrons par télégramme le texte d'un mémoire que nous remettrons à Morton, avant la réunion du comité.

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres au général de Gaulle, au Caire.

Londres, 7 juillet 1941.

Nous avons remis ce matin à Strang, du Foreign Office, ainsi qu'au major Morton et à la mission Spears, un mémoire rédigé de concert et définissant dans ses lignes générales notre position à l'égard du régime administratif provisoire qui doit s'établir en Syrie.

Nous avons eu l'impression qu'à première vue ces autorités étaient d'accord avec nous sur cette base. Nous vous ferons connaître ultérieurement la position qu'aura adoptée à ce sujet le comité Morton qui doit se réunir cet après-midi.

Nous avons bien précisé qu'il ne s'agissait pas d'une démarche faite en votre nom, mais simplement de la remise d'un document établi par les services techniques et destiné à clarifier la situation.

Nous attachons donc du prix à connaître si vous approuvez ce mémorandum dont vous trouverez ci-après le texte :

« La détermination des droits respectifs du général britannique, Commandant en chef des troupes alliées en Syrie, et du général Catroux, Commandant en chef des troupes françaises dans le Levant et Délégué général du Chef des Français Libres pour les États du Levant, paraît devoir s'inspirer des considérations suivantes :

« 1) L'autorité suprême, aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine civil, revient au général britannique qui exerce le commandement en chef des troupes alliées. Cette prérogative résulte :

« *a*) du droit de la guerre, tel qu'il est déterminé par les règles et les usages internationaux pour les pays occupés par une armée en campagne ;

« *b*) des dispositions de l'accord Churchill - de Gaulle du 7 août 1940 qui, dans son article 6, spécifie que le général de Gaulle « qui a le commandement suprême de la force française « accepte les directives générales du commandement britannique. »

« 2) Dans le cadre et sous réserve de l'autorité suprême exercée par l'officier général britannique, Commandant en chef des troupes alliées en Syrie, le général Catroux exerce le commandement en chef des troupes françaises au Levant, non point par délégation du commandement britannique, mais par investiture du général de Gaulle.

« 3) Dans le même cadre et sous la même réserve, le général Catroux est le chef suprême de l'administration civile. Il assume, en effet, les droits et les prérogatives du Haut-commissaire français, tels qu'ils ont été prévus par le régime du mandat. C'est donc du général Catroux et non du commandement en chef britannique que toutes les autorités administratives tiennent leurs pouvoirs.

« 4) Le régime administratif ainsi défini dans ses grandes

lignes ne peut avoir évidemment qu'un caractère provisoire. Sa durée dépend :

« *a*) du maintien de l'état de guerre ;

« *b*) du maintien du régime du mandat.

« En l'état des choses, il est permis de penser que le régime du mandat prendra fin avant la cessation de l'état de guerre. Les modifications qu'il sera appelé à subir de ce fait dépendront avant tout des dispositions des traités à intervenir entre la France Libre, gérant du patrimoine français, d'une part, et les États de Syrie et du Liban, d'autre part, et qui régleront les conditions dans lesquelles ces États se verront octroyer l'indépendance.

« Mais, dès maintenant, aucune prétention britannique ne saurait être fondée sur le fait que le régime du mandat est appelé à disparaître à plus ou moins brève échéance. C'est là, en effet, une question qui regarde en premier lieu la puissance mandataire et les pays placés sous mandat.

« 5) Quelle que puisse être dans l'avenir la position respective de la France et de la Grande-Bretagne dans le Levant, il importe au plus haut point, pour la conduite générale de la guerre, que la Grande-Bretagne évite présentement tout ce qui pourrait la faire apparaître comme se substituant à la France dans un pays jusqu'alors soumis à une autorité française.

« Pour tout l'Empire français et pour l'opinion française elle-même, la Syrie sera considérée comme un cas-type. S'il apparaît que la Grande-Bretagne se borne à soustraire ce pays à l'emprise allemande, tout en respectant dans leur intégrité les droits français, il est permis d'espérer d'heureuses répercussions sur les autres parties de la France d'outre-mer. Dans le cas contraire, la propagande de Berlin et de Vichy aurait la partie belle.

« 6) Quelles que soient les difficultés que la Grande-Bretagne et la France Libre puissent rencontrer actuellement pour ajuster leur point de vue en ce qui concerne la Syrie, il paraît essentiel qu'elles donnent, pour le présent, aux populations syriennes et au monde l'impression d'une entente parfaite. »

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Londres.

Brazzaville, 10 juillet 1941.

Au moment où s'achève heureusement notre opération commune en Syrie, je tiens à vous exprimer ma conviction que nous trouverons bientôt, en ce qui concerne l'organisation des rapports franco-britanniques en Orient, une solution satisfaisante, à la fois pour les droits et intérêts de la France en Syrie et pour l'exercice du commandement militaire interallié sur ce théâtre d'opérations.

Télégramme du général de Gaulle
à la Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 13 juillet 1941.

Je n'apprécie pas le paragraphe n° 1) de votre mémorandum au sujet de l'autorité en Syrie. L'autorité suprême en Syrie appartient à la France et n'appartient aucunement, à aucun degré, à un commandant en chef étranger. Les troupes britanniques en Syrie n'occupent pas un pays conquis ; elles collaborent à la bataille sur un territoire allié. Quand le maréchal Haig combattait en France, l'autorité dans les départements où se trouvaient ses troupes continuait d'appartenir entièrement au Gouvernement de la République.

Il est entendu que, dans la zone des armées, le commandement militaire français ou allié a qualité pour prendre les mesures nécessaires à la sécurité, au ravitaillement, à l'usage des voies de communication, des ports, des moyens de transmissions, au fonctionnement des services publics. Mais il ne peut le faire que par délégation de l'autorité suprême ou d'accord avec cette autorité et dans la mesure seulement où cela intéresse les opérations. En outre, il doit le faire par l'intermédiaire des autorités locales.

Dans le cas particulier de la Syrie, c'est au général Catroux qu'il appartiendra de prendre, à ces divers égards, les dispositions qui lui seront demandées par le commandement militaire. D'autre part, il n'est nullement obligatoire que le commandement militaire en Syrie soit exercé par un Britannique. Par l'accord du 7 août 1940, j'ai accepté, en ce qui concerne la conduite militaire de la guerre, les directives générales du commandement britannique, mais je n'ai nullement accepté que nos troupes soient nécessairement sous les ordres des Britanniques. D'ailleurs, l'accord du 7 août, qui n'est que partiellement appliqué par les Britanniques, notamment pour l'armement, a été conclu à une époque où nous n'avions pas encore la responsabilité de territoires où s'exerce la souveraineté de la France. Nous avons maintenant cette responsabilité, laquelle peut devenir incompatible avec les directives du commandement britannique. Dans ce cas, je me réserve de refuser ces directives, spécialement en Syrie et même en ce qui concerne les opérations.

Comme conclusion : Je ferai avec Lyttelton un arrangement qui devra laisser intactes la souveraineté et l'autorité suprême de la France en Syrie, qui donnera au commandement britannique les facilités nécessaires pour ces opérations et qui organisera en Orient le commandement interallié dans la mesure où cette organisation laissera entière notre responsabilité nationale et internationale en ce qui concerne la Syrie. Tout autre régime serait inacceptable et je ne l'accepterais pas.

Telles sont les directives auxquelles je vous prie de vous con-

former dans vos échanges de vues sur la matière avec les départements britanniques.

Télégramme du général de Gaulle adressé au général Catroux au Caire et communiqué au général Spears, à l'ambassadeur britannique au Caire et au commandant en chef britannique.

Brazzaville, 15 juillet 1941.

J'espère que vous n'avez pas été amené à signer cette convention d'armistice qui est contraire à mes intentions et instructions. Laisser les troupes de Vichy sous les ordres de leurs oficiers avec la promesse d'un prochain rapatriement sur les bateaux de Vichy rend impossible le ralliement d'un nombre d'hommes important. C'est la même méthode que les Anglais ont employée pour les soldats et marins en Angleterre.

Ceci fait peut-être l'affaire des Anglais, qui sont toujours sous l'empire de leurs illusions sur Vichy et dont le désir est avant tout de se débarrasser des éléments français dont ils ne comprennent pas le parti que nous pouvons en tirer. Mais le résultat en est très fâcheux pour la France, puisque cela gêne notre redressement militaire.

En fait, le résultat de ces conditions sera de ramener en Afrique du Nord et en A. O. F. des troupes constituées, aguerries à nos dépens, excitées par la bataille, et que nous retrouverons contre nous au Tchad ou même en Afrique du Nord dès que Hitler en donnera l'ordre à Darlan.

Je n'approuve donc pas ces conditions, au sujet desquelles on ne m'a du reste jamais consulté durant les négociations qui, pourtant, ont duré trois jours. En conséquence, je me vois obligé de prendre des mesures pour en faire retomber uniquement la responsabilité sur les Anglais aussitôt que je serai en possession des détails de l'accord. J'étudie également dans quelle mesure vous avez résolu les questions qui étaient vitales pour nous. J'arriverai au Caire vendredi.

Mémorandum
remis par la Délégation France Libre à Londres
au Foreign Office.

Londres, 17 juillet 1941.

I. — C'est avec une vive satisfaction que les services du général de Gaulle à Londres ont appris la conclusion d'un armistice qui a mis fin à un conflit pénible pour les alliés et particulièrement douloureux pour les Forces Françaises Libres, obligées de com-

battre contre d'autres troupes françaises pour soustraire la Syrie à l'emprise allemande.

II. — Pourtant, les services du général de Gaulle ont le regret de constater que les clauses de la convention signée, le 14 juillet, entre le général Wilson, Commandant en chef des troupes alliées en Palestine et en Syrie et le général de Verdilhac, Délégué du général Dentz, sont très différentes du projet auquel le général de Gaulle avait, le 19 juin, donné son agrément. Indépendamment du fait que la France Libre est laissée complètement en dehors de l'accord, il est difficile d'apercevoir comment certaines clauses se concilient avec les assurances récemment données du côté officiel britannique concernant le respect des droits de la France en Syrie. Du point de vue militaire, comme du point de vue politique, l'armistice, tel qu'il a été signé le 14 juillet, ne peut manquer d'avoir les conséquences les plus graves. Il n'est pas non plus de nature à faciliter l'établissement, dans les États du Levant, d'un régime administratif provisoire tenant un compte équitable des situations et des intérêts en présence.

III. — Les intérêts militaires de la France Libre et, par suite, des alliés, sont gravement compromis par les stipulations relatives au rapatriement par unités, à la répartition du matériel de guerre et aux formations militaires syriennes et libanaises.

Les expériences, faites en Angleterre l'été dernier, ont prouvé que, si les troupes soumises à l'autorité de Vichy demeurent organisée en unités et restent en contact avec leurs chefs, les ralliements ne sont possibles qu'en nombre très limité. Privées de renforts, les Forces Françaises Libres se voient en même temps, en vertu de l'article nº 6, privées d'un matériel de guerre dont elles auraient le plus grand besoin. En outre, il paraît peu équitable que les Britanniques se soient réservé le droit de prendre à leur service les « troupes spéciales du Levant », recrutées et entraînées par des Français et habituées à servir sous le drapeau français et sous les ordres d'officiers français.

IV. — Selon toute vraisemblance, les clauses militaires de l'armistice du 14 juillet se traduiront par une diminution considérable des effectifs qui auraient pu être affectés, soit à la défense de la Syrie à l'heure même où la menace allemande en direction du Caucase rend plus indispensable que jamais la transformation de la Syrie en une solide base militaire, soit à la formation d'unités disponibles pour d'autres théâtres d'opérations.

En revanche, le Gouvernement de Vichy va récupérer d'importants effectifs, au moment où des renseignements concordants, émanant de sources sérieuses et diverses, indiquent qu'il a pris à l'égard de l'Allemagne l'engagement d'entreprendre, dès le mois d'octobre, une action offensive contre les territoires africains ralliés à la France Libre et dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée. Les troupes françaises actuellement en Syrie qui se trouveront remises à la disposition du Gouvernement de

Vichy, il y a tout lieu de craindre que nous les rencontrerons de nouveau au service des Allemands, au Tchad ou dans d'autres régions.

V. — Dans le domaine politique, les conséquences probables de l'armistice signé entre le général Wilson et le général de Verdilhac ne seront pas moins regrettables. La rentrée en France des troupes de Syrie sera certainement un succès personnel pour l'amiral Darlan, dont les intentions malveillantes à l'égard des Alliés ne sont pourtant que trop connues, et un coup douloureux pour les partisans de la résistance. D'une façon générale, pour le Gouvernement de Vichy, l'armistice présente un double avantage. Laissant la France Libre à l'écart, il risque de la discréditer, alors que l'emprise qu'elle exerce sur l'immense majorité des Français a été jusqu'ici et reste le principal obstacle à la politique de collaboration politique, économique et militaire entre Vichy et les nazis.

En outre, Vichy ne manquera certainement pas d'exploiter le fait que l'armistice a été conclu exclusivement avec les autorités britanniques, pour accuser le Gouvernement anglais de visées impérialistes sur la Syrie comme sur les autres parties de l'Empire français. Certains commentaires de la presse britannique ne peuvent d'ailleurs que faciliter, à cet égard, la tâche de la propagande de Vichy et de Berlin.

VI. — Les services du général de Gaulle ne méconnaissent point le caractère sérieux de certaines considérations qui ont pu inspirer les négociateurs britanniques. Ils savent fort bien que les effectifs français libres engagés ne représentaient que la moitié des effectifs des forces impériales. Pourtant, les pertes ont été à peu près égales des deux côtés. Quant aux questions de personnel que posera la prise en main par la France Libre de l'administration de la Syrie et du Liban, elles ne pourront soulever que des difficultés d'ordre secondaire. Il est certain, en effet, qu'il suffirait de remplacer quelques chefs de file pour que les services administratifs continuent à fonctionner normalement, comme cela est le cas dans les autres territoires ralliés à la France Libre.

VII. — En vue d'atténuer les graves conséquences militaires et politiques indiquées ci-dessus, les services du général de Gaulle seraient obligés au Gouvernement britannique d'examiner dans quelle mesure il serait possible d'y remédier par les modalités d'application.

Il s'agirait, en l'espèce, de prendre, d'accord avec le commandement des Forces Françaises Libres, toutes les dispositions nécessaires pour obtenir le maximum de ralliements,

de transférer aux Forces Françaises Libres une partie du matériel de guerre dont les Britanniques exigeraient la remise

et de renoncer pratiquement, en faveur des Forces Françaises Libres, au droit que se sont réservé les Britanniques de prendre à leur service les « troupes spéciales du Levant ».

Ce sont là trois points d'une importance essentielle.

La mise en œuvre de telles mesures permettrait, sans doute, d'accroître considérablement les effectifs des Forces Françaises Libres. Il serait ainsi possible de s'acheminer vers une solution du problème du commandement qui faciliterait beaucoup le maintien indispensable du régime du mandat français, en attendant qu'interviennent les traités à négocier et à conclure par la puissance mandataire avec les États de Syrie et du Liban.

Le problème des rapports entre autorités françaises et autorités britanniques serait, en effet, singulièrement simplifié si le commandement en chef des troupes alliées de Syrie pouvait être attribué à un général français. Celui-ci pourrait relever, au point de vue militaire, du commandement en chef des troupes alliées dans le Moyen-Orient, dont le quartier général est au Caire.

Note remise par le général de Gaulle à M. O. Lyttelton ministre d'État dans le Gouvernement britannique, au cours de leur entretien du 21 juillet 1941.

Le général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français ont pris connaissance des termes d'une convention d'armistice et d'un protocole additionnel, conclus le 14 juillet dernier entre le Commandement militaire britannique en Orient et les « autorités » de Vichy en Syrie, celles-ci agissant d'accord avec les ennemis de la France et sous leur contrôle.

Le général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français constatent que cette convention et ce protocole additionnel, conclus en aboutissement d'une campagne entreprise en Syrie par les troupes françaises en coopération avec les troupes britanniques et à l'initiative du Conseil de Défense de l'Empire français, sont incompatibles dans leurs termes avec les intérêts militaires et politiques de la France et contradictoires avec les conditions dont ils ont, en temps utile, fait connaître au gouvernement et au commandement militaire britanniques qu'ils les jugeaient comme nécessaires. Ces conditions ont été précisées, notamment, dans le télégramme adressé le 13 juin dernier, par le général de Gaulle à M. Winston Churchill, dans le texte arrêté en commun, le 19 juin, par l'Ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire, les Commandants en chef britanniques en Orient et le général de Gaulle, dans le télégramme adressé le 28 juin par le général de Gaulle au Premier Ministre, et dans de nombreuses communications orales et écrites faites par le général de Gaulle à l'Ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire, au major général Spears et aux Commandants en chef britanniques en Orient, tous documents ou communications auxquels, du côté britannique, il n'a jamais été fait aucune objection.

En présence de ces constatations, le général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français ont l'honneur de faire connaître ce qui suit au Gouvernement de Sa Majesté britannique :

La France Libre, c'est-à-dire la France, ne se considère comme engagée d'aucune manière par ladite convention d'armistice et ledit protocole additionnel et se réserve d'agir en conséquence.

La France Libre, c'est-à-dire la France, ne consent plus à s'en remettre au commandement militaire britannique du soin d'exercer le commandement sur les troupes françaises en Orient. Le général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français reprennent la pleine et entière disposition de toutes les forces françaises au Levant à la date du 24 juillet 1941 à midi.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton.

Le Caire, le 21 juillet 1941.

Cher captain Lyttelton,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire connaître ce matin, moi-même et le Conseil de Défense de l'Empire français avons fixé au 24 juillet à midi la date à laquelle les forces françaises du Levant cesseront de se trouver à la disposition du commandement britannique en Orient.

Cette disposition, dont je vous ai expliqué les motifs, ne signifie naturellement pas que nous renonçons à la collaboration militaire avec le commandement et les troupes britanniques en Orient. Je suis, au contraire, prêt à étudier avec vous les modalités de cette collaboration, que je considère comme nécessaire et qui doit être établie sur des bases convenant à nos deux nations, alliées dans la guerre contre leurs ennemis communs.

Sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Londres.

Le Caire, 21 juillet 1941.

J'ai pris connaissance, en arrivant au Caire, du détail des conditions de l'armistice que le commandement militaire britannique a conclu avec Vichy pour la Syrie. Je suis obligé de vous dire que moi-même et tous les Français Libres considérons cette convention comme opposée dans son fond aux intérêts militaires et politiques de la France Libre, c'est-à-dire de la France, et dans sa forme comme extrêmement pénible pour notre dignité. J'ai communiqué au Captain Lyttelton les mesures concrètes que moi-

même et le Conseil de Défense de l'Empire français nous croyons obligés de prendre sur place en conséquence. Mais je souhaite que vous sentiez personnellement qu'une telle attitude britannique, dans une affaire vitale pour nous, aggrave considérablement mes difficultés et aura des conséquences que j'estime déplorables au point de vue de la tâche que j'ai entreprise.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Le Caire, 21 juillet 1941.

J'ai reçu le texte de votre mémorandum du 17 juillet, concernant l'armistice anglo-Vichy. J'approuve ce mémorandum. J'ai notifié ce matin oralement et par écrit à Lyttelton :

1) Que nous refusions entièrement convention et protocole et que nous nous réservions d'agir comme il nous semblera bon. En particulier, nous prendrons directement avec les troupes de Vichy tout contact que nous voudrons et nous reconstituerons nous-mêmes les « troupes spéciales du Levant ».

2) Qu'à la date du 24 juillet, midi, nous n'acceptions plus le commandement britannique sur nos troupes au Levant.

Entrevue de deux heures, assez calme de ton, très catégorique de fond. J'ai dit, notamment, à Lyttelton que la conduite des Britanniques dans cette affaire était incompatible avec l'honneur et les intérêts de la France et avec notre dignité. J'ai ajouté que nous envisagions même la rupture de notre alliance, avec chagrin mais sans hésitation, car nous combattions pour la France et non pour l'Angleterre.

Sous une apparence de sang-froid, mais avec une visible émotion, Lyttelton me parut très gêné et très inquiet... Je suis ici avec le général de Larminat. Nous irons à Beyrouth le 25 juillet et nous y trouverons Sicé.

Je demande à chaque membre du Conseil de Défense de l'Empire français de me soutenir à fond dans mes négociations décisives dont je pense, d'ailleurs, qu'elles finiront par notre succès.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton.

Le Caire, le 22 juillet 1941.

Cher captain Lyttelton,

Dans ma note du 21 juillet 1941, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que la France Libre, c'est-à-dire la France, ne se considère comme engagée d'aucune manière par la convention d'ar-

mistice et le protocole conclus, le 14 juillet dernier, entre le commandement britannique en Orient et les « autorités » de Vichy en Syrie J'ajoutais que la France Libre se réservait d'agir en conséquence.

Aujourd'hui, je crois devoir vous communiquer une étude à laquelle a procédé le général de Larminat et dont je fais miennes toutes les conclusions. Cette étude vous permettra de connaître quels sont les changements essentiels de fond et de forme que moi-même et le Conseil de Défense de l'Empire français jugeons indispensables pour que nous puissions accepter la validité de la convention d'armistice et que nous consentions à l'appliquer.

Je crois devoir appeler votre attention sur l'extrême urgence d'une solution à cet égard, au cas où vous jugeriez utile qu'il y en ait une. Entre les autorités et les troupes britanniques qui, sans doute, appliquent cette convention et les autorités et les troupes françaises libres qui ne doivent pas l'appliquer, il peut se produire à tout moment des incidents que, pour ma part, je souhaite vivement éviter.

Sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Le Caire, 22 juillet 1941.

J'ai rencontré hier soir, sur sa demande, M. Lyttelton. Bien que le ton de cette deuxième entrevue ait été moins tendu que celui de la première, je lui ai répété que la situation restait grave quant à nos relations avec la Grande-Bretagne. Ceci en raison des termes de l'armistice anglo-Vichy et de la manière dont les Britanniques l'appliquent. C'est ainsi qu'ils concentrent autour de Tripoli l'armée de Vichy avec Dentz au milieu. Ils donnent, à dessein, l'impression à toutes les troupes que leur embarquement est certain et proche sous les ordres de leurs chefs.

Cependant, j'ai l'impression que Lyttelton lui-même et l'Ambassade britannique commencent à mesurer à la fois l'absurdité de l'armistice, son caractère outrageant pour nous et les très graves conséquences qui en résultent pour l'alliance de l'Angleterre avec la France Libre. Il est possible qu'ils arrivent à amener le commandement militaire britannique dans des voies plus intelligentes en ce qui concerne l'application.

En tout cas, j'ai coupé toute relation de subordination entre nos troupes et le commandement britannique. J'ai ordonné d'entamer immédiatement la formation des troupes spéciales du Levant, ce qui est largement commencé, sans aucune ingérence britannique, naturellement. J'ai prescrit au général Catroux de

faire prendre directement avec les troupes de Vichy tous contacts utiles et de prendre directement possession du matériel partout où nous en rencontrerons. J'ai averti Lyttelton que la responsabilité des incidents possibles entre les troupes britanniques et les nôtres à ce sujet reposera entièrement sur les Britanniques qui ont procédé d'une manière contraire à notre dignité et à notre honneur.

Lyttelton, dans une intention évidente d'amener une détente, m'a déclaré que le Gouvernement britannique était absolument décidé à ne se mêler en rien de la chose politique et administrative en Syrie, et que lui-même, Lyttelton, allait m'adresser une lettre formelle à ce sujet. Je lui ai dit que je serais toujours heureux de recevoir une lettre de lui, mais que la question de souveraineté politique et d'autorité administrative au Levant ne se posait pas. C'est exclusivement l'affaire de la France, c'est-à-dire la nôtre.

Je vous prie de bien vouloir montrer dans vos rapports avec les départements britanniques à quel point nous considérons comme inacceptable la conduite des Britanniques dans cette affaire d'armistice. Ne pas hésiter à leur donner l'impression d'être devant une situation extrêmement grave et leur faire comprendre que tout notre Conseil de Défense de l'Empire français et tous les Français Libres sont unanimes dans leur volonté de ne pas laisser appliquer l'armistice, quelles que puissent être les conséquences. La guerre sera gagnée par l'Angleterre avec la France ou bien elle ne sera pas gagnée.

Je serai à Beyrouth vendredi.

Lettre de M. O. Lyttelton au général de Gaulle.

TRADUCTION

Le Caire, le 23 juillet 1941.

Mon cher Général,

Je vous écris pour vous dire que je suis d'accord pour que la convention d'armistice en Syrie soit l'objet de l'arrangement interprétatif que vous m'avez soumis; cet arrangement devant être discuté ce matin par nos représentants. Une fois qu'il sera approuvé et signé, il sera naturellement mis en application immédiate par les autorités civiles et militaires qu'il concerne.

Croyez-moi, mon cher Général, très sincèrement vôtre.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton.

Le Caire, le 23 juillet 1941.

Cher captain Lyttelton,

Je reçois avec plaisir votre lettre du 23 juillet par laquelle vous me proposez d'établir entre nous un arrangement interprétatif au sujet de la convention d'armistice conclue entre le commandement britannique et Vichy, cet arrangement devant être applicable immédiatement par toutes autorités qu'il concerne.

Je désigne le général de Larminat et le colonel Valin pour discuter ce matin avec vos représentants le projet du texte de cet accord.

Je vous prie de croire, cher captain Lyttelton, à mes meilleurs sentiments.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton.

Le Caire, le 23 juillet 1941.

Monsieur le Ministre,

Je suis avisé, par des rapports des généraux Catroux et Sicé, que les autorités de Vichy font signer aux militaires français qui ont été laissés sous leurs ordres, en vertu de la convention d'armistice, des formules de serment par lesquelles ces militaires doivent s'engager à ne pas rallier les Forces Françaises Libres.

Cette mesure me paraît être une violation flagrante de l'esprit et des termes de l'article 8 de la convention d'armistice au sujet du libre choix de tous les militaires français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Lettre de M. O. Lyttelton au général de Gaulle.

TRADUCTION

Le Caire, le 24 juillet 1941.

Mon cher général de Gaulle,

Je vous envoie ci-joint le texte de l'accord qui a été établi hier par nos représentants. Cet accord définit l'interprétation qui doit être placée par les autorités britanniques et françaises libres au-dessus de la convention d'armistice en Syrie. Cet accord fait autorité. Pour les autorités britanniques et françaises libres, il remplace et domine toute autre interprétation de la convention.

S'il était établi par la commission de désarmement qu'il y a eu une violation substantielle de la convention d'armistice par les troupes de Vichy, il est entendu qu'à titre de sanction nous

déclarerons que les autorités britanniques et françaises libres se considèrent comme libres de prendre toutes mesures qui leur sembleront convenables pour rallier les troupes de Vichy à la France Libre. Dans ce cas, l'article II de l'accord ci-joint deviendrait nul et non avenu.

Le présent échange de lettres ne devrait pas être publié, sauf si nous y consentons tous les deux.

Puis-je savoir si vous êtes d'accord? Aussitôt que je recevrai de vous une lettre qui m'en assure, le texte engagera les autorités civiles et militaires intéressées.

Très sincèrement à vous.

Arrangement fixant l'interprétation à donner par les autorités britanniques et les autorités françaises libres à la convention d'armistice du 14 juillet mettant fin aux hostilités au Levant.

ARTICLE PREMIER

Il est reconnu que le Commandement français libre a un intérêt prééminent dans toutes les questions intéressant les troupes de Vichy. Cet intérêt doit être pris en particulière considération pour tout ce qui concerne le stationnement et l'encadrement de ces troupes, et notamment les mutations de groupes ou d'individus qui seraient nécessaires seront prononcées par entente entre les deux commandements intéressés.

ARTICLE II

L'article 8 de la convention d'armistice prévoit que l'alternative de se rallier à la cause alliée ou d'être rapatrié sera laissée au libre choix de chaque individu. Cette liberté de choix ne peut que signifier qu'il sera permis aux autorités françaises libres d'expliquer leur point de vue au personnel visé avec la même plénitude et la même liberté accordées aux autorités de Vichy du fait de la présence d'officiers et de sous-officiers vichystes auprès de leurs hommes.

Tout arrangement qui aurait pu être pris et qui serait en opposition avec la convention d'armistice sur ce point ne pourrait en rien entamer le principe établi par le susdit armistice. Toutes mesures de stationnement et d'encadrement nécessaires pour donner plein effet à l'article 8 seront appliquées.

ARTICLE III

En ce qui concerne le rapatriement des forces vichystes, le Commandement britannique prendra en considération les desi-

derata du Commandement français libre afin que le plein effet soit donné aux termes de l'article 8 concernant le libre choix (1).

ARTICLE IV

Il est reconnu que le matériel est propriété française. La prise en charge sera effectuée par entente entre les deux commandements.

Le Commandement français libre emploiera ce matériel par priorité en Moyen-Orient.

Le Commandement français libre, par entente avec le Commandement britannique, mettra à la disposition de celui-ci le matériel qu'il ne sera pas en mesure d'utiliser dans un avenir rapproché, compte tenu de la constitution des réserves nécessaires. Le Commandement français libre, d'accord avec le Commandement britannique, pourra en reprendre la disposition s'il se trouve en mesure de l'utiliser lui-même.

Des techniciens français libres seront joints aux armuriers et aux techniciens britanniques pour la réception et l'examen du matériel.

Toute détérioration volontaire entraînera la responsabilité du détenteur et de ses chefs qui seront exclus de toute garantie arrêtée par la convention d'armistice.

ARTICLE V

Les services militaires des forces de Vichy continueront à assumer leurs fonctions selon les ordres des autorités d'occupation.

ARTICLE VI

Tous les établissements militaires (intendance, transmissions, artillerie, santé, train des équipages, ateliers de réparation, parcs et établissements de l'armée de l'Air, parcs et établissements de la Marine) restent gérés selon les ordres de l'autorité d'occupation par leurs chefs et leur personnel qui sont responsables de la conservation et de l'entretien des installations et des matériels, comme il est prévu pour le matériel à l'article précédent.

Cette responsabilité ne cessera qu'après décharge régulière.

ARTICLE VII

Les troupes spéciales du Levant que le Commandement français libre estimera devoir conserver font partie des Forces Françaises Libres.

(1) Le délai estimé nécessaire par le Commandement français libre aux fins de rapatriement de l'ensemble des non-ralliés est de l'ordre de six semaines.

ARTICLE VIII

Étant donné la grande importance que revêt, pour les opérations, le maintien de l'ordre dans le Djebel Druze, il est entendu que le Délégué général français se concertera avec le Commandant en chef britannique pour toute mesure importante concernant le maintien de l'ordre dans cette région.

ARTICLE IX

Sous réserve de l'entente à établir en ce qui concerne la collaboration des services français et anglais concernant la sécurité, il est reconnu que la question des personnes civiles, visées à l'article 8 de la convention d'armistice, sera du ressort de l'autorité française.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Le Caire, 24 juillet 1941.

Après de dures péripéties, j'ai conclu ce matin avec Lyttelton un arrangement concernant l'interprétation de la convention d'armistice. Les termes de cet arrangement vous sont télégraphiés d'autre part. Nous avons ainsi le moyen d'agir effectivement sur les troupes de Vichy et de prendre possession du matériel. Je pars aujourd'hui pour Beyrouth afin d'appliquer cela et de mettre en route notre régime politique et administratif au Levant. Lyttelton m'écrit une lettre reconnaissant notre entière souveraineté sur les États du Levant. Tout cela est une sérieuse satisfaction.

Il faut maintenant empêcher le rapatriement des troupes. J'ai télégraphié aujourd'hui à M. Winston Churchill à ce sujet. La conduite de Vichy concernant l'Indochine et l'attitude actuelle de Dentz en Syrie nous donnent toutes justifications. D'autre part, je crois que la solution de Djibouti est imminente par reddition. J'ai obtenu des Britanniques l'envoi à leurs autorités locales d'instructions satisfaisantes. Au total, le changement d'orientation britannique est maintenant favorable. La crise a été chaude et elle n'est pas tout à fait terminée.

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Londres.

Le Caire, 24 juillet 1941.

La collaboration de Vichy avec l'ennemi ne cesse de se préciser. L'affaire d'Indochine en est une nouvelle preuve. Nous sommes

dans la nécessité de prévoir l'extension de la guerre en Afrique du Nord et en A. O. F. Je me sens obligé de vous dire personnellement que la convention d'armistice de Syrie conclue entre le commandement britannique et Vichy comporte en germe de graves dangers pour vous et pour nous. Il m'est, quant à moi, impossible d'accepter qu'une armée entière, avec ses unités constituées, échauffée par le combat contre les alliés, soit remise presque sans délai à la disposition de Vichy. Les Anglais et les Français Libres retrouveront demain devant eux, à Tunis ou à Fort-Lamy ou à Dakar ou à Beyrouth, les troupes que Vichy emploiera, une fois de plus, suivant les ordres de Hitler. Je dois vous répéter qu'il me paraît conforme à la sécurité élémentaire de suspendre le rapatriement de l'armée de Dentz et de laisser les Français Libres procéder comme ils l'entendent pour ramener dans le devoir ces pauvres troupes égarées par la propagande de l'ennemi. J'ajoute que Dentz, qui a gardé jusqu'à présent toute son armée rassemblée sous ses ordres, fait signer d'autorité aux officiers et aux soldats des formules de serment par lesquelles ils s'engagent à ne jamais servir avec les alliés. Cette violation flagrante de l'esprit et des termes de la convention, ainsi que d'autres violations évidentes, justifieraient entièrement la suspension des rapatriements. Je crois que, si nous faisons la guerre, nous devons la faire entièrement.

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres au général de Gaulle, à Beyrouth.

Londres, 25 juillet 1941.

1° Nous vous avons fait connaître déjà, ainsi qu'aux autorités de Londres, notre sentiment sur les principales clauses de l'armistice et sur la manière inadmissible dont il avait été procédé à notre égard en cette grave conjoncture. Nous nous associons donc de tout cœur, quant au fond, à vos justes protestations.

2° Toutefois, il n'a pu échapper à nos alliés que les décisions immédiates que vous avez cru devoir prendre et porter à la connaissance du Gouvernement de Sa Majesté britannique, en engageant ainsi officiellement la responsabilité du Conseil de Défense de l'Empire français, l'ont été avant que sept membres sur neuf (1) aient été consultés ou entendus. Nous craignons que cela ne soit de nature à diminuer auprès d'eux le crédit du protocole : « Le

(1) Parmi les membres du Conseil de Défense, les cinq qui se trouvaient en Afrique ou en Orient : Catroux, Larminat, Sicé, Éboué, Leclerc, avaient été directement entendus.

Général de Gaulle et le Conseil de Défense de l'Empire français » et, en conséquence, la portée de vos déclarations.

3° Pour être prépondérante, la responsabilité britannique n'est cependant pas exclusive, en raison de la présence du général Catroux. Nous ne pouvons donc répudier totalement et unilatéralement l'issue, même fâcheuse, d'une entreprise menée en commun.

4° Nous attachons, d'autre part, une importance essentielle à l'alliance britannique. Au moment où les agissements de Vichy rendent particulièrement précieuse et difficile à tenir la promesse à vous faite par nos alliés dans l'accord du 7 août, en ce qui concerne la restauration entière de la France dans sa grandeur et son indépendance, nous ne pouvons pas, sans risques incalculables, prendre l'initiative de tenir ouvertement pour nul un pacte qui est vital dans son esprit comme dans sa lettre.

5° A notre avis, c'est sur l'esprit de cette alliance même que nous devons justement nous appuyer pour faire reconnaître que certains exécutants s'en sont écartés, ainsi que d'autres heureux de se prévaloir de leur accord avec des milieux américains acharnés à ménager Vichy. Nous serons ainsi plus forts pour obtenir que la politique britannique se conforme en fait d'une manière plus exacte aux déclarations de ses chefs responsables.

6° Souhaitant ardemment le succès de votre action, nous estimons que la meilleure méthode est de faire appel au concours des autorités britanniques qui, regrettant les erreurs commises, sont prêtes aux ajustements indispensables. Les agissements de Vichy, harcelé par l'Allemagne, ne peuvent que faciliter, à notre jugement, la remise en cause du problème si important des ralliements et des rapatriements. Enfin, nous sommes convaincus que, sur la question du commandement au Levant, vous obtiendrez des satisfactions substantielles.

7° En définitive, votre « non » énergique, suivi d'une négociation serrée où vous avez avec vous tous les membres du Conseil, aura un effet suffisant pour repartir dans un esprit de pleine collaboration. On risquerait de compromettre l'essentiel par des actes de rupture.

Lettre de M. O. Lyttelton
ministre d'État dans le Gouvernement britannique
au général de Gaulle, à Beyrouth.

TRADUCTION

Le Caire, le 25 juillet 1941.

Mon cher général de Gaulle,

Je vous adresse, ci-joint, le texte d'un accord ainsi que celui d'un accord supplémentaire, que nous avons établis ensemble

ce matin et qui concernent la collaboration entre les autorités britanniques et les autorités françaises libres au Moyen-Orient.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous assurer que nous, Britanniques, reconnaissons les intérêts historiques de la France au Levant. La Grande-Bretagne n'a aucun intérêt en Syrie ou au Liban, sauf celui de gagner la guerre. Nous n'avons nullement l'intention d'empiéter, d'aucune façon, sur la position de la France. La France Libre et la Grande-Bretagne ont, l'une et l'autre, promis l'indépendance à la Syrie et au Liban. Nous admettons volontiers qu'une fois cette étape franchie et sans la remettre en cause, la France devra avoir une position dominante et privilégiée au Levant, parmi toutes les nations d'Europe. C'est dans cet esprit que nous avons traité les problèmes en discussion. Vous avez pu prendre connaissance des récentes assurances du Premier Ministre dans ce sens. Je suis heureux de vous les confirmer aujourd'hui.

Je serai heureux d'être informé que les textes ci-joints ont votre agrément et votre approbation.

Très sincèrement à vous.

Accord concernant la collaboration des autorités britanniques et françaises libres dans le Moyen-Orient.

ARTICLE PREMIER

Le Moyen-Orient constitue un seul théâtre d'opérations. Les opérations défensives ou offensives des alliés doivent y être coordonnées.

D'autre part, en raison des obligations particulières de la France sur le territoire des États du Levant, c'est en premier lieu à la défense de ce territoire que la France Libre a décidé de consacrer, dans la situation générale actuelle, les forces françaises d'Orient et les forces syriennes et libanaises.

ARTICLE 2

Tout plan d'opérations qui implique l'emploi de forces françaises conjointement avec des forces britanniques, ou qui affecte directement le territoire des États du Levant, doit être établi en commun par le Commandement britannique et le Commandement français.

Étant donné la prépondérance actuelle des forces britanniques par rapport aux forces françaises en Orient, il appartient au Commandement britannique du théâtre d'opérations d'Orient

d'arrêter le plan et de fixer le rôle à jouer par les forces françaises dans les opérations communes. Le Commandement britannique du théâtre d'opérations d'Orient fixera ce rôle par délégation du Général de Gaulle. La même délégation devra s'appliquer à tout échelon du Commandement britannique subordonné au Commandant en chef en Orient, quand ce Commandant en chef aura chargé cet échelon de diriger des opérations intéressant le territoire des États du Levant ou impliquant l'emploi de forces françaises. Toutefois, si le Commandement français estime que le plan arrêté ou le rôle fixé aux forces françaises sont incompatibles avec ses responsabilités particulières concernant les États du Levant, il en référera au Général de Gaulle. La question sera alors tranchée par accord du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni et du Général de Gaulle.

ARTICLE 3

Le commandement des forces britanniques et françaises opérant dans une même zone d'action est exercé normalement par un officier britannique ou un officier français, suivant que les forces britanniques ou les forces françaises y sont prépondérantes. Dans tous les cas, les liens organiques des unités, grandes ou petites, sont maintenus dans toute la mesure du possible.

Le commandement des forces britanniques subordonnées à un officier français ou le commandement des forces françaises subordonnées à un officier britannique exerce le droit et reçoit les facilités de rendre compte directement de sa situation, de sa mission et de ses demandes à l'échelon supérieur dans son armée, et de rester en liaison directe avec cet échelon. Il peut donner une forme secrète à ces communications.

ARTICLE 4

Quelles que soient la proportion et la mission des forces britanniques et des forces françaises, le commandement territorial (direction ou contrôle militaire des services publics, sécurité générale, gendarmerie, police, exploitation des ressources locales, etc...) appartient à l'autorité française en Syrie et au Liban.

Les forces britanniques qui opéreraient sur le territoire de la Syrie et du Liban et les forces françaises qui opéreraient sur d'autres territoires du Moyen-Orient peuvent y assumer par elles-mêmes leur sécurité immédiate et y utiliser toutes les ressources qui seraient nécessaires à leurs besoins. Elles le font, autant que possible, par concours du commandement territorial.

En territoire ennemi, le commandement territorial est réparti entre l'autorité britannique et l'autorité française, d'après la proportion des forces britanniques et françaises dans les diverses parties de ce territoire.

ARTICLE 5

Dans tous les cas, les forces britanniques et les forces françaises dépendent respectivement et exclusivement du Commandement britannique et du Commandement français pour tout ce qui concerne la discipline, l'organisation des troupes et des services, l'affectation du personnel et du matériel, la tenue, la censure postale, etc...

Accord supplémentaire concernant la collaboration des autorités britanniques et françaises libres dans le Moyen-Orient.

ARTICLE PREMIER

Le Général de Gaulle reconnaît au Commandement britannique au Levant qualité pour prendre toutes mesures de défense qu'il jugera nécessaire de prendre contre l'ennemi commun.

S'il se trouvait qu'une de ces mesures parût contraire aux intérêts propres de la France au Levant, la question serait soumise au Gouvernement britannique et au Général de Gaulle.

ARTICLE 2

Le Général de Gaulle accepte le principe de lever des forces supplémentaires du désert pour les nécessités des opérations.

Il n'exclut pas que, si cela apparaît indispensable, certains officiers britanniques spécialisés soient détachés dans les unités du désert.

Il ne voit pas d'inconvénient à ce que des troupes du désert, recrutées dans le Nedj, en Transjordanie, en Irak ou dans d'autres territoires par les autorités britanniques, soient employées dans le désert syrien.

ARTICLE 3

Un élément du service de sécurité militaire britannique sera détaché auprès de la Sûreté générale des États du Levant, dans le but d'assurer la liaison avec le Commandement britannique et avec les services correspondants des États limitrophes et de se concerter avec les services français sur les mesures d'ensemble que le Commandement britannique pourrait juger nécessaires.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton, au Caire.

Beyrouth, le 27 juillet 1941.

Cher captain Lyttelton,

Je reçois votre lettre du 24 juillet 1941 et le texte de l'accord que nos représentants respectifs ont établi comme interprétation de la convention d'armistice en Syrie. Je me fais un plaisir de vous dire que j'approuve ce texte qui, dès à présent, engage les autorités militaires et civiles françaises qu'il concerne.

D'autre part, je prends acte de votre accord sur la sanction à prendre à l'égard des éléments français dissidents, dits « de Vichy », s'il est établi que ces éléments ont, comme je le pense, effectivement violé la convention.

Il est entendu que, ni votre lettre du 24 juillet, ni ma réponse, ne seront publiés sans que nous y consentions tous les deux.

Bien sincèrement à vous.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton, au Caire.

Beyrouth, le 27 juillet 1941.

Mon cher captain Lyttelton,

Je reçois votre lettre du 25 juillet. Je suis heureux de prendre note des assurances que vous voulez bien m'y donner concernant le désintéressement de la Grande-Bretagne en Syrie et au Liban et le fait que la Grande-Bretagne reconnaît par avance la position dominante et privilégiée de la France au Levant lorsque ces États se trouveront indépendants.

Le texte de l'accord et du supplément à cet accord que je trouve annexé à votre lettre et que nous avons arrêté ensemble au Caire, le 25 juillet, sera mis immédiatement en application par les autorités militaires françaises qu'il concerne.

Bien sincèrement à vous.

Discours prononcé à Damas à l'Université syrienne par le général de Gaulle, le 29 juillet 1941.

S'il fallait des preuves que l'amitié de la Syrie et de la France n'a pas été entamée par les cruels événements récents, mais qu'elle en est sortie plus vivante et efficace que jamais, le magnifique accueil que m'a réservé hier votre fière et noble capitale et la présence ici, aujourd'hui, de votre Gouvernement entouré de tant de personnalités considérables offriraient ces preuves-là.

Il me semble qu'un accord aussi évident des sentiments et des résolutions de la Syrie et de la France vient avant tout de ce que, dans le tourbillon qui emporte le monde et dont vous venez d'éprouver sur votre sol les douloureuses conséquences, notre compréhension réciproque s'est éclaircie et précisée.

Nous autres, Français, avons bien compris que le caractère même de cette guerre pour la liberté ainsi que l'évolution qui s'est déjà produite et qui se poursuit chez vous rendaient équitable et nécessaire qu'un régime nouveau soit institué en Syrie. Nous avons jugé qu'il est temps, pour la France, de mettre, d'accord avec vous, un terme au régime du mandat, de traiter avec vous des conditions dans lesquelles doivent être assurées vos pleines et entières souveraineté et indépendance et fixés les termes d'une alliance, de part et d'autre la plus sincère et la plus désirée.

Vous autres, Syriens, avez discerné que les changements de personnes auxquels vous venez d'assister ici n'altéraient pas la continuité de la France et vous avez constaté qu'une défaite militaire momentanée n'empêchait pas la France, une fois de plus dans son Histoire, de ressaisir rapidement son âme et de redresser ses armes.

Et c'est pourquoi, messieurs, je ne crois pas qu'au fond deux peuples aient jamais été aussi près l'un de l'autre que ne le sont aujourd'hui nos deux peuples, que deux peuples aient jamais trouvé, pour régler ensemble leurs affaires et organiser leur collaboration, plus de facilités morales que n'en trouvent aujourd'hui la Syrie réelle que vous êtes et la France réelle que nous sommes.

Mais je ne crois pas non plus que jamais les événements aient plus impérieusement commandé, à nous et à vous, cette conjugaison de nos volontés et de nos actes. Car nous faisons la guerre et, dans cette guerre, tous les peuples, le vôtre aussi bien que le nôtre, jouent leur liberté et jusqu'à leur existence.

S'il est devenu banal de dire que le conflit actuel est une guerre mondiale et morale, c'est parce que cela est terriblement vrai. Le combat gigantesque que se livrent la liberté et la tyrannie n'admet pas d'autres limites que celles de la terre ni d'autre terme que la victoire complète de l'un des deux ennemis. La Syrie, comme tout autre État, est menacée dans ses libertés par ceux dont c'est la volonté de détruire la liberté des autres pour y substituer un régime de force, de corruption, d'exploitation, qui n'est rien que la forme moderne de l'esclavage.

Cela, messieurs, conformément à ses devoirs et en union avec vous, la France saura l'empêcher avec les forces dont elle dispose ici et avec les forces dont elle disposera, en coopération avec ses braves alliés britanniques qui y sont venus exclusivement pour des raisons stratégiques. Je me plais, d'ailleurs, à évoquer à ce sujet les déclarations faites et les engagements pris par le Gouvernement de Londres, aux termes desquels la Grande-Bretagne s'est affirmée entièrement dégagée de toute visée politique en Syrie

et au Liban et décidée à y respecter totalement la position de la France.

Je ne compte pas, d'ailleurs, beaucoup que ces engagements, si catégoriques qu'ils soient, suffisent à mettre un terme à la propagande de l'ennemi, ni même aux paroles inconsidérées que l'on échange parfois, ici et là. Mais je compte que l'union complète de l'Angleterre et de la France, en ce qui concerne la présence et l'action simultanée de leurs armées sur le territoire des États du Levant, contribuera à renforcer la Syrie et le Liban dans la certitude de conserver, du Tigre jusqu'à la Méditerranée, de la frontière de Transjordanie jusqu'à la frontière de Turquie, leur liberté et leur intégrité nationales.

Au reste, sans contester que cette guerre doive comporter encore de longues et terribles péripéties, nous pouvons discerner de quel côté commence à pencher la balance de la force, c'est-à-dire celle du destin. Devant un Empire britannique mieux armé et plus résolu qu'il ne le fut jamais, devant une Amérique qui mobilise ses immenses ressources, devant une Russie qui inflige à l'ennemi les plus graves pertes qu'il ait encore subies, devant un Orient qui a vu s'écrouler l'empire de Mussolini et qui se sent aujourd'hui puissamment protégé, devant une France qui se redresse chaque jour militairement et moralement, devant tant de nations d'Europe, momentanément submergées dans leur territoire, mais indomptables dans leur esprit de résistance, l'ennemi perdra bientôt l'espoir de vaincre, si même, à l'heure où je vous parle, il ne l'a déjà perdu. Au contraire, le parti de la liberté voit apparaître à l'horizon toutes les données de la victoire.

Messieurs, le soleil de la victoire sera le soleil de la paix, d'une paix par laquelle il faudra que chaque nation et chaque homme dans le monde puissent vivre dans la liberté et dans la sécurité. Le jour où la France et la Syrie, intimement unies et servant le même idéal, signeront ensemble les traités qui mettront fin au plus grand drame de l'Histoire, elles compteront au nombre des bienfaits tirés de l'épreuve leur alliance solide et leur indestructible amitié.

Télégramme du général Wilson,
Commandant les troupes britanniques en Palestine et au Levant,
au général de Gaulle, à Beyrouth.

TRADUCTION

Jérusalem, 30 juillet 1941.

1° Le général Wilson demande que le mouvement des troupes françaises libres soit suspendu jusqu'à ce que le général Wilson et le général Catroux puissent se rencontrer pour discuter de cette

affaire, à la lumière de l'article 8 de l'accord interprétant les conditions de l'armistice. Cet article spécifie que le général Catroux devrait se concerter avec le commandant en chef au sujet de toutes mesures importantes concernant le Djebel Druze.

L'opinion formelle du général Wilson est que l'arrivée des troupes françaises libres au Djebel Druze, dans les circonstance présentes, est de nature à causer des désordres qui pourraient porter atteinte à la sécurité militaire du pays tout entier. Sur ce point, d'après l'article premier de l'accord supplémentaire sur la collaboration militaire, le dernier mot appartient au général Wilson, sauf démarche directe du général de Gaulle auprès du Gouvernement britannique.

2° Dans l'immédiat et comme preuve de bonne volonté, le général Wilson est d'accord pour que le représentant français à Soueïda prenne possession de la Maison de France et que le commandant britannique aille s'installer dans l'autre maison désignée dans la lettre du général Catroux et où il hissera les couleurs britanniques.

3° Le général Wilson insiste très fortement sur le fait qu'un refus d'acquiescer à sa demande pourrait conduire à un très grave état de choses, qui affecterait les relations avec les Français Libres.

4° Il tient, en même temps à mettre en lumière le fait que le Gouvernement britannique n'a aucune visée d'aucune sorte sur le territoire du Djebel Druze, au sujet duquel les autorités françaises semblent soupçonner ses intentions.

Télégramme du général de Gaulle au général Wilson, à Jérusalem.

Beyrouth, 30 juillet 1941.

1° Le général de Gaulle, sans vouloir discuter si le déplacement d'un bataillon français de Damas à Soueïda entre nécessairement ou n'entre pas nécessairement dans les mesures importantes concernant le maintien de l'ordre au Djebel Druze, au sujet desquelles les deux commandements doivent se concerter, constate que des troupes britanniques stationnent actuellement au Djebel Druze sans qu'il y ait eu, à ce sujet, concert entre les deux commandements et bien que la mise en vigueur des accords pour la coopération militaire date du 27 juillet.

2° Le général de Gaulle n'interprète pas l'article premier de l'accord supplémentaire sur la collaboration militaire comme donnant qualité au général Wilson pour prendre n'importe quelle mesure de sécurité intérieure. L'article premier en question vise seulement les mesures de défense contre l'ennemi commun.

3° Le général de Gaulle prend acte avec satisfaction du fait que le représentant de l'autorité française, souveraine en Syrie, va recevoir la possibilité de prendre possession de la maison du représentant de la France à Soueida.

4° Le général de Gaulle fait connaître au général Wilson que le mouvement du bataillon français jusqu'à la lisière de Soueida est terminé au moment où parvient le télégramme du général Wilson, et que, par suite, il lui serait, de toute façon, impossible de répondre sur ce point à la demande du général Wilson.

5° Cependant, et pour bien marquer le désir de l'armée française de collaborer avec l'armée britannique sur le territoire des États du Levant sous mandat français, le général de Gaulle donne pour instruction au général Catroux de prendre contact, dès que possible, avec le général Wilson pour régler avec lui toute la question du stationnement des troupes britanniques et des troupes françaises au Djebel Druze.

6° Le général de Gaulle regrette que le général Wilson ait cru devoir lui exprimer la menace d'une situation très grave dans les relations militaires entre l'armée britannique et l'armée française au Levant, pour le seul motif du déplacement d'un bataillon. Malgré cela, lui-même reste, aujourd'hui comme avant, disposé à une franche collaboration militaire, à la condition que les droits souverains de la France en Syrie et la dignité de l'armée française restent hors de toute atteinte.

Lettre de M. O. Lyttelton au général Catroux communiquée par celui-ci au général de Gaulle à titre de compte rendu.

TRADUCTION

Le Caire, le 30 juillet 1941.

Cher général Catroux,

Comme vous le savez, j'attache la plus grande importance à ce que le commandant en chef britannique marche au même rythme que vous pour tout ce qui arrive en Syrie. Au milieu de toutes ces affaires, il va de soi que la négociation de traités avec les gouvernements syrien et libanais est très importante. Je vous demande donc très instamment de faire en sorte que le général Spears, chef de notre mission, soit présent aux conférences où se discutent les traités.

Je suis, pour le moment, retenu au Caire parce que je ne m'y trouve que depuis peu de temps et que je dois prendre en main nombre d'affaires. Mais j'espère être bientôt plus libre et me donner à moi-même le plaisir d'aller vous voir et de faire votre connaissance.

Croyez-moi, cher général Catroux, très fidèlement vôtre.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Beyrouth, 1er août 1941.

Le captain Lyttelton vient d'écrire une lettre au général Catroux pour lui demander, comme une chose allant de soi, que le général Spears soit présent aux négociations des traités franco-syrien et franco-libanais.

Naturellement, le général Catroux a répondu par un refus pur et simple.

Si cette demande de Lyttelton correspond à la politique de son gouvernement, il est évident que cette politique est inconciliable avec les droits souverains de la France. Il est également évident que nous ne pouvons pas accepter de prêter la main à aucune atteinte à ces droits.

Je suis convaincu que l'immixtion de l'Angleterre dans les affaires politiques françaises en Syrie et au Liban nous conduira à de très graves complications. Tous les Français Libres qui sont ici sont d'accord sur ce point, sans parler naturellement des autres Français dont l'attitude vis-à-vis de l'Angleterre est bien connue. Il me paraît que les avantages douteux que la politique anglaise pourrait tirer de cet oubli des droits de la France seraient bien médiocres en comparaison des inconvénients majeurs qui résulteraient d'une brouille entre la France Libre et l'Angleterre.

Veuillez demander audience à M. Eden et lui faire, de ma part, une communication très nette dans ce sens.

Message du général de Gaulle à M. O. Lyttelton.

Beyrouth, 4 août 1941.

Jusqu'à présent, nos accords concernant, d'une part l'interprétation de l'armistice, d'autre part la collaboration des autorités françaises et britanniques au Levant, n'ont reçu aucun commencement d'exécution. Sans méconnaître le fait que les autorités militaires et aériennes britanniques peuvent éprouver quelque embarras devant le changement d'orientation que nos accords leur imposent, je tiens pour nécessaire, à tous points de vue, qu'elles s'y conforment rapidement. Les choses ne peuvent, en effet, continuer d'aller comme elles vont.

Si je souhaite, pour ma part, que puisse s'établir entre nos autorités militaires la coopération que nous avons prévue, j'attends que le commandement militaire et aérien britannique applique loyalement ce qui a été arrêté entre nous, dans l'intérêt de notre alliance et de notre effort commun.

Je puis admettre que l'exécution de mesures qui ont été décidées

soit échelonnée au cours de ce mois d'août, mais elle doit être commencée immédiatement et terminée au plus tard le 31 août, date à laquelle les derniers éléments de Vichy auront, ou bien rallié la France Libre, ou bien quitté le Levant.

Télégramme du général de Gaulle à Délégation France Libre à Londres.

Beyrouth, 6 août 1941.

A Djibouti, comme en Syrie, Vichy tient beaucoup à ne pas traiter avec nous. Ainsi nous paraissons négligeables et toutes les frictions possibles sont organisées entre les Britanniques et nous. Enfin, cela permet à Vichy, à Berlin et à Rome de crier ensuite que nous avons, une fois de plus, travaillé pour les seuls Anglais. Quant à nos alliés, à Djibouti comme en Syrie, ils ont, au mois localement, des arrière-pensées et désirent toutes les combinaisons qui les introduiraient dans les affaires françaises. Ils sont donc, et seront toujours, disposés à s'entendre directement avec Vichy sans nous, jusqu'au jour où ils auront compris que leur manière de faire nous mène à la brouille, sinon à la rupture. Ici, aucun commencement d'exécution n'a encore été donné aux accords Lyttelton - de Gaulle et nous sommes en pleine et grave crise.

Lettre de Monsieur O. Lyttelton au général de Gaulle.

TRADUCTION

Beyrouth, le 7 août 1941.

Mon cher Général,

Comme conclusion de notre entretien d'aujourd'hui, je suis heureux de vous renouveler l'assurance que la Grande-Bretagne n'a aucun intérêt en Syrie ou au Liban, sauf celui de gagner la guerre. Nous n'avons pas l'intention d'empiéter, d'aucune façon, sur la position de la France. La France Libre et la Grande-Bretagne ont l'une et l'autre promis l'indépendance à la Syrie et au Liban. Une fois franchie cette étape essentielle et sans la remettre en cause, nous admettons franchement que la France doit avoir une position dominante en Syrie et au Liban, au-dessus de toute autre puissance européenne. C'est dans cet esprit que nous avons toujours agi. Vous avez dû prendre connaissance des récentes assurances du Premier Ministre dans ce sens. Je suis heureux de

les confirmer aujourd'hui à nos amis et alliés, qui ont notre complet soutien et notre entière sympathie.

Pour ce qui nous concerne, je suis heureux de recevoir de nouveau vos assurances quant à la détermination de la France Libre, en tant qu'amie et alliée de la Grande-Bretagne et en accord avec les conventions et les déclarations que vous avez déjà faites, de poursuivre sans répit, jusqu'à son terme, la guerre contre l'ennemi commun. Je suis heureux que nous ayons ainsi réaffirmé que nous nous comprenons tout à fait et que nous sommes bien d'accord.

Très sincèrement à vous.

Lettre du général de Gaulle à M. O. Lyttelton.

Beyrouth, le 7 août 1941.

Mon cher captain Lyttelton,

Je reçois la lettre que vous voulez bien m'écrire comme conclusion de notre entretien d'aujourd'hui. Je suis heureux de prendre acte des assurances que vous m'y donnez de nouveau concernant le désintéressement de la Grande-Bretagne en Syrie et au Liban et le fait que la Grande-Bretagne y reconnaît, par avance, la position prééminente et privilégiée de la France lorsque ces États se trouveront indépendants, conformément à l'engagement que la France Libre a pris à leur égard.

Je m'empresse de vous répéter, à cette occasion, que la France Libre, c'est-à-dire la France, est résolue à poursuivre la guerre, aux côtés de la Grande-Bretagne, son amie et son alliée, jusqu'à la victoire complète contre nos ennemis communs.

Veuillez croire, mon cher captain Lyttelton, à mes sentiments très distingués.

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres au général de Gaulle, à Beyrouth.

Londres, 10 août 1941.

Des renseignements de Vichy, de source très sûre, en date du 8 août, confirmant les appréhensions exprimées dans votre télégramme du 7 août au Premier Ministre.

Les Allemands exigent des bases en Afrique du Nord et à Dakar. Darlan est disposé à céder. Le Maréchal se laisse faire. Les protestations de Weygand demeureront probablement vaines. Les succès allemands en Ukraine fourniront sans doute à Vichy un semblant de justification pour ce nouvel abandon.

Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il en résulterait pour la France en général, y compris la France Libre, une situation des plus graves.

Nous comprenons parfaitement et nous partageons les sentiments avec lesquels vous assistez à l'embarquement pour l'Afrique du Nord des troupes destinées à y combattre pour la cause allemande. Mais, pour être francs, il nous paraît inconvenable que l'on puisse parler d'une rupture avec la Grande-Bretagne. Militairement et financièrement, nous ne pouvons exister sans l'appui de l'Angleterre. Du point de vue politique, une rupture entre nous et les Britanniques déconcerterait le peuple français et jetterait le désarroi dans nos rangs, pour la plus grande joie de l'Allemagne et de Vichy. Du même coup, le Gouvernement britannique serait affranchi de ses engagements de restaurer la France. Pratiquement, la rupture signifierait la fin de la France Libre, c'est-à-dire la disparition du dernier espoir de sauver notre malheureux pays.

La pensée que, pour l'immense majorité des Français, vous incarnez cet espoir doit, semble-t-il, vous élever au-dessus des déceptions que vous réserve l'affaire syrienne dont l'importance ne saurait nous faire oublier que l'existence même de la patrie est en jeu. Des menaces non réalisables ne peuvent que jeter le discrédit sur nous. Nous savons, en outre, que, venant de vous, elle ont beaucoup peiné M. Churchill.

Plus que jamais, nous sommes convaincus que votre retour ici est une nécessité.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Beyrouth, 12 août 1941

Pendant les trois semaines qui ont suivi l'armistice anglo-Vichy, l'attitude locale des autorités britanniques a été intolérable. Wilson nous menaçait ouvertement de proclamer ici la loi martiale britannique et de prendre tous les pouvoirs. J'ai fait connaître officiellement que, s'il le faisait, nous y verrions une usurpation des droits de la France et que nous romprions avec l'Angleterre. J'ai convoqué le consul général des États-Unis et lui ai dit la même chose. Jusqu'au 7 août inclusivement, les autorités britanniques ont déclaré ignorer l'accord Lyttelton - de Gaulle. Enfin le 7 août, M Lyttelton est venu me voir à Beyrouth. Il m'a exprimé beaucoup de regrets et a donné des ordres tels que, maintenant, les choses prennent enfin une tournure acceptable. Catroux a pris en main effectivement l'administration.

Les ingérences publiques des agents officiels britanniques dans notre domaine, notamment au Djebel Druze et sur l'Euphrate

ont cessé, au moins momentanément. D'autre part, Catroux a pris sous sa coupe les troupes de Vichy. Nous avons pu commencer le travail de ralliement. Mais il y a à l'œuvre, dans ce pays, un groupe acharné d'arabisants britanniques soutenus par le Premier Ministre et le Colonial Office. Ces arabisants ont vu, dans l'affaire de Syrie, l'occasion d'en chasser la France...

Le rôle de Spears a été tout à fait mauvais et inquiétant dans cette affaire... Si M. Eden parle de confiance, il faut qu'il sache qu'après ces événements il n'y a de confiance possible que sous condition.

Quoi qu'il en soit, je pense que cette crise vraiment grave aura pu être également salutaire si l'on a compris, à Londres, que, pour pouvoir compter sur nous, on doit compter avec nous.

Je pense maintenant pouvoir quitter Beyrouth bientôt pour Le Caire, Brazzaville et Londres.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Beyrouth, 13 août 1941.

J'ai reçu vos télégrammes du 25 juillet et du 10 août. J'ai mesuré, mieux que personne, les graves conséquences nationales et internationales qu'entraînerait la rupture de la France Libre avec l'Angleterre. C'est justement pour cela que j'ai dû mettre l'Angleterre en présence de ces conséquences, dans le cas où elle agirait envers nous de manière inadmissible. Je qualifie d'inadmissibles une politique et une attitude qui utiliseraient notre concours pour nuire aux intérêts ou à la position de la France sur le terrain même où ce concours s'est déployé. C'est exactement ce qui était en train de se passer en Syrie. Nous perdrions à la fois l'honneur et notre autorité en France si nous consentions à cela. Je n'y ai pas consenti et tous nos compagnons, ici et en Afrique, ont fait bloc avec moi à ce sujet.

C'est ainsi que j'ai pu redresser la situation et sauver l'essentiel. Je comprends que les Britanniques en aient éprouvé de l'irritation, mais cette irritation pèse peu en comparaison de nos devoirs envers la France. J'estime même que la crise aura été salutaire quant à nos rapports avec l'Angleterre. M. Churchill comprendra certainement qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste.

Contrairement à ce que vous pensez, je crois que la nouvelle capitulation de Vichy pour l'Afrique aura pour conséquence de faire grandir la France Libre dans la nation et à l'étranger, spécialement du point de vue américain.

En ce qui concerne la garantie donnée par la Grande-Bretagne à l'indépendance de la Syrie et du Liban, je ne l'ai jamais reconnue.

Contrairement à ce que vous pensez, elle ne figure aucunement dans la proclamation du général Catroux, dont j'avais modifié, dès mon arrivée au Caire, le projet primitif. J'avais, d'ailleurs, avisé par lettre, le 3 juin, l'ambassadeur britannique au Caire que, sans être en mesure de nous opposer à la publication par les Anglais de la garantie, je la désapprouvais et n'en tiendrais pas compte. La parole de la France n'a pas à être garantie par une puissance étrangère. De même, la participation de Spears aux pourparlers de Damas et de Beyrouth ne saurait être acceptée. Je prétends que la présence d'une tierce puissance dans une négociation de la France avec un État placé sous son mandat serait une ingérence inadmissible et je ne l'admettrai pas.

En conclusion, je vous invite à vous affermir et à ne pas donner l'impression que ma représentation ne suit pas exactement ma politique. Notre grandeur et notre force consistent uniquement dans l'intransigeance pour ce qui concerne les droits de la France. Nous aurons besoin de cette intransigeance jusqu'au Rhin inclusivement.



LES ALLIÉS

ÉTATS-UNIS

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, à Londres.

Brazzaville, 19 mai 1941.

Étant donné l'attitude presque belligérante des États-Unis, la collaboration de plus en plus apparente de Vichy avec l'Allemagne, enfin les conditions économiques particulières à nos colonies libres d'Afrique et d'Océanie, le moment est venu pour nous d'organiser nos relations avec l'Amérique. Je compte vous confier personnellement cette mission.

Vous partirez à bref délai. Vous séjournerez aux États-Unis autant de semaines qu'il le faudra pour mettre notre affaire sur pied, c'est-à-dire, essentiellement :

1° Régler le rétablissement de nos relations permanentes et directes avec le Département d'État ; ces relations devant être ensuite entretenues par un représentant politique qualifié de la France Libre.

2° Organiser les rapports économiques et financiers de l'Afrique française libre et de l'Océanie française avec l'Amérique.

3° Organiser, si possible, des achats directs de matériel de guerre, ou utile pour la guerre, d'après le système employé par les Belges.

4° Créer ou recréer nos comités.

5° Mettre sur pied notre information et notre propagande aux États-Unis.

6° Organiser le concours des bonnes volontés privées américaines.

Je vous prie de préparer, dès maintenant, cette mission, qui doit être évidemment discrète au départ, notamment vis-à-vis des Britanniques, mais cependant complète et poussé à fond.

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, à Londres.

Le Caire, 3 juin 1941.

Dans vos conversations prochaines avec les autorités américaines, je vous demande de faire des propositions, résumées comme suit, mais que vous leur développerez.

Si les États-Unis sont amenés ultérieurement à agir par les armes, la question du déploiement de leurs forces sera naturellement essentielle. La force s'entend, avant tout, de la force aérienne dans la guerre moderne. C'est une question de bases et de communications.

A cet égard, le territoire de la Grande-Bretagne est peu favorable en raison de son exiguïté et de l'insécurité de ses communications avec l'Amérique. Au contraire, l'Afrique est désignée par sa proximité comme base principale d'action progressive des États-Unis vers les centres vitaux ennemis en Europe. Mais l'installation d'une telle base doit être préparée. D'ailleurs, une telle installation préalable ne serait pas un acte de guerre. L'Afrique du Nord française offrirait des bases idéales, mais la collaboration de Vichy avec l'Allemagne ne permet pas d'y compter.

Nous offrons aux États-Unis toutes les facilités qu'ils voudront pour installer des bases aériennes américaines en Afrique française libre, spécialement au Cameroun, au Tchad, dans l'Oubangui. Débarquement possible du matériel et des ravitaillements à Douala et à Pointe-Noire. Il est facile d'y établir des ateliers de montage d'avions.

L'Afrique française libre sera bientôt le centre géographique de la zone de guerre en Afrique.

Télégramme de René Pleven, en mission aux États-Unis, au général de Gaulle, au Caire.

Washington, 1er juillet 1941.

Je résume comme suit mes impressions après ma première semaine passée aux États-Unis :

1° Il est étonnant de voir combien le mouvement de la France Libre est peu connu par le public américain et que ce qui en est connu est, très souvent, en sa défaveur. Une propagande puissante a sans doute été faite par Vichy pour jeter une lumière fausse sur le mouvement et sur les intentions de son chef. Un grand effort serait nécessaire pour mettre le mouvement dans sa véritable lumière et pour montrer qu'il incarne l'esprit de la France, et à quel point il est appuyé par la Nation.

2° Le mouvement n'est pas mieux connu par les éléments français aux États-Unis. Ces éléments se composent de deux sec-

tions principales : la colonie française normale aux États-Unis et le nombre de plus en plus grand des émigrés politiques et intellectuels ayant leur centre principal à New-York. Jusqu'ici, les chefs de la colonie française sont restés sous l'influence de l'ambassade et du consulat. « France For Ever » n'a pas réussi à organiser ceux qui étaient plus indépendants, en particulier les classes populaires. En ce qui concerne les émigrés, parmi lesquels se trouvent des gens tels que Dolivet, Jules Romains, Laugier, de Saint-Jean, Pertinax, Geneviève Tabouis, Henri Bernstein, Henry Torrès, Saint-Exupéry, Maritain, Focillon, Pierre Cot, Henry Bonnet, ceux-ci sont restés jusqu'ici indépendants, soit parce que « France For Ever » n'était pas l'instrument capable d'unir tous les éléments français opposés à la collaboration avec l'Allemagne, soit parce qu'ils ne connaissent pas le mouvement.

Beaucoup de ces éléments sentent que l'heure est venue de devenir actifs et je crois que la plupart d'entre eux seraient préparés à coopérer avec nous. D'autres donnent l'impression d'avoir l'ambition d'établir une espèce de Comité national afin d'agir de façon indépendante ou en liaison très large avec la France Libre, et de représenter l'esprit de la résistance dans ce pays. Il y a des rumeurs selon lesquelles Pierre Cot serait derrière ces tendances.

. . . .

3° La politique de Vichy et sa résistance en Syrie ont soulevé du regret et une profonde désapprobation. Ce sentiment a été exprimé en public par M. Hull. La popularité de Pétain en a souffert. Une série de discussions et des articles courageux de Henri Bernstein sur Pétain dans le *New-York Herald Tribune* paraissent avoir soulevé un intérêt considérable.

4° En l'absence de M. Hull, qui n'est pas à Washington, Lord Halifax a demandé à Sumner Welles s'il pouvait me présenter à lui. M. Welles a répondu que, pour le moment, il préférait ne pas me recevoir, mais que je devrais voir le chef de la section européenne du State Department à qui j'ai été présenté aujourd'hui par M. Butler, le ministre britannique. Je pense qu'on peut dire que le State Department ne garde plus que peu d'illusions au sujet de Vichy, mais il fait encore une distinction entre Pétain et Darlan, et il fait une distinction beaucoup plus nette entre Vichy et Weygand. On paraît croire qu'on peut encore gagner du temps en permettant à un approvisionnement limité en sucre, thé et huile d'atteindre l'Afrique du Nord sur des bateaux français, afin d'aider Weygand ou son entourage à dresser un obstacle à la propagande et à l'infiltration allemandes au Maroc...

5° Il n'y a pas de doute qu'on prête beaucoup plus d'attention à nos colonies africaines et que mon voyage s'est fait au moment psychologique.

. . . .

6° Ayant quitté les États-Unis il y a exactement un an et me rappelant le sentiment qu'avaient les États-Unis pour tout ce qui

était français, je suis navré par les effets désastreux de la politique de Vichy sur la position de la France en Amérique. Il nous faut convaincre les Américains que la France Libre est la France qu'ils ont aimée.

Télégramme du général de Gaulle à Délégation France Libre à Londres.

Le Caire, 9 juillet 1941.

Il est temps de rétablir définitivement et sans demi-mesures l'autorité de la France Libre dans le Pacifique, de mettre en œuvre, pour la guerre, toutes les ressources qui s'y trouvent et d'y assurer, contre les dangers possibles et, peut-être, prochains, la défense des territoires français, en union avec nos alliés.

Je désigne pour cette mission le capitaine de vaisseau d'Argenlieu que je nomme, par décret d'aujourd'hui, Haut-commissaire de France au Pacifique et qui exercera, en mon nom, tous les pouvoirs civils et militaires.

Le Haut-commissaire se rendra à son poste immédiatement. Il prendra sur place toutes mesures qu'il jugera nécessaires à l'égard des personnes...

D'autre part, je répète l'ordre d'envoyer au Pacifique un ou plusieurs de nos navires de guerre.

Veuillez rendre compte du départ du Haut-commissaire et du mouvement du (ou des) navire (s) intéressé (s).

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Brazzaville.

Washington, 13 juillet 1941.

1° Au cours d'une semaine extrêmement active, j'ai eu de longues conversations avec M. Morgenthau, Secrétaire du Trésor M. Harry Hopkins, Administrateur fédéral du « Lease and Lend Bill » et conseiller intime du Président, et le colonel Knox, Secrétaire à la Marine. J'ai eu également de nombreux entretiens avec le Secrétaire adjoint à la Guerre et plusieurs des principaux officiers du département de la Guerre. Je dois voir la semaine prochaine M. Stimson, Secrétaire à la Guerre.

2° Lord Halifax a remis lui-même à M. Sumner Welles un mémorandum dans lequel j'avais exposé les raisons morales et économiques pour lesquelles nous étions d'avis que le bénéfice du « Lease and Lend Bill » devait nous être accordé officiellement

et directement. Cette démarche de Lord Halifax, qui apportait la preuve d'un soutien britannique complet de notre point de vue, a, dans ces circonstances, fait une forte impression.

3° Je ne puis rendre compte d'aucun résultat précis, mais l'atmosphère vis-à-vis de la France Libre est en amélioration certaine...

Télégramme de René Pleven
au général de Gaulle, à Beyrouth.

Washington, 26 juillet 1941.

1° J'ai continué mes visites et j'ai vu, entre autres, M. Wallace, Vice-président des États-Unis, M. Stimson, Secrétaire d'État, le sénateur Pepper, porte-parole du groupe ministériel au Sénat...

2° Jusqu'ici les seuls résultats concrets ont été les suivants :

a) Le Gouvernement américain a demandé à la Croix Rouge américaine d'étudier l'utilisation des fonds alloués à cette dernière par le Gouvernement américain, afin de fournir à l'Afrique française libre tout ce dont on a besoin au point de vue médical pour la population européenne et indigène et pour l'armée.

b) Le War Department a accepté l'invitation que je lui ai faite en votre nom d'envoyer en Afrique française libre un officier de l'armée américaine afin de prendre contact avec notre commandement, de visiter les bases aériennes et navales et de discuter d'une façon générale toutes les affaires d'intérêt mutuel. J'espère que la marine fera de même et qu'un officier de l'aviation maritime partira avec le représentant de l'armée. Ce représentant sera probablement le colonel Cunningham...

c) Le Département d'État a avisé l'Ambassade britannique qu'il était prêt à entamer des conversations tripartites auxquelles je pourrais participer, non comme représentant, mais comme expert. Bien que le Département d'État soit, sans aucun doute, bien plus prêt à nous assister à l'heure actuelle que dans le passé, il reste extrêmement préoccupé de questions de procédure, afin de ne pas donner à Vichy ou à Weygand le prétexte de représentations dans la conjoncture présente. Cependant, la capitulation de l'Indochine devant le Japon, sans aucun essai de résistance, a fortement diminué l'estime que les milieux officiels avaient pour Vichy. Le Département d'État espère encore pouvoir suivre une politique que je qualifierais de gaulliste à l'égard de Weygand. Mais il y a de plus en plus de personnes, même à l'intérieur du Département d'État, qui commencent à se rendre compte qu'il vaudrait mieux être gaulliste avec de Gaulle que se mettre du côté de ceux qui ont signé l'armistice.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle
au gouverneur Sautot, à Nouméa.

Brazzaville, 30 juillet 1941.

J'ai reçu votre message du 21 juillet.

J'ai nommé, par décret, en date du 9 juillet 1941, le capitaine de vaisseau d'Argenlieu Haut-commissaire de France pour le Pacifique avec faculté d'exercer en mon nom tous les pouvoirs civils et militaires. Il est temps de mettre en œuvre pour la guerre toutes les ressources et d'y assurer la défense des territoires français, en union avec nos alliés. Le capitaine de vaisseau d'Argenlieu ralliera le plus rapidement possible.

Je vous garde toute ma confiance et vous prie d'envisager avec calme la situation actuelle.

Je télégraphie au gouverneur général Brunot de rester tranquille jusqu'à l'arrivée du capitaine de vaisseau d'Argenlieu qui prendra sur place, à Tahiti, toutes mesures jugées nécessaires.

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Beyrouth.

Washington, 8 août 1941.

Le mouvement d'opinion en faveur d'une politique d'assistance aux territoires français libres continue à se développer, à la fois dans les milieux officiels et au dehors. *Life*, *Time*, *Literary Digest* ont publié cette semaine des articles importants sur le général de Gaulle et la France Libre. On rencontre dans la presse des références fréquentes à la contribution de la France Libre à l'effort de guerre, et on suggère qu'il serait à conseiller d'assister cette dernière maintenant qu'il est évident que Vichy tombe de plus en plus sous le contrôle allemand...

Le Département d'État a consenti à discuter un certain nombre de questions d'ordre pratique intéressant l'Afrique française libre...

Au point de vue militaire, la décision d'envoyer une mission militaire a été confirmée. Cette mission arrivera par mer en A. E. F. vers le 5 septembre. Son chef sera le colonel Harry Francis Cunningham...

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, à Washington.

Alep, 9 août 1941.

Je reçois seulement aujourd'hui votre dépêche du 26 juillet. J'apprécie votre action et suis convaincu qu'elle portera ses

fruits. D'une manière générale, vous avez bien compris que nous ne demandons aux États-Unis aucune aumône mais uniquement des moyens de combat. Or, je vois que, pour le moment, le Département d'État propose des médicaments mais pas des armes. Nous refusons les médicaments sans les armes. Les illusions du conformisme sévissent, évidemment, à Washington et favorisent Vichy, c'est-à-dire Hitler qui a créé Vichy.

Je n'accepte pas que vous, représentant de la France, assistiez seulement comme expert à une conférence tripartite. Vous y assisterez avec droits égaux aux autres conférents ou bien vous n'y assisterez pas. Je maintiens, cependant, mon offre de recevoir à Brazzaville un officier ou plusieurs officiers américains.

...Je compte rentrer à Londres à la fin de ce mois et vous demande d'y rentrer en même temps.

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Brazzaville.

Washington, 14 août 1941.

J'ai été informé par le Département d'État qu'il a été décidé de nommer un représentant supplémentaire de ce département à la mission militaire Cunningham. Cette mission sera donc composée comme suit : colonel Cunningham, représentant le War Department ; lieutenant-commander Mitchell, de l'aéronautique navale ; M. Laurence Taylor, du Département d'État, anciennement du personnel diplomatique de l'ambassade américaine à Paris.

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Brazzaville.

Washington, 24 août 1941.

...L'attitude officielle concernant les possessions françaises dans l'hémisphère occidental est la suivante. Le Gouvernement des États-Unis est satisfait des arrangements actuels qui, dans son opinion, donnent en pratique aux États-Unis le contrôle complet de la situation. Ce contrôle résulte du fait que les approvisionnements essentiels des Antilles dépendent de l'application stricte de l'accord conclu, il y a quelques mois, par l'amiral Robert avec les États-Unis. Cet accord donne aux États-Unis le droit de patrouiller sur mer et dans l'air, et l'amiral Robert est évidemment soucieux de ne pas soulever les soupçons des Américains. Jusqu'au moment où un tournant dramatique aura lieu dans la politique française, les États-Unis n'ont pas d'intérêt particulier à discuter la situation des Antilles. Ce qui intéresse actuellement

les milieux supérieurs de l'administration, c'est Madagascar, où les États-Unis désirent obtenir du graphite, du mica et de la vanille, — la vanille est un produit essentiel pour la fabrication des glaces et ceci a une grande importance politique...

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 25 août 1941.

En ce qui concerne notre position par rapport à la déclaration Churchill - Roosevelt, intitulée « Charte de l'Atlantique », nous devons être, dans le fond et dans la forme, de la plus grande prudence sur l'article premier en ce qui concerne les « agrandissements ». Sans parler actuellement du Rhin, nous devons nous ménager la possibilité d'une extension de notre position dans les pays rhénans en cas d'écroulement du Reich. Car, dans ce cas, étant donné les destructions matérielles et morales commencées en pays rhénans, des choses imprévues pourraient se produire.

Dire : Nous ne recherchons aucune extension de territoire mais nous ne renonçons pas expressément à tout agrandissement d'autre sorte.

Quant à l'article 4, il doit comporter, de notre part, des réserves formelles. Nous ne pouvons pas accepter, après la guerre, l'accession de l'Allemagne et de l'Italie aux matières premières sur le même pied que la France qu'elles ont atrocement dépouillée.

D'une manière générale, nous devons répandre l'idée que la guerre actuelle n'est qu'un épisode de la guerre mondiale commencée en 1914. Le concours de la France à la cause commune de la liberté dans la guerre mondiale se mesure à partir de 1914. Il en est de même de ses sacrifices et, par suite, des réparations de toutes sortes auxquelles elle aurait droit.

Télégramme du général de Gaulle au gouverneur Sautot, à Nouméa.

Londres, 4 septembre 1941.

Je reçois votre télégramme et celui du Conseil d'administration. Je répète que j'ai désigné le commandant d'Argenlieu comme Haut-commissaire, muni de pleins pouvoirs, en vue de renforcer la position militaire de la France dans le Pacifique, en présence d'une situation internationale critique. D'autre part, il a pour mission de consolider les résultats du ralliement à la France Libre dont vous avez été le principal artisan.

Le commandant d'Argenlieu examinera sur place toutes les questions, y compris la répartition des rôles entre les gouverneurs, d'une part, et le Haut-commissaire, de l'autre. En conséquence, je ne saurais accepter votre offre, faite dans un esprit désintéressé, de remettre votre démission de vos fonctions de gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et de Haut-commissaire aux Nouvelles-Hébrides. Vous gardez toute ma confiance et votre autorité comme gouverneur et comme membre du Conseil de Défense de l'Empire. J'ai chargé le commandant d'Argenlieu de vous remettre solennellement la Croix de la Libération.

Faites connaître au Conseil d'administration que j'apprécie son attachement ainsi que celui de toute la population de l'île à la France Libre. Mais, ayant à assurer la conduite de l'effort français durant la guerre, j'ai seul tous les éléments des décisions nécessaires à l'intérêt général. En particulier, je rappelle que les dépenses de défense nationale inscrites au budget local ont un caractère obligatoire. »

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 6 septembre 1941.

A la conférence de presse d'hier, le Secrétaire d'État, M. Cordell Hull, a répondu comme suit à une question concernant la possibilité d'accorder aux Français Libres les avantages de la loi de « Prêt et Location » :

« Je pense que je vous ai fait remarquer, il y a quelques semaines, que nos relations — sous tous les rapports — avec ce groupe, sont des plus cordiales. Nous faisons du commerce avec lui dans le deux sens, aussi normalement que les circonstances anormales nous le permettent. Les Britanniques leur fournissent, en premier lieu, l'aide directe qu'ils recherchent ou que les Britanniques sont à même de leur fournir. »

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, à Washington.

Londres, 11 septembre 1941.

Le Gouvernement britannique nous a informés du désir des autorités aériennes des États-Unis d'organiser, de concert, une chaîne de terrains d'atterrissage pour les bombardiers lourds dans certaines îles du Pacifique. Le Gouvernement britannique a accepté de participer et nous demande si nous acceptons l'incorporation à ce plan de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

Nous répondons ceci : Le Général de Gaulle et le Conseil de Défense ont déjà établi, pour la défense de ces îles, un plan concerté avec le Gouvernement du Commonwealth de l'Australie. La France Libre est prête, maintenant, à participer à l'établissement d'un plan général concernant le Pacifique, en commun avec les États-Unis, le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne, les Gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Elle accepte, pour l'élaboration de ce plan, de fournir les renseignements utiles concernant la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides ainsi que d'autres îles du Pacifique non visées pouvant présenter une réelle importance pour des bases aéro-navales, par exemple : Tahiti et les îles Marquises. Réciproquement, la France Libre serait heureuse de recevoir des renseignements analogues pour les îles non françaises du Pacifique.

Vous avez déjà mandat de négocier à Washington avec les autorités des États-Unis. Je vous donne également mandat de prendre part, dans des conditions analogues, à une négociation pour les bases aériennes du Pacifique avec les autorités des États-Unis, en liaison avec les représentants britanniques et, particulièrement, avec la délégation de l'Amirauté britannique aux États-Unis.

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 20 septembre 1941.

1° La formation d'une délégation organisée, sans statut diplomatique défini, destinée à servir d'intermédiaire unique pour traiter tous les sujets concernant les intérêts de la France Libre en général et des colonies françaises en particulier, a été approuvée par le Département d'État.

Le Département d'État désire que le chef de la délégation soit un homme avec qui il ait des contacts officiels et qui soit responsable de tout le personnel de la délégation. Il s'attend à connaître d'avance le nom du chef de la délégation, de sorte qu'il puisse nous informer si la personne suggérée n'est pas *persona grata*.

J'ai eu à différer toute proposition pour la formation de cette délégation, jusqu'à ce que le Département d'État ait accepté les principes ci-dessus. J'ai été informé officieusement par le Département d'État qu'il préférerait que le chef de la délégation ne fût pas une personne trop étroitement associée à l'atmosphère new-yorkaise depuis l'armistice.

2° Voici les noms de deux personnes se présentant parmi celles qui sont actuellement aux États-Unis, dont le loyalisme est au-dessus de tout soupçon, qui n'appartiennent à aucun des clans de New-York et qui seraient prêtes à servir en cette capacité.

Étienne Hoegner, dont le père est Président des Églises protestantes de France, et que vous avez rencontré l'hiver dernier à Londres. Tixier, Directeur du Bureau international du Travail à Washington. Tixier ne serait pas disponible avant le 1er novembre, c'est-à-dire avant la conclusion de la Conférence internationale du Travail.

...Les autres membres seraient : Raoul de Roussy de Sales, chargé de l'information et de la presse, Jacques de Sieyès, chargé du recrutement et de vous représenter d'une façon générale aux cérémonies, et Raoul Aglion agissant actuellement comme Secrétaire général de la délégation...

3º Pour organiser les sympathisants de la France Libre aux États-Unis, je considère que « France For Ever »... est la seule grande organisation aux États-Unis... La délégation devra agir constamment sur le comité de « France For Ever » pour empêcher qu'il ne devienne une sorte de « comité Mascuraud », où les hommes ayant un passé politique auraient tendance à suivre leur ancienne ligne de conduite. Cette tâche n'est pas impossible si notre délégation jouit de l'autorité nécessaire...

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, à Washington.

Londres, 22 septembre 1941.

Dans vos conversations éventuelles avec Sumner Welles et Cordell Hull, je vous demande de mettre en lumière les points suivants :

1) Sans vouloir épiloguer sur les sentiments qui peuvent animer les hommes de Vichy, il est de fait que la situation dans laquelle ils se sont placés par rapport à l'ennemi les met hors d'état d'exercer la souveraineté de la France et de défendre ses intérêts à l'extérieur. Les événements de Syrie et d'Indochine en sont des preuves manifestes. Il s'ensuit que la France n'est plus réellement représentée dans le monde.

2) Les conditions dans lesquelles Vichy a pris le pouvoir en France, la nature des pouvoirs qu'il s'est attribués, la façon dont il les exerce, sont contradictoires avec la souveraineté de la nation française. Il y a là une simple usurpation.

3) Malgré l'oppression sanglante que l'envahisseur et Vichy font peser sur le peuple français et l'interdiction imposée à ce peuple d'exprimer librement ses opinions de quelque manière que ce soit, il n'est plus douteux aujourd'hui que la politique de collaboration avec l'ennemi et de dictature intérieure, suivie par Vichy, est absolument opposée au vœu de l'immense majorité des citoyens français.

4) Il est de fait que d'importants territoires coloniaux en Afrique et au Pacifique et des forces armées non négligeables se sont

ralliés à la France Libre pour demeurer belligérants aux côtés des Alliés, et spécialement de l'Empire britannique, contre l'envahisseur de la patrie. Ce fait impose au général de Gaulle et aux autorités de la France Libre d'exercer sur ces territoires et sur ces forces les attributions d'un gouvernement. Mais le général de Gaulle a toujours proclamé solennellement qu'il n'exercerait ces attributions qu'à titre essentiellement provisoire, comme gérant du patrimoine français, et qu'il se soumet par avance à la représentation nationale dès que celle-ci pourra être réunie librement.

5) En attendant, le général de Gaulle constitue, en ce moment même, d'une part un Comité national exécutif destiné à l'assister dans l'exercice de ses pouvoirs, d'autre part une Assemblée consultative ayant pour objet de donner à l'opinion française une expression aussi large que possible.

6) Pour ce qui concerne les territoires actuellement soumis à notre autorité ou à notre contrôle ou ceux qui viendraient à y être soumis, nous sommes prêts à donner toutes facilités en notre pouvoir aux États-Unis d'Amérique pour y installer, publiquement ou secrètement, tous moyens militaires, navals ou aériens qui paraîtraient nécessaires pour contribuer directement ou indirectement à la défaite des envahisseurs de la France.

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, à Washington.

Londres, 23 septembre 1941.

Je reçois votre télégramme du 20 septembre. Il est très judicieux et tout à fait dans mes vues. En ce qui concerne le chef de notre délégation, je choisis Tixier. Il est réputé être un homme loyal et solide. En outre, les syndicats français, aussi bien ceux de l'ancienne C. G. T. que les chrétiens, ont une excellente attitude en France. Enfin, l'affaire sociale est la grande affaire pour demain.

En attendant que Tixier soit disponible, Boegner doit être chef de notre représentation. Ensuite, je souhaite qu'il continue à en faire partie. D'accord pour tous les autres.

Dès que vous aurez réglé cela, revenez aussitôt. Nous avons besoin de vous ici. Vous devez être un pivot du Comité national que je constituerai demain.

Télégramme de l'amiral d'Argenlieu
Haut-commissaire de France au Pacifique
au général de Gaulle, à Londres.

Papeete, 25 septembre 1941.

1° Je viens d'arriver à Papeete, ce 23, et j'ai assumé sur-le-champ mes fonctions de Haut-commissaire.

2° Cette date est l'anniversaire de Dakar. Dans le souvenir de ce jour, je vous demande d'agréer l'hommage de mon respectueux et fidèle attachement à votre personne et l'assurance de mon dévouement total à la France dans l'accomplissement de ma mission.

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 25 septembre 1941.

Pendant ces derniers mois, les réactions du public américain expriment un désappointement immense concernant la nation française dans son ensemble. Plusieurs comités qui font appel à la générosité américaine pour pouvoir envoyer des colis aux prisonniers ou des vivres aux enfants ont vu les résultats de leurs quêtes diminuer. En août, par exemple, le plus puissant de ces comités, présidé par Anne Morgan, a reçu 1 225 dollars, dont 1 000 dollars représentaient un chèque de Charles Boyer.

Le déclenchement d'une résistance active en France et le rôle joué par des héros de la France Libre ont, en même temps, augmenté la sympathie à notre égard et ramené la confiance dans le peuple français. Charles Boyer, qui est « Français Libre » convaincu et qui prend une part active à tous les efforts philanthropiques en faveur de la France, m'a déclaré que l'heure serait bientôt venue pour un appel aux États-Unis de la part de la France Libre en faveur des prisonniers en Allemagne et des enfants français en France. Je partage cette opinion.

Il s'agirait de constituer un comité qui serait chargé de lancer cet appel...

Il est évident qu'on ne saurait poursuivre un plan de ce genre que si le Gouvernement britannique n'y voyait pas d'inconvénients pour des raisons de blocus. Me rappelant votre lettre de juillet 1940 à M. Churchill je crois que, si vous approuvez cette idée, vous serez à même de pouvoir la discuter personnellement avec le Premier Ministre.

. . . .

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, à Londres.

Papeete, 2 octobre 1941.

La réception officielle du 23 s'est déroulée dans une atmosphère parfaite d'ordre, de dignité et de courtoisie. L'ordre public règne dans la colonie manifestement loyale à la France Libre. L'arrivée du *Triomphant* a produit grand effet.

La semaine du 23 au 30 a été consacrée à un examen cordial de la situation intérieure avec le gouverneur général Brunot et les principaux fonctionnaires et à l'inventaire des moyens militaires. J'ai pris également contact avec le gouverneur de Curton et son groupe à Mooréa et aussi avec un nombre considérable de notables. Je leur ai promis un examen équitable de leur cas et des mesures en conséquence. Tous affirment leur fidélité au mouvement, malgré ces mois d'épreuves, et leur désir de servir dans les Forces Françaises Libres.

Aujourd'hui, 1er octobre, j'ai annoncé officiellement la fin de la mission dans le Pacifique du gouverneur général Brunot, conformément à vos ordres. En vertu des pouvoirs délégués, j'ai nommé par décret comme gouverneur : Orselli.

...Celui-ci joint à sa compétence militaire une compétence d'ordre économique et financier. Ce choix a été bien apprécié par tous.

. . . .

Vers le 10 octobre, mon intention est de rallier la Nouvelle-Calédonie par les îles Fidji. Le gouverneur général Brunot partira à la même date pour l'Angleterre selon vos ordres.

Télégramme de René Pleven au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 4 octobre 1941.

J'ai été reçu par M. Welles le 1er octobre. Welles m'a déclaré que la politique du Gouvernement des États-Unis était de restaurer l'indépendance et l'intégrité de la France et de l'Empire français, et cela pas seulement pour des raisons sentimentales, mais parce qu'il considérait qu'il était essentiel pour le monde que la France continue à jouer un rôle important. Il m'a fait remarquer qu'il y avait, par conséquent, identité de buts entre la politique du Gouvernement des États-Unis envers la France et les buts de la France Libre. Ceci avait comme conséquence que les différences possibles se réduisaient uniquement à la meilleure méthode qu'il s'agirait de suivre.

Sur ce point, il a déclaré que, quelles que soient les mesures entreprises par le Gouvernement des États-Unis, celles-ci étaient tou-

jours prises après consultation avec le Gouvernement britannique et en complet accord avec lui. Cet accord complet avec le Gouvernement britannique était aussi un des aspects de la politique du Gouvernement des États-Unis envers la France. Il a ajouté que toute proposition intéressant la France Libre, — et qui fût appuyée par le Gouvernement britannique, — recevrait sa plus sympathique considération. Sous ce rapport, il m'a fait remarquer qu'il avait été mis au courant par le Gouvernement britannique du texte des conversations qui avaient eu lieu au sujet de la constitution du Comité national.

Je lui ai demandé s'il ne pensait pas qu'il serait dans notre intérêt commun que, sans soulever le problème d'une reconnaissance diplomatique ou d'autres problèmes juridiques, un agent des États-Unis puisse être nommé à Londres pour maintenir un contact direct avec le général de Gaulle et le Comité national. Il me répondit que, selon lui, il ne serait pas possible d'aller au-delà du contact qui existe déjà. J'ai alors attiré son attention sur le fait qu'en plein accord avec le Gouvernement britannique nous avions soulevé la question de bénéficier directement du « Lease and Lend Act » et je lui ai rappelé les avantages moraux que nous tirerions d'une telle mesure. Tout en évitant de me donner une réponse négative, il m'a déclaré que le problème était encore à l'étude, faisant remarquer, cependant, que la façon dont cette loi avait été rédigée spécifiait qu'elle ne pouvait s'appliquer qu'à des gouvernements, et que le fait de nous accorder directement les avantages du « Lease Lend » impliquerait une reconnaissance. J'ai suggéré que les difficultés légales pouvaient, d'habitude, être surmontées, mais il répondit que, dans ce cas, il en doutait...

Welles est toujours très froid. Il m'a paru particulièrement réservé et ne m'a donné, à aucun moment, l'occasion de développer les perspectives plus larges de l'effort français libre. Il faut prendre avec un grain de sel ce qu'il dit au sujet des mesures du State Department concernant la France, qui d'après lui, seraient toujours prises en accord avec le Gouvernement britannique. Tout le monde ici se rend parfaitement compte que Welles et son école pensent, qu'en ce qui concerne la France, ils en savent plus long que nos alliés britanniques et, même, que nous.

La vérité est que, se basant sur les avis qu'ils reçoivent de l'amiral Leahy et des observateurs américains en France et en Afrique, ils croient que l'influence américaine sur Vichy et sur Weygand agit encore dans le sens de la résistance aux plans de collaboration à la Darlan, et que, tout en étant prêts à nous aider, là où nous exerçons notre autorité, ils craignent de compromettre ce qu'il leur reste d'influence à Vichy et en Afrique du Nord en se déclarant trop ouvertement en faveur de la France Libre. Cette politique, cependant, — et Welles l'avoue lui-même, — est sujette à une révision journalière et il n'y a pas de doute que la majorité des sympathies américaines, officielles ou publiques, est en notre faveur.

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Papeete.

Londres, 9 octobre 1941.

J'ai reçu votre télégramme du 1er octobre. Les mesures que vous avez prises et votre attitude à Tahiti me paraissent judicieuses. Je confirme la nomination d'Orselli comme gouverneur... Je compte beaucoup sur votre action personnelle à Nouméa. Mon impression est qu'il faut ménager et encourager Sautot. Je vous demande de prendre contact avec Sydney, Singapour, Batavia et, si c'est possible, avec Pondichéry.

. . . .

Lettre du général de Gaulle à M. Anthony Eden, Secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères.

Londres, le 13 octobre 1941.

Cher monsieur Eden,

Les renseignements provenant de nombreuses et différentes sources s'accordent pour montrer que la population des îles Saint-Pierre et Miquelon est quasi unanime à souhaiter le ralliement à la France Libre.

Je crois le moment venu de procéder au ralliement à la France Libre de Saint-Pierre et de Miquelon, en soustrayant à la contrainte des autorités de Vichy une population qui en exprime le vœu formel.

Cette opération pourra être facilement exécutée par deux corvettes des F. N. F. L. (*Mimosa* et *Alysse*) qui se trouvent actuellement dans les eaux de Terre-Neuve, sous le commandement d'un officier adroit et expérimenté (capitaine de frégate Birot). Je suis disposé à la prescrire.

Je vous serais reconnaissant de me faire connaître votre opinion à ce sujet.

Bien sincèrement à vous.

Lettre de M. A. Eden au général de Gaulle.

TRADUCTION

Londres, le 20 octobre 1941.

Mon cher Général,

Par votre lettre du 13 octobre, vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître ma manière de voir au sujet d'une

opération des Forces navales françaises libres contre Saint-Pierre et Miquelon.

Nous nous sentons obligés de consulter sur cette affaire le Gouvernement canadien. Quand nous connaîtrons ses vues, il nous faudra également consulter le Gouvernement des États-Unis. Vous comprendrez, en effet, que la position géographique de ces îles nous empêche de donner notre assentiment à toute opération comportant un changement du *statu quo* sans avoir obtenu l'agrément exprès des gouvernements du Canada et des États-Unis.

Je ne manquerai pas de vous informer des résultats de ces consultations.

Sincèrement à vous.

Télégramme du Comité national
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 3 novembre 1941.

Vous êtes autorisé à signer les accords avec la Pan American Airways, qui ont reçu l'agrément du général de Gaulle. Vous pouvez attirer l'attention de la Pan American Airways sur les facilités d'escale qui pourraient lui être offertes à Pointe-Noire qui est dès maintenant utilisé avec toute satisfaction par la British Airways.

. . . .

Télégramme du Comité national
à Délégation France Libre, à Washington,
et à Haut-commissaire de France, à Nouméa.

Londres, 13 novembre 1941.

Voici les directives du Comité national pour les négociations à conduire avec le Gouvernement américain concernant l'établissement des routes aériennes au Pacifique.

1° L'aménagement de l'infrastructure nécessaire (bases aériennes, radio, terrain de secours) devra, dans chaque cas, donner lieu à un accord avec les autorités locales de la France Libre.

2° Les installations de carburant et de matières inflammables devront être établies conformément aux règles françaises de sécurité.

3° Les installations ainsi réalisées demeureront propriété française.

4° La circulation, le survol et la police générale des aérodromes

ou des ports d'amerrissage devront être réglés par les autorités françaises.

5º Le commandement des aérodromes sera assuré par des fonctionnaires ou officiers français.

6º Au cas où la concession envisagée devrait être prolongée après la guerre, les droits de la France à la réciprocité sont, d'avance, reconnus.

Télégramme de la Délégation France Libre à Washington au Comité national à Londres.

Washington, 28 septembre 1941.

MM. de Roussy de Sales et Boegner ont rendu visite à M. Sumner Welles le 26 novembre. Le but de cette visite était de demander au sous-secrétaire d'État s'il pouvait exprimer une opinion sur l'évolution de la situation en France et sur l'influence que cette évolution pourrait avoir sur les relations entre les États-Unis et la France Libre.

. . . .

M. Welles déclara qu'il regardait la situation en France avec un très grand pessimisme. Tous les éléments de résistance avaient disparu ou étaient sur le point de disparaître et il ne semblait pas qu'il y eût aucun moyen d'arrêter le cours des événements.

M. de Roussy de Sales a demandé à M. Welles si son pessimisme s'entendait aussi bien pour l'Afrique du Nord. M. Welles a répondu qu'on l'avait informé que la situation n'y avait pas changé mais qu'il n'avait aucune confiance en cette information et que, pour sa part, il pensait que la situation en Afrique du Nord était compromise de la même façon.

M. Welles n'a pas caché qu'il considérait le jeu comme perdu en France et que tout faisait présager une rupture. L'entrevue annoncée entre Pétain et Gœring donnerait à ce sujet une indication importante.

MM. de Roussy de Sales et Boegner ont montré à M. Welles que, s'il jugeait la situation si dangereusement compromise, certaines conséquences très importantes en découlaient concernant le rôle de la France Libre. En particulier, si Vichy se trouvait entraîné de la façon que prévoyait M. Welles, il y aurait un grave danger que 40 millions de Français fussent jugés comme complices par l'opinion mondiale. C'était là un grave sujet d'inquiétude pour les dirigeants de la France Libre. Il semblait que le Gouvernement des États-Unis eût entre les mains le pouvoir d'éviter toute confusion entre le peuple français et le Gouvernement de Vichy si le pire se réalisait et, qu'en conséquence, il était nécessaire d'exposer clairement aux États-Unis le problème de la résistance française

et de donner une approbation publique à la ligne de conduite suivie par le général de Gaulle depuis plus d'une année.

. . . .

MM. de Roussy de Sales et Boegner ont demandé formellement à M. Welles si les Français Libres pouvaient recevoir l'assurance qu'il était d'accord avec ce point de vue. M. Welles a répondu énergiquement par l'affirmative.

En conclusion :

M. Welles prévoit que, de façon progressive mais inévitable, les relations entre Washington et Vichy seront de plus en plus mauvaises.

M. Welles convient que ceci soulèvera le problème fondamental d'empêcher le peuple français d'être tenu pour lié par les actes de Vichy.

Dans la mesure où les Français Libres sont à même de personnifier le problème général de la résistance française, il semblerait que le Département d'État donnerait un appui croissant au mouvement français libre.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 28 novembre 1941.

La situation en Extrême-Orient et dans le Pacifique est telle qu'une action coordonnée de nos représentants s'y avère de plus en plus nécessaire. En vue d'assurer à notre politique la continuité et la cohésion indispensables dans les régions avec lesquelles les communications sont particulièrement difficiles et où nous avons à défendre des intérêts français considérables, le Comité national a décidé de vous confier toutes les questions concernant le Pacifique avec le titre de « Commissaire national délégué pour le Pacifique ».

Il vous appartiendra de choisir votre résidence dans le lieu qui vous paraîtra le plus favorable, tant en vue de vos déplacements que des contacts étroits que vous devez maintenir avec les représentants des puissances qui coopèrent à la défense de l'Extrême-Orient : Australie, Nouvelle-Zélande, Chine (Tchoung-King), ainsi qu'avec les autorités locales : britanniques (Hong-Kong, Singapour), américaines (Manille), et hollandaises (Batavia).

Votre autorité s'étendra sur tous nos représentants diplomatiques ou coloniaux dans le Pacifique... Vous dirigerez l'action politique de ces représentants qui devront vous rendre compte de leur activité en même temps qu'au Comité national. Pour les affaires qui soulèvent des questions de principe ou qui engagent

la politique générale du Comité national il en sera référé au Comité.

. . . .

Je fais informer Escarra, Baron, Willoquet, Béchamp, Brénac.
Je fais part, en outre, de ce qui précède aux gouvernements étrangers intéressés.

Télégramme de l'amiral Muselier au général de Gaulle, à Londres.

A bord du *Mimosa*, 9 décembre 1941.

1° J'appareillerai pour Halifax avec *Mimosa*, *Alysse*, *Aconit*, dont je puis disposer jusqu'au 16 décembre. *Surcouf* sera à Halifax.
2° Je suis prêt à faire l'opération de Saint-Pierre et Miquelon. Devant nouvelle situation générale, je me rendrai immédiatement à Ottawa pour prendre accord Canada et Amérique.
3° Je vous demande de demander l'accord des Britanniques et de vouloir bien m'en communiquer le résultat.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral Muselier, à bord du Mimosa.

Londres, 9 décembre 1941.

Du point de vue de l'opération envisagée, il n'y a aucun changement dans la situation et je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit lors de notre dernière conversation.

Lettre du général de Gaulle à M. Winston Churchill.

Londres, le 10 décembre 1941.

Mon cher Premier Ministre,

Comme vous le savez, la population des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, près de Terre-Neuve, est extrêmement favorable à la France Libre.
L'amiral Muselier se trouve actuellement en route, de Terre-Neuve vers Halifax avec trois corvettes françaises : *Mimosa*, *Alysse*, *Aconit*. Il propose de procéder immédiatement au ralliement de Saint-Pierre et Miquelon, opération qui ne semble pas comporter de difficultés. J'approuve entièrement ce projet.
Je vous serais reconnaissant de me faire connaître aussitôt que possible si le Gouvernement de Sa Majesté voit une objection à ce petit coup de main.
Bien sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier à Halifax.

Londres, 15 décembre 1941

J'ai demandé aux Britanniques leur accord pour le ralliement des deux îles. Mais je ne compte pas sur une réponse positive puisqu'ils considèrent que les États-Unis et le Canada sont principalement intéressés. D'autre part, le délai est trop court pour recueillir les réponses par négociations. Comme je vous l'ai dit avant votre départ, je m'en remets à vous pour le résultat à obtenir par vos propres moyens. En tous cas, je couvre toute initiative que vous jugerez possible de prendre à cet égard.

Télégramme du Comité national
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 14 décembre 1941.

Voici le texte de la note remise le 13 décembre à M. D. Biddle au sujet des navires réquisitionnés en Amérique.

« Les journaux du 13 décembre ont annoncé la réquisition, par le Gouvernement de Washington, du transatlantique *Normandie* et de onze autres navires français stationnés dans les ports américains. Les équipages auraient été débarqués et mis en surveillance. Il semble être dans les intentions du Gouvernement de Washington de les remplacer par des équipages de la marine américaine et de faire naviguer les bâtiments réquisitionnés pour les besoins de la guerre.

« L'intention du Comité national français est effectivement que ces bâtiments et, dans la mesure du possible, leurs équipages, participent à l'effort de guerre allié.

« Cependant, le Comité national français tient à faire observer qu'il a assumé la tâche de gérer le patrimoine français et de le mettre en service pour la guerre contre les puissances de l'Axe.

« En conséquence, il demande à être représenté auprès des autorités américaines pour toutes questions relatives à l'utilisation et à la gestion de ces navires.

« Il demande également à avoir la possibilité de fournir, dans la mesure du possible, leur armement en personnel français. Dans le même ordre d'idées, il attacherait le plus grand prix à ce que sa délégation en Amérique fût mise en mesure d'entrer en contact avec les équipages débarqués, en vue de leur ralliement éventuel.

Télégramme du Comité national à Jean Escarra,
Délégué France Libre à Tchoung-King.

Londres, 14 décembre 1941.

Voici le texte de la note qui a été remise le 12 décembre à l'ambassadeur de Chine par le commissaire national aux Affaires étrangères.

« Par sa communication du 9 décembre, le commissaire national aux Affaires étrangères a fait connaître à Son Excellence l'ambassadeur de Chine auprès du Gouvernement britannique la position adoptée par le Comité national français dans le conflit déchaîné par l'agression du Japon dans le Pacifique. La France Libre se trouvant ainsi en état de guerre avec le Japon, est devenue, de fait, l'alliée de la Chine qui vient elle-même de déclarer formellement la guerre à cette puissance ainsi qu'à l'Allemagne et à l'Italie.

« Le Comité national français entretient des relations officielles avec tous les pays alliés et il souhaiterait, dans l'intérêt de la cause commune, pouvoir établir avec la Chine des relations analogues.

« Espérant que ces vues seront partagées par le Gouvernement chinois, le commissariat national aux Affaires étrangères a l'honneur de proposer à son agrément la désignation, auprès de lui, d'un délégué du Comité national, placé sous la haute autorité de l'amiral d'Argenlieu, Commissaire national délégué pour le Pacifique. Le commandant Escarra, qui se trouve actuellement à Tchoung-King, serait particulièrement désigné par ses antécédents pour remplir cette importante mission.

« Il serait également dans les intentions du commissariat, comme il en a déjà avisé l'Ambassade, de détacher à Kun-Ming, pour une mission de liaison et d'information, le commandant Tuttenges, officier français qui se trouve en ce moment à Singapour.

« Le commissariat national aux Affaires étrangères serait très obligé à l'Ambassade de Chine de bien vouloir soumettre ces propositions à son gouvernement et lui faire connaître, dès qu'il lui sera possible, la suite qui leur aura été réservée. »

Télégramme du Comité national
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 17 décembre 1941.

Voici le texte d'une note relative à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Guyane et remise, le 17 décembre, à M. Biddle.

« Au cours de ces dernières semaines, la presse américaine a fréquemment fait allusion à la situation particulière dans laquelle

se trouvent les Antilles françaises. Elle a donné à entendre que le Gouvernement des États-Unis envisagerait, pour un avenir prochain, l'occupation de ces îles, ainsi que de la Guyane, en vue de compléter le système défensif de l'hémisphère occidental. Ces allégations n'ont reçu jusqu'ici aucune confirmation de source officielle américaine. Elles ne sauraient, toutefois, laisser indifférent le Comité national qui a assumé la charge des intérêts français dans le monde.

« Le Comité national français est pleinement conscient de l'intérêt que présentent ces territoires pour la défense de la cause commune et il souhaite qu'ils soient mis en mesure de participer aussitôt que possible à la lutte contre les puissances de l'Axe. Cela ne va pas, toutefois, sans soulever un problème d'ordre national.

« La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane relèvent de la souveraineté de la France. Ce sont de très vieilles possessions françaises. Toutes trois sont représentées au Parlement. Le droit de souveraineté de la France ne saurait être affecté par le fait que les administrateurs actuels de ces territoires sont soumis à l'autorité du Gouvernement de Vichy et que, dans ces conditions, ils n'offrent pas, aux yeux du Gouvernement américain, des garanties suffisantes en ce qui concerne la garde de ces positions stratégiques essentielles. Aussi, pour le cas où le Gouvernement des États-Unis envisagerait de prendre des mesures de sécurité au sujet de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, le Comité national tient à marquer :

« 1) Qu'il se propose de collaborer à la reprise, à la garde et à la défense de ces territoires français.

« 2) Qu'il a l'intention, éventuellement, d'y remplacer l'administration actuelle par une administration émanant de lui-même, jusqu'à la constitution en France d'un gouvernement régulièrement élu par le peuple.

« 3) Qu'il assumera la gestion des ressources économiques de ces territoires au mieux des intérêts de la coalition.

« Le Comité national français est guidé, dans cette démarche, par le devoir sacré de sauvegarder les droits et les intérêts de la France. Il s'inspire également du souci de ne pas alimenter la propagande perfide d'un ennemi disposé à saisir toutes les occasions de représenter les puissances anglo-saxonnes comme prêtes à dépouiller la France de son Empire colonial. »

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier à Halifax.

Londres, 17 décembre 1941

Nos négociations ici nous ont montré que nous ne pourrons rien entreprendre à Saint-Pierre et Miquelon si nous attendons la

permission de tous ceux qui se disent intéressés. Cela était à prévoir. La seule solution est une action à notre propre initiative. Je vous répète que je vous couvre entièrement à ce sujet.

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier à Halifax.

Londres, 18 décembre 1941.

Nous avons, comme vous le demandiez, consulté les gouvernements britannique et américain. Nous savons, de source certaine, que les Canadiens ont l'intention de faire eux-mêmes la destruction du poste radio de Saint-Pierre. Dans ces conditions, je vous prescris de procéder au ralliement de Saint-Pierre et Miquelon par vos propres moyens et sans rien dire aux étrangers. Je prends l'entière responsabilité de cette opération, devenue indispensable pour conserver à la France ces possessions françaises.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 19 décembre 1941.

Nous avons été informés, à titre confidentiel, par le Foreign Office que le Gouvernement canadien envisagerait de s'assurer, soit à l'amiable, soit par la force, le contrôle de la station de radio de Saint-Pierre et Miquelon.

Ce projet aurait reçu l'adhésion du Gouvernement américain qui serait, en revanche, opposé à toute action des Forces Françaises Libres pour rallier ces possessions françaises.

L'un des objectifs essentiels du Comité national est de replacer dans la guerre, pour la cause française et pour la cause alliée, les parties de l'Empire français qui peuvent être soustraites à l'autorité d'un gouvernement soumis au contrôle de l'ennemi.

Le Comité national perdrait toute raison d'être s'il acceptait que des atteintes soient portées par des gouvernements alliés aux droits de souveraineté de la France dans une partie quelconque de son domaine.

Veuillez l'exposer au State Department. Vous reprendrez à cet égard les arguments de la note concernant les Antilles qui vous a récemment été communiquée.

Vous ajouterez qu'une opération comme celle qui a été envisagée serait particulièrement inopportune au moment où l'Allemagne fait manifestement pression sur Vichy en vue de « l'organisation en commun » de la défense de l'Afrique du Nord, d'après le précédent indochinois.

J'attire votre attention sur le caractère rigoureusement secret de la présente communication.

Télégramme de la Délégation France Libre à Washington au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 19 décembre 1941.

Nous avons été informés par le Département d'État du départ de l'amiral Horne pour des négociations directes avec l'amiral Robert, Gouverneur de la Martinique.

Pour le Gouvernement des États-Unis, deux facteurs dominent la situation à la Martinique.

1) Elle a des ressources militaires qui pourraient être employées d'une façon utile par les alliés.

2) La population ne semble pas, pour le moment, être favorable au mouvement français libre.

En dehors de cela, le Gouvernement des États-Unis considère que, dans les circonstances actuelles, le problème militaire passe avant tous les autres, au point de vue international et urgence.

Le Département d'État nous informera des résultats des négociations au retour de l'amiral Horne.

Télégramme de l'amiral Muselier au général de Gaulle.

Halifax, 21 décembre 1941.

J'ai reçu votre télégramme du 17 décembre me prescrivant l'opération. Vos instructions seront exécutées dès que possible. Mais je suis retardé par une violente tempête de neige. Canons et tubes lance-torpilles sont momentanément hors d'état par suite du gel. J'espère pouvoir appareiller le 22 décembre avec les quatre bâtiments. Discrétion absolue a été observée par nous.

Télégramme du général de Gaulle à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 21 décembre 1941.

Étant donné que la France Libre et l'Amérique, ayant trois ennemis communs, se trouvent en fait alliées, et que nous sommes directement intéressés, par nos possessions, aux événements dont

le Pacifique est le théâtre, j'envisage l'envoi à New-York d'une mission militaire.

Cette mission serait adjointe à votre délégation et son chef serait placé sous votre autorité. Elle serait dirigée par le colonel de Chevigné, ancien élève de Saint-Cyr, actuellement chef de cabinet du général Catroux. Les états de service du colonel de Chevigné le désignent particulièrement pour cette mission...

Veuillez demander au Département d'État s'il élèverait des objections à l'adjonction à votre délégation d'une mission militaire et à la désignation du colonel de Chevigné...

Télégramme du Comité national
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 21 décembre 1941.

D'après les nouvelles des agences, l'amiral Robert et l'amiral américain Horne auraient conclu un accord confirmant la neutralité des Antilles françaises. Vichy aurait, de son côté, nié l'existence de cet accord.

Je vous serais obligé de me faire part des renseignements que vous auriez pu recueillir à ce sujet.

Au cours de vos conversations avec le Département d'État, je vous prie d'exposer les considérations suivantes : Le Comité national français, dont la politique ne s'inspire que des intérêts de la France n'ignore pas les raisons d'opportunité qui ont pu inspirer en l'espèce la décision de l'Amirauté américaine.

Mais la procédure adoptée présente deux graves inconvénients :

a) Des accords conclus avec les autorités locales de l'Empire français tendent, en fait, à morceler, au moins provisoirement, le domaine de la France et à y introduire des germes de division. Ils constituent ainsi un danger pour l'unité de la France et de son Empire.

b) Neutraliser des parties de l'Empire français est une solution inacceptable. La France a un intérêt primordial à ce que l'Empire soit replacé activement dans la lutte, augmentant ainsi la contribution française à la guerre et affirmant les droits de la France à participer, comme grande puissance, à la victoire commune.

. . . .

Telle est la position que vous devez adopter ouvertement et vous efforcer de faire comprendre des milieux officiels et de l'opinion américaine.

. . . .

Télégramme du Comité national au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 22 décembre 1941.

Une dépêche de Vichy, en date du 21 décembre, annonce la nomination de l'amiral Decoux comme Haut-commissaire pour toutes les possessions françaises de la zone de guerre du Pacifique. D'après la même dépêche, « Le Gouvernement français a jugé le moment venu de prendre des mesures de sécurité pour prévenir toute surprise. »

De son côté, l'agence officielle d'information allemande précise que le Haut-commissaire aura à contrôler : « L'Indochine, la Nouvelle-Calédonie et les îles environnantes, les possessions françaises d'Australasie et des Indes et le condominium des Nouvelles-Hébrides. »

Nous nous trouvons, évidemment, en face d'une mesure adoptée par Vichy sous la pression allemande et à la demande du Japon. Les mobiles des gouvernements allemand et japonais sont faciles à discerner. Ils entendent se réserver la faculté de mettre la main sur les possessions françaises du Pacifique, sous prétexte d'en organiser avec Vichy la « défense en commun », suivant le précédent indochinois. Les intentions de Vichy sont moins claires. De sa part, il peut s'agir d'une satisfaction platonique donnée aux puissances de l'Axe ou d'un artifice qui permettrait, le cas échéant, de concilier une occupation des îles françaises du Pacifique par le Japon avec la proclamation de la neutralité de Vichy dans le conflit. Vichy peut chercher, également, à faire pièce, vis-à-vis des Américains, à la nomination de d'Argenlieu et à s'immiscer dans nos négociations avec les alliés au sujet de la défense des possessions du Pacifique ralliées à la France Libre.

Quoi qu'il en soit, la nomination dont l'amiral Decoux vient d'être l'objet nous oblige à redoubler de vigilance. Nous en signalons la portée aux gouvernements anglais et américain.

Lettre de M. O. S. Sargent au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, 24 décembre 1941.

Mon cher Général,

De la part du Secrétaire d'État, je vous écris pour vous accuser réception de votre lettre du 18 décembre dans laquelle vous exposez le point de vue du Comité national au sujet d'une certaine action projetée par le Gouvernement de Sa Majesté au Canada à l'égard de Saint-Pierre et Miquelon.

Le Haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada a reçu l'instruction de porter les vues du Comité national à la connaissance du Gouvernement canadien.

Croyez-moi très sincèrement vôtre.

Télégramme adressé par l'amiral Muselier à l'Amirauté britannique au Canada.

Saint-Pierre, 24 décembre 1941.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en exécution de l'ordre reçu tout récemment du général de Gaulle et à la demande des habitants, je me suis rendu ce matin à l'île Saint-Pierre et ai rallié la population à la France Libre et à la cause alliée. Réception enthousiaste.

Télégramme de l'amiral Muselier au général de Gaulle, à Londres.

Saint-Pierre, 24 décembre 1941.

Miquelon a effectué un ralliement unanime. Un plébiscite aura lieu demain à Saint-Pierre. J'ai placé sous surveillance l'administrateur dont l'attitude était hostile. J'ai nommé l'enseigne de vaisseau de 1re classe Savary commissaire de la France Libre à Saint-Pierre et Miquelon. Je signale que les nécessités du ravitaillement des îles exigent, d'urgence, l'obtention de crédits en dollars. Minimum 80 000 dollars. J'ai conservé provisoirement à leurs postes les fonctionnaires. J'ajoute, enfin, que les relations avec les consuls du Canada et des États-Unis sont cordiales. Des hydravions américains nous ont survolés cet après-midi.

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 25 décembre 1941..

Veuillez dire à la population des îles Saint-Pierre et Miquelon, si chères et si fidèles à la France, toute la joie que la nation ressent à les voir libérées. Saint-Pierre et Miquelon reprennent vaillamment avec nous et avec nos braves alliés le combat pour la libération de la Patrie et pour la liberté du monde.

A vous personnellement, j'adresse, en mon nom et au nom du

Comité national, mes vives félicitations pour la façon dont vous avez réalisé ce ralliement dans l'ordre et dans la dignité.

Vive la France !

Dépêche de l'agence Exchange Telegraph.

TRADUCTION

Washington, 25 décembre 1941

« Les développements de l'affaire de Saint-Pierre et Miquelon ont causé une secousse au Département d'État des États-Unis. M. Cordell Hull a interrompu ses vacances de Noël pour retourner à son bureau.

« Le communiqué du Département d'État déclare : « Nos pre-« miers rapports montrent que l'action entreprise par les navires « soi-disant français libres à Saint-Pierre et Miquelon a été une « action abitraire et contraire à toute connaissance préalable et « à tout consentement du Gouvernement des États-Unis. Le Gou-« vernement des États-Unis a demandé au Gouvernement canadien « quelles mesures ce gouvernement compte prendre pour res-« taurer le *statu quo* dans les îles. »

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 26 décembre 1941.

Au sujet de Saint-Pierre et Miquelon, vous adopterez l'attitude suivante :

1° Le Comité national français avait appris d'une façon certaine que la population de Saint-Pierre et Miquelon désirait rallier la France Libre afin de reprendre la lutte pour la libération de la mère-patrie et pour le triomphe de la cause alliée.

2° Le fait que l'amiral Muselier ait pris le contrôle des deux îles, non seulement sans incident, mais au milieu des acclamations, prouve bien qu'il n'a fait que se conformer aux vœux de la population, heureuse d'être délivrée des servitudes infamantes de l'armistice. Une preuve surabondante a été fournie par le résultat du plébiscite qui, à Saint-Pierre, a donné 98 % en faveur de la France Libre. C'est à Saint-Pierre qu'est concentrée la presque totalité de la population (4 200 habitants sur 4 500).

3° Il était établi que, sous le régime de Vichy, le poste radio de Saint-Pierre donnait des renseignements météorologiques utiles à l'ennemi. En outre, les deux îles pouvaient être utilisées comme

base pour sous-marins allemands. Ces dangers sont, désormais, éliminés. Saint-Pierre sera mis au service de la navigation alliée,

4° Saint-Pierre et Miquelon sont, depuis plusieurs siècles, territoires français et sont habités exclusivement par des Français. La prise de possession de ces îles est une affaire entre Français. On imagine difficilement que des tiers puissent refuser à des Français le droit de secouer les chaînes de l'armistice et de reprendre leur poste de combat.

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 27 décembre 1941.

Le Comité national approuve entièrement toutes les dispositions que vous avez prises. La nomination de Savary comme commissaire sera prononcée par décret sur votre proposition.

La question des dollars est à l'étude. Nous savons que c'est une nécessité vitale. Nous ferons ce qu'il faudra.

Le ralliement de Saint-Pierre et Miquelon est survenu au moment même où le State Department de Washington négociait un accord avec Vichy. D'après cet accord la domination de Vichy sur les Antilles françaises et la neutralisation des Antilles auraient été maintenues et reconnues. Nous ne pouvions accepter cela. D'autre part, nous avions la preuve que le Canada se préparait à occuper Saint-Pierre et Miquelon. Votre action est survenue juste à temps.

Restez sur place avec une force navale jusqu'à nouvel ordre de moi. J'ai prévenu le Foreign Office que vous gardiez à votre disposition les navires français que vous jugiez nécessaires jusqu'à ce que l'incident soit réglé. Amitiés.

Télégramme du Comité national à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 27 décembre 1941.

Veuillez remettre au Département d'État la communication écrite dont le texte suit :

« Le communiqué publié dans la journée du 25 décembre par le Département d'État fait allusion à un arrangement relatif à Saint-Pierre et Miquelon qui serait intervenu entre toutes les parties intéressées.

« Le Comité national français n'a eu aucune connaissance d'un tel accord.

« D'ailleurs, si cet accord avait prévu la neutralisation de Saint-

Pierre et Miquelon ou l'installation dans cette colonie française, sous une forme quelconque, d'un contrôle étranger, le Comité n'aurait pu y donner son adhésion. L'intérêt national français exige, en effet, que les parties de l'Empire français qui peuvent être soustraites au régime de l'armistice soient replacées activement dans la guerre pour la libération de la mère-patrie et la victoire commune des alliés.

« D'autre part, il est exact qu'au cours des échanges de vues qui ont eu lieu avant le 17 décembre entre le Foreign Ofice et le Comité national, celui-ci a donné à entendre au Gouvernement britannique qu'il serait disposé à renoncer, pour le moment, à une action sur Saint-Pierre et Miquelon.

« Mais, le 17 décembre, le Comité a appris qu'un accord était intervenu entre le Gouvernement de Washington et le Gouvernement canadien, aux termes duquel le Gouvernement d'Ottawa devait, à l'amiable et au besoin par la force, assurer le contrôle du poste radio de Saint-Pierre par du personnel canadien.

« Le Comité a considéré que l'existence d'un tel accord, contre lequel il a immédiatement protesté auprès des gouvernements intéressés, créait une situation nouvelle et qu'une action rapide de sa part pouvait seule éviter de plus graves difficultés et concilier les vœux de la population de Saint-Pierre et Miquelon, les intérêts de la France et ceux des alliés. »

Vous vous abstiendrez de tout commentaire et vous bornerez à recueillir ceux que la communication ci-dessus pourrait provoquer de la part de vos interlocuteurs.

Télégramme du Comité national au général Catroux, Haut-commissaire à Beyrouth et au baron de Benoist, Délégué France Libre au Caire, répété à la Délégation France Libre à Washington.

Londres, 27 décembre 1941.

Au cours des prochains entretiens que vous pourriez avoir avec M. W. Bullitt, pendant son séjour actuel en Orient, vous pourriez utilement attirer son attention sur les points suivants :

1° L'accord intervenu entre l'amiral américain Horne et l'amiral Robert au sujet de la Martinique, les tractations avec Vichy qui ont été troublées par notre action à Saint-Pierre et Miquelon, ainsi que de nombreux autres indices, nous amènent à penser que les États-Unis envisagent de pratiquer, sur une large échelle, une politique de neutralisation, par morceaux, de l'Empire français.

Cette politique peut offrir aux États-Unis certains avantages momentanés, mais elle présente, au point de vue national français, les plus graves inconvénients :

a) Elle tend, en fait, à morceler, au moins provisoirement, l'Empire français et comporte, pour l'avenir, de dangereux

germes de division. Elle compromet ainsi sérieusement l'unité de la France et de son Empire.

b) Elle consacre et tend à perpétuer l'inertie à laquelle l'armistice a condamné l'Empire français. A cet égard, elle seconde l'Allemagne qui ne dispose pas des moyens suffisants pour contraindre à l'inaction les parties éloignées de notre Empire.

c) Elle prive la France du concours très important que les territoires français d'outre-mer pourraient et devraient, à l'instar des possessions déjà ralliées à la France Libre, apporter à la libération de la mère-patrie. Elle enlève à notre pays les seuls moyens qui lui restent de participer à la lutte aux côtés des alliés et d'affirmer ses droits à la victoire commune. Elle complète l'œuvre néfaste de l'armistice et tend à consacrer la thèse suivant laquelle la France est définitivement hors de jeu. Tout l'avenir même de notre pays en tant que grande puissance est ainsi mis en cause.

2° L'intérêt de l'Europe et des puissances anglo-saxonnes exige au contraire, que rien ne soit négligé pour augmenter la contribution française dans la guerre et préparer la rentrée en scène de la France comme grande puissance européenne. Avec l'U. R. S. S., qui vient de se révéler comme la première puissance militaire du continent, une France forte constitue un facteur indispensable d'équilibre, La France est d'autant plus qualifiée pour jouer ce rôle qu'il n'existe entre elle et l'U. R. S. S. aucun sujet de contestation quelconque et, qu'au contraire, leurs intérêts peuvent parfaitement s'harmoniser pourvu que leurs relations puissent s'établir sur un pied d'égalité.

3° Au point de vue intérieur, la politique de neutralisation de notre Empire risquerait d'avoir des répercussions néfastes. Elle ne serait pas comprise du peuple français, dont la volonté de résistance s'affermit et s'affirme chaque jour davantage à mesure que pâlit l'étoile de Hitler. Les citoyens de la Métropole, surtout dans les régions occupées, qui risquent ou sacrifient chaque jour leur vie pour manifester leur volonté de rester Français, ne comprendraient pas que soient, du fait de pays alliés, condamnés à l'inaction leurs compatriotes qui ont les moyens de contribuer à la défaite de l'oppresseur. Le mécontentement qui en résulterait risquerait de profiter, en dernière analyse, aux éléments qui chercheront à exploiter, pour des fins de politique intérieure, les succès des armées soviétiques.

4° Toute politique ou toute diplomatie édifiée sur Vichy est sans fondement véritable. Le régime auquel notre pays est actuellement soumis, contraire à nos traditions et au tempérament

national, disparaîtra avec les troupes ennemies qui, seules, le rendent possible. La France qui survivra à la victoire est celle qui, aujourd'hui, résiste et lutte. Cette France n'admettrait pas que des pays amis la maintienent, même localement, dans les chaînes de l'armistice et que, pour des raisons, d'ailleurs contestables, d'opportunité, soient sacrifiés les intérêts durables de la nation française.

Télégramme du général de Gaulle
à M. Winston Churchill, à Québec.

Londres, 27 décembre 1941.

J'ai toutes raisons de craindre que l'attitude actuelle du State Department à Washington, à l'égard, respectivement, des Français Libres et de Vichy, ne fasse beaucoup de tort à l'esprit de lutte en France et ailleurs.

Je redoute l'impression fâcheuse que va produire sur l'opinion, dans les forces et dans les territoires français libres, comme en France non encore libérée, cette sorte de préférence accordée publiquement par le Gouvernement des États-Unis aux responsables de la capitulation et aux coupables de la collaboration.

Il ne me paraît pas bon que, dans la guerre, le prix soit remis aux apôtres du déshonneur.

Je vous dis cela à vous parce que je sais que vous le sentez et que vous êtes le seul à pouvoir le dire comme il faut.

Télégramme d'Adrien Tixier, Délégué France Libre à Washington,
au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 28 décembre 1941.

Le 24 décembre, j'ai eu une entrevue avec Atherton et Reber, du Département d'État, au cours de laquelle je leur ai communiqué votre télégramme du 17 décembre concernant l'utilisation éventuelle par les États-Unis des bases dans les Antilles françaises.

Ce qui suit est un résumé de la réponse qui m'a été faite :

1° Dans cette guerre, un des buts de la politique du Gouvernement des États-Unis est la restauration ou le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de la France et de son Empire.

2° Le Gouvernement des États-Unis tend à empêcher qu'on soulève la question du transfert des colonies françaises de l'Amérique d'une autorité à une autre.

3° A l'heure actuelle, le Gouvernement des États-Unis essaie

d'obtenir des garanties de sécurité sans être obligé d'effectuer l'occupation de bases dans les colonies françaises. Des négociations récentes entre l'amiral Robert et l'amiral Horne, à la Martinique, ont suivi ces lignes. Le Département d'État paraît être satisfait des résultats obtenus.

On ne m'a pas communiqué le texte de l'accord conclu mais il paraît que l'amiral Robert est d'accord pour permettre la présence d'observateurs américains dans les Antilles et pour donner au Gouvernement des États-Unis un préavis de tous les mouvements de navires de guerre qui sont maintenant aux Antilles. Le Gouvernement des États-Unis, de ce fait, essaie d'obtenir la neutralité militaire des Antilles. Je ne sais jusqu'à quel point les promesses faites par l'amiral Robert engagent le Gouvernement de Vichy.

4º Si les événements ultérieurs obligent les États-Unis, en vue de garantir leur sécurité, à prendre des garanties militaires dans les Antilles françaises, ce problème sera traité conformément à la résolution adoptée en juillet 1940 par la conférence panaméricaine de La Havane. Cette résolution prévoit que, si les colonies européennes en Amérique risquaient de changer de souveraineté, les États-Unis, ainsi que les autres États américains, s'opposeraient à un transfert quelconque à un autre État européen. Mon impression est que la question des colonies françaises en Amérique sera discutée à la conférence panaméricaine qui se réunira, en janvier, à Rio de Janeiro. Mais il m'a été impossible de découvrir quelle sera la position des États-Unis.

5º Comme le Gouvernement des États-Unis n'a pas l'intention, pour l'instant, d'entreprendre une opération afin d'obtenir la sécurité militaire des Antilles, M. Atherton et M. Reber n'étaient pas disposés à exprimer une opinion quant à la possibilité d'une collaboration de la France Libre à cette opération.

6º Je leur ai rappelé que, dès l'entrée en guerre des États-Unis, le général de Gaulle a fait tout son possible pour assurer l'interalliance et la coopération dans le Pacifique, qu'il est un allié de la Grande-Bretagne et des États-Unis, que les Forces Françaises Libres se battent pour la victoire commune et que cela créerait une situation extraordinaire si les possessions françaises en Amérique étaient occupées par les États-Unis avec l'assistance d'États américains neutres, tels que le Brésil, tandis que les Français Libres seraient tenus éloignés de toute coopération.

7º Concernant la résolution de la Havane, j'ai fait ressortir qu'il était difficile, pour les États européens propriétaires de colonies en Amérique, de reconnaître le droit d'une conférence panaméricaine à disposer de ces possessions sans le consentement des pays intéressés et contre le gré de la population.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 29 décembre 1941.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, pour le Comité national, il n'y a pas de question en ce qui concerne Saint-Pierre et Miquelon. La France a rétabli l'ordre dans une de ses colonies. Elle y exerce seule et continuera d'exercer seule tous ses droits souverains. Nos alliés devront s'en accommoder et s'en accommoderont.

Je vous signale que les Anglais sont satisfaits de notre action, d'abord pour des raisons de sécurité maritime, ensuite pour ce qui concerne les dangers d'empiétements américains sur leur propres possessions d'Amérique. Mais les Anglais tiennent essentiellement à paraître comme ayant tout ignoré du projet. Nous ne les chicanerons pas sur ce point.

Veuillez nous dire explicitement de quoi vous avez besoin en fait de fonctionnaires de diverses catégories.

Télégramme de M. Winston Churchill
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Washington, 31 décembre 1941.

J'ai reçu votre télégramme. Vous pouvez être sûr que j'ai fortement plaidé votre cause auprès de nos amis des États-Unis. Votre action, qui a rompu un arrangement concernant Saint-Pierre et Miquelon, a déchaîné une tempête qui aurait pu être sérieuse si je n'avais pas été sur place pour parler au Président. Indiscutablement, le résultat de vos activités ici a été de rendre les choses encore plus difficiles avec les États-Unis et d'empêcher, en fait, certain développement favorable de se produire. Je continue de faire de mon mieux pour tous nos intérêts.

Télégramme du Comité national au Haut-commissaire, à Nouméa.

Londres, 3 janvier 1942.

Le Gouvernement des États-Unis nous a fait parvenir une demande tendant à l'utilisation de l'île de Bora-Bora comme base de ravitaillement pour les navires américains en direction des mers du Sud.

Le Comité national a donné son assentiment, sous réserve des

conditions déjà formulées au sujet des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie et dont les principales sont le maintien de la souveraineté française ainsi que du droit de propriété de la France sur les installations à réaliser.

Veuillez, en conséquence, accorder dès maintenant aux agents qualifiés du Gouvernement des États-Unis les facilités demandées à l'île de Bora-Bora, dans les conditions formulées par nos instructions antérieures.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 3 janvier 1942.

Votre intéressant compte rendu de vos discussions avec Bullitt, Lyttelton, Auchinleck sur l'Afrique du Nord confirme ce que je sais de la politique de l'Amérique et, par conséquent, de l'Angleterre, au sujet de la France.

L'occupation de Saint-Pierre et Miquelon par Muselier a été pour nous le moyen de jeter le pavé dans la mare. Aussitôt, les grenouilles ont crié, comme vous l'avez constaté.

Pour le Département d'État de Washington, toute la question française consiste à obtenir que Vichy ne collabore pas activement avec l'Allemagne. Cordell Hull croit y parvenir en ménageant Vichy à tout prix. Ceci explique beaucoup de choses et même l'armistice de Saint-Jean d'Acre. Les Anglais, quoique sans conviction, se conforment aux directives américaines. Ils y apportent, cependant, le correctif de certains témoignages, comme, par exemple, le discours de Churchill à Ottawa.

Au fond de tout, il y a ceci que les Anglo-Saxons en général, et surtout les Américains, voudraient, certes, gagner la guerre, mais qu'ils ne se décident pas à la faire à fond, c'est-à-dire à assumer entièrement les risques et dangers qu'elle comporte.

La Russie, au contraire, fait la guerre sans restrictions. C'est pourquoi, nous sommes actuellement plus près d'elle que d'aucune autre puissance et j'espère que nous le montrerons bientôt par des actes diplomatiques et, même, militaires.

A ce sujet, je vous dis, dès aujourd'hui, que nous serons vraisemblablement amenés à envoyer, au printemps, certaines forces en Russie du sud. Je vous télégraphierai très prochainement des précisions à ce sujet.

Télégramme du général de Gaulle
au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 4 janvier 1942

1) Étant donné la situation mouvante de nos relations internationales, veillez soigneusement à la défense de la souveraineté de la France contre tout empiétement d'un quelconque de nos alliés.

2) L'acceptation d'un commandement interallié dans le Pacifique serait un acte de politique générale, de la compétence exclusive du Comité national. Notre adhésion ne serait possible qu'après décision conforme du Comité. Rendez-moi compte des propositions qui vous seraient faites et attendez, sur ce point, mes instructions.

3) En ce qui concerne l'utilisation de nos bases du Pacifique par les Américains, tenez les engagements que nous avons pris, mais sans plus. Pour ce qui est du concours des troupes américaines, n'acceptez rien sans m'en avoir référé.

4) Jusqu'à nouvel ordre, vous devez être particulièrement en éveil à l'égard de tels alliés qui seraient, peut-être, trop enclins à considérer la France Libre comme quantité négligeable. Dans ce domaine, nous avons, d'ailleurs, de sérieuses raisons de croire à une prochaine amélioration.

Télégramme du baron de Vaux,
Délégué adjoint de la France Libre au Caire
au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 5 janvier 1942

En l'absence de M. de Benoist, j'ai fait la démarche prescrite auprès de M. Bullitt.

Celui-ci s'est efforcé de réduire notre entretien à la question de la Martinique et à celle de l'occupation de Saint-Pierre et Miquelon.

Suivant lui, l'accord intervenu récemment au sujet de la Martinique doit avoir eu pour objet de rendre momentanément inutilisables les machines des navires français qui s'y trouvent, pour libérer le croiseur américain préposé à leur surveillance.

Quant à Saint-Pierre et Miquelon, la réaction de M. Cordell Hull, dont il a déclaré regretter la violence, et les conversations postérieures avec Haye ont dû être déterminées par le fait que l'amiral Muselier, qui se trouvait il y a quelque temps en Amérique, n'avait rien révélé de ses intentions, alors qu'il est de droit public américain qu'aucune terre américaine ne peut changer de souveraineté sans que le Gouvernement des États-Unis ait été

approché à ce sujet et qu'une loi américaine ancienne, mais non abrogée, interdit toute expédition partant du sol des États-Unis et dirigée contre un autre territoire.

J'ai représenté à l'Ambassadeur que, dans la prise de possession des îles par la France Libre, il n'y avait eu aucun changement de souveraineté mais qu'il y avait eu, au contraire, confirmation de la souveraineté française.

. . . .

A la fin de la conversation, l'Ambassadeur m'a dit qu'il croyait que des conversations étaient engagées à Londres entre vous et l'Ambassade américaine et le Gouvernement britannique.

« Peut-être, lui dis-je. En tous cas, sachez que le général de Gaulle a voulu profiter de vos rapports intimes avec le Président Roosevelt pour lui faire part de l'émotion produite par ces incidents. »

Bullitt s'est formellement engagé à rapporter au Président Roosevelt, personnellement, ce que le général de Gaulle avait voulu qu'il sache.

Télégramme du Comité national
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 8 janvier 1942.

Veuillez remettre au Département d'État, la communication écrite dont le texte suit :

1° Le 10 décembre, le général de Gaulle a écrit à M. Churchill pour l'informer du voyage de l'amiral Muselier et lui demander s'il ne verrait pas d'inconvénient à ce que l'amiral procédât au ralliement des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, dont la population avait donné de très nombreuses preuves de ses sentiments favorables à la France Libre.

2° Dans la matinée du 17 décembre, le Comité national fut informé, par les soins du Foreign Office, que le Gouvernement des États-Unis était opposé à l'opération envisagée. Le Comité national français a laissé entendre au Foreign Office que, dans ces conditions, l'opération serait ajournée.

3° Dans l'après-midi du 17 décembre, le Foreign Office a, par lettre, confirmé la communication faite oralement le matin concernant l'opposition du Gouvernement de Washington. Il a, ensuite, fait connaître qu'un accord était intervenu entre le Gouvernement des États-Unis et le Gouvernement canadien, aux termes duquel le Gouvernement d'Ottawa devait, à l'amiable et au besoin par la force, assurer le contrôle du poste radio de Saint-Pierre par du personnel canadien.

4° Le Comité national français ignorait donc l'existence de cet accord, lorsque des assurances avaient été données au Foreign

Office dans la matinée du 17 décembre. Aucune note verbale ou écrite ne lui a été remise à cet égard. D'autre part, le Comité national français avait des raisons de penser, à cette date, qu'une négociation était engagée, en dehors de lui, entre les autorités navales américaines et le Haut-commissaire de Vichy aux Antilles, tendant à la neutralisation de tout ou partie des possessions françaises de l'hémisphère occidental, solution que le Comité national devait considérer comme inacceptable.

5º Contre l'arrangement projeté avec le Gouvernement canadien au sujet de Saint-Pierre et Miquelon, il a, d'ailleurs, immédiatement protesté par lettre du général de Gaulle à M. Eden, en date du 18 décembre et par une démarche effectuée le même jour auprès du Haut-commissaire du Canada à Londres. Il a, en même temps, chargé sa Délégation aux États-Unis de faire savoir au State Department que le Comité ne pouvait accepter l'accord intervenu entre le Gouvernement des États-Unis et le Gouvernement canadien au sujet de Saint-Pierre et Miquelon. Il lui est, en effet, impossible de donner son adhésion à des arrangements qui tendent à neutraliser par morceaux l'Empire français, à y introduire ainsi des germes de division et à priver la nation française des moyens qui lui restent de prendre une part active à la lutte et à la victoire communes. A propos d'informations répandues au sujet des Antilles, le Comité a, dès le 17 décembre, chargé sa délégation à Washington de faire connaître cette attitude de principe au Département d'État.

6º Le Comité national français n'a jamais été informé que le Gouvernement canadien avait renoncé, comme le Département d'État en aurait été avisé le 22 décembre, à l'installation à Saint-Pierre du personnel de contrôle envisagé.

7º Le Comité national français est persuadé que le malentendu qui s'est produit — et que, pour sa part, il regrette — aurait pu être évité s'il existait entre lui et le Gouvernement américain des liaisons régulières.

8º L'établissement de telles liaisons lui paraît d'ailleurs indispensable pour qu'une coopération effective puisse s'établir entre les territoires et les forces ralliées à l'autorité du Comité national français et l'action de guerre des États-Unis. Cette condition semble particulièrement valable pour ce qui concerne le Pacifique.

Télégramme de Jean Escarra, Délégué France Libre en Chine au général de Gaulle, à Londres.

Tchoung-King, 8 janvier 1942.

Comme résultat final de mes négociations, le Gouvernement chinois est prêt à reconnaître le Comité national français selon les lignes suivantes :

Une lettre me sera adressée par le général Wu Te Chen, Secrétaire général du Kuomintang, rédigée comme suit : « J'ai reçu l'instruction de Chiang-Kaï-Shek, le chef de notre Parti, de me tenir en relation avec vous ou avec tout autre représentant du Comité national français libre à Tchoung-King. » Le Général signera la lettre en sa capacité de Secrétaire général du Parti.

Je vous prie de noter que, suivant les règles constitutionnelles en force pour la durée de la guerre, les décisions du Parti s'imposent au Gouvernement. Chiang-Kaï-Shek détient concurremment les postes de ministre en fait des Affaires étrangères *(Acting Minister)*, président du Kuomintang et président de l'exécutif. Comme la lettre implique reconnaissance du Comité national français avec toutes ses conséquences, cette reconnaissance sera accordée par la plus haute autorité en Chine.

J'aurai à accuser réception de la lettre au nom du Comité national.

...Par lettre séparée, le Délégué déclarera que, quand la guerre sera terminée, le Comité national français sera prêt à négocier avec le général Chiang-Kaï-Shek sur l'abolition de l'extra-territorialité et des concessions. Le texte de ma lettre devra être identique aux textes des déclarations anglo-américaines sur le même point.

C'est le désir du Gouvernement chinois de tenir toute cette affaire strictement secrète et confidentielle pour le moment.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 12 janvier 1942.

L'agence américaine « Associated Press » publie une interview que vous lui auriez donnée.

D'après cette agence, vous auriez déclaré que le ralliement de Saint-Pierre avait été fait par vous sur mon ordre, mais que vous le regrettiez, je répète, le regrettiez, sachant que les États-Unis et le Canada n'étaient pas d'accord avec nous. Je ne puis, naturellement, croire que vous ayez pris publiquement une position qui serait aussi contraire à la vérité, à l'intérêt supérieur et à la solidarité qui vous lie au Comité national. C'est pourquoi je vous prie de démentir immédiatement la déclaration qui vous a été prêtée.

Vous pensez certainement, comme moi, qu'il y a lieu de vous abstenir de toute déclaration sur le fond du problème sans nous en référer. C'est là, d'abord, une nécessité absolue de cohésion dans l'action du Comité national, ensuite une question de prudence, car vous ne pouvez être en possession de tous les éléments d'un problème très complexe.

Veuillez me faire connaître au plus tôt ce que vous avez réellement dit à « Associated Press » ou autres, dans le cas où vous auriez dit quelque chose.

Nous entrons dans la phase finale de cette affaire qui a eu l'immense avantage de porter sur la scène publique l'arrangement inadmissible de Washington avec Vichy pour la neutralisation de l'Empire français.

Télégramme de la Délégation France Libre aux États-Unis au Comité national, à Londres.

Washington, 12 janvier 1942.

Le professeur Focillon, Président de l'Université de la France Libre, désire que son Institut soit reconnu par le Comité national, sous forme d'un décret qui serait signé, à cet effet, par le général de Gaulle.

Créée à New-York sous le nom d'École libre des Hautes Études, cette Université a été fondée par des savants français, professeurs du Collège de France, de la Sorbonne, des universités, avec le concours de quelques professeurs belges, de professeurs d'autres pays de langue française et de professeurs français des universités américaines.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 14 janvier 1942.

Nous approchons du point final. Le Gouvernement britannique vient de nous demander, de la part des États-Unis et non sans embarras, si nous consentirions à retirer nos forces de Saint-Pierre et à neutraliser les îles pour la durée de la guerre. Naturellement, nous répondons par un refus. Mais les États-Unis parlent, en outre, d'agir si nous refusons. Je suis convaincu que c'est là un petit chantage sans portée. Toutefois, par excès de prudence, je vous prie de conserver avec vous le *Surcouf* et la corvette jusqu'à nouvel avis de moi. Amitiés.

Télégramme d'Adrien Tixier, Délégué France Libre aux États-Unis au Comité national, à Londres.

Washington, 15 janvier 1942.

En réponse à ma lettre du 24 décembre concernant la concession aux États-Unis de bases aériennes dans le Pacifique et à ma lettre du 8 janvier concernant la concession d'une base navale à Bora-Bora, le Département d'État m'a remis une lettre, datée du 15 janvier, dont je vous communique ci-après le texte :

« Nous référant à vos lettres du 24 décembre 1941 et du 8 janvier 1942 concernant l'offre de mettre à la disposition des autorités navales et militaires des États-Unis certaines bases dans les possessions françaises du Pacifique, cette offre a été hautement appréciée par les autorités de la défense des États-Unis qui ont étudié avec soin les conditions générales exposées dans votre lettre du 24 décembre.

« Je suis autorisé à vous informer que le Gouvernement des États-Unis donne son accord aux conditions générales suivantes :

« 1° La souveraineté française demeure intacte et n'est pas mise en danger par toute base que les États-Unis seraient autorisés à établir.

« 2° Le titre à la propriété foncière sur laquelle toute base sera installée appartient aux Français.

« 3° Toute installation permanente créée, telle que : bâtiments, entrepôts, etc... deviendra propriété française à l'expiration de l'accord.

« 4° La cession de propriété pour l'établissement de toute base sera entreprise avec l'autorisation et la coopération des autorités françaises libres locales et un loyer équitable sera payé pour toute propriété cédée.

« 5° Au cas où les bases ainsi utilisées seraient maintenues après la guerre, les droits de la France seraient établis sur une base récipoque.

« 6° Les conditions générales ci-dessus laissent les arrangements de détail au représentant français libre local et au représentant local des forces armées des États-Unis.

« *Signé :* Ray ATHERTON. »

. . . .

En raison de la situation dans le Pacifique, le Département d'État désire vivement que les conditions générales exposées dans sa lettre soient acceptées sans délai... Il demande que l'autorisation nécessaire soit envoyée sans délai à d'Argenlieu.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 15 janvier 1942.

J'ai eu hier deux conversations avec Eden au sujet de nos îles. Eden me pressait d'accepter les termes d'un projet de communiqué établi à Washington par les trois gouvernements, anglais canadien et américain. D'après ce communiqué unilatéral, les îles seraient neutralisées et démilitarisées ; l'administration serait confiée au Conseil consultatif, lequel serait indépendant de la France Libre comme de Vichy ; des fonctionnaires canadiens et américains coopéreraient à l'administration et au contrôle de la radio. Eden, voulant m'intimider, a évoqué la possibilité d'une action des États-Unis à Saint-Pierre. J'ai, naturellement, refusé la neutralisation, la démilitarisation et la séparation des îles. J'ai refusé, également, le contrôle étranger sur la radio, acceptant seulement une liaison à ce dernier point de vue. J'ai dit à Eden qu'une action des États-Unis sur les îles aurait les conséquences les plus graves possibles. Ce matin, le Foreign Office m'a fait connaître que les trois gouvernements renonçaient à tout communiqué pour le moment.

Je crois que c'était là le dernier assaut du State Department et que, maintenant, le plus fort est fait. Toutefois, il y a lieu de vous montrer vigilant, quoique naturellement sans attitude provocante. J'ajoute que l'état de l'opinion américaine et anglaise, qui nous est favorable, rend assez invraisemblable un coup de force de nos alliés, sauf, peut-être, par surprise. De toute façon, la crise approche de son terme et je crois que le terme sera bon. Amitiés.

Télégramme du général de Gaulle
à Jean Escarra, Délégué France Libre à Tchoung-King.

Londres, 15 janvier 1942.

Ainsi que je vous l'ai fait savoir, nous approuvons l'échange de lettres entre le Général Wu Te Chen et vous-même, au sujet de la reconnaissance du Comité national dans les termes que vous m'avez transmis. Le Comité devra y être mentionné par son nom officiel : « Comité national français, » et non pas : « Comité national français libre. »

. . . .

En ce qui concerne l'abolition de l'extra-territorialité, la restitution des concessions et la révision des traités sur la base de l'égalité et de la réciprocité, je vous signale, en vue de vous guider dans vos démarches, que le Comité national n'est pas en mesure de prendre une position aussi catégorique que le Gouvernement britannique.

Ce dernier s'est engagé à négocier avec le Gouvernement chinois, après la conclusion de la paix en Extrême-Orient, l'abolition des droits extra-territoriaux, la restitution des concessions et la révision des traités sur la base de la réciprocité et de l'égalité. Le Premier Britannique a déclaré, en outre, le 18 juillet 1940, à la Chambre des Communes, que la Grande-Bretagne désirait voir sauvegarder l'intégrité de la Chine.

Le Comité national n'est pas opposé, en principe, en ce qui le concerne, à une manière de voir analogue à celle du Gouvernement britannique et à celle, identique, du Gouvernement américain.

Mais, indépendamment d'autres considérations, il importe de ne pas méconnaître le fait que la déclaration du Premier Ministre britannique du 18 juillet 1940 et celle de M. Eden du 11 juin 1941 ont été faites en présence du Parlement britannique et, au moins implicitement, approuvées par lui. De son côté, le Comité national, qui s'est fait une règle de respecter la législation française antérieure à l'armistice, ne peut, à l'heure actuelle, porter la question devant aucune représentation nationale. De plus, les territoires français se trouvent, à l'heure actuelle, comme la Chine, — et dans des conditions infiniment plus graves, — envahis par des armées étrangères.

Dans ces conditions, le Comité national suggère la solution suivante que vous voudrez bien proposer au Gouvernement chinois :

a) Par un échange de lettres, le Gouvernement chinois et le Comité national reconnaîtront, réciproquement, l'intégrité des territoires et possessions français et chinois.

b) Vous adresserez au Gouvernement chinois la lettre suivante :

« Le Comité national français a pris connaissance des déclarations du Premier Ministre britannique du 18 juillet 1940 et du ministre des Affaires étrangères britannique du 11 juin 1941, faites toutes deux à la Chambre des Communes, aux termes desquelles le Gouvernement de Sa Majesté s'est déclaré prêt à négocier avec le Gouvernement chinois, lorsque la paix sera rétablie en Extrême-Orient, l'abolition des droits extra-territoriaux, la restitution des concessions et la révision des traités sur la base de la réciprocité et de l'égalité.

« Le Comité national français s'engage à examiner dans le même esprit les questions posées par les déclarations britanniques, dès qu'elles pourront être traitées, après le rétablissement de la paix, entre le Gouvernement chinois et le Gouvernement français. »

. . . .

Nous vous félicitons du fruit de vos efforts. Nous sommes sûrs que vous mènerez l'affaire à bien.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 17 janvier 1942.

Indices de prochaine détente. D'accord avec vous, nous accepterions tout au plus un Canadien et un Américain comme agents de liaison alliés auprès de notre poste radio, mais naturellement sans aucun droit de commandement ni de contrôle. Nous faisons la démarche que vous avez demandée auprès du représentant du Saint-Siège ici. J'approuve votre attitude vis-à-vis des consuls.

Nous espérons tous beaucoup que votre santé demeure bonne et que vous pourrez rentrer ici prochainement avec un succès complet. Amitiés.

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu
au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 20 janvier 1942.

Ci-dessous, compte rendu d'ensemble :

I. — Situation militaire.

Elle est médiocre. La mission envoyée en Australie a reçu un accueil courtois et obtenu du personnel pour les liaisons, mais aucun matériel d'armement ni aucun concours aérien...

Des États-Unis, nous avons obtenu seulement la désignation d'un officier de liaison. Aucune réponse à notre demande pressante d'armement.

L'insuffisance des cadres du bataillon me donne des inquiétudes sur la tenue éventuelle au combat. L'entraînement et le moral de la troupe s'en ressentent. Jusqu'à l'arrivée de cadres nouveaux la situation restera troublante...

En Océanie, deux batteries de 100 à Papeete et à Moorea sont en formation. Je signale que la population y est fortement émue par la perspective d'actions combinées du Japon et de Vichy, étant donné, au surplus, l'attitude de Washington dans le ralliement de Saint-Pierre et Miquelon...

Aux Nouvelles-Hébrides, nous avons établi une veille de T. S. F. continue à Vila. J'y ai visité la formation militaire qui comprend, Anglais et Français, 60 hommes. On mobilise, en outre, 100 indigènes. Les ressortissants français étant encore très divisés quant aux obligations militaires, nous devons procéder avec prudence.

II. — Situation intérieure.

Le moral des populations est atteint du fait de la pénurie des armements. Je suis dans l'incapacité totale de fournir des fusils aux nouvelles recrues et à la garde civique. Je suis dans l'impossibilité de faire espérer un remède à cet état de choses par suite du refus de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et du fait que jusqu'à ce jour, la France Libre ne nous envoie rien. Je ne puis faire espérer davantage la venue de cadres, de navires de guerre, d'avions.

Toutefois, lors de ma récente tournée dans la brousse, j'ai constaté que le fonds reste solide. J'ai reçu partout un accueil chaleureux.

II. — Situation extérieure.

Rien à ajouter à ce que j'ai signalé déjà. L'Amérique semble résolue à tirer de nous tout ce qui l'intéresse sans aucune compensation. Je vous ai déjà demandé de ne rien lui accorder sans fournitures correspondantes de moyens de défense. L'envoi de tonnage pour enlever le minerai et la construction de l'aérodrome nous fournissent les seuls moyens de pression efficaces...

Sauf ordre contraire formel, je ferai suspendre le chargement si je n'ai pas la certitude de la livraison de l'armement requis.

J'appréhende, sans en avoir la certitude, une combinaison secrète entre l'Amérique et l'Australie pour nous imposer, sans nous consulter au préalable, le débarquement de troupes américaines. Vous m'avez interdit d'accepter la chose. J'exécuterai vos ordres par tous les moyens.

J'envisage l'envoi aux États-Unis de Schwob d'Héricourt, très qualifié, pour y tenter un suprême effort aux côtés de notre délégation. Je vous demande votre accord.

IV. — Conclusion.

L'exposé précédent n'est pas poussé au noir. Je passe, d'ailleurs, sous silence un grand nombre de graves préoccupations locales quotidiennes. Mais l'heure est venue pour chacun de prendre ses responsabilités, car la menace ennemie se rapproche chaque jour et l'attaque peut surgir demain.

En ma qualité de commissaire national pour le Pacifique, je vous informe, mon Général, ainsi que le Comité national, qu'actuellement il m'est impossible de défendre efficacement, je dis efficacement, nos îles, démunies de moyens de défense, sans canons, sans armes motorisées, sans avions, sans fusils, sans hommes solidement encadrés. Je vous donne, par contre, l'assurance, mon Général, que le Haut-commissaire continuera, jusqu'au bout, à faire de son mieux et qu'il est résolu à se faire tuer sur place dans l'honneur et pour la libération de la France. Il compte être suivi

dans cette voie par un nombre appréciable de collaborateurs civils et militaires et d'hommes de la brousse.

Croyez, mon Général, à mon indéfectible attachement.

Télégramme d'Adrien Tixier, Délégué France Libre aux États-Unis, au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 21 janvier 1942.

A ma demande, le Secrétaire d'État m'a accordé une audience, le 19 janvier. Le Département d'État m'avait dit, auparavant, que cette première visite de courtoisie serait très brève et ne devait être l'objet d'aucun communiqué de presse ni d'aucune publicité. En fait, cette visite a duré plus d'une heure et nous avons échangé nos vues sur les questions de la politique du Gouvernement des États-Unis à l'égard de Vichy et de la France Libre. Ci-dessous le résumé de notre entretien.

1° J'ai exposé les vues du général de Gaulle et du Comité national français, dont le désir est de faire rentrer dans la guerre le plus grand nombre possible de Français et de territoires français, afin de reconstituer une unité française qui prenne part à la guerre et de donner à la France le droit d'avoir sa place à la conférence de la paix, grâce à sa contribution à la victoire.

Cette politique est incompatible avec tout projet de neutralisation de certaines parties de l'Empire français. Le Secrétaire d'État n'a fait aucun commentaire sur cette partie de mon exposé.

2° J'ai réfuté les rumeurs qui circulent aux États-Unis, selon lesquelles la France Libre est un mouvement réactionnaire et même fasciste. La France Libre est un mouvement national et démocratique. Le général de Gaulle, sur ce point, a déclaré de la façon la plus claire son intention d'observer les lois de la République et il désire voir établir en France après la victoire un régime démocratique émanant réellement du peuple français. Pour le général de Gaulle, aussi bien que pour le Président Roosevelt, la victoire doit résulter de la destruction des régimes totalitaires et du rétablissement des nations vraiment démocratiques. Pendant cette partie de mon exposé, le Secrétaire d'État a murmuré à plusieurs reprises son assentiment.

3° Le Secrétaire d'État a ensuite justifié longuement la politique du Département d'État à l'égard de Vichy, qu'il représentait comme étant une contribution apportée à la victoire. Le Gouvernement des États-Unis n'a aucune sympathie pour la plupart des hommes du Gouvernement de Vichy, non plus que pour le médiocre régime de Vichy. Par-dessus tout, il désire éviter l'intervention de la flotte française contre les alliés et l'utilisation

des bases de l'Afrique du Nord par l'Axe. Au cours des dix-huit derniers mois, cette politique a porté ses fruits. Vichy n'a pas cédé la flotte, ni les bases, Vichy semble opposer une plus grande résistance grâce à la pression des États-Unis. Cette politique a, en outre, été suivie en constant accord avec les Britanniques.

4° J'ai signalé au Secrétaire d'État qu'il ne tenait pas compte de deux facteurs essentiels : la résistance du peuple français et la résistance de la Grande-Bretagne. Plus d'un an avant l'échec d'Hitler en Russie et avant l'entrée des États-Unis dans la guerre, si Vichy n'a pas cédé la flotte et les bases, c'est parce que Vichy redoutait la réaction du peuple français. Cependant, le Gouvernement des États-Unis ne peut ignorer l'importance du rôle joué par le général de Gaulle et la France Libre dans le réveil et le développement de l'esprit de résistance du peuple français. Aider les Français Libres, c'est fortifier la résistance du peuple français et contribuer à la victoire.

5° Le Secrétaire d'État a affirmé son admiration pour le général de Gaulle et sa profonde sympathie pour les Français Libres qui combattent avec les alliés.

Je lui demandai, alors, comment il se proposait de marquer sa sympathie aux Français Libres, qui ressentaient cruellement l'offense qui leur avait été faite dans le communiqué du 25 décembre du Département d'État.

Le Secrétaire d'État me rappela que l'expression « soi-disant » ne s'adressait pas aux Français Libres mais seulement aux navires, que le Département d'État avait cordialement accueilli notre délégation, qu'il avait accordé le bénéfice du « Lease and Lend Bill » à la France Libre, etc.

6° La conversation devint si cordiale que je m'aventurai jusqu'à dire au Secrétaire d'État que la meilleure façon pour le Gouvernement des États-Unis de montrer sa sympathie aux Français Libres serait de reconnaître officiellement le Comité national français. Le Secrétaire d'État répondit qu'il ne pouvait reconnaître le Comité national français comme un gouvernement sans risquer une rupture avec Vichy, qui, dès lors, serait rejeté vers l'Axe et céderait la flotte et les bases.

7° Je signalai au Secrétaire d'État que, depuis l'entrée des États-Unis dans la guerre, ceux-ci sont les alliés des Français Libres et qu'il semblait de plus en plus difficile de ne pas les reconnaître en tant que tels. Si le Gouvernement des États-Unis persiste dans sa politique avec Vichy, il ne serait probablement pas impossible de trouver une forme de reconnaissance du Comité national français qui n'impliquerait pas nécessairement une rupture de ses relations avec Vichy. Le Secrétaire d'État n'a exprimé aucune opinion sur cette suggestion.

8° A la fin de l'entrevue, le Secrétaire d'État a exprimé l'espoir que je pourrais faire comprendre sa politique par le général de Gaulle et le Comité national français. Il me rappela qu'il avait

toujours eu la plus grande admiration pour la France traditionnelle, républicaine et démocratique, qui avait répandu les idées de liberté à travers le monde. Les États-Unis ne peuvent point concevoir un monde où la France n'occupât pas une place importante. La victoire des alliés conduira à une résurrection de la France démocratique et indépendante.

9° Je ne sais pas quel sera l'effet de cette première conversation mais, après la tension causée par Saint-Pierre et Miquelon, cela clarifie l'atmosphère.

Je vous envoie par lettre un rapport beaucoup plus détaillé.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 22 janvier 1942

Churchill m'a fait demander cet après-midi de venir le voir pour discuter le règlement de l'affaire de Saint-Pierre et Miquelon. J'y suis allé avec Pleven.

Churchill était très nerveux, évidemment sous le poids de préoccupations nombreuses. Il a insisté, avec la plus grande force, pour que nous acceptions, en ce qui nous concerne, la publication à Washington, au nom des gouvernements américain, anglais et canadien, d'un communiqué dont le texte suit :

« *a*) Les îles sont françaises et resteront françaises.
b) L'administrateur de Vichy sera retiré. L'administration sera exercée par le Conseil consultatif.
c) Le Conseil consultatif acceptera la désignation de fonctionnaires canadiens et américains pour l'assister dans l'exploitation de la station de télégraphie sans fil dans l'intérêt commun des alliés.
d) Le Comité national français a informé le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni qu'il n'avait pas l'intention de maintenir ses navires à Saint-Pierre et Miquelon et que ces navires reprendraient prochainement leur fonction normale, qui est d'attaquer l'ennemi partout où il se trouve.
e) Les gouvernements canadien et américain sont d'accord pour s'engager à continuer l'assistance économique aux îles et les consuls respectifs de ces deux pays conféreront avec les autorités locales quant à la nature de l'assistance qui devra être donnée... »

Au cours de la discussion, Churchill, qui était assisté de Eden, a précisé qu'une fois le communiqué publié, personne ne s'occu-

perait plus de ce qui se passerait dans les îles, que, par conséquent, Savary pourrait garder la direction effective et que les fusiliers-marins locaux seraient maintenus pour la défense. Les hommes qui ont contracté un engagement seront naturellement autorisés à rejoindre les Forces Françaises Libres. En un mot, — c'est l'expression employée par Eden, — nos concessions porteraient sur des apparences, mais les réalités nous resteraient.

Si nous notifions à Churchill l'acceptation par le Comité national du projet de communiqué, il est certain de son acceptation par les États-Unis. Ceux-ci le soumettraient à Vichy. A son avis, il y a toute chance pour que Vichy le rejette. Mais le Président Roosevelt considérerait un tel communiqué comme le règlement définitif de l'affaire et passerait outre aux objections de Vichy. Il s'agit, en somme, de sauver la face de Cordell Hull et du State Department.

Le Comité national vient de délibérer sur la proposition de Churchill. Malgré l'importance de la concession de forme qu'il implique, le Comité est disposé à accepter le communiqué, étant donné l'importance qu'il y a pour nous à rétablir des relations amicales avec les États-Unis et, surtout, en considération de la personne de Churchill, qui est évidemment très anxieux de trouver une solution. Le Comité national pense, en effet, qu'il vous est possible, avec discrétion, d'organiser les choses de telle sorte qu'à tous les rouages de l'administration, nous ayons nos hommes sûrs et que des communications régulières entre Savary et nous soient maintenues.

Si nous donnons notre accord au communiqué, nous pourrons envoyer tout de suite les renforts de personnel que vous avez demandés, personnel qui pourrait être employé sous n'importe quelle forme.

La question de la subvention en dollars sera réglée d'une manière qui n'a pas encore été précisée mais qui exclura naturellement Vichy.

Je vous demande votre avis d'extrême urgence.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 24 janvier 1942.

Je réponds à votre télégramme du 23 janvier qui m'apporte votre avis favorable à l'acceptation de la demande de Churchill et me demande des précisions.

Il vous appartient d'organiser, tout de suite, le Conseil comme il faut pour que nous l'ayons en main. Savary doit en être le président, pour la durée de la guerre, avec pouvoirs étendus. De

même, un officier à nous doit commander la défense. Les forces de défense doivent rester.

Au point de vue de la subvention budgétaire, nous prenons ici des dispositions pour que cette subvention soit créditée par nous à Savary de manière à nous passer de tout secours étranger.

Pour la radiodiffusion, Savary reste le maître. Il acceptera un ou deux officiers de liaison étrangers qui n'auront le droit d'utiliser le poste que dans les conditions à fixer par Savary. Rien ne nous interdit de faire relâcher nos navires à Saint-Pierre.

D'autre part, Washington veut faire admettre le communiqué par Vichy. Je crois que Vichy ne l'admettra pas. Du même coup, toute l'affaire tombera et le Département d'État, se considérant comme libre vis-à-vis de Vichy, ne s'occupera plus de rien. Nous serons, nous-mêmes entièrement déliés.

. . . .

Télégramme du Comité national
au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 23 janvier 1942.

Le State Department a fait parvenir au général de Gaulle le télégramme suivant, en date du 23 janvier :

« Les Chefs d'état-major britannique et américain apprécient l'importance de la Nouvelle-Calédonie et ont commencé à prendre des mesures pour sa défense, en conformité générale avec les conditions exprimées dans notre mémorandum du 15 janvier. Nous vous demandons de bien vouloir donner des instructions conformes au Haut-commissaire à Nouméa et d'insister, auprès de lui, sur la nécessité du secret absolu. Nous espérons que la « splendide » assistance et la coopération offertes par le Haut-commissaire dans le passé seront continuées à l'avenir. »

. . . .

Dans le cadre ainsi tracé, nous ne voyons que des avantages à ce que vous vous conformiez au désir exprimé dans son message par le Gouvernement de Washington.

Nous vous tiendrons au courant du progrès de nos négociations avec le Département d'État.

Télégramme du général de Gaulle
au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 27 janvier 1942.

Le développement de l'offensive ennemie fait évidemment peser sur les possessions françaises sous votre autorité une menace

grave et, peut-être, imminente. Je sais que vos moyens sont faibles et je discerne que l'atmosphère doit laisser à désirer autour de vous. Je fais tout mon possible pour vous renforcer. Comme vous le savez, le *Surcouf* est en route pour vous rejoindre. Plusieurs officiers de terre également. Je vous envoie, de Douala, un très bon et solide officier supérieur de l'active : le lieutenant-colonel Lanusse, venu du Maroc.

D'après mes informations, il faut s'attendre à une amélioration prochaine de la situation générale dans le Pacifique sur la base de l'Australie, en raison des renforts navals et aériens envoyés par les alliés.

Pour la situation intérieure, vos pouvoirs sont pratiquement discrétionnaires. La proclamation de l'état de siège ne dépend que de vous et peut rendre plus expéditif l'exercice de vos pouvoirs. De toute manière, je sais que vous vous défendrez bien. On peut dire que l'honneur du drapeau français et celui de la Chrétienté sont, là-bas, entre vos mains. Je vous embrasse.

Ci-après un ordre de moi pour les forces sous vos ordres et les populations sous votre autorité :

« Les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les Établissements français d'Océanie, sont maintenant aux avant-postes de la guerre. Votre mission à tous est de les défendre. Sous les ordres d'un chef éprouvé, l'amiral d'Argenlieu, vous saurez l'accomplir avec courage, habileté, discipline. Nos braves alliés, qui se renforcent rapidement, vous y aideront. La France et l'Empire ont confiance en vous. — Général DE GAULLE. »

Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Muselier, à Saint-Pierre.

Londres, 28 janvier 1942.

Nous approuvons entièrement l'organisation donnée au Conseil dit consultatif et qui doit continuer à porter ce nom. Savary, maintenant élu par ce Conseil, demeure administrateur. Naturellement, il est facile de définir les pouvoirs de Savary. Ces pouvoirs doivent être très étendus. De même, le Conseil peut se recruter. Il peut aussi s'amputer à son gré, si tel de ses membres est indésirable. Le but à atteindre est que, par Savary et un remplaçant éventuel désigné, la France Libre garde l'autorité.

De même, il est nécessaire que vous laissiez sur place un commandant de la défense et des cadres à nous pour la défense et la police. Ce commandant et ces cadres pourront être réputés vis-à-vis de nos bienveillants alliés comme employés par le Conseil. Idem pour le commandement du port. Idem pour la radio, où le poste doit être commandé et servi par des gens à nous. Le Conseil

pourra, plus tard, autoriser un militaire canadien et un militaire américain à apporter ou à recevoir des dépêches. Nous ne sommes engagés à rien d'autre.

Il y a lieu d'organiser des transmissions régulières par chiffre avec Brazzaville. C'est une sécurité supplémentaire.

Au total, l'affaire tombe dans une pénombre confortable.

Je vous demande instamment de ne pas demeurer à Saint-Pierre au point de compromettre votre santé. Je partage votre désir que tout soit mis au point avant votre départ, mais à la condition formelle que vous ne tombiez pas sérieusement malade.

Fidèles amitiés.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle à Adrien Tixier, Délégué France Libre à Washington.

Londres, 29 janvier 1942.

Par votre télégramme du 21 janvier, vous m'avez rapporté votre entretien du 19 janvier avec M. Cordell Hull. Je tiens essentiellement à ce que vous voyiez de nouveau le Secrétaire d'État. Vous lui direz que j'ai personnellement étudié ce qu'il vous a dit et que je crois devoir appeler son attention sur ce qui suit. Vous en laisserez le texte à M. Cordell Hull, à toutes fins qui pourront être utiles.

Si la guerre était simplement un jeu d'échecs, où les pièces sont des objets sans âme, la position actuelle du State Department, en ce qui concerne la France, pourrait être comprise par nous. Mais la guerre est une chose morale. Pour que des hommes fassent la guerre, il est nécessaire qu'ils se croient moralement obligés de la faire et, qu'en la faisant, ils soient moralement soutenus.

Cela est vrai, surtout, pour le peuple français qui est occupé par l'ennemi pour les deux tiers, soumis pour le reste à la plus démoralisante autorité qu'il ait jamais connue et auquel il faut, pour se redresser dans la guerre, un effort moral très grand.

Rien n'est propre à détourner le peuple français de faire la guerre autant que l'attitude actuelle prise, à son égard, par une puissance moralement aussi considérée que les États-Unis d'Amérique. Les égards accordés par les États-Unis à celles des autorités françaises dont la raison d'être est d'empêcher la France de combattre constituent, pour la nation française, un élément très dangereux de démoralisation. Un tel élément est d'autant plus nocif qu'il s'oppose à l'attitude, tout au moins disgracieuse, du Gouvernement des États-Unis vis-à-vis des seuls Français qui continuent la guerre aux côtés des alliés.

Ce qui s'est passé et ce qui se passe en Afrique du Nord fran-

çaise montre quels effets de démoralisation entraîne, parmi les Français, la politique américaine. Plus les États-Unis ont soutenu Weygand et ceux qui lui ressemblent, plus l'esprit de résistance et de redressement contre nos ennemis a baissé, en Algérie, au Maroc, en Tunisie. Pour ce qui concerne les territoires de l'Empire ralliés à la France Libre, tous les rapports reçus par le Comité national concordent à dire que l'attitude récente des États-Unis dans l'affaire de Saint-Pierre et Miquelon a eu, sur l'esprit de guerre dans nos territoires, des effets déplorables.

L'attitude des États-Unis semble aux Français d'autant plus décourageante que l'esprit de logique naturel à leur race leur rend cette attitude incompréhensible. Le Français combattant ne comprend pas les subtilités qui amènent un allié de fait à ne connaître que pour les morigéner des hommes dont les armes et les territoires aident directement et notablement l'effort et la sécurité de cet allié.

En fait, la politique des États-Unis risque de neutraliser définitivement l'Empire français et la nation française dans cette guerre. Cela correspond exactement à l'idéal professé par les Pétain et les Weygand et qu'ils expriment par la formule : « Défendre l'Empire contre quiconque. » Il est vrai qu'Hitler ne s'accommode pas toujours de cette solution, pour ce qui le concerne, par exemple : actuellement en Indochine et, naguère, en Syrie. Mais les Alliés doivent savoir que la neutralisation de la France, qui serait maintenue grâce à eux, équivaudrait à la perte de la confiance et de l'amitié de la nation française après cette guerre. C'est là le point le plus grave, parce qu'il engage réellement tout l'avenir de la civilisation.

Si la nation française ne doit pas avoir l'impression qu'elle aura, au total, combattu, souffert et remporté la victoire avec ses alliés anglo-saxons et pour la même cause, il est extrêmement probable qu'elle sera portée à séparer son destin de leur destin. L'état d'humiliation et de colère qui sera, et qui est déjà, celui du peuple français, tout au moins de sa partie la plus vivante et agissante, ne l'entraînera vraisemblablement pas du côté des États qui auraient joué sur ceux qui ont trahi sa valeur et sa grandeur. Quelque ordre que la victoire éventuelle des démocraties puisse donner au monde de demain, il n'y manquera pas de gens qui, plus tôt ou plus tard, rêveront de tout autre chose. Il serait infiniment dangereux que ces tendances subversives, qu'elles soient nationales, ou sociales, ou les deux à la fois, rencontrent l'orgueil blessé et la déception irritée de la France.

Télégramme d'Adrien Tixier, Délégué France Libre aux États-Unis, au Comité national à Londres.

Washington, 3 février 1942.

Le Gouvernement des États-Unis considère comme de première importance et extrêmement urgent l'établissement, via l'Afrique, d'une route aérienne entre les États-Unis et l'Australie. Cette route serait employée par les bombardiers lourds...

L'aérodrome de Pointe-Noire a été choisi par le ministère de la Guerre comme l'un des terrains d'atterrissage. En conséquence, le Gouvernement des États-Unis demande au Comité national de bien vouloir étudier favorablement la possibilité d'emploi de l'aérodrome de Pointe-Noire et de prendre au plus tôt les mesures destinées à permettre son utilisation.

Télégramme du Comité national au Délégué France Libre à Washington.

Londres, 11 février 1942.

L'octroi des facilités demandées par l'Amérique à Pointe-Noire est dans la ligne même de la politique du Comité national français. En dehors des questions techniques et du devoir de sauvegarder la souveraineté française, il n'est donc subordonné à aucune exigence particulière.

Toutefois, le Comité national estime qu'il est de bon sens que le Gouvernement des États-Unis trouve les moyens de reconnaître que la France Libre, dont il utilise le concours, a le droit d'être traitée comme elle se comporte, c'est-à-dire en alliée.

D'autre part, le Comité national attire l'attention du Gouvernement américain sur la grave pénurie de moyens de transport aériens dont souffre l'Afrique française libre et sur les dangers qui en résultent pour la défense des territoires français libérés en Afrique. Cette pénurie a été constatée par le colonel Cunningham. Huit avions Lockheed Lodestar sont indispensables pour y remédier. Le Comité national, qui met la base de Pointe-Noire à la disposition du Gouvernement américain, considère comme élémentaire de recevoir de lui, d'urgence, ces avions, par application du « Lease and Lend Act ». Nous donnerons à notre Haut-commissaire en Afrique française libre les instructions nécessaires concernant la base aérienne dès que nous aurons reçu du Gouvernement américain des assurances au sujet de la livraison des huit appareils.

Veuillez porter textuellement ce qui précède à la connaissance du Département d'État.

Télégramme du général de Gaulle
à Adrien Tixier, Délégué France Libre à Washington.

Londres, 13 février 1942.

L'incendie de *Normandie* n'a démontré que trop rapidement la myopie de ceux des services américains qui ont refusé de collaborer avec nous. La présence sur *Normandie* de Queguiner, parfaitement au courant du système de détection et de protection qui avait été particulièrement soigné sur *Normandie*, aurait épargné aux démocraties une humiliation nouvelle et aux Français un deuil superflu.

Un autre fait montre la nécessité d'un *modus vivendi* entre les États-Unis et nous sur toutes les questions se rapportant à la marine et sur celles relatives à la marine marchande en particulier. Le 14 décembre, le paquebot *Maréchal Joffre* a été saisi par la marine américaine à Manille, d'où il s'est échappé et vient d'arriver dans un port de l'Empire britannique. La partie vichyste de l'équipage a été laissée à Manille. Le navire est actuellement commandé par un officier de marine américain avec état-major et équipage français libres, complété par des marins de guerre américains. Soixante-trois officiers et marins français se sont immédiatement ralliés à la France Libre. Parmi eux se trouvent des mécaniciens de moteur Diesel hautement spécialisés, qu'il serait très difficile de remplacer, soit sur place, soit aux États-Unis... Pour que le *Maréchal Joffre* soit utilisé dans les meilleures conditions pour l'effort de guerre, il apparaît évident que nous devrions y maintenir un équipage français libre, en complétant le noyau qui s'y trouve déjà. Les disponibilités de personnel que nous avons sur place dans la région où se trouve le *Maréchal Joffre* nous permettraient de compléter immédiatement l'état-major et l'équipage du bâtiment en vue de son emploi comme transport de troupes...

Notre délégation à Washington devrait être, par ailleurs, habilitée à discuter de toutes les questions intéressant les marins français libres avec la « Maritime Commission » ou avec les autorités navales américaines. Il nous semble que ce qui s'est produit avec *Normandie* doit vous fournir l'occasion de reprendre vos négociations à ce sujet.

Télégramme du général de Gaulle
au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 25 février 1942.

Je suis avisé par Washington que le général Patch, commandant les forces de l'armée américaine dans le Pacifique, a reçu l'ordre

d'aller vous voir. Il a pour instruction de s'entendre avec vous, directement et dans l'esprit le plus amical, pour l'organisation du commandement.

D'autre part, le consul des États-Unis à Nouméa a reçu l'ordre de déclarer publiquement que son Gouvernement ne reconnaît, dans les îles françaises du Pacifique, d'autre autorité que celle du Comité national français.

Dans ces conditions, qui sont satisfaisantes, nous n'avons aucune objection au débarquement de forces américaines sur notre territoire. Si ce débarquement se produit, il y aura même lieu de lui donner le plus grand relief possible.

Cependant, dans l'arrangement à conclure par vous avec le général Patch, vous devez faire tout pour obtenir que le commandement de la défense directe de nos colonies vous appartienne. Par contre, si Patch doit avoir une zone d'action définie et s'il dispose de réserves, je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous acceptiez de dépendre de lui pour l'ensemble de l'action interalliée sur ce théâtre d'opérations. Il est bien entendu que vous gardez le « Cap des Palmes » à votre disposition.

Déclaration du Gouvernement des États-Unis.

(COMMUNIQUÉ EN TRADUCTION)

Washington, 1er mars 1942.

1° La politique du Gouvernement des États-Unis, en ce qui concerne la France et les territoires français, a été basée sur le maintien de l'intégrité de la France et de l'Empire français et sur la restauration future de l'indépendance complète de tous les territoires français. Soucieux de son amitié traditionnelle pour la France, ce gouvernement sympathise profondément, non seulement avec le désir du peuple français de maintenir ses territoires intacts, mais aussi avec les efforts du peuple français pour continuer à résister aux forces d'agression. Dans leurs relations avec les autorités locales françaises dans les territoires français, les États-Unis ont été et continueront à être conduits par ce qu'ils constateront quant à l'efficacité avec laquelle ces autorités s'efforcent de protéger leurs territoires de la domination et du contrôle de l'ennemi commun.

2° C'est avec les autorités françaises qui ont le contrôle effectif des territoires français dans le Pacifique que ce gouvernement a traité et continuera à traiter sur la base de leur administration présente des territoires en question. Ce gouvernement reconnaît, en particulier, que les îles françaises dans cette zone sont sous le contrôle effectif du Comité national français établi à Londres. Les autorités des États-Unis coopèrent, pour la défense de ces îles,

avec les autorités établies par le Comité national français et avec nulle autre autorité française. Ce gouvernement apprécie l'importance de l'accord librement consenti ci-dessus pour l'organisation de la défense de la zone du Pacifique.

Télégramme d'Adrien Tixier,
Délégué France Libre aux États-Unis,
au Comité national à Londres.

Washington, 4 mars 1942.

Le ministère de la Guerre américain considère comme très urgente et très importante l'ouverture d'une route aérienne allant de Hawaï à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie. Cette route emprunterait l'itinéraire suivant :

l'archipel français de Touamotou ;
les îles françaises de la Société ;
l'île Cook (Nouvelle-Zélande) ;
l'île Tonga (Grande-Bretagne) ;
l'île Kermadec (Nouvelle-Zélande).

Le Gouvernement des États-Unis demande que soit accordée au ministère de la Guerre l'autorisation de commencer immédiatement les travaux dans ceux de ces territoires sous la juridiction du Comité national. Cette demande est également adressée au Gouvernement britannique et au Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, chacun en ce qui le concerne.

Télégramme du Comité national au Haut-commissaire, à Nouméa.

Londres, 7 mars 1942.

Nous sommes informés par le Département d'État que le ministère américain de la Guerre désire établir d'urgence une route aérienne reliant Hawaï à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie, en empruntant l'itinéraire suivant :

Archipel de Touamotou, îles de la Société, îles Cook, Tonga et Kermadec.

Étant donné les considérations antérieurement exposées, le Comité national a donné l'autorisation demandée...

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au Comité national, à Londres.

Nouméa, 12 mars 1942.

Dimanche 9, est arrivé à Nouméa le brigadier-général Patch, désigné pour commander les troupes alliées en Nouvelle-Calédonie... Des forces importantes sont attendues incessamment.

Le contact est établi entre Patch et moi... Il apparaît comme évident que le commandement des forces alliées en Nouvelle-Calédonie ne peut appartenir qu'à Patch dont les effectifs et les moyens sont écrasants par rapport aux nôtres. L'ayant prié de me faire part de ses instructions, je lui ai donné l'assurance qu'il exercerait, selon sa mission, le commandement tactique de toutes les forces de la Nouvelle-Calédonie. Sensible à cette décision, il m'a assuré qu'il me tiendrait au courant de toute son action. Cet accord verbal sera confirmé par un échange de lettres...

J'espère que, dans trois semaines, toutes les forces de Patch seront en position de combat...

La rumeur de la fin du *Surcouf* m'était arrivée il y a peu de jours. Je reçois avec une tristesse profonde confirmation de la perte de cette unité puissante et symbolique.

Discours prononcé par le général de Gaulle devant le « National Defence Public Interest Committee » à Londres, le 1er avril 1942.

« La guerre, disait Clausewitz, est un drame effrayant et passionné. » N'est-ce pas évident pour la guerre actuelle dont l'enjeu est, non seulement la grandeur de chaque État, mais encore le destin de chaque individu? Il est facile de comprendre que, dans un conflit de cette nature, l'acceptation de l'épreuve et le déploiement de l'effort soient commandés par des éléments moraux. Mais combien cela est vrai surtout pour la France, matériellement séparée, par l'ennemi et par la trahison, du camp dont elle fut la malheureuse avant-garde et que, seules, la foi en elle-même et la confiance dans ses alliés peuvent préserver du désespoir!

Puisque vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à prendre la parole devant un auditoire aussi qualifié que le vôtre et que d'ailleurs, nous sommes au point où les démocraties doivent regarder leurs devoirs en face ou se résigner à périr, j'évoquerai franchement certaines idées qui me paraissent devoir être à la base des rapports entre la France Combattante et les nations qui sont ses alliées.

En juin 1940, M. Hitler, ayant remporté une victoire sur les armées françaises, décida de susciter dans mon malheureux pays

un régime favorable à ses desseins. Il lui fallait la neutralisation de notre Empire et de notre flotte, de manière à assurer dans la Méditerranée et en Afrique la couverture des entreprises qu'il voulait accomplir ailleurs. Il lui fallait la possibilité d'exploiter pour sa guerre nos matières premières, notre industrie, nos denrées alimentaires, le travail de nos enfants. Il lui fallait un instrument de corruption susceptible de faire accepter par le peuple français la résignation dans la servitude. Il lui fallait un pont le reliant à ses ennemis, et par où pourraient passer, à leur usage, les sollicitations du déshonneur et du moindre effort. Mais il fallait que tout cela fût dissimulé derrière une façade nationale, de telle sorte que, trompées par l'apparence d'un prestige dévoyé, d'une ombre de souveraineté et d'un simulacre d'indépendance, la nation française et les nations alliées se prêtassent à ses projets. Ainsi, à force d'équivoques, de mensonges et de pressions, s'établirait sur le morceau de la France que les armées d'Hitler n'occupaient pas un régime qui lui garderait et lui défendrait ses arrières, lui fournirait ce qu'il voudrait prendre et même inoculerait à l'opinion française les poisons de l'ordre nouveau. Ah ! Messieurs ! certains crimes sont si habilement commis que l'honnête homme lui-même ne peut, en les voyant, se garder d'une sorte de triste admiration. Ainsi, en présence de cet impur chef-d'œuvre de la stratégie nazie que constitue le régime de Vichy, ne laisserons-nous pas d'adresser à M. Hitler l'hommage d'un coup de chapeau.

Cependant, il n'est pas impossible qu'à notre coup de chapeau, M. Hitler réponde par le sien. C'est qu'en effet, il s'est trouvé que des Français résolus ont su contrarier son plan. Des Français résolus continuent la guerre, rallient les territoires français, combattent avec honneur sur tous les champs de bataille. Bien plus, ils ne le font pas comme auxiliaires, mais comme alliés de leurs alliés, car ces Français-là ne sont au service de personne, excepté de la France. Ils le font comme la France elle-même toujours combattante. Ils le font avec la prétention de soutenir en tout et partout la cause et l'intérêt de la France, d'agir et de parler en son nom, de maintenir, non quelques Français, mais bel et bien la France dans le parti de la liberté.

De ce fait, tout ce qu'il y a dans la nation française de volonté de résistance, de redressement et de salut, a trouvé son pôle d'attraction, son expression, son espérance. Une immense et pieuse ferveur s'est allumée dans l'âme de millions et de millions de citoyens, comprenant que la victoire de la France restait une chose possible, puisque la France combattait toujours. Du coup, l'oppression, la propagande, l'équivoque, avaient trouvé leur antidote. Du coup, la collaboration était, en fait, stérilisée. Du coup, le régime de Vichy se voyait condamné à végéter dans le trouble, la honte et la police. Du coup, chaque chose et chacun prenaient dans le pays la figure qu'ils devaient prendre : l'ennemi n'était que l'ennemi, les traîtres n'étaient que des traîtres, les alliés restaient les alliés

et, malgré les blessures, les griefs, les désillusions, la France, la France réelle, populaire et profonde, demeurait fidèle à elle-même c'est-à-dire à la liberté.

Mais, Messieurs, il ne faudrait pas croire que cette espèce de miracle que constitue la France Combattante soit donné une fois pour toutes. Il ne faudrait pas croire que la mystique instinctive et quelque peu légendaire qui soutient ceux des Français qui, sans lois, sans droits, sans gouvernement, bravent la mort des champs de bataille ou des poteaux d'exécution, livrent les leurs aux représailles, renoncent à tout ce qu'ils possèdent, puisse se soutenir gratuitement. Toute l'affaire repose sur ceci : que la France Combattante entend marcher avec ses alliés, sous la réserve formelle que ses alliés marchent avec elle. Elle prétend, en luttant auprès d'eux, recouvrer son indépendance, sa souveraineté, sa grandeur, pourvu qu'ils respectent en elle sa grandeur, sa souveraineté et son indépendance. Elle fait tout ce qu'elle peut pour aider à leur victoire, mais à la condition que cette victoire soit aussi la sienne. Elle a pris, depuis mille cinq cents ans, l'habitude d'être une grande puissance et tient à ce que tous, et d'abord ses amis, veuillent bien ne pas l'oublier. Bref, pour se trouver dans le camp de la liberté, la France Combattante n'a qu'une seule raison et une seule justification : c'est d'être la France elle-même, traitée comme telle par ses cobelligérants.

Messieurs, si je crois devoir y insister, c'est parce que ce fait psychologique et politique commande, je vous assure, toute l'attitude de la nation française dans le présent et dans l'avenir, parce que la France Combattante ne pourrait grandir, ni même durer, si ses alliés n'en tiraient pas les conséquences. Dans le drame terrible que traverse le peuple français, étant donné toutes les grâces que M. Hitler serait disposé à lui faire s'il acceptait de le servir, étant donné aussi l'affreux régime de démoralisation nationale à laquelle le soumettent les infâmes champions de la capitulation, comment serait-il possible de garder ce peuple comme allié si ses alliés eux-mêmes ne faisaient pas ce qu'il faut pour le soutenir dans le combat? Qui donc pourrait — et au nom de quoi? — maintenir dans la guerre des territoires français, des forces françaises, des pensées françaises, a fortiori leur en ajouter d'autres, si les alliés eux-mêmes se réservaient dans leur appui? Que pourrait-on dire aux citoyens français que l'on engage à souffrir mort et passion dans la Résistance, s'il devait être entendu que des Français qui combattent — et dans quelles conditions! — depuis le 3 septembre 1939, ne seraient traités, ni comme alliés, ni même comme belligérants? Comment persuader ce peuple que l'avenir est dans la victoire, le déshonneur dans la capitulation, le devoir dans la liberté, si, par malheur, ses alliés eux-mêmes en venaient à accepter la neutralisation de la France telle qu'Hitler la dicte à Vichy et ne voulaient connaître, pour traiter avec eux des intérêts de ma patrie, que les traîtres qui l'oppriment et prennent leurs

ordres de l'ennemi? Ah! c'est alors que M. Hitler aurait définitivement gagné la bataille de France et qu'il serait équitable de lui tirer, une fois pour toutes, son chapeau!

Messieurs, je me hâte de le dire, si j'ai évoqué tout haut de telles hypothèses, c'est parce que je les tiens pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour incroyables. Peut-être y a-t-il, cependant, intérêt à les évoquer, car c'est en la regardant en face qu'on dissipe l'absurdité.

Comment, d'abord, pourrait-on croire qu'en ménageant le régime établi à Vichy pour le bénéfice d'Hitler on empêcherait ce régime de pousser aux dernières conséquences sa collaboration avec l'ennemi? Qui pourrait sérieusement se figurer qu'en pareille matière les désirs et les ordres d'Hitler soient balancés par autre chose que par la résistance de la nation française galvanisée par la France Combattante? Si, demain, par impossible, la France cessait de combattre, quel ambassadeur pourrait, même une minute, empêcher Hitler de l'utiliser à son gré? Nous ne pensons certes pas que le parti de la liberté veuille jamais risquer de perdre la France en cédant à de telles illusions.

Comment, ensuite, attribuer quelque portée à certaines suggestions, suivant lesquelles les démocraties devraient reconnaître la France dans la personne des gens de Vichy plutôt que dans celle des chefs de la France Combattante, sous prétexte que ces derniers n'auraient pas pris assez nettement position en faveur de la liberté? Il y a, dans de pareilles allégations, un véritable outrage aux démocraties elles-mêmes. C'est leur prêter, en premier lieu, l'intention d'intervenir dans ce qui appartient uniquement à la souveraineté du peuple français. Mais c'est aussi leur imputer un aveuglement comique. Car, pencher vers des gens qui ont détruit toutes les libertés françaises et tâchent de modeler leur régime sur le fascisme ou sa caricature, plutôt que de faire confiance à de bons Français qui persistent à appliquer les lois de la République, luttent, jusqu'à la mort comprise, contre l'ennemi totalitaire et font hautement profession de délivrer le peuple enchaîné pour le refaire souverain, ce serait, en vérité, introduire dans la politique les principes du pauvre Gribouille qui se jetait dans la mer de crainte d'avoir à se mouiller.

Comment, enfin, pourrait-on admettre que, dans leur attitude vis-à-vis de la France Combattante, les démocraties céderaient à un snobisme dérisoire et se laisseraient influencer par leur regret de n'y pas voir beaucoup de noms naguère consacrés? Il y aurait là, d'abord, une cruelle injustice à l'égard de tant d'hommes illustres qui, en France et hors de France, ne vivent que pour notre victoire. Il y aurait là, aussi, l'oubli de la captivité complète dans laquelle l'ennemi et les traîtres ont placé mon malheureux pays. Mais il y aurait là, surtout, la méconnaissance grave d'un fait qui domine aujourd'hui toute la question française et qui s'appelle « la révolution ». Car, c'est une révolution, la plus grande de son

Histoire, que la France, trahie par ses élites dirigeantes et par ses privilégiés, a commencé d'accomplir. Et je dois dire, à ce sujet, que les gens qui, dans le monde, se figureraient pouvoir retrouver, après le dernier coup de canon, une France politiquement, socialement, moralement pareille à celle qu'ils ont jadis connue commettraient une insigne erreur. Dans le secret de ses douleurs, il se crée, en ce moment même, une France entièrement nouvelle, dont les guides seront des hommes nouveaux. Les gens qui s'étonnent de ne pas trouver parmi nous des politiciens usés, des académiciens somnolents, des hommes d'affaires manégés par les combinaisons, des généraux épuisés de grades, font penser à ces attardés des petites cours d'Europe qui, pendant la grande révolution française, s'offusquaient de ne pas voir siéger Turgot, Necker et Loménie de Brienne au Comité du Salut public. Que voulez-vous ! Une France en révolution préfère toujours gagner la guerre avec le général Hoche plutôt que de la perdre avec le maréchal de Soubise. Pour proclamer et imposer la Déclaration des Droits de l'Homme une France en révolution préfère toujours écouter Danton plutôt que de s'endormir aux ronrons des formules d'autrefois.

Messieurs, Clemenceau disait de la Révolution : « C'est un bloc ! » On peut dire la même chose de cette guerre invisible. Au pire moment d'un conflit, qui est rigoureusement un conflit moral, il n'est pas permis aux démocraties de ruser avec leurs devoirs. Il ne serait pas tolérable que le soi-disant réalisme qui, de Munich en Munich, a conduit la liberté jusqu'au bord même de l'abîme continuât à tromper les ardeurs et à trahir les sacrifices. Nous nous battons contre le mal et nous avons tous engagé dans la partie le même enjeu terrible, le destin de nos patries. Nul n'a, vis-à-vis des autres comme vis-à-vis de lui-même, le droit de faire au mal aucune de ces lâches concessions qui mettraient en danger la cause commune à tous. A cet égard, la France Combattante prétend donner l'exemple dans toute la mesure de ses moyens. Elle a pleinement confiance que ses alliés la paieront de retour.

Déclaration du Gouvernement des États-Unis d'Amérique relative à l'établissement d'un Consulat général à Brazzaville.

TRADUCTION

Washington, 4 avril 1942.

En raison de la part prise par l'Afrique équatoriale française dans l'effort de guerre des alliés, il a été décidé d'établir un Consulat général américain à Brazzaville.

Les autorités compétentes procèdent aux arrangements nécessaire en vue de l'établissement de ce poste et de la nomination

de M. Maynard Barnes, du personnel des Affaires étrangères des États-Unis, comme Consul général.

M. Barnes se rendra à Brazzaville dès l'expiration de son congé aux États-Unis. Dans l'intervalle, M. Laurence Taylor se rendra à Brazzaville pour installer le consulat.

Ainsi qu'il a été déclaré précédemment, le Gouvernement des États-Unis a traité avec les autorités françaises qui ont le contrôle effectif des territoires français d'Afrique et continuera à traiter avec elles en tant qu'elles administrent ces territoires. Les territoires français de l'Afrique équatoriale et du Cameroun français sont sous le contrôle du Comité national français établi à Londres. Les autorités des États-Unis d'Amérique traitent toutes questions concernant ces territoires de concert avec les autorités établies par le Comité national français.

Télégramme du général de Gaulle au médecin-général Sicé, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 8 avril 1942.

J'ai reçu votre télégramme du 31 mars. La récente déclaration américaine au sujet de l'Afrique française libre a pu vous montrer que notre politique porte quelques fruits. Nous ne devons nullement être, ni paraître, demandeurs dans l'affaire de Pointe-Noire. Et, d'autre part, nous portons des responsabilités nationales qui ne nous permettent pas d'accorder à un pays étranger des installations en territoire français sans des garanties de souveraineté. Nous avons procédé de même pour la Nouvelle-Calédonie et nous nous en sommes bien trouvés. Si les Américains sont attirés par Pointe-Noire, c'est pour de bonnes raisons pratiques que vous connaissez. Il est simplement équitable que la France Combattante en tire parti. Tant que les Américains font avec Vichy une politique qui est directement contraire aux intérêts de la France et tant qu'ils traitent officiellement la France Combattante comme ils la traitent, nous devons prendre des précautions.

Ceci dit, nous désirons que vos rapports locaux avec les Américains soient aussi amicaux que possible.

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 8 avril 1942.

La menace directe et grandissante que l'ennemi fait peser sur les possessions françaises du Pacifique impose au Comité national

français de prolonger *sine die* la délégation de pouvoirs qu'il vous a confiée en Extrême-Orient, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire.

Dans ces conditions, la présence en Nouvelle-Calédonie d'une personnalité aussi considérable que le gouverneur Sautot, membre du Conseil de Défense de l'Empire et ancien Haut-commissaire dans le Pacifique, ne correspond plus, ni à la nécessité de centraliser l'autorité pour la défense, ni à celle d'utiliser au mieux la compétence et le prestige des chefs qui ont joué un rôle essentiel dans le ralliement de nos territoires.

J'ai décidé, en conséquence, d'inviter le gouverneur Sautot à venir à Londres où je compte lui faire connaître après l'avoir vu, le poste nouveau que j'ai l'intention de lui attribuer. En même temps, le gouverneur Sautot rapportera au Comité national tous éléments complets de la situation au Pacifique ..

Vous ne manquerez pas de dire, de ma part, au gouverneur Sautot, — et de faire connaître à la population avant son départ, — ma satisfaction et celle du Comité national pour la manière dont il a accompli une mission particulièrement difficile et méritoire.

Je vous prie d'assurer d'urgence l'exécution de ces prescriptions et de me faire connaître la date du départ du gouverneur Sautot.

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 30 avril 1942.

A ma demande, le gouverneur Sautot a rédigé lui-même sa réponse à votre communication. Je me fais un devoir de vous l'adresser immédiatement.

« Malgré la tristesse et le regret de quitter la population de la Nouvelle-Calédonie qui fut à mon côté aux heures historiques du ralliement et qui, depuis, m'est demeurée si fidèle, je m'incline devant votre décision, plaçant au-dessus de tout la cause de la libération de la patrie et l'attachement à votre personne. Je vous exprime ma gratitude pour les termes élogieux de votre télégramme, communiqué par l'amiral d'Argenlieu, et la marque de confiance que vous me témoignez. Je prends mes dispositions pour rallier Londres dans le plus court délai. SAUTOT. »

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 2 mai 1942.

Veuillez communiquer à la population de la Nouvelle-Calédonie le message suivant, de ma part :

« J'ai invité le gouverneur général Sautot à venir me voir à Londres avant d'assumer les nouvelles fonctions que je lui destine.

« Au moment où le gouverneur général Sautot quitte la Nouvelle-Calédonie, qu'il a si noblement ralliée à la France Combattante avec le concours de tous, je tiens à lui exprimer publiquement ma confiance et le témoignage qu'il a bien servi la patrie dans la plus grande crise de son Histoire.

« Pour tous, union et discipline. Voilà le mot d'ordre plus nécessaire que jamais. »

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 2 mai 1942.

J'ai l'honneur de vous transmettre le message suivant du gouverneur Sautot :

« Grande majorité de la population de la Nouvelle-Calédonie, du chef-lieu et de la brousse, profondément troublée par l'annonce de mon départ, dont elle ne s'explique pas les causes, me prie instamment de rester à ses côtés jusqu'à la victoire finale.

« Craignant que vous ne soyez pas instruit sur sa volonté unanime et la gravité de la situation, je vous demande respectueusement de reconsidérer la question. En conséquence, je surseois à mon départ de la Nouvelle-Calédonie afin de ne pas déchaîner le mécontentement de la population qui pourrait avoir les conséquences les plus graves. — SAUTOT. »

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 7 mai 1942.

Vos ordres sont exécutés. Sautot est parti sur l'aviso *Chevreuil*, le 5 mai, vers la Nouvelle-Zélande, d'où il gagnera sa destination...

J'ai dû précipiter son départ qui s'est opéré de nuit, mais avec tous les égards possibles. Des mesures simultanées pour écarter

les têtes de l'agitation ont permis d'éviter toute aggravation...

. . . .

Le jeu politique de Patch et du consul américain apparaît maintenant nettement.

Ayant engagé une action à Washington en vue du maintien de Sautot, sous des prétextes divers, ils sont déçus par le départ du gouverneur... Ils favorisent les manifestations en soutenant, aux yeux de tous, les instruments de l'opposition...

Sous des prétextes militaires, Patch me presse de détourner le *Chevreuil* de sa mission et de le faire rentrer à Nouméa. Le retour de Sautot est rigoureusement impossible... Le *Chevreuil* continue sa mission.

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 8 mai 1942.

J'approuve entièrement votre action. Sautot doit venir à Londres sans délai parce que je l'ai convoqué. Veuillez dire de ma part au général Patch que ni moi ni le Comité national français ne pourrions accepter son ingérence dans une affaire française. Nous comptons sur l'exécution loyale de l'engagement pris par son gouvernement en ce qui concerne la souveraineté française et l'autorité exclusive du Comité national en Nouvelle-Calédonie.

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 8 mai 1942.

Nous avons demandé au Gouvernement de Washington d'inviter ses représentants à appuyer l'autorité établie en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire le Haut-commissaire. De votre côté, je vous demande de faire les plus grands efforts pour rétablir avec Patch des relations personnelles confiantes car, à l'heure actuelle, des difficultés entre vous et lui pourraient empêcher les États-Unis de prendre certaines dispositions qui peuvent nous être très favorables. Je vous demande aussi de montrer, si possible, quelque bonhomie vis-à-vis d'une population évidemment agitée.

Télégramme du général de Gaulle
au Haut-commissaite d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 9 mai 1942.

Veuillez remettre, de ma part, au général Patch, le message personnel suivant :

« Au moment où la bataille se rapproche de la Nouvelle-Calédonie, je tiens à vous dire que moi-même et tous les Français Libres nous tournons avec confiance vers vous et vers les braves troupes américaines sous vos ordres. Je connais les difficultés supplémentaires que peuvent occasionner pour vous, aussi bien que pour d'Argenlieu, les émotions d'une population loyale mais un peu troublée par les événements. Je suis convaincu que ces difficultés disparaîtront aussitôt si vous faites voir que vous marchez la main dans la main avec d'Argenlieu qui a toute ma confiance et qui est responsable de la souveraineté et de l'autorité de la France en Nouvelle-Calédonie. De mon côté, j'invite d'Argenlieu à se tenir en franc accord avec vous. Je vous adresse mon salut le plus cordial. »

Télégramme du général de Gaulle
à Adrien Tixier, Délégué France Libre à Washington.

Londres, 9 mai 1942.

Au sujet des incidents survenus à la Nouvelle-Calédonie, il y a lieu de faire observer d'urgence ceci aux autorités américaines :

1° Il n'y avait eu aucun incident avant l'arrivée des troupes américaines. Mais leur présence a donné aussitôt aux éléments turbulents de cette colonie l'impression d'un jeu possible avec l'étranger et, malheureusement, les autorités américaines n'ont aucunement coupé ce jeu. Il faut ajouter l'impression produite par le danger qui se rapproche et l'effet de la propagande de Vichy qui se développe en dessous.

2° Par-dessus tout, comme je l'ai dit publiquement aux alliés dans mon discours du 1er avril, leur attitude à notre égard nous conduit infailliblement à la dislocation. Nous n'existons moralement que dans la mesure où nos propres compagnons constatent que nos alliés sont avec nous. Or, ils constatent partout et toujours le contraire, comme tout récemment encore dans l'affaire de Madagascar. De là, un inévitable découragement, de la confusion et, finalement, la liquidation certaine.

3° Si nous liquidons, l'opinion de tous les Français qui viennent de France est que cette liquidation équivaudra à la dislocation de la France. En admettant que les alliés gagnent la guerre, le

régime français antérieur et ses hommes n'ont plus ni l'autorité ni le prestige nécessaire pour gouverner. Vichy, de son côté, sera balayé. Et il n'y aura absolument plus rien qu'une France anarchique, divisée et sans foi.

. . . .

4° Il est tout à fait inutile de dissimuler tout cela aux Américains.

Télégramme du capitaine de vaisseau Cabanier,
Chef d'état-major du Haut-commissaire au Pacifique,
au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 9 mai 1942.

L'amiral est parti hier après-midi dans la brousse, pour tenter de rallier les populations odieusement trompées par une propagande à orchestration étrangère. Une populace de 200 personnes, accompagnée par des reporters américains, m'a assailli dans la rue aux abords du poste de radio civil... Là, j'ai été sommé par un comité d'agitateurs, appuyé par des miliciens, d'accéder à des revendications inadmissibles au sujet du retour de Sautot, ce que j'ai, naturellement, refusé. J'ai pu obtenir, après quatre heures de détention, de rentrer chez moi, sous l'œil narquois des reporters, photographes et militaires américains... L'amiral est prévenu. Je lui ai conseillé de garder la brousse. Situation grave.

Télégramme du capitaine de vaisseau Cabanier,
Chef d'état-major du Haut-commissaire au Pacifique,
au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 11 mai 1942.

Vos messages ont été transmis à Patch.

La situation est devenue calme devant la menace extérieure qui se précise. Le travail a repris partout. Tout le monde est rentré chez soi...

Patch, gêné, a changé d'attitude dans ses relations avec nous, mais nous avons la preuve de ses ingérences dans l'agitation...

Je suis allé voir l'amiral la nuit dernière et Antier y est allé ce matin. L'amiral occupe son P. C. de montagne et compte rentrer incessamment à Nouméa.

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 11 mai 1942.

Je suis rentré de mon P. C. de brousse ; j'ai pris connaissance de vos derniers télégrammes...

L'ordre revient à Nouméa et dans la brousse, en face des menaces imminentes de l'ennemi...

Fiers de votre confiance qui nous honore et nous réjouit, nous poursuivrons notre tâche... Croyez, mon Général, à l'indéfectible et respectueux attachement de tous.

Télégramme du général de Gaulle au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 16 mai 1942.

Je partage vos sentiments en ce qui concerne l'ingérence américaine et les fâcheux résultats qu'elle a entraînés. Toutefois, il est indispensable et conforme à l'intérêt national que vous vous rapprochiez maintenant des Américains et, spécialement, du général Patch, malgré leurs torts. Je crois que le changement dans l'organisation du Haut-commandement américain dans cette zone du Pacifique, l'arrivée prochaine de l'amiral Ghormley à Auckland et les instructions nouvelles que Patch a dû recevoir, vous faciliteront ce rapprochement.

Vous devez avoir récupéré le *Chevreuil* et vous recevrez bientôt un renfort de cadres.

Montchamp se met en route et j'espère qu'il arrivera par les voies les plus rapides. C'est un gouverneur de carrière, solide, loyal et confirmé.

A présent que vous avez renvoyé Sautot et que la population se calme, je vous demande de faire ce qu'il faut pour accentuer la détente, sans faire, naturellement, aucune concession sur ce qui est essentiel.

J'attends de vous un télégramme me rapportant l'ensemble des événements qui se sont déroulés, car nous n'en avons eu, jusqu'à présent, que des vues fragmentaires. Soyez assuré de ma gratitude, de mon amitié et de ma résolution de soutenir votre personne et votre autorité.

Télégramme du Haut-commissaire d'Argenlieu au général de Gaulle, à Londres.

Nouméa, 28 mai 1942.

Heureux de vous annoncer le ralliement des îles Wallis, opéré, le 27 mai, par le *Chevreuil*. Accueil chaleureux de la population.

Impression très favorable. J'ai désigné le Dr Mattei comme résident. On attend, d'un instant à l'autre, l'arrivée du corps expéditionnaire américain.

En raison de cette arrivée de troupes, il paraît nécessaire de ne pas publier encore la nouvelle du ralliement.

U. R. S. S.

Télégramme du général de Gaulle à Délégation France Libre, à Londres.

Jérusalem, 24 juin 1941.

1° En ce qui concerne le conflit Allemagne-Russie, nous devons prendre une attitude déterminée. Sans accepter de discuter actuellement les vices et même les crimes du régime soviétique, nous devons proclamer, comme M. Churchill, que nous sommes très franchement avec les Russes puisqu'ils combattent les Allemands. Ce ne sont pas les Russes qui écrasent la France, occupent Paris, Reims, Bordeaux, Strasbourg, pillent et démoralisent notre pays, utilisent Vichy pour faire combattre en Syrie des Français contre des Français. Les avions, les chars et les soldats allemands que les Russes détruisent et détruiront ne seront plus là pour nous empêcher de libérer la France.

Je vous prie de donner immédiatement ce ton à notre propagande.

2° Faites vous-même auprès de M. Maisky une démarche discrète mais nette lui exprimant en mon nom que le peuple français est avec les Russes contre l'Allemagne et que nous souhaitons, en conséquence, organiser avec Moscou des relations militaires. Mettez le Foreign Office au courant.

Télégramme de René Cassin,
Délégation France Libre en Grande-Bretagne,
au général de Gaulle, à Jérusalem.

Londres, 28 juin 1941.

J'ai effectué, accompagné de Dejean, la démarche prescrite par votre télégramme du 24 juin.

Nous avons, en votre nom, assuré M. Maisky des sympathies du peuple français pour la Russie, aujourd'hui dressée contre l'agresseur allemand. Nous avons souligné la solidarité de fait établie entre les Forces Françaises Libres et les armées russes qui combattent le même ennemi. Nous avons suggéré que cette solidarité pourrait, peut-être, se traduire par l'établissement de relations militaires.

M. Maisky, qui s'était empressé de nous accorder le rendez-vous demandé, nous a reçus avec beaucoup d'amabilité. Il a marqué qu'il était très sensible à votre geste, dont il informait Moscou, et nous a chargés de vous en remercier. Il a rappelé que, le Gouvernement soviétique étant encore représenté à Vichy, nos conversations ne pourraient avoir qu'un caractère privé. Il n'a toutefois pas exclu la possibilité d'une évolution de la position officielle russe et a formulé le désir de garder le contact.

En ce qui concerne l'établissement de relations militaires M. Maisky a indiqué qu'il allait en référer à son gouvernement.

A cet égard, en plus d'une liaison entre votre état-major et l'ambassade soviétique à Londres, nous pourrions peut-être, si vous êtes d'accord, proposer au Gouvernement britannique l'adjonction d'officiers français à la mission militaire anglaise en Russie. Sur ce point, nous attendons vos instructions.

•

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres
au général de Gaulle, au Caire.

Londres, 18 juillet 1941.

M. Masaryk, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, nous a remis, ce matin, une lettre qui vous est adressée et dans laquelle il vous informe de la signature d'un accord conclu entre le Gouvernement soviétique et le Gouvernement tchécoslovaque.

M. Masaryk a tenu à ce que cette lettre vous soit remise avant la signature de l'accord en question qui a eu lieu dans la journée du 18 juillet.

Cet accord comporte trois clauses essentielles :

1) Rétablissement immédiat des relations diplomatiques qui

seront réputées n'avoir jamais cessé. M. Fierlinger, ministre à Moscou, rejoindra immédiatement son poste.

2) Engagement d'assistance mutuelle durant la présente guerre contre l'Allemagne hitlérienne.

3) Constitution d'unités militaires tchécoslovaques en territoire soviétique, unités qui, au point de vue politique, dépendront du Gouvernement tchèque et relèveront, au point de vue militaire, du Haut-commandement russe.

Les négociations qui ont abouti à l'accord ci-dessus ont commencé le 8 juillet et ont été menées très rapidement entre M. Bénès et M. Maisky. Le Gouvernement soviétique a fait connaître que son programme politique comportait le rétablissement d'une Tchécoslovaquie souveraine et indépendante. Il n'a pas été question des frontières, sauf en ce qui concerne la Russie subcarpathique. M. Maisky a indiqué qu'il comprenait fort bien le désir de M. Bénès de voir cette région faire retour à la Tchécoslovaquie. M. Bénès a indiqué qu'il poursuivrait des négociations avec la Pologne pour l'établissement d'une confédération polono-tchécoslovaque, à la seule condition que la Pologne s'entende également avec la Russie.

M. Maisky, qui avait pris l'initiative des négociations, a fait des avances analogues aux gouvernements polonais et yougoslave. Il a l'intention d'approcher tous les autres États qui sont en guerre avec l'Allemagne.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle à René Cassin, Délégation France Libre à Londres.

Beyrouth, 2 août 1941.

Je désirerais que vous abordiez avec l'ambassadeur de Russie à Londres des conversations officieuses, absolument secrètes, portant sur les points suivants :

Primo : La Russie serait-elle disposée à entretenir des relations directes avec nous? Dans l'affirmative, sous quelle forme pourraient-elles être établies?

Secundo : La Russie envisagerait-elle, maintenant ou plus tard, de nous adresser une déclaration au sujet de son intention d'aider à restaurer l'indépendance et la grandeur de la France, soit dans les mêmes termes que la déclaration Churchill, soit dans d'autres termes? Nous aimerions, naturellement, que la Russie ajoute « intégrité » à « indépendance » et à « grandeur ».

Tertio : En échange de telles déclarations, quel engagement la Russie souhaiterait-elle recevoir de notre part?

Télégramme de René Cassin,
Délégation France Libre en Grande-Bretagne,
au général de Gaulle, à Beyrouth.

Londres, 9 août 1941.

Accompagné de Dejean, j'ai effectué, le 8 août, la démarche prescrite par votre télégramme du 2 août.

M. Maisky nous a reçu avec une grande cordialité. Il avait dépouillé la réserve dont son attitude était demeurée empreinte lors de notre visite du 28 juin.

Nous avons félicité l'ambassadeur de la belle résistance des troupes russes et nous lui avons marqué combien nous apprécions la propagande de Radio-Moscou en faveur de la France Libre et de son chef. Nous avons exprimé, également, l'attention avec laquelle nous suivions l'activité diplomatique de l'U. R. S. S. sur le continent européen, notamment en faveur des puissances victimes de l'Allemagne.

Après avoir évoqué la rupture entre Vichy et Moscou, nous avons, de votre part, demandé à M. Maisky si le Gouvernement soviétique n'estimerait pas opportun l'établissement de liens officiels entre l'U. R. S. S. et la France Libre.

« Sous quelle forme? » a répliqué M. Maisky.

Nous avons suggéré, comme première étape, une reconnaissance qui serait calquée sur les actes par lesquels le Gouvernement britannique a successivement reconnu le Chef des Français Libres et le Conseil de Défense de l'Empire.

Cette suggestion a paru intéresser M. Maisky. Il nous a posé de nombreuses questions sur la composition et les attributions du Conseil de Défense. Il nous a interrogés sur nos territoires, sur nos effectifs, sur les ralliements en Syrie, sur le rôle respectif de Brazzaville et de Londres dans notre organisation, sur votre retour ici.

Nous avons été amenés à lui parler de la grande répercussion que les événements de Russie avaient eue sur la volonté de résistance française, dont les manifestations se multipliaient . Nous avons également souligné l'influence considérable qu'un geste de Moscou au profit de la France Libre ne pourrait manquer d'avoir sur l'ensemble du peuple français, pour qui le nom de de Gaulle était le symbole du patriotisme, et sur les éléments susceptibles de participer activement à la libération de leur pays.

Au cours de la conversation, M. Maisky nous a manifesté beaucoup de compréhension. Il ne pouvait nous donner aucune réponse. Mais il ne manquerait pas d'en référer à Moscou et de nous faire connaître l'attitude qui serait prise.

Nous avons eu le sentiment très net que, personnellement, M. Maisky avait accueilli nos propositions avec sympathie et que son rapport à Moscou serait favorable.

Lettre de M. Maisky, Ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques à Londres, au général de Gaulle.

Londres, le 26 septembre 1941.

Mon Général,

Au nom de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que celui-ci vous reconnaît comme chef de tous les Français Libres, où qu'ils soient, qui se rallient à vous pour défendre la cause alliée, et qu'il est prêt à entrer en relations avec le Conseil de Défense de l'Empire français établi par Ordonnance du 27 octobre 1940, pour toutes les questions relatives à la collaboration avec les territoires français d'outre-mer qui se placent sous votre autorité.

Mon Gouvernement est disposé à prêter aide et assistance aux Français Libres dans la lutte commune contre l'Allemagne hitlérienne et ses alliés.

Je saisis cette occasion pour souligner la ferme résolution du Gouvernement soviétique d'assurer la pleine et entière restauration de l'indépendance et de la grandeur de la France lorsque nous aurons remporté ensemble la victoire sur l'ennemi commun.

Veuillez agréer, mon Général, les assurances de ma haute considération.

Lettre du général de Gaulle à M. Maisky, Ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques à Londres.

Londres, le 26 septembre 1941

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la communication par laquelle Votre Excellence veut bien me faire savoir que son Gouvernement me reconnaît comme le chef de tous les Français Libres, où qu'ils soient, qui se rallient à moi pour défendre la cause alliée, et qu'il est prêt à entrer en relations avec le Conseil de Défense de l'Empire français établi par Ordonnance du 27 octobre 1940, pour toutes les questions relatives à la collaboration avec les territoires français d'outre-mer qui se placent sous mon autorité.

J'accepte avec gratitude la promesse de votre Gouvernement de prêter aux Français Libres aide et assistance dans la lutte commune contre l'Allemagne hitlérienne et ses alliés. Je suis également très heureux que le Gouvernement de l'U. R. S. S. ait jugé opportun de souligner sa ferme résolution d'assurer la pleine et entière restauration de l'indépendance et de la grandeur de la France lorsque nous aurons remporté ensemble la victoire sur l'ennemi commun.

Pour ma part, au nom des Français Libres, je m'engage à combattre aux côtés de l'U. R. S. S. et de ses alliés jusqu'à la victoire finale sur l'ennemi commun et à prêter à l'U. R. S. S. aide et assistance dans cette lutte par tous moyens dont je dispose.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma haute considération.

Allocution prononcée par le général de Gaulle à la radio de Londres le 20 janvier 1942.

Il n'est pas un bon Français qui n'acclame la victoire de la Russie.

L'Armée allemande, lancée presque entière à l'attaque, depuis juin dernier, d'un bout à l'autre de ce front gigantesque, pourvue d'un matériel énorme, rompue au combat et au succès, renforcée d'auxiliaires enchaînés au destin du Reich par l'ambition ou par la terreur, recule maintenant, décimée par les armes russes, rongée par le froid, la faim, la maladie.

Pour l'Allemagne, la guerre à l'Est, ce n'est plus aujourd'hui que cimetières sous la neige, lamentables trains de blessés, mort subite de généraux. Certes, on ne saurait penser que c'en soit fini de la puissance militaire de l'ennemi. Mais celui-ci vient, sans aucun doute possible, d'essuyer l'un des plus grands échecs que l'Histoire ait enregistrés.

Tandis que chancellent la force et le prestige allemands, on voit monter au zénith l'astre de la puissance russe. Le monde constate que ce peuple de 175 millions d'hommes est digne d'être grand parce qu'il sait combattre, c'est-à-dire souffrir et frapper, qu'il s'est levé, armé, organisé lui-même et que les pires épreuves n'ébranlent pas sa cohésion.

C'est avec enthousiasme que le peuple français salue les succès et l'ascension du peuple russe. Car la libération et la vengeance deviennent de ce coup pour la France de douces probabilités. La mort de chaque soldat allemand tué ou gelé en Russie, la destruction de chaque canon, de chaque avion, de chaque tank allemands, au grand large de Leningrad, de Moscou, ou de Sébastopol, donnent à la France une chance de plus de se redresser et de vaincre.

Mais si, dans l'ordre stratégique, rien ne s'est encore produit de plus fructueux que l'échec infligé à Hitler par Staline sur le front européen de l'Est, dans l'ordre politique l'apparition certaine de la Russie au premier rang des vainqueurs de demain apporte à l'Europe et au monde une garantie d'équilibre dont aucune puissance n'a, autant que la France, de bonnes raisons de se féliciter. Pour le malheur général, trop souvent depuis des siècles l'alliance

franco-russe fut empêchée ou contrecarrée par l'intrigue ou l'incompréhension. Elle n'en demeure pas moins une nécessité que l'on voit apparaître à chaque tournant de l'Histoire.

Voilà pourquoi la France qui combat va lier son effort renaissant à l'effort de l'Union soviétique. Il va de soi qu'une telle coopération ne nuira aucunement — bien au contraire — à l'action qu'elle mène en commun avec ses autres alliés. Mais, dans l'année décisive qui vient de s'ouvrir, la France Combattante prouvera sur les champs de bataille actifs et passifs de cette guerre qu'elle est, malgré son malheur provisoire, l'alliée désignée de la Russie nouvelle.

Bien entendu, dans ce domaine, la France n'attend des traîtres et des lâches qui l'ont livrée à l'ennemi rien autre chose que leur fureur. Ces gens-là ne manqueront pas de crier que notre victoire aux côtés de la Russie entraînerait chez nous ce bouleversement social dont ils ont peur par-dessus tout. La nation française méprise cette insulte supplémentaire. Elle se connaît assez bien pour savoir que le choix de son propre régime ne sera jamais que sa propre affaire. Et, d'ailleurs, elle n'a payé que trop cher l'alliance honteuse des privilèges et l'internationale des Académies.

La France qui souffre est avec la Russie qui souffre. La France qui combat est avec la Russie qui combat. La France, sombrée au désespoir, est avec la Russie qui sut remonter des ténèbres de l'abîme jusqu'au soleil de la grandeur.

Télégramme de Roger Garreau,
Délégué France Libre en U. R. S. S.,
au général de Gaulle, à Londres.

Moscou, 15 mars 1942.

Arrivés à Moscou le 8 courant, nous avons pris, cette semaine les premiers contacts avec le gouvernement soviétique. Je pensais devoir me rendre immédiatement à Kouibychev où m'attendait le commissaire aux Affaires étrangères. Mais M. Molotov, passant outre aux formalités normales d'introduction, m'a spontanément donné audience au Kremlin, le 13 courant, à 16 heures. Cette dérogation aux usages a produit une favorable impression dans les milieux diplomatiques.

Au cours de l'entretien, qui a duré plus d'une heure, M. Molotov m'a exprimé en termes chaleureux, les sentiments d'amitié du peuple de l'U. R. S. S. envers la France qui a lutté, pendant tant de siècles, pour la liberté et pour la justice sociale, sa conviction que la France était destinée à poursuivre victorieusement sa mission, enfin la volonté de l'U. R. S. S. de lui apporter toute assistance en vue de sa restauration intégrale. Il m'a fait part,

aussi, de la haute estime et de la confiance de son gouvernement envers votre personne.

J'ai exprimé, pour ma part, le vif espoir du Comité national que notre coopération dans la guerre actuelle développera une entente durable entre la France et l'U. R. S. S., entente indispensable à la sécurité et à la paix de l'Europe.

M. Molotov s'est déclaré convaincu de cette nécessité. Ayant abordé la question de l'envoi d'une division française sur le front russe, M. Molotov a déclaré que son gouvernement appréciait hautement la proposition du Comité national et y était « positivement favorable », mais que, d'après des indications émanant du représentant des Soviets à Londres, un accord définitif n'était pas encore intervenu, à ce sujet, entre nous-mêmes et le gouvernement britannique. J'ai confirmé que vous aviez, avant mon départ de Londres, fait part officiellement de votre intention à M. Eden, sous réserve d'événements éventuels dans le Proche-Orient et que le Foreign Office n'avait élevé, jusqu'alors, aucune objection.

Je n'ai pas cru devoir, dès ce premier entretien, évoquer, ni la question de la disposition du local de l'ambassade, — dont je vous entretiendrai après avoir conféré avec l'ambassade turque qui en a la charge, — ni celle de votre visite éventuelle à Moscou.

J'ai prié M. Molotov de bien vouloir envisager la libération immédiate des ressortissants français, qui ont été internés au lendemain de la rupture avec Vichy excepté les communistes et quatre Français Libres. Il s'agit, pour Moscou seulement, d'environ cinquante femmes, pour la plupart âgées, qui y vivent depuis longtemps.

Hier, j'ai été reçu par le commissaire adjoint pour les Affaires étrangères, Lozovsky, qui m'a entretenu longuement de la situation intérieure en France et de la France Libre. Il a insisté sur l'intérêt qu'il y aurait à lui fournir, comme convenu, des informations lui permettant de consacrer une large place au courrier de la France Libre dans la presse et la radiodiffusion soviétiques.

Sur la question de l'envoi de forces françaises en Russie, il n'a fait aucune allusion à d'éventuelles objections britanniques, mais a paru préoccupé des difficultés de transport.

Télégramme de Roger Garreau,
Délégué France Libre en U. R. S. S.,
au Comité national à Londres.

Kouibychev, 13 avril 1942.

J'ai eu, aujourd'hui, un long entretien avec le commissaire adjoint aux Affaires étrangères Vichynsky qui m'a réservé un accueil extrêmement chaleureux.

Renouvelant les assurances que m'avait données M. Molotov, il m'a exprimé toute la valeur que les peuples de l'U. R. S. S. attachent à l'amitié de la France Libre, représentant la nation française tout entière, et la volonté de son gouvernement de rétablir la France dans l'intégrité et la puissance nécessaires à la stabilité et à la paix du monde.

M'inspirant des directives et indications de votre dernier télégramme, je lui ai exposé en détail la position de la France Libre sur le plan national et international, ainsi que, sur le plan militaire, l'amélioration constante de nos relations avec le gouvernement américain qui nous a fait connaître clairement que sa sympathie nous était acquise, mais que des raisons d'ordre tactique inclinaient à maintenir provisoirement ses relations diplomatiques avec Vichy.

Faisant état de l'offre spontanée du gouvernement britannique d'ajuster l'accord du 7 août 1940 à la situation nouvelle acquise par la France Libre depuis cette date et notamment, depuis la constitution du Comité national français, j'ai marqué tout l'intérêt qu'il y aurait à ajuster, dans le même esprit, nos rapports mutuels de manière à ce que le Comité national soit traité, à tous égards, comme le gouvernement d'une puissance alliée.

M. Vichynsky a paru comprendre parfaitement le bien-fondé et la valeur de notre argumentation. Il m'a promis de soumettre immédiatement la question à l'examen de la direction politique, c'est-à-dire en haut lieu. La négociation se trouve ainsi déjà engagée dans une atmosphère des plus favorables et je crois qu'il serait opportun de votre côté, d'entrer en conversation officielle avec l'ambassade soviétique à Londres.

Télégramme du Comité national à Roger Garreau, Délégué France Libre à Kouibychev.

Londres, 13 juin 1942.

Le général de Gaulle et M. Dejean ont eu, le 24 mai, un entretien avec M. Molotov.

Nous n'avons pu vous en informer plus tôt; M. Bogomolov, qui avait arrangé l'entrevue, nous ayant demandé de la tenir rigoureusement secrète jusqu'au retour de M. Molotov à Moscou.

L'entretien a duré une heure et demie et a été très cordial.

M. Molotov s'est félicité d'avoir en face de lui des représentants de la « vraie France ». Évoquant les négociations de l'été 1939 entre l'U. R. S. S. et les puissances occidentales, le commissaire du peuple aux Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement soviétique n'avait pu avoir confiance dans les gouvernements

français et anglais d'alors. Là était l'origine des malheurs qui s'étaient abattus sur la France et sur l'Europe.

« Le gouvernement soviétique, a dit M. Molotov, est résolu à contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à la restauration d'une France libre et forte et est désireux de collaborer étroitement avec elle. Cela, d'autant plus qu'entre la France et la Russie il n'existe pas le moindre sujet de contestation possible, ni politique, ni économique. »

La conversation a porté ensuite sur les divergences entre le Comité national français et les puissances anglo-saxonnes, telles que les avaient, notamment, mises en lumière les affaires de Madagascar et de la Martinique, ainsi que sur les inquiétudes que pourraient susciter les tendances impérialistes se faisant jour en Amérique.

M. Molotov a manifesté la plus grande compréhension pour notre point de vue. Il a promis que le gouvernement soviétique s'emploierait auprès du gouvernement britannique pour que soit confiée au Comité national l'administration de tous les territoires français libérés.

« La Russie, a-t-il dit, est l'alliée de la Grande-Bretagne et de l'Amérique. Pour la guerre, il est important qu'elle collabore avec ces deux puissances. Mais, avec la France, le gouvernement de l'U. R. S. S. désire avoir une alliance indépendante. »

Quant au Comité national, le gouvernement soviétique est convaincu qu'il représente les aspirations dominantes du peuple français. Il a pleinement conscience du rôle que le Comité joue dans l'organisation de la résistance française et dans la rentrée progressive de la nation française dans la guerre. Il est résolu à l'appuyer et à l'aider, notamment sur le plan diplomatique. Présentement, le gouvernement de l'U. R. S. S. doit soutenir lui-même une guerre très dure. Mais, dès maintenant, il fera son possible pour le Comité. Par la suite, ces possibilités se développeront. Le gouvernement soviétique estime, en effet, que c'est autour du Comité que doivent se grouper tous les Français pour le redressement de la France.

Les questions alors posées par M. Molotov ont fourni à ses interlocuteurs l'occasion de parler des assises toujours plus larges du mouvement gaulliste en France et de mentionner, en particulier, les progrès accomplis dans les couches populaires ainsi que les liaisons qui sont établies entre le Comité national et les organisations de résistance en France. Ces liaisons seraient, d'ailleurs, encore plus nombreuses si le Comité qui, à cet égard, est tributaire des Britanniques, disposait de plus de moyens techniques. Quoi qu'il en soit, l'action politique se développe, les sabotages se multiplient ; quant aux préparatifs de l'action militaire, ils sont assez avancés pour que l'on puisse compter, dès maintenant, sur une contribution militaire importante en cas de débarquement allié.

M. Molotov rappela que le gouvernement soviétique avait sou-

ligné l'importance qu'attacherait son pays à la présence de troupes françaises en Russie. Le général de Gaulle a indiqué que les troupes de terre dont nous aurions pu disposer étaient, à l'heure actuelle, indispensables dans le Proche-Orient. Dès que, dans cette région, la situation militaire s'éclaircirait, la question serait examinée à nouveau.

Au sujet de la Syrie, nous avons suggéré l'envoi à Beyrouth d'un consul général soviétique. Cette suggestion a paru intéresser M. Molotov. Dès le lendemain, il nous a fait demander des renseignements sur les diverses représentations diplomatiques et consulaires dans les pays du Levant.

Après avoir exprimé sa conviction que Vichy ne survivrait pas un instant à la défaite de l'Allemagne, M. Molotov a demandé comment nous concevions l'évolution politique intérieure de la France après la guerre ; la Russie n'ayant — a spécifié M. Molotov — aucune intention de s'immiscer dans ce domaine. Il a été répondu que le peuple français serait certainement hostile à tout fascisme. Il reviendrait à un régime démocratique. Mais il ne retournerait pas, purement et simplement, au système parlementaire tel qu'il fonctionnait avant la guerre dans des conditions faussées. Il souhaiterait plus de force et de stabilité dans l'exécutif. Les préoccupations d'ordre social joueraient un rôle plus grand que les questions purement politiques. Dès maintenant, les événements de Russie exerçaient sur une partie des masses françaises une attraction que l'on ne saurait négliger.

Dans l'ensemble, l'entretien a pleinement confirmé l'impression que vous avez vous-même recueillie dans vos conversations avec les dirigeants soviétiques et qui peut être ainsi résumée :

1° Le gouvernement soviétique estime indispensable la restauration d'une France forte, alliée de la Russie.

2° Il sait que cette France ne peut être celle de Vichy et il considère comme certaine la disparition du régime Pétain.

3° Il souhaite que toute la France se groupe, pour la lutte commune, autour du Comité national et que celui-ci oriente les destinées de la France de demain.

4° Le gouvernement soviétique est prêt à nous aider dans toute la mesure où le lui permettront les nécessités de sa collaboration dans la guerre avec les pays anglo-saxons.

Télégramme du Comité national
à Roger Garreau, Délégué France Libre à Kouibychev.

Londres, 21 juin 1942.

Il ne vous a certainement pas échappé que l'article 5 du traité anglo-soviétique du 26 mai laisse en suspens la question des frontières orientales de la Pologne.

D'après nos informations, le gouvernement des Soviets a été amené, en présence de la position des États-Unis et de son incidence sur l'attitude britannique, à se contenter, à cet égard, d'une formule moins explicite que celle à laquelle il avait d'abord songé. Il a fait preuve ainsi de sagesse politique.

Dans notre entretien avec M. Molotov, celui-ci ne nous a posé aucune question concernant la Pologne. En revanche, M. Bogomolov s'est enquis de nos sentiments à cet égard. Nous avons adopté l'attitude suivante, qui nous paraît la seule conforme aux intérêts généraux de la Pologne aussi bien qu'à ceux de l'Europe.

La Pologne a manifesté, au cours des épreuves qui se sont abattues sur elle depuis trois ans, une vitalité qui la qualifie pour être et demeurer une nation indépendante. Mais l'existence d'une nation polonaise indépendante n'est possible, à notre avis, que sur la base d'un accord avec la Russie. Nous souhaitons vivement que cet accord se réalise et nous entendons bien ne pas nous immiscer dans les contestations qui peuvent s'élever entre les deux pays.

En revanche, nous sommes disposés à appuyer, dans la plus large mesure, les revendications territoriales que la Pologne pourrait faire valoir contre l'Allemagne, soit au nom de sa sécurité militaire, soit en invoquant les nécessités d'ordre économique. Nous ne verrions, en ce qui nous concerne, que des avantages à ce que la Pologne se vît attribuer la Prusse orientale et telle partie de la Silésie qu'elle jugerait indispensable à son industrie.

Tel est, également, le langage que nous tenons ici au gouvernement polonais, lequel a, d'ailleurs, une certaine tendance à prendre ombrage de nos rapports avec la Russie soviétique.

Au cas où vous seriez questionné à ce sujet, vous serez désormais en mesure de faire connaître la position du Comité national sur ces problèmes importants, sinon actuels.

Télégramme de Roger Garreau,
Délégué France Libre en U. R. S. S.,
au Comité national, à Londres.

Kouibychev, 24 juin 1942.

Voici le texte du communiqué du Gouvernement soviétique, remis aujourd'hui à la presse, au sujet de l'entretien de M. Molotov avec le général de Gaulle et M. Dejean.

« Pendant la durée de son séjour à Londres, M. Molotov, Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères, s'est entretenu, en présence de M. Bogomolov, Ambassadeur d'U. R. S. S., avec le général de Gaulle, Président du Comité national français, et avec M. Dejean, Commissaire national aux Affaires étrangères. Au cours de cet entretien, qui s'est déroulé dans une atmosphère

de particulière cordialité, M. Molotov a confirmé la volonté du Gouvernement soviétique de voir une France libre et forte reprendre en Europe et dans le monde sa place de grande puissance démocratique antihitlérienne. M. Molotov a souligné le rôle du Comité national français dans la résistance croissante de la nation française et dans l'affirmation des droits du peuple français à la victoire par sa participation à la lutte commune. Le général de Gaulle a rendu hommage à l'héroïsme et à la valeur des armées et du peuple soviétiques, ainsi qu'au rôle éminent joué dans la guerre par l'U. R. S. S., sous la direction de son grand chef Joseph Staline. Il a remercié M. Molotov de la compréhension et de l'appui que le Comité national français trouve auprès du Gouvernement de l'U. R. S. S. Il a fait ressortir l'importance capitale de l'alliance des peuples soviétiques et des Français dans l'effort commun des Nations Unies pour la victoire et dans l'organisation future de la paix. »

GRANDE-BRETAGNE

Télégramme du général Catroux,
Délégué général et plénipotentiaire de France au Levant,
au général de Gaulle, à Londres.

Damas, 4 septembre 1941.

1° Hachem Bey Atassi m'ayant avisé qu'il renonçait à se faire confirmer par la Chambre, j'ai entamé avec lui des conversations, ainsi qu'avec Fares Khouri, chef éventuel de son gouvernement.

2° Bien que tous deux affirment avoir rompu avec l'esprit intransigeant du bloc national, ils s'en sont montrés imprégnés dès que nous avons abordé les problèmes concrets de nos réserves et de nos garanties. Ils demeurent dans l'abstrait, méconnaissent l'état de guerre et conçoivent l'état d'indépendance dans ses formes presque intégrales...

3° D'autre part, une très grosse fraction de l'opinion, auprès de laquelle le bloc national s'est discrédité, s'oppose à sa rentrée en scène sous le couvert d'Atassi. Elle réclame un gouvernement exempt d'esprit partisan, composé d'honnêtes gens et capable de résoudre les problèmes administratifs et fiscaux.

4° En conséquence, sans rompre avec Atassi qui offrirait les avantages de la continuité et de la légalité, je recherche une combinaison plus modérée d'esprit, réunissant les représentants des diverses tendances politiques, ainsi que des diverses régions de la Syrie, avec un programme constructif. Le Cheik Tageddine s'est déclaré disposé à tenter de la réaliser. Je vous tiendrai au courant de ces développements.

5° Je sais que les Anglais se montrent assez préoccupés de connaître mes conversations et mes projets. Ils se sont, cependant, abstenus de m'interroger. Je compte les renseigner en temps opportun.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 11 septembre 1941.

1° Les accords conclus avec Lyttelton ne marquent aucunement le terme des divergences entre nos alliés britanniques et nous au sujet de la position de la France en Syrie, Les mêmes milieux britanniques qui nous ont créé tant de difficultés sont toujours à l'œuvre, ici même. Le discours prononcé, hier, par Churchill aux Communes est mauvais à ce point de vue. C'est une raison de plus pour hâter la solution de la question du gouvernement à Damas. Je persiste à penser que nous devons utiliser Hachem Bey Atassi comme Président de la République. Cela produirait, ici et partout, un grand effet et nous nous consacrerions ainsi nous-mêmes comme les maîtres du jeu en Syrie. En tout cas, il est nécessaire d'aboutir rapidement à la formation d'un gouvernement syrien de nature constitutionnelle.

2° Veuillez me tenir au courant de l'organisation de nos troupes et de notre aviation ainsi que de l'organisation du commandement. Faites-moi connaître, également, si vous vous êtes mis d'accord avec le commandement britannique au sujet du plan de défense.

3° J'entreprends ici les démarches pour l'importation du blé.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 14 septembre 1941.

Je vous confirme que le rappel de Atassi aurait signifié, sous une forme directe ou indirecte, le retour au pouvoir du nationalisme intransigeant et notre mise à l'écart des affaires. Joignez à cela que son gouvernement se serait heurté à de fortes hostilités. Des troubles, dont la cherté de la vie eût été le prétexte, eussent éclaté.

La combinaison plaçant Tageddine à la tête de l'État est sur pied et, sauf événement, sera rendue publique mardi 16 courant. Les hommes qui la composent sont des personnalités respectables.

Le ministère reflète l'unité de la Syrie en ce sens que, pour la première fois, il y figure un Alaouite, un Druze et un habitant

de la Djezireh. Il matérialise l'indépendance en ce qu'il comprend un département des Affaires étrangères et un de la Défense nationale. Son programme est constructif.

Je vous adresserai par télégramme, le 15 courant, un manifeste par lequel j'annonce la constitution de la Syrie en État indépendant et souverain. Ce document affirme le droit de la Syrie de se gouverner elle-même, de se faire représenter dans les pays voisins et d'organiser une armée nationale. Il pose le principe de l'unité syrienne et resserre la dépendance de toutes les régions par rapport à Damas, tout en renforçant les autonomies financières et administratives acquises. La France Libre s'y engage à agir sur le Liban et la Syrie pour édifier les bases d'une perspective économique commune entre ces deux pays et liquider les désaccords actuels. La question politique est soigneusement évitée dans ce texte.

Le manifeste énonce les réserves de la France Libre. Ce sont, d'abord, celles exigées par l'état de guerre : sécurité et liberté de manœuvre des troupes, nécessités de la guerre économique.

C'est, ensuite, le rappel de l'obligation d'assurer aux individus et communautés des garanties de droit public. C'est, aussi, la stipulation que la Syrie est, de fait, un pays allié.

C'est, enfin, l'affirmation que, seule, la conclusion d'un traité d'amitié avec la France Libre conférera un caractère définitif à l'indépendance syrienne.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, Délégué général et plénipotentiaire à Beyrouth, et au médecin général Sicé, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 16 septembre 1941.

Les sérieuses difficultés, auxquelles l'affaire de Syrie a donné lieu entre nos alliés britanniques et nous, paraissent en voie de s'aplanir. Bien que le récent discours de Churchill manifeste une tendance inquiétante, il semble que le *modus vivendi* établi par les accords Lyttelton - de Gaulle doive être maintenu. S'il en est ainsi, nous pouvons considérer que l'essentiel est assuré et que la position de la France au Levant est, en somme, maintenue dans des conditions acceptables.

A Londres même, après une période de tension systématique du côté anglais, période qui a suivi mon retour, les relations paraissent se rétablir normalement, en attendant qu'elles le soient amicalement. J'ai vu longuement Churchill. Le Premier Ministre m'a confirmé que la politique britannique, relativement à la Syrie, était et demeurait telle qu'elle est définie dans nos accords du Caire. Il m'a assuré, d'autre part, que le mouvement de la France

Libre, à présent prépondérant en France même, était, plus que jamais, un élément capital de la politique britannique et que le Gouvernement de Sa Majesté était décidé à le soutenir au maximum.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 2 octobre 1941.

1° SÉCURITÉ.

Des incidents assez graves ont éclaté, ces derniers temps, à Aboukemal et dans la région de l'Euphrate, certaines autorités subalternes britanniques ayant conseillé aux habitants de ne payer qu'une partie des impôts. Une compagnie syrienne, envoyée dans un village pour les collecter, fut reçue à coups de feu. Il y a eu dix-sept tués, dont un officier, et onze blessés... Ceci servit à un ancien chef, Ramadan Chelachi, devenu très influent dans la région et protégé par les Anglais, à réunir plusieurs centaines de fusils, avec lesquels il vint devant Mayadine où un engagement eut lieu hier. Nos pertes furent de dix tués et quatre disparus. J'ai pris les moyens nécessaires pour concentrer dans cette région les moyens de réduire l'agitation. C'est le colonel Brosset qui commandera les troupes.

2° RAVITAILLEMENT.

Le problème du ravitaillement s'améliore : les Britanniques promettent l'importation de 15 000 tonnes de blé en octobre, d'autant en novembre, et de 10 000 tonnes dans les mois suivants. Ceci résout, évidemment, le problème... D'autre part, le marché intérieur présente quelques signes d'amélioration : les mesures draconiennes prises contre la spéculation ont déjà amené une baisse sensible des prix, en particulier pour le riz et le sucre. Ces mesures ont été très bien accueillies par la population.

3° RAPATRIEMENT.

Le dernier bateau pour la France, le *Colombie*, est parti le 27. Il n'y aura donc plus au Levant que des Français Libres ou, du moins, qui collaborent...

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 9 octobre 1941.

Bien que l'apaisement ne soit qu'à peine réalisé chez les tribus de l'Euphrate, on y note une accalmie.

A l'origine de cette affaire, il y a incontestablement le régime d'éviction des autorités françaises, volontairement institué, en

juillet, par le général Wilson. Dans la suite, il y a eu des immixtions intentionnelles ou maladroites des officiers politiques britanniques dans un domaine qui nous est réservé...

Le commandement britannique s'est efforcé d'exploiter les événements et les fautes de nos agents et les généraux Auchinleck et Wilson m'ont demandé de proclamer l'état de siège, exigeant que le pouvoir politique, la gendarmerie et la police leur soient transférés. Je leur réponds que, toute autre raison mise à part, ce qu'ils demandent est incompatible avec l'article 4 de l'accord, avec votre décision du 22 juillet séparant les commandements et avec le principe de notre privilège politique. Je leur dis que, n'étant pas d'accord avec eux, il conviendrait, avant de porter le litige devant vous et devant le gouvernement britannique, de procéder à un règlement de la question qui assure une étroite et confiante collaboration et le respect des droits et intérêts de chaque partie. Je vous communiquerai la réponse.

En attendant vos ordres, j'ai décidé, d'accord avec ces officiers généraux, qu'une commission syro-franco-britannique se rendrait sur les lieux pour suggérer les mesures susceptibles de pacifier les populations et de rétablir le prestige et l'autorité.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 11 octobre 1941.

Tout en regrettant l'erreur qu'ont pu commettre certains de nos officiers à Aboukemal, nous n'acceptons, naturellement, aucune diminution des droits de la France et aucune atteinte aux accords que nous avons conclus avec le Gouvernement britannique et avec le Gouvernement syrien. Vous n'aurez certainement pas manqué de dire cela aux autorités militaires britanniques au Middle-East. Si ces autorités maintenaient des exigences inadmissibles, vous devriez leur opposer un refus et les inviter à en référer à leur gouvernement tandis que vous m'en référerez à moi-même. D'autre part, il y a lieu de leur faire comprendre que le maintien de l'ordre public serait plus facile si certaines populations n'avaient pas l'impression qu'il leur est possible de jouer contre nous et nos alliés.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 28 octobre 1941.

1° Le Comité national approuve dans le principe la proclamation de l'indépendance et de la souveraineté du Liban.

2° Nous sommes d'accord pour le choix de M. Alfred Naccache comme chef de l'État libanais, ainsi que pour la formation d'un Cabinet dans les conditions que vous indiquez.

3° Nous considérons, avec vous, comme inopportun, dans la situation actuelle, le rétablissement du régime parlementaire. La réunion d'une assemblée consultative peut seule être envisagée actuellement.

4° Sur tous ces points, la situation du Liban présente des analogies avec celle de la Syrie et appelle des solutions semblables.

5° Mais ce parallélisme ne doit pas faire oublier certaines différences profondes, dont les traités de 1936 tiennent compte et que rappellent mes télégrammes antérieurs.

En particulier, une de nos préoccupations essentielles doit être de laisser à la France les moyens d'assurer, d'une façon durable et efficace, la protection des chrétiens du Liban.

6° Le Comité national tient essentiellement à avoir connaissance au préalable du projet de déclaration, de façon à pouvoir l'examiner avant qu'il soit arrêté et publié.

Note remise
au Commissariat national aux Affaires étrangères
par le Foreign Office.

TRADUCTION

28 octobre 1941.

I. — Le 8 juin, l'ambassadeur de Sa Majesté au Caire a publié une déclaration associant le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni à la proclamation faite, le même jour, par le général Catroux et qui promettait l'indépendance à la Syrie et au Liban. Le 27 septembre, le général Catroux a annoncé que le Cheik Tageddine el Hassani a assumé les fonctions de Président de la République indépendante.

Après consultation des Gouvernements de Sa Majesté dans les Dominions, le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni a décidé de remplir, d'une manière formelle, sa promesse en reconnaissant l'indépendance de la Syrie telle qu'elle a été proclamée par le général Catroux. En conséquence, Sa Majesté le Roi envoie aujourd'hui au Cheik Tageddine un télégramme, dont ci-joint copie.

II. — Le Gouvernement de Sa Majesté a noté que, dans la déclaration de l'indépendance syrienne faite, le 27 septembre, par le général Catroux, il est spécifié :

« La Grande-Bretagne s'étant engagée, à plusieurs reprises, à reconnaître l'indépendance de la Syrie, la France libre interviendra sans délai auprès des autres puissances alliées ou amies,

pour que celles-ci reconnaissent également l'indépendance de l'État syrien. »

Le Gouvernement de Sa Majesté serait heureux de connaître quelles démarches le général de Gaulle compte faire auprès des puissances alliées et amies, en concordance avec cette déclaration.

III. — De toute façon, le Gouvernement de Sa Majesté présume que le général de Gaulle saisira prochainement l'occasion de faire connaître au Gouvernement des États-Unis et au Secrétaire-général de la Société des Nations les événements qui ont eu lieu en Syrie. Il est suggéré que ces notifications pourraient spécifier :

1) que le général de Gaulle, en qualité de Chef des Français Libres, a assumé les pouvoirs et les responsabilités de la France dans les territoires sous mandat au Levant et que, par décret du 24 juin, le général de Gaulle a nommé le général Catroux délégué de la France au Levant avec tous les pouvoirs exercés auparavant par le Haut-commissaire français au Levant ;

2) qu'en exécution de la politique définie dans une proclamation faite par lui, au nom du général de Gaulle, le général Catroux a, dans une proclamation ultérieure, annoncé, le 27 septembre, que le Cheik Tageddine el Hassani assumait les fonctions de Président de la République syrienne indépendante.

IV. — Il est, en outre, suggéré que le texte des deux proclamations du 8 juin et du 27 septembre soit joint aux notifications, dans le but de mettre en lumière les positions respectives des autorités françaises libres et du Gouvernement syrien.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 31 octobre 1941.

J'ai eu, cette semaine, un entretien avec M. Eden, au sujet de notre politique concernant les États du Levant. M. Eden m'a confirmé ses propos par diverses notes qu'il m'a remises.

Il en résulte, en premier lieu, que le gouvernement britannique reconnaît que le mandat de la France est intact, que le mandat est exercé par la France Libre et que le mandat ne pourrait être modifié ou supprimé sans négociations et accord de la France Libre avec le Conseil de la Société des Nations et le gouvernement des États-Unis. A ce sujet, j'ai répondu à M. Eden que c'était exactement notre propre position et qu'en raison des circonstances nous n'envisagions pas d'entamer de telles négociations avec la Société des Nations, ni avec les États-Unis, avant la fin de la guerre. J'ai ajouté que, de toutes façons, nous ne concevions pas la fin du mandat sans traités en bonne et due forme, à conclure entre la France Libre et les gouvernements de la Syrie et du Liban.

M. Eden m'a communiqué le texte du message que le roi d'Angleterre se disposait à envoyer au Cheik Tageddine. J'ai dit que je n'y faisais pas d'objection et Spears a reçu mission de le porter.

M. Eden m'a demandé si nous avions l'intention de provoquer une démarche du même ordre de la part des gouvernements alliés. Je lui ai répondu que nous étudierions la question.

M. Eden m'a demandé si nous ne jugions pas à propos de notifier au Conseil de la Société des Nations et au gouvernement des États-Unis, d'abord que la France Libre assumait le mandat, ensuite que nous avions décidé de prendre au Levant certaines dispositions pratiques concernant l'indépendance et la souveraineté des États. J'ai répondu que nous le ferions certainement quand la question aurait été tranchée au Liban, après l'avoir été en Syrie, et que nous déclarerions à la Société des Nations ainsi qu'aux États-Unis, qu'il s'agit là de mesures de circonstances qui n'entament pas les droits et les devoirs de la puissance mandataire.

Enfin, M. Eden m'a exposé le point de vue de Lyttelton en ce qui concerne les conséquences à tirer des incidents de Djezireh. Lyttelton propose que vous proclamiez l'état de siège en Djezireh et que vous déléguiez les officiers politiques britanniques pour exercer les pouvoirs. J'ai répondu catégoriquement que nous n'acceptions pas cette proposition et que nous nous en tenions aux termes de notre accord du Caire, en vertu duquel le maintien de l'ordre public appartient exclusivement à l'autorité française. M. Eden n'a pas insisté. Il est possible qu'il revienne à la charge, mais notre point de vue ne sera pas modifié.

D'une manière générale, il semble que l'attitude plus satisfaisante du gouvernement britannique soit due à des communications qui lui ont été faites par le gouvernement de Washington, à son désir actuel de nous ménager et à la situation générale au Levant qui témoigne de l'attachement des populations à la France.

Note remise au Foreign Office par le Commissariat national aux Affaires étrangères.

5 novembre 1941.

I. — Le Gouvernement britannique a bien voulu informer le général de Gaulle, le 28 octobre 1941, que le Gouvernement de Sa Majesté, après avoir consulté les Dominions, avait décidé de reconnaître l'indépendance syrienne, telle qu'elle a été proclamée par le général Catroux le 27 septembre.

II. — En même temps, le Gouvernement de Sa Majesté s'est enquis des démarches que le général de Gaulle pourrait entreprendre auprès des puissances alliées et amies pour les inviter à recon-

naître l'indépendance syrienne et il a formulé le désir que le général de Gaulle saisisse une occasion prochaine pour notifier au Secrétaire général de la Société des Nations et au Gouvernement des États-Unis les événements survenus en Syrie. Le Gouvernement de Sa Majesté a suggéré que cette notification pourrait porter en particulier sur les points suivants :

a) Le général de Gaulle, Chef des Français Libres, a assumé les pouvoirs et responsabilités de la France dans les pays du Levant sous mandat français, et il a investi le général Catroux, Délégué général et plénipotentiaire au Levant, des pouvoirs exercés par le Haut-commissaire français dans les États du Levant ;

b) conformément à la politique de la France, dont les principes ont été rappelés dans la proclamation en date du 8 juin, le général Catroux, par une nouvelle proclamation en date du 27 septembre, a annoncé que le Cheik Tageddine El Hassani avait assumé la présidence de l'État syrien indépendant.

III. — Le Comité national se félicite que le Gouvernement de Sa Majesté reconnaisse l'indépendance de la Syrie proclamée par le général Catroux et est heureux de constater son entier accord avec le Gouvernement britannique sur les points suivants :

a) le général de Gaulle exerce, dans les États du Levant, les droits que la France tient de l'Acte du mandat du 24 juillet 1922, entré en vigueur le 29 septembre 1923 ;

b) le général Catroux, agissant au nom du Chef des Français Libres, a en vertu et dans le cadre du mandat proclamé, le 27 septembre 1941, l'indépendance et la souveraineté de l'État syrien dont le Cheik Tageddine a assumé la présidence ;

c) la proclamation de l'indépendance syrienne par le Délégué général et plénipotentiaire laisse subsister le mandat ; le général Catroux exerçant, compte tenu de la nouvelle situation de fait, les pouvoirs du Haut commissaire de France en Syrie.

IV. — Aux yeux du Comité national, les changements introduits en Syrie, au nom de la France, par le général Catroux n'affectent pas la situation juridique, telle qu'elle résulte du mandat ; cette situation ne pouvant, évidemment, être modifiée qu'avec l'assentiment du Conseil de la Société des Nations et avec le consentement du Gouvernement des États-Unis signataire de la Convention franco-américaine du 4 avril 1924 et, d'autre part, le Comité national français n'envisageant la fin du mandat qu'une fois conclus avec les gouvernements syrien et libanais des traités dûment ratifiés suivant la législation de la République française.

V. — Dans ces conditions, le Comité national français a l'intention de notifier au Secrétariat de la Société des Nations et au Gouvernement des États-Unis les événements qui se sont produits en Syrie, à savoir la substitution du général de Gaulle et du Comité national au Gouvernement de Vichy dans l'exercice du mandat, la proclamation d'une République syrienne indépendante présidée

par le Cheik Tageddine, et le maintien du mandat français sur les États du Levant.

Le Comité national a l'intention d'accomplir ces démarches dès que le nouveau régime du Liban aura été proclamé par le Délégué général et plénipotentiaire, comme cela a été fait pour la Syrie.

VI. — Le Comité national n'est aucunement opposé à entreprendre des démarches auprès des puissances alliées et amies en vue d'obtenir d'elles la reconnaissance du régime nouveau qu'il a institué en Syrie et au Liban. Il doit tenir compte, toutefois, du caractère particulier de sa propre situation. Il s'agit pour lui, en effet, d'obtenir, en faveur d'États placés sous son mandat, une reconnaissance de souveraineté, alors que, jusqu'à présent, les attributs de la souveraineté n'ont pas été reconnus au Comité national français lui-même par les mêmes puissances alliées ou amies.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 7 novembre 1941.

1° Invoquant l'article 2 de votre accord supplémentaire avec Lyttelton, Spears demande des Druzes au Djebel pour constituer une unité spéciale, stationnée en Transjordanie, et demande à lever, parmi les Assyro-Chaldéens d'origine iraquienne installés sur le Khabour, des gardes pour les aérodromes de la R. A. F. en Irak.

2° Nous appuyant sur le même article, nous refusons cette autorisation. Nous interprétons , en effet, cette disposition comme jouant à notre seul bénéfice.

3° Je reconnais, cependant, que l'article manque de netteté et je vous demande de trancher.

4° Convaincu qu'en dépit de notre refus le recrutement se ferait clandestinement par évasions, j'estime qu'il serait plus avantageux de consentir, en posant comme conditions que les Druzes ne seront pas plus de 600 et ne seront pas mieux payés que ceux de nos escadrons et que les Assyro-Chaldéens seront limités à 300.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 12 novembre 1941.

1° Le contexte de l'article 2 de l'accord supplémentaire conclu avec Lyttelton indique clairement que c'est uniquement en notre faveur qu'est admis le principe d'une levée complémentaire de troupes du désert.

2° Il n'est pas possible d'admettre le recrutement de Druzes par les Anglais. Cela pourrait avoir de graves inconvénients politiques. Les unités druzes formées dernièrement par les Anglais ont dû être dissoutes.

3° En raison de l'intérêt que cela peut présenter pour la conduite de la guerre, j'admets, par contre, le recrutement, par les Anglais, d'Assyro-Chaldéens qui ont déjà servi dans les troupes en Irak. Ce recrutement devra être contrôlé par nous et ne pas dépasser le chiffre de 1 000.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 13 novembre 1941.

1° J'ai vu ce soir M. Eden. Il n'a maintenu aucune des objections formulées par le général Spears, auquel des instructions correspondantes sont adressées par le Foreign Office.

2° Vous pouvez, dès que vous le jugerez convenable, faire la déclaration d'indépendance libanaise dans les termes arrêtés par le Comité national, sous réserve des quelques modifications de style suivantes :

3° M. Lyttelton a suggéré au Foreign Office de nous demander de rédiger comme suit la phrase relative aux obligations incombant au Gouvernement libanais : « Le Gouvernement du Liban garantira l'égalité des droits civils, religieux et politiques. »

Je vous laisse le soin d'apprécier vous-même si l'adjonction du mot « religieux » ne présente pas d'inconvénient.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 14 novembre 1941.

Au cours des conversations que nous avons eues avec les autorités britanniques à propos de la déclaration d'indépendance libanaise, nous avons senti poindre les difficultés que la Grande-Bretagne rencontre actuellement dans les pays arabes.

Nous avons l'impérieux devoir de maintenir intacts la position et les droits de la France dans le Levant. Mais nous avons aussi l'obligation d'éviter tout ce qui pourrait accroître les difficultés de l'Angleterre et de ne rien négliger pour faciliter sa tâche par une collaboration sincère.

Cette attitude est commandée par notre volonté de gagner la guerre en commun, par la loyauté à l'égard d'une nation qui s'est engagée à restaurer la France dans sa grandeur et son indépen-

dance, par le souci de voir succéder aux mesquines rivalités du passé le sentiment de la solidarité, en face de l'Islam, des deux plus grandes puissances musulmanes.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour faire prévaloir cet esprit dans les services civils et militaires de la Délégation générale.

Télégramme du Comité national au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 16 novembre 1941.

I. — Les récents contacts que nous avons eus avec les autorités britanniques, au sujet de la Syrie, ont éclairci notre situation dans le Levant.

Les documents échangés avec le Foreign Office ont constaté l'accord du Comité national et du Gouvernement britannique sur les points suivants, d'une importance essentielle.

a) Le général de Gaulle exerce, dans les pays du Levant sous mandat français, les droits que la France tient du mandat.

b) La proclamation par le Délégué général et plénipotentiaire de l'indépendance de la Syrie — et, ensuite, du Liban — laisse subsister le mandat, lequel ne pourrait prendre fin qu'en vertu de traités dûment ratifiés suivant la législation de la République française, c'est-à-dire, en fait, seulement après la guerre.

c) Les traités de 1936 restent la base des négociations à entreprendre avec la Syrie et le Liban pour définir leur nouveau statut respectif ;

d) Il s'ensuit, en ce qui concerne le Liban, que les négociations auraient lieu sur la base des frontières fixées par la proclamation Gouraud du 1er septembre 1920 et reconnues par la Syrie en 1936.

e) Les accords de Gaulle - Lyttelton demeurent la charte des rapports entre autorités militaires françaises libres et britanniques dans le Moyen-Orient.

II. — Pour ce qui est de l'unité et de l'intégrité territoriale du Liban, l'opposition très vive manifestée au début du côté anglais s'est réduite, en définitive, au désir de voir supprimer dans la phrase contestée, le mot « indivisible ».

Les services britanniques ont insisté davantage pour que disparaisse la mention des accords de 1936. M. Eden a, cependant, admis notre point de vue.

III. — Au sujet des incidents de Djezireh, le Secrétaire d'État a, sans difficultés, reconnu le bien-fondé de notre position et sa conformité avec l'Acte du mandat.

. . . .

IV. — Prière de communiquer le présent télégramme à M. de Benoist.

Discours prononcé par le général de Gaulle
à l'Université d'Oxford, le 25 novembre 1941.

Barrès parlait des « lieux où souffle l'esprit ». Je ne crois pas qu'il en eût imaginé aucun où l'esprit soufflât davantage qu'en l'Université d'Oxford. Je ne crois pas non plus qu'on puisse exprimer mieux que par cette phrase pleine de prolongements le caractère de votre illustre maison. Mais, si je n'en ressens que mieux l'honneur qui m'est fait aujourd'hui par le club français de l'Université, je m'en trouve aussi encouragé à aborder un sujet assez difficile. Il s'agit de la collaboration des peuples anglais et français pour faire fructifier la victoire, si elle doit être remportée. Comme l'examen d'un tel sujet implique quelque impartialité de l'esprit et du sentiment, je me sens à l'aise pour l'évoquer ici, en raison de l'ambiance créée dans votre maison par l'exercice habituel d'une pensée désintéressée.

Quand on parlait à M. Thiers des relations franco-anglaises, il avait coutume d'écouter en silence le discours de son interlocuteur. Puis il disait, en regardant par-dessus ses lunettes : « Comme cela est intéressant ! Mais n'aurait-il pas suffi de dire que l'Angleterre est une île? » M. Thiers entendait que ce simple aphorisme géographique expliquait très complètement tout ce qui s'est passé, tout ce qui se passe et tout ce qui se passera entre la nation française et la nation britannique.

Peut-être M. Thiers avait-il raison, de son temps. Il est très banal, en effet, de développer cette théorie que la position insulaire de la Grande-Bretagne l'a déterminée à considérer la mer comme sa principale garantie, sa voisine unique, la voie nécessaire de ses échanges et, par conséquent, à faire, de la domination sur les océans, son principal souci national et comme sa seconde nature. En même temps, la vocation maritime et, par conséquent, commerciale de l'Angleterre l'amenait à fonder son Empire et, du même coup, à contrôler la mer qui y conduisait. D'autre part et pour les mêmes raisons, Albion ne pouvait accepter qu'il s'établît sur le continent européen une hégémonie quelconque, car l'État qui l'eût réalisée fût devenu aussitôt un prétendant à l'empire de la mer. De là, bien évidemment, l'opposition fréquente des politiques de Londres et de Paris au cours des XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. De là, leurs fréquents conflits. De là, aussi, au début de ce siècle, le renversement des données séculaires de leurs relations, à l'initiative de votre roi Édouard VII. L'Entente cordiale naissait, presque du jour au lendemain, dès lors que l'Allemagne, menée par la Prusse, arborait l'étendard du pangermanisme,

menaçait l'équilibre par sa croissance victorieuse et criait par la bouche de l'empereur Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau ! »

Il était dans l'ordre des choses humaines qu'un changement aussi subit dans les rapports des peuples anglais et français, succédant à de si longues méfiances et rivalités, fût compromis par l'effacement momentané de la menace qui l'avait fait naître. Inversement, il était fatal que le relâchement de l'entente favorisât le redressement de cette menace. Je me figure que l'historien futur de notre guerre de trente ans, et peut-être cet historien est-il parmi vous, étudiant le deuxième acte du drame, c'est-à-dire le conflit présent, n'aura pas de peine à montrer que le déchaînement des ambitions allemandes, sous l'inspiration d'Hitler, se trouva fort encouragé par la divergence des politiques de Paris et de Londres. Mais j'imagine également le tableau qu'il pourra faire des conséquences lamentables d'une telle dissociation. Car, si le tacticien constate que la séparation militaire de nos deux forces, au printemps de 1940, vint de ce que la mécanique ennemie força la ligne Maginot entre Mézières et Sedan, le philosophe sait bien qu'au fond c'est entre deux politiques désunies qu'est passée l'agression allemande.

Le vin étant tiré, il faut maintenant le boire. Sans aucun doute, il est amer. Mais la pire erreur que l'on pourrait commettre et la plus fâcheuse responsabilité que l'on pourrait prendre seraient de se laisser dégoûter par l'amertume, au point de renoncer, précisément, au bon accord faute duquel le breuvage fut gâté. Car, alors, l'avenir pourrait être définitivement compromis, et de grands peuples comme les nôtres ont de grands devoirs envers l'avenir.

Bien entendu, nos ennemis communs font tout pour organiser la séparation. Si l'on voulait exprimer en quoi consiste la politique allemande, pour ce qui concerne les rapports entre les peuples anglais et français, on pourrait dire que, pour Berlin, il s'agit de créer des plaies, puis d'y jeter constamment du sel, pour que ces plaies s'avivent et s'enveniment. A cet égard, les conditions dans lesquelles se trouve, actuellement, la France sont, pour l'ennemi, les plus favorables possible. Étant donné l'oppression qu'il y exerce, le régime de trahison qu'il y a institué, les moyens de propagande et de chantage qu'il y a monopolisés, il ne lui est que trop aisé de déployer son effort de corruption. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour rajeunir les vieilles querelles. Jeanne d'Arc, Jean Bart, Marlborough, Maurice de Saxe, Nelson, Wellington, l'Aiglon, le commandant Marchand, sont évoqués sans relâche. Quant aux malheurs de la France, dans la guerre que nous faisons, il est constamment répété que l'Angleterre en est responsable parce qu'elle empêcha la France de tirer le fruit de sa victoire après 1918 en favorisant le redressement de l'Allemagne et en interdisant en même temps tout rapprochement des Germains et des Gaulois, que cette politique ne pouvait manquer d'aboutir à un conflit

puisqu'en somme elle rendait sa puissance au Reich tout en excitant sa rancune, que l'Empire britannique n'en a pas moins négligé de se préparer à combattre et s'est trouvé à l'heure des grands dangers hors d'état de nous porter sérieusement secours. Quant au présent, il est bien entendu que l'Angleterre abuse du martyre de la France pour mettre la main, partout où elle peut, sur les morceaux de son Empire. En même temps, le Reich ne manque pas de forcer ses collaborateurs à prendre à leur compte le plus possible d'actes hostiles ou malveillants vis-à-vis de l'Angleterre, de façon à exaspérer celle-ci contre une nation qui est, en réalité, sincèrement demeurée son amie.

Car c'est, à mon sens, un des faits les plus remarquables de notre tragique époque que tant de facteurs artificiels de division n'ont aucunement modifié la confiance et l'inclination du peuple français à l'égard du peuple britannique. Bien plus, il se passe actuellement ce phénomène que les Anglais sont devenus, en France, beaucoup plus populaires qu'ils ne l'ont jamais été. Il existe une opposition complète entre l'attitude apparente de ce que l'on considère encore comme le pays officiel et les sentiments nourris par toutes les classes de la population. Je ne crois pas que l'on puisse citer un seul témoignage qui démente cette affirmation. Mais je pourrais, pour la corroborer, énumérer des preuves innombrables et directes. Permettez-moi d'invoquer trois faits assez caractéristiques : en juillet, à Lens, le bombardement d'une usine par la Royal Air Force a tué des ouvriers français. Un avion anglais a été abattu sur place... Les Français sont enterrés d'abord et toute la population assiste à la cérémonie. Le lendemain, ont lieu les obsèques des aviateurs britanniques. La même foule accompagne jusqu'au cimetière les soldats alliés et, au premier rang de cette foule, marchent les femmes en deuil des ouvriers tués.

Le 2 novembre dernier, Jour des Morts, les familles françaises sont allées, comme de coutume, prier sur les tombes de leurs parents défunts. Sachez qu'il n'y a pas eu, en France, une seule tombe de militaire anglais qui n'ait été visitée et sachez que, de toutes les tombes de tous les cimetières de France, les plus fleuries, ce jour-là, furent celles des Britanniques.

Quant au troisième fait, sur lequel je n'aurais garde d'insister, mais qui mérite peut-être considération, c'est qu'il ne se passe pas un seul jour sans que plusieurs jeunes Français, de toutes régions et de toutes classes, ne parviennent en Angleterre pour se battre aux côtés de ses soldats et que, pour y arriver, ils déploient des prodiges de courage et d'ingéniosité dont, un jour, le récit paraîtra très étonnant quand on aura le temps d'écrire des livres.

S'il est certain que le peuple français, au fond de l'abîme où il a, pour l'instant, roulé, n'a jamais mieux mesuré ce que vaut le peuple britannique, mieux compris que libération est synonyme de victoire anglaise, mieux senti qu'il n'y aurait pas, dans l'avenir, d'indépendance possible sans l'amicale union des deux pays, je

ne crois pas que, de son côté, le peuple anglais ait jamais été plus convaincu de l'absolue nécessité d'une telle collaboration. Il entre d'abord, dans cette conviction, le sentiment généreux qu'inspire l'ami à délivrer. Il me semble qu'en pareille matière ce que pensent les Anglais s'exprime par les vers de Shakespeare :

I am not of that feather, to shake off
My friend when he most needs me...

Mais il est également certain que les événements de la guerre ont démontré à quel point la sécurité de la France est conjuguée avec la vôtre. Dans une époque où l'essentiel de l'action de guerre, c'est-à-dire de destruction, passe à la force aérienne, il serait difficile d'imaginer l'avenir de l'Angleterre, si la France, qui en est séparée par quelques minutes de vol, cessait d'être son alliée. M. Thiers, qui, longtemps, n'avait pas cru aux chemins de fer, ne prévoyait évidemment ni l'Allemagne du xx^e^ siècle, ni l'aviation, ni les tanks. Autrement, il n'aurait pas jugé que le fait que l'Angleterre est une île tranchât définitivement la philosophie de nos rapports.

Voilà pourquoi ma conviction est que, malgré certaines apparences fâcheuses et de lamentables incidents créés à grand renfort de trahison et de propagande, cette guerre, si elle est gagnée, doit avoir pour première conséquence l'établissement d'une collaboration franco-anglaise plus franche et solide qu'elle ne le fut jamais. Mais si, pour d'excellentes raisons pratiques et pour les meilleurs motifs de sentiment, une telle union est nécessaire, il me semble qu'elle est, aussi et surtout, commandée par un devoir commun à nos deux vieilles et grandes nations, je veux dire par le salut de notre civilisation.

Car, voilà bien l'enjeu de cette guerre et le problème de la paix qui suivra ! D'aussi gigantesques efforts, déployés par l'agression pour renverser l'ordre actuel du monde et en fonder un nouveau, ont des causes graves et profondes et la victoire ne serait qu'un mot sur des tombes et sur des médailles s'il n'y était point remédié.

Il est vrai que certains esprits trouvent commode d'attribuer à la seule ambition d'un homme, assez connu, convenons-en, et qui s'appelle Adolphe Hitler, la révolution que traverse le monde. Ils se représentent le motif d'une pareille guerre sous la forme d'un odieux tyran qui, après avoir écrit *Mein Kampf*, entraîne une partie de la terre à l'attaque de l'autre partie pour imposer à toute la planète l'évangile qu'il a décrété. Une telle conception leur permet, d'ailleurs, d'imaginer la solution de la crise suivant le principe du moindre effort : pour que la paix juste et durable fût, désormais, établie, il suffirait d'écarter le dictateur de Berchtesgaden. Mais, sans contester que la personnalité du Führer allemand ait joué un rôle important dans les origines du conflit, comment se contenter d'un jugement aussi sommaire?

D'autres, élevant le débat, professent que l'éternel appétit de

domination du peuple allemand a été, cette fois encore, la raison de la catastrophe. Dès lors, en appliquant à ce peuple, avec constance et fermeté, un régime de belles et bonnes garanties, quant à ses frontières et quant à ses armements, la question serait tranchée au fond. Il n'est, de fait, que trop évident que, depuis des siècles, l'incendie en Europe est toujours partie du pays dont on a pu dire que la guerre était son industrie et l'on ne saurait, semble-t-il, contester qu'une pareille nation mérite que des précautions efficaces soient prises à son égard. Mais il reste à savoir si, dans la conjugaison du système nazi et du dynamisme allemand, il n'y a eu qu'un hasard, ou si cette rencontre même ne fut pas comme l'aboutissement d'un mal plus général, tranchons le mot, d'une crise de la civilisation.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de prétendre exposer ici comment, depuis deux mille ans, s'est étendu sur le monde le règne des conceptions, des mœurs et des lois qui lui ont donné son âme et même sa figure. Vous savez mieux que personne que, grâce à ces conceptions, à ces mœurs et à ces lois, malgré les différences de langue, de religion, de nationalité, malgré les batailles des armées, la rivalité des politiques, la concurrence des productions, une sorte d'idéal commun, une notion semblable de ce que la collectivité doit à chaque homme et, réciproquement, de ce que chaque homme doit à tous, un respect identique de la liberté et de la justice, se sont imposés aux peuples à mesure de leur évolution. A la base de notre civilisation, il y a la liberté de chacun dans sa pensée, ses croyances, ses opinions, son travail, ses loisirs.

Cette civilisation, née dans l'occident de l'Europe, a traversé bien des tourmentes. Tour à tour, les invasions barbares, l'éparpillement féodal, les divisions de la chrétienté, les secousses provoquées par la Révolution française, l'essor des nationalités, l'apparition des grandes industries, les oppositions sociales, l'ont gravement menacée. Mais, jusqu'à présent, elle avait su garder assez de vitalité interne et de puissance d'attraction pour l'emporter finalement. Bien plus, elle s'est faite conquérante et a gagné, pour leur bien, d'immenses contrées de l'univers. Elle a imprégné l'Amérique, au point de s'y être, par excellence, épanouie. Elle a pénétré l'Asie, l'Afrique et l'Océanie. Grâce à la colonisation, puis à l'affranchissement progressif de populations innombrables, le moment approchait où tous les hommes de la terre eussent reconnu les mêmes principes supérieurs et revêtu la même dignité.

Mais cette civilisation, qui tend essentiellement à la liberté et au développement de l'individu, est aux prises avec un mouvement diamétralement opposé qui ne reconnaît de droits qu'à la collectivité raciale ou nationale, refuse à chaque particulier toute qualité pour penser, juger, agir, comme il l'entend, lui en arrache la possibilité et remet à la dictature le pouvoir exorbitant de définir le bien et le mal, de décréter le vrai et le faux, de tuer ou

de laisser vivre, suivant ce qui est favorable à la domination totale du groupement qu'elle personnifie. C'est de là que sont sortis ces systèmes furieux qui ont offert leur attrait et leur dynamisme aux perpétuelles ambitions allemandes et aux prétentions spasmodiques des Italiens.

C'est là-dessus que les vainqueurs provisoires du continent européen s'efforcent de construire ce qu'ils appellent un ordre nouveau. C'est par là que la guerre actuelle a pour enjeu la vie ou la mort de la civilisation occidentale. Or, ce mouvement est d'autant plus redoutable qu'il résulte, lui aussi, de l'évolution générale.

Il faut convenir, en effet, que dans l'époque moderne la transformation des conditions de la vie par la machine, l'agrégation croissante des masses et le gigantesque conformisme collectif qui en sont les conséquences battent en brèche les libertés de chacun. Dès lors que les humains se trouvent soumis, pour leur travail, leurs plaisirs, leurs pensées, leurs intérêts, à une sorte de rassemblement perpétuel, dès lors que leur logement, leurs habits, leur nourriture, sont progressivement amenés à des types identiques, dès lors que tous lisent en même temps la même chose dans les mêmes journaux, voient, d'un bout à l'autre du monde, passer sous leurs yeux les mêmes films, entendent simultanément les mêmes informations, les mêmes suggestions, la même musique, radiodiffusées, dès lors qu'aux mêmes heures, les mêmes moyens de transport mènent aux mêmes ateliers ou bureaux, aux mêmes restaurants ou cantines, aux mêmes terrains de sport ou salles de spectacle, aux mêmes buildings, blocks ou courts, pour y travailler, s'y nourrir, s'y distraire ou s'y reposer, des hommes et des femmes pareillement instruits, informés, pressés, préoccupés, vêtus, la personnalité propre à chacun, le quant-à-soi, le libre choix, n'y trouvent plus du tout leur compte. Il se produit une sorte de mécanisation générale, dans laquelle, sans un grand effort de sauvegarde, l'individu ne peut manquer d'être écrasé.

Et d'autant plus que les masses, loin de répugner à une telle uniformisation, ne laissent pas, au contraire, d'y pousser et d'y prendre goût. Les hommes de mon âge sont nés depuis assez longtemps pour avoir vu se répandre, non point seulement l'obligation, mais encore la satisfaction de l'existence agglomérée.

Porter le même uniforme, marcher au pas, chanter en chœur, saluer d'un geste identique, s'émouvoir collectivement du spectacle que se donne à elle-même la foule dont on fait partie, cela tend à devenir une sorte de besoin chez nos contemporains. Or, c'est dans ces tendances nouvelles que les dictateurs ont cherché et trouvé le succès de leurs doctrines et de leurs rites. Assurément, ils ont réussi d'abord parmi les peuples qui, dans l'espoir de saisir la domination sur les autres, ont adopté d'enthousiasme l'organisation des termitières. Mais il ne faut pas se dissimuler que l'évolution elle-même offre à l'ordre dit nouveau d'extraor-

dinaires facilités et à ses champions de chroniques tentations.

Si complète que puisse être, un jour, la victoire des armées, des flottes, des escadrilles des nations démocratiques, si habile et prévoyante que se révèle ensuite leur politique vis-à-vis de ceux qu'elles auraient, cette fois encore, abattus, rien n'empêchera la menace de renaître plus redoutable que jamais, rien ne garantira la paix, rien ne sauvera l'ordre du monde, si le parti de la libération, au milieu de l'évolution imposée aux sociétés par le progrès mécanique moderne, ne parvient pas à construire un ordre tel que la liberté, la sécurité, la dignité de chacun y soient exaltées et garanties, au point de lui paraître plus désirables que n'importe quels avantages offerts par son effacement. On ne voit pas d'autre moyen d'assurer en définitive le triomphe de l'esprit sur la matière. Car, en dernier ressort, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Mais comment pourrait-on concevoir un pareil effort de rénovation, spirituelle, sociale, morale, autant que politique, dans la division de nos deux peuples? Depuis des siècles, la France et l'Angleterre sont les foyers et les champions de la liberté des hommes. La liberté périra si ces foyers ne se conjuguent et si ces champions ne s'unissent. Toutes les ressources d'intelligence et de volonté, qui, depuis si longtemps, jaillissent séparément de votre pays et du mien en faveur de la même cause, celle de la civilisation, faudra-t-il pas les mettre en commun puisque les adversaires de notre idéal sont unis pour le renverser? Or, cette collaboration ardente et franche des intelligences et des volontés de tous ceux qui, chez vous et chez nous, marchent vers la même lumière ne peut, désormais, s'imaginer sans l'accord des deux nations.

Je devrais m'excuser d'avoir si longtemps retenu votre attention sur de telles considérations. Mais la jeunesse d'élite qui veut bien m'écouter sait que les idées mènent le monde. C'est pourquoi, j'ai cru utile de soumettre celles-là à vos réflexions. Peut-être, en les examinant, penserez-vous avec moi que, pour embrasser l'ensemble des faits terribles et quotidiens de cette guerre — la plus grande de l'Histoire — et pour en tirer les leçons sans lesquelles elle serait perdue, même après vingt batailles gagnées, il est bon d'en considérer les données principales. Le poète met en scène le campagnard montant la pente abrupte :

« — Homme de la plaine, pourquoi gravis-tu la colline?

« — C'est pour mieux regarder la plaine. Je n'ai compris la plaine qu'en la voyant du haut des sommets. »

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 25 novembre 1941.

Spears aura mené, jusqu'au bout, son jeu d'obstruction et de chantage. Ce matin, à la veille de la proclamation, il a formulé la double menace suivante, pour le cas où je passerais outre aux demandes de modifications réclamées par lui suivant des instructions du Foreign Office qu'il affirme ne pas avoir été révoquées :

1) Une note britannique de réserves sur les termes dans lesquels nous proclamons l'indépendance du Liban.

2) L'abstention de toute représentation britannique aux cérémonies de la déclaration de l'indépendance.

Je ne suis pas dupe de la part de bluff qu'il peut y avoir dans cette attitude, mais je suis convaincu que Spears, ulcéré d'avoir dû transiger sur sa position primitive, aurait poussé ce bluff jusqu'à manifester, à cet égard, de la façon la plus claire, la désolidarisation de la Grande-Bretagne. Ceci eût été un coup très dur pour notre situation au Liban et, au-delà, dans tout le Levant. Les éléments que nous avons dû écarter et décevoir, afin d'établir un régime que nous estimons juste, auraient repris courage, fondant leurs espoirs sur l'opposition des deux puissances.

C'est ce que j'ai voulu éviter et c'est pourquoi, malgré le caractère impératif de vos instructions, j'ai cru nécessaire d'obliger Spears à se départir de son attirude intransigeante en concédant deux retouches de rédaction d'une importance secondaire.

Lettre du général de Gaulle au Secrétaire général de la Société des Nations.

Londres, le 28 novembre 1941.

Monsieur le Secrétaire général,

La tentative de transformer la Syrie et le Liban en une base militaire allemande ayant amené les Forces Françaises Libres, en coopération avec les troupes britanniques, à prendre en main la défense de ces pays, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en ma qualité de Chef des Français Libres j'ai, depuis le 14 juillet 1941, assumé, dans les États du Levant sous mandat français, les pouvoirs et responsabilités que la France tient de l'Acte du mandat du 24 juillet 1922, entré en vigueur le 29 septembre 1923.

J'ai investi le général Catroux, Délégué général et plénipotentiaire au Levant, des pouvoirs exercés par le Haut-commissaire français dans les États du Levant.

Conformément aux principes posés par l'Acte du mandat ainsi qu'à la politique traditionnelle de la France, le général Catroux,

agissant au nom du Chef des Français Libres, a, en vertu et dans le cadre du mandat, proclamé, le 27 septembre 1941, l'indépendance et la souveraineté de l'État syrien dont le Cheik Tageddine a assumé la présidence.

Sur les mêmes bases, et compte tenu des relations spéciales entre la France et le Liban, le général Catroux, agissant au nom du général de Gaulle, Chef des Français Libres et Président du Comité national français formé à Londres le 24 septembre 1941, a, le 26 septembre, proclamé l'indépendance et la souveraineté du Liban sous la présidence de M. Naccache.

L'indépendance et la souveraineté de la Syrie et du Liban ne comporteront, en fait, d'autres limitations que celles qui résultent des exigences de la guerre.

Elles n'affectent, cependant, pas la situation juridique telle qu'elle résulte de l'Acte du mandat. Cette situation ne pourrait, en effet, être modifiée qu'avec l'assentiment du Conseil de la Société des Nations, avec le consentement du Gouvernement des États-Unis, signataire de la Convention franco-américaine du 4 avril 1924, et seulement après la conclusion, entre le Gouvernement français et les Gouvernements syrien et libanais, de traités dûment ratifiés suivant la législation de la République française.

Le général Catroux continuera donc d'exercer, au nom du Comité national français, compte tenu de la nouvelle situation de fait, les pouvoirs du Haut-commissaire de France en Syrie.

Je vous serais obligé de bien vouloir informer la Commission des mandats. J'informerai, de mon côté, les gouvernements des puissances alliées et amies.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le texte des proclamations du général Catroux concernant l'indépendance et la souveraineté de la Syrie et du Liban.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma haute considération.

Lettre adressée par le Comité national français à :

LL. EExc. M. Gutt, Ministre des affaires étrangères de Belgique p. i.

M. Ripka, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

M. le Comte E. Raczynski, Ministre des Affaires étrangères de Pologne.

M. T. Lie, Ministre des Affaires étrangères de Norvège.

M. Bech, Ministre des Affaires étrangères de Luxembourg.

M. Van Kleffens, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas.

M. Nintchitch, Ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie.
M. Tsouderos, Président du Conseil du Royaume de Grèce.
M. P. Benediktsson, Chargé d'affaires d'Islande.
M. Wellington Koo, Ambassadeur de Chine.
M. R. Aras, Ambassadeur de la République turque.
M. le Haut-commissaire d'Australie.
— — du Canada.
— — de l'Union Sud-Africaine.
— — de la Nouvelle-Zélande.

(Une notification spéciale a été adressée à M. Maisky, l'U.R.S.S. n'étant plus membre de la Société des Nations).

Monsieur le Ministre,
ou Monsieur l'Ambassadeur,
ou Monsieur le Haut-commissaire,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, copie d'une lettre, en date du 29 novembre 1941, que le général de Gaulle, Chef des Français Libres, Président du Comité national français, a adressée au Secrétaire général de la Société des Nations pour lui notifier :

a) Que, depuis le 14 juillet 1941, il exerce, dans les États du Levant, sous mandat français, les droits que la France tient de l'Acte du mandat du 24 juillet 1922, entré en vigueur le 29 septembre 1923, et qu'il a investi le général Catroux, Délégué général et plénipotentiaire au Levant, des pouvoirs exercés par le Haut-commissaire français dans les États du Levant ;

b) Que le général Catroux, agissant au nom du Chef des Français Libres, Président du Comité national français, a, les 27 septembre 1941 et 26 novembre 1941, proclamé, en vertu et dans le cadre du mandat, l'indépendance et la souveraineté des États de la Syrie et du Liban, dont la présidence a été respectivement assumée par le Cheik Tageddine et par M. Naccache.

c) Que l'indépendance et la souveraineté ainsi proclamées de la Syrie et du Liban ne comporteront, en fait, d'autres limitations que celles qu'imposent les nécessités de la guerre, mais qu'elles n'affectent pas la situation juridique telle qu'elle résulte de l'Acte du mandat, le général Catroux, Délégué général et plénipotentiaire au Levant, continuant d'exercer, au nom du Comité national, et compte tenu de la nouvelle situation de fait, les pouvoirs de Haut-commissaire de France en Syrie.

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance de son Gouvernement. Je me permets d'exprimer l'espoir que le Gouvernement de... voudra bien reconnaître l'indépendance et la souveraineté de la Syrie et du Liban dans les conditions où elles ont été proclamées par le général Catroux, agissant au nom du général de Gaulle, Chef des Français Libres, Président du Comité national.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, (ou Monsieur l'Ambassadeur, ou Monsieur le Haut-commissaire) les assurances de ma haute considération.

Lettre du général de Gaulle à M. A. J. Drexel Biddle, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

Londres, le 29 novembre 1941.

Monsieur l'Ambassadeur,

Texte identique à la lettre adressée au Secrétaire général de la Société des Nations, sauf paragraphe suivant :

« Je vous serais obligé de bien vouloir informer le Gouvernement des États-Unis, qui a signé, avec le Gouvernement français, la convention franco-américaine du 4 avril 1924. »

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 3 décembre 1941.

Le Cabinet libanais a été constitué, le 2 courant, sous la présidence de Ahmed bey Daouk, musulman Sunnite, assisté de neuf ministres empruntés à toutes les régions du pays et représentant les différentes confessions : un Sunnite, deux Chiites, deux Maronites, un Druze, un Grec orthodoxe, un Grec catholique, un protestant.

La brigue pour les postes a été vive et il y a de nombreuses et inévitables déceptions.

Tel qu'il est, le Cabinet est composé de personnalités honorables, représentatives de leurs communautés et exemptes de compromissions avec les mœurs politiques du passé. Il sera bien accueilli.

Le petit groupe de Bechara el Koury s'efforce de polariser autour du Patriarche maronite les mécontentements des évincés de toutes les communautés. Il est capable de rechercher des points d'appui auprès de nos alliés.

L'ensemble du pays fait bon accueil à M. Naccache.

. . . .

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux à Beyrouth.

Londres, 9 décembre 1941.

Je me réfère à votre dernier télégramme au sujet des Druzes engagés par les Anglais. Je comprends mal comment mon propre accord avec Lyttelton et votre accord avec Lyttelton et Wilson, concluant tous deux à la dissolution des unités druzes recrutées par les Anglais, ont finalement abouti à la formation d'un régiment druze. C'est le résultat du système de grignotage employé constamment par nos alliés pour nous faire lâcher nos positions, système auquel nous nous prêtons trop souvent.

En tout cas, je réponds à Eden :

1° Que je n'accepte aucunement le principe du maintien du régiment druze et que je compte que ce régiment sera dissous comme cela m'avait été promis.

2° Que je m'oppose formellement à tout recrutement nouveau de Druzes, même pour maintenir l'effectif du régiment.

3° Que si ces conditions étaient méconnues, le Comité national devrait prescrire les dispositions nécessaires pour les faire respecter par la population druze sous mandat et, en outre, interdirait tout recrutement d'Assyro-Chaldéens pour l'Irak.

4° Que nous nous opposons à ce que le régiment druze des Anglais paraisse en territoire syrien ou stationne à proximité de la frontière druze.

Télégramme de Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale,
au général de Gaulle, à Londres.

Addis-Abéba, 6 janvier 1942.

Après une tournée à la frontière, une conférence à Aden et le survol de Djibouti, je suis de retour à Addis-Abéba.

La conservation des intérêts français en Éthiopie est, dès maintenant très difficile sans le contrôle de Djibouti.

Malgré les assurances britanniques, le blocus de Djibouti, qui n'a jamais été sérieusement effectué, a pratiquement cessé...

Les Britanniques n'ignorent cependant pas que des services par avions, ou vedettes apportent régulièrement le ravitaillement nécessaire à la colonie. Après l'arrivée de deux sous-marins, l'aviso *d'Iberville*, venant de Madagascar avec 350 tonnes de vivres pour trois mois, amorce maintenant un trafic régulier. Enfin, la décision britannique de faire procéder à l'évacuation des Italiens d'Éthiopie par le port de Djibouti, solution à laquelle

j'étais énergiquement opposé, met le point final au principe même du blocus.

. . . .

Il est évident que les Britanniques, obligés d'évacuer l'Éthiopie désirent écarter jusqu'à la fin toute influence étrangère, craignant surtout la France Libre, dont l'action serait irrésistible si elle disposait du chemin de fer et du port de Djibouti.

. . . .

Télégramme du Comité national au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 16 janvier 1942.

Au cours de visites qu'il a rendues au général de Gaulle et à M. Dejean, l'ambassadeur de Turquie à Londres a fait connaître que son gouvernement avait, conformément à notre suggestion, accepté que les diverses questions en litige au Levant entre la France et la Turquie fussent traitées directement par les consuls de Turquie avec la Délégation générale à Beyrouth. Les consuls auraient déjà reçu des instructions correspondantes.

M. Rustu Aras n'a pas caché qu'en présence des succès russes, la Turquie avait regagné quelque liberté d'allure à l'égard du Reich. Il n'a pas laissé de doute qu'elle s'opposerait à toute tentative allemande de traverser le territoire turc.

Il a souligné, à nouveau, les affinités étroites entre Français Libres et Kémalistes et exprimé sa méfiance que nos relations iraient s'améliorant.

. . . .

Télégramme du Comité national à Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale.

Londres, 23 janvier 1942.

Nous n'avons pas perdu de vue les affaires d'Éthiopie et nous tenons en contact à cet égard avec le Foreign Office. D'après ses informations, le traité anglo-éthiopien qui va être signé reconnaîtrait l'indépendance de l'Éthiopie et il n'y serait pas question de protectorat. Les Anglais auraient, disent-ils, l'intention de retirer leurs troupes après l'évacuation des Italiens.

Une fois l'indépendance réalisée, le gouvernement britannique n'aurait pas, à l'entendre, d'objection à ce que nous prenions la charge des intérêts français et entrions en contact avec le gouvernement éthiopien à ce sujet. Le Foreign Office semble estimer que c'est une question à débattre entre ce gouvernement et nous.

Les Anglais entendent maintenir le chemin de fer sous leur seul contrôle militaire et n'ont évidemment aucune intention de nous y associer.

Il y a lieu, pour le moment, d'attendre la signature du traité et la reconnaissance de l'indépendance de l'Éthiopie. Nous pensons pouvoir, alors, accréditer un représentant auprès du Négus, mais nous avons l'impression que toute tentative de notre part d'engager, dès à présent, des négociations officielles avec lui serait, au moins, prématurée.

Nous vous tiendrons au courant du développement de la question et vous enverrons prochainement des indications qui pourront vous servir de base pour vos négociations à Addis-Abéda.

Télégramme de Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale,
au général de Gaulle, à Londres.

Addis-Abéba, 23 janvier 1942.

J'estime ne pouvoir maintenir dans l'expectative, ni les officiers du bataillon, ni les éléments venus de Djibouti... Le dévouement à la France Libre et l'esprit combattant sont tendus au plus haut point, mais la nouvelle politique britannique, faisant renoncer à tout espoir de ralliement de la colonie, cause un profond découragement qui s'exprime avec amertume. Le mécontentement est encore aggravé par la propagande triomphante de Djibouti, présentant l'attitude britannique comme étant en opposition avec la politique de la France Libre. Enfin, l'annonce de la participation de troupes françaises aux opérations de Libye exaspère le désir d'action. Au surplus, mes efforts pour employer nos troupes en Éthiopie se heurtent à la même intransigeance britannique qu'au moment de Gondar.

J'estime donc urgent de mettre fin à cette situation... M'autorisant de la promesse que vous avez bien voulu me faire, lors de l'envoi de notre poignée d'hommes à Gondar, j'ai annoncé au bataillon que je demandais son envoi immédiat au front de Libye. Il devrait être remplacé par un autre bataillon... Un télégramme d'Appert au général Legentilhomme précise dans quelles conditions la relève des autres éléments des Forces Françaises Libres dans l'Est africain peut avoir lieu.

Télégramme de Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale,
au général de Gaulle, à Londres.

Nairobi, 5 février 1942.

Conformément à vos instructions, je me suis gardé d'intervenir dans les négociations anglo-éthiopiennes... Mais, après publication du traité anglo-éthiopien, j'ai convoqué le ministre des Affaires étrangères éthiopien et lui ai exprimé mon étonnement devant la violation des traités antérieurs, sans consultation ni préavis stipulés. J'ai souligné, en particulier, que je considérais comme inacceptable :

1) qu'après l'abolition des tribunaux antérieurs, des juges français ne prennent pas la place des juges britanniques dans les affaires concernant les citoyens et protégés français ;

2) que des conseillers français de l'Empire ne soient pas prévus au même titre que des conseillers britanniques ;

3) que les chemins de fer ne soient pas remis à notre garde.

Le ministre m'indiquant les difficultés qui l'avaient empêché de nous donner satisfaction, je lui ai répondu que je ne pourrais pas continuer à entériner, par notre présence, la diminution matérielle et morale de la France. Je lui ai demandé une audience de l'Empereur. Celle-ci a pris le caractère d'une audience de congé.

J'estime, en effet, que cette attitude permet, seule, de réserver nos droits pour l'avenir et de sauvegarder le prestige de la France...

Télégramme de Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale,
au général de Gaulle, à Londres.

Nairobi, 5 février 1942.

Un entretien récent avec le général Platt, les informations de mon S. R. et celles du capitaine de frégate Burin des Roziers me confirment que les Britanniques ne maintiennent même plus, autour de Djibouti, un blocus maritime de principe.

J'estime, dans ces conditions, qu'il ne convient pas de nous associer plus longtemps, de notre côté, au blocus terrestre, inefficace s'il est isolé et servant seulement, pour les Britanniques, à maintenir un cordon isolateur entre la Côte française des Somalis et l'Éthiopie.

Une telle contrainte ne peut qu'exaspérer, contre la France Libre, les sentiments de la population de la Côte française des Somalis, profondément découragée par l'inaction dans laquelle nous sommes plongés...

Je renouvelle donc ma demande d'envoyer le 4e Bataillon et

l'escadrille de « Potez 63 » sur un autre théâtre d'opérations. J'approuve, d'autre part, la demande de Burin des Roziers pour l'envoi de ses bâtiments en Méditerranée. Par contre, les petits détachements à la frontière et le corps méhariste... doivent être maintenus ainsi que mon S. R. Nos forces pourront se regrouper autour de ces éléments de base, si l'évolution de la guerre et de la politique britannique nous permet, un jour, d'agir.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 11 février 1942.

Vous savez, sans doute, que le général Spears a été nommé par son gouvernement Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire auprès des gouvernements syrien et libanais. Nous nous attendions à cela qui est dû aux relations personnelles et anciennes entre Churchill et Spears. Celui-ci ne pouvant rester auprès de moi, on vous le transmet. Naturellement, cette nomination a été faite sans que notre agrément fût demandé.

. . . .

Lettre du général de Gaulle à M. Winston Churchill.

Londres, le 11 février 1942.

Mon cher Premier Ministre,

Dans la situation générale créée par l'entrée en guerre du Japon, l'importance stratégique de la colonie française de Madagascar, et spécialement de la base de Diégo-Suarez, est devenue considérable pour ce qui concerne l'océan Indien.

Or, une très grande partie de la population de Madagascar, fidèle à la France, est en même temps, et par le fait même, désireuse de servir la cause des alliés. Mais là, comme dans d'autres parties de l'Empire français, l'action oppressive des autorités de Vichy soumises au contrôle de l'ennemi s'oppose au vœu de la population.

Le Comité national français est résolu à procéder au ralliement de Madagascar en y consacrant une partie des forces dont il dispose, afin d'assumer la défense de cette colonie française contre les ennemis communs et de faire participer ses ressources à l'effort de guerre des alliés.

Cette opération pourrait comporter une protection navale et un appui aérien par les forces de l'Empire britannique. Le Comité national français a l'honneur de proposer au Gouvernement de Sa

Majesté qu'un plan d'action en commun soit établi et exécuté dans le plus bref délai possible.

Veuillez agréer, mon cher Premier Ministre, mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

Note relative à Madagascar.

I. — L'évolution de la situation en Extrême-Orient donne à l'île de Madagascar une importance stratégique considérable. D'autre part, le Comité national français entend utiliser toute occasion de faire rentrer cette colonie française dans la guerre aux côtés de ses alliés.

II. — De tous les renseignements en possession du Comité national français il ressort que la situation intérieure de l'île est demeurée, dans l'ensemble, favorable à la cause de la France Libre et de ses alliés, malgré les mesures d'oppression et la propagande des autorités de Vichy.

Il n'est guère douteux, qu'une fois surmontée la résistance de ces autorités, la France Libre n'aurait pas de difficultés à établir et à faire fonctionner son administration à Madagascar, ainsi qu'elle l'a fait dans de vastes territoires africains.

Les forces militaires dont dispose Vichy sont faibles et ne possèdent pas de matériel moderne, sauf en ce qui concerne la défense propre de Diégo-Suarez.

Ces forces comprennent, dans l'ensemble :

2 régiments mixtes sénégalais-malgaches ;

2 groupes d'artillerie de campagne ;

une vingtaine d'avions de chasse (Morane 406) et bombardiers légers (Potez 63) répartis sur l'ensemble de l'île ;

4 sous-marins et 1 aviso colonial, basés à Diégo-Suarez.

III. — Le plan d'action serait le suivant :

Débarquement à Majunga, (par surprise, si possible). Majunga est actuellement tenue par une compagnie seulement. Occupation de ce point qui dispose des installations nécessaires pour la suite.

Marche rapide sur Tananarive, par une route très praticable sur laquelle ne se trouve aucune garnison. Deux ponts suspendus sur la Betsiboka devront être saisis au plus tôt, si possible par parachutistes.

Blocus naval de Diégo-Suarez, qui serait attaqué par la suite en partant de l'intérieur et après occupation de Tananarive.

IV. — Les Forces Françaises Libres que le Comité national compte engager dans cette opération comprendraient :

Forces terrestres :

1 compagnie de découverte et combat ;

3 bataillons ;

1 batterie ;

1 compagnie de parachutistes ;

1 détachement de transmissions ;
1 détachement du génie ;
des éléments des services.

Forces navales :

1 destroyer ;
3 corvettes ;
2 avisos.

Ces forces paraissent suffisantes pour réaliser le débarquement à Majunga et pour occuper Tananarive ainsi que les points principaux de l'île. Ultérieurement, elles fourniraient l'essentiel des éléments d'attaque de Diégo-Suarez.

Le concours des alliés consisterait à bloquer par mer Diégo-Suarez et à appuyer par air l'action des Forces Françaises Libres.

V. — Au cas où les alliés seraient d'accord pour une telle opération, les détails du plan devraient être arrêtés sans délai par les états-majors intéressés.

Lettre du général de Gaulle au général Sir Alan Brooke, Chef d'état-major impérial britannique.

Londres, le 11 février 1942.

Mon cher Général,

Vous vous souviendrez, sans doute, qu'en allant vous voir, le 10 décembre dernier, je vous avais parlé de l'importance stratégique de Madagascar et dit qu'il était, à mon avis, nécessaire de procéder, sans délai, au ralliement de l'île à la France Libre et à ses alliés.

Je crois que les événements survenus depuis notre entretien font apparaître cette nécessité comme extrêmement pressante.

J'écris aujourd'hui à ce sujet à M. Winston Churchill et lui envoie en même temps la note dont ci-joint copie.

Veuillez croire, mon cher Général, à mes sentiments les plus distingués.

Lettre de M. D. Morton, Chef de cabinet du Premier Ministre, au général de Gaulle.

TRADUCTION

13 février 1942.

Mon cher Général,

Je suis chargé, par le Premier Ministre, de vous accuser réception de votre lettre du 11 février.

Le Premier Ministre a donné pour instruction que cette proposition soit examinée, d'urgence, par les Chefs d'état-major et le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Je vous prie de me croire très sincèrement vôtre.

Télégramme du colonel Pechkoff, Délégué France Libre dans l'Union sud-africaine, au général de Gaulle, à Londres.

Capetown, 17 février 1942.

Je dois vous informer que Madagascar occupe une place importante dans la presse et une place de premier plan dans l'opinion publique et au Parlement.

En première page du *Cape Argus*, est reproduit un article du *New York Herald* intitulé : « Madagascar et le Japon »... « On rapporte que les Japonais exercent déjà sur Vichy une pression pour l'amener à leur céder l'usage de Madagascar... Il existe à Madagascar des sentiments vigoureux en faveur des Français Libres et d'une coopération avec la France Libre... »

Dans le *Cape Argus*, un article sous grande manchette est intitulé : « Si Singapour tombe, Madagascar devient notre ligne de défense avancée. »

Hier, au cours de la séance du Parlement, M. Blackwell a déclaré que, si Singapour tombait, les Japonais l'emploieraient pour servir de base à leurs attaques dans l'océan Indien. L'Afrique du Sud doit tenir compte du fait que Madagascar se trouve entre l'ennemi et son territoire. « Or, il n'y a aucune raison pour que la France de Vichy ne livre pas Madagascar aux Japonais de la même façon qu'elle leur a livré l'Indochine »...

L'opposition a répondu avec force qu'il n'y avait aucun danger du côté des Japonais et a reproché au gouvernement de leur avoir déclaré la guerre. M. Louw, notamment, déclara que Blackwell avait montré que le gouvernement était effrayé de sa propre politique et n'avait d'autre désir que d'ouvrir un nouveau front. « La référence faite à Madagascar par Blackwell, affirma-t-il, et le fait qu'un représentant du général de Gaulle vient d'être nommé en Afrique du Sud, n'étaient pas de simples coïncidences »...

J'ajoute que, si le Premier Ministre peut concevoir quelque humeur de ce que la question de Madagascar ait été ainsi soulevée dans le public et au Parlement, on ne voit guère comment il pourrait l'éviter car tout le monde en parle.

Télégramme du général de Gaulle
à Ludovic Chancel,
adjoint au Délégué en Afrique orientale, à Nairobi.

Londres, 18 février 1942.

Veuillez faire tenir au général Dupont, à Djibouti, et sans ingérence britannique, le message suivant de ma part :

« Mon cher Général,

« Un accord direct entre nous, pour le ralliement de la Côte française des Somalis à la France Combattante, nous permettrait de garder la position sans aucune servitude étrangère. Je vous demande de penser à cela et de décider en conséquence. J'ajoute, qu'au cas où vous me rallieriez comme Gouverneur, je vous demanderais de rester Gouverneur. J'attends votre réponse avec confiance. »

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 10 mars 1942.

Le général Wilson m'a demandé de prononcer l'éloignement du Levant de trente Français, dont quelques-uns sont ralliés, et dont il estime la présence dangereuse pour la sécurité des armées.

Comme, en général, les griefs invoqués étaient vagues et résultaient de rapports, soit d'agents rétribués, soit de Français Libres d'esprit vindicatif ou obsédés, j'ai demandé à examiner ce qui se passait par cas d'espèce.

A cela, Wilson m'a opposé qu'il avait des ordres impératifs, que l'affaire ne souffrait pas de discussion et qu'en Angleterre cette procédure avait été adoptée pour des cas analogues touchant des personnalités britanniques importantes.

J'ai répondu qu'il s'agissait de Français et que je n'agirais contre des Français que si j'étais convaincu de leur hostilité aux Alliés. J'ai précisé que j'avais déjà cette conviction pour certains, mais qu'au nombre de ceux-ci, il en était qui devraient être, au préalable, remplacés dans leur emploi... J'ai ajouté que, quant à ceux que j'estimais non hostiles, je ne les sacrifierais pas, à moins que vous ne m'en donniez l'ordre. En me référant, enfin, à la convention de Saint-Jean-d'Acre, je lui ai dit que le droit lui ayant été accordé d'autoriser le séjour au Levant des non-ralliés, il pouvait faire cesser ce droit, mais qu'en pareille occurrence, je me refuserais à m'associer à sa décision. J'ai terminé en lui disant que je comptais traiter la question avec le général Auchinleck, le 16 courant, au Caire.

J'ai, autant que Wilson, — et je le lui ai marqué, — le souci

de ne pas être trahi, mais je suis mieux renseigné que lui sur les Français et je ne veux pas les frapper sans preuve. Il devra assumer l'odieux de la mesure, s'il persiste. J'ajoute, qu'en le suivant dans cette voie, je risquerais, sur simple dénonciation, de dépeupler le Levant de ses Français.

Je vous prie de me faire savoir d'urgence si nous sommes d'accord.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 10 mars 1942.

Vous êtes Commissaire national français, Délégué général et Commandant en chef au Levant. Vous n'avez aucun ordre à recevoir d'un général étranger, dans aucune matière. *A fortiori*, cela s'applique au destin de nos concitoyens qui sont sous votre autorité dans un territoire où la France est mandataire et où vous êtes chargé d'appliquer ce mandat.

Vous pouvez laisser Wilson vous communiquer les renseignements qu'il prétend avoir. Mais vous devez lui faire entendre que ses droits s'arrêtent là. En outre, nous connaissons assez sa personne et sa politique pour discerner qu'il vise, comme vous le dites, à vider le Levant des Français qui s'y trouvent... J'ajoute que vous trouveriez aisément des Britanniques dont l'action au Levant est dangereuse pour l'ordre public et dont vous pourriez réclamer à Wilson l'éloignement.

En tout cas, nous saisissons le Foreign Office de l'attitude de Wilson dans cette matière et lui faisons connaître que nous ne l'admettons pas.

Télégramme du général de Gaulle
à Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale.

Londres, 12 mars 1942.

J'ai suivi et approuvé vos efforts pour atteindre les deux buts que nous poursuivons dans votre zone d'action et de représentation :

1) Remettre dans la guerre, contre l'ennemi, la Côte française des Somalis, en imposant, par le blocus, un terme à l'opposition antinationale des autorités de Vichy.

2) Rétablir les droits et la représentation de la France dans l'Empire d'Éthiopie, libéré avec le concours de nos armes.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, attendre le premier but,

qui dépasse de beaucoup l'affaire même de Djibouti. Une des raisons en est la politique de quasi-protection accordée à Vichy par le State Department de Washington et le fait que nos alliés britanniques considèrent actuellement comme impossible de séparer leur politique de celle de Washington dans aucune matière grave.

Il y a là, à notre avis, un élément néfaste à tous égards, mais nous n'avons pas encore la possibilité de le faire disparaître. Toutoutefois, l'affaire de Saint-Pierre et Miquelon fut un bon coup de bistouri dans l'abcès.

Quant à restaurer la présence de la France en Éthiopie, je considère que votre mission y a réussi dans une mesure aussi large que le permettaient les circonstances. Nous ne pouvions empêcher les Britanniques de traiter seuls avec le Négus. Mais ils ont dû le faire dans des conditions qui laissent la porte ouverte à la France pour l'avenir. En ce qui concerne l'immédiat, nous avons obtenu, grâce à vos efforts, d'abord une existence sur place, ensuite la possibilité de rétablir nos nationaux et institutions, c'est-à-dire notre influence. Enfin, la présence de nos troupes n'a pas été sans importance.

Je crois que vous pouvez, maintenant, venir me voir à Londres. Il est naturellement nécessaire que vous organisiez votre intérim. J'ai avisé le général Catroux que le 4e Bataillon de marche était mis à sa disposition pour être transporté au Levant et que les éléments militaires restant sur place passeraient sous son commandement. Je vous autorise à aller à Beyrouth voir le général Catroux et arranger avec lui ces affaires militaires. Amitiés.

Télégramme du colonel Pechkoff,
Délégué France Libre dans l'Union sud-africaine,
au général de Gaulle, à Londres.

Capetown, 13 mars 1942.

Hier, pendant la séance du Parlement, le général Smuts a continué à répondre à l'opposition. Il a déclaré que la guerre pouvait approcher des portes de l'Afrique du Sud. Après l'occupation de Singapour et des îles du Pacifique, le Japon préparerait un assaut final contre l'Angleterre, en coopération avec l'Allemagne et l'Italie qui espéraient prendre bientôt Suez et Gibraltar. Les forces de l'Axe feraient alors leur liaison dans le Pacifique.

La population de l'Afrique du Sud devait se préparer à la possibilité de voir la guerre se rapprocher. « Il est bon de savoir, a dit le Premier Ministre, que si la guerre dans l'océan Indien touchait nos côtes et nos frontières, nous ne serions pas seuls. Des forces importantes feraient usage de notre sol et de notre

hospitalité pour aller au-devant des agresseurs. Si la guerre s'étendait à l'océan Indien, à Madagascar et aux côtes de l'Afrique du Sud, les forces alliées venant à notre secours seraient les bienvenues. »

Télégramme du médecin-général Sicé,
Haut-commissaire en Afrique française Libre,
au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 29 mars 1942.

Je vous rends compte de la mission que je viens d'accomplir dans l'Union sud-africaine. Mon entrevue avec le maréchal Smuts, à Capetown, a duré deux heures. J'ai développé méthodiquement les divers points de votre télégramme. Le Maréchal a écouté avec une grande attention. Il a répondu par un cordial éloge de notre action et des services rendus à la cause alliée par l'Afrique française libre. Il nous a promis un sympathique concours. Toutefois, il a précisé qu'il gardait confiance en la parole de soldat du maréchal Pétain, bien que je lui aie représenté que le Gouvernement de Vichy est prisonnier de Hitler.

Au sujet de Madagascar, le Maréchal a dit que ses graves préoccupations étaient identiques aux nôtres. J'ai fortement précisé que nous disposions de troupes pour une opération, mais que nous manquions de moyens de transport et d'aviation.

Au cours de mon séjour, le Maréchal a déclaré au Parlement, le 11 mars, que l'utilisation de Madagascar comme base d'attaque contre l'Union sud-africaine entraînerait infailliblement une action de son gouvernement. Mais il a affirmé qu'il entretenait toujours des relations amicales avec le gouvernement français. Interrompu par l'opposition, qui lui demandait de quel gouvernement il voulait parler, le Maréchal a déclaré qu'il existait deux gouvernements français mais qu'il parlait de celui de Vichy.

J'ai eu une entrevue avec le général Van Ryneveld, Chef d'état-major général, assisté du général de Vaal. Le Chef d'état-major m'a accueilli avec un égal intérêt. Il m'a promis sa collaboration si l'occasion s'en présentait, mais il manque, dit-il, d'avions de combat... D'autre part, il lui serait impossible de disposer de bateaux sans l'accord du Gouvernement de Londres.

Mon entrevue avec le Haut-commissaire britannique a été moins fructueuse. Il s'est montré aimable, mais sans l'amicale compréhension du maréchal Smuts et du général Van Ryneveld. A tout ce que je lui ai dit, il a répondu que la direction de la guerre appartient à Londres.

Continuant mes démarches, j'ai visité les ministres des Affaires extérieures, des Transports, de l'Intérieur, de la Santé, le sénateur Nicholis, Président de la commission des Affaires extérieures, le

colonel Reitz, grand ami du maréchal Smuts, qui a vécu à Madagascar et conserve le souvenir reconnaissant de Gallieni...

Au total, je suis d'avis que vous désigniez d'urgence un commandant d'opérations qui, installé à Durban avec les Français arrivés de l'île, préparera politiquement et militairement une action d'ensemble. Nous ne devons pas, en effet, nous laisser manœuvrer par les Britanniques qui travaillent activement sur Madagascar...

Pechkoff reste en contact avec Smuts, Van Ryneveld et le département des Affaires extérieures. La situation est susceptible d'une rapide évolution ; ... le maréchal Smuts menant une action très délicate, entre de multiples et difficiles problèmes. Je n'en ai apprécié que davantage sa cordiale sympathie. Mais cette situation m'a déterminé à éviter certaines démarches dont je ne pouvais pas mesurer les développements et les conséquences. Pechkoff pourra en saisir l'opportunité.

. . . .

Télégramme du colonel Pechkoff,
Délégué France Libre dans l'Union sud-africaine,
au général de Gaulle, à Londres.

Capetown, 30 mars 1942.

La question de Madagascar, telle qu'elle a été soulevée par le général Sicé au cours de sa visite au Cap, semble rester en suspens. La proposition faite par le général Sicé d'employer trois bataillons venant d'Afrique équatoriale, en cas d'opérations sur l'île, peut ne pas avoir produit l'effet désirable, car le retrait de troupes d'une partie quelconque du continent africain est susceptible de paraître, ici, inopportun, étant donné qu'on ne connaît rien des intentions de l'ennemi et que l'Afrique peut être l'objet de son prochain mouvement...

Des troupes sud-africaines reçoivent l'entraînement « commando » avec exercices fréquents d'embarquement et de débarquement. Ces troupes sont spécialement sélectionnées et la rumeur, vraie ou fausse, qui circule, est que ces troupes sont spécialement entraînées pour une expédition à Madagascar. Mais il semble improbable que quelque chose soit tenté de ce côté sans ordre ou consentement de Londres. Il serait, d'autre part, difficilement compréhensible qu'une opération sur Madagascar soit exécutée sans notre participation...

En tout cas, la nécessité d'une action de notre part me paraît urgente et je répète qu'à mon avis, seul le gouvernement de Londres peut décider en dernier ressort.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 6 avril 1942.

Au cours de sa visite du 2 courant, Spears s'est attaché, dans le dessein visible de m'impressionner, à me peindre sous un jour peu encourageant la situation morale de la France Libre au regard des alliés.

A l'entendre, le Premier Ministre et les membres du gouvernement britannique se tiendraient à notre égard sur la réserve. Certaines de vos entrevues avec Churchill auraient été peu amicales. Vous seriez en quelque sorte isolé et les commissaires nationaux seraient sans contact direct avec les ministres et sous-secrétaires d'État.

Les divisions entre Français Libres et, en particulier, l'affaire Muselier, auraient excédé le Cabinet. L'Amirauté vous tiendrait rigueur d'avoir changé, sans l'avoir consultée, le chef de nos forces navales.

Spears ajoute qu'en vous obstinant dans une volonté d'autonomie vous vous aliénez les alliés, car ceux-ci ne peuvent pas admettre, dans la phase présente, que les membres de la coalition ne se plient pas aux directives communes émises par Londres et Washington.

Il sous-entend que, dans l'opinion des milieux politiques de Londres, on a cessé de croire à l'utilité et à l'efficacité de la France Libre. On ne pense pas qu'elle exerce une influence en France métropolitaine. On professe que son esprit survivra, parce que d'essence probritannique, à la disparition de notre mouvement.

Spears se demande si vous n'avez pas conscience de décliner, si vous n'êtes pas las, si vous n'avez pas le dessein de liquider l'affaire et il évoque, avec un hypocrite regret, le début du mouvement et tout ce que le mouvement lui doit à lui-même.

J'ai répondu à Spears dans l'esprit que voici :

S'il y a refroidissement entre le gouvernement britannique et le général de Gaulle, c'est que, probablement, le premier conçoit la France Libre comme un instrument au service de sa politique, alors que le second la tient pour l'émanation de la France et que, comme telle, il entend lui assurer, de la part de ses alliés, le respect, l'autonomie et le rang de parité. Le général de Gaulle a raison. Je l'approuve et je suis à ses côtés avec tous nos camarades.

. . . .

J'ignore dans quelle mesure la situation décrite par Spears est fidèle, mais je perçois fort bien qu'il a tenté une manœuvre en vue de m'ébranler, de me faire entendre que la situation de la France Libre ne me permet pas de résister aux desseins qu'il médite ici et de frayer insidieusement la voie à sa politique. Il est superflu de vous dire qu'il n'y a pas réussi.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 8 avril 1942.

Je réponds à votre intéressant télégramme au sujet de vos récents entretiens avec Spears.

Comme vous l'avez très bien vu, il y a trois points à considérer dans l'attitude et dans les déclarations de Spears.

1° Spears est personnellement devenu défavorable à la cause française. Cela vient de ses nombreux déboires et de sa propension à mener une politique personnelle entre celle de son gouvernement et celle de l'autorité auprès de laquelle il se trouve en mission. Le dernier de ces déboires a été la fin de sa mission auprès de moi-même. J'avais, depuis longtemps, demandé à Churchill de lui donner un autre emploi. Cela fut fait, enfin, lors de mon séjour en Orient l'année dernière...

2° Le tableau que Spears vous a fait de notre situation générale est foncièrement faux et tendancieux. Il est vrai que le gouvernement britannique, trompé par un petit groupe d'intrigants de l'émigration, a d'abord voulu intervenir dans l'affaire Muselier. Mais ce gouvernement a reconnu son erreur de droit et de fait...

D'autre part, Washington, malgré ses absurdes illusions sur Vichy, entre avec nous en rapports chaque jour plus étroits. Enfin Moscou nous appuie nettement et nous ne manquons pas d'en profiter. La vérité est que nous n'avons pu exister et nous imposer, au point de vue international, sans briser un certain nombre d'obstacles. Cela n'a pas été sans réactions de chancelleries. Mais le résultat est flagrant. L'opinion étrangère n'a, d'ailleurs, jamais cessé de nous être favorable.

3° En ce qui concerne la politique de surenchère que Spears prétend vouloir mener auprès des gouvernements syrien et libanais, j'ai la certitude qu'elle ne correspond pas à celle du Foreign Office. Nous nous en sommes déjà expliqués avec Eden et je compte le faire de nouveau à très bref délai. Une fois de plus, Spears cherche à bluffer et à mener une action personnelle. Devant le danger imminent qui menace en Orient la position de l'Angleterre, aussi bien que la position de la France, par suite de l'action militaire et politique de l'Axe, toute querelle sérieuse serait une folie que l'Angleterre ne commettra pas en ce moment. Cela n'exclut pas, naturellement, un certain ajustement des attitudes dans les questions arabes. Nous y sommes, pour notre part, disposés. Mais, comme vous l'avez dit très justement à Spears, c'est une affaire à traiter à Londres.

En conclusion, je tiens à vous dire que je suis entièrement d'accord avec vous quant aux réponses que vous avez faites à Spears. La fin heureuse de l'affaire de Saint-Pierre, le règlement du pénible incident Muselier, la reconnaissance par l'Amérique de notre position souveraine dans le Pacifique et en Afrique centrale, me permettent enfin d'envisager comme proche mon voyage

en Orient. Je vous demande, en attendant, d'agréer mes profondes amitiés, auxquelles vos collègues du Comité national tiennent à joindre les leurs.

Lettre du général de Gaulle à M. Anthony Eden Secrétaire d'État au Foreign Office.

Londres, le 9 avril 1942.

Cher monsieur Eden,

Le 16 décembre 1941, j'ai attiré l'attention du Premier Ministre sur la question de Madagascar.

Deux mois plus tard, le 11 février 1942, j'ai fait parvenir à M. Winston Churchill un projet d'opération, en vue de soustraire cette colonie française à la menace japonaise et de la mettre au service de la guerre pour la cause alliée. Copie de ce projet a été transmise au Haut-commissaire de l'Union sud-africaine ainsi qu'à vous-même.

De nouveau, le 19 février 1942, j'ai adressé une lettre au Premier Ministre pour lui souligner l'importance et l'urgence de l'affaire, en présence du développement de la situation en Extrême-Orient.

Depuis lors, il est vrai, le Gouvernement des États-Unis a obtenu de Vichy de nouvelles assurances concernant Madagascar. Mais je doute que, même à Washington, on puisse attacher à ces assurances une valeur quelconque.

Il me revient, au contraire, que, dans certains milieux politiques américains, on commence à éprouver des inquiétudes sérieuses sur les plans que pourraient nourrir les Japonais contre une île dont l'importance stratégique n'a pas besoin d'être soulignée.

Dans ces conditions, je crois devoir rappeler que nous tenons essentiellement à une participation des Forces Françaises Libres à toute opération qui pourrait être entreprise du côté allié. En outre, à l'issue d'une telle opération, le Comité national entend bien assumer l'administration de cette colonie française au même titre que celle des autres territoires français qui continuent la lutte aux côtés des alliés.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître le sentiment du Gouvernement de Sa Majesté sur ces diverses questions.

Bien sincèrement à vous.

Télégramme d'Adrien Tixier,
Délégué France Libre aux États-Unis,
au général de Gaulle, à Londres.

Washington, 13 avril 1942.

Je réponds à vos télégrammes au sujet de Madagascar. J'ai demandé au Département d'État si le Gouvernement de Vichy avait demandé aux États-Unis la protection de Madagascar au cas où il y aurait un danger d'invasion. Voici ce qui m'a été répondu :

1) Le Gouvernement de Vichy a formellement déclaré qu'il défendrait Madagascar contre une agression japonaise.

2) La collaboration américaine pour la défense de l'île n'a été que très vaguement considérée. Il n'y a pas eu d'échange de vues définitif à ce sujet.

. . . .

Lettre de M. Eden au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 20 avril 1942.

Cher général de Gaulle,

Dans votre lettre du 9 avril, vous avez mentionné la question de Madagascar et déclaré que le Comité national tenait pour essentielle une participation des Forces Françaises Libres à toute opération alliée qui pourrait être entreprise sur ce territoire et que le Comité s'attendait à en assumer l'administration après toute opération de ce genre.

J'ai pris note des vues du Comité.

Sincèrement à vous.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 29 avril 1942.

Après six mois d'indépendance, la situation au Levant révèle ce qui suit :

Les gouvernements ont déçu l'opinion car, bien que fortement armés de pouvoirs, ils ont été timorés et peu actifs. Ils ont ménagé les notables sans cependant les acquérir et, en trompant les espoirs de la masse qui attendait la justice sociale et l'énergie administrative, ils ont conservé les privilèges et les abus.

. . . .

La situation pourrait se maintenir sans inconvénient grave, malgré le Patriarche et Bechara el Koury au Liban et malgré l'opposition en Syrie, en dépit, également, des déficiences des gouvernements, si ces ferments de difficultés ne risquaient d'être renforcés par la politique britannique et par l'attitude des pays voisins.

... Dans ces conditions, je regarde comme sage et nécessaire de résoudre nous-mêmes le problème avant qu'on ne nous contraigne à le résoudre par les moyens que nous connaissons. Nous recueillerions le bénéfice d'un libéralisme auquel nous étions décidés, mais dont nous ajournions la manifestation pour des raisons d'opportunité.

Je suis décidé à restaurer l'appareil constitutionnel. Cependant, je ne veux pas procéder à des élections que désirerait Spears parce qu'elles offriraient aux agents et à l'argent de l'étranger trop d'occasions de peser sur les suffrages.

Un de mes prédécesseurs a suspendu la constitution par des arrêtés que j'ai le pouvoir d'abroger. Par ce moyen, les assemblées et le Chef de l'État antérieurement en fonctions seront remis en place et le mandat électif reprendrait sa validité sans tenir compte de l'interruption et, du jour où les constitutions seront rétablies, il me resterait à assurer un sort honorable aux deux présidents actuellement en charge.

Je présenterais ce régime comme formant un statut provisoire, établi en attendant que les circonstances permettent aux États de se constituer définitivement et, prenant argument du fait que les assemblées rappelées sont celles qui ont ratifié les traités de 1937, je déclarerais, en votre nom, que la France Libre, ratifiant de son côté les actes contractuels, en fait la charte provisoire de ses rapports avec les États jusqu'à ce qu'à ce qu'un nouveau traité ait pu être négocié.

Je vous serais reconnaissant de me câbler, dès que possible, votre approbation à ces mesures qui me semblent répondre à nos intérêts et être propres à déjouer, avant qu'elles ne se précisent, les manœuvres de pression et d'éviction auxquelles nous sommes exposés.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 4 mai 1942.

J'ai mûrement pesé votre télégramme du 29 avril et nous l'avons étudié en Comité national.

Pour ce qui concerne la Syrie, vous proposez, en somme, la solution que je vous recommandais en juillet, c'est-à-dire la remise en place du Président Hachem bey, lequel se ferait confirmer ses pouvoirs par la Chambre antérieurement élue. Cette solution

m'a toujours paru la plus raisonnable et la plus équitable. Il faudra, toutefois, expliquer à l'opinion le retard apporté à l'appliquer. Naturellement, des élections ne peuvent être imaginées dans la situation stratégique actuelle de la Syrie.

Pour le Liban, nous voyons moins clairement où peut conduire actuellement la solution constitutionnelle. Eddé était démissionnaire comme Président et nous croyons que la dernière Chambre élue était honnie par l'opinion entière. Veuillez nous dire ce que vous vous proposez de faire au Liban.

Nous pourrions considérer comme normal que vous déclariez prendre les traités de 1936 comme base provisoire de nos rapports avec les États. Mais il semble que la ratification pure et simple de ces traités risquerait de mettre fin automatiquement au mandat. Il faudrait éclaircir ce point et maintenir que le mandat est valable jusqu'à ce que la Société des Nations en ait relevé la France. Je vous prie de vous reporter, à ce sujet, à la lettre que je vous ai adressée de Damas, le 24 juin. D'autre part, je vous rappelle que beaucoup de Libanais, et spécialement le Cardinal Tappouni, sont résolument hostiles au traité de 1936 pour le Liban parce qu'il ne protège pas suffisamment les minorités religieuses. Il y aurait donc quelque chose à préciser à ce sujet.

En conclusion, nous approuvons la mise en train de la machine constitutionnelle en Syrie. Nous vous demandons de nous expliquer votre projet pour le Liban avant qu'il soit décidé quelque chose. Nous vous invitons à manier avec prudence et quelque réserve les lourds traités de 1936.

Mémorandum remis à Sir Alexander Cadogan,
Secrétaire permanent au Foreign Office, par Maurice Dejean,
Commissaire national aux Affaires étrangères.

Londres, 6 mai 1942.

I. — Dès le 10 décembre 1941, le général de Gaulle, au cours d'un entretien avec le général Sir Alan Francis Brooke, a attiré l'attention du Chef de l'état-major impérial sur l'importance stratégique de la colonie française de Madagascar et a exprimé l'avis qu'il était nécessaire de procéder au ralliement de l'île à la France libre et à ses alliés.

Le 16 décembre 1941, le général de Gaulle a abordé la même question dans une lettre adressée à M. Churchill.

Le 11 février 1942, il a adressé au Premier Ministre britannique un projet d'opération sur Madagascar et il a informé Sir Alan Francis Brooke de cette démarche. Il a également transmis ce projet au Haut-commissaire de l'Union sud-africaine à Londres.

Copies de la lettre à M. Churchill et au Haut-commissaire de

l'Afrique du Sud ont été adressées, le même jour, à M. le Secrétaire d'État au Foreign Office, par M. Dejean.

Le projet en question prévoyait une opération par les Forces Françaises Libres avec appui allié en aviation et le concours de forces navales britanniques pour bloquer Diégo-Suarez.

Le 13 février, le général de Gaulle a été informé par une lettre du major Morton, que le Premier Ministre avait prescrit que le projet transmis par le général de Gaulle fût examiné d'urgence par les Chefs d'état-major. Une lettre de Sir Alan Francis Brooke confirmait la réponse du major Morton.

Le 19 février, le général de Gaulle a, dans une nouvelle lettre au Premier Ministre, souligné l'importance et l'urgence de l'affaire, en présence du développement de la situation en Extrême-Orient.

Enfin, le 9 avril, le général de Gaulle est intervenu à nouveau dans le même sens dans une lettre adressée à M. Eden.

Dans toutes ces communications, le général de Gaulle s'est appliqué à souligner que le Comité national tenait essentiellement à une participation des Forces françaises libres à toute opération qui pourrait être entreprise du côté allié et qu'en outre, à l'issue d'une telle opération, le Comité entendait assumer l'administration de la colonie française de Madagascar au même titre que celle des autres territoires français qui continuent la lutte aux côtés des alliés.

Par lettre en date du 20 avril, le Secrétaire d'État a bien voulu faire connaître au général de Gaulle qu'il avait pris note des intentions du Comité.

II. — Dans ces conditions, ce n'est pas sans une surprise justifiée que le Comité national a appris l'action entreprise, dans les premières heures du 5 mai, par les forces britanniques contre Diégo-Suarez.

Le Comité ne critique pas, en soi, une opération dont il a lui-même, depuis des mois, souligné l'urgence et la nécessité et qui s'imposait dans l'intérêt commun. Mais il ne peut accepter de n'avoir été ni averti, ni consulté.

La question de Madagascar avait, en effet, fait l'objet d'un long échange de correspondance. Elle concerne un territoire français. L'action en cours peut avoir des incidences directes et prochaines sur les forces et les territoires français combattants, au même degré que sur les forces et les territoires britanniques. En outre, dans les conditions où elle a été décidée et exécutée, l'action britannique sur Madagascar risque de choquer de nombreux Français, même parmi les plus fidèles à la cause alliée. A ce titre, elle est susceptible d'affecter, en France, la position morale du Comité national, que l'immense majorité du peuple français considère comme solidairement responsable de l'attitude des alliés à l'égard de la France. Enfin, le Comité national n'envisage pas sans inquiétude les répercussions possibles sur le moral des troupes françaises combattantes et des populations des territoires ralliés.

Un communiqué de l'Amirauté britannique et du War Office, dont le Comité national a été informé par la presse, a donné l'assurance que les Nations Unies n'avaient pas l'intention de « s'immiscer dans le statut français d'un territoire qui resterait français et demeurerait partie de l'Empire français. »

D'un autre côté, le Département d'État a déclaré que « les États-Unis et la Grande-Bretagne étaient d'accord pour que Madagascar fût restituée à la France après la guerre ou à un moment quelconque, dès que l'occupation de cette île ne serait plus essentielle pour la cause commune des Nations Unies ».

Le Comité national a pris connaissance de ces communications faites à la presse. Toutefois, il ne saurait accepter la conception ainsi exprimée. Cette conception est, en effet, loin de satisfaire aux intérêts de la France et elle est incompatible avec la mission que s'est assignée le Comité national et pour laquelle il a conscience d'être approuvé et soutenu par l'immense majorité du peuple français.

1) Si sincères que soient les intentions des alliés, il est clair, en effet, que l'avenir de la France, notamment pour ce qui concerne ses rapports futurs avec eux, dépendra, dans une très large mesure, de la part active qu'elle aura prise à la guerre à leurs côtés.

L'objectif principal du Comité national est d'intensifier et d'accroître, par tous les moyens, la participation à la lutte. C'est pourquoi il s'efforce de rassembler, dans toute la mesure du possible, des forces militaires et des territoires français. Il ne saurait se contenter que telle colonie française soit soustraite à la menace des puissances de l'Axe et neutralisée. Il tient essentiellement à ce que tout territoire français affranchi des clauses de l'armistice rentre activement dans la guerre avec toutes ses ressources humaines et matérielles.

Il ne saurait, non plus, admettre que l'Empire français soit morcelé dans sa participation à la lutte. L'intérêt de la France commande que les forces françaises qui peuvent combattre pour la libération de la Patrie soient réunies en un seul faisceau. Toute autre solution affaiblirait, en la dispersant, la participation française à la guerre et comporterait, pour l'avenir de l'Empire français, le germe de dangereuses divisions.

Appliquée, demain, aux Antilles, à la Guyane, en Afrique occidentale française ou en Afrique du Nord française, la méthode employée pour Madagascar aboutirait, en fait, à une dislocation de l'Empire français, dans laquelle le peuple de France pourrait être induit à voir le début d'un partage.

2) L'action des Français Libres ne se justifie, aux yeux du monde, devant le peuple français et à leurs propres yeux, que si, en continuant la lutte, ils maintiennent la France dans le camp des alliés.

Si les alliés eux-mêmes paraissent manifester par leurs actes que le Comité national français n'est pas seul compétent et, dans

l'espèce, n'est même pas consulté pour ce qui concerne la participation française à la lutte commune, il est évident que la France Combattante perd sa raison d'être. La résistance du peuple français, dont la France Combattante est le symbole et l'âme, risque d'en être gravement compromise, à un moment où elle constitue, pour les alliés, un actif plus important que jamais.

3) Du point de vue général de la conduite de la guerre, l'occupation, même temporaire, d'un territoire français par les troupes alliées, en dehors du Comité national, fournit un argument facile à l'ennemi et à ses complices toujours enclins à dénoncer l'impérialisme anglo-saxon. Manié par un homme tel que Laval, un pareil argument peut devenir, dans les circonstances présentes, un instrument dangereux.

III. — Le Comité national a conscience d'agir dans l'intérêt des alliés, aussi bien que dans l'intérêt de la France, en insistant de la façon la plus formelle auprès du Gouvernement britannique :

a) pour que les Forces Françaises Libres participent, aussitôt que possible, à la défense de la colonie française de Madagascar et, éventuellement, aux opérations actuellement en cours pour écarter la menace de l'Axe.

b) Pour que le Comité national assume, dès que possible et en tout cas dès l'issue des opérations, l'administration de l'Ile, sans qu'il y ait aucune interruption dans l'exercice de la souveraineté française.

c) Pour que soit envisagé, dès maintenant, d'accord avec le Comité national, l'ensemble du problème des possessions françaises de l'océan Indien et de la mer Rouge (Réunion, Iles Comores, Crozet, de Kerguélen, Iles Saint-Paul et Amsterdam, Djibouti) dont le sort est directement relié à celui de Madagascar.

Le Comité national serait obligé au Gouvernement britannique de bien vouloir préciser ses vues à ce sujet.

Communiqué du Gouvernement britannique au sujet de Madagascar.

TRADUCTION

13 mai 1942.

Ainsi qu'il a été expliqué antérieurement, l'intention du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, en entreprenant la récente opération à Madagascar, a été d'empêcher les puissances de l'Axe de se servir de ce territoire, de le préserver pour la France et de sauvegarder la souveraineté française.

C'est l'intention du Gouvernement de Sa Majesté que le Comité national français, en tant que représentant de la France Combattante et vu qu'il coopère avec les Nations Unies, joue le rôle qui lui revient dans l'administration du territoire français libéré.

Télégramme du général de Gaulle
au général Leclerc, Commandant supérieur
des forces d'Afrique française libre, à Brazzaville.

Londres, 14 mai 1942.

Les Forces Françaises Libres n'ont pas participé à l'action sur Diégo-Suarez. Mais le Gouvernement britannique est maintenant d'accord avec nous pour que nous prenions en main, quand le moment sera venu, l'administration de la colonie et aussi, naturellement, pour que nous en assurions la défense en commun avec nos alliés.

Pour cette tâche de défense, et peut-être même pour achever la libération de Madagascar, nous serons amenés à y diriger des forces à fournir par l'Afrique française libre. Ces forces pourront comprendre tout ou partie des éléments suivants :

1 état-major,
3 bataillons de tirailleurs,
1 compagnie de chars,
1 compagnie de découverte et combat,
1 batterie,
1 compagnie de transport,
des éléments de services,

tout au moins jusqu'à ce que nous ayons pu reconstituer les forces propres de la colonie.

Je réalise parfaitement le poids de la contribution à fournir ainsi par les forces sous vos ordres, mais vous comprendrez certainement l'intérêt capital qu'elle comporte.

En conséquence, veuillez m'adresser d'urgence vos propositions pour ce qui concerne le commandement et la composition de ces éléments, ainsi que les délais de réunion des divers éléments aux ports d'embarquement.

Lettre du général de Gaulle à M. A. Eden.

Londres, le 16 mai 1942.

Cher monsieur Eden,

Au cours de l'entretien que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous le 11 mai, vous avez bien voulu me demander si nous envisagerions dès maintenant l'envoi à Diégo-Suarez d'un officier ou d'un administrateur.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intention du Comité national est que le lieutenant-colonel Pechkoff, actuellement à Prétoria, se rende à Diégo-Suarez pour une mission temporaire. Je vous serais obligé de bien vouloir intervenir auprès des autorités compétentes pour que lui soient fournis les moyens de transport nécessaires.

Je tiens à vous exprimer à nouveau ma conviction qu'au point de vue militaire il serait fâcheux de laisser Madagascar dans la situation actuelle et de ne pas s'assurer le contrôle de toute l'île. Bien que nous ne puissions plus désormais compter sur les avantages de la surprise, nous demeurons prêts à exécuter l'opération. Nous disposons en Afrique française libre des forces de terre suffisantes et en Méditerranée des vaisseaux de guerre nécessaires pour l'escorte. Nous n'avons besoin que de moyens de transport et d'un appui en aviation.

En tout cas, et quoi qu'il doive advenir de Madagascar, nous avons l'intention de procéder nous-mêmes au ralliement de l'île de la Réunion. A cet effet, deux avisos français, actuellement en Méditerranée, pourraient arriver à la Réunion dans trois semaines environ. Tout permet de penser que le ralliement s'effectuerait sans grande difficulté, l'île étant peu défendue et les sentiments de la population nous étant favorables.

D'autre part, nous attacherions le plus grand prix à ce qu'il nous soit donné connaissance des conditions de l'armistice conclu à Diégo-Suarez entre les autorités militaires britanniques et les autorités de Vichy.

De récents rapports qui nous parviennent, notamment d'Afrique française libre, confirment les appréhensions exprimées dans notre mémorandum du 6 mai concernant les répercussions que l'affaire de Madagascar, telle qu'elle a été engagée, a eues sur le moral des troupes et des populations des territoires français demeurés dans la lutte. A cet égard, je crois qu'il y aurait le plus grand intérêt à ce que se développât sans délai et se traduisît en actes la politique que le Gouvernement de Sa Majesté britannique a esquissée dans son communiqué du 13 mai.

Bien sincèrement à vous.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 20 mai 1942.

M. Casey m'a demandé, au Caire, de la part de son gouvernement, d'accepter qu'il fût procédé à des élections en Syrie et au Liban vers le mois de novembre et que l'annonce en fût faite à bref délai ; ceci dans le but de rétablir le régime constitutionnel qui, suivant la thèse britannique, est réclamé par les pays du Levant et considéré par les pays arabes voisins (Égypte et Irak) comme formant l'indispensable critère d'un statut réel d'indépendance.

J'ai répondu à M. Casey que nous entendions bien ne pas éluder les conséquences de l'accession de ces pays à l'indépendance et que nous étions acquis à l'idée de les voir s'organiser dans la forme démocratique et parlementaire. Nous pensions seulement que les

90 % de la population ajournaient, jusqu'à la fin de la guerre, l'instauration d'un pareil régime et que, tout en admettant que des élections puissent être entreprises à la fin de l'année après les mois critiques dans lesquels nous entrons, nous considérions comme imprudent, en ouvrant six mois à l'avance la compétition électorale, de créer des ferments d'agitation et de frapper d'impuissance les gouvernements. Je proposai, en conséquence, d'attendre la fin de septembre, époque à laquelle, si les circonstances le permettaient, on annoncerait brusquement les élections.

Le ministre d'État a insisté vivement pour que ses propositions fussent acceptées. Sans contester la valeur de mes objections d'ordre intérieur, il a souligné qu'aux yeux de son gouvernement des considérations de politique extérieure recommandaient de ne pas retarder l'annonce des élections que l'Irak et l'Égypte attendaient impatiemment. Un pareil geste aurait pour effet de prouver la sincérité des alliés et, par suite, de créer dans les pays arabes un climat favorable à leur cause, tout en arrachant aux propagandistes ennemis une arme dangereuse. M. Casey a ajouté qu'une initiative aussi libérale de notre part faciliterait la reconnaissance de la France Libre par les gouvernements de l'Égypte, de l'Irak et même de l'Iran.

. . . .

Après trois séances de discussions sur cette affaire, j'observai que nous ne pourrons sans dommage, — sauf au cas redoutable d'une occupation du Levant par l'Allemagne, — résister longtemps à la pression conjuguée des Britanniques, des Égyptiens et des Irakiens et j'ai estimé que nous tirerions avantage à accepter de bonne grâce ce qui, actuellement, ne nous était que suggéré. J'ai donc déclaré, qu'en ce qui me concernait, je consentais et vous recommanderais de consentir à ce que les élections fussent prévues pour le mois de novembre, qu'elles fussent annoncées dans un mois par moi-même agissant au nom des alliés et, ensuite, par les chefs des gouvernements. Ces derniers seraient maintenus en place et confieraient la charge des affaires publiques à des assemblées désintéressées pour les bien gérer. J'ai souligné qu'en me ralliant aux vues britanniques, j'obéissais à la solidarité alliée dans la pleine conscience des exigences de la politique de guerre de la Grance-Bretagne et pour faciliter la victoire. Le ministre d'État m'a dit qu'il appréciait l'esprit qui m'animait et m'en a remercié.

Je vous demande et je demande au Comité national d'approuver cette attitude et, en toute hypothèse, de me permettre de fixer M. Casey sur notre position le plus tôt possible.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 26 mai 1942.

Je réponds à votre télégramme du 20 mai, que nous avons examiné en Comité national.

Dans cette affaire des élections en Syrie et au Liban, vous nous placez devant une question qui n'est plus entière, puisque vous vous êtes déjà engagé vis-à-vis de Casey et que la presse américaine a annoncé la nouvelle comme acquise. Je persiste à croire qu'il aurait été préférable de rétablir nous-mêmes, tout au moins en Syrie, au mois d'août dernier, le régime constitutionnel en rappelant Hachem Bey Atassi. Nous aurions ainsi évité à la fois le reproche d'insincérité et l'épreuve d'une consultation électorale en pleine guerre.

Peut-être les populations syriennes ont-elles tiré quelques bénéfices du savoir-faire du Cheik Tageddine; toutefois, il était à prévoir que le système ne pourrait tenir à la longue, ni vis-à-vis de l'extérieur, ni vis-à-vis de l'intérieur. Nous voici donc amenés à agir, dans une matière qui concerne notre mandat, sur l'invitation de nos concurrents britanniques...

Quoi qu'il en soit, le Comité national ne peut repousser votre proposition concernant les élections en Syrie et au Liban dans les conditions où vous la présentez.

J'estime, cependant, qu'il est nécessaire d'annoncer cette décision et de publier la date des élections le plus tard possible et de procéder à la consultation électorale en octobre et, si possible, en novembre. Car, dès l'annonce des élections, je vois mal quelle sera l'autorité des gouvernements actuels de Damas et de Beyrouth, dont tout le monde sait qu'ils ne survivront pas.

En tout cas, nous ne saurions accepter qu'en invitant les populations à voter, vous disiez agir au nom des alliés. Les Britanniques n'ont absolument aucun droit politique, ni juridique, à apparaître dans cette matière. Nous sommes seuls mandataires au Levant.

J'attache à ce point précis une importance extrême. Je vous prie d'en tenir compte et de le faire comprendre catégoriquement à M. Casey.

Télégramme de Gaston Palewski,
Délégué France Libre en Afrique orientale
au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 30 mai 1942.

L'arrivée de l'été, l'évacuation des Italiens par Zeila et Berbera et non par Djibouti, la non-possibilité de relève sur Madagascar, l'acceptation par la Métropole de la reddition de Diégo-Suarez, ne pouvaient manquer d'amener une baisse du moral de

Djibouti qui a l'impression d'être abandonné par les amis et les ennemis. Cette baisse m'est signalée. Un fonctionnaire du chemin de fer a même fait savoir qu'il n'y aurait pas de destructions, quoi qu'il arrive.

Il importe d'obtenir, dès maintenant, la garantie renouvelée, qu'en cas de reddition, seul un bataillon français, accompagné des équipes de réparations éventuellement nécessaires, occuperait Djibouti, et que la venue de ce bataillon soit facilitée par des ordres donnés au Middle-East. Les pourparlers de reddition seraient menés entre les gens de Djibouti, le commandement britannique et vos représentants. J'insiste encore sur la nécessité, pour la réussite, que des éléments nouveaux civils et militaires prennent possession de Djibouti en votre nom et s'efforcent d'amorcer le ralliement.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth; au général de Larminat, à Beyrouth; au gouverneur général Éboué, à Brazzaville; au général Leclerc, à Brazzaville; au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 6 juin 1942.

Malgré la précaution de forme que le Gouvernement britannique a prise à notre égard dans l'affaire de Madagascar, il apparaît que la politique de l'Angleterre aurait des visées propres sur cette colonie française.

J'ai des raisons de penser qu'une opération du même ordre, montée peut-être en commun par les États-Unis et l'Angleterre, pourrait se préparer sur Dakar et sur la boucle du Niger. Nous en serions exclus, comme nous le sommes pour Madagascar et pour les mêmes raisons. Mais nous servirions à couvrir la chose vis-à-vis de l'opinion française qui manifeste, à notre égard, une confiance maintenant presque générale.

A vous, qui êtes mon compagnon au service de la France, j'ai le devoir de dire que, si mes soupçons se réalisaient, je n'accepterais pas de rester associé aux puissances anglo-saxonnes. A partir de ce point, j'estimerais que ce serait une forfaiture que de leur continuer notre concours direct.

J'en ai donc averti, aujourd'hui, le Gouvernement britannique, tout en ajoutant, naturellement, que je tenais une telle hypothèse pour presque invraisemblable.

La chance de la France, dans cette éventualité redoutable, serait que nous restions unis dans un bloc sans fissure. Je vous demande de marquer nettement, dès à présent, aux représentants anglo-saxons qui vous approchent que telle est notre résolution. Cependant, dans le cas où nous nous trouverions contraints

de renoncer à une association devenue inacceptable, je vous donnerais comme consigne ceci :

Nous rassembler, comme nous pourrions, dans les territoires que nous avons libérés. Tenir ces territoires. N'entretenir avec les Anglo-Saxons aucune relation, quoi qu'il puisse nous en coûter. Avertir le peuple français et l'opinion mondiale, par tous moyens en notre pouvoir, notamment par radio, des raisons de notre attitude. Ce serait, je crois, le moyen suprême à tenter, le cas échéant, pour faire reculer l'impérialisme. Dans tous les cas, ce serait la seule attitude convenable.

Je vous indique, qu'ayant voulu me rendre à Beyrouth et à Brazzaville au début de mai, le Gouvernement britannique m'en a détourné sous des prétextes fallacieux. Quelques jours après avait lieu l'affaire de Diégo-Suarez. Or, comme je voulais aller vous voir à présent, le Gouvernement britannique vient de me demander de différer, en alléguant de soi-disant possibilités d'opérations à l'Ouest, dont je sais, par ailleurs, qu'elles sont inimaginables actuellement. Or, je n'ai pas ici de moyens propres pour me déplacer sans l'accord des Anglais.

Je termine en disant, qu'au fond, je crois que nous en sortirons d'une manière satisfaisante. Mais cela ne tiendra qu'à notre propre fermeté et à notre union. Amitiés.

Télégramme du général de Gaulle au gouverneur général Éboué et au général Leclerc, à Brazzaville.

Londres, 10 juin 1942.

Dans mon télégramme du 6 juin, je vous ai fait connaître les appréhensions que me causent les projets des États-Unis et aussi, quoique dans une moindre mesure, ceux de l'Angleterre, pour ce qui concerne l'unité et l'intégrité de notre Empire. Ces projets sont, d'ailleurs, loin de rencontrer dans leur propre gouvernement et dans leur opinion une adhésion unanime. Cependant, pour le moment, l'égoïsme sacré l'emporte dans leur politique. La France Combattante est, à cet égard, l'obstacle à leurs intentions.

Mesurant l'inconvénient très grave que présenterait pour eux, à la limite, l'interruption de leurs relations avec elle, ils cherchent à la manœuvrer par l'intérieur. En particulier, ils affectent de vouloir régler avec les autorités locales les questions de l'action en commun. Ils comptent trouver auprès de celles-ci les facilités qu'ils recherchent, sans avoir à donner de contrepartie en ce qui concerne les intérêts nationaux et impériaux de la France.

Je vous mets en garde contre une telle manière de faire de nos alliés américains et anglais. Il est absolument nécessaire que nous

maintenions partout, vis-à-vis d'eux, une étroite cohésion. Des arrangements locaux avec eux, soit au point de vue économique, soit au point de vue militaire, peuvent paraître comporter pour vous, au premier abord, certaines commodités. Mais, pour des raisons d'intérêt supérieur, je tiens essentiellement à ce que toutes demandes ou propositions d'une autorité étrangère, concernant n'importe quoi qui intéresse l'utilisation par eux de nos territoires ou de nos forces, ou l'équipement par eux de ces territoires et de ces forces, ou l'action commune de ces territoires et de ces forces avec les leurs, ou même le séjour, l'arrivée ou le départ de leurs propres nationaux sur ces territoires ou parmi ces forces, soient soumises à la décision du Comité national. Ceci vise, en particulier, la mission de Taylor et de Cunningham. En leur qualité de gens pratiques, les Anglo-Saxons s'accommoderont bientôt de l'inévitable et j'aurai la possibilité de tirer parti auprès d'eux de notre concours pour le service des intérêts généraux de l'Empire et du pays.

Entretien du 10 juin 1942 entre M. Churchill et le général de Gaulle. Note établie par le cabinet du général de Gaulle pour les membres du Comité national.

L'entretien a lieu à Downing Street, à 17 h. 30, sur invitation de M. Churchill. Il dure une heure et se déroule dans une atmosphère de grande cordialité.

Le Premier Ministre exprime au général de Gaulle son admiration pour la magnifique conduite des troupes françaises à Bir-Hakeim. « C'est, dit-il, un des plus beaux faits d'armes de cette guerre. » Au sujet de la bataille en cours, M. Churchill indique qu'elle durera sans doute longtemps. « Cela est très bien, dit-il, en particulier pour les Russes qui s'en trouvent soulagés d'autant. » Sur l'issue du combat, M. Churchill ne paraît pas inquiet, l'armée britannique disposant, dans cette région, de beaucoup de moyens. Le général de Gaulle remercie M. Churchill de l'appréciation élogieuse qu'il porte sur les troupes françaises. Bien qu'il ne veuille pas intervenir directement dans la conduite de la bataille, il croit qu'il est temps, maintenant, de retirer Kœnig de sa position.

M. Churchill aborde, ensuite, la question de Madagascar : « Je sais, dit-il, que vous avez été froissés que nous ayons entrepris l'expédition sans vous. Nous avons pensé, à tort ou à raison, que nous rencontrerions moins de résistance si nous nous présentions seuls. Nous avons également dû tenir compte des vues de l'Amérique. Nous avons voulu, autant que possible, éviter les complications. Ce à quoi nous tenions avant tout, c'était à nous emparer de Diégo-Suarez pour empêcher les Japonais de s'y installer. Mais nous n'avons absolument aucune arrière-pensée,

ni aucune visée politique, sur Madagascar. Je ne veux pas de Madagascar! D'ailleurs, nous ne savons pas exactement ce que nous y ferons. C'est une île « très large »; nous voudrions bien ne pas être obligés d'aller trop loin. »

Le général de Gaulle fait remarquer qu'il serait dangereux de ne pas s'assurer du contrôle de l'île tout entière. Il renouvelle sa proposition d'y employer des troupes françaises libres. Il ajoute : « La méthode suivie par les Britanniques dans cette affaire place le Comité national dans une situation inacceptable vis-à-vis de l'Empire français. Ce que nous voulons, nous, c'est que Madagascar rallie la France Libre et rentre dans la guerre.

« — Je le comprends, dit M. Churchill, mais alors une nouvelle opération sera peut-être nécessaire. Nous n'avons pas encore pris parti à ce sujet. Notre politique actuelle semble vous inquiéter; pourtant, nous n'avons aucune mauvaise intention.

« — Convenez, réplique le Général, que les apparences ne sont pas claires. Vous nous tenez en dehors de l'affaire et, en même temps, vous faites des arrangements sur place avec les gens de Vichy. Vous avez peut-être des projets du même genre, vous, ou les Américains, ou les uns avec les autres, en ce qui concerne Dakar ou la boucle du Niger. Il serait dangereux d'user ou d'abuser ainsi du peuple français. A l'heure actuelle, il est vrai, le peuple français a d'autres soucis; Madagascar ne l'intéresse peut-être pas beaucoup. Mais, plus tard, tout cela reviendra à la surface. Si vous voulez maintenir, pour plus tard, l'amitié franco-britannique, il vous faut, dès maintenant, prendre soin d'éviter ce qui pourrait la troubler d'une façon durable. C'est une guerre morale et c'est une guerre mondiale que nous faisons ensemble. Il n'est pas de colonie, si belle soit-elle, qui vaille, pour la Grande-Bretagne, l'amitié de la France.

« — Nous n'avons aucune visée sur l'Empire français, répète M. Churchill. Je veux une grande France avec une grande armée. Cela est indispensable pour la paix, pour l'ordre et pour la sécurité en Europe. Depuis trente ans, je n'ai jamais eu d'autre politique vis-à-vis de la France et j'y demeure fidèle aujourd'hui.

« — Il est vrai, répond le général de Gaulle, que vous avez toujours suivi cette ligne de conduite. Vous avez eu personnellement le mérite d'y rester fidèle au moment de l'armistice. Vous avez été presque seul à continuer à jouer la carte de la France et fait, à ce moment-là, preuve d'une grande prévoyance. La carte de la France s'est, alors, appelée de Gaulle. Nos deux noms sont désormais attachés à cette politique. Si vous y renonciez, cela serait mauvais pour vous comme pour nous, d'autant plus, qu'à l'heure actuelle, l'entreprise commence à réussir. La France Libre est devenue le symbole et l'âme de la résistance. Sur ces bases, je vous suis fidèle, moi aussi. Mais j'ai bien peu de moyens pour porter la responsabilité des intérêts de la France. De là, pour moi, de grandes difficultés. Je vous demande de m'aider à les

surmonter. Je conviens que, dans l'ensemble, vous n'êtes pas mal disposé pour nous. Mais il y a des exceptions graves. D'autre part, la politique américaine à notre égard est atroce. Savez-vous que, pour le Memorial Day, le Gouvernement américain a convié les attachés militaires de Vichy et n'a pas convié nos officiers? Pour les Américains, les Français de Bir-Hakeim ne sont pas des belligérants.

« — Oui, dit M. Churchill, les Américains ne veulent pas renoncer à leur politique avec Vichy. Ils s'imaginent que Vichy sera, un jour, tellement martyrisé par les Allemands qu'il reprendra la guerre aux côtés des alliés. Ils pensent que ce sont eux qui ont empêché Laval et Darlan de donner la flotte aux Allemands. Après tout, cette politique est peut-être utile. Par exemple, pour Madagascar, le Gouvernement américain a fait dire à Laval par M. Tuck que, si la France faisait la guerre à la Grande-Bretagne, elle serait obligée de la faire en même temps à l'Amérique. »

Le Général dit que, quoi qu'il arrive, Vichy ne donnera pas la flotte et ne fera pas la guerre pour le compte de l'Allemagne. La raison en est simple et les Américains n'y sont pour rien : c'est que le peuple français ne le veut pas. Au moment de l'affaire de Syrie, par exemple, Vichy n'est pas entré en guerre. Tout le problème est d'entretenir la volonté de résistance du peuple français et de ressusciter sa volonté de guerre. Ce n'est pas en bafouant les Français qui combattent que l'on y parviendra. A ce point de vue-là, l'épisode Weygand est particulièrement significatif. Toute la politique menée par l'Amérique avec Weygand a eu pour résultat, non point du tout de remettre Weygand et l'Afrique du Nord dans la guerre, mais, au contraire d'endormir, dans ces territoires, l'esprit de lutte des Français.

M. Churchill ne le conteste pas.

Le Premier britannique constate, d'ailleurs, avec plaisir que la France se ressaisit et qu'elle se regroupe autour du général de Gaulle.

Le Général indique que l'organisation de la résistance intérieure progresserait davantage si les services anglais nous aidaient mieux. « Je croyais, dit M. Churchill, qu'ils collaboraient avec vous dans des conditions satisfaisantes.

« — Oui, et non, répond le Général. Ils pourraient agir plus vite et plus franchement qu'ils ne font et mettre à notre disposition plus de moyens. »

Il est fait ensuite allusion à l'affaire Muselier.

« — A vous aussi, déclare le Général, il arrive de remplacer un amiral par un autre. Quant aux difficultés intérieures dans nos colonies du Pacifique, difficultés dont les Américains ont fait si grand cas, nous n'en avons pas le monopole. Voyez ce qu'ils viennent de faire chez vous, aux Bahamas ! »

M. Churchill sourit et n'instse pas.

« — Toutes ces histoires, dit-il, n'ont pas une importance capitale. Ce qui est grand et ce qui importe, c'est la guerre. Nous

serons en France l'année prochaine peut-être. En tout cas, nous y serons ensemble. Nous avons encore à surmonter de grands obstacles, mais je suis sûr que nous gagnerons. Nous sommes de plus en plus forts. En 1943 et en 1944, nous le serons davantage encore. Nous construirons tellement d'avions, de vaisseaux, de tanks, que nous l'emporterons. Si vous avez des difficultés, songez que, moi aussi, j'en ai. Par exemple, j'ai eu, récemment, des difficultés avec les Australiens. Ils avaient peur d'être envahis. Ils s'alarmaient outre mesure. Ils voulaient que je leur envoie des vaisseaux. Je n'en avais pas... »

La conversation porte ensuite sur la Russie.

« — Ce qui est curieux, déclare M. Churchill, c'est que les Allemands ne se hâtent pas de déclencher leur grande offensive. On n'aperçoit encore, chez eux, aucune concentration de troupes. Quant au Japon, il n'ira peut-être plus très loin. Il a perdu beaucoup de bateaux. Or, toute la guerre du Japon était une entreprise de la Marine, qui constitue un État dans l'État. En outre, les Japonais sont semblables à un animal qui a beaucoup mangé : ils ont besoin de digérer. »

En reconduisant le Général, M. Churchill déclare :

« — Il faut que nous nous revoyions. — Je ne vous lâcherai pas, conclut-il, vous pouvez compter sur moi. »

M. Churchill reconduit le Général jusqu'à la porte de Downing Street et indique qu'il fera paraître un communiqué au sujet de leur entretien.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth; au général de Larminat, à Beyrouth; au gouverneur général Éboué, à Brazzaville; au général Leclerc, à Brazzaville; au Haut-commissaire d'Argenlieu, à Nouméa.

Londres, 11 juin 1942.

Après mon entretien du 10 juin avec M. Churchill, j'ai vu longuement hier M. Eden. Les communications que vous aviez faites, sur mes instructions, aux représentants britanniques sur place ont produit leur effet. M. Eden, après M. Churchill, m'a donné l'assurance formelle que son gouvernement n'avait aucune visée sur aucun territoire de l'Empire français. En particulier, il ne projetait aucune action sur Dakar, ni sur la boucle du Niger, et il était sûr que les Américains avaient le même point de vue. J'ai pris volontiers acte de ces assurances. Toutefois, j'ai fait remarquer à M. Eden que les difficultés que nous suscite au Levant la politique britannique, le retard apporté à l'envoi de Pechkoff à Diégo-Suarez, la politique de division et de neutralisation de l'Empire français suivie par les États-Unis, leur attitude pour ce qui con-

cernait Saint-Pierre et Miquelon, les Antilles françaises, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, le travail de la mission Frank vers nos territoires du Niger, demeuraient pour nous des éléments d'inquiétude. Le Secrétaire d'État britannique m'a alors répété ses déclarations rassurantes.

Dans ces conditions, je vous prie de faire connaître aux représentants britanniques qui ont accès auprès de vous (et, pour le général Catroux, à M. Casey) que je vous ai mis au courant de mes entretiens récents avec M. Churchill et M. Eden. Vous leur direz, qu'à la suite de ces entretiens, les alarmes que nous avaient données divers indices troublants pouvaient être considérées comme écartées pour ce qui concerne le côté britannique. Vous ajouterez que, dans votre zone d'autorité, vous êtes disposé, en conséquence, à recréer une impression de détente.

Au fond, je crois que le récent voyage de Molotov, à Londres et à Washington, a été pour nous un appui efficient et que les exigences russes, quant à l'ouverture du front ouest cette année, ont suspendu d'autres projets qui étaient antérieurement caressés.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 18 juin 1942.

Ce télégramme fait suite à celui que je vous ai adressé le 6 juin et répond à votre demande tendant à obtenir des précisions.

Ce serait, de ma part et m'adressant à vous, une banalité bien inutile de vous dire que, dans tous les cas et même si nous étions par malheur obligés d'interrompre nos relations avec tel ou tel allié, nous aurions le devoir de continuer à combattre l'ennemi par tous moyens en notre pouvoir.

Mais je dois aussi vous répéter que couvrir, vis-à-vis du peuple français, une liquidation éventuelle de son Empire serait, de notre part, une forfaiture. Certains milieux anglo-saxons poussent, vous le savez, à une telle politique, en alléguant la capitulation, l'attitude de notre flotte, la passivité ou même l'hostilité étalée depuis deux ans par une grande partie de notre Empire. Ces milieux pensent qu'en libérant le territoire national français, les alliés auront fait bien assez pour la France. Encore prétendent-ils contrôler, plus ou moins, par la suite, ses affaires intérieures et prendre des garanties concernant ses ports et même son industrie, le tout sous le couvert de l'assistance morale et matérielle. De telles influences entrent pour quelque chose dans la politique actuelle du State Department à notre égard et à l'égard de Vichy.

C'est en manifestant toujours notre opposition formelle à ces intentions et en faisant comprendre, qu'à la limite, nous n'hésiterions pas à rompre, que nous parvenons et parviendrons à

sauver au moins l'essentiel. Nous n'avons pas obtenu autrement de conserver au Levant la position de la France, puis de garder Saint-Pierre et Miquelon. C'est de la même manière que nous avons pu faire reculer les coloniaux anglais dans l'affaire de Madagascar et amener les Américains à modérer leur emprise sur la Nouvelle-Calédonie. C'est encore de la même manière que nous pesons sur l'attitude générale des États-Unis. J'ajoute que nous recevons maintenant, à cet égard comme aux autres, l'appui et l'encouragement de beaucoup de cercles en France. Je ne parle naturellement pas des gens de Vichy.

L'issue, bonne ou mauvaise, est évidemment dans l'attitude du peuple français. C'est pourquoi, nos principaux efforts tendent à y organiser nous-mêmes la résistance contre l'ennemi. Les résultats sont maintenant probants malgré les difficultés et nous sommes, par là, devenus assez forts pour qu'on doive reculer quand nous mettons dans la balance notre coopération.

Je ne prétends certes pas que ces conditions rendent la guerre facile. Elles résultent d'un désastre dont nous ne sommes pas responsables, mais dont nous portons le poids, puisque nous avons pris la charge de l'honneur et des intérêts de la France trahis par qui vous savez. Nous aurions pu, naturellement, nous enfermer dans un rôle purement militaire et borner notre effort à fournir aux alliés l'appoint de quelques bataillons. C'est bien cela que nous recommandaient à la fois les impérialistes de Washington et de Londres et les bons apôtres de Vichy. Cela aurait fait quelques cadavres français de plus sur les champs de bataille, sans que la France en tirât profit.

Nous avons beaucoup plus à faire et j'ai, aujourd'hui comme au premier jour, la conviction que nous réussirons. Toutefois, la réussite n'est possible qu'à deux conditions : l'union et la fermeté.

Croyez à ma confiance et à mon amitié.

Discours prononcé par le général de Gaulle à l'Hôtel de Ville d'Edimbourg le 23 juin 1942.

Je ne crois pas qu'à aucune époque un Français ait pu venir en Écosse sans être saisi par une particulière émotion. A peine foule-t-il la terre de ce vieux et noble pays qu'il discerne, entre votre peuple et le nôtre, de multiples affinités naturelles dont l'origine remonte au fond des âges. En même temps, se présentent à son esprit les mille liens, toujours chers et vivants, de l'alliance franco-écossaise, la plus vieille alliance du monde.

Quand je dis : alliance franco-écossaise, je pense, évidemment, d'abord à cette étroite entente politique et militaire que, dès le moyen âge, notre vieille monarchie concluait avec la vôtre.

Je pense au sang écossais qui coulait alors dans les veines de

nos rois et au sang français qui coulait dans les veines des vôtres. Je pense aux gloires communes des champs de bataille du passé, depuis le siège d'Orléans que délivra Jeanne d'Arc, jusqu'à Valmy où Gœthe reconnut qu'une ère nouvelle se levait sur le monde.

Dans chacun des combats où, pendant cinq siècles, le destin de la France fut en jeu, il y eut toujours des hommes d'Écosse pour combattre côte à côte avec les hommes de France. Ce que les Français pensent de vous, c'est que jamais un peuple ne s'est montré, plus que le vôtre, généreux de son amitié.

Mais, dans notre vieille alliance, il n'y eut pas seulement une politique commune, des mariages et des coups d'épée. Il n'y eut pas seulement les Stuart, les reines de France et les reines d'Écosse, Kennedy, Berwick, Macdonald et la glorieuse Garde écossaise. Il y eut aussi mille liens profonds des âmes et des esprits. Comment pourrions-nous oublier les inspirations réciproques des poètes français et écossais, l'influence des Locke et des Hume sur notre philosophie? Comment pourrions-nous méconnaître ce qu'il y a d'indivis entre l'Église presbytérienne d'Écosse et les doctrines de Calvin? Comment tairions-nous l'influence que le merveilleux Walter Scott a exercée sur la sensibilité de l'adolescence française? Comment pourrions-nous ignorer tous les échanges d'idées, de sentiments, de coutumes et même de mots, que se prodiguèrent l'un à l'autre les deux peuples naturellement amis et dont il suffit de venir à Édimbourg pour recueillir tant de témoignages?

Or, cette amitié et cette compréhension, qu'en tout temps l'Écosse a montrées aux Français, leur sont aujourd'hui plus précieuses qu'elles ne l'ont jamais été. Sans doute, se mêlent-elles à présent à cette communauté de buts, d'efforts et d'idéals que constitue l'alliance de la France et de la Grande-Bretagne. Mais je crois pouvoir dire, sans désobliger personne, qu'elles ne s'y confondent pas et qu'elles gardent, au milieu de l'ensemble, leur caractère particulier, tout comme dans le bouquet une fleur conserve son parfum et sa couleur propres.

Les milliers et les milliers d'Écossais qui, lors de la dernière guerre, mêlèrent leur sang au sang de nos soldats, c'est, je vous l'affirme, avec amour que la terre de France les recouvre. Le monument, érigé à leur mémoire sur la colline du Buzancy, n'a jamais, je le sais, été plus souvent fleuri par les Français que depuis l'invasion nouvelle. Si les roses de France sont aujourd'hui ensanglantées, elles se pressent cependant autour du glorieux chardon d'Écosse. Quant à moi, je puis vous dire que la camaraderie de combat, nouée sur le champ de bataille d'Abbeville en mai-juin 1940 entre la division cuirassée française que j'avais l'honneur de commander et la brave 51e Division écossaise que commandait le général Fortune, a eu sa part dans la décision que j'ai prise de continuer à combattre aux côtés des alliés jusqu'au bout et quoi qu'il arrive.

Nous vivons en un temps où toutes les sympathies comptent, surtout les plus éprouvées. Celle que vous nous témoignez dans la tâche assez difficile que moi-même et mes compagnons avons entreprise est la preuve réconfortante que, comme vos pères, vous savez avec qui est réellement la France et que vous avez gardé confiance dans son avenir. Nous saurons, comme nos pères, payer de retour.

Et c'est pourquoi, en vous remerciant de la réception vraiment émouvante que vous m'avez ménagée ici, je terminerai en prenant à mon compte la vieille devise de la Compagnie écossaise : *Omni modo fidelis.*



LA FRANCE COMBATTANTE

Lettre du général de Gaulle
à Sir Archibald Sinclair, Ministre de l'Air britannique.

Le Caire, 8 juin 1941.

Cher Sir Archibald,

Le colonel Valin m'a rendu compte, en détail, des mesures qui ont été prises récemment pour l'instruction et le groupement des jeunes aviateurs français en Angleterre. Je tiens à vous dire que ces mesures me paraissent excellentes et je vous en remercie personnellement. Je crois pouvoir en conclure que nous sommes, maintenant, réellement d'accord pour la formation progressive et rapide d'une petite aviation française dans laquelle les Français seront groupés dans les mêmes formations et constitueront, autant que possible, des unités françaises.

L'importance politique extrême d'une telle réalisation ne vous échappe certainement pas. J'ajoute que des dispositions de ce genre sont, maintenant, adoptées en Middle-East et j'ai la satisfaction de constater que la valeur militaire des éléments français d'aviation en est devenue meilleure.

Je saisis cette occasion pour vous dire mon admiration et celle des Français Libres pour la valeur et l'efficacité de la Royal Air Force dans la bataille d'Orient et pour vous adresser mes sincères compliments personnels.

Sincèrement à vous.

Télégramme de la Délégation France Libre à Londres,
au général de Gaulle, à Brazzaville.

Londres, 9 juillet 1941.

Le Foreign Office et le ministère de l'Information sont d'accord pour lancer dans tous les pays actuellement occupés par l'Allemagne l'idée d'un « parti de la Libération ».

Les gouvernements alliés établis ou représentés à Londres ont accepté de patronner cette entreprise.

Les autorités britanniques souhaiteraient qu'en France elle fût officiellement placée sous votre égide et qu'elle se confondît avec le mouvement « France Libre ».

Le Foreign Office nous a demandé de solliciter votre avis.

Il s'agirait d'une organisation qui se placerait en dehors et au-dessus de tous les partis politiques.

A notre avis, il n'y aurait que des avantages à nous joindre à une action qui est entreprise sur une base interalliée et dont le but s'identifie avec notre objectif essentiel : libérer la France.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 11 juillet 1941.

Je ne comprends pas ce que pourrait être, en France, un parti créé sur une initiative étrangère.

Le parti français de la libération est la France Libre.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Londres.

Brazzaville, 12 juillet 1941.

J'ai reçu votre télégramme concernant le « parti de la Libération ». J'ai reçu aussi sur cette question, de la part du gouvernement de Londres, un aide-mémoire qui m'a fait réfléchir.

Je n'approuve pas ce parti de la Libération, qui serait créé sur l'initiative anglaise, qui ne se confondrait pas avec la France Libre et qui mettrait dans les mains anglaises des fils qui ne doivent être que dans les nôtres.

Le parti français de la Libération existe depuis le 18 jinu 1940. C'est la France Libre. Il n'y a aucune raison d'en créer un autre. D'autre part, je vous invite à vous tenir en garde contre les conceptions de politique française et les idées de propagande française élaborées par le Foreign Office et le Ministry of Information. Ces organismes ont toujours cherché à agir en dehors de nous en jouant de l'équivoque, à savoir qu'ils affectent d'agir pour notre compte en utilisant ainsi ce que nous avons de crédit pour des fins qui ne sont pas toujours, loin de là, les nôtres.

Tenez compte, également, du fait que certains personnages français, qui cherchent à exister politiquement en dehors de nous, inspirent souvent le Foreign Office et le Ministry of Information.

Télégramme du général de Gaulle à René Pleven, en mission aux États-Unis.

Londres, 18 septembre 1941.

Le moment me paraît venu de constituer un large Comité national réunissant un assez grand nombre de personnalités libres représentatives des diverses tendances de l'opinion française et des intérêts des diverses catégories du peuple français. Ce Comité donnerait une expression à l'opinion et serait associé collectivement à notre action.

Je vous prie de sonder, à cet égard, les personnalités françaises présentes aux États-Unis, pourvu qu'elles soient entièrement honorables et qu'elles aient toujours marqué un esprit de résistance à l'ennemi et à ses collaborateurs. Je vous laisse le choix entier. Toutefois, je vous énumère ci-après certaines d'entre elles qui me paraissent intéressantes, sans aucune exclusive pour d'autres : Ducatillon, Focillon, Ève Curie, Roussy de Sales, Maritain, Jules Romains, Kérillis, Saint-Exupéry, Charles Boyer, Henry Bonnet, Barrès, Boegner, Bernanos, Houdry.

Naturellement, le fait de faire partie du Comité national n'impliquerait aucunement la nécessité de résider à Londres...

Je désirerais recevoir, dans le plus bref délai possible, votre réponse concernant au moins certaines des personnalités françaises en Amérique. Ceci me permettrait de prendre une décision de principe que la conjoncture me fait paraître urgente.

Télégramme du général Catroux, Délégué général et plénipotentiaire de France au Levant, au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 23 septembre 1941.

J'ai l'honneur de vous demander l'ordre explicite de création du groupement de divisions légères.

Composition :

1) État-major de groupement, quartier général.

2) Éléments non endivisionnés.

une compagnie nord-africaine,
une compagnie de chars,
un groupe de reconnaissance de corps d'armée,
un parc du génie,
une compagnie de transmissions,
une compagnie du train
une ambulance.

3) Première division légère :

un état-major,
une compagnie de quartier-général,
une compagnie nord-africaine,
une compagnie de fusiliers-marins de D. C. A.,
un groupe mixte d'artillerie,
une compagnie de sapeurs mineurs,
un peloton de transmissions,
un train d'auto,
un groupe sanitaire divisionnaire,
un groupe d'exploitation,
une 1re Brigade d'Infanterie comprenant :
 une compagnie de commandement,
 un bataillon moto-mécanique
 un bataillon de type normal,
une 2e Brigade d'Infanterie, comprenant :
 une compagnie de commandement.
 un bataillon moto-mécanique
 un batailon de type normal

4) Deuxième division légère :

composition identique, plus un bataillon de type normal.

. . . .

Ordonnance portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre.

Au nom du Peuple et de l'Empire français,
Nous, Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,

Vu nos ordonnances des 27 octobre et 12 novembre 1940, ensemble notre déclaration organique du 16 novembre 1940 ;

Considérant que la situation résultant de l'état de guerre continue à empêcher toute réunion et toute expression libre de la représentation nationale ;

Considérant que la Constitution et les lois de la République française ont été et demeurent violées sur tout le territoire métropolitain et dans l'Empire, tant par l'action de l'ennemi que par l'usurpation des autorités qui collaborent avec lui ;

Considérant que de multiples preuves établissent que l'immense majorité de la Nation française, loin d'accepter un régime imposé par la violence et la trahison, voit dans l'autorité de la France Libre l'expression de ses vœux et de ses volontés ;

Considérant qu'en raison de l'importance croissante des territoires de l'Empire français et des territoires sous mandat français ainsi que des forces armées françaises qui se sont ralliés à nous

pour continuer la guerre aux côtés des alliés contre l'envahisseur de la Patrie, il importe que les autorités de la France Libre soient mises en mesure d'exercer, en fait et à titre provisoire, les attributions normales des pouvoirs publics ;

Ordonnons :

Article premier. — En raison des circonstances de la guerre et jusqu'à ce qu'ait pu être constituée une représentation du peuple français en mesure d'exprimer la volonté nationale d'une manière indépendante de l'ennemi, l'exercice provisoire des pouvoirs publics sera assuré dans les conditions fixées par la présente ordonnance

Art. 2. — Il est institué un Comité national composé de commissaires nommés par décret.

Le Général de Gaulle, Chef des Français Libres, est Président du Comité national.

Art. 3. — A partir de la première réunion du Comité national, l'exercice des pouvoirs publics sera soumis aux règles suivantes :

Les dispositions de nature législative feront l'objet d'ordonnances délibérées en Comité national, signées et promulguées par le Chef des Français Libres, Président du Comité national, contresignées et certifiées conformes par l'un ou plusieurs des commissaires nationaux. Ces ordonnances seront obligatoirement, et dès que possible, soumise à la ratification de la représentation nationale.

Les dispositions de nature réglementaire feront l'objet de décrets rendus par le Chef des Français Libres, Président du Comité national, sur la proposition ou le rapport de l'un ou de plusieurs des commissaires nationaux et contresignés par ce ou ces commissaires nationaux.

Art. 4. — Les traités internationaux et conventions internationales, normalement soumis en vertu de la Constitution à l'approbation des Chambres, entreront en vigueur dès ratification par ordonnance rendue dans les conditions visées à l'article précédent.

Art. 5. — Les commissaires nationaux, membres du Comité national, exercent toutes les attributions, individuelles ou collégiales, normalement dévolues aux ministres français.

La compétence et les limites de chaque département administratif sont déterminées par décret

L'un des commissaires nationaux est chargé par décret de la coordination générale entre les départements administratifs civils. Il est assisté par un Secrétaire général, nommé par décret.

Les commissaires nationaux sont responsables devant le Chef des Français Libres, Président du Comité national.

Art. 6. — Les représentants diplomatiques des puissances étrangères sont accrédités auprès du Chef des Français Libres, Président du Comité national.

Les représentants de la France Libre à l'étranger sont nommés par décret et accrédités par le Chef des Français Libres, Président du Comité national.

Art. 7. — Le Chef des Français Libres, Président du Comité national, peut, s'il se trouve absent du siège du Comité national, déléguer tout ou partie de ses attributions, en ce qui concerne la signature des décrets et des conventions internationales, non-visées à l'article 4 ci-dessus, à un commissaire national délégué par lui comme Vice-président du Comité en son absence.

Art. 8. — Les Hauts-commissaires, délégués généraux, gouverneurs généraux et gouverneurs, disposent chacun, dans les limites de leur compétence et dans les cadres des lois, ordonnances et règlements en vigueur, du pouvoir d'édicter toutes mesures générales ou individuelles d'application de ces lois, ordonnances ou règlements, par arrêtés.

Art. 9. — Il sera pourvu ultérieurement, par ordonnance, à la constitution d'une Assemblée consultative, destinée à fournir au Comité national une expression, aussi large que possible, de l'opinion nationale.

Art. 10. — Le Conseil de Défense de l'Empire français, institué en vertu de l'article 2 de l'ordonnance nº 1, du 27 octobre 1940, est présidé par le Chef des Français Libres, Président du Comité national.

La composition de ce Conseil est fixée par décret.

Il émet des avis consultatifs sur les questions relatives à la défense des territoires de l'Empire et à la participation des dits territoires à l'action de guerre. Ces avis font l'objet de consultations écrites ou télégraphiées, soit collectives à l'instigation du Chef des Français Libres, soit individuelles à l'initiative des membres du Conseil.

Art. 11. — Le siège du Comité national est fixé par le Chef des Français Libres, Président du Comité national, là où il convient pour assurer dans les meilleures conditions l'exercice des pouvoirs publics et la direction générale de la guerre.

Art. 12. — Sont abrogés les articles 2, 4, 5 et 6 de l'ordonnance nº 1 et l'ordonnance nº 2, du 27 octobre 1940, l'ordonnance nº 5 et les articles 2 et 3 de l'ordonnance nº 6, du 12 novembre 1940, et d'une manière générale toutes dispositions législatives et réglementaires contraires à la présente ordonnance.

Art. 13. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal Officiel de la France Libre.*

Fait à Londres,
le 24 septembre 1941.

C. DE GAULLE.

Décret portant nomination de Commissaires nationaux.

Le Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,
Président du Comité national,

Vu l'ordonnance n° 16, du 24 septembre 1941, portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre ;

Vu le décret du 24 septembre 1941, relatif à la constitution du Comité national ;

Décrète.

Article premier. — Sont nommés :

Commissaire national à l'Économie, aux Finances et aux Colonies : M. Pleven ;

Commissaire national aux Affaires étrangères : M. Dejean ;

Commissaire national à la Guerre : M. le général Legentilhomme ;

Commissaire national à la Marine et à la Marine marchande : M. le vice-amiral Muselier ;

Commissaire national à la Justice et à l'Instruction publique : M. le professeur Cassin ;

Commissaire national à l'Intérieur, au Travail et à l'Information ; M. Diethelm ;

Commissaire national à l'Air : M. le général Valin.

Commissaire national sans département : M. le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu.

Art. 2. — M. Pleven, Commissaire national à l'Économie, aux Finances et aux Colonies, est chargé de la coordination des départements administratifs civils.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal Officiel de la France Libre.*

Fait à Londres,
le 24 septembre 1941.

C. de Gaulle.

Décret relatif à la composition du Conseil de Défense de l'Empire français.

Le Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,
Président du Comité national,

Vu l'ordonnance n° 1, du 27 octobre 1940, organisant les pouvoirs publics durant la guerre ;

Vu l'ordonnance n° 16, du 24 septembre 1941, portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre ;

Vu le décret du 29 janvier 1941, portant institution d'un Secrétariat permanent du Conseil de Défense de l'Empire français ;

Décrète :

Article premier. — Sont nommés membres du Conseil de Défense de l'Empire français, réorganisé en vertu de l'ordonnance susvisée du 24 septembre 1941 :

Le général d'armée Catroux (1), Délégué général et plénipotentiaire, Commandant en chef au Levant :

Le vice-amiral Muselier, Commissaire national à la Marine et à la Marine marchande ;

Le médecin général Sicé, Haut-commissaire de l'Afrique française libre ;

Le gouverneur général des colonies Éboué, Gouverneur général de l'Afrique équatoriale française ;

Le général de division de Larminat, adjoint au commandant en chef au Levant ;

Le gouverneur des colonies Sautot, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et Haut-commissaire de la France pour les Nouvelles-Hébrides ;

Le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu, Commissaire national sans département ;

Le général de brigade Leclerc de Hautecloque, Commandant supérieur des troupes du Tchad.

Art. 2. — Le premier alinéa et le paragraphe 3 du deuxième alinéa de l'article 2 du décret du 29 janvier 1941 portant constitution d'un Secrétariat permanent du Conseil de Défense de l'Empire français sont abrogés.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal Officiel de la France Libre.*

Fait à Londres,
le 24 septembre 1941

C. DE GAULLE.

Lettre du général de Gaulle au général Ismay,
Chef d'état-major du Cabinet de guerre
et du ministre de la Défense britannique.

Londres, le 7 octobre 1941.

Mon cher Général,

Je vous prie de trouver, ci-joint, une note pour le Premier Ministre et les Chefs d'état-major britanniques, note relative à la

(1) Le général Catroux fut nommé commissaire national sans département, le 4 mars 1942.

participation éventuelle des Forces Françaises Libres à une offensive en Libye.

Je vous remets également, ci-inclus, une lettre que j'adresse au général Auchinleck et que je vous serais reconnaissant de lui faire parvenir.

Veuillez croire, mon cher Général, à mes sentiments très distingués.

Note au sujet de la participation des forces françaises à une éventuelle offensive en Libye.

I. — La situation générale de la guerre doit porter les alliés à entreprendre, dans le plus bref délai possible, un effort militaire puissant sur la Libye.

Le grand intérêt que présenterait le liquidation de cette tête de pont de l'Axe en Afrique avant que l'ennemi soit en mesure d'attaquer au Moyen-Orient, la nécessité matérielle et morale de soulager au plus tôt les Russes, les perspectives politiques qu'ouvriraient, en ce qui concerne l'Italie, la perte totale de son empire et la présence des alliés à proximité immédiate de la Sicile, enfin les possibilités de pression et d'action sur l'Afrique du Nord française que comporterait le contact établi avec la Tunisie et les régions sahariennes, ne permettent évidemment pas de différer davantage cette opération capitale. Les conditions climatériques s'y prêteront, d'ailleurs, à partir de la fin d'octobre.

II. — Le général de Gaulle demande, de la manière la plus instante, que les Forces Françaises Libres participent à l'offensive en Libye aussi largement que possible, et cela pour les raisons suivantes :

Dans la situation actuelle de la France, l'action des troupes, des avions, et des navires français contre l'ennemi a, par rapport à l'opinion nationale, une énorme importance. On sait déjà quel retentissement ont eu, en France, les affaires de Koufra, de Keren et de Massaouah, parce que des forces françaises y avaient pris part.

Les volontaires des Forces Françaises Libres, sacrifiant toute autre considération, se sont engagés pour combattre l'ennemi. Il est essentiel que la possibilité leur en soit donnée quand l'occasion s'en présente.

Les nécessités de la guerre ont amené le général de Gaulle à engager plusieurs fois les Forces Françaises Libres contre d'autres forces françaises, à Dakar, au Gabon et en Syrie. Les Forces Françaises Libres ont, chaque fois obéi sans aucune réserve, mais avec l'intention formelle que ces cruelles opérations ne fussent qu'un moyen pour améliorer leur position et se rapprocher de l'ennemi.

Il est nécessaire, pour beaucoup de raisons, de développer

entre Français et Britanniques la fraternité des armes, laquelle ne peut s'établir qu'en combattant côte à côte l'ennemi commun.

L'impression produite sur l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale françaises par l'arrivée des alliés victorieux, — Français compris, — à Tripoli, à Ghadamès et à Ghât, pourrait avoir des conséquences incalculables.

III. — Les Forces Françaises Libres sont en mesure de participer à des opérations offensives en Libye dans les conditions suivantes :

1) En Libye du Nord.

A. — Un groupement, actuellement stationné en Syrie et au Liban, constitué pour la manœuvre, doté d'un armement puissant et moderne et composé comme suit, sous le commandement du général de Larminat :

a) deux divisions légères, comprenant chacune :
5 bataillons d'infanterie (dont 2 bataillons moto-mécaniques),
1 groupe d'artillerie,
1 compagnie de D. C. A.,
1 compagnie du génie,
1 peloton de transmissions,
1 train automobile,
des services.

b) Des éléments non endivisionnés, comprenant :
1 groupe de reconnaissance mécanique,
1 compagnie de chars (avec réserves de matériel),
1 compagnie de D. C.A.,
1 parc de génie,
1 compagnie de transmissions,
1 compagnie du train,
des services.

Il y a lieu de remarquer que ce groupement dispose de tous les moyens de transport nécessaires. Quant à la puissante de son armement moderne, elle peut se mesurer au total des canons antichars (46 canons de 75, 46 canons de 25), des mortiers d'infanterie (66 mortiers de 60, 40 mortiers de 80), des chars (71 chars).

Il convient de noter, en outre, que les éléments sont tous volontaires, presque tous aguerris et acclimatés à l'Afrique. Ce groupement ne comporte que des troupes françaises. Les troupes syriennes et libanaises doivent, normalement, demeurer dans leur pays pour participer éventuellement à sa défense et assurer le maintien de l'ordre.

B. — Des forces aériennes comprenant :

1 groupe (« Squadron ») de bombardement,
1 groupe (« Squadron ») de chasse,
1 compagnie de parachutistes (malheureusement sans équipement spécial.)

Ces unités sont actuellement stationnées en Syrie et au Liban.

C. — Plusieurs navires des forces navales françaises libres, déjà destinés en principe à la Méditerranée orientale, pourraient être en mesure d'y participer aux opérations à partir du mois de décembre, savoir :

2 contre-torpilleurs : *Triomphant*, *Léopard*.
1 aviso *Savorgnan de Brazza*.
3 patrouilleurs *Reine des Flots*, *Viking*, *Président Honduce*.

2) En Libye du Sud.

A. — Les troupes du Tchad, sous le commandement du général Leclerc, sont prêtes à exécuter sur le Fezzan, à partir de Faya (Largeau), une opération offensive importante. Les troupes ont été, depuis près d'un an, minutieusement encadrées, armées, outillées et entraînées, d'après les enseignements tirés de l'affaire de Koufra.

Les approvisionnements nécessaires, notamment en essence et en munitions, sont, dès maintenant, à pied-d'œuvre.

Le groupe d'attaque comprend :

3 compagnies de découverte et de combat, spécialement formées pour le désert, avec auto-mitrailleuses et voitures spéciales,
1 batterie de 75 portée,
1 batterie de D. C. A.,
1 bataillon d'infanterie portée,
1 groupe nomade.

En outre et pendant l'opération sur le Fezzan, les troupes du Tchad sont en mesure de couvrir leur flanc gauche à Fort-Lamy par :

1 bataillon d'infanterie portée,
1 compagnie de chars,
1 batterie de 75 portée,
1 batterie de D. C. A.

Le groupe d'attaque du Fezzan et le groupe de couverture à Fort-Lamy peuvent être employés sans

préjudice des garnisons propres des postes du Tchad, garnisons qui demeureront assurées de toute façon.

B. — L'action du groupe d'attaque sur le Fezzan serait appuyée par les éléments d'aviation de l'Afrique française libre constituées actuellement par une vingtaine d'appareils de coopération ou de bombardement (Glenn-Martin, Potez 63, Lysander).

3) Il y a lieu de prévoir que l'offensive des alliés en Libye aura pour conséquence l'arrivée de forces allemandes, tout au moins de forces aériennes, en certains points de l'Afrique du Nord française et, peut-être, de l'Afrique occidentale (Bizerte, Casablanca, Dakar, Conakry, Abidjan). Dans ce cas, une action des troupes alliées, à partir des colonies britanniques de Nigeria, de Gold-Coast ou de Sierra-Leone, pourrait s'imposer.

Les troupes de l'Afrique française libre sont prêtes à participer à une telle action avec 1 brigade mixte, composée de :

1 compagnie de combat et de découverte,
3 bataillons d'infanterie,
1 groupe d'artillerie (75),

tous éléments stationnés au Cameroun (Douala, Yaoundé), au Gabon (Libreville), et à Pointe-Noire et qu'il y aurait lieu de transporter par mer.

En outre, le groupe de Fort-Lamy (Tchad), comprenant

1 bataillon,
1 compagnie de chars,
1 batterie de 75,

pourrait être porté par voie de terre en Nigeria britannique.

Enfin, une brigade de trois bataillons, stationnés actuellement à Brazzaville, au Cameroun (Yaoundé, Maroua) et à Bangui, pourrait concourir aux opérations en Afrique occidentale, après concentration dans les ports (délai un mois) et transport par mer.

Lettre du général de Gaulle au général Auchinleck, Commandant en chef britannique au Moyen-Orient.

Londres, le 7 octobre 1941.

Mon cher Général,

Dans la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous avant mon départ du Caire, je vous ai dit à quel point les Français Libres désireraient participer à une offensive britannique en Libye, au cas où vous auriez décidé de la faire.

Vous savez certainement que le général Catroux a fait organiser en Syrie un groupement de manœuvre, vraiment important, bien armé et outillé, sous les ordres du général de Larminat. Vous savez également, qu'au Tchad, le général Leclerc a les moyens d'entreprendre une action importante sur le Fezzan.

Personnellement, pour beaucoup de raisons militaires et politiques, je souhaite, autant qu'un homme peut souhaiter quelque chose, que les troupes françaises, côte à côte avec les troupes britanniques, attaquent en Libye les Allemands et les Italiens.

Si cela se faisait, Larminat et son groupement seraient entièrement sous les ordres de votre commandement en Libye et Leclerc pourrait déclencher son opération sur le Fezzan à la date que vous lui fixeriez (avec préavis d'une quinzaine de jours).

Les conditions de l'engagement du groupement Larminat dépendraient, bien entendu, de vous. Cependant, il me semble que le mieux serait de l'engager une fois réglée la question de Cyrénaique

Je souhaite à vous-même et à vos armées, mon cher Général, la plus grande gloire possible.

Note remise par le général de Gaulle à M. Hugh Dalton, Ministre britannique de l' « Economic Warfare » (Services secrets).

Londres, 8 octobre 1941.

L'esprit de résistance du peuple français s'est affirmé, au cours des dernières semaines, par des faits tangibles.

D'autre part, il semble certain que la France Libre symbolise pour le peuple français la résistance nationale.

Le Général de Gaulle et le Comité national français pensent qu'il leur appartient de prendre effectivement la direction de cette résistance en territoire français occupé par l'ennemi ou contrôlé par lui.

L'action proprement militaire (renseignements d'ordre militaire, coups de main, préparation d'une organisation militaire sur place) est actuellement en bonne voie par les services spéciaux de la France Libre en liaison avec les services spéciaux britanniques. Mais il y a lieu, maintenant, d'entreprendre l'action politique, qui est et doit être distincte de l'action militaire et comporter des hommes et des moyens différents.

Le Général de Gaulle et le Comité national français désirent passer à l'action politique en France. La coopération des services du ministère britannique de l' « Economic Warfare » leur est indispensable.

Le plan comporte :

1) L'organisation de liaisons nombreuses, rapides et sûres avec les territoires non ralliés.

Postes d'émission et de réception clandestins ; mise en place d'opérateurs pour le service de ces postes ; passage fréquent, dans les deux sens, d'agents bien préparés ; transport clandestin de matériel de propagande, etc.

2) L'organisation d'un réseau de renseignements politiques, en plaçant, aux points essentiels, un petit nombre d'observateurs de qualité.

3) L'organisation d'un réseau secret de propagande.

Les émissions radiophoniques secrètes ont un grand retentissement. Elles doivent être doublées d'un service de distribution de tracts, de journaux, d'objets divers, ce service couvrant la France et l'Empire français.

Parallèlement à la propagande générale, doivent être menées des propagandes particulières, dirigées sur certaines classes ou milieux spéciaux (syndicats, organisations ouvrières, fonctionnaires, partis politiques, clergé, etc.).

4) Recrutement de certaines personnalités importantes sur place.

Un tel plan, qui dépasse par son ampleur tous ceux qui ont été jusqu'à maintenant envisagés, comporte des moyens importants, notamment en matière de liaisons, de postes d'émission clandestins, de recrutement et de formation d'agents, de transport de matériel spécial. Mais il semble que le terrain soit maintenant propice et que les résultats possibles vaillent un effort considérable.

Télégramme du général de Gaulle
au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 30 octobre 1941.

Je reçois votre télégramme du 27 octobre, concernant la participation des forces sous vos ordres aux opérations interalliées d'Orient.

Comme vous le pensez, il est de la plus haute importance que nous agissions en Libye dans la plus large mesure possible. Mais, pour des raisons d'économie des forces et de délai de préparation, nous devons concentrer notre effort sur la deuxième phase de la campagne, c'est-à-dire sur la conquête de la Tripolitaine.

Il est nécessaire que nous participions à l'offensive de Tripolitaine avec le groupement Larminat presque entier ainsi qu'avec tous nos moyens d'aviation et nos navires de guerre qui vont arriver à Beyrouth en décembre. Dans ce cas, vous ne maintiendriez au Levant qu'un minimum de troupes françaises, par exemple deux bataillons sénégalais, une compagnie de Légion, une batterie,

des fusiliers marins et toutes les troupes spéciales qui pourraient recevoir, pour la circonstance, un renfort d'encadrement. Naturellement, nous sommes seuls juges de l'organisation à donner à nos unités grandes ou petites.

En tout cas, nous ne devons, à aucun prix, consentir à l'émiettement de nos moyens. Je vous approuve de refuser, en particulier, l'engagement de nos chars dans la phase de Cyrénaïque. Seule notre aviation peut être employée dès le début des opérations, à condition que ce soit par groupes entiers commandés par nos officiers.

Antoine, qui vole en ce moment vers Beyrouth, vous apportera, avec une lettre personnelle de moi, une note précisant tout l'ensemble de la question telle que je l'ai moi-même posée au Premier Ministre britannique.

Lettre de M. Eden, Secrétaire d'État au Foreign Office, au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 10 novembre 1941.

Mon cher Général,

Je me suis informé au sujet des plaintes diverses, relatives au traitement des volontaires des Forces Françaises Libres à leur arrivée dans ce pays, plaintes que vous avez évoquées dans votre lettre du 24 octobre.

Je reconnais qu'il y a quelque fondement dans ces allégations au sujet du traitement du groupe de volontaires envoyés à York le mois dernier. Par suite d'un malentendu, les arrangements habituels n'ont pas été exécutés et je crains que les hommes en question n'aient eu à supporter un certain inconfort. Je regrette beaucoup que cela ait pu arriver. Une enquête est faite à ce sujet et des mesures effectives seront prises pour empêcher le renouvellement d'un incident de ce genre.

. . . .

J'ai du mal à comprendre ce qui a pu faire naître votre deuxième protestation. De temps en temps, on demande à des volontaires spécialistes s'ils voudraient travailler pour un service britannique, au cas où les autorités françaises libres accepteraient de les libérer. A cause des tâches spéciales qui peuvent être attribuées aux hommes en question, cette demande ne peut leur être adressée que pendant l'interrogatoire à « Patriotic School ». Mais aucune pression n'est employée et, quoi qu'il ait pu arriver dans le passé, nous ne recrutons plus personne maintenant sans le consentement de la France Libre. En règle générale, nos trois services combattants n'acceptent aucune recrue de nationalité française, même si des

Français cherchent spontanément à s'engager chez eux...
Je tiens à vous assurer que tous les départements du Gouvernement de Sa Majesté comprennent bien l'importance que revêt l'accueil des volontaires nouvellement arrivés. Il se peut que des erreurs aient été commises dans le passé. Mais vous vous rendrez compte, je pense, que la plupart d'entre elles ont été rectifiées maintenant et que, à l'exception du regrettable incident de York, les volontaires n'ont plus aucun motif sérieux de se plaindre de la façon dont ils sont traités à leur arrivée dans ce pays.
Sincèrement à vous.

Discours prononcé par le général de Gaulle à la réunion des « Français de Grande-Bretagne », à l'Albert-Hall de Londres, le 15 novembre 1941.

Le voyageur qui gravit la montée s'arrête parfois quelques instants pour mesurer le chemin parcouru et s'orienter vers le but. Ainsi avons-nous jugé bon de nous rassembler aujourd'hui, sur l'initiative émouvante des Français de Grande-Bretagne, pour nous réconforter nous-mêmes par le spectacle de notre union et nous affermir sur le dur chemin de la lutte pour la patrie. Cela nous sera facile, car, malgré le tumulte de la guerre, jamais encore nous n'avons plus clairement discerné ce que nous sommes, ce que nous voulons et pourquoi nous sommes certains d'avoir choisi la meilleure part pour le service de la France.

Ce que nous sommes? Rien n'est plus simple que de répondre à cette question. Il y aura dix-sept mois demain qu'elle a été posée et résolue. Nous sommes des Français de toute origine, de toute condition, de toute opinion, qui avons décidé de nous unir dans la lutte pour notre pays. Tous l'ont fait volontairement, purement, simplement. Je ne commettrai pas l'indélicatesse d'insister sur ce que cela représente, au total, de souffrances et de sacrifices. Chacun de nous est seul à connaître, dans le secret de son cœur, ce qu'il lui en a coûté. Mais, c'est d'une telle abnégation, autant que d'une telle cohésion, que nous tirons notre force. C'est de ce foyer qu'a jailli, chaque jour plus haute et plus ardente, la grande flamme française qui nous a désormais trempés.

Car c'est à l'appel de la France que nous avons obéi. Au moment où tout paraissait crouler dans le désastre et dans le désespoir, il s'agissait de savoir si ce grand et noble pays, livré à l'ennemi par la plus atroce trahison de l'Histoire, trouverait parmi ses enfants des hommes assez résolus pour ramasser son drapeau. Il s'agissait de savoir si un Empire intact de soixante millions d'habitants ne contribuerait d'aucune manière à la lutte pour la vie ou pour la mort de la France. Il s'agissait de savoir si, aux côtés de nos braves alliés, qui poursuivaient le combat pour leur salut et pour

le nôtre, il ne resterait pas un seul morceau belligérant de nos terres. Il s'agissait de savoir si la voix de la France allait entièrement s'éteindre, ou, pire encore, si le monde pourrait penser la reconnaître dans la détestable contrefaçon qu'en font l'ennemi et les traîtres. Il s'agissait de savoir enfin si, dans la nuit de la servitude, la nation ne verrait plus briller aucune lumière d'espérance française pour soutenir son esprit de résistance et faire la preuve qu'elle restait solidaire du parti de la liberté.

Tel fut, au premier jour, notre but, tel il demeure aujourd'hui, sans que rien en soit changé. Vers ce but, nous avons marché sans hésiter et sans fléchir. Quand on saura avec quels moyens, je crois bien que le monde en marquera quelque étonnement. Nous n'avions ni organisation, ni troupes, ni cadres, ni armes, ni avions, ni navires. Nous n'avions point d'administration, de budget, de hiérarchie, de règlements. Bien peu, en France, nous connaissaient et nous n'étions, pour l'étranger, que des risque-tout sympathiques sans passé et sans avenir.

Or, il ne s'est pas passé un jour sans que nous ayons grandi. Chacun sait quelles furent les étapes, toujours dures, parfois cruelles, de notre marche en avant. Chacun peut imaginer les difficultés matérielles et morales que nous avons dû surmonter. Chacun connaît l'étendue des territoires, le degré de force militaire, la valeur de l'influence, que nous avons pu reporter dans la guerre au seul service de la patrie. Nous étions une poussière d'hommes. Nous sommes maintenant un bloc inébranlable. Nous nous sommes rendu à nous-mêmes le droit d'être des Français fiers et libres. Par-dessus tout, nous avons rétabli dans notre peuple prisonnier les liens de l'unité française avec la volonté de résistance pour la vengeance et de redressement pour la grandeur.

Car, c'est un fait que la France, malgré la stupeur d'une défaite militaire méritée par ses chefs, mais non par elle-même, malgré le trouble jeté dans son âme par la trahison d'hommes qu'elle considérait comme symboliques de l'honneur, malgré la pression de l'ennemi, exercée tantôt sous la forme de violences sans nom, tantôt par offres doucereuses d'allégements et de collaboration, malgré un régime abject de police et de persécutions, malgré l'effort acharné de corruption des esprits par propagande unilatérale, c'est un fait que la France ne s'est nullement abandonnée. C'est un fait que la France a su discerner, au travers du nuage de sang et de larmes dont on tentait de l'aveugler, que la seule voie qui mène au salut est celle qu'ont choisie pour elle ceux de ses enfants qui sont libres.

Il n'y a pas, à cet égard, la moindre distinction à faire entre les Français de Brazzaville, de Beyrouth, de Damas, de Nouméa, de Pondichéry, de Londres, et les Français de Paris, de Lyon, de Marseille, de Lille, de Bordeaux, de Strasbourg. Sauf une poignée de malheureux et une chambrée de misérables qui, par panique, folie ou intérêt, ont spéculé sur la défaite de la patrie et qui domi-

nent provisoirement par la tromperie, la prison ou la famine, la nation n'a jamais marqué une pareille unanimité. On peut dire, littéralement, que ceux des Français qui vivent ne vivent plus que pour vouloir la libération nationale. Et l'on peut dire aussi que, pour quarante millions de Français, l'idée même de la victoire se confond avec celle de la victoire des Français Libres.

Il est aisé de s'expliquer qu'à mesure que nous devenions une réalité grandissante et surtout à mesure que se dévoilait l'adhésion secrète de la France, beaucoup d'hommes se soient souciés, chez nous et à l'étranger, de connaître quels sont au juste nos caractères et nos desseins. Si dure et si longue que doive être la guerre, son aboutissement sera un certain ordre national et international. Rien n'est plus naturel que de s'interroger sur ce que veut, à ce point de vue, réaliser cette grande force neuve qui s'appelle la France Libre, en attendant que, par la victoire, elle se confonde avec la France tout court.

Il est vrai qu'à cette question : « Que veut la France Libre? » certains, qui ne lui sont de rien, se hâtent souvent de répondre à sa place. Aussi nous est-il arrivé de nous voir prêter à la fois les intentions les plus contradictoires, soit par l'ennemi, soit par cette sorte d'amis qui, sans doute à force de zèle, ne peuvent contenir à notre endroit l'empressement de leurs soupçons. L'une des rares distractions que m'accorde ma tâche présente consiste à rapprocher parfois ces diverses affirmations. Car il est plaisant d'observer que les Français Libres sont jugés, le même jour, à la même heure, comme inclinant vers le fascisme, ou préparant la restauration d'une monarchie constitutionnelle, ou poursuivant le rétablissement intégral de la République parlementaire, ou visant à remettre au pouvoir les hommes politiques d'avant-guerre, spécialement ceux qui sont de race juive ou d'obédience maçonnique, ou enfin poussant au triomphe de la doctrine communiste. Quant à notre action extérieure, nous entendons les mêmes voix déclarer, suivant l'occasion : ou que nous sommes des anglophobes dressés contre la Grande-Bretagne, ou que nous travaillons, au fond, de connivence avec Vichy, ou que nous nous fixons pour règle de livrer à l'Angleterre les territoires de l'Empire français à mesure qu'ils se rallient. Il y a peu de chance pour que ce que nous pourrons dire ou faire mette un terme à ces allégations. Mais il y a quelque importance à ce que nous affirmions, devant nous-mêmes et devant les autres, quelle est notre politique.

L'article Ier de notre politique consiste à faire la guerre, c'est-à-dire donner à la plus grande extension et la plus grande puissance possibles à l'effort français dans le conflit. Il va de soi que, dans tous les domaines, notre action se combine étroitement avec celle de l'Empire britannique. C'est qu'en effet l'Angleterre a eu l'incomparable mérite et le magnifique courage de faire face, seule, au destin quand il était le plus menaçant et qu'en outre ce grand peuple, qu'on taxe parfois d'un certain manque d'ima-

gination, n'en a pas moins discerné aussitôt, par l'esprit et le cœur d'un Churchill, qu'une poignée d'évadés français avaient emporté avec eux l'âme éternelle de la France. Donnant, donnant ! nous ne cesserons pas, jusqu'au dernier jour de la dernière bataille, de nous tenir, fidèles et loyaux, aux côtés de la vieille Angleterre. En même temps, nous appelons de nos vœux le moment où les circonstances pourront nous permettre d'apporter un concours — aussi modeste qu'il soit d'abord — à l'héroïque résistance de nos alliés russes. Nous nous tenons en étroite liaison avec nos alliés polonais, tchécoslovaques, grecs, yougoslaves, hollandais, belges, norvégiens, luxembourgeois, solidarité à nos yeux capitale parce que le sort de leur territoire et celui du nôtre présentent les mêmes caractères de résistance nationale et d'inexpiable oppression et parce que nous ne concevons pas la libération de l'Europe sans leur juste restauration et la réparation du martyre qu'ils endurent.

Nous sommes unis sans réserves à l'action morale et matérielle des États-Unis, sans laquelle il ne saurait y avoir de victoire et nous usons, avec gratitude, du concours que, par tant de moyens, ils fournissent à ceux qui combattent pour la liberté du monde. Nous nous efforçons de justifier et de développer les réconfortantes sympathies que prodiguent à la France, dans la lutte et dans ses épreuves, tant de nations de l'univers.

Mais, quelque prix que nous attachions à ces liens qui nous aident et qui nous obligent, nous entendons, dans l'intérêt commun, que notre effort présent et futur demeure l'effort propre de la France et nous sommes d'autant plus ardents à servir ses intérêts, à représenter ses droits et à accomplir ses devoirs que nous savons que sa cause est la cause même des peuples libres. Rien ne saurait nous détourner de suivre la vocation séculaire de notre pays. Mais rien ne pourrait nous faire oublier que sa grandeur est la condition *sine qua non* de la paix du monde. Il n'y aurait pas de justice si justice n'était pas rendue à la France !

C'est pourquoi nous combattons pour que cette guerre de trente ans, déchaînée en 1914 par l'agression allemande, soit terminée et sanctionnée de telle manière que la France en sorte intacte dans tout ce qui lui appartient, créditée de tout ce qu'elle a perdu et garantie dans sa sécurité.

Nous ne séparons pas, d'ailleurs, ce qui est dû à notre pays de ce qui est dû aux nations qui furent ou qui demeurent nos alliées ou associées dans les mêmes épreuves ou contre le même ennemi. Les peuples libres ont fait, maintenant, assez de cruelles expériences pour avoir appris ce que signifie la communauté des droits et des devoirs et ce qu'il en coûte de lui être infidèle. Tous ont payé assez cher pour savoir que leur idéal commun ne pourrait être qu'une charte platonique sans l'établissement de la sécurité réelle et pratique de chacun et sans l'organisation de la solidarité internationale.

Si la situation de notre patrie, écrasée, pillée, trahie, exige que nous nous absorbions dans la tâche de la guerre, nous ne pouvons nous détacher de ce que peut et doit être le destin intérieur de la nation. Nous le pouvons d'autant moins que le désastre momentané de la France a bouleversé de fond en comble les fondements mêmes de son existence, emporté les institutions qu'elle pratiquait antérieurement, altéré profondément la condition de chaque individu et, par-dessus tout, jeté dans les âmes mille ferments passionnés. Si l'on a pu dire que cette guerre est une révolution, cela est vrai pour la France plus que pour tout autre peuple. Une nation qui paye si cher les fautes de son régime, politique, social, moral et la défaillance ou la félonie de tant de chefs, une nation qui subit si cruellement les efforts de désagrégation physique et morale que déploient contre elle l'ennemi et ses collaborateurs, une nation dont les hommes, les femmes, les enfants, sont affamés, mal vêtus, point chauffés, dont deux millions de jeunes gens sont tenus captifs, pendant des mois et des années, dans des baraques de prisonniers, des camps de concentration, des bagnes ou des cachots, une nation à qui ne sont offertes, comme solution et comme espérance, que le travail forcé pour le compte de l'ennemi, le combat contre ses propres enfants et ses fidèles alliés, le repentir d'avoir osé se dresser face aux frénésies conquérantes d'Hitler et le rite des prosternations devant l'image du Père-la-Défaite, cette nation est nécessairement un foyer couvant sous la cendre. Il n'y a pas le moindre doute que, de la crise terrible qu'elle traverse, sortira, pour la nation française, un vaste renouvellement.

Est-il besoin de dire que ce ne sont pas les Français Libres qui voudraient jamais contrarier une telle transformation? Bien au contraire, ils prétendent être, par excellence, en mesure d'y contribuer par l'exemple qu'ils donnent de leur union et de leur dévouement au service de la patrie et par le fait qu'eux-mêmes se font un cœur et un esprit nouveaux. Nous savons que l'immense majorité des Français, dans laquelle nous nous comptons, a définitivement condamné, à la fois les abus anarchiques d'un régime de décadence, ses gouvernements d'apparence, sa justice influencée, ses combinaisons d'affaires, de prébendes et de privilèges, et l'affreuse tyrannie des maîtres esclaves de l'ennemi, leurs caricatures de lois, leur marché noir, leurs serments imposés, leur discipline par délation, leurs microphones dans les antichambres. Nous tenons pour nécessaire qu'une vague grondante et salubre se lève du fond de la nation et balaie les causes du désastre pêle-mêle avec l'échafaudage bâti sur la capitulation. Et c'est pourquoi, l'article 2 de notre politique est de rendre la parole au peuple, dès que les événements lui permettront de faire connaître librement ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Quant aux bases de l'édifice futur des institutions françaises, nous prétendons pouvoir les définir par conjonction des trois devises qui sont celles des Français Libres. Nous disons : « Honneur

et Patrie », entendant par là que la nation ne pourra revivre que dans l'air de la victoire et subsister que dans le culte de sa propre grandeur. Nous disons : « Liberté, Égalité, Fraternité », parce que notre volonté est de demeurer fidèles aux principes démocratiques que nos ancêtres ont tirés du génie de notre race et qui sont l'enjeu de cette guerre pour la vie ou la mort. Nous disons « Libération », et nous disons cela dans la plus large acception du terme, car, si l'effort ne doit pas se terminer avant la défaite et le châtiment de l'ennemi, il est d'autre part nécessaire qu'il ait comme aboutissement, pour chacun des Français, une condition telle qu'il lui soit possible de vivre, de penser, de travailler, d'agir, dans la dignité et dans la sécurité. Voilà l'article 3 de notre politique !

La route que le devoir nous impose est longue et dure, mais peut-être le drame de la guerre est-il à son point culminant? Peut-être l'Allemagne commence-t-elle à subir, à son tour, la fascination du désastre qui n'avait, longtemps, paralysé que ses ennemis? Peut-être l'Italie sera-t-elle bientôt, une fois de plus, suivant le mot de Byron : « la triste mère d'un empire mort »? Mais, quels que doivent être le terme et le prix de la victoire, nous y avons marqué la place de notre patrie. Il n'y a plus maintenant, pour nous, d'autre raison, d'autre intérêt, d'autre honneur que de rester, jusqu'au bout, des Français dignes de la France.

Lettre de M. Eden au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 22 novembre 1941.

Mon cher Général,

Le 8 octobre, vous avez laissé à M. Dalton un mémorandum traçant le plan d'une certaine action secrète en France, pour laquelle vous en appeliez à la collaboration du ministre de l' « Economic Warfare ». J'étais occupé à discuter ce projet avec M. Dalton lorsque vous avez fait au Premier Ministre, par l'entremise du major Morton, certaines propositions, d'un caractère semblable, mais différentes à certains égards de celles que vous aviez soumises à M. Dalton. Le Premier Ministre m'a adressé ces propositions.

D'après ce que je comprends maintenant de votre plan, vous désirez créer en France une organisation distincte, autant que possible, de l'organisation souterraine anglo-française déjà existante. Le premier but de ce projet serait d'organiser le peuple français pour un soulèvement à l'échelle nationale, au moment fixé. Vous demandez que le Gouvernement de Sa Majesté vous aide à le réaliser, en établissant des communications spéciales avec la France.

Il m'est maintenant possible de vous informer que le Gouverne-

ment de Sa Majesté dans le Royaume-Uni considère comme très important qu'une organisation à l'échelle nationale soit, si possible, érigée en France, dans le but de réaliser l'union dans la résistance à l'ennemi commun et d'accomplir la libération de la France de l'envahisseur. Cependant, le Gouvernement de Sa Majesté doit avoir la liberté de continuer à coopérer avec tous les Français qui désirent aider la cause commune. En outre, le Gouvernement de Sa Majesté est d'accord pour que l'organisation, telle que vous l'envisagez, soit française et que, pour le moment du moins, son centre de direction soit hors de la France elle-même.

D'un autre côté, étant donné la politique déclarée du Gouvernement de Sa Majesté, selon laquelle ce sera au peuple français à choisir librement pour lui-même quelle forme de régime il préfère adopter après la guerre, le Gouvernement de Sa Majesté ne peut s'associer à une politique de propagande destinée à assurer l'établissement en France, après la guerre, d'une quelconque forme de gouvernement ou de n'importe quelles personnes comme gouvernement. De plus, le Gouvernement de Sa Majesté pense, — et je suis sûr que vous serez d'accord, — que les activités d'une organisation telle que celle à laquelle vous songez doivent être coordonnées avec la grande stratégie de la guerre et prises en considération par le Haut-commandement allié par rapport aux actions semblables dans d'autres pays européens.

C'est pourquoi, le Gouvernement de Sa Majesté sera heureux de vous aider dans vos efforts pour établir une organisation nationale en France dans le but décrit ci-dessus, à la condition, toutefois, que les buts de l'organisation soient limités à ceux qui sont définis dans le paragraphe 3 ci-dessus et aux conditions définies dans le paragraphe 4.

Enfin, le Gouvernement de Sa Majesté sera heureux de vous donner toute l'aide en son pouvoir au sujet de l'établissement des communications. Comme vous le savez, M. Dalton est notre autorité centrale pour l'attribution des moyens limités disponibles pour les services britanniques et alliés dont nous parlons, c'est-à-dire l'organisation d'activités subversives distincte de toute forme de travail de renseignement. Il agit, à cet égard, en conformité avec la politique établie par le Haut-commandement.

Le Gouvernement de Sa Majesté espère que la collaboration, entre l'organisation de M. Dalton et votre nouvelle organisation, sera aussi heureuse que celle qui existe entre vos services actuels et les siens.

Vous estimerez, j'en suis sûr, qu'il est très désirable de discuter les questions concernant les activités subversives, de l'espèce de celle qui est maintenant débattue, avec ceux qui sont les plus directement intéressés, et j'espère que vos officiers et vous ne discuterez jamais les questions de ce genre qu'avec M. Dalton et ses officiers. Il ne serait nécessaire d'en référer au Premier Ministre

ou à moi-même que dans l'éventualité d'une divergence de vues sur une question majeure de politique.

Sincèrement à vous.

Lettre du général Ismay, Chef d'état-major du Cabinet de Guerre et du ministre de la Défense britannique, au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 27 novembre 1941.

Mon cher Général,

Vous avez bien voulu m'écrire, le 7 octobre, et m'envoyer sous le même pli, d'une part une note relative à la participation éventuelle des Forces Françaises Libres à une offensive britannique en Libye pour en informer le Premier Ministre et les Chefs d'état-major, d'autre part une lettre sur le même sujet à transmettre au général Auchinleck.

Votre note a été soumise aux Chefs d'état-major à la première occasion. Les Chefs d'état-major ont été tout à fait favorables à vos propositions. Ils ont pensé, cependant, que c'était évidemment le rôle du Commandant en chef au Moyen-Orient de décider s'il serait, ou non, possible d'employer les Forces Françaises Libres dans sa prochaine offensive ; en conséquence, ils ont donné instruction d'envoyer copie de votre note au général Auchinleck et de le prier de télégraphier ses commentaires et ses instructions.

Ceci a été fait et nous venons de recevoir un télégramme du Moyen-Orient à ce sujet. Le Haut-commandement au Caire dit que tous les arrangements en vue de l'offensive avaient déjà été faits dans tous les détails avant que votre lettre n'arrive et même avant que vous ne m'ayez écrit votre lettre du 7 octobre. Il ajoute, en outre, que les Forces Françaises Libres de Syrie sont, pour la plupart, dispersées en détachements à travers tout le pays ; n'ont peu ou pas d'entraînement collectif en tant que divisions ou brigades ; et qu'en conséquence, même si tous les inconvénients d'un changement de plan avaient été acceptables, il aurait été impossible de concentrer, d'équiper et d'entraîner ces troupes à temps pour les opérations actuelles en Cyrénaïque, ou même pour d'autres opérations qui pourraient avoir lieu immédiatement après.

Les Chefs d'état-major et, aussi, j'en suis sûr, le général Auchinleck, regrettent beaucoup que, dans ces circonstances, la participation française libre aux opérations de Cyrénaïque ait été limitée au groupe de bombardement et, peut-être, à l'opération des troupes françaises du Tchad ; mais, sur ce dernier point, le général Auchinleck ne nous a pas fait part de ses intentions.

Les Chefs d'état-major sont certains que le général Auchinleck vous est très reconnaissant de votre désir de placer sous ses ordres la force sous le commandement du général de Larminat et qu'il saisira la première occasion pour faire combattre ces Français Libres côte à côte avec leurs camarades britanniques contre les forces de l'Axe.

Avec mes meilleurs sentiments, très sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 28 novembre 1941.

Comme je vous l'ai télégraphié hier, les Britanniques refusent nos propositions de participation aux opérations offensives de Libye.

J'ai des raisons de penser que, tout en déclinant notre concours sous forme d'une grande unité, ils pourraient être amenés à nous le demander bientôt sous forme d'éléments séparés. Ils solliciteraient, par exemple, le renfort de la légion étrangère, ou bien celui de nos chars, ou bien celui d'un groupe d'artillerie, comme ils l'ont fait déjà pour notre groupe d'aviation de bombardement et par nos parachutistes. Mais ils voudraient pouvoir absorber ces éléments dans les grandes unités britanniques. C'est ce qu'ils appellent « tenir les fils ».

Je n'ai pas besoin de vous dire que je m'oppose formellement à un pareil émiettement. Nos généraux et nos états-majors ne le cèdent en rien aux leurs. Nous refusons absolument de laisser employer nos moyens en détail par nos alliés. Le moment est venu où nous exigeons qu'ils le soient à l'échelon : grande unité.

Au cas où de telles propositions vous seraient adressées, vous devriez donc les refuser. Nous irons en Libye avec une grande unité française, au moins, constituée avec son infanterie, ses chars, son groupe de reconnaissance, son artillerie, ses transmissions et ses services, le tout commandé par un officier général français disposant de son état-major. Si nos alliés britanniques persistent à nous refuser ce minimum, nous l'obtiendrons d'autres alliés actuellement engagés sur un front immense et qui ont le plus grand désir de nous voir participer à leur bataille.

Je vous prie de me tenir constamment informé de toutes communications qui vous seraient faites sur ce sujet par le commandement britannique d'Orient. Je vous prie, également, de faire savoir discrètement à nos officiers que, de toute manière, je saurai leur trouver l'occasion de marcher à l'ennemi.

Lettre du général de Gaulle au général Ismay,
Chef d'état-major du Cabinet de Guerre
et du ministre de la Défense britannique.

Londres, le 28 novembre 1941.

Mon cher Général,

J'ai reçu, hier, votre lettre du 27 novembre répondant à ma lettre du 7 octobre. Vous voulez bien m'indiquer que ma proposition de faire participer des troupes françaises d'Orient aux opérations de Libye n'a pas trouvé l'accord du Gouvernement de Sa Majesté, sauf pour ce qui concerne un groupe d'aviation de bombardement.

Dans ces conditions, je ne puis que retirer l'ensemble des propositions que j'avais formulées, au sujet de la participation des forces françaises d'Orient et d'Afrique aux opérations des forces britanniques, soit actuellement en Libye, soit éventuellement en Afrique occidentale. Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'exposer dans la note jointe à ma lettre du 7 octobre, ces opérations, pour ce qui concerne les Français, constituent en effet un tout, tant du point de vue politique que du point de vue moral.

Je maintiens, toutefois, mon projet d'une opération des éléments du Tchad contre Mourzouk et me réserve de faire déclencher moi-même cette opération le cas échéant.

Il me reste à souhaiter, au nom des forces françaises, la meilleure chance aux forces alliées britanniques dans l'offensive qu'elles ont entreprise en Afrique du Nord contre les ennemis communs.

Sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle
au médecin général Sicé, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 28 novembre 1941.

Les Anglais refusent d'engager en Libye nos troupes de Syrie. Je réponds au gouvernement britannique que, dans ces conditions, nous retirons nos propositions de concours éventuel de nos troupes à des opérations qui seraient dirigées contre les territoires anglais en Afrique occidentale. Nous ne pouvons, en effet, envisager de combattre des Français qu'à la condition et avec la justification de combattre surtout l'ennemi. Étant donné les grandes difficultés que les Anglais rencontrent actuellement en Libye, il est, d'ailleurs, possible qu'ils changent bientôt leur manière de voir à notre égard.

En ce qui concerne le projet d'opération de Leclerc sur Mourzouk, j'ai des raisons de penser que nos alliés pourraient la faire déclencher prématurément. Ils sont, en effet, très durement engagés en

Cyrénaïque et même en Égypte. Toute diversion leur serait utile, même si elle mène à un échec. Mais je ne veux pas que l'opération de Leclerc soit un échec...

Veuillez, en conséquence, donner à Leclerc de ma part l'ordre formel de ne rien déclencher sans mon assentiment explicite. Il lui appartient de me demander à temps mon approbation. En tout cas, il est actuellement trop tôt.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 28 novembre 1941.

Le groupe « Lorraine » a été engagé depuis le 21 novembre. Il totalise, déjà, trente-trois missions de guerre par actions en liaison avec les têtes de colonnes motorisées. Quinze tonnes de bombes ont été lancées.

Le 23 novembre, au cours d'une mission au sud de Tobrouk, le groupe a attaqué une colonne de plus de cent chars allemands. Tous les coups ont été directs et ont fait sauter trente pour cent des véhicules. Cette action a permis à la colonne blindée britannique de remporter un succès définitif. Le commandement de l'armée et celui de la Royal Air Force ont adressé de chaleureuses félicitations au groupe « Lorraine », qualifiant son action de « *splendid work* ».

Je vous demande de citer à l'ordre de l'armée le groupe commandé par Corniglion-Molinier...

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 1er décembre 1941.

Je rentre du Caire. J'ai débattu, entre autres questions, celle qui est traitée dans votre télégramme du 28 novembre.

J'ai offert d'expédier une division en demandant qu'on lui accorde le maximum d'équipement. On m'a répondu que le théâtre d'opérations était saturé et que le matériel manquait. J'ai rétorqué que les divisions engagées devraient être relevées et qu'il arrivait du matériel de façon continue, que nous nous contenterions de l'indispensable, que nous nous étions séparés de Vichy pour nous battre contre les Allemands, qu'il était nécessaire au maintien du moral de nos troupes, ainsi qu'au développement de l'idée de résistance en Afrique du Nord et en France, que nous soyons engagés en Libye et que la présence de nos troupes, le moment venu, aux abords de la Tunisie serait un facteur important dans la phase ultérieure.

Après discussion avec Lyttelton et Auchinleck et en présence de Wilson, j'ai obtenu que le projet soit envisagé et qu'une décision rapide intervienne. J'ai laissé Kœnig sur place avec mission de pousser l'affaire...

J'ai demandé, pour les mêmes raisons, au maréchal de l'Air Tedder, d'introduire des vols d'unités de chasseurs français et non de chasseurs isolés dans ses formations. Il m'a promis d'essayer de me donner satisfaction...

Le général Maxwell, Chef de la mission américaine au Middle-East, ayant demandé à me voir, je lui ai exposé ce que nous étions, ce que nous voulions et ce dont nous avions besoin.

Il m'a paru avoir été défavorablement influencé par des renseignements recueillis ailleurs. Je l'ai convié à venir voir nos troupes. Je lui ai dit pourquoi il fallait que nous nous battions et quelle influence aurait sur la France notre participation rapide au combat. Cet aspect de la question, ainsi que le problème ultérieur de l'Afrique du Nord, lui avaient visiblement échappé. J'ai essayé de le convaincre et, en même temps que lui, la légation américaine au Caire, qui, vraisemblablement par suite de faux rapports s'était attiédie à notre égard.

. . . .

Lettre du général de Gaulle au général Ismay,
Chef d'état-major du Cabinet de guerre
et du ministre de la Défense britannique.

Londres, le 4 décembre 1941.

Mon cher Général,

Je vous remercie de votre lettre du 2 décembre.

En ce qui concerne l'opération éventuelle que les éléments français du Tchad pourraient être amenés à exécuter en Libye du Sud, je crois devoir préciser les conditions dans lesquelles j'ai décidé que cette opération serait exécutée.

J'ai prescrit, depuis plusieurs mois, au commandement français en Afrique française libre de la préparer.

L'ordre d'exécution sera donné par moi-même. Je n'ai, en effet, nullement placé les troupes françaises d'Afrique sous le commandement britannique et, en particulier, sous le commandement britannique du Middle-East. Je suis, naturellement, prêt en tout temps à recevoir les suggestions du commandement britannique pour le déclenchement éventuel.

Pour des raisons de coordination, j'ai prescrit au commandement français au Tchad (général Leclerc) de se tenir en liaison avec le commandement britannique au Middle-East. Mais il ne s'agit que d'une liaison et, à aucun degré, d'une subordination.

Ni pendant l'opération, ni après, je ne compte placer les forces

du Tchad qui parviendraient à Mourzouk sous le commandement de la VIII^e Armée britannique, dont, d'ailleurs, je ne connais pas les projets.

Au cas où la participation des forces françaises aux opérations de Libye du Nord aurait été acceptée par le commandement britannique, nous aurions pu établir sur des bases différentes notre coopération. Mais, dans les conditions présentes, les dispositions ci-dessus répondent entièrement aux nécessités ainsi qu'à mes intentions.

Sincèrement à vous.

Lettre de M. W. Churchill au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 7 décembre 1941.

Mon cher général de Gaulle,

Je viens d'être informé, par le général Auchinleck, qu'il serait très désireux d'employer immédiatement une brigade française libre dans les opérations de Cyrénaïque. Je sais que cela concorde avec vos désirs ; je sais aussi combien vos hommes sont impatients de se mesurer avec les Allemands.

Nous sommes très heureux à la pensée de vous voir, ainsi que Mme de Gaulle, à déjeuner, mercredi prochain.

Sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 9 décembre 1941.

M. Churchill m'a écrit pour me demander l'engagement en Libye d'une grande unité française. Je lui ai répondu que je donnais volontiers les ordres nécessaires.

Je sais que vous êtes en rapport avec Auchinleck à ce sujet.

Il faut que nous engagions une grande unité groupée, ou bien rien. D'autre part, vous devez avoir, à l'avance, l'indication de la mission générale de cette grande unité. Je vous prie de me faire connaître, dès que possible, cette mission générale, ainsi que la composition des éléments désignés.

Enfin, il y aurait lieu d'obtenir que notre groupe d'aviation de bombardement soit employé de préférence à des missions ayant une relation avec la mission de nos troupes.

Télégramme du général de Gaulle au médecin général Sicé, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 9 décembre 1941.

M. Churchill m'a écrit pour me demander le concours de nos troupes du Levant aux opérations de Libye. J'ai, naturellement, accepté.

Dans ces conditions, les restrictions que j'avais été obligé d'apporter à notre concours éventuel au profit du général Giffard n'ont plus de raison d'être. Ces restrictions sont supprimées. Veuillez en informer le général Giffard.

Toutefois, je me réserve personnellement de donner l'ordre d'exécution, le cas échéant.

Je maintiens la même condition au déclenchement éventuel de l'opération préparée par Leclerc.

Télégramme du médecin général Sicé, Haut-commissaire à Brazaville, au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 9 décembre 1941.

A la suite de la liaison prise, pour le compte du général Leclerc, avec le général Cunningham, par le capitaine de Guillebon, au Caire, les conventions suivantes ont été passées pour le déclenchement de l'offensive sur le Fezzan.

Si J. est prévu pour l'entrée des Britanniques en Tripolitaine, Leclerc devrait partir de Faya à J. — 24 pour être à Zouar à J. — 18, d'où il repartirait, selon le cas, entre J. — 14 et J. — 9 pour arriver à Gatroun, en principe, à J. Il serait sous les ordres, soit du général Cunningham, si celui-ci se réserve le commandement des opérations en Tripolitaine, soit sous les ordres du lieutenant général, non désigné, auquel celui-ci déléguerait la direction des opérations en Tripolitaine.

Le texte de ces conventions vous est adressé par avion.

Télégramme du général de Gaulle au médecin général Sicé, à Brazzaville.

Londres, 10 décembre 1941.

Je reçois votre télégramme du 9 décembre. J'attends le texte du projet proposé par Le Caire pour l'opération de Leclerc. Mais je répète que, de toute façon, il n'appartient qu'à moi-même de

subordonner une troupe française quelconque à un commandement étranger.

Je confirme donc formellement mes ordres antérieurs. Leclerc ne doit pas déclencher l'attaque, à partir de Zouar, sans mon ordre personnel. D'autre part, il ne lui appartient pas de négocier, sans instructions de moi-même, sa subordination au commandement britannique. Je blâme Leclerc et vous blâme vous-même de ne pas m'avoir tenu au courant de ces négociations. En tout cas, je vous prescris et perscris à Leclerc de ne considérer leur résultat que comme un projet qui ne nous engage à rien aussi longtemps que vous n'aurez pas reçu mes ordres. Veuillez faire prévenir de ceci le commandement britannique au Caire.

Télégramme du médecin général Sicé,
Haut-commissaire à Brazzaville,
au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 11 décembre 1941.

Je vous rends compte de la composition des troupes prévues par le général Leclerc pour les opérations :

1° État-major de la colonne.

2° Groupe numéro 1, avec chef de bataillon Hous, comprenant : la 1re Compagnie de découverte et de combat, la première moitié du groupe nomade du Borkou, une pièce de 75.

3° Groupe numéro 2, avec chef de bataillon Dio, comprenant : la 2e Compagnie de découverte et de combat, la deuxième moitié du groupe nomade du Borkou, une pièce de 75, une pièce Howitzer.

4e Le groupe nomade du Tibesti.

5° Les trains : de combat et régimentaire.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres

Beyrouth, 12 décembre 1941.

Après de longues discussions au Caire, Kœnig m'a rapporté un projet donnant satisfaction sur les points essentiels définis par vos télégrammes. J'ai donné mon accord de principe à ce projet, qui est actuellement l'objet d'une mise au point définitive.

Toute l'affaire a été dominée par la question du matériel. Kœnig a pu se rendre compte sur place que le « Middle-East » était véritablement très à court en certains matériels, par suite des pertes subies et de la nécessité d'équiper les renforts.

Le projet comporte l'envoi de notre 1re Division légère, entiè-

rement motorisée et portée mais sans voitures blindées, et mise sur un pied la rendant interchangeable avec un « Independent Brigade Group » britannique.

. . . .

Pour les chars, il est impossible de rien obtenir. Il faut bien comprendre que les Britanniques ont des grandes unités blindées, dont ils ont eu du mal à réparer les pertes, et qu'ils ne se soucient pas d'équiper une formation isolée. La meilleure solution, à mon avis, serait d'utiliser notre personnel de chars en unités françaises constituées dans le cadre d'une formation blindée britannique.

Le commandement de cette force sera confié au général de Larminat, diposant de Kœnig comme adjoint. La présence du général de Larminat permettra d'absorber les renforcements éventuels et de constituer un éventuel groupement si les forces du Tchad débouchent.

Le « Middle-East » a fait preuve d'un esprit compréhensif et paraît sincèrement désirer voir, au plus tôt, un corps français en Libye. Mais il est certain que la question du matériel domine tout... Nous équiperons notre division légère avec tout le matériel auto français, utilisable dans le désert, qui existe au Levant, le « Middle-East » fournissant les compléments et l'équipement spécial.

Les premiers éléments pourront quitter le Levant vers le 20 décembre et l'ensemble pourra être regroupé sur une base d'Égypte, où il percevra le matériel complémentaire au début de janvier.

Lettre du général de Gaulle à M. Eden, Secrétaire d'Etat au Foreign Office.

Londres, le 13 décembre 1941.

Cher monsieur Eden,

Par lettre en date du 22 novembre, vous avez bien voulu m'informer que le Gouvernement britannique était disposé à coopérer avec le Comité national à la création en France d'une organisation destinée à réaliser l'unité des Français dans la résistance à l'ennemi et dans la volonté de libérer leur patrie.

Vous ajoutez que le Gouvernement britannique est prêt, dans la limite de ses possibilités, à fournir son concours pour l'établissement des liaisons et vous m'invitez à me mettre en contact, à ce sujet, avec M. Dalton, qui centralise et répartit les moyens techniques dont dispose le Gouvernement britannique.

Le Comité national est très obligé au Gouvernement britannique de l'aide qu'il veut bien lui prêter pour la réalisation d'une tâche qu'il considère comme essentielle.

Il s'agit, en effet, de former, en une organisation massive et

fortement articulée, les millions de Français qu'animent la haine de l'oppresseur et la volonté de coopérer à la libération du pays.

Cet objectif est absolument indépendant de toute préoccupation de régime ou de personnel politique. Il est donc en conformité avec la ligne de conduite que s'est fixée le Comité national et dont il entend ne pas dévier.

Je ne manquerai pas, ainsi que vous m'y invitez, d'approcher de nouveau M. Dalton, dont les services sont déjà en relation avec les nôtres.

Sincèrement à vous.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 15 décembre 1941.

Le général Auchinleck a donné son accord à mes propositions concernant la composition, l'équipement et le commandement de notre force expéditionnaire. Les premiers éléments seront mis en route sur l'Égypte le 20.

Mon offre d'armer avec notre personnel une unité française de chars dans le cadre d'une formation blindée britannique a été très bien accueillie. Elle est, dans le principe, acceptée.

J'interviendrai, le moment venu, pour que notre groupe de bombardement soit employé de préférence suivant vos vues.

Télégramme du médecin général Sicé,
Haut-commissaire à Brazzaville,
au général de Gaulle, à Londres.

Brazzaville, 16 décembre 1941.

Je reçois de Leclerc la réponse suivante aux instructions que je lui ai données en exécution de votre télégramme du 10 décembre.

« Je n'ai pas conduit de négociations avec les Britanniques. J'ai pris une liaison comme tout chef attaquant doit en prendre avec ses voisins, surtout quand il en espère l'appui, comme c'est le cas. Cette liaison ne s'improvise pas quand il s'agit de milliers de kilomètres.

« Aussitôt que j'aurai reçu des précisions des Britanniques, je demanderai l'ordre d'exécution à Londres.

« Je demande des instructions précises du général de Gaulle pour le cas, très improbable, où une rencontre avec des éléments de Vichy se produirait, soit en territoire italien, soit en territoire français.

. . . .

« J'exposerai, par lettre, au général de Gaulle mes sentiments sur la question. »

Je vous suggère de donner au général Leclerc une autorisation de principe. L'affaire sera très difficile et dure et il est important que vous lui fassiez confiance. Nous tous, ici, n'avons pas d'autre but que de servir de notre mieux la France dont vous avez en main la cause.

Lettre du général de Gaulle au général Ismay,
Chef d'état-major du Cabinet de Guerre
et du ministre de la Défense britannique.

Londres, le 19 décembre 1941.

Mon cher Général,

Je reçois votre lettre du 17 décembre et j'ai examiné très soigneusement le point de vue que vous voulez bien m'exposer au sujet de la coordination entre l'opération préparée en Libye du Sud par un détachement français du Tchad et les opérations actuellement exécutées par la VIII[e] Armée britannique.

Comme vous le savez, la préparation de l'opération éventuelle du général Leclerc sur Mourzouk, — comme l'opération analogue antérieurement exécutée sur Koufra, — fait partie du plan d'action des troupes du Tchad tel que je l'ai arrêté il y a un an. C'est là une modeste contribution proprement française à l'effort commun en Libye et, en particulier pour cette raison, je réserve au commandement français l'initiative du déclenchement.

Naturellement, nous tiendrons le plus large compte des suggestions et indications du commandement britannique à ce sujet. Leclerc se tient, en effet, en liaison constante avec l'état-major du général Auchinleck. Celui-ci peut compter que, pour Mourzouk comme pour Koufra, la mise en place et l'attaque de Leclerc dans sa zone d'action se feront sans retard. Espérons que ce sera en temps utile.

Dans votre même lettre du 17 décembre, vous voulez bien me faire prévoir qu'il sera très difficile au commandement britannique de l'Air en Orient d'employer le groupe de chasse français, auquel manquent actuellement un certain nombre de mécaniciens. Je veux espérer, cependant, que ce groupe pourra être bientôt employé. Tout en estimant, comme vous, qu'il appartient au Haut-commandement de l'Air de tirer le meilleur parti des moyens qui sont mis à sa disposition pour notre cause commune, je crois, en effet, qu'il est important, pour cette cause elle-même, que les éléments français soient amenés à combattre le plus largement possible.

Bien sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle au médecin général Sicé, à Brazzaville.

Londres, 20 décembre 1941.

Veuillez transmettre au général Leclerc le message suivant, de ma part.

« Vous exécuterez votre mise en place pour l'opération du Fezzan à votre initiative et en accord avec Auchinleck.

« Vous me rendrez compte dès que cette mise en place sera décidée par vous.

« Je vous donnerai, alors, l'ordre général d'exécution de l'opération que vous déclencherez quand vous voudrez, en tenant compte des suggestions du commandement britannique. Vous devez comprendre ce que je veux dire.

« J'ai confiance en vous et en vos troupes et je vous aime bien. »

Lettre du général de Gaulle à M. Eden, à Londres.

Londres, le 22 décembre 1941.

Cher monsieur Eden,

Comme vous le savez, le Comité national français cherche à réaliser la formation, en France et en Afrique du Nord, d'une organisation destinée à rassembler le plus grand nombre possible de Français dans la résistance contre l'ennemi et ses collaborateurs. Les circonstances paraissent favorables au Comité national en raison de l'adhésion publique ou secrète qu'il a maintenant obtenue de la part de la très grande majorité des citoyens français.

J'avais demandé que le Gouvernement de Sa Majesté voulût bien apporter son concours à cette action du Comité national, en mettant largement à sa disposition les moyens matériels indispensables. Votre Excellence avait bien voulu me donner, par sa lettre du 22 novembre 1941, une réponse qui paraissait, en principe, favorable.

Malheureusement, il ne semble pas qu'il ait été possible de réaliser, entre les services français et les services britanniques intéressés, la collaboration que souhaiterait le Comité national. Je prie Votre Excellence de trouver à ce sujet, en annexe à cette lettre, l'exposé de trois faits récents.

D'autre part, il est porté à la connaissance du Comité national que les services secrets britanniques ont envoyé et envoient en France un certain nombre de citoyens français, soit pour y recueillir des renseignements d'ordre militaire, soit pour y prendre des contacts d'ordre politique, sans que le Comité national soit même consulté et sans que les Français intéressés aient reçu son autorisation.

Le fonctionnement des services secrets français, tant pour les renseignements et l'action proprement militaires que pour l'orga-

nisation de la résistance en France, exige un personnel relativement nombreux et comporte de grands risques, ainsi que de lourdes pertes, pour ceux qui y participent. Le Comité national français ne peut, ni y consacrer ce personnel, ni lui imposer ces risques et pertes, si le résultat ne correspond pas aux buts que lui-même poursuit.

Je me vois par conséquent obligé de demander à Votre Excellence de bien vouloir me faire connaître si le Gouvernement de Sa Majesté voit la possibilité de modifier le régime actuel de collaboration à ce point de vue, pour ce qui concerne, d'une part, les moyens matériels nécessaires, d'autre part, les actions menées en France par les services secrets britanniques indépendamment de celles qui sont entreprises par le Comité national.

Bien sincèrement à vous.

ANNEXE

1° M. Mercier (1), personnalité importante venue de France par Lisbonne depuis plus de trois mois pour demander les directives du général de Gaulle de la part d'organisations existantes et actives en territoire français et qui devait rentrer d'urgence en France avec ces directives, n'a pu encore quitter l'Angleterre. Sa présence a fini par y être décelée et l'exécution de sa mission est, désormais, de ce fait, très difficile.

2° Le commandant Servais, à qui le général de Gaulle a donné mission de se rendre à Gibraltar et à Malte pour prendre des contacts essentiels et urgents avec des organisations existant en Afrique du Nord, ne peut trouver le moyen de gagner sa destination.

3° M. Mounier, chef d'une importante organisation française libre existant en Tunisie, étant venu à Malte, le général de Gaulle a prié les services britanniques de lui dire de venir à Beyrouth pour y prendre ses instructions. Malgré cela, M. Mounier fut invité par les services britanniques à regagner la Tunisie et fut tué pendant le voyage dans un accident d'hydravion.

Ordre de mission donné par le général de Gaulle à Jean Moulin.

Londres, 24 décembre 1941.

Je désigne M. J. Moulin, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité national, pour la zone non directement occupée de la métropole.

(1) Il s'agit de Jean Moulin.

M. Moulin a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs.

M. Moulin me rendra compte directement de l'exécution de sa mission.

Télégramme du général de Gaulle au médecin général Sicé, à Brazzaville.

Londres, 25 décembre 1941.

Ce télégramme précise et complète celui que je vous ai adressé le 20 décembre.

J'autorise tous mouvements et toute action des troupes du Tchad que le général Leclerc jugera nécessaires pour l'exécution de l'opération que j'ai prescrite sur le Fezzan.

En particulier, le général Leclerc est autorisé à déclencher les attaques quand il le jugera bon.

L'opération doit être exécutée, autant que possible, par coordination et en liaison avec la VIII^{e} Armée britannique. Toutefois, les troupes du Tchad ne sont et ne seront aucunement subordonnées au commandement britannique. Le général Leclerc conservera son entière liberté d'action par rapport à ce commandement.

En raison de certaines autres possibilités ou nécessités, je vous prie de me rendre compte sans délai de tout événement important à mesure du développement de l'opération.

Lettre du général de Gaulle au général Ismay, Chef d'état-major du Cabinet de Guerre et du ministre de la Défense britannique.

Londres, le 29 décembre 1941.

Mon cher Général,

Le Gouvernement des Soviets m'a fait connaître qu'il accueillerait avec satisfaction le concours de troupes françaises dans les opérations des forces alliées en Russie.

De son côté, le Comité national français tient à ce qu'une grande unité française prenne part à ces opérations aux côtés de nos alliés russes.

J'envisage d'envoyer, à cet effet, en Russie, une petite division (analogue au Brigade-Group britannique) actuellement constituée en Syrie et dont l'emploi n'est pas prévu pour la campagne de Libye.

Cette unité comprendrait quatre bataillons d'infanterie, un groupe d'artillerie, un groupe de reconnaissance, une compagnie de commandement, et des éléments de services.

Le départ de Syrie pour le Caucase pourrait avoir lieu vers le 15 mars, probablement par Mossoul et Tabriz.

Toutefois, dans l'hypothèse où, avant cette date, la présence de ces troupes apparaîtrait comme préférable en Afrique du Nord, en raison du développement des événements militaires en Tripolitaine et de leurs conséquences possibles en Afrique du Nord française, mon intention est qu'elles soient engagées sur ce théâtre d'opérations plutôt qu'en Russie.

Enfin, cette petite division serait maintenue en Syrie, s'il se produisait en Orient, avant le 15 mars, une offensive ennemie menaçant le territoire des États du Levant sous mandat français.

De toutes façons, je compte renforcer incessamment les troupes françaises actuellement en Syrie par trois bataillons et une batterie prélevés sur les éléments actuellement disponibles en Afrique équatoriale et au Cameroun et dont l'emploi n'est pas prévu pour les opérations éventuelles en Afrique occidentale, ni pour l'opération imminente à partir du Tchad. De cette manière, l'engagement d'une division légère française en Libye et l'envoi projeté d'une autre division légère française en Russie laisseraient, cependant, en Syrie une force française appréciable sans préjudice des troupes spéciales (syriennes et libanaises).

Je serais heureux de connaître au plus tôt en cette matière l'avis du Haut-commandement britannique.

Bien sincèrement à vous.

Lettre du général Ismay au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 6 janvier 1942.

Mon cher Général,

Les propositions contenues dans votre lettre du 29 décembre ont été étudiées par les Chefs d'état-major britanniques.

Les Chefs d'état-major ont pris note des différentes propositions que vous envisagez pour l'emploi de la brigade française libre actuellement en Syrie ; ils ont été entièrement d'accord avec votre opinion qu'on ne pouvait prendre aucune décision définitive aussi longtemps à l'avance, étant donné que la situation peut être complètement changée d'ici au 15 mars.

Les Chefs d'état-major m'ont demandé de vous dire qu'ils ne voient pas d'objection, en principe, au point de vue militaire, à l'envoi d'une brigade française libre en Russie, malgré les difficultés dont vous vous rendez certainement bien compte vous-même. La question la plus difficile à résoudre est celle de l'entretien car, — c'est ainsi que les Chefs d'état-major voient le problème, — la brigade française libre devra dépendre entièrement du système

russe de ravitaillement, non seulement pour la nourriture et les soins médicaux, mais aussi pour le réapprovisionnement en munitions et équipement. Bien entendu, s'il existait déjà un système britannique de ravitaillement, ces difficultés ne seraient peut-être pas aussi formidables.

Étant donné que tous les mouvements mentionnés dans votre lettre pourraient intéresser les plans du général Auchinleck, les Chefs d'état-major britanniques ont jugé bon de lui communiquer, pour son information personnelle, la substance de votre lettre.

Très sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 12 janvier 1942.

Pour le cas où l'offensive alliée en Libye ne pourrait avoir de suites en Afrique du Nord française et à supposer que l'ennemi ne passât pas prochainement à l'offensive en Orient, j'envisage l'envoi en Russie du Sud, à partir du 15 mars, d'une force française importante. Cette force prendrait part aux opérations alliées prévues pour le printemps sur ce théâtre d'opérations. Le Comité national s'est mis d'accord, à ce sujet, avec le Gouvernement des Soviets, lequel est extrêmement désireux d'obtenir notre participation. L'importance politique et militaire de notre action en Europe orientale ne vous échappera certainement pas. D'autre part, le Gouvernement britannique a donné son accord de principe pour autant que l'affaire le concerne.

Le corps expéditionnaire français en Russie comprendrait :

a) Une division légère, composée de :
- un groupe de reconnaisance,
- trois ou quatre bataillons d'infanterie dont un européen et un africain,
- un groupe d'artillerie à deux batteries,
- un détachement du génie,
- un détachement de transmissions,
- des services ;

le tout aussi mécanisé et motorisé que possible. Cette division légère serait celle qui se trouve actuellement en Syrie et au Liban.

b) un détachement de quarante pilotes de chasse français, fourni par les forces aériennes actuellement en Angleterre.

Les éléments fournis par les troupes sous vos ordres feraient mouvement par Tabriz, à partir du 15 mars. En vue de maintenir dans les États du Levant un noyau suffisant de troupes françaises après le départ de la 2e Division légère, j'ai décidé l'envoi immédiat en Orient de deux bons bataillons sénégalais et d'une batterie,

prélevés sur les forces de l'Afrique française libre, sans préjudice des effectifs sénégalais que vous avez demandés pour les remplacements. Je compte, en outre, pouvoir vous envoyer d'Angleterre, à partir du 1er mars, un détachement de deux cents spécialistes, motocyclistes, transmissions, chars, artillerie, bien instruit et encadré, ainsi qu'une vingtaine d'aspirants. Je vous serais obligé de me faire connaître, dans le plus bref délai possible, votre avis d'ensemble sur tout cela. Il est naturellement évident que la question demandera ensuite un travail approfondi par votre état-major.

Lettre de M. Eden au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 20 janvier 1942.

Mon cher Général,

J'ai discuté, avec les autorités britanniques intéressées, votre lettre du 22 décembre, dans laquelle vous avez soulevé plusieurs points concernant le travail des organisations britanniques occupées à recueillir des renseignements secrets et à préparer les activités subversives en France.

Je regrette que vous ayez eu l'impression que ces organisations ne font pas assez attention aux intérêts du Comité national. Votre impression est, j'en suis sûr, sans justification. Je sais, en effet, que nos organisations attachent la plus grande importance au maintien de relations suivies et amicales avec les autorités françaises libres intéressées.

Les cas particuliers cités dans l'annexe de votre lettre peuvent facilement être éliminés. En ce qui concerne M. Mercier, il n'est pas question que nos organisations veuillent retarder sans nécessité son départ et j'ai appris qu'il est maintenant arrivé en France; le retard n'a été dû qu'aux difficultés de transport et aux mauvaises conditions météorologiques. Le commandant Servais a voulu aller dans les forteresses britanniques de Gibraltar et de Malte; nous lui avons demandé de définir ses missions dans ces endroits, avant de partir. Il est maintenant à Gibraltar. Quant au voyage de M. Mounier à Tunis, voyage qui lui a malheureusement coûté la vie, je sais qu'il a été entrepris parce que M. Mounier insistait et que les buts de ce voyage étaient connus du général Catroux.

Au sujet de la question, d'ordre plus général, de la collaboration, je désirerais vous assurer, d'une part, que le Gouvernement de Sa Majesté apprécie pleinement la valeur de la contribution française libre aux travaux de l' « Intelligence Service » britannique et de l'organisation de M. Dalton et, d'autre part, que les personnes intéressées du côté britannique ne désirent rien d'autre que de poursuivre leurs travaux dans la collaboration la plus

étroite avec les autorités intéressées du Comité national. Je doute, cependant, que nos intérêts communs dans ces matières exigent réellement des changements quelconques dans l'organisation existante.

Votre lettre suggère que vous aimeriez voir les organisations britanniques mener leurs activités en France uniquement par l'entremise des Français Libres. Voilà, je le crains, une proposition que nous ne saurions accepter dans les circonstances présentes. Le Gouvernement de Sa Majesté considère comme essentiel au bon fonctionnement de l' « Intelligence Service » britannique et de l'organisation de M. Dalton, que ceux-ci continuent à garder des contacts avec les éléments, en territoires français ou au-dehors, par l'entremise desquels ces deux organismes jugent utile d'agir, quelle que soit l'obédience politique des éléments en question. Il ne serait pas prudent, nous le craignons, de nous fier, à ce propos, à la supposition que le Comité national possède l'adhésion, ouverte ou secrète, d'une très grande majorité des citoyens français.

Sincèrement à vous.

Lettre de M. Eden au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 20 janvier 1942.

Mon cher Général,

Dans votre lettre du 31 décembre, vous avez bien voulu m'informer de la nomination d'une mission de liaison française auprès du Gouvernement soviétique, ainsi que de l'envoi possible, sur le front soviétique, d'une brigade française libre venant de Syrie.

En ce qui concerne cette seconde question, le général Ismay m'a montré copie d'une lettre qu'il vous a envoyée le 6 janvier et dans laquelle il vous disait que les Chefs d'état-major britanniques étaient en train d'étudier la question en collaboration avec le Commandant en chef au Moyen-Orient. Le général Ismay me dit qu'il espère pouvoir vous exposer l'opinion réfléchie du Haut-commandement britannique dans un proche avenir.

En attendant, étant donné, d'une part, les difficultés du ravitaillement d'une brigade française libre en Union soviétique, mentionnées dans la lettre que le général Ismay vous a adressée le 6 janvier, et étant donné, d'autre part, la possibilité d'un changement de situation dans le Moyen et le Proche-Orient, je suggère qu'il serait prudent de ne pas prendre, pour le moment, l'engagement formel, vis-à-vis du Gouvernement soviétique, d'envoyer sûrement une brigade française libre en Union soviétique.

Sincèrement à vous.

Lettre du général de Gaulle : au général Legentilhomme, Commissaire national à la Guerre; à l'amiral Muselier, Commissaire national à la Marine; au général Valin, Commissaire national à l'Air.

Londres, le 28 février 1942.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une note relative à l'organisation à réaliser par les Forces Françaises Libres au cours de l'année 1942.

L'évolution de la guerre comporte actuellement, pour les alliés, une alternance de revers et de succès. L'année 1943 pourra être celle de l'offensive générale.

Nous devons donc, tout en combattant, organiser les forces françaises de manière à être en mesure, dès la fin de cette année, de participer à l'offensive ultérieure avec des moyens appropriés et sur n'importe quel théâtre d'opérations.

Cela revient à constituer, sur terre, sur mer et dans les airs, un certain nombre d'unités autonomes de manœuvre et de combat. Le plan d'organisation que j'ai arrêté, en conséquence, pour être réalisé au cours de l'année 1942, est précisé ci-après.

MM. les commissaires nationaux à la Guerre, à la Marine et à l'Air procéderont en conséquence, pour tout ce qui concerne la répartition et la création des éléments, les programmes d'armement et d'équipement, l'encadrement, les mouvements, l'intruction, etc...

Si, ce qui est vraisemblable, les événements entraînent des changements plus ou moins étendus en ce qui concerne nos moyens, le plan d'organisation pourra être complété. Mais, de toute manière, les dispositions ci-après devront être poursuivies en premier lieu et *ne varietur*.

ARMÉE

a) Compléter les 1re et 2e divisions légères, actuellement en Orient, de telle sorte qu'elles comportent chacune :

6 bataillons d'infanterie dont 3 bataillons européens;
6 groupes d'artillerie;
1 compagnie antichars et antiaérienne divisionnaire;
1 compagnie de transmissions;
1 compagnie de génie;
1 compagnie de transport;
des services.

b) Constituer, en Afrique française libre, 2 brigades coloniales de marche comprenant chacune :

3 bataillons d'infanterie;
1 compagnie de découverte et de combat;

1 batterie d'artillerie ;
1 compagnie de transport ;
1 section de transmissions ;
1 section du génie ;
des éléments de services.

c) Constituer au Pacifique 1 brigade de marche comprenant :

3 bataillons d'infanterie ;
1 groupe de reconnaissance ;
1 groupe d'artillerie ;
1 section de transmissions ;
1 section du génie ;
des éléments de services.

d) Constituer au Levant les éléments non divisionnaires suivants :

1 régiment de chars, à 2 bataillons ;
1 groupe de reconnaissance à : 1 escadron A. M., 2 escadrons moto-mécaniques ;
1 groupe d'artillerie lourde longue ;
1 compagnie de transport ;
1 compagnie de transmissions ;
1 compagnie du génie.

e) Constituer en Angleterre 6 sections d'éclaireurs.

Indépendamment de la constitution de ces unités de manœuvre, les éléments propres aux territoires doivent comporter :

Levant :

Les Troupes Spéciales à constituer comme suit :
1 demi-brigade de chasseurs libanais à 3 bataillons ;
3 demi-brigades d'infanterie syrienne (chacune à 3 bataillons) ;
1 régiment de cavalerie du Levant à 4 escadrons ;
3 groupements d'escadrons, Groupement Tcherkess, Groupepement Nord Syrie, Groupement druze ;
2 groupes d'artillerie de campagne ;
1 bataillon de chars ;
des unités actuellement existantes du génie, des transmissions, de transport, de chemin de fer, etc.

Afrique française libre :

9 bataillons d'infanterie (3 au Tchad, 2 au Cameroun, 1 au Gabon, 1 en Oubangui, 2 au Moyen-Congo) ;
5 batteries de côte.

Pacifique :

2 bataillons d'infanterie (Nouvelle-Calédonie, Tahiti) ;
1 escadron mécanique ;
4 batteries de côte (2 à Tahiti, 2 à Nouméa).

MARINE

a) Constituer 2 petites divisions navales opérant respectivement en Méditerranée et au Pacifique et comprenant chacune :

2 contre-torpilleurs ou torpilleurs ;
1 ou 2 sous-marins ;
des avisos.

b) Poursuivre la participation à l'escorte des convois alliés (8 corvettes) et au mouillage des mines (1 ou 2 sous-marins).

c) Maintenir dans la Manche les éléments nécessaires à notre participation navale aux opérations sur les côtes françaises et aux missions spéciales (chasseurs, vedettes, vedettes rapides, etc).

d) Achever l'organisation des commandos de la Marine :

au Levant ;
au Pacifique ;
en Afrique française libre ;
à Saint-Pierre et Miquelon.

e) Organiser :

1 bataillon de fusiliers-marins en Angleterre ;
1 bataillon de fusiliers-marins au Levant ;
1 compagnie de fusiliers-marins au Pacifique.
Éléments destinés principalement à des opérations de débarquement.

f) Créer une aéronautique navale comprenant :

1 groupe d'aviation de chasse embarqué,
1 escadrille d'hydravions de bombardement et de reconnaissance au Pacifique.

AIR

a) Compléter l'organisation des 4 groupes existants :

au Levant : groupe de bombardement « Lorraine » ; groupe de chasse « Alsace » ;
En Afrique française libre : groupe mixte de bombardement et de reconnaissance « Bretagne » ;
en Angleterre : groupe de chasse « Ile-de-France ».

b) Organiser 1 groupe de chasse pour la Russie (personnel volant, personnel de commandement et d'administration).

c) Organiser 1 nouveau groupe de bombardement en Angleterre.

d) Organiser 1 bataillon d'infanterie de l'Air à 3 compagnies (dont 1 compagnie au Levant).

Lettre de l'amiral Muselier au général de Gaulle, à Londres.

Londres, le 3 mars 1942.

Mon Général,

Ce matin, en présence du Comité national réuni, j'ai eu l'honneur de vous exposer le déroulement des opérations du ralliement des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Une discussion a suivi, qui a mis en lumière certaines faiblesses de l'organisation actuelle de la France Libre, ainsi qu'une tendance fâcheuse, de la part de certaines autorités de notre mouvement, à l'emploi de méthodes inadmissibles.

Un tel état de choses ne peut conduire qu'à une dissociation rapide de nos forces militaires et à des difficultés sérieuses dans la coopération avec nos alliés.

Dans ces conditions, j'estime en conscience ne plus pouvoir vous prêter un concours de caractère politique.

Je vous prie donc de bien vouloir accepter ma démission des fonctions de commissaire national à la Marine et à la Marine marchande.

Je tiens à préciser, par contre, que les F. N. F. L. continueront comme par le passé, à faire la guerre aux côtés de nos alliés et que, personnellement, je suis prêt à prendre part à toute opération militaire que vous jugeriez bon de me confier en accord avec nos alliés.

Veuillez agréer, mon Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Télégramme du général de Gaulle
à l'amiral d'Argenlieu, Haut-commissaire au Pacifique.

Londres, 4 mars 1942.

L'amiral Muselier m'a demandé d'accepter sa démission de commissaire national à la Marine et de lui confier un commandement éventuel d'opérations combinées. J'ai accepté cette double demande.

Par décrets de ce jour, contresignés par Pleven, j'ai nommé contre-amiral le capitaine de vaisseau Auboyneau et j'ai nommé l'amiral Auboyneau, commissaire national à la Marine.

Veuillez en aviser, d'extrême urgence, l'amiral Auboyneau et l'inviter à venir à Londres immédiatement et sans délai.

Le capitaine de vaisseau Moret est nommé commandant du *Triomphant*. Le capitaine de vaisseau Ortoli est nommé chef d'état-major de la Marine.

Confiantes amitiés.

Présidence du Comité national. Décret n° 170.

Le Général de Gaulle,
Chef des Français Libres,
Président du Comité national français,

décrète :

Le vice-amiral Muselier, disponible, est placé en réserve de commandement à la disposition directe du général de Gaulle.

Fait à Londres, le 4 mars 1942

Pour le Président du C. N. F.
Un Commissaire National,

René Pleven.

C. de Gaulle.

Lettre du général de Gaulle à M. Eden.

Londres, 8 mars 1942.

Cher monsieur Eden,

Après nos entretiens des 5 et 6 mars, il me semble nécessaire de vous préciser certains points dont Votre Excellence voudra bien, j'espère, apprécier l'importance.

Il s'est produit un incident à l'intérieur de la France Libre. L'amiral Muselier, Commissaire national à la Marine, a donné sa démission de membre du Comité national. Cette démission a été acceptée et le Comité national a nommé commissaire à la Marine l'amiral Auboyneau. L'amiral Muselier, devenu disponible, a reçu, en conséquence, une affectation militaire.

Le Gouvernement de Sa Majesté britannique a jugé pouvoir intervenir dans cette matière. Vous avez bien voulu me faire connaître que ce Gouvernement, tout en ne voulant pas interférer dans la composition du Comité national français, entendait voir maintenir l'amiral Muselier au poste de commandant en chef des forces navales françaises libres. Vous avez ajouté que vous m'indiqueriez, à bref délai, quelles mesures le Gouvernement britannique avait décidé de prendre au cas où le Comité national français n'accepterait pas cette condition.

Avant que l'affaire en vienne là, je sens que je dois formuler les raisons pour lesquelles une telle acceptation de notre part est impossible.

Il n'est pas besoin, je pense, d'insister sur notre volonté d'être et de demeurer des alliés résolus et loyaux de la Grande-Bretagne. Nous en avons donné et nous en donnons les preuves les plus évidentes et, même, les plus pénibles que des hommes puissent donner.

Mais ce que nous avons entrepris de faire, pour le service de la France, est construit en dehors de toute voie normale (chef d'État, gouvernement, Parlement, corps de l'État, possibilités législatives). Le Comité national français lui-même et une partie de ses forces et de ses services sont obligés de résider en territoire étranger. Nous le déplorons, évidemment, et nous espérons que ces conditions anormales pourront être un jour changées. Mais nous devons prendre les choses telles qu'elles sont. Il en résulte que tout l'édifice repose, essentiellement, sur trois éléments exceptionnels.

Le premier est, — je m'excuse d'avoir à l'écrire —, l'action personnelle et symbolique du général de Gaulle dans la guerre et l'autorité du Comité national français qu'il a créé.

Le second est l'adhésion libre et généreuse des Français Libres et la sympathie ardente d'un très grand nombre de ceux qui ne le sont pas.

Le troisième est le maintien de ce qui reste d'indépendance et de souveraineté françaises et dont le général de Gaulle et le Comité national français sont comptables vis-à-vis de leur pays.

Ce sont ces trois éléments qui ont permis aux Français Libres de remettre dans la guerre des territoires français importants et des forces françaises non négligeables, de susciter dans leur propre pays une espérance et, même, une fierté qui tiennent en échec la trahison et la collaboration avec l'ennemi.

Or, l'exigence formulée par le Gouvernement britannique, en ce qui concerne le poste à attribuer par le Comité national français à un officier général français, constituerait, si elle était maintenue, une atteinte directe à ces trois éléments à la fois. Le Comité national se refuserait à y consentir.

D'autre part, il est évident que l'organisation et l'action de la France Libre ne peuvent actuellement, pour des raisons matérielles et politiques, se développer, ni même subsister, sans l'appui du Gouvernement britannique. D'ailleurs, c'est sur la base de la fidélité à l'alliance, coûte que coûte, avec la Grande-Bretagne, dans le but d'une victoire commune, que le général de Gaulle a construit toute son entreprise. Les Français Libres considèrent que ce qu'ils font, aux côtés des Britanniques et pour la même cause, implique qu'ils doivent être tenus et traités comme des alliés et que l'appui des Britanniques ne doit pas être l'objet de perpétuelles révisions et restrictions ou donné à des conditions incompatibles avec leur propre raison d'être.

Le général de Gaulle, en particulier, qui porte, en fait et en droit, vis-à-vis de son pays et des puissances étrangères, la responsabilité de la France Libre, ne pourrait soutenir son action si l'appui matériel et moral du Gouvernement britannique lui était contesté en tout ou en détail et, a fortiori, si ce Gouvernement adoptait, à l'égard des Français Libres, une attitude contraire aux dispositions que le général de Gaulle et le Comité national français auraient prises.

Si une telle hypothèse devait, néanmoins, se réaliser, le général de Gaulle et le Comité national français cesseraient de s'acharner à une tâche qui serait impossible. Ils tiennent, en effet, pour absolument essentiel, en ce qui concerne l'avenir de la France aussi bien que le présent, de demeurer fidèles au but qu'ils se sont fixé. Ce but consiste à redresser la France et à reconstituer l'unité nationale dans la guerre aux côtés des alliés, mais sans rien sacrifier de l'indépendance, de la souveraineté et des institutions françaises.

Bien sincèrement à vous.

Note manuscrite et personnelle remise par le général de Gaulle à MM. Pleven, Diethelm, Coulet.

Londres, 18 mars 1942.

Si je suis amené à renoncer à l'œuvre que j'ai entreprise, la Nation française devra savoir pourquoi.

J'ai voulu maintenir la France dans la guerre contre l'envahisseur. Cela n'est possible, actuellement, qu'aux côtés et avec l'appui des Britanniques. Mais cela n'est concevable que dans l'indépendance et la dignité.

Or, l'intervention du Gouvernement britannique dans la vilaine crise provoquée par Muselier est intolérable autant qu'absurde. Il y a là, en outre, une violation flagrante des engagements pris envers moi par le Gouvernement britannique. Céder, ce serait détruire moi-même ce qui reste à la France de souveraineté et d'honneur. Je ne ferai pas cela.

L'intervention anglaise dans l'affaire Muselier succède, d'ailleurs, à une série d'autres pressions et abus du même genre — (exemple : ce qui s'est passé en Syrie) — que je n'ai pu repousser qu'à grand-peine et qui harassent ma confiance dans la sincérité des Britanniques en tant qu'alliés.

La France a déjà compris dans quelle voie et de quelle façon j'ai fait tout pour la servir. Elle comprendra que, si je m'arrête, c'est parce que mon devoir envers elle m'interdit d'aller plus loin. Elle choisira sa route en conséquence.

Les hommes passent. La France continue.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 9 mars 1942.

La question de Djibouti n'étant plus actuellement urgente, j'ai décidé de remettre à votre disposition le 4e Bataillon de tirailleurs

sénégalais actuellement en Éthiopie. Ce bataillon devra être dirigé sur la Syrie. Je vous invite, en conséquence, à le prendre sous vos ordres et à régler son transport sur le Levant dans le plus court délai possible. Palewski est averti.

Note de propositions remise au général de Gaulle, à Berkhamsted, par M. Charles Peake, représentant le Gouvernement britannique auprès du Comité national français.

TRADUCTION

23 mars 1942.

1° L'amiral Muselier a été informé qu'il devait demeurer à la campagne pendant les quatre prochaines semaines et qu'il ne devait avoir aucun rapport avec les établissements, les navires, ou les équipages français libres pendant cette période. Toutes communications que l'amiral Muselier pourrait désirer faire à des départements du Gouvernement britannique, pendant cette même période, devront être faites par l'intermédiaire du représentant britannique auprès du Comité national français.

2° Le capitaine de vaisseau Moret a été informé qu'il devait demeurer à la campagne pendant les quatre prochaines semaines et que, de même, il ne devait avoir aucun rapport avec les établissements, les navires ou les équipages français libres pendant cette période. Toutes communications que le capitaine de vaisseau Moret pourrait désirer faire à des départements du Gouvernement britannique, pendant la même période, devront être faites par l'intermédiaire du représentant britannique auprès du Comité national français.

3° Il est entendu que le poste de commandant en chef reste vacant jusqu'au retour du capitaine de vaisseau Auboyneau et que, pendant cette période, le capitaine de vaisseau Gayral assumera les fonctions de ce poste.

Le général de Gaulle, cependant, accepte de suspendre la mise en application du décret déclarant l'amiral Muselier disponible et en réserve de commandement. Lors de la nomination de l'amiral à un nouveau poste, le décret sera abrogé.

4° En accord avec l'usage dans la Marine, le général de Gaulle consent à recevoir, de l'amiral Muselier, une proposition de promotion, convenablement datée, pour que le capitaine de vaisseau Auboyneau soit élevé au rang de contre-amiral.

5° À la fin de la période de quatre semaines mentionnée au paragraphe 1, le général de Gaulle offrira à l'amiral Muselier un poste convenant à son rang et à ses services.

6° Un accord révisé sera conclu au sujet de la coopération entre le Gouvernement de Sa Majesté et le Mouvement France Libre.

Télégramme du général de Gaulle
au médecin général Sicé, Haut-commissaire à Brazzaville.

Londres, 25 mars 1942.

J'ai reçu votre télégramme du 20 mars.

Votre mission en Afrique du Sud a été très réussie et votre visite très appréciée. Je vous en remercie. Évidemment, en Afrique du Sud, non plus qu'ailleurs, la situation n'est pas très claire. Mais le propre de cette guerre est que le parti de la liberté n'a pas encore réussi à sortir de l'équivoque et de la confusion. En tout cas, ce que vous avez dit au maréchal Smuts, à ses ministres et à d'autres, ainsi que l'impression que vous avez produite, auront été très utiles.

Pour Madagascar, rien n'est possible sans l'agrément de Washington et le State Department s'acharne dans sa confiance en Vichy. Néanmoins, nous ne renonçons à rien et nous sommes sûrs que le jour approche où il faudra pratiquer une césarienne à Madagascar. Dans ce cas, c'est sur Pechkoff que je compte.

Il m'est impossible de me rendre actuellement auprès de vous... Cependant, je désire vous voir d'urgence et régler, après vous avoir vu, la question de l'existence du Haut-commissariat en Afrique. Je vous demande donc de venir à Londres dans le plus court délai.

En attendant, et compte tenu de votre prochaine absence, j'ai décidé de nommer le général Leclerc commandant supérieur en Afrique française libre. Veuillez inviter Leclerc à proposer immédiatement son successeur pour le commandement des troupes du Tchad et à prendre lui-même sans délai son nouveau commandement. Le général Serres est mis à la disposition du général Catroux. Je vous adresserai des télégrammes officiels à ce sujet.

A bientôt, mon cher Général et ami.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 30 mars 1942.

Pour répondre à vos propositions, j'approuve la constitution d'une brigade mixte prélevée sur les éléments actuellement au Levant et comprenant, pour l'essentiel : un bataillon de légion, un bataillon nord-africain, deux bataillons sénégalais, le groupe de reconnaissance de corps d'armée, une compagnie marocaine, une batterie et des services. Veuillez me faire connaître à qui vous en donnez le commandement.

En ce qui concerne l'emploi de cette brigade, j'accepte que vous la mettiez à la disposition de la VIII^{e} Armée britannique. Toutefois, quand le moment viendra de lui donner une mission, il y aura lieu d'obtenir qu'elle soit rapprochée de la Force « L » et conjuguée

avec cette Force, Larminat exerçant naturellement le commandement sur le tout. D'autre part, je ne renonce aucunement à envoyer en Russie une partie de nos forces d'Orient si la stabilisation actuelle devait se prolonger en Libye.

Veuillez me dire ce que deviennent notre compagnie de chars et nos parachutistes. Je vous rappelle que mon intention est que nous organisions dans le courant de cette année un bataillon de chars en Orient avec les éléments qualifiés de la compagnie de chars et du groupe de reconnaissance de corps d'armée que vous compléterez par du personnel prélevé sur d'autres formations et à instruire d'urgence en conséquence. Nous sommes obligés de faire à la fois de l'organisation et du combat. Mais la nécessité d'avoir des unités de chars importants est primordiale.

L'engagement de nos troupes en Libye du Nord et en Libye du Sud m'a donné, jusqu'à présent, toute satisfaction et a fait grande impression. J'espère toujours pouvoir, à bref délai, aller saluer sur place ces belles troupes.

Télégramme du général de Gaulle à Roger Garreau,
Délégué France Libre en U. R. S. S, et au général Petit,
Chef de la mission militaire française en U. R. S. S.

Londres, 30 mars 1942.

En ce qui concerne l'envoi d'une division légère en Russie, rien n'est actuellement possible, étant donné nos opérations en Libye.

Je vous invite à ne pas donner aux autorités soviétiques l'impression que la chose va être réalisée à bref délai, ni celle que nous sommes engagés par une promesse. Notre désir de contribuer aux opérations en Russie ne peut être contesté. Mais nous avons des charges et des servitudes immédiates. Par contre, nous sommes prêts à envoyer en Russie un nombre important de bons aviateurs de chasse.

Télégramme du général Petit,
Chef de la mission militaire française en U. R. S. S.
au général de Gaulle, à Londres.

Moscou, 1er avril 1942.

J'ai été reçu, le 31 mars à 18 heures, par le général Panfilov, qui a déclaré avec solennité, en termes nets et chaleureux, que : « Le gouvernement, le commandement et le peuple soviétiques désirent très vivement que des troupes françaises libres viennent combattre avec l'armée soviétique pour sceller l'amitié par la fraternité d'armes des combattants. »

Sans transition, et certainement pour marquer le désir du gouvernement et du commandement de passer rapidement aux réalisations, il m'a dit que les instructions étaient envoyées pour que les visas soient accordés aux pilotes. Pour répondre à sa demande, je vous serais reconnaissant :

1) de me télégraphier la liste des pilotes avec, pour chacun d'eux, les nom, grade, âge, formation et résidence actuelle, les appareils pilotés, les spécialités autres que le pilotage, le nom et le grade du commandant de l'ensemble ;

2) de me faire parvenir par courrier, dès que possible, le *curriculum vitæ* de chacun.

Télégramme du général Petit,
Chef de la mission militaire français en U. R. S. S.
au général de Gaulle, à Londres.

Moscou, 1er avril 1942.

Je réponds à votre message du 30 mars.

La brusque décision prise par le commandement soviétique concernant les pilotes, — au sujet desquels j'attendais les précisions que j'avais demandées, — indique que l'attitude et la décision soviétique sont déterminées autant par les entretiens de Londres que par ceux de Moscou.

Je me conformerai à vos directives concernant la division légère. Je dois, cependant, attirer votre attention sur la situation exceptionnellement favorable dont jouit la France Libre, marquée à notre égard par des attentions extrêmement rares ; l'ambiance rude et austère dans laquelle nous vivons nous permet d'en apprécier et de vous en indiquer la haute portée.

La confiance et l'amitié témoignées, dont je ne mets pas en doute la sincérité, ont pour base, non seulement votre ligne politique future exprimée à Bogomolov et dans votre allocution du 20 janvier, mais aussi la conviction que vous marquerez la confiance et l'amitié réciproques par l'envoi en Russie d'effectifs maximum et au moins de ceux que vous avez signalés à Bogomolov. Je m'autorise de ce que je constate et de ma conviction profonde pour être pressant et pour vous demander, pour la position de la France Libre et le destin de la France, que le maximum d'efforts soit fourni et les difficultés vaincues afin d'envoyer en U. R. S. S. le maximum de troupes dont vous pourrez disposer.

Télégramme au général de Gaulle
au médecin général Sicé, à Brazzaville.

Londres, 2 avril 1942.

Veuillez transmettre au général Leclerc le message suivant de ma part.

J'ai reçu et pesé votre télégramme du 28 mars, par lequel vous répondez à votre nomination de commandant supérieur des forces d'Afrique française libre.

Ayant ainsi recueilli votre avis, je maintiens les ordres que je vous ai donnés, compte tenu des intérêts supérieurs dont je suis responsable.

J'appelle votre attention sur les points suivants, qui vous donneront un premier éclaircissement sur ce que j'attends de vous dans l'exécution de votre mission nouvelle. Naturellement, ces points sont tous rigoureusement secrets.

1) Vous n'aurez pas à commander à Brazzaville sous les ordres d'un Haut-commissaire. Certaines dispositions en cours vous apprendront bientôt pourquoi.

2) Vous exercerez le commandement supérieur des forces de terre, de mer et de l'air de l'Afrique française libre. A ce titre, vous n'aurez à intervenir, ni comme politique, ni comme diplomate, bien que vos services antérieurs comme gouverneur du Cameroun aient montré que vous êtes mieux doué que vous ne dites dans les domaines politique et diplomatique.

3) Comme commandant supérieur, vous aurez à diriger toutes opérations concernant directement le territoire de l'Afrique française libre ou exécutées à partir de ce territoire.

4) Vous aurez, également, à pousser l'organisation des forces en Afrique française libre, soit en vue de ces opérations, soit en vue de la participation de ces forces à des opérations extérieures.

5) A ce dernier point de vue, il y a deux nouvelles hypothèses de premier plan pour cette année même. La première est Madagascar. La seconde est le territoire de la France métropolitaine.

6) Si, comme il est vraisemblable, les alliés entreprennent dans le cours de l'été prochain quelque chose d'important en France, nous n'aurons pratiquement, pour y participer dans un délai relativement court, que des forces de l'Afrique française libre. Vous comprendrez que, dans cette hypothèse, toutes considérations seraient subordonnées pour nous à la nécessité de nous trouver en France avec des unités constituées. Autour de ces unités, nous pourrions alors constituer en France des éléments que nous préparons déjà.

7) Ces considérations vous feront comprendre quelle est l'importance de la mission actuelle et de la mission éventuelle que j'ai décidé de vous donner en raison de la confiance que j'ai en vous.

8) Ne vous intimidez pas de votre élévation rapide. Il ne s'agit

nullement pour moi de vous faire plaisir, malgré mon amitié pour vous. Il s'agit de nécessités supérieures, qui m'imposent d'utiliser chacun au maximum et suivant ses aptitudes. Nous sommes en révolution. C'est uniquement la capacité qui justifie la fonction et je suis juge de la capacité.

9) Étant donné l'importance stratégique essentielle que conserve le Tchad et la répartition actuelle des troupes de l'Afrique française libre, je pense que vous devrez avoir un poste de commandement avancé à Fort-Lamy et votre quartier général à Brazzaville.

10) Les dispositions que j'ai arrêtées en ce qui concerne le général Serres ne signifient aucunement, — et bien au contraire, — que je ne mesure pas la qualité de ses services.

11) Je compte aller vous voir bientôt.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, Londres.

Beyrouth, 5 avril 1942

Je réponds à votre télégramme du 30 mars.

1) Auchinlek, que j'ai vu, m'a donné son accord de principe pour l'envoi d'une nouvelle brigade mixte au désert de Libye. Je la prépare et j'en donne la commandement à Cazaud, à qui il revient de droit et qui l'exercera bien.

2) D'accord avec Auchinlek, j'ai, dès maintenant, groupé cette brigade et la Force « L » sous le commandement du général de Larminat, restant entendu que le commandant de la VIII^e Armée fixera les missions respectives de ces deux éléments.

3) J'ai obtenu d'Auchinkek une demi-promesse d'équiper en chars modernes notre unité de chars, dont le personnel est techniquement et moralement excellent, et de l'employer en Libye.

L'argument tiré du fait que cette unité avait été engagée avec lui en Norvège a eu son effet sur Auchinlek, chez qui je rencontre toujours beaucoup de cœur et de compréhension.

4) Nos parachutistes s'entraînent toujours entre Ismailia et Suez. Je les ai inspectés. Bien qu'ils manquent d'appareils de transport, il va sans dire qu'ils font un excellent travail et ils se sont acquis une très bonne réputation.

. . . .

5) J'estime que la chaleur arrêtera les opérations en Libye en juin. A cette date, nos éléments, retrempés par la campagne, pourront être ramenés à l'arrière où ils seront disponibles pour d'autres emplois et où la constitution d'un bataillon de chars pourra être entreprise.

Télégramme du général de Gaulle
à Roger Garreau, à Kouibychev, et au général Petit, à Moscou.

Londres, 10 avril 1942.

Nous avons pris toutes mesures utiles pour l'envoi du groupe d'aviation. Il ne tient plus qu'au Haut-commandement soviétique de donner maintenant son accord.

En effet :

1) Nous avons obtenu l'accord des Anglais, le 24 mars, pour le transport.

2) Nous avons communiqué à l'ambassade soviétique :
le 25 février, la liste du personnel désigné ;
le 25 février, une note sur la constitution du groupe ;
le 30 mars, une note sur le commandement et l'emploi.

Je vous demande de provoquer la décision.

Une réponse rapide est désirable, car il est fâcheux de prolonger l'attente du personnel désigné dont, au surplus, l'entraînement se trouve interrompu.

Note relative à l'organisation d'un commando français,
remise par le général de Gaulle à l'amiral Lord Louis Mountbatten,
Chef des opérations combinées.

Londres, 25 avril 1942.

Le général de Gaulle considère comme essentiel que des éléments français participent aux actions des commandos britanniques, surtout si ces actions ont lieu en territoire français.

Bien qu'il ne puisse engager à cet effet que des effectifs réduits, il estime que des actions de guerre franco-britanniques en territoire français feront sur la population un effet très considérable.

Mais il tient à ce qu'une telle participation ne consiste pas dans l'absorption pure et simple d'un petit groupe de soldats français dans un commando britannique.

Le général de Gaulle veut constituer un commando français de 400 hommes en mettant sur pied immédiatement l'élément de 60 hommes que demande Lord Louis Mountbatten et en faisant venir le complément d'Orient où existent des unités françaises excellentes et très déterminées.

D'autre part, il dispose en Orient d'une compagnie de parachutistes et en Angleterre d'une section. En rassemblant ces éléments en Angleterre, il pourra les faire participer à toute opération en France comportant l'emploi de parachutistes.

Enfin, sont en service à Portsmouth et à Cowes :
4 motor-launches,
8 chasseurs de sous-marins,

dont les équipages sont particulièrement qualifiés pour prendre part aux opérations combinées.

Il est nécessaire d'ajouter que le général de Gaulle considère comme élémentaire que toute opération en France soit portée à sa connaissance. Si les éléments français doivent y participer, c'est lui-même qui leur en donnera l'ordre.

Si le Commandement britannique est d'accord, le général de Gaulle donnera ses instructions en conséquence.

Lettre de l'amiral Lord Louis Mountbatten,
Chef des opérations combinées,
au général de Gaulle, à Londres.

TRADUCTION

Londres, le 30 avril 1942.

Mon cher Général,

Je vous remercie beaucoup d'avoir bien voulu recevoir le « Brigadier » Laycock et le « Wing commander » Marquis de Casa Maury...

Pour confirmer notre conversation, il est entendu que sera constitué en Angleterre, sous vos ordres, un commando français qui aura une force équivalente à celle d'un commando britannique et qui sera appelé « commando français libre ». Il est entendu, qu'après la constitution de ce commando, vous donnerez l'ordre qu'il soit détaché auprès de la brigade des services spéciaux pour agir sous les ordres du « Brigadier » Laycock ou de tout autre commandant qui pourrait être désigné.

D'après l'ordre de mission que m'ont donné les Chefs d'état-major, je suis responsable de tous les raids ; en conséquence, je suggère que, dans le cas d'un raid à accomplir par les seuls commandos français, le plan soit établi, en collaboration, par des officiers nommés par vous-même et par des membres de mon état-major au quartier général des opérations combinées ; ensemble, ils traceront un plan combiné qui sera soumis à notre approbation à tous deux.

Pour les raids dans lesquels le commando français libre ne constituera qu'une des unités qui y prendront part, le commando français libre agira exactement de la même façon que les commandos britanniques ; de plus, je m'arrangerai pour que vous soyez informé, un peu avant que l'opération n'ait lieu, des détails de l'action dans laquelle nous nous proposons de l'employer.

Il est entendu, enfin, (et je vous en suis très reconnaissant) qu'une unité française libre va être constituée immédiatement pour former une partie du commando numéro 10 ; cette unité comprendra 1 capitaine, 2 lieutenants et 62 sous-officiers et

hommes et servira sous les ordres du « Brigadier » Laycock, exactement de la même façon que les troupes hollandaises, norvégiennes et britanniques.

Naturellement, nous serons très heureux que vous inspectiez cette unité ainsi que le commando français libre, quand vous le désirerez.

Merci, également, de m'avoir dit que nous pouvions prendre en charge les trois vedettes rapides dont nous avons parlé ; il est entendu que le « captain » Hugues Hallett, (mon conseiller naval pour les opérations combinées) fera directement avec le colonel Billotte les arrangements d'état-major qui seront nécessaires.

. . . .

Je suis convaincu que ceci est un grand jour dans l'histoire des relations franco-britanniques ; désormais, je sentirai en effet que nous sommes, plus que jamais, des partenaires dans notre détermination de rejeter les Allemands hors de votre beau pays.

Croyez-moi, mon cher Général, très sincèrement à vous.

Lettre du général de Gaulle au général Sir Alan Brooke, Chef d'état-major impérial britannique.

Londres, le 1er mai 1942.

Mon cher Général,

Je vous adresse, ci-joint, copie d'une lettre que j'envoie à M. Eden. Vous y verrez, qu'au moment même où je pensais pouvoir vous apporter une collaboration efficace dans le domaine de l'action militaire en France et en Afrique du Nord, comme au point de vue des renseignements, le manque de collaboration entre les services spéciaux britanniques et français m'impose de reconsidérer la question.

J'espère que l'intervention du Secrétaire d'État permettra de trouver une solution convenable.

Dans cette hypothèse, j'appelle votre attention sur l'intérêt que présenterait la réalisation d'une meilleure liaison entre votre état-major et le mien. Les plans de recherche de renseignements aussi bien que le plan d'action militaire en France (plan vert, etc.) qui vous a été exposé récemment, ont été dressés par mes services sans que jamais la moindre indication leur ait été donnée par les vôtres. Leur adaptation à leur objet n'a donc pu être effectuée que d'une manière très approximative.

Bien sincèrement à vous.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 2 mai 1942.

La 2e Division légère a quitté le Levant, le 23 avril, à destination du Western Desert (Force « L »)

. . . .

L'unité de chars a quitté le Levant, le 13 avril, à destination de la région du Caire pour y percevoir des chars britanniques.

. . . .

Lettre du général de Gaulle
à l'amiral Lord Louis Mountbatten,
Chef des opérations combinées.

Londres, le 4 mai 1942.

Cher Lord Mountbatten,

Par votre lettre du 30 avril, vous avez bien voulu me confirmer l'accord du Commandement britannique relatif aux opérations de commandos.

Dans ces conditions, les dispositions suivantes sont prises de notre côté :

1° La Marine française

a) mettra sur pied, dans un délai de quinze jours, un détachement de 3 officiers, 62 hommes, aux ordres du lieutenant de vaisseau Kieffer et destiné aux commandos interalliés. (La moitié de ce détachement est déjà instruite et entraînée et se trouve rattachée à un commando britannique.)

b) enverra à l'entraînement au H. M. S. *Tormentor* quatre motor-launches avec leurs états-majors et leurs équipages, au fur et à mesure de la livraison de ces bâtiments, laquelle doit, selon les prévisions, s'échelonner du 1er au 30 mai.

2° Un bataillon d'infanterie de marine sera rappelé du Moyen-Orient pour former les commandos français. C'est une très belle unité qui sera capable d'entrer en opérations après un court entraînement.

3° Le commissariat national à l'Air organisera une unité d'infanterie de l'Air qui comprendra :

a) un groupe d'une quinzaine de parachutistes déjà entraînés et stationnés en Grande-Bretagne ;

b) un deuxième groupe d'une quinzaine de parachutistes

stationnés en Grande-Bretagne et dont l'entraînement sera terminé fin mai ;

c) une compagnie de parachutistes que je compte rappeler du Moyen-Orient à la fin des opérations en cours.

Je suis d'accord avec vous dans tout ce que vous proposez pour l'organisation du commandement. Enfin, je crois, comme vous, qu'il y a lieu pour votre état-major de traiter directement de tous détails avec le lieutenant-colonel Billotte personnellement.

Bien sincèrement à vous.

Télégramme du général de Gaulle au gouverneur général Éboué et au général Leclerc, à Brazzaville.

Londres, 10 juin 1942.

Le Comité national a décidé de supprimer le poste de Haut-commissaire en Afrique française libre. Le texte du décret relatif à cette disposition vous sera notifié incessamment.

Le poste a été créé par mon ordonnance du 12 novembre 1940, le lendemain du ralliement de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun. Les attributions du Haut-commissaire ont été, par la suite, modifiées par mon Ordre donné à Beyrouth le 20 août 1941. Dans les circonstances présentes, il apparaît que la nécessité du Haut-commissariat ne s'impose plus, en raison de la création du Comité national et de la situation actuelle des territoires de l'Afrique française libre.

Le médecin général Sicé, Haut-commissaire, qui se trouve actuellement à Londres, est nommé, conformément à son désir, Inspecteur général des services de Santé et des Œuvres de la France Combattante, avec résidence principale auprès du Comité national.

... Je vous rappelle que, dans le cas de péril grave, extérieur ou intérieur, la proclamation de l'état de siège peut donner à l'autorité militaire les pouvoirs les plus étendus. Il va de soi que vous, gouverneur Éboué, et vous, général Leclerc, en votre qualité de membres du Conseil de Défense de l'Empire, continuerez à recevoir de moi, ou à m'adresser directement et personnellement, les communications prévues par les textes qui ont institué le Conseil.

Je vous adresse à tous deux l'expression de mes amitiés et de mon entière confiance.

Télégramme du général de Gaulle
à Délégation France Libre à Washington.

Londres, 19 juin 1942.

Bernard (alias : d'Astier de la Vigerie), chef du mouvement « Libération », est depuis quelques jours à Londres. J'ai vu avec faveur son projet de voyage aux États-Unis ; voyage qui a pour but d'exposer au gouvernement américain l'état réel de l'opinion française. Il arrivera incessamment. Donnez-lui tout l'appui possible, tout en lui laissant liberté et initiative pour des raisons que vous comprenez. En raison du caractère très secret de son voyage, ne le faites connaître, — dans notre délégation, — qu'à Chevigné.

Message du général de Gaulle au général Kœnig, à Bir-Hakeim.

Londres, 10 juin 1942.

Général Kœnig ! sachez et dites à vos troupes que toute la France vous regarde et que vous êtes son orgueil.

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Le Caire, 14 juin 1942.

Voici les renseignements que j'ai moi-même recueillis, le 13, à l'état-major d'Auchinleck :

3 400 officiers et soldats de la 1re Division légère sont jusqu'à présent arrivés au point de concentration de Buq-Buq dans la région de Sidi-Barrani.

On compterait au moins 500 ou 600 tués blessés laissés sur place. Les pertes en matériel paraissent sensibles.

On n'a pas encore de nouvelles de Kœnig.

Je compte aller à Buq-Buq demain.

J'ai inspecté la 2e Division légère, le 9. Cazaud est à Gambut avec le général de Larminat ; les spahis, à Bardia, à la garde du secteur côtier...

Télégramme du général Catroux au général de Gaulle, à Londres.

Beyrouth, 16 juin 1942.

J'ai vu Kœnig et ses troupes, le 15, à Sidi-Barrani. Leur moral est très élevé, malgré les pertes sensibles subies, qui comportent

129 tués, dont 13 officiers, 190 blessés évacués, dont 13 officiers, et 984 disparus, dont 22 officiers.

La 1re Division légère est ramenée vers Dabba pour y recompléter son matériel, opération à laquelle Auchinleck m'a promis de faire procéder par priorité. Je crains, cependant, des délais, car les pertes de matériel, en particulier artillerie et véhicules, ont été partout élevées dans la bataille en cours.

Cazaud, que j'avais vu il y a une semaine à Gambut, est maintenant autour de Sollum et, étant donné l'évolution des événements, il sera sous peu dans l'action. Je vous ai dit les déficits de son équipement.

Mon sentiment sur la situation générale est que Rommel a gagné la bataille d'usure, grâce à la qualité et au nombre de ses moyens antichars et à sa tactique d'économie des forces blindées. Il lui reste, pour la phase finale, la supériorité des moyens. Il pourrait bien mettre en situation difficile les divisions de Gazala.

Discours prononcé par le général de Gaulle à la réunion des « Français de Grande-Bretagne », à l'Albert-Hall de Londres, le 18 juin 1942.

Chamfort disait : « Les raisonnables ont duré. Les passionnés ont vécu ! » Voici deux ans que la France, livrée et trahie à Bordeaux, continue cependant la guerre, par les armes, les territoires, l'esprit de la France Combattante. Pendant ces deux années, nous avons beaucoup vécu, car nous sommes des passionnés.

Je dis que nous sommes des passionnés. Mais, en fait de passion, nous n'en avons qu'une : la France ! Les milliers d'entre nous qui, depuis le soi-disant armistice, sont morts pour elle sur tant de champs de bataille d'Afrique ou d'Orient, ou sur toutes les mers du globe, ou dans les ciels d'Angleterre, d'Érythrée, de Libye, ou pendant les nuits des combats de Saint-Nazaire, ou aux matins des exécutions, ont mêlé le nom de la France à leur dernier soupir. Les millions d'entre nous qui restent debout, ou bien sur la terre nationale préparant les coups de la vengeance, ou bien frappant l'ennemi de leurs armes, ou bien maintenant, dans l'Empire libéré, à leurs postes d'administrateurs, de magistrats, de médecins, de professeurs, de colons, de missionnaires, sa souveraineté sacrée et sa bienfaisante influence, ou bien travaillant à l'étranger afin de lui garder ses amitiés et son rayonnement, ne veulent rien que servir la France, ne rêvent que lui être fidèles. Et, parce que rien de grand ne se fait sans la passion, la grande œuvre à laquelle le devoir nous a voués exige la passion de la France.

Je dis que nous sommes raisonnables. En effet, nous avons choisi la voie la plus dure, mais aussi la plus habile : la voie droite.

Depuis que nous avons commencé notre tâche de libération nationale et de salut public, pas un de nos actes, pas un de nos mots, n'a jamais dévié de la ligne que nous avions adoptée. Nous voici le 18 juin 1942. Je suis, pour ma part, tout prêt à reprendre, sans rien y changer, tout ce que nous avons fait et tout ce que nous avons dit depuis le 18 juin 1940. Je ne sais pas si, dans le monde, beaucoup d'attitudes et beaucoup de déclarations seraient, après deux ans, intégralement réaffichées par leurs auteurs. Mais je sais que notre entreprise, à nous, peut être, depuis la première heure, contresignée, telle quelle, tous les jours.

Les événements ont prouvé que cette rectitude était et demeure la meilleure politique possible. Sans nul doute, un certain fléchissement dans nos devoirs, certains accommodements avec nos responsabilités auraient pu nous faire paraître momentanément plus commodes. On aurait dit moins souvent : « Ah ! comme ils sont difficiles ! » Mais, du même coup, nous aurions perdu cela même qui est notre flamme et notre raison d'être : l'intransigeance dans l'honneur pour le service du pays. Car, dans l'extrémité où la France se trouve réduite, il n'y a ni compromissions, ni transactions concevables. Que serait devenue la patrie si Jeanne d'Arc, Danton, Clemenceau, avaient voulu transiger? Du désastre à la victoire, la ligne droite est le plus court mais aussi le plus sûr chemin.

Ce but immuable, ce but raisonnable, vers lequel nous avançons, pas à pas, depuis deux années, nous le définissons tous les jours, non seulement par des paroles, mais par des actes, dont le monde a compris la valeur et la signification. Mais, puisque la date d'aujourd'hui est un anniversaire, nous userons de l'occasion pour définir ce but, une fois de plus.

Nous n'avons jamais admis que la France fût sortie de la guerre. Pour nous, la défaite dans la bataille de 1940, le soi-disant armistice, la prétendue neutralisation de nos forces et de nos territoires, l'abdication dans la panique et sous la menace, au profit d'un pouvoir personnel, de ceux qui avaient reçu du peuple mandat de le représenter, les atteintes portées aux institutions, aux lois, aux libertés de la République française par d'impudents usurpateurs, la violation de nos alliances pour le compte de l'envahisseur ne sont que des péripéties, effroyables certes, mais passagères, dans la lutte que la France mène, depuis bientôt trente années, à l'avant-garde des démocraties.

Pour nous, la décision prise, au nom de la nation, par ceux qui avaient qualité pour le faire et qui, à cette époque, étaient en mesure de choisir librement, est toujours en vigueur. Cette décision, c'est la déclaration franco-britannique du 28 mars 1940, sanctionnée par le vote de confiance du Parlement français, et qu'aucun gouvernement légitime n'a jamais, depuis, révoquée. Pour nous, l'engagement pris par la France de ne négocier et de ne conclure aucun armistice ou traité de paix, sauf d'accord avec ses alliés, et réciproquement, doit être tenu.

Pour nous, par conséquent, les autorités françaises qui, trompées par le mensonge d'un pouvoir illégitime, ou abusées par un prestige dévoyé, ou hantées par le souci d'utiliser la défaite au profit de certaines doctrines, ont renoncé à la guerre et empêchent ceux qui dépendent d'elles d'y participer, sont dans l'erreur et hors du devoir. Pour nous, c'est notre droit et c'est notre obligation, non seulement de combattre l'ennemi partout où nous pouvons l'atteindre, mais encore de ramener dans la lutte toutes les terres, toutes les forces françaises. Nous ne prétendons être rien d'autre que les Français qui combattent pour le salut de leur pays et sur l'ordre qu'il leur en a donné. Mais cela, nous prétendons l'être et nous en tirons toutes les conséquences sans reculer devant aucune.

Ah! certes, quand, il y a deux ans, nous nous sommes jetés à corps perdu — c'est bien le cas de le dire — dans l'accomplissement de notre mission nationale, il nous fallait faire, dans la nuit, au moins trois actes de foi. Il nous fallait, d'abord, nous fier à la résistance de la Grande-Bretagne, demeurée seule et presque sans armes devant la ruée d'une Allemagne et d'une Italie au maximum de leur force. Il nous fallait, ensuite, croire que les ambitions de l'ennemi pousseraient nécessairement dans la lutte deux autres grandes puissances : la Russie soviétique et les États-Unis, sans lesquelles on ne pourrait imaginer de succès définitif. Il nous fallait, enfin, être sûrs que le peuple français n'accepterait pas la défaite et que, malgré le joug allemand et le chloroforme de Vichy, il se redresserait un jour pour achever la guerre dans la victoire.

Eh bien! on nous pardonnera de nous distraire un peu de ce que notre tâche a d'assez sévère par l'agréable constatation que nous n'avons pas eu tort. Nous avons vu la Grande-Bretagne, sous l'impulsion d'un Winston Churchill, tenir ferme comme un roc sous les avalanches de bombes de l'invasion aérienne, mener durement et victorieusement la plus grande bataille navale de tous les siècles, déployer de vastes efforts en Orient, en Afrique, en Extrême-Orient, enfin se transformer en une redoutable place d'armes pour l'offensive. Nous avons vu le peuple et l'armée russes, sous la direction d'un Staline, briser, le long d'un front de 2 000 kilomètres, au cours d'une incessante bataille d'une année, l'attaque furieuse de l'Allemagne et de ce qu'elle appelle « ses alliés ». Nous voyons les États-Unis, sous l'inspiration d'un Roosevelt, à l'œuvre pour changer en instruments de puissance guerrière leurs formidables ressources et leur généreux idéalisme. Mais aussi, nous voyons la masse du peuple français se rassembler dans la résistance, au point que l'ennemi et les traîtres redoublent leurs brutalités et multiplient leurs mensonges pour prévenir la vengeance.

En vain, d'ailleurs, car la France qui combat ou qui s'y apprête forme un tout indivisible aussi large que la nation. C'est tout haut que nous adressons aujourd'hui notre salut fraternel à nos vaillants groupements d'action en France, à *Libération*, à *Combat*, à

Vérité, à *Franc-Tireur*, à *Libération nationale* et aux autres, à notre chère et si efficace Union syndicaliste, à nos phalanges universitaires de résistance, à tous leurs chefs, à tous leurs combattants. C'est tout haut que nous nous adressons à tant de bons citoyens qui, en leur propre nom et au nom de leurs compagnons, trouvent moyen de nous assurer, par mille voies étranges et dangereuses, de leur concours à tout prix. C'est tout haut que nous parlons aux millions et aux millions de Français et de Françaises, dont nous savons qu'ils n'attendent que l'avant-garde de nos troupes pour sortir leurs Croix de Lorraine et se retrouver tels qu'ils sont, enfants d'un grand peuple aux retours soudains et triomphants.

Oui, d'un grand peuple et qui doit rester grand, pour lui-même et pour les autres. Mais comment le resterait-il s'il était tombé tout entier? Comment et autour de quoi pourrait-il refaire son unité, si ses combattants n'étaient pas pour lui les symboles de son honneur, le levain de son courage, le centre de ses espoirs? Ah! certes, si cette guerre devait se terminer par le triomphe de l'ennemi, alors ce que nous avons fait n'aurait que la valeur d'un geste et servirait seulement à parer d'un suprême éclat l'agonie d'une grande nation. Mais, si le succès échoit au parti de la liberté, imagine-t-on ce que serait l'avenir du peuple français si, maintenu par des chefs indignes dans une neutralité honteuse, il voyait la guerre s'achever pour lui, sans droits, sans gloire et sans lauriers? Mécontent de lui-même et, par conséquent, des autres, irrité d'avoir tant souffert sans honneur et sans profit, humilié par une victoire qu'il n'aurait point partagée, dans quelles divisions, dans quelle anarchie, dans quelle xénophobie, ne manquerait-il pas de tomber? Les hommes qui ont la triste audace de prétendre conserver l'unité nationale dans la honte de l'armistice sont les mêmes qui, déjà, passent leur temps à calculer quelle police, quelle légion, quels corps de protection, quel système de menaces, de censure, de délation leur sont nécessaires pour maintenir autour d'eux quelque apparence d'ordre public. Allons donc! L'unité nationale n'est que dans la lutte, dans la fierté, dans la victoire et, pour nous, qui avons choisi la lutte, la fierté, la victoire, refaire en combattant l'unité nationale est le premier de nos buts.

Cependant, il est un élément qui, dans ces terribles épreuves, s'est révélé à la nation comme essentiel à son avenir et nécessaire à sa grandeur. Cet élément, c'est l'Empire. D'abord, parce que c'est dans l'Empire que s'est constituée la base de départ pour le redressement de la France. Sans doute, Vichy a-t-il pu, jusqu'à présent, en employant des moyens plus odieux les uns que les autres et, parfois, en trompant l'étranger, maintenir dans la neutralisation une large partie de nos territoires d'outre-mer. Mais il reste que l'Afrique équatoriale, le Cameroun, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, Tahiti, les Établissements français

d'Océanie, les Établissements français des Indes, Saint-Pierre et Miquelon, se sont déjà affranchis de la capitulation. Il reste que les républiques syrienne et libanaise, désormais indépendantes et auprès desquelles la France exerce son mandat, sont devenues pour elle, dans cette guerre même, des alliées précieuses et privilégiées. Or, c'est par là que la France a pu maintenir dans le combat, non seulement des moyens importants, mais encore des territoires où elle demeure belligérante dans sa souveraineté. D'autre part, il est apparu que, dans la détresse inouïe qui est celle de la France, les populations de l'Empire lui ont partout manifesté une fidélité magnifique. Quel plus bel hommage pourrait être rendu à son génie civilisateur?

C'est pourquoi, la nation française a pris conscience de son œuvre impériale et de la solidarité profonde qui l'unit à son Empire. Même le douloureux courage, apporté à la défense de telle ou telle partie de l'Empire contre la France Combattante ou contre ses alliés par des troupes qu'abusent encore les mensonges de Vichy, est à cet égard une preuve faussée, mais indubitable, de la volonté des Français, En vérité, toute atteinte à sa souveraineté dans l'Empire serait profondément odieuse à la France. Aussi, tandis que nous exerçons cette souveraineté pour son compte dans tous ceux de ses territoires que nous avons pu libérer, nous la revendiquons pour elle dans tous les autres. Engageant à mesure et sans aucune réserve les ressources de l'Empire dans la lutte aux côtés de nos alliés et méprisant les calomnies des traîtres qui nous accusent de livrer à d'autres ce qui n'appartient qu'à la France, nous nous en tenons fermement, et pour le compte de la nation, à l'intégrité impériale.

Mais, si la France combat pour se libérer par elle-même dans toute la mesure du possible et recouvrer, par là, sa fierté, son unité et son intégrité, elle le fait dans l'intérêt des autres aussi bien que dans le sien propre. M. Eden remarquait un jour « que la guerre actuelle rapetissait la terre ». Cela est profondément vrai. La vitesse, la puissance, le rayon d'action des engins de combat modernes tendent à faire de notre globe un seul et même champ de bataille. Du même coup, les conditions de la défense de chaque peuple se conjuguent, de plus en plus étroitement, avec celles de beaucoup d'autres. Il y a là, dans l'ordre stratégique, une conséquence inéluctable de l'évolution générale qui ne cesse de resserrer l'interdépendance des nations. Qu'il s'agisse de sécurité, d'activité économique ou de communications, l'isolement d'un État, si grand et fort qu'il puisse être, est devenu inconcevable. Des renégats du patriotisme peuvent bien crier, aujourd'hui : « La France seule ! » tout en trouvant fort naturel qu'elle doive subir la compagnie d'un envahisseur détesté, mais la France, elle sait bien que, privée d'alliances, elle serait condamnée à mort. Et, comme nous voulons, nous, que la France vive, nous lui gardons les alliances formelles ou naturelles qu'il lui faut.

Ce qui fait la noblesse et l'espérance de notre temps, si cruel à l'humanité, c'est qu'il aura révélé aux nations, non seulement leur solidarité matérielle, mais aussi, mais surtout, l'absolue nécessité de leur communauté morale. Si bien que, d'un bout du monde à l'autre, au-dessus des champs de bataille comme à l'intérieur des usines, parmi les peuples opprimés aussi bien que chez les peuples libres, dans l'esprit des hommes de la rue comme dans celui des dirigeants, par-dessus les intérêts, les préjugés, les concurrences, s'élève et déferle aujourd'hui la vague des aspirations vers un idéal international.

Or, si la guerre « qui enfante tout » ne permet plus aux nations de méconnaître leur solidarité, il est clair que la paix en exigera tout autant. Pour reconstruire le monde, devenu tout à la fois si troublé, si complexe et si petit, il faudra bien que les peuples qui furent unis dans l'effort sanglant le demeurent dans l'effort bienfaisant. En combattant, depuis la première et jusqu'à la dernière heure, dans le parti de la liberté la France aura maintenu son droit et proclamé son devoir de participer à l'œuvre commune qui, sans sa présence active, serait d'avance très compromise. Oui, l'organisation de la solidarité internationale, sur des bases réelles et pratiques mais aussi sous l'inspiration de l'éternel idéal humain, est pour la France Combattante un but très clair et très précis. Voilà pourquoi, dans l'ordre pratique, nous saluons l'alliance récemment conclue entre deux grandes puissances européennes : la Russie soviétique et la Grande-Bretagne, parce que cette alliance, sans nuire à aucun État du parti de la liberté, constitue un élément capital fourni par l'Europe à l'effort commun dans la guerre et à la coopération dans la paix. Voilà pourquoi, dans l'ordre moral, nous faisons nôtre le magnifique programme des quatre libertés humaines, que le Président des États-Unis a proposé aux peuples du monde comme contrepartie de leurs peines et comme but de leurs espérances.

C'est qu'en effet, plutôt que la guerre des États, cette guerre est celle des hommes ou, comme disait récemment M. Henry Wallace, *the war of the common man*. C'est bien à l'homme, à la femme, que tout aura été demandé pour vaincre. C'est donc l'homme, c'est donc la femme, qui devront être les vainqueurs. Pour la France, en particulier, où le désastre, la trahison, l'attentisme, ont disqualifié beaucoup de dirigeants et de privilégiés et où les masses profondes du peuple sont, au contraire, restées les plus vaillantes et les plus fidèles, il ne serait pas acceptable que la terrible épreuve laissât debout un régime social et moral qui a joué contre la nation. La France qui combat entend que la victoire soit le bénéfice de tous ses enfants. A l'abri de l'indépendance, de la sécurité, de la grandeur nationales recouvrées, elle veut que soient assurées et garanties à chaque Français la liberté, la sécurité, la dignité sociales.

Oui ! depuis deux années, la vague n'a pas cessé de battre en

brèche la France qui combat. A l'intérieur du territoire, l'oppression, la propagande, la misère, se sont liguées pour la réduire. A l'extérieur, elle a dû surmonter, moralement et matériellement, d'innombrables difficultés. Mais, invinciblement, la France Combattante émerge de l'océan. Quand, à Bir-Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France.

Ah ! certes, nous ne croyons pas que l'épreuve soit à son terme. Nous savons tout ce qui reste de force et d'astuce à l'ennemi. Nous n'ignorons pas quels délais sont encore nécessaires au parti de la liberté pour déployer toute sa puissance. Mais, puisque la France a fait entendre sa volonté de triompher, il n'y aura jamais pour nous ni doute, ni lassitude, ni renoncement. Unis pour combattre, nous irons jusqu'au bout de la libération nationale. Alors, notre tâche finie, notre rôle effacé, après tous ceux qui l'ont servie depuis l'aurore de son Histoire, avant tous ceux qui la serviront dans son éternel avenir, nous dirons à la France, simplement, comme Péguy :

« Mère, voyez vos fils, qui se sont tant battus ! »

Déclaration du général de Gaulle
publiée en France dans les journaux clandestins,
le 23 juin 1942.

Les derniers voiles, sous lesquels l'ennemi et la trahison opéraient contre la France, sont désormais déchirés. L'enjeu de cette guerre est clair par tous les Français : c'est l'indépendance ou l'esclavage. Chacun a le devoir sacré de faire tout pour contribuer à libérer la patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire.

Mais cette épreuve gigantesque a révélé à la nation que le danger qui menace son existence n'est pas venu seulement du dehors et qu'une victoire qui n'entraînerait pas un courageux et profond renouvellement intérieur ne serait pas la victoire.

Un régime, moral, social, politique, économique, a abdiqué dans la défaite, après s'être lui-même paralysé dans la licence. Un autre, sorti d'une criminelle capitulation, s'exalte en pouvoir personnel. Le peuple français les condamne tous les deux. Tandis qu'il s'unit pour la victoire, il s'assemble pour une révolution.

Malgré les chaînes et le bâillon qui tiennent la nation en servitude, mille témoignages, venus du plus profond d'elle-même, font apercevoir son désir et entendre son espérance. Nous les proclamons en son nom. Nous affirmons les buts de guerre du peuple français.

Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est, pour nous,

à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou qu'elle vienne du dehors, doit être détruite et balayée. De même que nous prétendons rendre la France seule et unique maîtresse chez elle, ainsi ferons-nous en sorte que le peuple français soit seul et unique maître chez lui. En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

Nous voulons que tout ce qui a porté et tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la nation française soit châtié et aboli. Cela signifie, d'abord, que les chefs ennemis qui abusent des droits de la guerre au détriment des personnes et des propriétés françaises, aussi bien que les traîtres qui coopèrent avec eux, devront être punis. Cela signifie, ensuite, que le système totalitaire qui a soulevé, armé, poussé nos ennemis contre nous, aussi bien que le système de coalition des intérêts particuliers qui a, chez nous, joué contre l'intérêt national, devront être simultanément et à tout jamais renversés.

Nous voulons que les Français puissent vivre dans la sécurité. A l'extérieur, il faudra que soient obtenues, contre l'envahisseur séculaire, les garanties matérielles qui le rendront incapable d'agression et d'oppression. A l'intérieur, il faudra que soient réalisées, contre la tyrannie du perpétuel abus, les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la dignité dans son travail et dans son existence. La sécurité nationale et la sécurité sociale sont, pour nous, des buts impératifs et conjugués.

Nous voulons que l'organisation mécanique des masses humaines, que l'ennemi a réalisée au mépris de toute religion, de toute morale, de toute charité, sous prétexte d'être assez fort pour pouvoir opprimer les autres, soit définitivement abolie. Et nous voulons en même temps que, dans un puissant renouveau des ressources de la nation et de l'Empire par une technique dirigée, l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous, de telle sorte que chacun soit libre de sa pensée, de ses croyances, de ses actions, que chacun ait, au départ de son activité sociale, des chances égales à celles de tous les autres, que chacun soit respecté par tous et aidé s'il en a besoin.

Nous voulons que cette guerre, qui affecte au même titre le destin de tous les peuples et qui unit les démocraties dans un seul et même effort, ait pour conséquence une organisation du monde établissant, d'une manière durable, la solidarité et l'aide mutuelle des nations dans tous les domaines. Et nous entendons que la France occupe, dans ce système international, la place éminente qui lui est assignée par sa valeur et par son génie.

La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Il faut que le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit, au profit de chaque homme, comme au profit de chaque État.

Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui ouvrir de nouveau la route de la grandeur. Une telle victoire vaut tous les efforts et tous les sacrifices. Nous vaincrons !

Télégramme du général de Gaulle
au baron de Benoist, Délégué France Libre au Caire.

Londres, 27 juin 1942.

En vue de l'hypothèse où les opérations militaires actuelles tourneraient mal, il est nécessaire de préciser, d'urgence, les mesures à prendre pour les Français Libres d'Égypte.

Il m'apparaît que tous ceux qui sont d'âge à porter les armes ou qui pourraient l'être au cours de cette guerre, — c'est-à-dire de quinze à quarante-huit ans, — devraient être repliés sur la Syrie. Je vous autorise à leur en donner, éventuellement, l'ordre de ma part.

Pour ce qui concerne le personnel du canal, il y aurait lieu de faire de même au moment voulu.

Je vous prie de me faire connaître les dispositions que vous auriez déjà prises à cet égard et celles que vous comptez prendre.

Gardez, naturellement, une liaison étroite avec le général Catroux, à qui je communique le texte de ce télégramme.

Télégramme du général de Gaulle au général Catroux, à Beyrouth.

Londres, 6 juillet 1942.

J'approuve entièrement votre décision de ne pas retirer nos troupes de la bataille si la vallée du Nil est intéressée.

Mais il demeure absolument nécessaire que nos troupes ne soient pas engagées autour d'El Alamein avant d'être complètement armées et équipées. Nous ne sommes pas assez riches pour nous ruiner.

Je vous prie de m'informer du sort de la compagnie de parachutistes et du groupe de chasse « Alsace ».

Je vous demande de m'adresser, d'urgence, la première liste de propositions pour la Croix de la Libération, Médaille Militaire et citations à l'ordre des Forces Françaises Libres.





TABLE DES MATIÈRES

Pages



CET OUVRAGE, TIRÉ SUR SPÉCIAL MAT
DES PAPETERIES TEKA, A ÉTÉ ACHEVÉ
D'IMPRIMER, LE 15 NOVEMBRE 1954,
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE PLON,
A MEAUX (SEINE-ET-MARNE)

Dépôt légal : 1954.
Mise en vente : 1954.
Numéro de publication : [illegible]
Numéro d'impression : [illegible]
Nouveau tirage : 1954.





NÉ le 22 novembre 1890, Charles de Gaulle, à sa sortie de Saint-Cyr, entra au 33ᵉ régiment d'infanterie à Arras. Blessé en août 1914, nommé capitaine à vingt-quatre ans, blessé une deuxième fois en mars 1915, il devait être atteint une troisième fois devant Douaumont. Il restera prisonnier jusqu'à l'armistice, malgré ses cinq tentatives d'évasion. De sa captivité il ramène les éléments de l'ouvrage qu'il publiera en 1924 sous le titre : *la Discorde chez l'ennemi*.

Avant de revenir à Saint-Cyr comme professeur d'histoire militaire, le capitaine de Gaulle a passé deux ans en Pologne et participé en 1921 à la campagne qui sauva ce pays de l'invasion rouge. En 1924 et 1925 il est à l'École de Guerre. C'est ensuite le travail d'état-major, à l'Armée du Rhin et au Cabinet du Maréchal Pétain, qui avait été son premier colonel. De 1927 à 1929, le commandant de Gaulle est à la tête du 19ᵉ bataillon de chasseurs à Trèves. Puis il passe deux ans au Levant. En 1931, il est nommé au secrétariat de la Défense Nationale. Là, il met au point une doctrine de guerre adaptée à la situation géographique et au rôle politique de la France dans l'Europe du Traité de Versailles. 1932 le voit, dans *le Fil de l'épée,* définir sa conception de la mission du Chef et sa philosophie du commandement. Deux ans plus tard paraît *Vers l'armée de métier*, où il dévoile, six ans à l'avance, le cours de la bataille moderne. Couronnant cette trilogie, *la France et son armée* paraît en 1938.

1939 : le corps de bataille allemand, directement issu du projet du colonel de Gaulle, pulvérise en deux semaines l'armée polonaise.

1940 : le front français est percé à Sedan. Le colonel, puis général, de Gaulle, à la tête de la 4ᵉ division cuirassée, stoppe les Allemands sur l'Aisne et exécute une contre-attaque victorieuse sur Abbeville.

Le 17 juin ayant vainement tenté de décider le dernier gouvernement de la IIIᵉ République dont il est membre, à poursuivre la lutte outre-mer, le général de Gaulle s'envole pour Londres d'où il lance son appel historique. C'est alors que commence le troisième grand combat de sa vie. Il a livré le premier entre 1934 et 1939. Fort de son expérience et de vingt ans d'épreuves et d'études, il tente de doter la France de l'armée qui l'eut sauvée. Le deuxième combat, il le mène à Laon et à Abbeville. Et maintenant que la France est terrassée, il décide de la replacer dans la victoire et à son rang. C'est le récit de ce combat à l'enjeu suprême qui nous est fait aujourd'hui par celui en qui Winston Churchill saluait le « Connétable de France » et à qui semble avoir été dévolu par un privilège de nature le double don de prophétie et d'action.

PLON

Imprimé en France. — TYPOGRAPHIE PLON, PARIS. — 1954. 66021. — *Printed in France.*

84ᵉ mille

1200 F + T. L



PLON













